BRETONNEAU

ET SES CORRESPONDANTS

OUVRAGE COMPRENANT

LA CORRESPONDANCE DE TROUSSEAU ET DE VELPEAU
AVEC BRETONNEAU

PUBLIÉ AVEC UNE BIOGRAPHIE ET DES NOTES

PAR

PAUL TRIAIRE

ET PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

DE

L. LEREBOULLET

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



TOME SECOND

PARIS

FÉLIX ALCAN, LIBRAIRE ÉDITEUR

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1892

LETTRE CXXII[e]

DE TROUSSEAU A BRETONNEAU

« 1er janvier 1826.

« On ne gagne rien, mon cher Maître, à vous croire homme d'honneur ; bonhomme que j'étais, n'allais-je pas m'imaginer que très certainement je recevrais la diphthérite avant le nouvel an? Et je vous ai défendu avec tant de bonne foi contre Velpeau, qui vous connaissait mieux que moi, que maintenant je n'ose plus l'aller voir, de peur de m'attirer des railleries. En attendant, le temps s'écoule, et ce que vous employez à effacer dans la diphthérite est autant de pris sur notre dothinentérie. Je me flattais que dans un an cette dernière pourrait être imprimée ; mais j'ai la plus intime conviction que dans deux elle ne le sera pas[1]. Aussi je m'applaudis tous les jours du parti que j'ai pris d'écrire dans les *Archives*.

« J'ai divisé mon travail de la manière suivante[2] : dans le numéro de janvier, un petit préambule *ad rem*, puis

[1] On sait qu'elle ne le fut jamais. Voir la Biographie. — T.

[2] *De la maladie à laquelle M. Bretonneau, médecin de l'hôpital de Tours, a donné le nom de Dothinentérie ou Dothinentérite*, par M. Trousseau, D. M. P., ancien interne du même hôpital. (*Arch. gén. de méd.* Janvier 1826.)

l'anatomie pathologique, jour par jour, puis les raisons qui me font presser ce travail.

« Dans le numéro de février, j'examine MM. Prost, Broussais, Petit et Serres, Cruveilhier, Breschet, Roger, Andral, Billard ; je calotte un peu ce dernier, qui n'a pas dit un mot de vous à l'article des glandes de Peyer et de Brunner, et qui dit comme de son cru que la fièvre putride n'est que le symptôme de l'inflammation aiguë de ces glandes. Je rappelle qu'il est passé par Tours en 1823, que vous lui avez montré (comme il en convient lui-même) les pièces que vous conserviez, que vous lui aviez libéralement communiqué toutes vos idées, et que je n'avais pas été peu surpris en ne voyant votre nom arriver que par hasard.

« Cette justice faite, je donne quatre ou cinq observations et je clos en disant que vous seul pouvez donner dans votre ouvrage l'idée du traitement que vous employez ; que vous seul pouvez développer vos raisons d'agir, et les justifier par une heureuse pratique et de nombreux exemples ; que du reste, entre les méthodes par les évacuations sanguines et la méthode purement émolliente, c'est à cette dernière que vous donnez la préférence.

« Je m'attends aux réclamations de mille gens qui vont écrire que, bien avant vous, ils avaient dit et vu ce que vous avez vu et dit. Je soutiendrai l'assaut, et, chemin faisant, Landini et Delange, qui font leur thèse sur la dothinentérie, forceront l'attention et effraieront les voleurs.

« Je vous ai dit, je crois, que le concours pour l'agrégation était fixé au mois de juin prochain, et que cette effrayante proximité ne me faisait pas peur. Pendant les

cinq mois qui me restent, j'espérais bien aiguiser mes griffes et mes dents, et me bien battre, sauf à être battu. Le diable est que je n'aurai pas vingt-quatre ans et demi, et il en faut vingt-cinq. Or, une dispense d'âge me sera nécessaire : pour cela, mon cher Maître, j'ai encore besoin de votre protection. Je compte aller présenter mes respects à M. Bacot de Romand aussitôt qu'il sera arrivé de Tours, et lui témoigner toute ma reconnaissance pour la lettre qu'il a écrite à M. Durand, du ministère de l'intérieur. Pensez-vous que ce fût abuser de sa bonne volonté, que de le prier d'apostiller la pétition que je ferai au ministre des affaires ecclésiastiques pour obtenir cette dispense d'âge? Ayez la bonté de lui en parler comme si cela venait de vous, et mandez-moi ce qu'il vous aura répondu. Toutefois je n'emploierais son crédit dans cette occasion que si je ne pouvais faire autrement, préférant le réserver pour une circonstance plus importante, par exemple pour me recommander à quelques professeurs-juges en temps et lieu.

« Il faut que je vous entretienne du projet de loi relatif aux écoles de médecine. Le ministre de l'intérieur a présenté le ridicule projet de l'année dernière, et le ministre des affaires ecclésiastiques en a fait un autre, de concert avec M. Esquirol, qui est un grand faiseur ; ce dernier projet consisterait à laisser les choses *in statu quo*, et à établir seulement trois facultés de plus : une à Lyon, une autre à Reims, une sixième enfin à Bordeaux ou à Toulouse. Ce projet pourrait bien être présenté cette année, et il passerait sans doute plus facilement que l'autre [1].

[1] Une réforme autrement importante était celle que préconisait Chaptal. Cet illustre savant proposait, dans son rapport à la chambre des pairs, de

Dans ce cas, il y aurait bien des places à donner, et si j'avais le bonheur d'être agrégé, je ne désespérerais pas d'arriver à quelque chose par là, et pour ce, il me faudrait un fier coup d'épaule, car c'est rudement téméraire.

« Et vous, vous ne voudriez pas d'une clinique? M. Esquirol me disait l'autre jour : « Lors de la réorga- « nisation de l'École j'ai proposé Bretonneau au grand « maître pour occuper une des chaires de clinique interne; « des intérêts particuliers l'ont malheureusement emporté: « pensez-vous qu'il acceptât dans une des trois facultés, « si la loi était présentée? » Je lui ai répondu que j'ignorais tout à fait vos intentions, mais que si la loi était acceptée, vos amis s'entremettraient et viendraient peut-être à bout de vous.

« Pour moi, a repris M. Esquirol, je ferai certainement « tout ce qui dépendra de moi pour donner à l'instruc- « tion publique un homme si capable de remplir ses vues. »

« Vous voyez, mon cher Maître, que M. Esquirol est porté de bonne volonté pour vous; maintenant je vais vous souhaiter pour le nouvel an l'acceptation d'un projet de loi qui rendrait vos élèves encore plus fiers, si vous vouliez profiter des amis que vous vous êtes acquis malgré vous.

ne pas créer d'écoles secondaires et de fonder trois nouvelles facultés. — Les officiers de santé étaient supprimés et remplacés par des licenciés. — Ces derniers étaient dispensés des baccalauréats et ne faisaient que trois ans d'étude au lieu de quatre. Il leur était permis d'exercer sur toute l'étendue du territoire. Dans chaque département, un conseil de discipline aurait été chargé de réprimander ou de censurer, — sauf appel aux cours royales, — les médecins et les pharmaciens qui auraient commis des fautes de nature à jeter du discrédit sur la profession.

Cette réforme contenait toutes les améliorations qui ont été réclamées depuis, et on retrouve dans le rapport de Chaptal les vues les plus justes parmi celles qui ont été émises ces temps derniers au moment des discussions sur la réorganisation de la médecine. — T.

« Adieu, mon cher Maître, envoyez-nous la diphthérite, et si vous répondez à ma lettre, ne vous moquez pas de mes châteaux en Espagne ; car les rêves de l'avenir me donnent du courage, ou plutôt de l'audace pour le présent.

« Votre reconnaissant élève.

« Je vous parlerai d'Alfred dans ma prochaine. »

LETTRE CXXIII^e

DU MÊME

« Charenton, 14 janvier 1826.

« Mon cher Maître,

« J'ai vu enfin hier la tant promise diphthérite, et vos élèves vous en remercient de tout leur cœur, en vous conjurant de leur donner deux lignes de détail dans votre prochaine lettre sur la nouvelle épidémie que vous leur annoncez. Nous allons voir les libraires; ils redoutent les monographies comme leur ruine, du moins ceux auxquels M. Guersant et moi nous avons parlé. Velpeau va faire le diable aujourd'hui, et, Dieu aidant, il leur fera entendre qu'une monographie qui a déjà autant de réputation que la vôtre n'est pas une monographie qui reste sur les rayons. J'irai mardi à Paris et je vous écrirai en détail ce que nous avons fait et dit. Je vous dirai les raisons du libraire, et, quoique partie intéressée, vous jugerez qu'ils ont raison pour eux plus qu'on ne saurait croire. Je vous

dirai deux mots aussi d'un autre parti que nous pourrions prendre.

« J'en arrive à une chose qui me concerne : l'affiche du concours pour l'agrégation est posée et le concours est fixé au 1[er] de mai 1826, c'est-à-dire à trois mois et demi d'ici. Il faut que tous nos papiers soient remis à la Faculté avant le 17 février, c'est-à-dire qu'il faut que ma dispense d'âge me soit donnée avant cette époque.

« J'écris à ma mère, elle va faire *illico* dresser une pétition dont je lui dicte le modèle; elle vous la portera, et vous aurez l'extrême bonté de la porter vous-même au général Donnadieu, qui l'apostillera de manière à ce que M. de Luynes[1] et le ministre des affaires ecclésiastiques y aient égard. Si M. le vicomte Donnadieu était assez obligeant pour écrire en outre deux mots à M. de Luynes, mon affaire serait sûre. Si M. Donnadieu n'était pas assez influent dans ce ministère, vous me recommanderiez alors à M. Bacot; mais, je crois vous l'avoir dit, je préférerais de beaucoup réserver la bonne autorité de M. Bacot pour une circonstance plus importante. Au reste, vous déciderez de cela avec ma mère.

« Adieu, mon cher Maître; quelque pressantes que soient mes occupations, soyez sûr que votre diphthérite n'en sera pas plus négligée, et que les épreuves en seront correctes.

« Votre reconnaissant élève.

« *P.-S.* Veuillez offrir l'hommage de mon respect à M[me] Bretonneau. »

[1] Il s'agit sans doute ici du duc de Luynes qui fut membre de la chambre haute sous la Restauration, et père du duc Albert de Luynes, qui acquit une si grande réputation par ses travaux d'érudition archéologique et par le noble usage qu'il sut faire de sa fortune. — T.

LETTRE CXXIV[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, le 18 janvier 1826 [1].

« Mon ami,

« Voici votre pétition apostillée. J'ai été obligé de la signer ; vous connaissez ce monsieur et vous savez combien il est minutieux. M. Donnadieu était parti pour Paris, et j'ai senti qu'il fallait réserver notre autre ressource pour meilleure occasion. Mon ami, tâtez-vous, tâtez vos compétiteurs et ne prenez conseil que de vous-même ; vous êtes sur le terrain et plus à même que moi de vous décider pour le parti le plus convenable ; à votre place j'attendrais, et j'emploierais mes trois années à me préparer à une démarche qui doit faire époque dans votre vie. Les premières impressions qu'on laisse de soi sont durables ; mais cet avis, qui est dans mon caractère, n'est point dans le vôtre, et c'est dans son sens qu'on doit agir. Je crains toutefois que vous n'ayez que bien peu de temps pour fortifier quelque côté faible. Ce que l'on sait, disait M[me] Dupin, souffre de ce que l'on ne sait pas. Si le ton de cette maxime est un peu précieux, elle n'en renferme pas moins un grand fond de vérité. Toutes les

[1] Cette lettre est datée du 18 janvier 1825. Mais c'est là un lapsus de la plume de Bretonneau ; car, comme date du mois et comme sens, elle correspond exactement au 18 janvier 1826, époque où Trousseau se préparait à subir son examen d'agrégation. — T.

connaissances humaines se lient et se prêtent un mutuel appui. Voilà, mon ami, tout ce que j'ai le courage de vous dire sur un sujet qui m'intéresse vivement, puisqu'il vous touche de si près.

« J'avais résolu, pour vous punir de votre manque de foi et de votre défiance injurieuse, de vous associer à mes perplexités; je ne puis que bien brièvement vous faire part de ma consternation : huit diphthéritiques de Chenusson venaient d'être guéris avec une facilité qui avait passé mon attente; en vous quittant si précipitamment la dernière fois que je vous écrivais, je courais au secours d'un neuvième, qui m'avait déjà semblé si bien, que j'avais interrompu son traitement : à huit heures du matin la toux croupale avait été observée pour la première fois, et à onze heures et demie je le trouvai mort! depuis vingt minutes il avait cessé de vivre : mêmes altérations morbides que celles observées sur le sujet de l'observation n° 113. Je puis vous assurer qu'après des recherches si multipliées, il m'a fallu y apporter beaucoup d'attention pour ne pas confondre les productions pseudo-membraneuses, qui tapissaient le pharynx et les fosses nasales.

« J'espérais que les habitants de Chenusson, qui n'avaient qu'à se féliciter des soins qu'ils avaient reçus à l'hôpital, n'en oublieraient pas le chemin : vœux indiscrets; un enfant convalescent d'une fièvre intermittente d'une anasarque m'a été amené jeudi dernier et *livré* dans un accès de suffocation croupale. La trachéotomie a été pratiquée, et il vient de mourir à la fin du cinquième jour, après avoir donné les plus brillantes espérances, après m'avoir inspiré le plus vif intérêt par sa gentillesse, sa docilité; ce n'est point à l'angine maligne qu'il suc-

combe, mais à une ulcération gangreneuse mercurielle de l'arrière-bouche, toute semblable à celle que j'ai observée sur Black-eyes et Médor. Une jeune fille de seize ans, conduite à l'hôpital dans le plus déplorable état, semblait depuis quarante-huit heures avoir enfin échappé au danger de la diphthérite pharyngienne; elle était arrivée au treizième jour, lorsque l'enrouement de la voix et une toux excessivement aride ont révélé la propagation de l'inflammation diphthéritique dans les canaux aérifères ; un grand lambeau trachéal a été expectoré; je suis resté depuis onze heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, différant de recourir à l'opération tant qu'elle ne m'a pas paru d'une indispensable nécessité. Alors j'ai dû ouvrir la trachée pour éviter le péril d'une suffocation imminente. Concevez-vous qu'après treize jours d'un traitement mercuriel qui n'a été, hélas! que trop actif, les voies aériennes aient été clandestinement envahies? Jamais la trachéotomie ne pouvait être faite sous des auspices en apparence plus favorables. Tous les préparatifs en étaient faits depuis longtemps et ses résultats immédiats ne m'ont pas laissé un instant douter du succès. Comprenez-vous avec quel chagrin j'ai vu au second jour de l'opération se manifester tous les symptômes d'un grave empoisonnement mercuriel? tout ce que j'ai dû souffrir en l'attribuant à l'abaissement de la température et en rencontrant des obstacles insurmontables au désir que j'ai manifesté d'entourer ma pauvre malade de conditions plus favorables? Dans cette circonstance votre ami le directeur ne s'est point démenti.

« Un liquide semblable à de la lavure de chaux s'écoule des narines et de la commissure des lèvres; il dégoutte par l'orifice de la canule, et bien que la respiration soit facile,

encore lente et *insonore,* je ne doute point que ces redoutables signes de l'action vénéneuse du mercure ne soient le présage d'une terminaison funeste. J'apprends à l'instant que c'était bien à tort qu'en dépit de tant de motifs de conviction je conservais une lueur d'espérance. Cette jeune fille, d'une belle et forte constitution, vient aussi de succomber[1].

« Cinquante pages *comprendront à peine* le récit de ces *catastrophes* et le *conspectus* de l'épidémie de Chenusson. Si des recherches sur les inflammations spéciales du tissu muqueux sont une monographie, j'y consens, car je suis ce soir de bonne composition.

« Mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Je suis plus triste et plus épuisé de fatigues que je ne puis vous le dire. »

[1] Cette lettre de Bretonneau montre au plus haut degré combien étaient grande sa probité scientifique et sévère son observation clinique des faits. Il n'attribue pas ses insuccès à la malignité de l'affection, ni à tout autre cause indépendante de lui, il les rattache à la médication même qu'il a suivie et préconisée : à la médication mercurielle; c'est, du reste, lui et ses élèves qui en ont les premiers signalé les dangers et contribué à établir la défaveur dont ce traitement est toujours actuellement l'objet. — T.

LETTRE CXXV^e

DE VELPEAU

« Paris, 21 janvier 1826.

« La diphthérite est vendue, et vous pouvez croire, mon cher Maître, qu'elle ne retournera pas à Tours avant d'être imprimée. Je viens d'en arranger mon libraire, il vous donnera soixante exemplaires et pour six cents francs de livres; il est entendu que tous les frais lui retomberont et que M. Fournier sera chargé de l'impression; mais aussi nous sommes convenus, avec votre permission, de modifier le titre, qui n'est point favorable à la vente du livre, parce que, voyez-vous, à Paris, c'est un peu l'habit qui fait le moine. Ainsi, rien qui fasse croire que ce volume ne soit pas un ouvrage indépendant de tout ce que vous pourrez faire par la suite. Cependant n'allez pas vous effrayer, on ne changera que quelques mots pour la forme, et cela ne sera fait qu'après en avoir conféré avec Omar et avec M. Duméril, qui est, je crois, bien positivement votre meilleur ami dans notre capitale. Au reste, je vous écrirai sous quelques jours ce que nous aurons arrêté, attendu que nos remarques ne concernent que le titre. La presse, qui commencera demain à gémir pour vous, n'en marchera pas moins son train. Notez que le tout doit être terminé dans six semaines, et que si vous ne nous envoyez pas promptement l'épidémie de Chenusson, nous passerons outre. Cela n'est point une

plaisanterie ; votre livre maintenant est à nous, il ne vous sera plus permis de reculer. Il n'est pas possible de vous envoyer les épreuves, mais Trousseau les corrigera une fois ou deux, et moi je donnerai le bon à tirer après les avoir examinées aussi attentivement que possible. Où voulez-vous que nous allions trouver M. de Genoude, et qu'en faire ? pour vous décharger des fautes qui pourraient rester dans le texte ? D'ailleurs il est facile d'ajouter une note pour indiquer que l'impression n'a point été faite sous vos yeux. Quant à vos témoignages historiques, il me semble qu'ils doivent être placés d'après l'ordre chronologique, et non pas pêle-mêle comme dans votre cahier ; ensuite, ceux qui sont écrits en anglais et en italien ont véritablement besoin d'être traduits ; car vous ne pouvez pas, en bonne conscience, obliger tous les médecins à comprendre ces deux langues. Moi, je me chargerai de l'anglais, mais je craindrais de faire des contresens dans l'italien. Cottereau l'entend-il assez ?

« On vous enverra la première épreuve des lithographies pour donner votre explication. Au reste, monsieur notre Maître, j'ai parcouru tout votre manuscrit et je me suis mis en colère contre vous, par la raison que vos élèves n'y sont pas nommés une seule fois ; en sorte que moi, qui ai tant de fois dit que j'avais été témoin de vos recherches, on va penser que je suis un menteur.

« Trousseau et Cottereau sont dans les transes ; le concours pour l'agrégation est annoncé. »

LETTRE CXXVI^e

DE TROUSSEAU

« Charenton, 23 janvier 1826.

« J'ai reçu, mon cher Maître, ma pétition signée de vous; je vous remercie mille fois de votre bonté et de la peine que vous vous êtes donnée pour moi. Maintenant, j'attends la décision de son Excellence, et, Dieu aidant, elle me sera favorable. Vous me croyez les reins un peu faibles, et j'ai encore mieux que vous la conscience de ma faiblesse; et cependant je me présenterai appuyé de votre nom et de mon audace.

« Ma mère m'écrit qu'elle a de vives inquiétudes, mais que sur douze places c'est bien le moins que j'en puisse obtenir une, pour peu que le bonheur me favorise. Ma mère ne sait pas que, pour la médecine, il n'y a que cinq places, comme au dernier concours, quatre pour la chirurgie, trois pour les sciences accessoires, ce qui, bien additionné, fait ses douze places d'agrégés à donner. Votre pauvre élève a bien peu d'expérience; mais il ne s'en présentera pas moins, s'il obtient sa dispense d'âge, parce qu'en somme, il vaut mieux avoir sur le nez à vingt-quatre qu'à vingt-sept ans. Si je suis exclu, peut-être tant mieux; si je suis élu, peut-être encore tant mieux. Et voilà comme la carrière de l'ambition m'étant ouverte, je m'y lancerai avec fureur; et malgré tous les obstacles il sera possible que j'arrive. Mais si la porte de

l'École m'est fermée, je m'estimerais bien heureux d'aller m'enterrer au fond de ma province, et d'y passer plus de bons moments en six mois qu'en dix ans vécus sur un théâtre plus brillant.

« Certes, si vous fussiez resté à Paris, vous seriez peut-être maintenant ou professeur de l'École de médecine, ou professeur au Jardin des Plantes; et malgré la gloire dont vous vous seriez entouré, vous auriez regretté souvent Chenonceaux. Et moi, qui ne parviendrai ni à l'École ni au Jardin des Plantes, et qui aurai perdu vingt ans de ma vie à envier et à solliciter, il faudra que j'aille enfin enterrer mon dépit dans quelque ville éloignée de Paris, alors qu'il ne me restera plus peut-être assez de santé pour gagner le pain dont j'aurai besoin. Écoutez donc quels sont mes projets : si je suis exclu de l'École, ce qui est probable, je quitte Paris dans dix-huit mois; si je suis admis au nombre des agrégés, je me jette dans la médecine comparée et je fais des cours; et si à trente ans je ne vois point d'avenir se dérouler devant moi, je reviens dans ma province. Pardonnez-moi, mon cher Maître, de vous entretenir de pareils enfantillages, car de grands projets comme ceux-là ne méritent peut-être pas un autre nom; mais je suis aujourd'hui dans un accès d'humeur noire, et ma plume va, va toujours comme la tête qui la conduit.

« Notre diphthérite est vendue six cents francs; ce n'est pas assez, mais c'est un miracle d'en avoir trouvé ce prix. Je corrigerai les épreuves, et pour ce j'irai tous les deux jours passer trois heures à Paris, chez Velpeau. Nous ne vous les enverrons pas parce que nous l'avons ainsi décidé; et nous l'avons ainsi décidé parce que nous avons appris à connaître votre exactitude. Les lithographies cependant

vous seront adressées, et vous ferez en sorte de ne pas les égarer sur la route de Chenusson; car il est de la plus haute importance pour vos pauvres élèves que la diphthérite ait paru avant le concours.

« Le trio vous avertit aussi qu'il n'attendra pas l'épidémie de Chenusson; que si elle n'est pas arrivée, vous la mettrez, si vous voulez, dans les *Archives;* mais qu'à coup sûr la diphthérite paraîtra sans elle. Soyez sûr d'avance que nous vous tiendrons rigueur; ainsi donc rédigez vite votre nouvelle épidémie, et qu'elle nous arrive au plus tard le 20 de février.

« J'ai lu avec douleur le récit de vos désastres mercuriels; ce gueux de directeur fera donc toujours des siennes? J'ai entendu dire qu'on voulait vous en délivrer. S'il ne tient qu'à vous, il est de l'intérêt de l'humanité que vous donniez un coup d'épaule pour chasser ce misérable.

« Adieu, mon cher Maître; croyez à l'attachement respectueux de votre reconnaissant élève. »

LETTRE CXXVII^e

DE VELPEAU

« 29 janvier 1826.

« Mon cher Maître,

« Voici le titre arrêté de votre ouvrage : *Des inflammations spéciales des tissus muqueux en général, et en particulier de la diphthérite.* Second titre : *Traité de la diphthérite ou phlegmasie pelliculaire de la bouche,* etc. Ensuite à l'introduction, au lieu de mettre : *dans le premier volume qui comprend,* etc., nous avons réuni ce paragraphe à celui qui précède, et cela fait : *ce travail comprend,* etc.; puis au lieu de : *le second volume qui suivra immédiatement,* etc., j'ai mis : *dans un autre volume qui suivra,* etc.; enfin je fais précéder les deux mémoires des mots *premier* ou *second.* Tels sont, quant à présent, les changements que j'ai cru convenable de faire, après les avoir soumis au jugement de M. Duméril et du camarade Omar. Vous allez dire que ce sont des futilités et que nous nous moquons de vous, soit; mais c'est du charlatanisme de libraire, et la faute en est à un misérable public qui ne veut point de la vérité toute nue. Du reste, s'il y avait dans ces petites transmutations des mots que vous ne voulussiez pas absolument y laisser, il est encore temps de faire vos réflexions; mais il est temps, tout à fait temps, car la feuille qui comprend l'introduction sera donnée en bon à tirer vendredi sans le moindre retard.

M. Fournier m'assure que dans cinq semaines tout sera terminé. En conséquence il n'y a plus de biais à prendre; nous marcherons avec vous si vous voulez ou sans vous si vous reculez : répondez de suite, fermez l'épidémie de Chenusson et faites-nous promptement parvenir ce que vous avez à nous dire; il y a dix ans que vous dormez, maintenant il faut veiller. Il est entendu que les Tourangeaux formeront cercle à Paris : vous serez le général; Trousseau, le plus enthousiaste et le plus audacieux, sera mis en avant toutes les fois qu'il faudra tomber sur quelqu'un, et Georget est là pour recevoir dans ses bras les travaux ou les éloges de l'école Bretonnienne[1]. Déjà la diphthérite est lancée, nous la défendrons contre quiconque osera l'attaquer, et vous pouvez croire qu'elle sera vivement combattue. La dothinentérie est aussi partie par fragments dans les *Archives*. Trousseau, de son côté, va la faire soutenir dans une thèse; et moi, du mien, dans une autre, mais avec les nuances que le séjour de Paris m'a inspirées. Longtemps j'ai respecté vos secrets, maintenant je m'en mords les doigts, et cette folie ne sera plus renouvelée : vous écrirez ou nous écrirons.

« Ah! j'oubliais de vous dire que M. Cloquet père me charge de vous faire ses compliments, ainsi qu'à

[1] Georget, né à Vernou (Indre-et-Loire) en 1795, était ancien élève de l'hôpital de Tours, auquel il avait été attaché de 1813 à 1815.

Interne à Saint-Louis et à la Salpêtrière, lauréat du prix Esquirol, docteur en médecine en 1820, Georget s'adonna à la Pathologie mentale, où il conquit dès ses débuts un rang distingué. En moins de deux ans, il fit paraître un *Traité de la folie* et une *Physiologie du système nerveux,* ouvrages remarquables par le talent de l'analyse et la puissance de déduction et qui jetèrent des clartés nouvelles sur la psychologie morbide. Georget mourut à Paris le 14 mai 1828. Il avait à peine trente-trois ans. — T.

Mme Bretonneau, dont il m'a plusieurs fois demandé des nouvelles, et au souvenir de laquelle je vous prie de me rappeler aussi. »

LETTRE CXXVIIIe

DE TROUSSEAU A BRETONNEAU

« Charenton, 6 février 1826.

« Vous nous désespérez, mon cher Maître, avec vos épreuves. Il est pour nous bien démontré que vous ne nous enverrez pas une épreuve avant huit jours et qu'ainsi votre livre lassera nous, le libraire et l'imprimeur. Jamais vous ne vous astreindrez à corriger une épreuve aussitôt reçue, et à nous la renvoyer aussitôt corrigée. Nous vous donnons en ce moment la plus grande preuve d'obéissance que nous vous ayons jamais donnée. Nous avons donc décidé que je corrigerai la première épreuve, que je la renverrai à Velpeau, qui la collationnerait; que Velpeau la renverrait à l'imprimeur, qui en tirerait une deuxième ; que cette deuxième vous serait envoyée ; que si elle ne nous était pas revenue au bout de cinq jours, nous passerions outre, aux termes de vos propres conventions écrites dans la lettre désespérante que vous écriviez hier à Velpeau. Je vous proteste que notre obéissance n'ira pas au delà, parce que nous aurions à répondre devant Dieu d'avoir favorisé votre excessive paresse, si

nous n'étions pas aussi sévères pour vous que vous êtes exigeant pour nous. Le libraire est tout rouge fâché, l'imprimeur est tout inquiet; et malgré notre attachement pour notre maître, nous ne pouvons prendre sur notre conscience de les consoler ; faites par votre exactitude que, la première fois de votre vie, vous donniez à vos amis meilleure opinion qu'*ils n'avaient de vous.*

« Dans l'instant même, je reçois votre première épreuve. Je viens de la corriger ; elle était assez correcte. Je me suis permis quelques changements ; c'est une licence que vous m'avez donnée. Page 2 de l'introduction, vous avez mis : *Pendant le cours d'une épidémie ;* j'ai substitué : *de plusieurs épidémies.* Page 5 de l'introduction, le mot *morbide* est répété deux fois à trois lignes d'intervalle. J'ai effacé le second, ce qui ne nuit aucunement au sens. Page 9, la première du mémoire, à *phlegmasie diphthérie*, j'ai substitué *diphthéritique ;* j'espère que vous êtes content. Page 12, paragraphe 5, *Si l'examen des viscères qui n'avaient offert aucune altération morbide a quelquefois été négligé, c'est avec la plus minutieuse exactitude que l'état du canal digestif et des voies aériennes a été étudié;* j'ai mis : *Si l'examen de quelques viscères,* etc., *c'est du moins avec,* etc. Page 7 : *Je m'arrêterai dans cette dernière lecture ;* j'ai substitué *partie* à *lecture. Dans une seconde partie,* j'ai mis : *Dans un second travail.* Voilà tout ce que j'ai changé ; vous rectifierez, mon cher Maître, ou vous mettrez le *veto.* »

LETTRE CXXIXe

DU MÊME

« Charenton, 16 février 1826.

« Mon cher Maître,

« J'ai reçu et corrigé samedi la première épreuve de la deuxième feuille ; j'attends l'autre demain. J'ai changé une phrase tout entière, ou plutôt j'ai complètement interverti les membres de la phrase. Je ne me rappelle plus le texte. C'est à l'endroit où vous prouviez que la gangrène scorbutique n'était pas scorbutique, attendu que le malade n'offrait aucun symptôme de cette diathèse. La phrase était absolument inintelligible et surtout nullement française ; il y avait eu évidemment erreur de copiste : j'ai rétabli à ma manière et la chose est française et claire maintenant.

« Vous avez dû recevoir les *Archives :* ils ont mis δοθινη au lieu de δοθιην ; *en quarante jours* au lieu de *au quarantième jour,* etc. C'est égal, vous avez trouvé cela bien imparfait de description ; mais encore en est-ce assez pour effaroucher des pirates. Vous verrez le deuxième article, dans lequel je donne quelques observations et passe en revue les auteurs qui font semblant de s'être occupés de l'inflammation des cryptes.

« Vous avez eu dans le temps un chien, mort de fièvres ataxo-adynamiques, à la suite de l'injection de sub-

stances irritantes dans la conjonctive. La même chose vient de m'arriver: depuis quinze jours, je mettais impunément de l'alcool à 36° dans l'œil d'une petite chienne ; voilà qu'elle est prise de symptômes cérébraux, en même temps qu'une large ulcération se déclare tout à coup et sans travail inflammatoire appréciable sur la cornée lucide de l'œil droit ; ma chienne meurt au cinquième jour, après avoir offert des symptômes de paralysie générale fort curieux. Aucune exsudation, aucun ramollissement. Injection des méninges, coloration de la substance grise, rachis sain, thorax sain, membrane muqueuse gastro-intestinale d'un rouge vif, général, uniforme. Il m'a semblé que cette membrane était phlogosée. Cryptes de Peyer et de Brunner tout à fait exempts d'inflammation. Adieu, mon cher Maître, je saurai vendredi si je suis admis au concours. Travaillez à vos traductions et ne vous fiez pas sur celles de Velpeau, car il se pourrait bien qu'il se fiât aussi sur les vôtres. Mettez au net l'épidémie de Chenusson, et que tout cela ne vous empêche pas de nous renvoyer promptement votre deuxième épreuve.

« Votre élève reconnaissant. »

LETTRE CXXX^e

DU MÊME

« Charenton, 17 février 1826.

« Je viens de corriger votre troisième feuille, mon cher Maître, et je la renvoie à Velpeau. Page 34, j'ai mis: *dans ce dernier cas,* au lieu de *dans ce cas.* Après la cinquième observation j'ai ajouté ces mots : *Les malades qui font le sujet de ces deux observations ne furent pas confiés à nos soins; mais nous pûmes néanmoins en faire nous-même l'autopsie.* En effet, ils ont été brusquement envoyés dans l'autre monde, et il ne faut pas prendre sur la conscience plus qu'on en a.

« Paragraphe 49, j'ai effacé les trois dernières lignes de ce paragraphe, qui sont aussi les dernières du premier mémoire ; parce que 1°, elles n'ajoutent rien au sens, et que 2°, elles sont d'une composition équivoque. Paragraphe 51, à l'avant-dernière ligne, j'ai effacé le mot: *En se concrétant,* que vous rétablirez si vous voulez ; il m'a semblé qu'il faisait une sorte de contresens avec la *putréfaction de la production albumineuse;* il y a au moins faute de temps grammatical.

« J'étais hier chez Velpeau, qui recevait la première feuille revue par vous. En conséquence, les autres vous seront exactement et promptement envoyées, pourvu que vous continuiez à nous les renvoyer exactement et promptement. En vérité, il ne vous faut pas plus de deux heures

pour corriger une feuille dans laquelle il ne reste plus que peu de fautes ; et si vous vouliez vous en donner la peine, vous pourriez, par le même courrier, nous adresser vos corrections. Dans votre désespoir, vous avez écrit à M. Guersant, qui a trouvé que nous faisions bien ; nous pensions déjà que vous écriviez à votre imprimeur, qui était décidé à n'écouter non plus que nous ; de façon que la mauvaise opinion que vous avez donnée faisait que personne n'avait écouté vos réclamations. Comptez bien que nous vous ferons une guerre impitoyable jusqu'au dernier jour, parce qu'il importe que la diphthérite, annoncée déjà dans les journaux, ait paru au plus tard le 1er avril.

« Mettez au net l'épidémie de Chenusson, traduisez votre anglais et votre italien, et, s'il vous reste une minute, écrivez-moi deux mots. J'ai dit à Velpeau qu'il activât son imprimeur, de manière que tous les quatre jours je reçusse une nouvelle épreuve, et qu'il en fût de même pour vous. Ainsi il s'établirait une navette, et la publication de l'ouvrage n'en éprouverait aucun retard.

« Je me suis fait inscrire hier pour l'agrégation. Ma pétition pour la dispense d'âge a été renvoyée à la Faculté, et les professeurs m'ont promis de l'accorder. Nous sommes vingt-deux pour la médecine, dont huit très vigoureux. Il y a sept places. Velpeau, qui connaît tous les concurrents, m'assure que je serai reçu ; mais moi, qui me connais mieux qu'il ne connaît les concurrents, je sens que je ne puis concevoir de grandes espérances. Le fait est qu'ils ont tous grand'peur de moi. Dans presque tous les hôpitaux j'ai eu des discussions très chaudes, et comme j'ai le timbre sonore et qu'une parole n'en attend pas une autre, ils se sont fait de mes

forces médicales une idée assez peu juste, d'après mes forces physiques. Vaille que vaille, je me battrai, encore que je doive être battu. Il me reste deux mois, et c'est bien peu quand on sait si peu ; mais gare aux Broussistes ; la diphthérite, la dothinentérite, trois ans de clinique de Tours et les chiens : en voilà plus qu'il n'en faut pour ne rien redouter de leurs arguments et pour argumenter énergiquement contre eux. Le *hic,* c'est la leçon orale et la question par écrit ; je tremble d'avance ; d'ici là, mon cher Maître, priez pour moi, *in ancipite casu*.

« Adieu, mon cher Maître ; nous sommes tous réconciliés avec vous jusqu'à nouvel accès de *musarderie*.

« Votre reconnaissant élève.

« Veuillez offrir mes respects à Mme Bretonneau. »

LETTRE CXXXI^e^

DE VELPEAU

« 21 mars 1826.

« La diphthérite marche, comme vous voyez ; fasse le ciel que la dothinentérie ne nous oblige pas à crier de nouveau ; vous avez vu que l'on s'était trompé l'autre jour, en vous envoyant une première épreuve, au lieu d'une seconde. Vous n'aviez demandé les lithographies que pour trois ou quatre jours, et cependant elles ne sont

pas encore revenues. Nous les attendons pourtant, car il importe de tirer promptement, pour que la planche ne s'altère pas. Vous aurez l'autre incessamment, elle est à moitié faite, et vous la renverrez, s'il vous plaît, aussitôt. Je ne vois pas trop à quoi serviront vos coupes verticales et transversales du conduit aérifère ; celle que vous avez en indique assez, il me semble, aidée d'une description, pour que tout le monde s'y reconnaisse et puisse l'entendre. D'ailleurs, avec la canule et le petit balai, qui est vraiment joli, elles surchargeraient la planche qui nous reste, ou bien elles obligeraient à en tirer une autre, ce dont le libraire ne se soucie point; répondez-nous si vous y tenez beaucoup.

« Le sujet que vous avez était âgé de sept ans ; j'aime à croire que vous avez fait votre description et que la lettre est placée sur cette figure. D'après ce que m'a dit M. Jacquart, vous pensez donc que les organes *péyériens* ne sont pas des glandes[1] ? Qu'entendez-vous par votre appareil folliculaire ? Est-ce que vous ne voyez pas de différence entre les follicules qui se rencontrent à la surface de toutes les membranes muqueuses et les petits corps qui deviennent le siège de la dothinentérie ? Prenez-y garde, au moins ; il n'y aurait rien de si contraire à votre spécificité. Moi, il m'a semblé, d'après ce que j'ai

[1] On était mal fixé, à cette époque, sur la physiologie des organes de Peyer. On sait aujourd'hui qu'ils représentent, avec les follicules clos isolés, un système d'organes lymphatiques mis, par des sinus largement ouverts, en communication avec les lymphatiques de la surface d'une part, et, de l'autre, avec ceux qui débouchent sur la surface péritonéale; que c'est là la porte d'entrée la plus ordinaire des bacilles d'Eberth et la région où se montrent le plus habituellement les lésions causées par leur pénétration. On voit combien le médecin de Tours avait raison d'attribuer un caractère spécifique à l'altération pathologique de ces appareils. — T.

pu voir, que c'étaient de petits sacs plus composés que les follicules, doublés d'une couche glanduleuse et sécrétant une matière particulière qui était versée à l'intérieur des intestins dans un but quelconque, et je vais faire soutenir cette idée par M. Delange[1]. M. Jacquart m'avait promis des renseignements à ce sujet, et je les attends encore.

« Le premier article de Trousseau était mieux que le second à mon avis, qu'en pensez-vous? Songez que le mois de mai approche et que vos deux compères auront bien besoin de votre présence. Pourquoi la dothinentérie ne serait-elle pas terminée? parce que vous retournez cent fois les phrases avant de les trouver bonnes; c'est assurément perdre son temps que d'être aussi minutieux. Si Horace et Boileau avaient raison de leur temps, ils auraient tort maintenant. L'homme a beau faire, jamais les œuvres ne sont parfaites, et souvent, après avoir limé six mois une page, elle vaut moins que le premier jour; en sorte que, par le temps qui court, ce sont, comme dans l'Évangile, les premiers qui arrivent les derniers. »

[1] Élève de Velpeau, à qui il faisait préparer une thèse sur la dothiénentérie.

LETTRE CXXXII^e

DE TROUSSEAU

« 21 mars 1826.

« J'étudie maintenant les maladies cérébrales, mon cher Maître, et c'est pour moi un inextricable labyrinthe. Lallemand[1] et Rostan[2] ont avancé la science, ont éclairé beaucoup l'inflammation du cerveau et l'apoplexie ; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils aient dissipé tous les doutes qui restent dans mon esprit. Je n'entends rien, absolument rien, à la méningite, à l'arachnitis, à l'hydrocéphale. J'ai vu avec vous quelques-unes de ces maladies, et je ne retrouve, dans les auteurs qui semblent les plus exacts, aucun de ces symptômes si constants, si uniformes, que vous m'avez appris à voir dans la méningo-céphalite. Le symptôme le plus constant, disent-ils, dans la phrénésie est le délire phrénétique, et voilà que je ne l'ai pas observé une seule fois, et que vous ne l'avez vu que chez ce pauvre Boisrogé, dont vous n'avez pas fait l'autopsie. Cette méningo-céphalite, que nous avons si souvent rencontrée à l'hôpital, et qui a été si constamment mortelle, serait-elle un mode particulier de phlegmasie qui ait été maladroitement confondu

[1] Lallemand. — *Recherches anatomo-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances* (1820). Réédité à Paris (1834-1836), 3 vol. in-8°.

[2] Rostan. — *Recherches sur le ramollissement du cerveau.* Paris, 1819, n-8°; 1823, in-4°.

avec les autres par les auteurs qui ont écrit sur les maladies cérébrales? J'ai besoin de votre aide, dans cette circonstance ; veuillez me répondre à ce sujet et dites-moi comment je dois me diriger.

« Le concours approche, et Gouraud devra bien m'apporter la solution du problème. Vous verrez que la diphthérite a marché rondement la semaine dernière ; j'ai corrigé six feuilles, et nous en sommes aujourd'hui à la page 240 ; espérons que pendant cette sainte semaine ils mettront autant d'activité. Vous avez en vérité bien fait de demander pardon, dans votre avant-propos, de l'excessive irrégularité du plan de votre ouvrage. Il me semble absolument nécessaire pour sauver les contradictions, les redites, de mettre en tête de l'épidémie de la Ferrière et de Chenusson ce titre : *deuxième ou troisième mémoire sur la diphthérite,* etc. Le mot ajouté fera voir clairement que la dernière partie a été faite postérieurement à la première, et l'on aura moins de droit d'exiger l'ensemble si nécessaire dans un ouvrage aussi court. Consultez votre sagesse, et épargnez un peu de peine à vos pauvres élèves chargés de la tâche difficile de démontrer, dans les journaux de médecine, que vous n'êtes pas du tout en contradiction avec vous-même et que vous êtes un chef-d'œuvre de méthode. Non seulement je voudrais que vous missiez un numéro à l'épidémie de la Ferrière et de Chenusson, mais je voudrais, ou plutôt désirerais que la date y en fût accolée; qu'ainsi on vît :

« *Troisième Mémoire sur,* etc., 1825.

« *Quatrième Mémoire sur,* etc., 1826.

« Je sais bien que tout cela va exciter votre hilarité ; mais je n'en persiste pas moins dans ma proposition.

« En lisant un de ces derniers paragraphes qui ont été imprimés, je voyais que vous proposiez d'introduire, par l'ouverture que vous pratiquez à la trachée, une tige de baleine flexible, pour repousser en haut et au-dessus de la glotte les concrétions peu adhérentes qui l'assiégeaient; pourquoi donc n'avez-vous pas tenté d'introduire dans la trachée et en bas, jusqu'à la bifurcation des bronches, une éponge légèrement imbibée d'acide hydrochlorique, surtout dans le cas où la fausse membrane n'était pas encore parvenue au delà de l'ouverture de la canule? et si dans le pharynx vous bornez si admirablement la phlegmasie à l'aide du traitement topique, pourquoi ne pas le tenter dans la trachée? Il me semble qu'un pareil moyen offrirait plus de chance de salut et, dans certaines circonstances, moins de danger que le calomélas. Il me semble que l'action topique de l'acide ne pourrait entraîner aucun inconvénient grave, surtout si l'on portait l'éponge après une inspiration. Je grille qu'il me tombe entre les pattes un lot de diphthéritiques; je vous réponds qu'ils seraient cautérisés, quand ils devraient l'être jusqu'au diaphragme; mais les bonnes aubaines (je suis un grand coquin) ne vous tombent qu'à Tours. Adieu, mon cher Maître, priez Jacquart de ne pas oublier ce qu'il m'a promis, et vous, de votre côté, n'oubliez pas Moreau.

« Je travaille toujours avec courage pour notre concours, et je compte toujours que vous serez à Paris du 15 au 20 de mai, pour soutenir votre pauvre et reconnaissant élève.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau.

« Mes amitiés bien sincères à Jacquart. »

Post-scriptum de Velpeau. — « Ma lettre était partie

quand j'ai reçu la vôtre, et j'en suis fâché, car vous répondez à plusieurs de mes questions. Si vous persistez à me laisser maître des indications anatomiques des lithographies, vous pouvez garder celle que vous avez ; mais j'attends votre réponse. Ce que vous me dites de M. Moreau me fait vraiment plaisir, d'autant mieux qu'à mon sens, le deuxième volume est mieux que le premier[1]. Les Anglais, les Allemands, les Brésiliens, les Belges, voire aussi les Portugais et les Suisses, ont paru fort contents de ce travail, et je viens de voir un article bien flatteur à ce sujet dans la gazette de Lyon ; mais ici j'ai des rivaux !... et je ne suis pas assez imbécile pour croire que je n'ai pas laissé de prise à la critique. Quant à vous, mon cher Maître, j'ambitionne vos louanges ; mais j'aime mieux vos conseils. Trousseau a raison, il me semble, relativement aux épidémies de la Ferrière et de Chenusson. Comment se fait-il que M. Ed. Gendron vient dire, dans l'un des journaux sous-broussistes, qu'il a guéri ses malades affectés du croup, à Chenusson, en leurs carifiant les amygdales ? Est-ce que vous ne seriez pas amis ? »

[1] Velpeau venait de publier le deuxième volume de son Anatomie chirurgicale : *Traité d'Anatomie chirurgicale ou Anatomie des régions considérée dans ses rapports avec la Chirurgie.* Deuxième et dernier volume. A Paris, chez Crevot. — T.

LETTRE CXXXIIIe

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 25 mars 1826.

« J'arrive de Loches et repars pour Azay, et cependant je ne veux pas remettre à répondre à vous et à Trousseau; vous aurez incessamment l'extrait que vous a promis Jacquart, ainsi que les deux ou trois observations, etc. etc. J'approuve très fort le troisième et le quatrième mémoire, ce qui n'enlèvera pas les défauts dont j'avais été frappé. J'ai dit une partie de mes motifs pour les laisser subsister. Les contradictions sont plus dans le fait que dans le dire, et ce n'est pas ma faute; mais j'aurais cru en commettre une bien grave si j'avais dissimulé que le traitement mercuriel, efficace l'été, devient mortel l'hiver. Pendant trois jours et trois nuits j'ai été préoccupé de l'idée de porter une éponge dans la trachée de Babet de Puységur. Mais cela est plus aisé à projeter qu'à exécuter; il est surtout difficile, à la profondeur où se trouve l'ouverture de la trachée, d'aller fourgonner avec une baleine munie d'une éponge. Je sais que l'absorption se fait dans les voies aériennes d'une manière fort active; je sais aussi que les effets du calomel sont fort à redouter. Vous noterez, s'il vous plaît, que je ne le sais positivement que depuis que ces malheureux de Chenusson ont été si déplorablement empoisonnés, au moment où ils allaient devoir leur résurrection à la trachéotomie. Mais

je sais aussi que sous une température plus favorable un grand nombre de malades avaient subi un traitement plus prolongé, sans qu'un seul m'eût laissé soupçonner la possibilité d'aussi redoutables effets que ceux observés sur mes chiens. Le temps est venu m'apporter les matériaux du troisième et du quatrième mémoire, et il a bien fallu faire amende honorable et ne pas déguiser la vérité! Passe pour les contradictions; quant aux redites, si vous en signalez quelques-unes qui ne soient que des répétitions des menus faits et des mêmes idées, vous êtes dûment autorisé à en faire justice.

« Ce M. E. Gendron est le frère de celui avec lequel je suis lié. Cador, d'heureuse mémoire, est aussi un grand scarificateur, et qui guérit toujours le croup à coups de lancette; mais c'est le croup adynamique du bon Albert de Bremen, croup qui se réduit à une sérosité spumeuse et diffluente dans la trachée; entendons-nous, ce n'est pas même celui-là qu'ils guérissent, mais des angines scarlatineuses, très douloureuses et très bénignes; car une centaine de scarlatineux de moins bonne composition se sont moqués des scarifications et sont allés de Vouvray, de la Ferrière, de Chenusson, de Châteaurenault, des Hermites, etc. etc., dans l'autre monde bien et dûment sanguisugés, scarifiés et phlébotomisés. Je sais, du reste, de ceux qui les ont tués, qu'il n'en est pas mort un seul; et je sais d'autant mieux à quoi m'en tenir que c'est dans les cimetières que je l'ai appris.

« Maintenant c'est en particulier à Trousseau que je m'adresse pour lui dire, en thèse générale, que l'affection méningo-céphalite est aux arachnoïdites, aux méningites, méninginites, cérébrites, etc. etc., ce qu'une fluxion de poitrine, une pleuro-péripneumonie est à la péricardite,

la pleurésie diaphragmatique, pariétale, la pneumonie, etc. etc.

« Je crains bien que le dogmatique Lallemand n'ait fait un tri dans Morgagni et dans les observations qu'il a pu recueillir, et que, sans altérer les faits, il n'ait choisi ceux qui convenaient à la symétrie de ses plans. Il sait très positivement comment et pourquoi chaque malade est mort, et sait surtout comment quelques sangsues eussent imprimé une autre direction à la maladie, et je suis en admiration devant son savoir. Après cela, sur un sujet que je n'ai point assez approfondi je me récuse. Quant à votre idée de spécificité, je ne doute point qu'elle n'ait un grand fond de vérité; et je suis convaincu que toutes les méningo-encéphalites, qui sont la suite et la conséquence d'une résolution purulente, ont un caractère commun, un caractère très grave. Ah! que je regrette que des recherches nécropsiques n'aient pas complété la curieuse observation de M. Lenoble! A une pleuro-péripneumonie tardivement enrayée par une application de sangsues succède une méningo-encéphalite, dont les funestes progrès sont excessivement rapides, et en même temps apparaissent au bout des doigts des tournioles remplies en dix ou douze heures d'une sérosité lactescente, dont l'horrible puanteur l'emportait sur celle des plus fétides macérations anatomiques. Les ramollissements partiels du cerveau, la méningo-encéphalite, dont vous avez recueilli à l'hôpital plusieurs observations, l'hydrencéphale, qui accompagne la fièvre léthargique de Torti, les inflammations traumatiques, me paraissent des affections *énormément* distinctes; peut-être ensuite n'y a-t-il pas plus de différence entre telles distinctions, dont on fait grand état, qu'entre le sixième et le quinzième jour

de la dothinentérie. Mon ami, les âges des maladies sont un point trop négligées de leur histoire; mais, je le répète, ces messieurs peuvent avoir raison, et si je puis être guéri de la dothinentérie, j'espère bien écouter plus attentivement leur dire, et même encore une fois celui de M. Lallemand, quoiqu'en vérité j'aie déjà lu ses lettres bien consciencieusement et à mesure qu'elles ont paru[1].

« Ce n'est pas l'acide hydrochlorique que je regrette de n'avoir pas porté dans la trachée, mais l'alun vanté par Arétée, par Carnevale[2], par tous les auteurs du XVIe siècle; mais l'alun, dont M. Pommier, de Sens, a narré de si merveilleux effets dans son histoire particulière d'une guérison de croup, mais l'alun, que je viens d'appliquer avec le plus prompt succès sur une amygdale recouverte d'une concrétion couenneuse très suspecte. Cependant, il faut le dire, ce n'était, ainsi que l'a prouvé l'éruption scarlatineuse qui a paru, rien de plus que le croup de MM. Cador et Gendron, cette paire de baudets auxquels vous pouvez, si bon vous semble, distribuer quelques coups de fouet ou donner une botte de chardons. J'étais avec Jacquart lorsque j'ai entendu braire le Cador, qui avait fendu les tonsillaires de ce pauvre enfant de la Ferrière qui devait être trachéotomisé. Et Cador convenait que l'ouverture des tonsillaires lui avait mieux réussi lorsqu'une éruption s'était montrée à la peau. En voilà trop sur ces misérables !

« Sans plaisanterie, votre expédient des dates me plaît beaucoup; il explique le décousu du travail et il en justifie l'incohérence. Reconnaissez donc que le titre de

[1] L'ouvrage de Lallemand avait paru sous forme de lettres. — T.

[2] Carnevale (J.-B.). — *De epidemico strangulatorio affectu.* Neapoli, 1620.

Recherches anatomiques et observations cliniques sur les inflammations spéciales du tissu muqueux, etc., était celui qui convenait le mieux à ce *forrage* de discussions et de faits pratiques; qu'il se trouve donc au moins sur un papier gris fauve qui serve au livre de couverture. »

LETTRE CXXXIVe

DE JACQUART A TROUSSEAU

« Tours, 5 avril 1826.

« Je devance la lettre qui vous sera remise par M. Gouraud, pour vous dire que M. Bretonneau ne peut revenir de son étonnement de ne point recevoir d'épreuves. Chaque courrier ramène l'expression de ses regrets, je dirai presque de son mécontentement; que lui dire? à quoi tient ce retard? auriez-vous renoncé à lui envoyer les dernières épreuves, et pourquoi n'avez-vous pas rempli les conditions du traité? Aviez-vous quelques motifs? expliquez-vous et surtout n'allez pas vous imaginer que M. Bretonneau consentira à se priver de corrections : il préférerait voir périr la diphthérite plutôt que de la lui voir arriver avec quelques phrases qui le choqueraient; répondez, je vous en prie, et qu'enfin nous soyons fixés sur un sujet qui deviendrait bientôt l'occasion de désagréments.

« Tout à vous, votre plus dévoué. »

LETTRE CXXXV^e

DE TROUSSEAU A BRETONNEAU

« 6 avril 1826.

« Je vous envoie, mon cher Maître, l'infâme ânerie de Gendron[1]; ce sont deux feuillets que j'ai détachés du journal complémentaire, et que vous me renverrez le plus tôt possible directement à Charenton. C'est écrit en style de cheval de carrosse, et en vérité un pareil animal mérite les étrières. Veuillez donc lire (si toutefois la chose est humainement possible) cet imprimé, et noter les mensonges de l'individu; vous m'enverriez cette petite note, et je ferais de son article une analyse courte, mais sévère, dans le prochain numéro des *Archives*.

« Ainsi donc je n'en sais pas davantage sur la méningocéphalite, puisque vous-même ne savez à quoi vous en tenir. Je bavarderai donc à la bonne venue, au risque de dire des sottises. Une chose me console, c'est que mes juges ne seront pas beaucoup plus savants que moi sur ce point, et que ce sera pour moi un titre à mériter leur indulgence.

« Adieu, mon cher Maître; je vous écris de Paris, où je suis obligé de me rendre pour les affaires de M. Lepelletier du Maine, qui veut concourir pour l'agrégation; je

[1] Le docteur Gendron, de Châteaurenault, avait publié une note dans laquelle il combattait les idées de Bretonneau et prétendait guérir lui-même les diphthéritiques par la scarification des amygdales. — T.

fais des démarches auprès des professeurs, afin d'obtenir l'autorisation de le faire inscrire sur les registres clos depuis un mois. Votre reconnaissant élève.

« Viendrez-vous m'assister dans mon enfantement? »

« *Post-scriptum* de Velpeau. — Vous voyez que Trousseau est en fureur contre ce pauvre Gendron, et qu'il est tout près de lui tomber sur le dos ; mais je pense qu'il vaut mieux le laisser mourir dans sa coque, et qu'en aucune manière il ne mérite les honneurs d'une analyse critique dans un journal. C'est un de ces misérables qui se pâment de joie dès qu'on daigne jeter par pitié un regard sur leurs sottises.

« La diphthérite marche ; je vois la vingt-deuxième feuille, et le tout ne s'élèvera guère au-dessus de trente. C'est demain qu'un de vos champions livre le combat. Vous ne m'avez pas compris si vous avez entendu que, pour moi, les boutons intestinaux étaient tout dans la dothinentérie. Je fais dire positivement à Delange que cette fièvre est le résultat d'une infection générale qui se fixe sur les glandules de Peyer, comme le virus varioleux se dépose sur les follicules cutanés. Au reste, n'oubliez pas que le mois de juin approche. Votre plus vieux élève. »

LETTRE CXXXVI[e]

DU MÊME

« Jeudi soir, 8 avril 1826.

« Je reçois à l'instant les 19[e], 20[e], 21[e] et 22[e] feuilles. Définitivement c'est bien le plus inconcevable salmis que jamais auteur ait imaginé. Page 286, vous commencez un article *Diphthérite sporadique*. Page 290, voilà que vous annoncez l'épidémie de la Ferrière sous le gros titre de *Diphthérite épidémique,* et, page 292, vous faites votre *Analyse chimique des concrétions,* pour reprendre page 295 la *Diphthérite sporadique* à la petite Babet. C'est par trop fort! et en vérité je ne connais pas de stratagème capable de pallier une si monstrueuse irrégularité. Quand le père Duméril disait que vous étiez un brouillon, il ne disait que la moitié de ce que vous méritiez; vous m'étonnez à chaque feuille davantage.

« Je crois indispensable de transposer l'analyse chimique à la page 290, et de clore ici le 2[e] mémoire par ces mots : *fin du 2[e] mémoire;* puis le reste est mis sous le titre général : *addition au 2[e] mémoire*. J'indique en note que l'ouvrage était chez l'imprimeur lorsque vous jugeâtes convenable de faire ces additions. Ce chapitre *Additions* contient l'annonce de l'épidémie de la Ferrière, sous la date *juin* 1825; l'histoire de Babet sous la date *juillet* 1825. Nous intitulerons l'épidémie de la Ferrière 3[e] *mémoire*, date *novembre* 1825. Et Chenusson 4[e] *mé-*

moire, mars 1826. Voilà tout ce dont mon industrie est capable, et il en faut prodigieusement. J'aurai soin de changer les transpositions sur la table analytique. Vous changerez, comme vous l'entendrez, le 6e jour de Babet, il est pour moi de toute impossibilité de le mettre en ordre. Vous la faites vomir à trois heures du matin, etc.; on a nécessairement mêlé deux jours ensemble.

« Hier, mon cher Maître, j'étudiais, dans mes cahiers d'observations recueillies à votre clinique, les maladies cérébrales dont les altérations pathologiques et les symptômes généraux sont parfaitement indiqués; mais elles sont incomplètes, car vous n'avez exploré ni la sensibilité, ni la myotilité, et je ne comprends guère comment, si cela a été fait, je ne l'aurais pas noté une seule fois. J'en suis désolé, car ces observations sont très belles; mais malheureusement ce sont des matériaux perdus pour les autres. Je relisais l'histoire de *Force Athanase,* qui eut un abcès enkysté et un ramollissement alentour, celle de *Britannicus,* des Enfants, qui avait une tumeur dans le cervelet; celle de *Gothon Fremondeau,* qui avait une hémorrhagie avec ramollissement. Celle d'*Adolphe Triot,* qui avait la voûte à trois piliers ramollie, et chez aucun d'eux ni la sensibilité, ni l'état convulsif, ni la résolution musculaire n'ont été notés; j'en suis plus chagrin que je ne saurais dire. Chez les dothinentériques mêmes, la sensibilité n'est pas explorée et la chose est bien importante pour les lecteurs, surtout quand on veut leur démontrer que la fièvre ataxo-adynamique n'est le plus souvent qu'une forme de la dothinentérite, et que par conséquent on doit discuter le diagnostic différentiel de chacune des formes de la fièvre ataxo-adynamique pour rendre au ventre ce qui appartient au ventre, à la tête ce qui appar-

tient à la tête, *au rachis* ce qui appartient *au rachis* (j'ai vu chez M. Récamier un ramollissement du rachis simuler parfaitement la méningite; je vous en ai parlé dans le temps), enfin aux liquides ce qui appartient aux liquides.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre reconnaissant élève.

« Mes amitiés bien sincères à Jacquart. Présentez mes respects à Mme Bretonneau. »

LETTRE CXXXVII^e^

DU MÊME

« Avril 1826.

« Je comptais, mon cher Maître, vous écrire par Jacquart; mais ma lettre est arrivée trop tard chez lui, et je profite d'une autre occasion que m'offre M. Hubert. Jacquart vous aura dit que l'épidémie de Chenusson était numérotée, que la table analytique y avait été ajoutée, que votre animal d'imprimeur nous avait promis d'activer la publication de cet ouvrage, et qu'il se mettait peu en mesure de tenir sa parole. Il nous a dit aussi combien nous étions stupéfaits, épouvantés, de votre manière de traiter les dysentériques et que Broussais avait un peu mordu sur notre esprit, de telle façon que, tout en enrageant contre lui, tout en voulant travailler à renverser sa statue, nous sommes embabouinés des terreurs qu'il nous imprime lorsque nous voulons avoir recours à quelque

substance tirée de la pharmacopée. Il faut, mon cher Maître, et pour autoriser nos clameurs, et pour rassurer nos esprits intimidés, et pour augmenter nos faibles munitions, autoriser Jacquart à m'adresser six observations de dysentériques purgés, et dûment purgés, et de pleurétiques ou péripneumoniques dûment kermétisés. De tout cela je ferai deux articles que je donnerai à Georget. Je n'entrerai dans aucune discussion ni sur l'étiologie, ni sur la spécificité; mais je m'attaquerai de front à Broussais, en opposant à ses théories, à ses propositions, quelques faits pratiques contre lesquels viendront échouer sa mauvaise humeur et sa mauvaise foi. M. Landré-Beauvais[1] est enchanté de la dothinentérie, il en témoignait l'autre jour sa satisfaction à Velpeau; mais la dothinentérie chiffonne un peu le caractère du père Laënnec. Il lui faut du kermès et des purgatifs, et ainsi il me verra avec joie concourir. Il espérera en moi un ennemi de plus contre l'hydre physiologique et me sera favorable autant que faire se pourra.

« Envoyez-moi donc par Henri Gouraud le kermès et les purgatifs; je veux en donner à Broussais une indigestion épouvantable. Il attend la diphthérite pour l'écraser de toutes ses foudres. Velpeau se tient prêt à riposter. La dothinentérie vous a déjà valu une sortie vigoureuse à la Clinique du Val-de-Grâce; voici le combat engagé, il faut soutenir la lutte. Prus[2], de son côté, le travaille pro-

[1] Landré-Beauvais, professeur de Clinique médicale à la Faculté, dont il fut le doyen de 1815 à 1830, époque à laquelle il fut destitué.

Né à Orléans en 1772, il mourut à Paris en 1840.

On lui doit un ouvrage estimé : *Traité des signes des maladies*. — T.

[2] Prus, médecin de la Salpêtrière, combattait avec chaleur les doctrines physiologiques. — T.

prement; Laënnec attise le feu, les peureux attendent l'issue du combat pour se déclarer, nous les déciderons en déployant l'étendard de la diphthérite et de la dothinentérie; ce sera pour Broussais la tête de Méduse. Vous verrez que Rostan lui porte des coups terribles, et d'autant plus terribles qu'il jouit parmi les élèves d'une grande considération[1]. Il faut enfin que nous rougissions d'avoir été si bêtes, et que nous lui ôtions la satisfaction de dire en mourant : *Medici, stultum pecus!* J'espère toujours en vous pour le mois de mai; ma leçon orale est véritablement celle qui m'embarrasse, et je compte sur vous pour me guider pendant les deux jours que l'on m'accorde pour la préparer. Je n'ai pas de faits et vous en êtes riche; je ne saurais concilier les théories anciennes avec les nouvelles, avec la pratique; je dépasserais peut-être les bornes des bienséances si je voulais déclarer la guerre à la physiologie, enfin je ferais des bêtises; et avec vous je ne dirai, je ne ferai que ce que je devrai faire.

« Je ne sais si je vous ai dit que nous avions eu une phlébite des sinus de la dure-mère. Il me semble vous en avoir parlé; si pourtant ma mémoire me trompait, je vous enverrais cette observation. Je vous donnerai aussi quelques histoires de démence avec paralysie générale et incom-

[1] Rostan était, en effet, un des maîtres les plus aimés et les plus respectés du temps. Médecin à l'hôpital de la Salpêtrière, il faisait, à l'époque où écrit Trousseau, des cours de médecine pratique où accourait la foule des élèves avides de l'entendre. En 1833, il fut élu au concours professeur de Clinique interne. Parmi ses concurrents était Trousseau lui-même, qui déjà aspirait à cette chaire de Clinique à laquelle il n'arriva qu'en 1852.

Rostan a publié de nombreux travaux. Les plus connus sont sa thèse de concours : *Jusqu'à quel point l'Anatomie pathologique peut-elle éclairer la Thérapeutique des maladies?* (1833) et son *Cours de Médecine clinique*. Il mourut en 1866. — T.

plète ; vous verrez quel singulier genre d'altération se rencontre dans le cerveau, et vous jugerez si Lallemand a donné des signes diagnostiques suffisants de ce qu'on appelle improprement arachnoïdite chronique.

« Adieu, mon cher Maître, travaillez à la dothinentérie, et tâchez d'en apporter la plus grande partie lorsque vous viendrez à Paris. Votre reconnaissant élève.

« Veuillez offrir l'hommage de mon respect à Mme Bretonneau. Mes amitiés bien sincères à Jacquart, que je regrette d'avoir trop peu vu, et trop tard connu. Il m'a entretenu de cet horrible attentat, qui a si vivement excité votre indignation. C'est un opprobre pour nous. »

LETTRE CXXXVIIIe

DE TROUSSEAU A BRETONNEAU ET A JACQUART

« Charenton, 16 avril 1826.

« Mon cher Maître,

« Nous n'avons plus à imprimer qu'une feuille et la table analytique ; il est donc nécessaire de savoir à quel titre positivement vous vous arrêtez.

« D'abord le titre de la première feuille, avec vos noms, titre, etc., puis le titre de la feuille du couvercle du livre. Puis le titre du dos. Puis enfin le titre de l'affiche. Je crois très important que le mot *Croup* figure en grosses

lettres sur le dos et sur l'affiche. Que sur le dos on ne voie pas par exemple que ces mots :

P. Bretonneau.

Traité
de la Diphthérite
ou
Croup épidémique.

« Sur la première feuille du livre vous indiquerez le titre général de vos travaux, et vous pourrez mettre : *Tome I*[er]. Mais, sur l'affiche, il me semble que l'on pourrait lire :

« *Recherches sur les inflammations spéciales du tissu muqueux, et en particulier sur la Diphthérite, angine maligne, ou Croup épidémique,* par Bretonneau, et vous garder d'indiquer que ce n'est qu'un premier tome.

« Vous aurez donc la bonté de nous répondre au plus tôt et de nous indiquer *positivement, textuellement, explicitement,* s'il est possible, tous les mots, titres et sous-titres que vous voulez.

« Ce n'est pas tout. Vous aurez cinquante exemplaires pour vous, dont il faut nécessairement régler la distribution. Combien vous en enverrons-nous à Tours? Combien par conséquent en garderons-nous? A quelles personnes en devons-nous donner? Pour secourir votre mémoire, j'essaierai de vous rappeler ceux que vous pourriez oublier : *MM. Laënnec,* qui vous cite de la manière la plus honorable dans la 2[e] édition de l'Auscultation, *Récamier, Husson, Guersant, Duméril,* et le malheureux *Savigny; MM. Esquirol, Orfila, Billard, Landré-Beauvais, Bacot de Roman,* puis trois de vos

très humbles élèves qui se recommandent à votre souvenir, sans compter les gens dont le nom ne me revient pas.

« Georget me charge de l'analyse de votre ouvrage dans les *Archives*. Velpeau soutiendra les discussions et calottera les agresseurs. Ce sera moins une analyse que je ferai qu'une courte monographie de deux ou trois feuilles, qui sera comme un extrait de votre livre ; par là je pourrais faire connaître pleinement vos idées, et citer quelques-unes des observations les plus intéressantes. Voici l'ordre que je suis : *Caractères anatomiques, Synonymie, Identité, Historique, Spécificité, Traitement.* Ce qui me fournira de petites occasions d'escarmoucher les broussailleurs.

« Pendant que je cause avec vous, il s'agite de drôles de questions à l'Université. Ne parlent-ils pas de reporter notre concours au mois de novembre prochain? M. Esquirol me disait aujourd'hui que cela sans doute aurait lieu[1]. J'en suis très fâché, je vous l'avoue; j'étais prêt à l'assaut, et s'il faut attendre six mois j'estimerai cette demi-année tout à fait perdue.

« S'instruire pour un concours ou s'instruire pour ses malades, ce n'est pas tout à fait la même chose. Si cette fâcheuse nouvelle se confirmait, il se pourrait bien que je fisse une équipée, et que j'allasse en automne passer deux mois avec vous, et suivre votre hôpital, pour m'y retremper avant ce concours.

[1] L'ajournement eut lieu, en effet, et le concours fut renvoyé au mois de novembre, le directeur général de la police ayant demandé un délai de trois mois pour donner les renseignements qui lui étaient demandés sur chaque candidat. — T.

« Adieu, mon cher Maître. Songez qu'il nous faut une réponse bien détaillée.

« Votre reconnaissant et affectionné élève.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau. »

« *Ceci pour Jacquart.*

« Il faut, mon cher Jacquart, que vous fassiez faire (si la chose est possible) une lettre détaillée à M. Bretonneau, dans laquelle il nous explique clairement tout ce que je lui demande. Il faut surtout qu'il nous ait promptement répondu pour ne point entraver la publication de l'ouvrage. Dites à M. Bretonneau que Moreau a vu M. Esquirol, et que sans doute il entrera chez nous avant peu. Je m'attendais que Moreau m'apporterait de la dysenterie; mais je me suis bien douté en n'en voyant pas que vous aviez été trop occupé ou à courir, ou à écrire avec M. Bretonneau.

« Envoyez-moi le plus tôt possible, par la poste, la cochonnerie de Gendron, qui en vérité mériterait bien que, sans le nommer (ce lui serait trop d'honneur), on le tançât dans l'épidémie de Chenusson.

« Adieu, je vous serre la main avec affection. Demandez à M. Bretonneau s'il veut que je lui envoie les trois volumes de la *Clinique médicale de M. Lherminier,* par Andral; le *Mémoire de Barry sur la circulation*[1]*;* Flourens[2], *sur le Système nerveux;* le *Ramollissement,* de Rostan. Quels ouvrages de physique veut-il?

[1] Barry (David). — *Recherches expérimentales sur les causes du mouvement du sang dans les veines.* Paris, 1825.

[2] Flourens. — *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés.* Paris, 1824, in-8°.

LETTRE CXXXIX[e]

DE TROUSSEAU

« 20 avril 1826.

« J'attends pour vous envoyer les ouvrages que vous me demandez le parachèvement de votre lente diphthérite. Il y a tantôt dix jours que Fournier ne m'a envoyé une épreuve. Espérons pourtant qu'il va mettre un peu de zèle, et qu'enfin cet enfant verra le jour après un si laborieux accouchement. Dans le même ballot je ferai mettre le nombre d'exemplaires que vous désirez et les livres dont vous m'avez parlé. J'y ajouterai, si vous voulez, le *Traité de Rochoux sur l'apoplexie*[1]. Ne vouliez-vous pas que l'on vous abonnât au *Journal de Magendie?* J'en voyais avant-hier le dernier numéro, c'est la pauvreté des pauvretés. Il ne cite pas une expérience physiologique, et se contente de rapporter quelques pages de pathologie qui sont dans les bulletins de la Société médicale d'émulation ou dans les autres journaux. C'est le sort que devait éprouver le journal d'un homme qui est seul pour travailler, et qui écarte volontiers des collaborateurs dont le talent ferait pâlir son étoile.

« Il vient de paraître aussi un *Traité des fièvres*, par Bouillaud[2]. Cet ouvrage, que j'analyse en ce moment,

[1] Rochoux. — *Recherches sur l'Apoplexie*. Paris, 1814, in-8°.

[2] Bouillaud. — *Traité clinique et expérimental des fièvres prétendues essentielles*. Paris, 1826.

n'est pas dépourvu d'intérêt ; et, quoique fait dans l'esprit de la nouvelle doctrine, il n'est pas aussi exclusif que l'*Examen*. Le grand malheur, c'est qu'il a voulu aussi, lui, traiter du typhus, de la peste, de la fièvre jaune, des intermittentes, et qu'il n'a jamais vu ces maladies. C'est ce même Bouillaud qui, la semaine dernière, était le concurrent de Velpeau pour une place à l'Académie de médecine, et qui l'a emporté ? Dans cette lutte, Velpeau n'a pas même balancé son adversaire[1]. C'est une chose incroyable combien ce pauvre garçon est déconsidéré à Paris. On le dit jésuite et dévot; il l'est comme vous et moi. On dit qu'il n'est opposé à Broussais que pour se faire des amis parmi les ennemis de la nouvelle doctrine. On calomnie son caractère, sa probité, etc.

« MM. Duméril et Guersant ne l'aiment ni ne l'estiment. N'est-ce pas bien cruel pour lui, qui est aussi honnête que qui que ce soit, de se voir ainsi déshonoré ou par l'envie ou par la haine?

« Ce même Bouillaud est un de mes plus redoutables compétiteurs au concours de l'agrégation.

« Adieu, mon cher Maître; j'espère dans trois mois vous aller faire une visite, et faire trêve un peu aux ennuis du sot délai que nous impose Monseigneur.

« Votre élève reconnaissant et affectionné.

« Veuillez offrir l'hommage de mon respect à Mme Bretonneau, et assurer Jacquart de mon amitié. Je me suis informé à l'Université de l'affaire de Jacquart. Aucune

[1] Séance de l'Académie du 25 avril 1826.
Il s'agissait d'une place de membre adjoint résident. Les candidats étaient: Huzard fils, Velpeau, Dupau, Bouillaud, Delaroque et Vassal.—T.

recommandation ne pourra lui faire obtenir d'inscription s'il n'est reçu bachelier. Je ne vois pas d'autre parti pour lui que de se faire d'abord recevoir officier de santé, puis de prendre le grade de bachelier, pour arriver plus tard au doctorat, et il est important qu'il se presse, parce que dans dix-huit mois peut-être il ne serait plus possible de recourir à ce moyen. Je crois donc important pour lui que vous l'engagiez à prendre provisoirement cette année le diplôme d'officier de santé, sauf à prendre plus tard celui de docteur. »

LETTRE CXL[e]

DU MÊME

« Jeudi, 20 avril 1826.

« Mon cher Maître, vous recevrez par la diligence un intestin de jeune fille maniaque. C'est le duodénum et la dernière portion de l'iléon. Les profanes l'ont indignement coupassée, de manière que, voulant la faire graver, j'ai vu qu'en vérité vous n'en pourriez tirer aucun parti pour votre ouvrage. Cette jeune fille est morte dans un accès hystérique, après avoir beaucoup vomi. Le développement considérable des cryptes m'a paru assez remarquable pour piquer votre curiosité, et je regrette bien de vous envoyer ces intestins dans un si mauvais état.

« Vous noterez que les ganglions lymphatiques du

mésentère étaient manifestement tuméfiés. Ce n'est pas à coup sûr une dothinentérie; mais ces cryptes ne me semblent pas dans l'état ordinaire. Vous jugerez. Ce que je craignais tant est confirmé, notre concours est ajourné au mois de décembre. Je vous avoue que j'en suis vivement contrarié; me voilà encore obligé pendant huit mois de m'occuper d'insipidités qui ne m'emplissent la tête que de vent. Je reprends lundi la clinique d'Alfort, et je vais m'occuper avec M. Dupuy d'expériences sur les chevaux pendant tout l'été.

« Je vous ai dit, je crois, quelles expériences j'avais projetées : injecter du pus pendant plusieurs jours dans les veines d'un chien ou d'un cheval, y porter du pus louable, ichoreux, de la sanie gangreneuse, de l'eau, du sérum, des médicaments, et voir quelle influence auront ces injections sur les phlegmasies que je solliciterai dans la plèvre, dans le péritoine, etc. Je pense que ces expériences auront une grande utilité pratique si elles amènent les résultats que vous et moi nous présumons.

« Leuret, qui vous a envoyé sa paperasse sur les villosités, vient d'achever sa thèse sur les maladies du sang; on la dit extrêmement curieuse, et je vous l'enverrai aussitôt qu'elle sera imprimée. Elle est le résultat de l'injection, dans les veines du cheval, de matières charbonneuses; cette production vous fera plaisir. Ce Leuret est un mauvais coucheur, un très mauvais pathologiste, mais un très bon et très consciencieux expérimentateur[1]. Notre premier interne en médecine fait imprimer actuellement un ouvrage sur la paralysie générale

[1] Cette thèse de Leuret était un essai sur l'altération du sang. Th. de Paris 1826. — T.

des aliénés, dont il a dessein de vous envoyer un exemplaire.

« Cet ouvrage est une excellente monographie, mais une véritable *sepulchretum*, puisque, de son aveu et de celui de tous les auteurs qui se sont occupés de l'aliénation mentale, la maladie est absolument au-dessus des ressources de l'art. Les histoires de maladies sont rapportées avec détail, et les conclusions déduites avec beaucoup de jugement.

« Je reçois en ce moment la feuille qui contient l'histoire de Rameau; ainsi nous avons à espérer encore au moins une feuille. J'irai chez votre libraire, je vous enverrai les livres que vous désirez, et je tâcherai d'arranger les soixante exemplaires, si la chose est possible. Je crains bien que vous ne soyez obligé d'en acheter dix au moins pour faire vos libéralités. Ne ferez-vous pas lithographier la canule et l'écouvillon? ce ne serait pas mal; si tel était votre dessein, il faudrait sur-le-champ en écrire à Velpeau.

« Les deux premières planches étaient parfaites, la troisième est mauvaise. Je trouve ces veines thyroïdiennes monstrueuses; la circonscription du col n'est pas assez bien établie; je ne sais ce que vous en avez dit.

« Je consens de grand cœur à laisser Gendron et son infâme bêtise dans le journal qui a été assez sot pour l'imprimer; mais, pour l'amour de Dieu, renvoyez-moi son écrit. Georget me le demande chaque jour. C'est Jacquart que j'en charge.

« Voici la liste des personnes à qui vous donnerez des livres :

« MM. Récamier, Husson, Orfila, Duméril, Guersant, Savigny, Laënnec, Valentin (quel est celui-là?), Prus,

Hubert de Genève (je m'informerai s'il vit), Rostan, Magendie, Chaptal.

« Est-ce tout? Et pour qui les exemplaires satinés?

« MM. Landré-Beauvais, Esquirol, Billard, Cloquet aîné, Cloquet jeune, Boullon. (Le mettrons-nous à la poste?)

« S'il vous vient d'autres noms, faites-les-moi connaître.

« Adieu, mon cher Maître. Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre affectionné et reconnaissant élève.

« Veuillez présenter mes respects à ces dames, et mes amitiés à Jacquart. Renvoyez-moi mon Gendron. »

LETTRE CXLI^e

DE GOURAUD[1]

« Paris, 6 mai 1826.

« Mon cher Maître,

« Votre bonté, toute grande qu'elle est, ira-t-elle jusqu'à m'excuser d'être resté un mois sans vous écrire? Je n'ose pas dire que je n'ai pas eu le temps de remplir cette

[1] Henri Gouraud, né le 4 avril 1807, était le fils de Vincent-Olivier Gouraud, qui, après avoir été chirurgien militaire sous la république, exerça de 1804 à 1822 les fonctions de chirurgien en chef de l'hospice de

douce obligation. Ne serait-ce qu'en le prenant sur son sommeil, on peut toujours trouver un quart d'heure pour s'entretenir avec les personnes qu'on aime. J'aime mieux avouer que le bruit qui m'a assailli, que le spectacle qui a frappé mes regards à mon entrée dans la capitale, m'a trop distrait du soin de vous exprimer ma reconnaissance pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Croyez que cette reconnaissance, je la conserverai toute la vie, comme toute la vie je me féliciterai d'avoir reçu de vous les premières leçons. J'aime mieux vous prouver que j'ai profité de vos leçons que de vous dire en belles phrases, insignifiantes au fond, combien je les ai trouvées excellentes. Aussi, je prends tous les jours des observations dont je ne tarderai pas à vous communiquer quelques-unes, dès qu'elles formeront un ensemble.

« Je n'ose pas me flatter que vous veuilliez me répondre, parce que je sais combien votre temps est précieux. Si pourtant vous aviez tous les mois ou tous les trois mois cinq minutes à perdre, et que vous voulussiez me les consacrer, les montagnes descendraient dans les vallées, la Loire arrêterait son cours, vous-même seriez devenu

Tours. Après avoir fait de brillantes études au collège Henri IV, à Paris, Henri Gouraud entra à titre bénévole dans le service de Bretonneau, où son jeune camarade, Armand Trousseau, avait déjà fait ses premières armes. Il fut un des élèves les plus assidus et les plus distingués du maître, qui lui portait un affectueux intérêt. Reçu docteur en médecine en 1832 et professeur agrégé de la Faculté de Paris en 1835, Henri Gouraud se livra avec succès à la critique et à la polémique médicales en défendant vaillamment et avec un talent incontesté les doctrines spiritualistes. Il mourut en 1874, à l'âge de soixante-sept ans, laissant la réputation d'un clinicien consommé et le souvenir d'un praticien doué d'une grande élévation morale. Son fils, le docteur Gouraud, le sympathique chef de service de l'hôpital Cochin, continue aujourd'hui les traditions d'honneur et de science de cette famille de médecins. — T.

physiologiste, avant que ma reconnaissance pour vous fût épuisée.

« Je ne puis m'empêcher de vous l'avouer, je n'ai point encore suivi de clinique médicale depuis que je suis à Paris, parce qu'à Paris, comme vous le savez, il faut être chirurgien, parce qu'à Paris il y a d'excellents chirurgiens et point ou presque point de médecins. Il faut de la chirurgie pour l'externat, de la chirurgie pour l'internat, et si l'on n'a pas été interne dans un hôpital, on n'est rien. Mon intention est de me faire recevoir interne; là je suivrai les malades de près, j'exercerai jusqu'à un certain point sous ma responsabilité personnelle.

« Je ferai les autopsies, et avec cette exactitude minutieuse que vous nous avez appris à y mettre; là je m'attacherai au chef, là enfin je m'instruirai à fond. Voilà où je voudrais parvenir, et plus tôt que plus tard, parce que tant qu'on n'est pas sur le champ de bataille, on n'est pas soldat.

« Ce qui me désole, c'est que les protections sont presque tout pour l'admission à ces places. On a, dit-on, égard à l'âge, au nombre d'années d'études, de telle sorte qu'un bon travailleur ne peut jamais compter sur l'avantage que lui donne son mérite.

« J'irai toutefois en avant, qui sait! *Audaces fortuna juvat, timidosque repellit.*

« Mon intention est de prendre dans quelque temps une clinique médicale pour varier, et pour puiser un peu à toutes les sources.

« Telle est cependant l'union de la chirurgie et de la médecine, que même avant ce temps je me permettrai de vous envoyer quelques observations que j'aurai recueillies. En cherchant de côté et d'autre, je suis parvenu à

disséquer tant que je veux, privilège dont seul peut-être je jouis.

« J'ai introduit avec moi H. Bass et H. Parmentier. Nous faisons de l'anatomie comme des perdus, et nous nous sommes mis sur le pied d'ouvrir les trois cavités de tous nos cadavres. Rédaction exacte de chaque autopsie, bien entendu. J'ai été à même, hier, de très bien apprécier les ulcérations d'un phthisique, dont (*mirabile visu*) le côlon avait adhéré à la vésicule du fiel. Il y avait eu perforation par suite de l'adhérence, avec épanchement de matière fécale dans la vésicule extraordinairement dilatée, et corrosion du parenchyme du foie. J'espère qu'en suivant cette méthode j'aurai en peu de temps une assez belle collection d'altérations pathologiques.

« J'ai vu et je vois tous les jours Velpeau, dont je suis les cours. Je n'ai vu Trousseau qu'une fois, parce qu'il est tout entier à son affaire.

« Son concours sera pour moi d'un grand intérêt.

« Je le suivrai avec la plus grande attention, et tout cela sera encore dans mes cahiers, parce qu'au bout du compte le seul moyen de profiter est d'écrire, d'écrire et d'écrire encore ce qu'on voit et ce qu'on voit faire.

« Je m'arrête. Je passerais la journée à causer avec vous. Il faut bien que vous me pardonniez, mon cher Maître, de vous initier à tous mes projets. Je vous fais part de mes inquiétudes, de mes espérances et de toutes les idées qui me passent par la tête. Pourquoi m'avoir habitué à cette confiance que j'ai en vous, et dont je ne peux plus me défaire? Je ne sais si vous vous en repentez; mais ce que je sais, c'est que j'en profite.

« Offrez, je vous prie, l'hommage de mon respect à Mme Bretonneau.

« Mes *baise-mains* à Jacquart.

« Je vous embrasse de bon cœur. Votre affectionné élève. »

LETTRE CXLII^e

DE TROUSSEAU

« Maison-Royale, le 8 mai 1826.

« Lisez-vous, mon cher Maître, les articles du *Journal des Débats* sur le magnétisme animal. Il en a déjà paru deux qui sont la chose du monde la plus plaisante. Le père de Babet[1] y est un peu persiflé, et chacun, prophètes et croyants, a reçu son paquet. Le dernier article est d'hier ; je vous les recommande. J'ai vu hier votre libraire. Toute la diphthérite est imprimée ; elle sera sans doute en vente au commencement de la semaine prochaine. Les planches sont bien. Crévot en fera colorier une trentaine. Il est convenu avec lui qu'il vous donnera

[1] Il s'agit du comte Philippe de Puységur, père de Mlle Élisabeth de Puységur, aujourd'hui comtesse de Billy, qui fut la première opérée de Bretonneau par la trachéotomie, et dont Trousseau rapporte si éloquemment l'histoire dans sa *Clinique de l'Hôtel-Dieu.* Bretonneau et Trousseau l'appellent familièrement Babet.

M. de Puységur était le fils du comte Anne de Puységur qui partagea la passion de son père, le marquis de Puységur, pour le magnétisme animal, auquel ils avaient été tous deux initiés aux fameux cours, à cent louis le cachet, que faisait Mesmer en 1782. — T.

cinq exemplaires coloriés, bien que cela n'entre pas dans vos marchés. Dites-moi donc combien vous voulez d'exemplaires en tout ; dites-nous si vos cinq enluminures vous sont de toute nécessité, et s'il n'y en aura pas une pour Moïse, une autre pour Élie, et trois pour vous. Je ferai faire un ballot de vos exemplaires, de quelques thèses remarquables que l'on m'a données, des livres nouveaux qui me sembleront mériter le plus d'intérêt, et Crévot mettra le tout à la diligence. J'attends votre réponse à la fin de la semaine. Landini a soutenu sa thèse sur la dothinentérie : c'est mauvais ; je vous l'enverrai.

« J'ai commencé une expérience à Alfort. Pauvres chevaux! ils sont plus faciles à expérimenter que l'animal le plus faible et le plus doux. M. Dupuy me *donnera* une dizaine de chevaux, moyennant qu'il sera de moitié dans le travail que je publierai. Vous savez quel est le but de mes expériences : *constater l'influence d'une altération du sang sur la production des phlegmasies, ou sur des phlegmasies déjà existantes.* Ma première expérience est curieuse et vous n'en lirez peut-être pas le détail sans quelque intérêt :

« Cheval de huit ans, vigoureux, bien portant, mais poussif (poumons un peu emphysémateux). Pus pris dans une tumeur tuberculeuse d'une vache sacrifiée pour les travaux anatomiques.

« *Nota.* — Le pus était sans odeur, bien visqueux. Je le délayai dans un peu d'eau, je le passai au tamis et le mis dans un flacon bien bouché.

« Le 2 mai, à huit heures du matin, j'ouvris la veine jugulaire avec la flamme. Je tirai huit onces de sang fortement coloré qui se coagula rapidement et se couvrit d'une couenne phlogistique, dont le volume égalait le

quart de la masse totale. Puis, par l'ouverture de la veine, j'injectai une once deux gros du liquide que je conservais.

« Immédiatement après l'injection, l'animal ne témoigna aucune souffrance; mais le pouls s'accéléra. Deux minutes après, il fienta et expulsa un grand nombre de vents. Cinq minutes après, la respiration devenait plus prompte et s'exécutait avec une grande dépense de force musculaire. L'animal parut triste, chancela sur le train de derrière ; ses muscles étaient agités d'un mouvement oscillatoire, d'un tremblement fort manifeste, le pouls était fort et fréquent, la toux revenait plus souvent. Bâillements fréquents. Cet état persista jusqu'à onze heures. L'animal refusait la paille qu'on lui présentait, mais il mangeait son avoine; il but avec avidité. Après cette heure, les symptômes généraux se modérèrent un peu, et à une heure après-midi notre cheval était revenu à son état naturel. *Il n'y eut point de déjection diarrhéique.*

« Le 3 mai, à sept heures du matin, la face interne des paupières est pleine de larmes, la sécrétion du mucus nasal plus marquée, la salivation notablement plus abondante; le pouls était revenu à l'état normal, l'état général était bon. Je tirai huit onces cinq gros de sang : sérum, une once cinq gros ; couenne, trois onces et demie ; cruor, trois onces et demie. J'injectai par l'ouverture de la veine deux onces de même liquide, et je m'assurai que mon injection n'avait pas pénétré dans le tissu cellulaire.

« *Immédiatement* après l'injection, l'animal s'agita, parut inquiet et souffrant ; il fienta et eut des coliques, expulsa une grande quantité de vents; on entendit des borborygmes. La respiration s'accéléra sur-le-champ (vingt insp.). Le pouls battait soixante fois. Cinq minutes après,

tous les muscles de la vie de relation parurent agités de mouvements oscillatoires (c'était une espèce d'ondulation, de tremblement). Le diaphragme lui-même se contractait par saccades. L'animal bâillait, étendait ses membres postérieurs (pandiculation), chancelait en marchant. La toux était plus fréquente. Pendant quelque temps encore il rendit beaucoup de vents ; la membrane muqueuse du rectum paraissait plus rouge. Vers onze heures du matin, les symptômes généraux commencèrent à s'amender, mais le bas de l'encolure devint douloureux ; sur les deux heures après-midi, il se développa une tumeur de la grosseur d'un œuf. Le soir, cette tumeur acquit le double de volume; la douleur était très vive. L'animal est triste, refuse de manger la paille, mange encore avidement son avoine, boit abondamment. Il est remarquable que la tumeur se développa cinq pouces environ au-dessous des points attaqués par le phlébotome, là précisément où portait le collier, où il existe probablement une phlegmasie chronique du tissu cellulaire chez tous les chevaux de trait.

« Le 4, au matin, nous ne fîmes plus d'injection, nous saignâmes de dix onces : sérum, deux onces cinq gros ; fibrine, trois onces un gros ; cruor, quatre onces deux gros.

« Notez que dans la première saignée il n'y eut pas de sérum, peu de couenne, beaucoup de cruor ; dans la seconde, un peu de sérum, beaucoup de couenne, peu de cruor ; dans la troisième, beaucoup de sérum, moins de couenne, quantité relativement égale de cruor. Or la veine, dans les trois cas, a été assez largement ouverte pour nous donner notre sang en moins de quarante secondes. Le sang fut recueilli dans le même vase

(c'était un grand verre à patte), et la quantité de sang tirée dans la première saignée n'a pas plus influé sur la nature de la deuxième que les deux premières sur la troisième ; car vingt-six onces de sang pour un cheval ne sont pas, comparativement, plus que quatre onces pour un homme.

« L'animal était triste, sans appétit ; il avait refusé toute nourriture, excepté de l'avoine ; il avait bu avidement. La tumeur de l'encolure a presque la grosseur de la tête d'un enfant ; on sent une fluctuation très manifeste dans quelques points. *Vous verrez combien cette sensation était trompeuse.* Le pouls bat quarante-cinq, la respiration est peu accélérée.

« Le 5 mai, à huit heures du matin, la tumeur, qui est douloureuse, circonscrit comme un collier le bas de l'encolure, et a une longueur d'environ dix-huit pouces, sur cinq pouces de largeur. Elle est dure, résistante, et présente seulement quelques points de fluctuation obscure. Au-dessus du tissu cellulaire inter-maxillaire, les ganglions de la ganache semblent tuméfiés ; les symptômes généraux sont les mêmes que ceux notés hier. A deux heures après-midi, la tumeur se propageait à toute la partie antérieure de l'encolure et à la ganache. Au point où je sentais la fluctuation, je pratiquai une incision large et profonde ; il n'en sortit qu'un gros environ de sérosité rougeâtre. Tous les vétérinaires appelaient cette tumeur *le charbon.* L'animal est triste, chancèle, porte la tête basse. La tuméfaction nous empêcha d'explorer le pouls, ni à la faciale, ni à la temporale. La respiration était un peu embarrassée ; le reste de la journée, les symptômes généraux et locaux prirent de l'accroissement. L'animal, de triste qu'il était, devint de plus en

plus agité. Rien de particulier du côté des selles ni des urines.

« Le 6, au matin, la tumeur a une étendue considérable ; elle arrive jusqu'à la partie antérieure de l'abdomen, remonte jusqu'à l'épaule de chaque côté et occupe toute la région antérieure de l'encolure jusqu'à la lèvre inférieure ; on sent de la crépitation dans le tissu cellulaire qui recouvre l'épaule gauche, au-dessous du garrot. Le cheval s'agite, se balance, se porte de côté et d'autre, se couche, se relève, alternativement. La tête est pendante, la respiration plus fréquente ne semble pas gênée.

« On tua l'animal; l'ouverture fut faite immédiatement.

« Les organes encéphalo-rachidiens ne furent pas examinés. La tumeur s'étendait depuis la lèvre inférieure jusqu'à l'extrémité postérieure du sternum, c'est-à-dire l'espace de quatre pieds, d'avant en arrière; sur les côtés, elle occupait l'espace que j'ai indiqué plus haut. Autour de l'encolure, le tissu cellulaire, infiltré à l'intérieur par une sérosité jaunâtre, qui lui donnait l'aspect d'une gelée tremblotante, devenait plus dense lorsqu'on l'examinait plus profondément ; alors il criait sous le scalpel, était consistant, et avait à peu près l'aspect et la densité d'une masse tuberculeuse infiltrée. La surface des incisions semblait marbrée par une lymphe coagulée, blanche et jaunâtre, et par des ecchymoses. Le tissu cellulaire avait cet aspect dans l'étendue d'un pied en tous sens ; plus loin ce n'était plus qu'une sérosité jaunâtre qui infiltrait le tissu cellulaire, et pénétrait entre les masses musculaires du col et jusqu'à la racine des bronches. Il s'exhalait de cette tumeur une odeur fort désagréable à laquelle je ne connais pas d'analogue ; le tissu cellulaire laissait échap-

per, avec la sérosité, une grande quantité de gaz fétide.

« Les muscles de l'encolure (le sterno-mastoïdien, en particulier), noircis et charbonnés, selon l'expression des vétérinaires, semblaient comme *grillés ;* leur consistance et leur volume étaient augmentés, sans que la force de cohésion fût en rien diminuée. En examinant de près, on pouvait se convaincre que la marbrure noirâtre qui se dessinait sur le fond rouge des muscles était due à des ecchymoses de la fibre elle-même. Je vous ferai observer que j'emploie le mot ecchymose à défaut d'un terme plus précis. En effet, on ne voyait pas de sang épanché dans l'intervalle des fibrilles musculaires écartées ; mais ces fibres elles-mêmes étaient teintes en rouge noirâtre ou même en noir, de manière, je le répète, à former des sortes de marbrures.

« Je noterai, comme chose digne de remarque, que les muscles du tronc et des membres palpitaient encore longtemps après la mort de l'animal, et que tous ceux qui se trouvaient envahis par la tumeur n'étaient sensibles à aucune irritation, et restaient aussi immobiles que ceux d'un cadavre refroidi.

« Cœur sans ramollissement; ses parois internes ne sont nullement ecchymosées. Les gros vaisseaux ne nous offrent ni rougeur ni altération quelconque ; les poumons présentent à leur sommet quelques dilatations emphysémateuses ; du reste, leur parenchyme est parfaitement sain. Je n'ai pas songé à examiner si les bronches étaient dilatées. L'estomac contient avec les aliments une vingtaine de larves ; la portion pylorique de ce viscère est d'un rose tendre, qui devient très vif après quelques moments d'exposition à l'air. La membrane villeuse intestinale est partout d'une grande pâleur, sans tumé-

faction, sans ramollissement. Les glandes de Peyer, examinées avec soin, ne nous offrent aucune altération appréciable. Ces organes singuliers, peu nombreux à la fin et au commencement de l'iléon, le sont beaucoup plus vers la partie moyenne de l'intestin grêle. Cette disposition anatomique, constante chez le cheval, et variable sans doute selon les classes de mammifères, se rattache peut-être à quelques circonstances relatives à la digestion, circonstances qui pourraient éclairer sur leurs fonctions.

« La rate, le foie, sont dans l'état le plus sain. Sous la capsule propre du rein droit, je trouvai quelques ecchymoses; le parenchyme de la glande est du reste parfaitement exempt d'altérations. La vessie contient un peu d'urine muqueuse. J'ai oublié d'examiner la bile ; le sang contenu dans la veine cave postérieure forme un caillot noirâtre, fort épais et fort consistant.

« Voilà, mon cher Maître, le bulletin de ma première campagne ; je ne sais si vous m'y aurez suivi avec intérêt, et si vous aurez trouvé un dédommagement à la perte de temps que je vous ai fait faire ; mais, bien que ce fait isolé ne mène à rien, il servira de terme de comparaison entre d'autres que je vais suivre avec zèle. Je vous tiendrai au courant de mes exploits jusqu'à ce que vous criiez merci. Le résultat obtenu est peu d'accord avec ceux de Magendie; il est peu d'accord avec ceux de Leuret, ou plutôt avec les conclusions qu'il a tirées. Il a pensé que les substances putrides pouvaient seules produire de pareilles tumeurs, et vous voyez bien qu'il a trop étendu sa conclusion. Toutefois, j'en reviens à mon pus, et, pour en avoir une honorable et notable quantité, j'ai introduit un morceau d'ipécacuanha sous la peau d'un cheval qui, je l'espère, deviendra une source abondante

où je puiserai maintes et maintes seringuées. Alors, mon cher Maître, vivent les fluides, et puissent leurs flots ne pas se briser au pied de la colonne du solidiste Broussais ! J'espère que voilà du pathos qui vaut bien celui du bon marquis d'Azincourt.

« Adieu, mon cher Maître ; je vous embrasse de tout mon cœur. Votre reconnaissant élève.

« Faut-il vous envoyer la dysenterie de Zimmermann ?

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau et à Mme Leclerc, et mes amitiés à M. Jacquart. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de ma petite cousine. »

LETTRE CXLIII^{e}

DE VELPEAU

« Paris, le 13 mai 1826.

« Sans doute, mon cher Maître, qu'à votre tour vous nous traitez de paresseux ; et vraiment je conçois que vous puissiez, avec quelque apparence de raison, pester contre nous. En mon particulier, je dois vous avouer que, sans une bévue que j'ai commise, nous aurions tout terminé cette semaine. En donnant votre traduction de Ghisi et de Bard, n'avais-je pas laissé de côté les extraits de vos bons vieux Latins et de Rosen? C'est hier que je m'en suis aperçu, et comme la table des matières était imprimée, il faut maintenant recomposer quatre ou cinq

feuilles. Ensuite, il faut aussi que je vous avertisse de quelques fautes irréparables, qui doivent également m'être renvoyées ; attendu qu'elles me seront probablement passées *incognito* sous les yeux, lorsque j'ai donné le bon à tirer. Par exemple, j'ai reconnu ce matin, en lisant les bonnes feuilles, que les numéros de plusieurs observations avaient été intervertis ; qu'il en était de même de certains paragraphes, et que quelques mots, par-ci par-là, manquaient, étaient de trop, ou se trouvaient à la place les uns des autres. Néanmoins, je vous préviens qu'ici les choses sont mises au pire, afin d'exciter tout de suite votre colère. Je ne vous ai point fait passer la troisième planche, parce que tout ce que vous auriez pu dire et faire n'aurait servi qu'à nous retarder sans les rendre meilleures ; Trousseau ne la trouve pas merveilleuse, et moi j'en suis assez content sans la croire parfaite. Vous aurez dix exemplaires satinés et coloriés, j'espère ; je ne sais à quelles personnes vous avez l'*intention de donner l'angine maligne et le croup, à Paris ;* mais je désire, moi, être chargé de remettre en personne les exemplaires que vous destinez à MM. Chaptal, Alibert et Double, s'il leur en revient, ainsi qu'à quelques autres, si le grand Omar ne trouve pas qu'il y ait de son intérêt de le faire lui-même.

« A propos, vous savez que leur concours est remis au mois de novembre [1] ; ce contre-temps vous empêchera-t-il de venir à Paris, et la dothinentérie ne court-elle

[1] Le concours avait été renvoyé à trois mois, parce que le directeur général de la police ne put donner sur les candidats les renseignements nécessaires.

(Arrêté du conseil royal de l'Instruction publique du 12 avril 1823, art. 11.) — T.

pas le risque de passer encore un hiver à Tours ? Que vous veniez ou que vous ne veniez pas, j'aurai le plaisir d'aller vous embrasser au mois d'août prochain, et vous pouvez compter que je vous houspillerai, de manière à mettre votre patience à bout, si votre travail n'est pas terminé.

« Il n'est pas nécessaire, je pense, de vous envoyer les épreuves de la table analytique, de la table des chapitres, ni de l'explication des planches.

« J'ai la presque certitude d'avoir guéri une péritonite puerpérale aiguë, portée à son plus haut degré, à l'aide de frictions mercurielles, et en employant jusqu'à dix gros d'onguent napolitain en vingt heures. Que je voudrais qu'il m'en tombât d'autres sous la main ! Si vous en rencontrez, tentez donc ce moyen, que je n'ose encore appeler héroïque.

« Votre disciple pour toujours.

« Bien entendu que vous ayez la bonté de me rappeler de temps en temps au souvenir de M[me] Bretonneau, ainsi qu'à M. Mignot.

« Je souhaite le bonjour à votre secrétaire intime, M. Jacquart. »

LETTRE CXLIV^e

DE TROUSSEAU

« Samedi soir, ce 20 mai 1826.

« Vos rougeurs intestinales vous tiennent bien à cœur, mon cher Maître, et. Dieu merci, vous aurez assez tué de chiens pour démontrer que l'on doit faire peu de cas des rougeurs du tube digestif ; mais prenez garde qu'on ne vous objecte que vous concluez des chiens à l'homme, et cette objection sera très fondée. En vérité, il s'en faut beaucoup qu'il en soit chez l'homme de même que chez le chien ; notre intestin ne se comporte pas du tout de la même manière après la mort. D'abord, les rougeurs du tube digestif du chien, bien que réellement cadavériques, n'occupent pas spécialement les anses déclives et ne sont jamais, comme chez nous, le résultat de la confusion d'arborisations vasculaires distinctes. En vérité, pour l'acquit de votre conscience, il vous faudrait immoler trois ou quatre chevaux et voir sur ces vastes intestins les curieux effets de l'hypostase. J'aurais fait ce travail sur le cheval et sur le porc, s'il était possible de faire faire à M. Dupuy une expérience qui demande du temps, de la patience et du détail ; et d'ailleurs, bien autre est la coloration des intestins d'un animal que la mort surprend, ou de celui qu'une longue maladie a consumé. Il est si vrai, et j'ai pu m'en convaincre, ici où nous avons beaucoup de morts subites, il est si vrai, dis-je, que les

anses les plus déclives de l'intestin sont à peine roses la plupart du temps ; et cela s'explique, du reste. Il y a donc beaucoup de choses à considérer dans l'histoire des déclivités : d'abord le genre de l'animal, la soudaineté de la mort, le lieu, l'espèce, la conséquence des maladies, etc.; c'est un champ superbe ouvert à l'anatomie pathologique, et celui qui aurait le courage de le défricher aurait fait quelque chose d'utile et élevé un monument à la science.

« C'est la mort, ici, pour se procurer du pus. Prendre du pus d'homme pour injecter sur un cheval, ce n'est pas mon fait ; et d'ailleurs, où trouver une mine de pus assez riche? Les sétons de mes chevaux me donnent peu de pus et une matière d'ailleurs altérée par le contact de l'air et partant putride, et puis tellement visqueuse, qu'elle ne pourrait que causer des accidents graves si je l'injectais sans la délayer et la tamiser. J'ai mis sous la peau de mes animaux un petit sachet rempli d'émétique ; je détermine des engorgements diaboliques, mon pus s'infiltre dans le tissu cellulaire, se résorbe peu à peu, et je ne puis avoir de foyer. Je mets de l'ellébore, j'ai un petit abcès ; de même avec de l'ipécacuanha. Je suis aux champs. Le père Dupuy, que tout ennuie lorsque ça ne va pas vite, m'expérimente mes pauvres victimes pour prendre patience, et adieu le pus et la suppuration. Enfin j'ai un cheval qu'on me donne en toute propriété ; je vais lui mettre dans une fesse un morceau de buffle, fermer la plaie par-dessus, et, s'il ne suppure pas, j'aurai du malheur. Le directeur, car il y a de ces vermines partout[1],

[1] Girard (Jean), né en 1770, mort en 1852.
Successivement préparateur, gardien des collections, professeur en chef et directeur de l'école d'Alfort. On a, en effet, de lui des ouvrages

le directeur d'Alfort crie comme un paon ; il nous dénonce au ministre de l'intérieur comme occasionnant d'effroyables dépenses à l'école ; nous nous en f..., et je lui jure, sur sa mauvaise humeur, qu'il n'en sera pas quitte à moins de vingt-cinq chevaux au minimum. En attendant le pus, je *pelotte en attendant partie*. J'ai fait quelques injections de matière putride, et vous allez voir des phénomènes fort singuliers.

« Nous avions laissé dans un vase des muscles de la tumeur charbonneuse dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, avec de la sérosité prise dans cette même tumeur. Le 9 mai 1826, *à midi*, nous prîmes *une once un gros* de liquide putréfié et parfaitement limpide, et nous l'injectâmes dans la veine jugulaire d'un étalon de huit ans, plein de vigueur et de santé (sauf une morve légère). Nous introduisîmes d'abord un long siphon dans la veine, puis la canule de la seringue dans ce siphon, et de cette manière nous fûmes certains qu'il n'avait pas pénétré de liquide dans le tissu cellulaire, *pas plus que pour l'expérience précédente*. Dix minutes après l'injection, les mouvements des flancs étaient fréquents (vingt-quatre inspirations), anxiété extrême, symptômes de

qui restèrent longtemps classiques : *Tableau comparatif des animaux domestiques les plus essentiels de l'agriculture* (1799). *Anatomie des animaux domestiques* (1807). *Traité du pied chez les animaux domestiques* (1814).

Il s'occupa beaucoup aussi de la pathologie du cheval : *Traité des hernies inguinales dans le cheval et autres monodactyles* (1827). *Mémoire sur les calculs vésicaux et sur les opérations de la taille dans le cheval* (1823), etc., etc.

Il fut membre de l'Académie de médecine, de la Société royale d'Agriculture, etc.

C'était un vétérinaire de talent, — peut-être doué d'un mauvais caractère, — mais qui avait plus de mérite que ne le dit Trousseau. — T.

légères coliques. Il fléchissait la colonne dorsale en contre-bas et portait un de ses membres postérieurs en arrière comme dans les mouvements de pandiculation. Il se couchait et se relevait presque aussitôt. (Bâillements répétés.) A une heure, il reste couché pendant vingt minutes, il a fienté, les excréments étaient à demi solides ; à deux heures et demie, pouls accéléré, température du corps plus élevée, sans sueur. A quatre heures et demie, il a commencé à *tousser;* la toux était sèche, quinteuse, les inspirations profondes, les expirations brusques. A sept heures, extrême difficulté à respirer, menaces d'asphyxie ; il s'échappe des narines *une écume blanche* très abondante, les membranes nasale et buccale ont une teinte violacée. A onze heures il refuse de boire ; on lui verse dans la bouche environ une pinte d'eau, alors il devient plus tranquille, les mouvements des flancs sont moins fréquents, l'artère moins tendue, le pouls plus concentré. A neuf heures, il s'est couché pendant un quart d'heure sans agitation, seulement il se plaignait et regardait souvent son flanc. A dix heures, extrême difficulté de respirer, difficulté qui est allée toujours croissante jusqu'à onze heures du soir, qu'il est mort en présentant tous les symptômes de l'asphyxie.

« Nécroscopie huit heures après la mort : raideur cadavérique, abdomen considérablement ballonné. — *Crâne :* méninges très légèrement injectées. Substance grise d'une teinte un peu plus prononcée que dans l'état sain. Substance blanche à l'état normal. Le rachis ne fut pas ouvert devant moi.

« *Thorax :* tissu du cœur sans ramollissement, ayant une coloration naturelle. Dans le ventricule gauche, en arrière de la valvule mitrale, nous voyons une ecchymose

qui peut avoir la largeur d'une pièce de deux francs ; cette ecchymose, située au-dessous de la membrane artérielle, pénètre environ d'une ligne dans la substance charnue du cœur. Le sang contenu dans ses cavités est noir, à demi coagulé, sans concrétions polypeuses. Lorsqu'on sépara du tronc l'épaule et le bras, il s'échappa des veines sous-capillaires et axillaires une grande quantité de sang noir et liquide : la précipitation que des circonstances particulières nous obligèrent de mettre à cette autopsie nous fit oublier d'examiner la coloration des parois des principaux troncs vasculaires.

« *Poumons :* ces organes sont le siège d'une altération fort remarquable, et que je n'ai jamais rencontrée. Nous ne trouvons que peu de sérosité épanchée dans la cavité des plèvres. La plèvre costale nous semble être tout à fait intacte ; quant à la plèvre pulmonaire, elle se montre sous l'aspect suivant : on y remarque dans presque toute son étendue des espèces de phlyctènes qui ont la plus exacte ressemblance avec celles que produit sur la peau l'action des cantharides. On peut même dire qu'il est impossible de concevoir une similitude aussi grande. Ici, la plèvre est soulevée de deux ou trois lignes environ par une sérosité jaunâtre ; là, la membrane est seulement inégale et comme ridée ; plus loin, elle se montre sous l'aspect de petites ampoules séparées par des dépressions ; toutefois, presque partout la plèvre est soulevée plus ou moins, au point qu'on l'enlève du poumon sans la rompre, par lambeaux énormes. Au premier abord, nous prîmes cette singulière altération pour de fausses membranes développées et adhérentes à la surface externe de la plèvre pulmonaire ; mais bientôt un examen plus attentif nous démontra que rien n'existait au dehors de la séreuse.

Nous pouvions enlever la plèvre, et au-dessous nous laissions ce que nous avions pris pour des phlyctènes et que nous pouvions enlever aussi avec facilité, de manière à constituer une autre membrane épaisse, mollasse, parcourue par un assez grand nombre de vaisseaux sanguins. Au-dessous de cette deuxième membrane les vésicules pulmonaires restaient à nu. Il devenait donc bien positif que la plèvre proprement dite n'était ni infiltrée ni épaissie, mais que le tissu cellulaire qui l'unit au poumon était rempli d'une sérosité citrine qui, accumulée en plus ou moins grande quantité, donnait à la membrane séreuse ce singulier aspect que j'ai signalé plus haut. Cette présomption se trouva parfaitement justifiée, lorsque je vis cette même infiltration suivre le trajet des vaisseaux qui se distribuent dans le parenchyme pulmonaire et les principales divisions des lobes des poumons. Outre cela, nous voyions à la surface de la plèvre quelques ecchymoses de la largeur d'un centime. En les incisant diamétralement, nous acquérions la certitude qu'elles s'enfonçaient dans le parenchyme à la profondeur d'une, de deux ou trois lignes, et avaient pour centre un tubercule naissant, ou plutôt déjà passé à l'état cru[1]. Au niveau des points de la plèvre, qui étaient soulevés par une plus abondante sérosité, le tissu pulmonaire nous paraissait plus rouge et un peu engoué. La membrane muqueuse des bronches,

[1] Il faut se rappeler que la première injection faite à un cheval qui a fourni la sérosité purulente pour l'expérience dont il est question dans cette lettre avait été pratiquée avec du pus provenant d'une tumeur développée chez une vache phthisique.

On voit combien Trousssau a serré la vérité de près, et longtemps avant Villemin a inoculé la tuberculose.

Malheureusement il ne put tirer de ces expériences les célèbres conclusions que formula le professeur du Val-de-Grâce. — T.

sans être tuméfiée, non plus que celle de la trachée-artère, était plus rouge qu'elle ne l'est ordinairement. On y découvrait quelques ecchymoses qui avaient leur siège dans le tissu cellulaire sous-muqueux. Les bronches étaient remplies d'une écume sanguinolente qui remplissait leur calibre. Dans le larynx et la trachée, on trouvait également une énorme quantité d'écume aussi blanche que de la mousse de bière.

« *Cavités nasales :* elles contenaient aussi de cette écume ; leur membrane muqueuse est fort injectée. Dans la cavité gauche, on trouve quelques ulcérations superficielles imparfaitement guéries. Ici une tuméfaction circonscrite, au centre de laquelle se voit un petit kyste purulent ; là, et principalement dans les sinus frontaux, la membrane muqueuse était comme fongueuse, offrait plusieurs ulcérations, et dans son épaisseur une multitude de petits tubercules crus ou ramollis. Les ganglions lymphatiques de la ganache, triplés au moins de volume, n'étaient nullement ramollis, mais laissaient voir, lorsqu'on les incisait, un grand nombre de petites cavités de la grosseur d'un pois vert et remplies de pus ; ailleurs, de petites masses de substance concrète et friable.

« *Abdomen:* Quelques pintes de sérosité jaunâtre dans la cavité du péritoine. Rien de remarquable dans la portion splénique de l'estomac. La moitié gauche de la portion pylorique, qui se trouvait déclive sur le cadavre, était d'un rouge assez foncé ; la moitié droite était pâle. Membrane villeuse du duodénum rouge dans toute son étendue. Dans toute la portion duodénale de l'intestin grêle, nous trouvions les villosités noires sans aucune injection des membranes. Ce genre d'altération n'existait plus dans la portion cæcale, où nous rencontrions les

glandes de Peyer formant des bandelettes considérables et offrant peut-être une légère tuméfaction. Voilà, mon cher Maître, avec l'histoire de notre cheval de l'autre jour, deux remarquables exemples de l'effet d'une infection générale sur la production des phlegmasies locales. Chez l'un, je développe une tumeur charbonneuse de l'encolure ; chez l'autre, *une pleurésie*, ou plutôt *une je ne sais quoi*. Vous avez vu que la jument de Leuret, qui était pleine, avait succombé à une métrite... (Vous n'avez pas encore écrit à Leuret... *Proh pudor !*)

« Vous verrez dans ma prochaine lettre l'histoire d'un cheval qui n'a présenté que des symptômee nerveux après une injection de quatre gros d'eau putride. En vérité, ces expériences jettent quelque jour sur la complication des phlegmasies, et j'ai la consolation de ne pas tuer ces pauvres bêtes en pure perte. Je commence à devenir coriace ; les premières fois, la pitié me saisissait, et de temps en temps encore le remords me talonne, le soir. Voyez un peu, parce que mes pauvres bêtes ne crient pas, je me figure que je suis d'un degré moins barbare que vous, qui entendez geindre vos roquets sans compassion[1].

« J'ai fait l'extrait de la diphthérite ; c'est une petite monographie en trente ou trente-cinq pages, où je rappelle toutes vos principales idées et quelques observations, en me servant, autant que possible, de votre texte que j'indique par des guillemets ; cette broutille, où je

[1] Ces expériences de Trousseau ont été l'objet du mémoire suivant : *Expériences et observations sur les altérations du sang considérées comme causes ou complications des maladies locales*, par MM. Trousseau, D. M. P., et Dupuy, professeur de pathologie à l'école royale d'Alfort. (*Arch. gén. de méd.* Juillet 1826.) — T.

tâche comme je le puis d'excuser votre désordre, sera imprimée dans les *Archives* le 1er juillet. Velpeau imprime en même temps des faits superbes sur la compression dans les érysipèles simples et phlegmoneux, procédé que vous avez préconisé dans votre thèse inaugurale[1]. . .

« M. Esquirol est un peu le pendant de notre très honoré maître ; ce n'est qu'au bout de huit jours que j'ai pu obtenir cette lettre, promise chaque jour ; enfin la voilà, et je ne puis mieux vous donner une idée du mode qu'il adopte pour la construction des loges de fous qu'en vous renvoyant aux baraques de la foire, sur les terrasses de l'hôtel de ville et de Saint-Julien ; c'est exactement cela, à l'exception qu'il y aurait derrière un corridor fermé sur lequel s'ouvrirait la porte, tandis que sur votre galerie de la foire s'ouvriraient seulement les croisées. D'ailleurs vous trouverez dans la lettre le plan d'une cour de vingt loges. Vos administrateurs peuvent n'en bâtir qu'un côté, mais de telle manière qu'il se coordonne avec ce qu'ils devront bâtir plus tard, et vous pouvez bien leur faire sentir que quelques toises de terrain sur les jardins de derrière l'amphithéâtre compléteraient une bien jolie cour. Il est bien important, mon cher Maître, que vous alliez vous-même à l'administration leur expliquer la lettre de M. Esquirol.

« La diphthérite est chez le libraire ; elle sera brochée

[1] *Mémoire sur l'emploi du bandage compressif dans le traitement de l'érysipèle phlegmoneux, de la brûlure et de plusieurs autres inflammations aiguës des membres.* (A. Velpeau. — *Arch. gén. de méd.* Juillet 1826.)

Dans ce travail, Velpeau rappelle que Bretonneau soutint en 1815 sa thèse sur l'utilité de la compression dans l'érysipèle phlegmoneux et cite des observations importantes qui démontrent combien son maître était loin d'avoir exagéré la valeur d'un pareil moyen. — T.

à la fin de la semaine, et lundi nous vous expédierons votre affaire. J'ai fait des *errata* de chiffres qui n'en finissent plus. Adieu, mon cher Maître ; j'immole des chevaux aux lividités, puisqu'à toute force je ne puis avoir de pus.

« Votre reconnaissant élève.

« Bien décidément, mon cher Maître, à la fin de juillet, puisque vous l'avez promis sans qu'on vous le demandât.

« Veuillez présenter mes respects à Mmes Bretonneau et Leclerc. »

LETTRE CXLV^e^

DU MÊME

« Jeudi, 15 juin 1826.

« C'est certainement demain soir, mon cher Maître, que Crevot fait un ballot de vos livres, de quelques bonnes thèses que je vous envoie, de quarante petits volumes que vous ferez tenir à ma mère. Je vous envoie trente volumes de la diphthérite, dont trois coloriés, un pour vous, et les deux autres pour des gros bonnets que vous daignerez en honorer; il vous en reste trois dont l'un sera donné à M. Chaptal. Dans votre liste, vous aviez oublié M. Bacot de Romand, je l'ai ajouté; vous aviez aussi oublié l'Académie de médecine à qui vous en devez un. Je

l'ai ajouté ; envoyez-nous donc sur-le-champ les lettres que vous voulez joindre aux exemplaires de Boullon, Billard et Valentin. Lundi matin, je commence la distribution. L'analyse de votre ouvrage paraîtra en même temps que l'ouvrage, car elle sera dans le numéro des *Archives* que vous recevrez le plus prochainement; vous jugerez si j'ai donné une idée convenable de votre livre, que je ne loue ni ne blâme, me contentant de citer des extraits et quelques fragments d'observations [1].

« Bricheteau [2] imprime en ce moment la deuxième édition du rapport de M. Royer-Collard, avec additions, notes inédites, etc., etc. Cruveilhier réclame la propriété de la dothinentérite, ce sot jésuite, parce que dans son anatomie pathologique, qui est une belle ânerie, il a décrit les glandes de Peyer sous le nom de *plaques gaufrées,* et qu'il a pris l'état sain pour des lésions morbides. Laissez faire; s'il a l'impudence d'imprimer, tout professeur qu'il est, il aura un camouflet. Je vous envoie Bailly [3], qui a été s'enterrer à l'hôpital du Saint-Esprit de Rome, et qui a parcouru les marais Pontins pour étudier la fièvre intermittente. Son livre est gros, mais utile sous le point

[1] *Extrait du Traité de la diphthérite, angine maligne ou croup épidémique,* par P. Bretonneau, médecin en chef de l'hôpital de Tours. *Arch. de méd.,* t. II, 1826.

[2] Bricheteau. — *Précis analytique du croup, de l'angine couenneuse,* etc., précédé du rapport de Royer-Collard sur les mémoires envoyés au concours sur le croup (1812). — Paris, 1826.

[3] Bailly. — *Traité anatomico-pathologique des fièvres intermittentes simples et pernicieuses.* — Paris, 1825.

Bailly était, en effet, allé chercher dans la campagne romaine les matériaux de cet ouvrage. — Page 497, Trousseau cite un travail intéressant de Bayle sur les fièvres intermittentes observées à Rome par ce médecin. C'est une erreur de sa plume. Bayle n'est l'auteur d'aucun mémoire sur les fièvres paludéennes; il est probable que Trousseau voulait écrire le nom de Bailly. — T.

de vue pratique. Vous recevrez aussi Gendrin, sur l'anatomie pathologique; il n'a qu'un défaut, c'est de paraître avoir été trop le confident des procédés de la nature; il voit trop bien, ce me semble, à travers la peau du ventre pour qu'il ait regardé scrupuleusement lorsqu'elle est retournée. En même temps vous verrez la *méningite aiguë* de Senn[1]; c'est un ouvrage fort estimé, qui ne me paraît pas avoir assez indiqué les spécialités.

« Ma mère m'apprend que ma petite cousine est beaucoup mieux; de grâce, donnez-moi quelques détails sur ce miracle, et achevez-le. Je comptais bien ce mois d'août me laver avec vous de la fange physiologique dont je reçois quelques éclaboussures; mais puisque vous venez à Paris, je n'irai plus à Tours. Au moins n'y manquez pas, et surtout prenez vos mesures pour y passer au moins quinze jours. Ainsi donc nous vous attendons au plus tard dans un mois. Vous ne nous dites pas si vous apportez la dothinentérie; auriez-vous par hasard la prétention *in petto* de nous prouver, une fois dans votre vie, que vous savez tenir plus que vous ne promettez? En attendant, nous avons annoncé à tous nos bons amis votre prochaine arrivée, et nous y comptons tous mieux que nous avons compté jusqu'ici sur vous.

« Que je vous conte mes ennuis à Alfort. J'expérimentais avec M. Dupuy, qui est bien l'animal le plus brouillon et le plus consciencieusement de mauvaise foi que je connaisse. Il n'a jamais pu faire de la vie une contre-épreuve. Il vous fait d'assaut des conclusions qu'il va prendre je

[1] Senn. — *Recherches anatomico-pathologiques sur la méningite aiguë des enfants et ses principales complications (Hydrocéphale aiguë des auteurs.)* — Paris et Montpellier, 1825.

ne sais où, et pourvu qu'il expérimente il est content. Je voulais du pus, du pus, et encore du pus. J'introduisais sous la peau de mes chevaux de l'émétique, du polygala, de l'ellébore, de l'ipécacuanha, de l'étoupe, etc., etc., et, bien content de moi, je m'en revenais à Charenton consigner sur de beau papier bien rayé mes tel jour, telle heure, etc., etc. Le lendemain, j'apprenais que le père Dupuy était venu injecter à la sourdine douze livres d'eau tiède, de la teinture d'iode, du carbonate d'ammoniaque, de l'acide hydrocyanique; et quand je trouvais mon cheval moribond ou trépassé, il me disait avec un sang-froid que j'eusse trouvé plaisant dans une autre circonstance : *Cela ne vous empêche pas de faire votre expérience; moi je veux voir de mon côté.* J'ai voulu me fâcher, il n'en a tenu aucun compte. Pour achever de peindre, j'avais un cheval morveux vraiment magnifique et dont la santé générale était florissante; je lui introduis sous la peau du poitrail quinze grammes d'émétique enveloppés dans un petit sac de toile, et voilà que, sitôt que je suis parti, il lie les quatre membres de ma pauvre bête, lui trépane les sinus fronteaux maxillaires, vous injecte là dedans une livre de teinture d'iode, et, fort satisfait de son exploit, vient le soir m'en déduire le récit. Je l'aurais envoyé au diable lui, ses chevaux, sa teinture et son pus, et volontiers aussi l'école d'Alfort, si je n'avais trouvé dans le chef des travaux anatomiques un bon garçon qui comprend ce que sont les expériences, et qui veut bien m'aider de ses chevaux, de ses chiens, de ses élèves et de son savoir-faire, pour que nous tirions au clair les lividités cadavériques. Nous avons immolé six chevaux et trois chiens; demain nous aurons trois nouvelles victimes encore.

Pourquoi ce changement de direction? me direz-vous.

Le voici, mon cher maître : à chaque professeur de l'école il est alloué douze ou quinze cents francs de budget pour les expériences et les travaux relatifs à son cours. Les professeurs de pathologie peuvent seuls expérimenter sur des animaux vivants, en nourrir sur leur budget, ou en acheter, etc., etc. Au contraire, le chef des travaux anatomiques a tout autant de chevaux et de chiens qu'il en veut, mais il ne peut les conserver ni les nourrir; je ne pouvais donc faire avec lui que des expériences cadavériques, et j'ai trouvé l'occasion bien favorable pour tirer tout à fait au clair cette importante question d'anatomie pathologique. En conséquence, nous allons immoler cinquante ou soixante animaux, tant chiens que chevaux, mais plutôt des chevaux que des chiens. Nous examinerons depuis le moment de la mort jusqu'au moment de la décomposition putride, et les organes sur lesquels nous portons une attention spéciale sont les bronches, les poumons, le cœur et les vaisseaux, les intestins et leurs annexes. L'état sain une fois examiné, nous déterminerons des inflammations, des parenchymes et des membranes, et nous leur prouverons à ces mâtins-là qu'ils n'ont peut-être pas de signes plus incertains de l'inflammation que la rougeur. Cette deuxième partie de notre travail ne sera commencée qu'à la rentrée; la première a de quoi nous occuper encore plus de trois mois. Nous comptons aussi apprécier les influences des agents chimiques, et pour ce faire, confier à M. Lassaigne, chimiste fort habile et professeur à Alfort, le sang, les tissus, les gaz et les aliments, pour qu'il les analyse [1], etc. etc.

[1] Lassaigne, élève de Vauquelin, était professeur de chimie à l'école d'Alfort, où il remplaça Dulong.

On lui doit la découverte de la delphine, de l'éther phosphorique, des acides pyrocitrique et pyrogéné, de la catharthine.

Né en 1808, il mourut en 1859. — T.

« Depuis un mois, nous avons eu trois dothinentériques dans notre hôpital de Charenton; tous les trois ont guéri et ont eu environ une trentaine de sangsues chacun. J'ai comprimé un érysipèle phlegmoneux de la jambe qui va parfaitement aujourd'hui. Velpeau vous contera ses merveilles dans le plus prochain numéro des *Archives.*

« Adieu, mon cher Maître; comme *ma tête* ne repose guère, vous saurez que j'ai en *tête* un grand projet de campagnes médicales dont je vous entretiendrai lorsque j'aurai le plaisir de vous voir. Avant tout, il faut tirer au clair les lividités, concourir pour l'agrégation, et songer ensuite à mon grand projet.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur; je suis, pour la vie, votre affectionné et reconnaissant élève.

« Veuillez offrir l'hommage de mes respects à ces dames.

« Mes amitiés bien sincères à Jacquart. »

LETTRE CXLVI^e

DE VELPEAU

« Paris, 18 juin 1826.

« J'arrive d'Auteuil, mon cher Maître, et depuis deux jours la pauvre petite n'est plus ! La lettre de Mme de Chastenet m'avait effrayé, tandis que vous, permettez que je gronde un peu, vous ne me faisiez entrevoir aucun danger immédiat, vous ne m'en parliez que comme d'une visite officieuse. Savez-vous que depuis cinq mois cette petite victime du physiologisme ne recevait dans son estomac que les remèdes les plus relâchants de la pharmacopée broussaisienne, et aux environs de sa tumeur scrofuleuse que des sangsues ?

« La malheureuse mère me fait de la peine, parce que c'est une compatriote, et à cause de vous ; mais aussi pourquoi vont-ils confier leur santé à un M. Serrurier, qui fait le médecin et l'accoucheur, et qui, comme ses acolytes, ne connaît en médecine que l'irritation, l'eau de gomme et les sangsues? Vous pensez bien que ces choses je les ai apprises à la maison de santé du docteur Dordouville, et que je n'ai vu ni les parents, ni le médecin accoucheur, que je ne connais point ; seulement le titre qu'il prend me suffit et me met en fureur, parce que ces gens-là peuvent avoir de l'esprit dans le monde, mais presque tous sont ce qu'il y a de plus ignares en médecine. Ils se mettent accoucheurs parce que tout le monde

peut l'être dans quarante-neuf cas sur cinquante. Jeudi je fus appelé près d'une dame d'une bonne famille : un accoucheur des plus répandus *et fort instruit, car il est très complaisant,* était là depuis deux jours; trois fois il avait tenté l'application du forceps, mais sans succès, parce que, disait-il, la tête était renversée. En effet, j'introduis mon doigt et je trouve le siège de l'enfant au lieu de la tête; je n'eus besoin que d'un très léger effort pour abaisser une hanche trop élevée et l'accouchement se termina tout seul un quart d'heure après! C'est ainsi, mon cher maître, qu'on fait la médecine à Paris [1]. Comment M. de Genoude, avec son mérite et son bon sens naturel, peut-il avoir recours à de pareilles gens?

« M. Roux n'avait vu la petite Noémi que quelques fois et seulement pour l'ouverture de quelques abcès. Quand j'ai reçu votre lettre, avant-hier, je me reprochais de n'y être pas allé plus tôt; mais après tout, qu'aurais-je fait? il était probablement trop tard pour fonder quelque espoir sur un autre traitement. D'ailleurs, ce n'est pas à M. de Genoude que j'aurais pu dire ce que je pensais des moyens employés jusque-là; et vous savez qu'il n'est pas facile de faire entendre raison aux médecins physiologistes. Je plains sincèrement cette triste famille. Vous avez reçu

[1] Velpeau se montre dans cette lettre ce qu'il était réellement au fond, humain et plein de compassion pour ses malades, mais sévère et dur aux faiseurs et aux exploiteurs de la crédulité publique.

Rien de plus juste, du reste, que sa remarque sur les médecins qui se disent accoucheurs et en prennent le nom sans autres titres que leur souplesse envers les gens du monde et sans autres efforts que ceux que demande l'art mondain de parvenir. Elle reste toujours vraie aujourd'hui, cette remarque, et tant que le public, mal éclairé sur ses intérêts, sensible aux recommandations et aux sollicitations intéressées, n'ira pas droit à ceux que désigne l'éclat de leurs travaux, de leur enseignement ou de leurs charges hospitalières, il en sera longtemps ainsi. — T.

la diphthérite et la thèse de Delange; sans Omar, qui la trouve bien, votre épître dédicatoire aurait été fièrement bâtonnée; en vérité, je ne la trouve pas belle. M. Moreau d'Amboise m'a fait l'amitié de venir me voir hier; il est content de votre livre, et il m'a dit que vous viendrez vraiment au mois de juillet; dites-moi-le franchement : à quelle époque la dothinentérie nous arrivera-t-elle? Cette question est sérieuse, attendu que si elle n'est terminée que dans six mois, par exemple, nous ferons raccorder la thèse, qu'on vendra sous forme de brochure in-8° pour donner un avant-goût; on l'abandonnerait aux journaux, au contraire, si votre travail était fini.

« Votre élève dévoué. »

LETTRE CXLVII^e

DE TROUSSEAU

« Charenton, 3 juillet 1826.

« Votre canule intérieure s'ajuste si exactement, qu'il est fort difficile de la retirer et qu'on ne le peut faire qu'en causant de la douleur; en outre, comme elle est d'une demi-ligne ou d'une ligne moins longue que l'autre, vous ne parez pas en la nettoyant à l'oblitération de l'orifice bronchique de la grande canule; il serait donc nécessaire plutôt que la canule intérieure débordât l'autre de près d'une ligne et qu'elle s'introduisît et s'ôtât avec beaucoup de facilité. Maintenant je voudrais une canule à charnières

qui permît de dilater ou de resserrer le calibre du tube ; de cette manière, je pourrais faciliter le passage de concrétions plus considérables.

« Je pourrais introduire une canule égale par une ouverture de la trachée beaucoup moins considérable; je pourrais aussi introduire plus aisément la canule intérieure et la retirer avec plus de facilité. J'en ai causé avec sir Henry, et voici comment il conçoit la canule extérieure (voyez ma petite figure). C'est exactement votre canule coupée en deux selon un plan qui passerait par *a b c d*. Une petite tige plate d'acier irait de *a* en *b*; cette tige recevrait la charnière autour de laquelle roulerait *a b*; on ouvrirait la canule par un petit ressort extérieur, placé à l'extrémité *a c* et assujetti par une petite vis. Lorsque la canule serait ouverte, il y aurait un bâillement en *c d*; ce bâillement serait fermé par une feuille intérieure mobile, de manière qu'on ne risquerait jamais de pincer rien entre l'intervalle formé par l'écartement de la canule. Cette première canule ne serait point assujettie par un fil passé par deux yeux, parce qu'on est obligé de serrer assez fortement le lien pour occasionner le gonflement des jugulaires, et augmenter ainsi la congestion cérébrale; aux deux yeux *x z* j'appendrais deux espèces de petites airignes à chaînette, que j'accrocherais dans le tissu adipeux sous-cutané, qui n'est nullement douloureux, ou bien encore à une bande de taffetas d'Angleterre que je collerais au-dessous ou au-dessus de la canule. Cette canule mobile resterait toujours à demeure : elle me servirait à conduire les médicaments que je voudrais introduire dans la trachée, afin que la canule intérieure ne fût jamais oblitérée; elle me servirait à laisser passer les concrétions diphthéritiques que le malade voudrait expectorer, et qui n'auraient pu passer par

la canule intérieure; elle me servirait encore à introduire et à retirer plus facilement la deuxième canule. Quant à cette deuxième canule, elle serait d'une ligne plus longue que l'autre, de manière qu'elle débordât intérieurement. Telles sont, mon cher maître, les modifications *canulaires* que je vous propose; veuillez me dire votre avis, et, si vous les croyez convenables, j'en ordonnerai une à six heures. Je vous reprocherais de ne m'avoir point écrit si M. Douet ne m'avait dit que vous êtes horriblement occupé et que vous avez d'indignes malades qui n'ont aucune pudeur.

« Léridon, qui grille de se gaudir auprès de sa chaste moitié, et qui part aujourd'hui, vous remettra dix nouveaux exemplaires de la diphthérite, dont trois coloriés. Malgré Velpeau, j'ai donné un exemplaire à Rostan et à Husson; j'attends qu'il fasse moins chaud pour en porter un à Prus et à Mme de Duras. Je vous parlais, dans ma dernière lettre, d'un plan de campagnes médicales. C'est un projet auquel je songe sérieusement, et pour lequel il faut que vous m'aidiez. Vous connaissez sans doute, du côté de Preuilly et de Châtillon, un pays de huit lieues environ, et que l'on nomme la Brenne. Il y règne des fièvres intermittentes encore plus terribles qu'en Sologne, et c'est un beau champ à exploiter. Je compte demander au ministre de l'intérieur une mission spéciale dans ce pays, pour y observer pendant huit mois les maladies des hommes et celles des bestiaux qui ne sont ni moins endémiques, ni moins meurtrières. Le docteur Calmeil, de Charenton, se joindra à moi[1]; l'un et

[1] Calmeil, né à Poitiers en 1798, fut interne à la Salpêtrière et à Charenton, sous Esquirol, et devint plus tard le médecin en chef de ce

l'autre nous avons pris quelques notions d'art vétérinaire, l'un et l'autre sommes avides de bonne instruction, et je ne doute pas que nous ne puissions faire un travail intéressant pour l'hygiène publique, la médecine et l'agriculture. Il faudrait que nous partissions vers le mois d'avril 1827; il nous faudrait l'autorisation spéciale du ministre, parce qu'il nous faut une bonne livre au moins de sulfate de quinine, de l'émétique et du sel d'Epsom : il nous faut exercer *gratuitement* pour les malades, pour avoir le droit de les ouvrir et de les mettre sur un bon pied vis-à-vis de nous. Il nous faut un cheval de louage pour nous transporter nuit et jour d'un bout à l'autre du pays; et tout cela ne se fait pas sans argent, et je n'ai pas un sol vaillant. Il faudrait que le ministre nous accordât juste de quoi vivre, car en somme il nous faut vivre. Mon cher Maître, vous nous aiderez dans cette entreprise; vous en parlerez à M. Bacot[1], et lui demanderez de nous indiquer les moyens de nous conduire dans les routes qu'il faut suivre. Je sais qu'il n'est pas toujours du même avis que M. de Corbière[2]; mais il est très bien à la division de l'agriculture. M. Le Tixier pourra nous aider

dernier établissement. On lui doit des travaux estimés : une excellente *Thèse sur les rapports des causes et effets qu'ont entre elles l'épilepsie et la folie* (1824), un *Traité sur la paralysie des aliénés* (1826), un ouvrage sur la *Folie considérée dans ses rapports pathologiques, philosophiques, historiques et judiciaires* (1845). — T.

[1] M. Bacot, dont il est fréquemment question dans les lettres de Trousseau, était un influent député d'Indre-et-Loire fort lié avec Bretonneau. — T.

[2] Ministre d'État et président du conseil royal de l'Instruction publique (1820), ministre de l'intérieur le 14 décembre 1821. Son nom est associé à celui de M. de Villèle, dont il fut l'ami et dont il partageait les vues politiques avec M. de Peyronnet.

Son dernier acte fut, comme membre du cabinet Villèle, la dissolution de la chambre, le 5 novembre 1827.

quand il s'agira de solliciter auprès du ministre lui-même. Je fais ici un métier qui me lasse, je m'instruis peu ou point, mon défaut de fortune m'empêche de rester à Paris même; il est bien arrêté dans ma caboche qu'après le concours de l'agrégation ou je pars pour Tours, ou je pars pour la Brenne. Je me flattais de me faire recevoir vétérinaire, mais voilà qu'une nouvelle ordonnance veut que sous *aucun prétexte* on ne puisse être reçu à moins d'avoir suivi pendant quatre ans les cours d'Alfort. Vous ne voulez pas croire que je me bêtifie à Paris; je ne désespère pas d'être physiologiste avant un an, il y a tant d'animaux qui appliquent et qui réappliquent les sangsues, que je finirai par en appliquer aussi. Tous ces gens-là travaillent de telle sorte, qu'il semble que si les lamproies étaient à meilleur marché, ils en feraient mettre à l'épigastre de leurs grands malades. Nous cédons malgré nous au penchant de l'opinion, et j'ai grand besoin, je vous assure, de vous voir hardiment et heureusement purger vos malades pour croire que tout ce que je vois ici n'est pas de la baliverne. Adieu, mon cher Maître; je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de me croire votre affectionné et reconnaissant élève. »

LETTRE CXLVIII^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 9 juillet 1826.

« Dans les livres que j'ai reçus (parlez-en à M. Crevot) se trouve un second exemplaire de M. Bailly, c'est presque deux de trop. C'est un tissu d'observations mal faites, dont l'auteur tire des conséquences assommantes et puérilement paradoxales. Je vous observe que je suis loin de l'avoir lu complètement et que probablement je ne le lirai jamais.

« Votre M. Senn mériterait d'être fouetté comme un écolier qui tranche du maître; je crains pourtant qu'il ne répète trop bien sa leçon, en le voyant débiter d'un ton si capable des impertinences physiologiques; ouvrez son livre, et vous verrez s'il ne motive pas mon opinion. J'ai relu, au contraire, avec le plus vif intérêt la *Physiologie* de Magendie, et j'ai eu aussi le temps de me convaincre qu'Andral n'avait pas trop écorné la dothinentérite; je n'ai pu que parcourir la thèse de Delange, et il me semble que je n'aurai à adresser à l'auteur que des compliments et des remerciements. . .

« Votre ami.

« Toutes les amitiés possibles du secrétaire.

« Mme Petit, ma voisine, a fait venir six exemplaires de la diphthérite non coloriés, ils lui sont cotés huit francs; n'y a-t-il pas erreur? Comment M. Crevot aurait-il établi

un volume de cinq cents pages avec trois misérables lithographies à un prix aussi élevé? je crois qu'alors il entendrait mal ses intérêts. Dites-moi, je vous en prie, s'il n'y a pas erreur. »

LETTRE CXLIX^e

DE TROUSSEAU

« Charenton, 9 juillet 1826.

« Mon cher Maître, je devais ce matin donner cette lettre à M. Douet, mais je n'avais pas eu le temps de l'écrire, et la poste vous la fera tenir aussi sûrement. Il a reçu avant-hier une lettre de Morand; celui-ci lui mande que M. Mignot vient d'avoir deux hématémèses, que l'on soupçonne une lésion organique de l'estomac, qu'il est au plus mal, et qu'il faut revenir au plus vite, parce que le service de l'hôpital est fait par votre aimable collègue. (Et vous n'avez pas honte!) Si M. Mignot est aussi malade qu'on le dit, si sa vie est en grand danger, s'il doit succomber prochainement, je vous avoue que je me mettrai sur les rangs pour une des deux places de chirurgien de votre hôpital; je vous avoue en outre que je compterai sur vous pour me servir en cette occasion, et j'ajouterai pourtant que, si vous ne le jugez pas convenable, je me désisterai de toute poursuite à cet égard. Vous savez quelles sont mes intentions relativement à

mon avenir. Je concourrai pour l'agrégation. Reçu ou non, je ne reste pas à Paris; c'est un théâtre où l'on peut briller, mais où il est difficile de devenir véritablement médecin. Je ne voudrais rentrer dans ma province qu'après avoir fait quelque chose d'utile à moi-même et aux autres, et voilà pourquoi je voulais aller étudier les fièvres intermittentes dans leur terre classique; c'est encore mon intention plus que jamais; mais, en revenant à Tours, mon désir eût été de solliciter quelque place à l'hôpital, et celle de M. Leclerc, s'il était obligé de quitter le pays, serait l'objet de ma plus vive ambition; mais, à défaut d'une place de médecin, j'en désirerais une de chirurgien. M. Douet, qui probablement sera nommé chirurgien en chef, laissera à son adjoint et du service et des cours à faire, et partant mille moyens d'acquérir de l'instruction. Je sais que les appointements ne sont rien, et c'est pour moi la chose du monde la plus indifférente; le point capital est de s'instruire, et je serai placé là mieux que partout ailleurs. Ainsi donc, mon cher Maître, si M. Mignot était véritablement en danger comme l'annonce Morand, et si vous trouviez mes projets convenables, pourrais-je compter sur vous pour me concilier Bacot, qui peut tout sur M. Lafrillière, M. de Puységur et M. de Chastenay, qui par l'archevêque auraient l'abbé Lesourd et le préfet, qui sans doute est toujours le même pour vous? Dans le cas où la réussite serait probable, je me remettrais à la chirurgie, et je passerais encore six mois ou un an à Paris, exclusivement occupé de ce qui concerne cette partie. J'espère, mon cher Maître, que vous m'écrirez avant votre voyage de Paris. D'abord pour m'en indiquer l'époque précise, et ensuite pour me répondre aux diverses choses que je vous ai demandées.

« Voici maintenant quelque chose de plus intéressant pour vous. Un de nos collègues, élève en chirurgie dans notre maison, a eu en 1815 une maladie caractérisée par du délire et par du dévoiement pendant trente-cinq jours; un amaigrissement prodigieux, une convalescence de six mois, la perte de tous ses cheveux; des suppurations abondantes pendant la convalescence. Du reste il est parfaitement à sa connaissance qu'il n'avait rien du côté du thorax. Le médecin qui le traita appela la maladie *fièvre putride*. Or, ce mois de juin 1826, il vient de faire une maladie *que certainement et très certainement* vous eussiez appelée *dothinentérie bénigne*.

« J'ai suivi la maladie jour par jour, et voici l'histoire: jeudi 22 juin 1826, malaise, lassitudes, anorexie, peu de céphalalgie, sans frisson, sans chaleur, sans diarrhée, sommeil bon. 23 juin, vendredi, malaise plus considérable : le malade va se baigner à la rivière, l'eau était chaude; au sortir des bains, céphalalgie insupportable, anorexie sans fièvre, sans diarrhée, sans vomissements. Le samedi, premier jour de l'invasion, fièvre légère sans frisson, face naturellement colorée, yeux brillants, anorexie. Il se lève pour faire son service, et se trouve mal deux fois ; le soir et la nuit fièvre assez vive. Deuxième jour, la fièvre est continue; une selle diarrhéique le matin, langue blanche et humide, rouge au pourtour et surtout à la pointe, pouls très fréquent, ventre indolent, céphalalgie violente; eau d'orge. Troisième jour, même état que la veille. Il essaye de se lever le soir, il a une syncope. Le soir, fièvre vive, face vultueuse, pouls fréquent, peau chaude, yeux brillants; *lavements émollients, petit lait, limonade*. Quatrième jour, la diarrhée a cessé pour ne plus reparaître jusqu'à la fin de la maladie, fièvre

un peu plus vive, céphalalgie moindre ; la langue commence à rougir au milieu ; pouls 90 ; ventre indolent ; trois lavements émollients. Cinquième jour, pouls 80, mol, yeux brillants, face moins colorée, langue idem, abdomen indolent. (Tout était parfaitement sain du côté de la poitrine.) Petit lait nitré, deux pots de limonade, dix sangsues au col, trois lavements émollients. Sixième jour, face moins colorée, pouls 87, nulle céphalalgie, rougeur de la langue plus vive, plus étendue, constipation ; trois lavements émollients, *ibid.* Septième jour, peau moins chaude, rougeur de la langue plus étendue, yeux toujours brillants, peu de soif, appétit ; on a permis un potage. Huitième jour, yeux moins brillants, pouls à peine fébrile, le malade veut se lever et peut à peine faire quelques pas ; peu d'appétit, potage maigre. Neuvième jour, même état. Dixième jour, pouls 80, mol, onduleux, langue toujours rouge à la pointe, moins cependant qu'elle ne l'était les jours précédents ; selles naturelles, amaigrissement ; le malade peut à peine se soutenir ; on le conduit au jardin, où il s'assied. Onzième jour, le matin même état que la veille. A trois heures après midi, sueurs abondantes, pouls 110, respiration naturelle, inappétence, langue humide, rouge ; amaigrissement très notable. Douzième jour, même état que la veille. Treizième jour, il but beaucoup de tisane et vomit. Pouls fréquent et mol, langue plus nette, plus rouge, cependant il est un peu mieux que la veille. Quatorzième jour, nul changement ; le pouls a même beaucoup de fréquence, langue très rouge, amaigrissement. Quinzième jour, l'appétit est très prononcé, le malade se lève et marche un peu, la langue est encore très rouge. La convalescence s'établit franchement. Aujourd'hui il se plaint d'une vive

douleur au côté gauche, sous les attaches du diaphragme. Du reste il est bien, la langue est toujours rouge, l'appétit est vif. Les forces commencent à se rétablir, la maigreur est considérable.

« Voyez et jugez, mon cher Maître, il est des choses que l'on sent mieux qu'on ne les dépeint; si cette histoire ne vous semble pas celle d'une dothinentérie, au moins puis-je vous certifier que si vous eussiez vu le malade, vous auriez porté le même diagnostic que moi. Notez aussi que maintenant même la maladie règne épidémiquement, et que dans le pays j'ai fait vendredi dernier l'autopsie d'un pauvre dothinentérique dont le médecin, qui m'avait appelé en consultation, avait tiré tout le sang. Il n'y a pas eu de nouvelle diphthérite dans le pays.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève affectionné et reconnaissant.

« Présentez mes respects à ces dames. Mes amitiés à Jacquart. »

LETTRE CL[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 20 juillet 1826.

« Mon ami, c'est uniquement pour vous entretenir de vos projets que je vous réponds aujourd'hui. Après trois semaines d'incertitude, autant qu'on peut être sûr de

quelque chose dans ma position, je le suis de partir jeudi ou vendredi. J'aurai grand empressement de vous voir en arrivant, car j'irai tout de suite chez Velpeau, à qui je vais demander de m'indiquer un logement dans le voisinage de l'école de médecine. Dieu merci, pour et contre vos projets, le père Mignot est mieux : pour, car il serait bien difficile de les faire réussir à présent ; contre, car ils n'ont pas le sens commun.

« Mon ami, quelle rage vous prend de venir vous enfouir dans cet hôpital, quand une si belle et une si noble carrière vous est ouverte? Je me mets tout à fait à votre place, et je me reporte pour mieux juger de votre position aux années de ma jeunesse, au temps où Duméril fit tous ses efforts pour me retenir et me fixer à Paris. Tous les charmes du loisir de la campagne ne l'auraient point emporté sur les instances et les sages réflexions de mon ami, si le déplorable état de la santé de mon père ne m'eût fait un devoir de revenir auprès de lui. Mon ami, vous n'avez point de pareils motifs, et, sans compliment, vous prenez votre élan avec plus d'avantages et avec plus de force que je n'aurais pu le faire.

« Vous voyez certainement avec prévention les ressources que vous offrirait une clientèle à Tours, à vous qu'on a vu débuter, et qu'on vient à peine de perdre de vue. J'admets cependant que tout vous prospère : qu'il y a loin de là à ce que vous pouvez prétendre! Ce n'est qu'en passant sa vie sur les grands chemins que l'exercice de notre profession devient ici un peu plus lucratif, et, si vous avez la même aversion que moi pour ce genre de vie, vous y regarderez à deux fois ; au surplus, le pauvre Mignot, quoique déjà frappé de deux apoplexies abdominales qui le conduisent au *méléna*, peut encore lutter

pendant des années contre les funestes conséquences de sa gourmandise.

« Venons à votre projet d'excursion médicale. S'il pouvait être exécuté sur un plus grand plan, je ne doute point que vous n'y trouvassiez honneur et profit; ce serait un pas de plus dans la direction que j'aimerais tant à vous voir suivre. Mais les observations recueillies dans une localité aussi circonscrite que l'est celle que vous m'indiquez, ne conduisent à rien d'assez neuf et d'assez intéressant. Il faudrait qu'une excursion dans la Sologne, où les enfants, dit-on, sortent du sein de leur mère avec des rates énormes, offrît un second terme de comparaison; il faudrait surtout que des observations fussent recueillies par les mêmes observateurs dans le voisinage des marais salants; il faudrait que quelques relations avec les médecins des hôpitaux de Rochefort permissent d'apprécier l'influence des diverses émanations des marais sur le type, la durée, l'intensité des fièvres intermittentes, sur la gravité et l'étendue des lésions qui les suivent et les accompagnent; il faudrait que la puissance des médications pût être évaluée et comparée dans les différentes localités, pour qu'on vît naître de ce travail un ouvrage d'une véritable utilité pratique, un ouvrage tout différent de celui de M. Bailly, un ouvrage qui comblerait les lacunes des excellents livres que nous ont laissés quelques praticiens, et qui serait le complément des travaux de Sydenham[1], Torti[2], Mor-

[1] Sydenham. — *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa.* Londres, 1666, 1668, 1683. Amsterdam, 1666.

[2] Torti. — *Therapeutice specialis ad febres quasdam perniciosas inopinato ac repente lethales.* Mutinæ, 1712, 1730. Venetiis, 1732, 1743. Lipsiæ, 1750.

ton[3], Mercatus et Senac[4]. Je ne doute point qu'il ne fût plus facile de faire adopter au ministère un projet conçu sur ce plan. Toutefois je ne me dissimule pas les difficultés de cette entreprise. Certainement j'irai vous voir en Sologne si jamais vous y campez; mais j'ai grand'peur que tout cela ne se réduise à un rêve.

« Je ne vous ai point assez dit combien j'étais reconnaissant des salutaires avis que M. Esquirol a bien voulu m'adresser sur le meilleur mode de construction des loges de nos folles. J'espère lui en offrir mes remerciements de vive voix.

Nunc abbibe puro
Pectore verba puer.

« J'espère avoir un mot de vous avant mon départ.

« Je vous remercie de votre histoire particulière; je ne doute pas plus que si je ne l'eusse vu que le sujet dont vous me parlez n'ait eu une dothinentérie bénigne, si, comme il y a lieu de le croire, sa première affection a été une dothinentérie grave. Ces cas exceptionnels vont se ranger parmi ceux des récidives de varioles, de scarlatine, etc., dont on a cité tant d'exemples irrécusables.

« Adieu, mon ami. A samedi.

« Tout à vous. »

[1] Morton. — *Pyretologia, seu exercitationes de morbis universalibus acutis.* Londres, 1692-1693.

[2] Senac. — *De recondita febrium cum intermittentium, cum remittentium natura et curatione.* Amstelodami, 1759.

LETTRE CLI[e]

DE TROUSSEAU

« Charenton, 22 juillet 1826.

« Mon très honoré Maître, vous étiez donc tout chaud de la colère de la diphthérite, lorsque vous avez vu ma mère? car elle m'a narré votre conversation en termes peu maternels. Bien entendu qu'elle a fait une amplification de rhétorique; mais peu importe. Je ferai donc ce que vous voulez, je resterai, je concourrai, je resterai encore, je parviendrai même à force de *protections* à me faire recevoir maréchal. Je resterai plus ferme; et comme ce sera là mon bâton, vous me direz jusqu'où mon ambition doit aspirer.



« Vous êtes de chiffe pour vous-même, vous êtes un roc pour les autres. Vous voyez ce bœuf de Velpeau qui, au travers de mille tribulations, est arrivé au bout de son pénible sillon, et vous voulez que je ne quitte le joug que lorsque j'en aurai fait autant. Est-ce là l'exemple que vous nous avez donné? Toute votre vie hors du chemin de l'ambition, occupé de travaux qui vous charmaient, qui vous honoraient, vous êtes arrivé à la considération et à la réputation en ne méritant l'une et l'autre que par des occupations attrayantes pour vous.

« Croyez-vous que je vous plaigne de venir chaque matin à cinq heures dans un hôpital, de braver le froid et la colique, d'être arraché de votre jardin, de votre lit,

de votre dothinentérie, entraîné par une rosse trop pacifique au milieu des boues de nos chemins vicinaux? Tout en faisant de grands hélas! vous êtes heureux au fond de l'âme, et vous ne changeriez pas votre condition pour la vie d'un pauvre jeune homme qui dort sa grasse nuit, qui boit et mange à ses heures sonnées, mais qui voit devant lui d'insurmontables barrières parce qu'il n'est pas dévot, et que l'école est dévote; parce qu'il n'a jamais fait le singe, et qu'il faut faire le singe; parce qu'il faut être jésuite, et qu'il est libéral; parce qu'enfin il est pauvre, qu'il n'a pas un sou vaillant dans toute la rigueur du mot, qu'il ne peut rester plus de dix-huit mois à Charenton s'il ne veut perdre le peu qu'il sait en médecine, et que, une fois sur le pavé du roi, il ne lui reste aucun moyen de gagner de l'argent. Je le veux bien, je serai nommé agrégé, je sacrifierai tout à ma réputation, à mon avancement, et dans quinze ans je serai l'un des vingt-deux professeurs de notre Faculté. J'aurai quarante ans, ma vie sera aux trois quarts usée, je ne saurai pas de médecine, et je commencerai à me faire une clientèle; me voilà bien satisfait, bien glorieux! Et le bonheur, mon cher maître? Vous riez? qu'est-ce que cela fait? je n'en entends pas moins le bonheur à ma façon, et vous qui vous moquez ici, vous l'avez entendu, vous l'entendez comme moi, ainsi soit-il; mais parlons d'autre chose.

« Revenons à la diphthérite. De toutes vos querelles, deux seulement sont fondées : d'avoir oublié de parler des témoignages historiques. Sur le brouillon de mon article j'avais analysé vos témoignages historiques en deux grandes pages; j'oubliai net cette feuille lorsque je recopiais à la hâte, et je ne m'aperçus de mon omission que lorsque tout fut imprimé. Il n'y a pas là de remaniements

à faire, il faut que le journal paraisse à jour fixe. Ma phrase du *Journal pratique* est hétéroclite, j'en conviens. Quant au soin que j'ai pris de donner des dates de vos mémoires, vous deviez m'en remercier. Si le lecteur n'a pas été intéressé, vous avez été excusé, et ce n'était pas sans besoin; car l'excessive irrégularité de votre livre a excité tout d'abord une clameur générale.

« Pour le reste des reproches que vous me faites, vous les avez dictés *ab irato*. Le lecteur *indulgent et bénévole* ne croira pas qu'il soit question d'une déception quand il lira le reste. Belle chicane encore que votre : *Il veut prouver!* Vous seul, mon cher Maître, êtes au fait de l'histoire de votre livre; moi qui le sais par cœur, et qui ne connais pas mal l'auteur, je ne saurais jamais comment expliquer le défaut d'ensemble des trois premiers mémoires. Passe pour le quatrième, qui dans sa petite taille est certainement celui qui ressemble le mieux à un livre et qui a le moins l'air d'une conversation de clinique. A votre tour d'être sur la sellette.

« Votre Crevot est un archi-sot. Les volumes sont en effet cotés à huit francs, et se vendent sept à Paris aux étudiants, et six francs vingt-cinq centimes aux libraires. C'est beaucoup trop cher. Velpeau et moi sommes allés chez lui, et lui avons chanté une gamme comme il le méritait. Il nous a dit mille bêtes de raisons, et a fini par conclure que vous l'aviez ruiné au remaniement, que les trois planches augmentaient le volume de un franc cinquante centimes, etc., et qu'enfin il ne pouvait sans y perdre le vendre moins de sept francs. C'est son dernier mot.

« Faut-il vous dire que le liquide putride que j'ai injecté dans les vaisseaux de mes chevaux était aussi

limpide que de l'eau de roche? Je l'avais décanté avec soin et filtré; il n'est laissé rien sur le papier. Faites macérer des muscles et ayez un cheval, vous verrez si la liqueur, tant bien filtrée soit-elle, ne le tue pas. L'âme des chiens leur tient au ventre à vingt écrous. Des expériences comparatives m'ont convaincu que les ruminants sont plus vite tués que les chevaux, et les chevaux beaucoup plus vite que les chiens, par des doses beaucoup plus faibles de matières putrides. Les herbivores ont une singulière tendance à la gangrène, et sont bien cruellement influencés par les produits de la putréfaction. Je vous ai dit avec quelle facilité une irritation même légère du tissu cellulaire en déterminait la mortification, et vous savez de reste que toutes les épizooties des bœufs et des chevaux s'accompagnent du sphacèle de quelque partie. Le charbon et la pustule maligne moissonnent chaque année une quantité considérable de bœufs. Je n'ai pas essayé à faire ingérer du détritus putride à un cheval. Je le ferai, et je suis d'avance presque convaincu que je l'empoisonnerai comme avec de la strychnine, tandis qu'un gredin de chien n'en serait que plus jovial.

« Bailly vous semble donc un grand niais, à la bonne heure! mais il fait presque loi pour les fièvres intermittentes. Senn a aussi une réputation énorme; vous êtes dégoûtés là-bas. Vous vous êtes convaincu qu'Andral n'avait pas trop écorné la dothinentérie : dans son livre, oui; mais cet animal, qui est bien le plus impudent, le plus phlegmatique plagiaire que de nos jours j'ai vu, sait parfaitement, dans ses cours, se prévaloir des travaux de tous les autres, et il ne hasarde l'impression que lorsqu'il a fini par se faire citer comme auteur d'une découverte qui ne lui appartient pas.

« Je voudrais bien savoir au juste quand vous viendrez à Paris. Je dois aller passer huit jours à Fontainebleau, vers le commencement d'août, et si votre voyage avait lieu à cette époque, je différerais le mien.

« Nous voilà plusieurs dothinentériques ; quelques-uns sont saignés du bras, leur sang à tous est *couenneux*. C'est une observation que j'ai voulu vous communiquer, parce que sans doute sous certaines constitutions cette humeur peut avoir des caractères particuliers. Ils ont aussi, en général, moins de *symptômes putrides,* peu de prostration, point d'escharres gangreneux au sacrum, et ce sont bien des dothinentériques, j'en ai la preuve dans mes bocaux. Dans ce cas la saignée leur serait-elle moins préjudiciable ? Je voudrais bien que vous me répondissiez à ce sujet. Nous avons eu quelques catarrhes suffocants ; on a mis des sangsues, on a saigné, et tous les malades sont morts. Un seul a échappé à la saignée et à la maladie.

« Adieu, mon cher Maître ; rancune tenante je vous embrasse de tout mon cœur.

« Veuillez présenter mes respects à ces dames, et me rappeler au souvenir amical de Jacquart. Sans doute que ma campagne de Brenne vous a fait rire de pitié, puisque vous ne m'en avez pas dit un mot. »

LETTRE CLII^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 24 septembre 1826.

« Une nouvelle hémorrhagie est survenue; peut-être a-t-elle été provoquée par une ponction qui, en débarrassant le ventre de quelques pintes d'eau, a laissé au sang la liberté d'affluer dans l'estomac. Le pauvre Mignot en deux heures a succombé; je ne pense pas que le triste événement pût arriver dans de plus contrariantes occurrences. La veille au soir il avait été voir plusieurs malades.

« Je répondrai à vos deux lettres aussitôt que je le pourrai. Je suis opprimé par l'hôpital, le jury médical, *une menace* de luxation spontanée du fémur, qui arrache les cris les plus douloureux à cette jeune dame d'Étampes, etc.

« Nous vous dirons des nouvelles d'une épidémie de la Flèche qui vous feront ouvrir les oreilles.

« Après une fièvre de trois jours, je reste étranglé par un catarrhe trachéal.

« A bientôt, pour vous qui n'avez à penser qu'à votre concours. Écrivez, écrivez.

« Tout à vous. »

« Le pauvre secrétaire a encore été frappé par la fièvre. Parmentier vous portera vos concrétions diphthéritiques et dothinentériques. »

LETTRE CLIII^e

DE TROUSSEAU

« Charenton, 3 octobre 1826.

« Si M. Moreau consent à quitter Amboise, vous manqueriez, je crois, à votre conscience en ne l'appuyant pas de tout votre pouvoir : personne plus que lui ne me semble digne de remplir la place que M. Mignot laisse vacante ; mais dans le cas où, préférant Amboise et craignant de se déplacer à cet âge, il laisserait se débattre les nombreux compétiteurs dont j'ai vu la liste, je me mettrais sur les rangs avec la conviction de me rendre plus digne qu'aucun d'eux du poste où vous me placeriez. Je ne sais quels titres peut invoquer votre préfet en faveur de Merruau ; son extrême apathie, qui n'a fait jusqu'ici que s'accroître, donne, il me semble, la juste mesure de l'homme et laisse voir clairement ce qu'on peut en attendre par la suite. Il n'en est pas de même de MM. Douet et Gouraud ; ils ont de véritables titres, et ces antagonistes devraient être plus puissants que l'autre. Vous pensez qu'en allant à Tours je manquerais une belle carrière ; mais que peut-on espérer, quand Fizeau et Guilbert [1] sont sérieusement proposés pour succéder à Laënnec ? Que parlez-vous de belle carrière, quand Lisfranc lui-même me disait l'autre jour qu'il avait la certi-

[1] La Faculté s'opposa à ces nominations. Elle présenta Chomel, Guersant et Rullier. Chomel, auquel devait un jour succéder Trousseau, fut nommé. — T.

tude de n'arriver jamais à l'école, et qu'il se repentait amèrement d'être resté à Paris[1] ? Quoi qu'il en arrive, je vous viendrai certainement à Tours avant longtemps, et dans le cas même où je serais agrégé : Paris me pue au nez plus que vous ne sauriez imaginer.

« Toutes ces démarches m'ont jeté dans un ennui que rien ne peut surmonter ; j'attends chaque soir des lettres de Tours, et j'eusse mieux aimé apprendre définitivement qu'il faut renoncer à mes espérances du côté de l'hôpital que d'en entrevoir encore de faibles. Mon pauvre concours en souffre, et depuis huit jours je n'ai pu jeter les yeux sur un livre théorique ; écrivez-moi donc, je vous en prie, aussitôt qu'il y aura quelque chose de décidé. Que le préfet se déclare en ma faveur ou non ; j'ai besoin de savoir quelque chose de positif, et je serai plus tranquille avec une réponse négative que je ne le suis aujourd'hui. Dans mon désespoir, j'ai lu et relu la *Dysenterie* de Stoll[2], qui a fait trêve un instant à toutes mes tribulations ; c'est dommage qu'il tienne trop à sa bile, pourquoi faut-il que les meilleurs esprits se jettent dans les systèmes ! Le chapitre qui termine ce court traité : *De quibusdam magni momenti minutiis*, me semble un chef-d'œuvre dans lequel Corvisart a certainement puisé sa belle préface d'*Auenbrugger*[3].

[1] Combien les temps sont changés, et quel est aujourd'hui le chirurgien de la valeur de Lisfranc qui aspirerait à quitter Paris pour la province? — T.

[2] Stoll. — *Pars I rationis medendi in nosocomio practico Vindobonensi.* Vienne, 1777. *Pars II*, 1780, 2e édit. Vienne, 1787. Le chapitre relatif à la dysenterie (de la nature et du caractère de la dysenterie) est justement célèbre. — T.

[3] *Nouvelle Méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine par la percussion de cette cavité*, par Auenbrugger; ouvrage traduit du latin et commenté par J.-H. Corvisart. — Paris, 1808.

« Comment vous, spécialiste, avez-vous été prendre le *few men*[1], etc., pour épigraphe de votre livre, plutôt que le *haud quidem ignoro... Multum disputari contra scrupulosam ejusmodi seduloque distinguentem scientiam, sed*, etc., que vous trouvez dans le chapitre dont je vous indiquais le titre tout à l'heure? Cette lecture, autant pour me distraire utilement que parce que la dysenterie commence à envahir notre maison, et que, depuis huit jours, cinq personnes en sont atteintes (deux d'une manière assez grave). On les a salés en mémoire de vous, et leur affaire est bientôt *in vado*.

« Dernièrement, il est venu à la tête et sur tout le corps d'un enfant de deux ans et demi une éruption qui ressemblait singulièrement à ce qu'Alibert a décrit sous le nom de teigne muqueuse; la mère en même temps avait une affection du cuir chevelu, qui différait trop peu de la teigne muqueuse pour qu'il me fût facile de reconnaître quelle éruption spéciale j'avais sous les yeux: cinq bains sulfureux ont tout terminé, sans détriment pour la santé générale ; la facilité de la guérison me porte à croire que j'avais affaire moins à une véritable teigne muqueuse qu'à une phlegmasie cutanée, voisine des teignes dont je n'ai pas vu la description dans Alibert.

« Donnez-moi, je vous prie, quelques détails sur l'épidémie de la Flèche, dont vous m'affriolez dans votre dernière lettre[2]; est-ce une diphthérite, est-ce une dothinen-

[1] *Few men, even those of considerable capacity, distinguish accurately between opinion and fact.* (Moore.) — Épigraphe de la *Diphthérite.*

[2] Bretonneau avait été appelé, sur l'invitation du ministre de la guerre, à l'École militaire de la Flèche, où sévissait une épidémie de diphthérie. On trouve plus loin (lettre à Blache et à Guersant) l'histoire de cette épidémie. — T.

térie, ou une scarlatine? Vous ne me le laissez seulement pas entrevoir.

« Adieu, mon cher Maître ; j'attends le plus prochainement possible une lettre de vous.

« Votre affectionné.

« Donnez-moi des nouvelles du pauvre secrétaire et veuillez présenter mes respects à ces dames. Je recommande à votre mémoire les tubes à vaccine, les concrétions diphthériques et les intestins.

« Je viens de voir Velpeau, et de lire la lettre que vous lui avez écrite. Le pauvre diable a une *néphrite* qui l'a fait cruellement souffrir ; il va mieux, il commencera ses visites agrégatives demain ou après-demain. Votre lettre m'apprend que je trouverai ce soir une lettre de vous à Charenton. »

LETTRE CLIV^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 6 octobre 1826.

« Mon cher enfant, travaillez pour votre concours, c'est le point le plus important ; êtes-vous assez inhumain d'avoir été arracher à ce pauvre Velpeau une page de prose si inutile [1] ! me dire du bien de vous, augurer favo-

[1] Trousseau avait fait écrire une lettre par Velpeau pour insister auprès de Bretonneau en faveur de sa nomination à l'hôpital de Tours. — T.

rablement de votre avenir, c'est me répéter ce que je désire, ce que j'espère, ce que je sens. Il n'est pas nécessaire de me suggérer des arguments en faveur de votre projet, s'il y avait la moindre possibilité de le faire adopter. Mais si Raverat vous a transmis le résultat de nos conversations, vous devez voir que je ne puis proposer de donner pour chef à M. Douet l'élève qui suivait ses cours il y a deux ans. Je me flatte que tout s'arrange de la manière qui convient le mieux à vos projets. Moreau, pour mettre à exécution le désir qu'il a depuis longtemps de se retirer de la pratique et de se fixer à Tours, désir que je connais depuis longtemps, se décide à accepter en me disant qu'il ne pense pas que le fardeau dont il se charge momentanément puisse convenir plus d'un an ou deux à ses épaules. Pour l'instant, le branle est donné, et, placé ou non, il vient demeurer à Tours. J'aurais désiré pour vous, pour lui, pour moi, vous dire ce soir comment tout cela va se terminer; mais le préfet prend ses vacances. Absent depuis dimanche, il ne reviendra que dimanche ou lundi. Prenez donc patience, et devenez agrégé ; c'est le seul moyen de faire taire les prétentions de Douet, qui finira peut-être par profiter de la rude leçon qu'il vient de recevoir. Non, mon ami, il n'en profitera pas, parce que le caractère est plus fort que toutes les leçons; mais, pour Dieu, soyez agrégé! En attendant, Mme N*** doit vous apprendre que nous faisons prêcher une mission. J'attache beaucoup de prix à la conversion de M. de la F***; il est bon que ces gens-là commencent à croire en vous, et surtout que de longue main les préventions qu'ils ont pu concevoir soient détruites.

« Je suis désolé d'apprendre que Velpeau ait souffert

d'une néphrite, probablement calculeuse ; il sentira que le régime est la première condition pour obtenir l'éloignement des récidives. Mais qu'il est ennuyeux de n'obtenir la santé qu'à ce prix ! La mienne s'améliorera, je n'en suis point en peine ; l'état de ce malheureux enfant est pour l'instant ma déplorable, ma cruelle tribulation.

« La légère amélioration des septième, huitième et neuvième jours ne m'a donné aucune satisfaction, c'est la marche accoutumée de cette redoutable maladie ; au dixième, voilà de nouveau les symptômes qui s'aggravent. Je remettrai à Parmentier l'alun et une copie de l'extrait pour le *Moniteur*. J'adresse le texte à M. de Puységur pour M. de Genoude. Connaissez-vous un M. Carrault, aussi inepte que votre *Lanio-Doctor*, qui me prête de grosses absurdités et me dit des injures dans le journal complémentaire ?

« De bonne foi, croyez-vous que je ne connaisse pas le merveilleux passage de Stoll? Le pauvre secrétaire l'a déjà copié deux fois : 1° dans une réplique à Boullon, qui s'avise aussi de regimber ; 2° pour la péroraison de la dothinentérie, et vous conviendrez qu'il est là mieux à sa place qu'en tête de la diphthérite.

« Dites à Velpeau combien je serais heureux de le savoir convalescent.

« *Vale, mi fili.*

Post-scriptum de Jacquart. — « J'accepte de grand cœur le patronage que vous m'offrez ; que M. Blot descende chez ma mère, tout sera disposé pour le recevoir aux conditions qu'il propose. Je n'ai plus la fièvre, et suis enchanté de ne pas vous voir chirurgien de l'hôpital;

cela parce que je crois que vous n'y seriez pas à votre place, et que de plus hauts destins vous réclament.

« Tout à vous. »

LETTRE CLV^e

DE TROUSSEAU

« Paris, à 4 heures du soir, 7 octobre 1826.

« Je viens de chez Velpeau, mon cher Maître, que j'ai trouvé dans de cruelles souffrances. Sa néphrite a repris sans doute de l'intensité, car le testicule lui-même commençait à s'engorger et les douleurs étaient plus vives. Il m'a aussi appris que M. Moreau avait accepté. C'est donc une affaire décidée. Si pourtant Douet donnait sa démission, ce dont il avait l'intention, dans le cas où il ne serait pas appelé à la place de M. Mignot, je vous prierais de solliciter pour moi la suppléance; non que je veuille me rendre à Tours, mais simplement pour me donner un titre à l'avenir. N'en parlons donc plus; il faut savoir oublier ce qui vous contrarie le plus vivement.

« Hier, j'ai parlé à M. Esquirol de votre agrégation. Comme inspecteur de l'université il a du crédit, et m'a promis de parler de vous au grand maître ; il a dû dîner hier avec M. Cayol, auquel son Excellence s'en rapporte entièrement lorsqu'il s'agit de quelque chose qui est relatif à la Faculté de médecine ; il mettra M. Cayol dans vos intérêts et le déterminera à vous proposer. Il m'a engagé également à en parler à M. Récamier, qui

sera de la commission chargée du travail. J'ai vu aujourd'hui M. Récamier, qui a accueilli cette idée avec beaucoup d'ardeur, et qui m'a promis d'en parler lui-même au grand maître. Du reste, il croit parfaitement inutile et même nuisible de faire circonvenir M. Frayssinous [1] par les grands seigneurs. Comme la Faculté ne sera pas consultée dans cette affaire, il est à peu près inutile d'en parler à MM. Duméril et Guersant. Voilà quels sont les candidats : Husson, Broussais, Rostan, Petit (*de l'entéro-mésentérique*), Jadelot, Lherminier, Lucas, pour la médecine; Ribes, Baron, pour la chirurgie; Duval, de Rennes, Barbier, d'Amiens, et vous, si l'on consent à choisir des agrégés dans les départements, *ce qui s'agite en ce moment et n'est pas encore décidé.* Le grand maître semble répugner beaucoup à choisir les trois premiers, et surtout *Broussais et Rostan,* qui probablement seront exclus. Husson a de puissants ennemis aussi, et son libéralisme lui nuira [2].

« Pourquoi ne m'écrivez-vous pas? Il faut que j'apprenne par d'autres les inquiétudes que vous cause la maladie du petit Édouard; il faut que d'autres m'apprennent que vous êtes tourmenté du rhume le plus cruel. Adieu, mon cher Maître; je vous embrasse de tout mon cœur. Votre élève affectionné et reconnaissant.

« Veuillez dire à Mme Martigné que je lui ai écrit hier au soir et que, comptant venir mettre aujourd'hui la lettre à la poste à Paris, je l'ai oubliée à Charenton, de sorte que je ne pourrai l'envoyer que demain. »

[1] Évêque d'Hermopolis; il était à cette époque ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique. — T.

[2] On sait que ces projets de nomination n'eurent pas de suite. — T.

LETTRE CLVI[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 11 novembre 1826.

« J'espérais vous apprendre plus tôt l'étrange parti qu'a pris Moreau : après m'avoir persécuté de ses hésitations, il a donné sa démission ; et dans la crainte que vous ne persévérassiez dans votre entêtement, je voulais que vous en fussiez averti des premiers. Mais depuis quatre jours je suis tout à fait malade ; mon rhume commençait à se civiliser, lorsque je me suis bien maladroitement et grièvement blessé en descendant de cabriolet. Le pied m'a glissé et l'angle du marchepied m'a profondément sillonné le pli de l'aine. J'en ai cependant été quitte pour le broiement des ganglions, une grande ecchymose et une profonde induration, maintenant indolente. Cet accident, les soins prodigués inutilement à une petite fille trachéotomisée au onzième jour de l'angine diphthéritique, le septième ou huitième d'un traitement fort énergique, et mille autres excursions dont je n'ai pas su me garantir, m'ont enfin forcé à me mettre au lit. Autrefois le malaise général que j'éprouvais se terminait par un abcès dans le pharynx, mais il y a cinq semaines un catarrhe bronchique très aigu s'était substitué au tonsillitis; pour éviter l'équivalent ou pis, je me suis saigné, j'ai mis des sangsues : j'ai moins de fièvre, ma tête est un peu moins douloureuse pendant le jour, mais je n'en suis pas moins décidé à

garder les arrêts que je me suis imposés jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

Or, devinez qui j'ai pour garde-malade? M. Merruau[1]. J'y gagne au moins de savoir les nouvelles que je serais hors d'état d'aller apprendre. Le préfet ne sait à quel parti s'en tenir. M. Merruau prétend que j'aurais une grande influence sur sa décision, et en vérité, après la frasque de Moreau, je ne comprends pas sa déférence. Il ne voit, dit M. Merruau, de meilleur expédient que de donner la place au concours. Obligé de protester que cet arrangement est celui qui lui conviendra le mieux en face du chef de l'administration, M. M*** me dit confidentiellement que je m'opposerai sans doute à une dérision; je lui réponds que le concours ayant pour juges les confrères de la ville pourrait en effet devenir assez ridicule[2], mais qu'il n'en serait pas de même si MM. Lisfranc, Roux et Marjolin étaient choisis pour arbitres, et puis je me laisse assassiner de son assiduité, rougissant parfois de son manque de pudeur.

[1] Médecin de Tours.

[2] C'est cependant ainsi aujourd'hui qu'ont lieu les concours dans les villes de province.

A Paris, où les juges occupent des situations scientifiques et méritées, et où aucun soupçon de rivalité entre eux et les candidats n'est admissible, le concours fonctionne avec une équité aussi parfaite que possible et constitue le mode le meilleur du recrutement des médecins des hôpitaux.

Mais peut-il en être de même dans les villes moyennes de province, où les médecins constituant un jury ont à juger leurs propres confrères, leurs rivaux de tous les jours, dont les séparent souvent profondément les intérêts de clientèle, les questions d'amour-propre, les passions locales si vives depuis dix ans, etc.? Il faut vivre en province pour savoir que les jeunes gens seuls peuvent affronter le concours, mais qu'il est interdit à un médecin d'une certaine situation, quelle que soit sa valeur, quels que soient ses titres scientifiques, de se soumettre au verdict de ses confrères. — T.

« Que voulez-vous! vous savez si vos projets sont selon mon cœur; je ne demande pas que vous regardiez votre avenir avec ma lunette, mais visez à un but qu'il soit possible d'atteindre. Moreau m'a causé un chagrin d'autant plus vif, que j'avais plus compté sur la solidité de son caractère.

« J'ai entendu confidentiellement de M. Gouraud qu'il ne voulait pas de la place de l'hôpital; voilà, mon cher enfant, tout ee que je puis vous apprendre du eoin de mon feu que je ne quitte pas. Je me suis fait lire par Jacquart les colorations vasculaires; voilà qui est sans réplique, mais en vérité c'est trop leur accorder que de concéder qu'il n'y a point de différence appréciable entre la rougeur cadavérique, la teinture par imbibition des parois vasculaires et leur rougeur inflammatoire. Je sais bien que vous ne parlez que de rougeur et non des autres eonditions des parois vasculaires qui décèlent leur véritable inflammation; mais la rougeur à elle seule n'est, ni sur le vif ni sur le mort, l'indice d'une phlogose.

« Sans doute vous ne lisez point le journal de M. de Glaubry, et je vous en fais mon compliment. Dans le numéro de mai ou de juin, on trouve l'histoire d'un phthisique et d'une pauvre dothinentérique chez lesquels on suit la rougeur des eanaux artériels jusque dans le sinus pétreux, et ce sont là des observations reeueillies et aecueillies en 1826 ! Quelle déplorable démonstration de l'influence des émissions sanguines sur cette coloration vasculaire m'a été fournie au moment de la terminaison de l'épidémie dysentérique? Un militaire, jeune pléthorique, arrive à l'hôpital affecté de si vives douleurs, l'abdomen est si sensible à la pression, que je suis porté à croire qu'à ce degré du mal les émissions

sanguines pouvaient en modérer l'intensité. Le malade se loue de l'effet qu'il en éprouve, il ne boit que de l'eau de gomme, les évacuations ne deviennent cependant pas moins fréquentes et ne changent pas de nature. Elles continuent à se répéter cinq à six fois par heure; l'application de cent vingt sangsues est accordée au malade, quarante moitié sur l'abdomen, moitié à l'anus, et de même successivement en moindre nombre chaque fois. Au neuvième jour de ce traitement la condition du malade me semblait si peu améliorée que je crus ma conscience engagée à substituer des lavements d'amidon aux émissions sanguines. Trois jours après ce changement de médication, la fréquence des évacuations, etc., l'inappétence absolue, la soif et tous les symptômes qui m'avaient le plus vivement alarmé commencent à offrir un changement favorable; je me flattais que ce malheureux échapperait au danger dont il m'avait paru menacé; mais le jour suivant la fièvre devint plus intense, et il crut avoir contracté la petite vérole : la vive rougeur du teint qui venait soudain de se manifester me portait à partager son opinion. Le lendemain il périt inopinément, et sans que la question relative à la complication de la variole eût été éclaircie. En admettant que la fièvre variolique ait véritablement contribué à la terminaison funeste de la maladie, jugez s'il n'y a pas lieu de penser que l'abondance des émissions sanguines avait préparé ce sinistre résultat[1].

[1] Cent vingt sangsues en une fois dans une dysenterie, et encore de la part de l'adversaire le plus déelaré du physiologisme, peuvent paraître une coneession exagérée à la thérapeutique de Broussais.

Mais il faut se rendre eompte de l'influenee qu'exerçait sur le médeein la nature ambiante, les idées reçues jusqu'alors, les vœux mêmes du malade. Bretonneau, avec son admirable probité professionnelle et son

« Sous les méninges, dans les ventricules du cerveau, dans le péricarde, dans les plèvres, dans la cavité du péritoine, on trouvait une grande quantité de sérosité sanguinolente épanchée, et tous les élèves ont vu et constaté que le liquide contenu dans les vaisseaux et dans les cavités du cœur était à peine plus coloré et plus consistant que celui qui se trouvait épanché dans les cavités splanchniques; sans aucune exagération cette couleur et cette consistance étaient celle du vin de Bordeaux, aussi les filets tendineux des colonnes charnues du cœur, les valvules, la tunique interne des veines et des artères avaient-ils contracté la teinte vineuse la plus uniforme et la plus éloignée de toute coloration inflammatoire. Les lésions qui caractérisent l'inflammation dysentérique étaient très graves.

« Une visite de M. N. V. vient d'interrompre ma lettre; ouvrez vos oreilles, et entendez : « Le jeune médecin « auquel vous vous intéressez, M. Trousseau, ne pense-t-il « pas encore à obtenir la place? » Oui, Monsieur, mais je ne crois pas devoir l'engager à quitter la carrière qu'il suit avec distinction; j'entre à cet égard dans quelques détails. Il paraît tout à fait déterminé, en revenant au premier point qu'il avait traité, à accorder la place au concours aussitôt que le rétablissement de ma santé le permettra; il désire que nous en réglions le mode et les conditions par anticipation. J'ai supposé que MM. Roux, Marjolin et Lisfranc pourraient être priés d'adresser des questions qui seraient résolues à huis clos par les concur-

amour pour la vérité, confesse l'erreur dans laquelle il est tombé et se demande si la mort n'a pas été causée par l'abondance des émissions sanguines. — T.

rents, réponse que M. le préfet transmettrait à l'aréopage chirurgical; avisez, mon ami, à ce qui vous convient, et surtout ne perdez pas un moment de vue votre concours pour l'agrégation. Témoignez toute ma reconnaissance à M. Esquirol, dites-lui que j'admire les progrès que le diagnostic et le traitement des aliénations mentales ont faits de nos jours et qui sont dus à ses talents pratiques. Dites-lui que je vénère sa *probité médicale* et cette active philanthropie qui a tant contribué à améliorer le sort des malheureux aliénés. Enfin dites-lui surtout que je conserve le plus touchant souvenir des bontés toutes particulières qu'il a pour mes élèves.

« *Vale, mi fili.* »

LETTRE CLVII[e]

DU MÊME

« Tours, 13 novembre 1826.

« La migraine, jointe à mes autres maux, m'accablait hier quand j'ai terminé ma lettre. J'ai craint, depuis qu'elle a été écrite, d'être venu mal à propos vous donner des distractions. Je ne me pardonnerais pas d'avoir apporté quelque obstacle à vos succès dans le concours pour l'agrégation. Voilà les titres que j'ambitionne de vous voir acquérir qui arriveront à point, voilà des succès qui en assurent d'autres dans l'avenir.

« Plus j'y pense, moins je comprends comment, sans

déroger aux ordonnances et aux us et coutumes, le préfet pourrait remettre au concours la place de chirurgien en chef.

« Serait-il bien facile d'enlever à leurs occupations les chirurgiens de la capitale auxquels M. le préfet voudrait s'adresser pour les faire juges des compétiteurs? Des questions par écrit seraient un mode bien insuffisant d'examen. Ne faudrait-il pas encore opérer sur le cadavre en présence de ces messieurs ?

« L'administration, ferme dans la défense de ses droits, vient d'ajouter à sa liste un nouveau candidat à la place de M. Moreau, et elle doit la reproduire dans ce nouvel ordre. M. Douet se trouve en tête, et il ne tient qu'à moi, dit-il, d'emporter d'emblée sa nomination. Je lui réponds qu'il n'a tenu qu'à lui, et que je ne m'en mêle plus. Ce soir, M. Alfred de N. V. est venu plaider votre cause en disant toutefois que son père et moi ne pouvions qu'à l'aide du concours vous mettre à l'abri des criailleries de tant de gen sintéressés, co-intéressés, qui ne manqueraient pas d'objecter et votre âge et l'époque récente de votre entrée dans la carrière.

« L'administration, à laquelle j'impose M. Moreau qu'elle ne connaît point, se trouve surtout en position d'être étrangement mystifiée et pour la seconde fois.

« Pesez toutes ces raisons et profitez des trois ou quatre jours que je compte encore donner aux soins de ma santé pour me communiquer vos espérances et aussi vos indications d'un mode possible d'examen.

« *Vale.* »

LETTRE CLVIIIe

DU MÊME

« Tours, 25 novembre 1826.

« Mon ami,

« Votre lettre m'a fait grand bien, elle m'est arrivée comme une compensation d'un nouveau désagrément. Ce brutal n'a pas même voulu en essayer; au lieu de tenir quelques mois comme je l'espérais, il vient aussi de donner sa démission avant d'entrer en exercice. La suppléance de Douet vous conviendrait-elle encore? Il me semble qu'il ne serait pas difficile de faire pencher la balance en sa faveur, et j'imagine qu'ensuite il vous serait facile d'obtenir une place aussi subalterne; mais concevez-vous rien de plus triste, de plus chétif? Douet consentirait-il, dans l'intérêt de sa santé qui périclite, à donner sa démission? son amour-propre une fois satisfait, comprendrait-il qu'il n'a rien de mieux à faire que de laisser le service de l'hôpital dont il a toujours paru accablé? Mais quelle incertitude et quel moyen, cependant, lorsqu'il sera porté pour la seconde fois en première ligne sur la liste de la commission, de lui faire pour une troisième fois un dernier outrage, le chagrin de le subordonner à un homme qui vient d'être son élève? Mon ami, pensez à ce que vous laissez échapper et vers quel but vous dirigez vos efforts. Songez que je ne conçois rien, tout en vous faisant

ces réflexions, de plus doux et de plus satisfaisant pour moi que de vous avoir, que de vous associer à tous mes projets, à toutes mes recherches. Mais que devient notre pathologie comparée?

« Nos *excursions*, dont votre brillante leçon fait si favorablement augurer, ne vous montrent-elles pas un plus bel avenir? Ne sentez-vous pas qu'il faut être né coiffé pour qu'un tel sujet vous soit échu? C'est hier que j'ai su l'équipée de M. Anth. J'espérais vous écrire le soir. J'ai malheureusement été entraîné par de maudites excursions, je n'ai point encore vu le préfet ; répondez-moi afin que je me tienne en mesure avec le garde-malade et tous les autres soupirants. Dites à Velpeau que ma petite bonne de la rue de Gaillon lui portera l'alun; elle repart mardi, et elle m'a promis de s'acquitter de sa commission à son arrivée. Jamais je n'ai vu autant de dothinentériques à Tours. Il y en a certainement dix contre un varioleux. La vaccine rend raison de cette différence. J'ai étudié avec soin toutes les phases de la varioloïde du *horn-pock* sur cinq à six vaccinés; cette affection diffère certainement beaucoup de la varicelle, et chez tous les sujets qui portaient de belles cicatrices vaccinales elle a offert très exactement les caractères indiqués par les médecins d'Édimbourg.

« *Vale, mi fili.* »

LETTRE CLIX^e

DE BRETONNEAU A DUMÉRIL

« Novembre 1826.

« Mon ami, dans quel guêpier je suis tombé! La peccadille horticole a été expiée; service d'hôpital, malades à la ville et aux champs, en sus une petite épidémie d'angine maligne qui, pendant quelques semaines, m'a tenu sur pied jour et nuit. Voilà comme, voulant vous écrire, je ne vous ai point écrit; toutefois la serre a passé mon attente, et toutes mes colonies végétales prospèrent. Je ne dois pas non plus tant me plaindre de l'angine; j'ai vu merveilles. Des enfants arrivés au cinquième jour de la maladie et qui, avant tout traitement topique, avaient expectoré de grands lambeaux de fausses membranes, ont été guéris sans trachéotomie ; il est plus facile que je ne le pensais de relever l'épiglotte avec une baleine recourbée, de tenir sur la glotte l'éponge qu'elle porte à son extrémité, d'appuyer, d'exprimer cette éponge, de manière à faire pénétrer dans le larynx une petite portion de la solution nitrique d'argent dont elle est imprégnée. Un des deux enfants a été cautérisé quatorze fois en cinq jours, et l'autre dix-sept fois en six jours. Le premier, au quatrième jour du traitement, expectorait encore des portions de tube d'un pouce de longueur, qui avaient exactement la forme de la trachée ; et, au cinquième jour, le deuxième a rendu, avec des efforts convulsifs, un lambeau de fausse membrane de quatre pouces et demi de

longueur, qui portait à l'une de ses extrémités l'empreinte de l'échancrure du cartilage thyroïde. Plus de deux gros de nitrate d'argent ont été employés aux cautérisations; cependant ni la bouche, ni l'arrière-bouche, n'offrent la moindre trace d'une si énergique médication.

« Mais que venais-je vous dire, à vous, qui avez prescrit de si hautes doses de nitrate d'argent à des sujets affectés de danse de Saint-Guy? et moi aussi, j'ai cru en vous ; je leur en ai donné de bonnes doses et je les ai vus guérir, n'en déplaise à Magendie. Il ne peut me pardonner quelques heureux résultats de cautérisation et de trachéotomie ; mais qu'importe, vous avez été bon et excellent ami. Votre suffrage vaut à lui seul tous leurs suffrages.

« Or donc, mon ami, j'ai un enfant adoptif qui entend à merveille les spécialités nosologiques et thérapeutiques, et cet enfant s'avise de vouloir joûter contre de rudes adversaires. Il n'a point la prétention de les surpasser, mais il tiendrait à honneur de se montrer leur émule ; il veut que je vous prie d'être son parrain, il voudrait concourir, voilà tout. Il désire ardemment cette faveur, cette seule faveur, car il est loin de demander que vous sortiez de votre caractère, et qu'au temps de ses épreuves vous ayez pour lui la moindre partialité. Mon ami, si cela n'est pas impossible, soyez en aide à mon enfant, et mettez-le aux prises [1].

« Votre bien sincère ami.

« Les plus tendres compliments à Mme Duméril et à toute votre famille. »

[1] Il s'agissait de Trousseau, qui était sur le point de subir son concours d'agrégation. — T.

LETTRE CLXe

DE TROUSSEAU[1]

« Charenton, 2 décembre 1826.

« *An membranæ mucosæ gastro-intestinalis inflammatio certis signis, tum in vivo, tum in cadavere diagnoscitur ?*

« Voilà, mon cher Maître, le sujet de la thèse que j'ai tiré ce soir. Vous allez dire encore que je suis né coiffé; la deuxième partie est toute faite. Répondez-moi sur la première, par courrier, s'il est possible, et dites-moi quelle doit être ma conclusion générale. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

« Songez à moi pour l'hôpital de Tours, si possible est. »

[1] Dans ce concours pour l'agrégation Trousseau eut entre autres, comme concurrents, Piorry, Bouillaud, Bayle, Martin-Solon, Danse, Gibert. Il fut nommé quatrième par ordre de mérite. Gibert, Danse et Piorry furent placés avant lui.

Voici comment un des critiques des *Archives générales de médecine,* qui étaient alors le journal le plus répandu et le mieux rédigé, jugeait la thèse de Trousseau :

« Composition bien écrite, mais incomplète; thèse qui décèle du talent dans son auteur, déparée seulement par quelques phrases déclamatoires; argumentation très facile, sans notes. »

L'argumentation eut lieu en latin, et Trousseau montra une grande facilité. La presse médicale de l'époque releva les nombreuses incorrections latines, barbarismes et solécismes de la plupart des concurrents. — T.

LETTRE CLXI[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 6 décembre 1826.

« Je vous ai écrit si précipitamment, que je crains de vous avoir donné des conseils inconsidérés ; s'il n'y a que de l'incohérence, vous pourrez tirer parti de ce fatras; défiez-vous de l'irréflexion à laquelle j'ai été réduit. S'il en est temps, ne manquez pas d'établir une distinction importante entre telle inflammation et telle autre inflammation de la tunique villeuse de l'intestin grêle, et montrez que les énormes lésions ulcéreuses, tuberculeuses des intestins ajoutent à peine à l'intensité de la fièvre hectique qui accompagne la fonte des tubercules pulmonaires, etc., etc.; tandis que le trouble, le désordre de toutes les fonctions, accompagnent fréquemment une éruption dothinentérique fort circonscrite et fort discrète.

« Ce n'était à de telles fins que je m'étais mis à écrire. Avez-vous encore la rage d'être nommé chirurgien en chef ? Voulez-vous renoncer à une carrière où vous obtiendrez des avantages plus brillants, plus réels, plus selon vos goûts, selon vos dispositions naturelles, qui me sont mieux connues qu'à vous-même? Cachetez cette lettre après l'avoir lue et portez-la à M. Letissier ; soyez nommé, mais songez que vous devrez entrer en fonctions au plus tard au 1[er] janvier. Soit, nous passerons ensemble les trois années de votre stage, puis vous jugerez si vous en avez assez. Indubitablement le pauvre Douet mourra,

mais il vient *de dédier aux dames* un vermicelle analeptique qui m'a causé une véritable indigestion et des nausées insurmontables ; en vérité, cette annonce est plus sale que la plus sale affiche distribuée sur le pont Neuf, *se ne vada a diavolo ;* prenez mûrement votre parti et hâtez-vous d'agir, car il est temps.

« Je quitte M. de N..., il m'autorise à écrire à M. Letissier; je lui ai lu une grande partie de votre avant-dernière lettre, il verrait avec plaisir que vous fussiez nommé. Je lui ai dit que je le désirais pour moi, que je ne le désirais pas pour vous, que j'allais vous adresser la lettre à M. Letissier, mais que je vous recommanderais de la brûler. Maintenant il faut l'écrire, elle vous apprendra quel est l'état des choses. Terminez l'adresse, répondez le plus tôt possible. Je reste avec un noyau phlegmoneux à la base de ma tonsille, et ce maudit noyau, après douze jours de gêne et de douleurs, n'essaye pas à fondre.

« *Vale, mi fili.* »

LETTRE CLXII[e]

DE BRETONNEAU A DUMÉRIL

« Tours, décembre 1826.

« Mon ami, si vous pensez que ce manuscrit, en y faisant quelques retranchements, puisse être imprimé dans les *Archives,* je vous prierai de le remettre à M. Cotte-

reau, mon élève et mon ami ; il travaille pour ce journal et il surveillera l'impression.

« M. Cottereau vous dira que je viens d'obtenir des résultats thérapeutiques qui passent toutes mes espérances de l'emploi de l'alun, du nitrate d'argent ; en un mot du traitement escharotique, non pas le plus énergique, mais le plus étendu et le plus soutenu, opposé au dernier degré de l'angine maligne, au deuxième, au troisième et au quatrième jour de l'invasion des canaux aérifères [1].

« Priez Mme Duméril d'agréer les plus tendres compliments du ménage.

« Votre bien sincère ami. »

LETTRE CLXIII^{e}

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 6 janvier 1827.

« Mon ami,

« Hier, en quittant M. de N..., je fus obligé d'aller à Beauvais, et pour surcroît de malheur j'y trouvai M. Clément de Ris si malade que je ne pus me rendre à Tours

[1] La note sur l'alun adressée par Bretonneau à Duméril parut dans les *Archives* le 5 janvier 1827.
Note sur l'emploi thérapeutique de l'alun dans la diphthérite, par M. Bretonneau, médecin en chef de l'hôpital de Tours. — T.

qu'après l'heure du courrier. Sur ces entrefaites je reçois votre lettre, et tout me confirme ce que je n'avais que trop prévu, nous pourrions bien échouer au port; il faut au moins nous évertuer ou plutôt vous évertuer, car vous comprendrez que si je puis vous servir de tout mon pouvoir, je ne veux pas élever la voix contre un homme auquel j'ai montré de l'affection. Écoutez M. de N..., c'est lui qui parle textuellement : « J'ai reçu la lettre du « ministère, mais je regrette de ne vous avoir pas prévenu « qu'il était convenable que votre ami s'adressât directe- « ment à chacun des administrateurs; M. Demézil, qui « eût peut-être apporté le plus d'opposition, est rem- « placé par M. Lange-Blot; je compte parler à M. Luce « de la Frillière, mais il est cependant mieux que « M. Trousseau écrive d'abord. Je lui laisserai le temps « d'adresser ses lettres, il est mieux qu'elles soient « affranchies, etc. etc. » Tout le reste de notre conversation montrait pour vous beaucoup de bienveillance et indiquait qu'il fondait de grandes espérances sur votre aptitude, votre instruction, votre activité et aussi sur la nécessité où vous seriez de lutter contre de grandes préventions. Je me suis bien gardé de douter de votre nomination, rien de sa part n'indiquait non plus la moindre hésitation, mais vous voyez toutefois où nous en sommes réduits. Pour surcroît de malheur, cet incident de Beauvais est venu apporter vingt-quatre heures de retard à cette communication qui ne devait point être différée. Hâtez-vous, mon ami, écrivez à M. Luce et à M. Lesourd, curé de la Riche, à M. de la Frillière, à M. Lange-Blot, à M. Laurent; adressez votre lettre ou à ces messieurs, ou à moi, ou à votre frère. Écrivez à M. Jacquemin afin qu'il contre-mine les œuvres souter-

raines de D... Il est impossible que votre frère, lors même qu'il n'aurait pas approuvé dans le principe votre projet, ne sente pas que maintenant il est important que vous n'éprouviez pas cet échec.

« Sans m'en douter, je crois que j'étais dans le cas du renard et que tout simplement comme lui je les trouvais trop verts.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et il me serait bien pénible de ne pouvoir vous embrasser ici avant la fin du mois. »

LETTRE CLXIV^e

DU MÊME

« Dimanche soir, 14 janvier 1827.

« Mon ami,

« Le moment est arrivé de prendre un parti irrévocable; vous avez encore la possibilité d'opter, mais je pense comme vous qu'une fois nommé il ne vous serait plus permis de refuser. Vous connaissez sans doute le résultat du concours; je vais vous exposer celui de toutes mes démarches, vous vous prononcerez avec connaissance de cause. Jeudi dernier, n'ayant encore reçu ni les lettres ni les thèses, qui n'arrivèrent qu'un peu plus tard, j'eus une dernière conférence avec M. de N...; il avait trouvé dans les administrateurs plus de résistance qu'il n'en

avait attendu; dans l'impossibilité où il se trouvait de nommer un sujet de son choix, il avait menacé quelques administrateurs de leur donner M. Hul, et il me confiait à moi que, sans leur tenir rancune jusqu'à ce point, il prendrait M. H... de préférence à l'homme qu'on voulait lui imposer. Je voyais son opinion se former, s'arrêter: il m'indiquait bien les démarches que M. Jacquemin pouvait encore faire, mais il doutait du succès; mais le temps s'écoulait, et dès le lendemain une nouvelle démarche de l'administration devait sans doute apporter un nouvel obstacle, un obstacle insurmontable à votre présentation. Dans cette perplexité j'ai hasardé, comme une dernière ressource, la proposition du partage de la place. Je prévoyais toutes les conséquences de cette ouverture, et de fait M. de N..., trop heureux de trouver un moyen de sortir d'embarras, a vivement saisi cet expédient; il m'a engagé à me trouver chez Mme de R..., chez qui il devait dîner avec M. Luce. En arrivant, j'ai reconnu qu'ils avaient déjà arrêté leur compromis. M. Luce de la Frillière avait prévenu de son côté la proposition du préfet, et il m'a été facile de voir que que vous ne pouviez plus être seul chirurgien en chef, mais que vous partageriez sans peine ce titre avec D... en même temps que les émoluments de la place et le service qui se ferait par trimestre.

« Aujourd'hui même je puis vous dire, avec l'agrément de M. de N..., que vous ne serez porté sur la liste qu'autant que vous y aurez formellement consenti; vous serez chirurgien en chef, aux mêmes titres et conditions que M. D..., et même, pour peu que vous y teniez, vous serez nommé le premier : en un mot le service chirurgical se fera aux mêmes termes que le service médical.

Vous savez que les émoluments fixes sont de neuf cents francs, et, quant à la modique rétribution des élèves, si minime qu'elle puisse être, vous pouvez compter que votre confrère ne vous en abandonnera pas la moindre part, ne fît-il pas une seule leçon dans tout un an. C'est décidément un homme d'argent et qui, pour deux cents francs, fût resté notre suppléant ; si une fois son sort peut être réglé, je m'attends à le voir exploiter le service de l'hôpital à sa bienséance et autant que ses occupations lucratives lui en laisseront le loisir.

« Jugez votre position, mon ami, mettez à part le regret bien vif que je ne puis manquer d'éprouver, et si vous ne pouvez quitter Paris sans que ce ne soit à des conditions trop onéreuses, ne faites point ce sacrifice. Si vous comptiez sur les ressources prochaines d'une clientèle, je craindrais que vous ne vous fissiez illusion ; oui, vous verriez des malades, vous en pourriez même voir beaucoup avant d'en retirer le moindre avantage pécuniaire. La clientèle de Morand, qui lui fait perdre tout son temps et lui est si peu profitable, ne pourrait vous convenir.

« J'ai attaché un moment trop d'importance aux six mois de liberté que vous laisserait le partage de la place, j'en jugeais plus dans ma position que dans la vôtre ; j'attends votre réponse, quelle qu'elle soit. J'ai l'assurance qu'elle sera agréée par M. de N... Il serait de toute convenance que je la reçusse mercredi ; je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans le cas de refus, vous devez à M. de N... un témoignage de reconnaissance pour toute la bienveillance qu'il n'a cessé de vous montrer.

« J'attends votre décision avec une véritable perplexité. *Vale atque iterum vale. carissime fili, etc.* »

LETTRE CLXV[e]

DU MÊME

« 20 janvier 1827.

« Malgré toutes vos ruses, vous ne m'échapperez pas, vous vous déciderez, monsieur le retors. Porté sur la liste vous ne serez choisi que mercredi, et vous le serez définitivement si je n'ai pas reçu de vous un mot de réponse; car votre silence sera regardé par moi et par M. votre frère comme une acceptation tacite, et ajoutez que ce sera en même temps le comble de l'impertinence pour M. de N.... J'avais prévu votre manège, et j'ai obtenu sans pudeur et non sans honte que, portés sur une même liste que Douet et Merruau, Douet et M. Trousseau seraient nommés si vous ne m'adressiez un refus formel !

« Toutefois pour obtenir votre présentation il a fallu accepter pour vous chez M. Luce, et là, j'ai appris que la concession du partage n'était point une imprudence, mais une condition trois ou quatre fois obligée. Vous voyez que les choses sont arrangées de manière que la commission ne peut se trouver offensée. Quant à M. de N..., je me charge des conséquences de votre refus par-dessus celles de votre indécision. Oui, sans doute, je suis une chiffe et j'en fournis la preuve puisque je ne vous laisse pas dans la perplexité si bien méritée d'une longue incertitude.

« J'ai communiqué confidentiellement au préfet la lettre qui lui était destinée et même celle du sage, du franc, du bon et loyal Velpeau; mais je lui ai soigneusement caché celle que vous m'écriviez et qui est si niaisement astucieuse. J'aurais préféré cent fois déclarer d'une manière franchement hostile que je croyais Douet incapable, plutôt que de lui refuser le misérable certificat qu'il me demandait, plutôt que de me laisser soupçonner d'une sourde et lâche inimitié. Sans doute ma complaisance ne l'a pas autrement satisfait, car ma vue paraît le crisper. Cependant le pauvre homme m'avait écrit il y a quelques mois que s'il avait démérité de moi il était prêt à renoncer à la place de chirurgien en chef et même à celle de suppléant. Il ne disait pas franchement sa pensée, non, assurément non; mais il s'était humilié, et pour prix de cette humiliation je lui avais durement répondu qu'il savait aussi bien que moi-même si je pouvais dire un mot en sa faveur.

« Mon ami, répondez vite, répondez positivement, voilà ce que vous avez de mieux à faire. J'ai l'assurance morale qu'hier soir vous avez été porté sur la liste; il m'a été impossible d'en acquérir l'assurance positive. L'heure me presse, et je n'ai que le temps de vous dire que je regretterai bien vivement pour vous Alfort. C'est avec un sentiment bien plus pénible encore que je pense que vous vous éloignerez de M. Esquirol.

« *Vale, mi fili.* »

LETTRE CLXVI[e]

DU MÊME

« Tours, 26 janvier 1827.

Conversis studiis, ætas, animusque virilis
. . . .
Commisisse cavet, quod mox mutare laboret.

« Pourquoi ces bonnes raisons ne vous ont-elles pas fait plus d'impression avant de solliciter avec tant d'activité au ministère, avant d'employer M. Letissier et M. de Genoude? Pourquoi laisser Velpeau, il y a si peu de jours, me convaincre par ses belles remontrances (et peut-être les lui aviez-vous suggérées) que je devais dans votre intérêt consentir au partage projeté? Pourquoi surtout me faire prodiguer hier tant d'assertions que j'ai démenties aujourd'hui? Pourquoi m'engager, non dans de fausses démarches, mais dans des démarches très réelles qui me laissent non dans une fausse position, mais dans une position sottement vraie et vraiment sotte? Pourquoi mettre tant d'obstination à me faire adopter des espérances que d'abord j'avais cru devoir repousser, uniquement pour qu'elles fussent déçues? Je vous dispense de répondre à ces pourquoi. Ma justification auprès de M. de N... est facile; il a la certitude que je n'ai eu que des vues droites et honnêtes, et l'intention du bien; et je m'attends à être plus plaint que blâmé de l'intérêt trop vif que j'ai pris à cette affaire. Quant à votre justification,

je n'ai rien de mieux à faire que de l'abandonner; insister ce serait appuyer sur vos torts pour les faire ressortir. Permettez une réflexion qu'autorisent et l'amitié paternelle que je vous porte et mon expérience de la vie : la *pièce* la plus importante d'un homme, celle qui a le plus de valeur intrinsèque, n'est ni son avoir, ni son savoir, ni son talent, c'est son caractère. Sans viser à l'inflexibilité, essayez de tenir davantage à vos résolutions, et tenez aussi un peu plus compte des antécédents. Votre indécision m'a encore moins affligé que la facilité avec laquelle vous vous y abandonnez. Votre entêtement seul peut être comparé à votre irrésolution; j'en ai été blessé. Comment votre raison, votre jugement, votre cœur, ne vous disent-ils pas que s'il eût été humainement possible d'obtenir que vous fussiez nommé seul chirurgien en chef je n'eusse pas lâché prise que je ne l'eusse emporté? pouvez-vous bien revenir sur ce sujet avec cette ténacité? ma dernière lettre vous a-t-elle donc fait si peu d'impression? Pensez-vous qu'il fût plus convenable de naître chirurgien en chef que de le devenir? M. de N... ne doutait pas que cela ne dût bientôt arriver de toute nécessité. Quant aux émoluments, ils sont minces, j'en conviens; mais j'avais accepté hier la surveillance de l'établissement orthopédique de Mlle Seheult, et je me flattais que vous pourriez facilement me remplacer. Pour l'instant cela ne vous eût donné que trois cents francs, mais les élèves attirés à l'hôpital par vos leçons eussent comblé le déficit; au surplus, si c'eût été là le seul nœud de la difficulté, des offres étaient faites par notre partie adverse, qui eût volontiers échangé le titre contre le traitement; j'ai repoussé avec mépris ces avances dont M. Luce n'était porteur qu'à regret. J'ai dit aussi à M. Jacquemin

que je ne pensais pas que vous dussiez pour vous retirer accepter une fiche de consolation proposée par M. Merr... Ces profits sont peut-être licites pour des entrepreneurs, des gens d'affaires; mais je suis convaincu qu'ils dégradent le caractère du médecin. J'ai pour vous trop d'affection pour ne pas m'expliquer franchement sur tout ceci, c'est pour n'y plus revenir; maintenant que votre parti est pris, il ne faut plus voir que les avantages de votre position; je ne doute point que vous n'en profitiez et que vous ne reveniez à nos anciens projets avec tout le succès que j'aimais à présager[1]. »

[1] Cette lettre est sévère, quoique toujours empreinte de la tendresse paternelle que Bretonneau portait à son élève.

Mais il faut avouer que la réprimande était méritée et que Trousseau, mettant tout en œuvre avec une ardeur inconsidérée, et malgré les sages et prévoyants avis de Bretonneau, pour obtenir à l'hôpital de Tours une place qu'il refusa, dès qu'il eut la certitude qu'elle lui était accordée, manqua à ce qu'il devait à son maître et à ce qu'il se devait à lui-même.

C'est, du reste, la seule défaillance dans son caractère que nous révèle la longue correspondance qu'il entretint avec Bretonneau. Et encore est-on forcé de confesser que cette défaillance, qui fut peut-être un suprême éclair de clairvoyance, fut heureuse pour la science, puisqu'elle maintint Trousseau dans la voie où il s'était hardiment engagé et sur le seul théâtre où ses éminentes facultés pussent trouver leur complet développement. — T.

LETTRE CLXVII^e

DE TROUSSEAU

« Charenton, 13 février 1827.

« Mon cher Maître,

« L'autre jour, à la Faculté, le chef de bureau m'a montré votre diplôme de docteur que vous n'avez pas encore songé à retirer. Il m'a engagé à vous écrire à ce sujet et à vous prier de le retirer. Veuillez donc, la prochaine fois que vous m'écrirez, m'envoyer une autorisation conçue en ces termes : « Je reconnais avoir reçu de « M. Hubert, chef de bureau de la Faculté de Paris, « mon diplôme de docteur en médecine. *Signé.* » En retirant son diplôme, il est dans l'usage de donner au commis du bureau dix francs de consolation.

« Le 26 décembre dernier, Doyen, le chapelier, a envoyé à Raverot une note montant à quinze francs, pour le bonnet de veau marin que vous prîtes chez lui lors de votre voyage à Paris, et que vous aviez oublié de payer. Raverot a payé cette somme, j'en ai l'acquit entre les mains. Veuillez donc remettre vingt-cinq francs chez Mme Raverot, savoir quinze francs pour la casquette de M. Dutillet et dix francs pour votre diplôme retardataire.

« Je profite de l'occasion de M. Dessablons pour vous envoyer quelques ouvrages assez intéressants : *les Nerfs,* de Ch. Bell; *les Maladies urinaires*, de Lallemand, deuxième volume; *Histoire médicale des marais,* par

Montfalcon; *les Irritations intermittentes*, de Mongellaz; le deuxième volume de Rostan; le quatrième volume d'Andral; *les Ligatures en masse*, de Mayor. Crévot a mis cela sur votre compte; il attend impatiemment votre tardive dothinentérie.

« J'ai vu M. Bacot, qui est plus entiché que jamais de mon voyage en Sologne. Il m'a prié de lui faire un petit plan de travail pour présenter au ministère. J'ai fait ce plan et voici dans quel sens : deux mots sur la nature du sol et sur la manière dont les habitants en ont tiré parti; obstacles à la prospérité de ce pays : étangs, marais, marécages; relevé général de la mortalité relative des hommes et des bestiaux; moyens de remédier aux désastres causés par la fièvre intermittente et par les enzooties. Association d'un médecin et d'un vétérinaire, qui fissent leurs travaux en commun; nécessité de faire durer leur mission au moins six mois.

« M. Bacot, qui l'a lu, n'y a trouvé que peu de mots à changer, et doit s'en occuper dès que la presse ne le tiendra plus à la chambre. Il demandera que nous soyons envoyés, Rigot et moi, dès le commencement du mois de mai, et que nous restions là jusqu'en décembre 1827, sauf à recommencer l'année suivante. Ainsi nous verrons naître et finir la maladie. Si le gouvernement ne veut pas m'adjoindre Rigot, j'irai seul en Sologne, et j'en serai quitte pour me limiter dans un cercle plus étroit.

« Je travaille maintenant continuellement à Alfort avec Rigot; je m'occupe d'hygiène des animaux et en même temps je sacrifie de nombreux chevaux à ma curiosité; je veux connaître parfaitement les caractères anatomiques des phlegmasies des membranes séreuses, et le mode d'organisation des fausses membranes. Je vous assure

que c'est la chose du monde la moins bien décrite; et je ne connais rien de plus curieux que la façon dont la plèvre s'*identifie* avec la concrétion fibrineuse. Après la plèvre nous passerons au péricarde, puis à l'arachnoïde, puis au péritoine, puis enfin aux poches synoviales. Le liquide irritant dont nous nous servons est un mélange d'alcool et d'eau. Je vous conterai toute cette transformation dans ma prochaine lettre; mais avant cela je veux vous régaler d'un morceau qui m'a délecté.

« Vous aviez dit dans votre diphthérite que sous la concrétion pelliculaire on apercevait des bulles, et vous semblez croire que ces bulles sont formées par une agglomération de matière encore visqueuse que soulève la concrétion qui n'a point encore acquis toute sa solidité. Le même aspect se remarque sous et dans les concrétions pleurétiques, au point qu'une fausse membrane un peu épaisse ressemble quelquefois à une *fouace* pleine d'yeux. Ces yeux sont formés par des bulles de gaz, je m'en suis assuré de la manière la plus positive. Cela du reste ne me surprend pas plus que de voir l'emphysème survenir sur-le-champ après un épanchement sanguin dans le tissu cellulaire; cela ne me surprend pas plus que de voir des bulles d'acide carbonique se former dans le gâteau de sang que contient une palette. J'ai été assez maladroit pour ne pas faire analyser ces bulles de gaz par M. Lassaigne; mais je n'y manquerai pas la première fois que l'occasion se présentera.

« J'ai recueilli avec soin les sérosités inflammatoires et non inflammatoires que nous trouvions dans les cavités splanchniques de nos chevaux. M. Lassaigne va les analyser. Mais en soumettant à l'ébullition ces diverses sérosités, j'ai observé un phénomène que vous nous aviez

souvent indiqué dans vos leçons, c'est que la sérosité inflammatoire se concrète sur-le-champ, et que la sérosité non inflammatoire n'éprouve aucune modification. Chose remarquable, si l'on produit l'inflammation de la plèvre, bien que le péricarde ne s'enflamme pas cependant, la sérosité contenue dans ce sac séro-fibreux se concrète comme celle de la plèvre, tant sont modifiées les propriétés vitales de tous les tissus contenus dans le thorax et dans le thorax seul, car la sérosité du péritoine ne change pas.

« Adieu, mon cher Maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève reconnaissant. »

LETTRE CLXVIIIe

DE VELPEAU

« Paris, 28 février 1827.

« Vous trouvez que le docteur Deslandes fait l'érudit à bon compte, et qu'il vous traite du haut de sa grandeur[1]; je suis de votre avis et je vous l'avais déjà dit, il me

[1] Deslandes. — *Exposé du progrès et de l'état actuel de la science sur cette question : L'angine gangreneuse et le croup sont-ils identiques?* (Journal du Progrès des sciences et des Institutions médicales, t. I, p. 152. Paris, 1827.)

semble; mais vous auriez tort d'en être surpris, attendu que c'est ainsi que font les plus sages à Paris. Écoutez, il y a dans votre livre un défaut dont vous ne vous justifierez pas et que je vous ai reproché longtemps avant qu'il ne fût imprimé, c'est que tout y est sans ordre et sans méthode; vous n'avez pas non plus assez insisté sur les preuves dans la spécificité, et l'importance de la médication topique pouvait être présentée sous un jour plus avantageux. Quoi qu'il en soit, je pense que d'ici à deux ou trois mois tous les arguments de quelque valeur de vos antagonistes seront exposés dans les journaux. Alors, si vous le croyez utile, je ferai un article dans lequel je répondrai aux principales objections qui vous ont été adressées, en tâchant de faire comprendre qu'on vous a mal entendu, etc. Dans cette affaire, vos observations de Villandry, de Vouvray et de Véretz me serviraient beaucoup.

« Vous devez avoir reçu votre note sur l'alun. Deux mots pour MM. Habert et Valentin ne seraient pas mal. M. Magendie a été fort content de votre lettre, et je serais fort trompé s'il ne vous appuyait pas de toute sa puissance à l'Institut. On vous inonde de physiologisme, dites-vous? Eh! pourquoi les demandez-vous? J'avais dit à Trousseau, dans le temps, que je ne voyais pas ce que vous vouliez faire de Rayer, Montfalcon et compagnie. Comment voulez-vous qu'ils sachent que M. Fanau de la Cour est un menteur? Il faudrait qu'ils fussent capables de juger ce qu'il écrit.

« Vous oubliez, mon cher Maître, *que peu d'hommes sont capables de distinguer entre l'opinion et le fait,* et que les médecins surtout aiment mieux rejeter ce qu'on veut leur apprendre que de s'appliquer à en reconnaître

l'exactitude et l'utilité, toutes les fois que cela contrarie leur manière de voir.

« Je crois avoir trouvé dans les frictions mercurielles administrées d'une certaine manière un remède presque certain contre les péritonites puerpérales et autres [1]. Je l'ai dit dans la *Revue médicale* de janvier 1821. Je viens de recueillir avec Cottereau un nouvel exemple des plus concluants, et cependant j'aperçois les folliculaires qui s'apprêtent à soutenir que la chose n'est pas possible, que mes observations ne prouvent rien ! Le seul moyen de faire triompher la vérité en pareil cas, c'est de faire toucher du doigt et de l'œil de pareils résultats aux élèves, dans un hôpital, et c'est pour cette raison que je donnerais la moitié de ma vie pour avoir un service indépendant dans un des établissements de Paris.

« A propos, je sors décidément d'ici le 1er avril; je vais, je crois, demeurer rue Christine; mon intention est de me livrer à la pratique le plus possible, aussi trouvez-moi le moyen d'avoir beaucoup et de bons clients. Il y a plus d'un mois que je n'ai vu Omar. J'ai soldé deux cent trente-neuf francs à votre tailleur. Mon frère saura vous décharger de cette dette. »

[1] Velpeau. — *Mémoire sur la péritonite des femmes en couches.* (Revue médicale, 1827, t. I.)

LETTRE CLXIX^e

DE TROUSSEAU

« Charenton, 6 mars 1827.

« Mon cher Maître,

« Comme je suis dans les fausses membranes jusqu'au cou, et que Lassaigne est souvent le témoin de nos travaux, il a eu la bonté de nous analyser nos fausses membranes et notre sérosité. Or, comme bien vous le saviez, les fausses membranes sont de la fibrine plus ou moins infiltrée de sérosité, et la sérosité inflammatoire ne diffère de la sérosité passive que par une grande prédominance d'albumine. Lorsqu'il m'eut remis le résultat de ses analyses, j'allai lire votre analyse chimique de concrétions croupales, et comme je n'y comprenais rien, attendu que je ne sais seulement pas ce que c'est qu'un sel, j'ai porté mon guide-âne à Lassaigne, et je l'ai prié de me lever quelques doutes que faisait naître dans mon esprit la comparaison de vos résultats et des siens; il m'a dit là-dessus de belles choses auxquelles je n'ai pas compris davantage. Craignant de vous mal digérer ce que j'avais si mal avalé, je l'ai prié de me rédiger la note que je vous envoie; il vous prie de lui proposer de nouvelles objections, il s'est beaucoup occupé de chimie animale et tient à honneur de vous convertir. J'ai pensé, mon cher Maître, que vous liriez avec intérêt cette note de Lassaigne, qui se trouve placé aujourd'hui au rang des

premiers chimistes de Paris, et que vous pourriez lui répondre mieux que moi.

« Je continue mes pleurésies. Il se passe exactement sur une membrane séreuse enflammée ce que vous aviez décrit au traitement de l'inflammation diphthéritique : rougeur pointillée, exsudation d'un liquide plastique, présence du sang entre la fausse membrane et la concrétion, bulles de gaz ou de mucus sous et dans la fausse membrane encore nouvelle, etc., etc.; à l'organisation près, il y a une grande ressemblance. Mes pauvres bêtes ont maintenant des pleurésies, des péritonites et des péricardites. Anes, chiens, chevaux, c'est un muséum pathologique fort curieux. Nous gardons les méningites pour le bouquet. J'espère constater une chose, c'est qu'il ne survient de symptômes graves dans une hydrocéphale que lorsque le ramollissement cérébral se forme.

« Il faut vous dire qu'en même temps nous faisons l'anatomie pathologique *intercurrente,* et nous ne manquons pas de cas fort curieux. L'équarrisseur ne nous amène plus depuis trois semaines que des chevaux blancs ou gris, et surtout ceux qui ont des grosseurs charbonneuses sous la peau. Vous devinez bien que les grosseurs charbonneuses sont tout uniment des mélanoses. En vérité, Laënnec ne s'en doute pas, et Andral, qui le chapitre si pédantesquement, est assez niais pour appeler mélanoses la teinte grise qui succède aux inflammations chroniques; rien n'est plus curieux que la diathèse mélanique. J'ai trouvé l'autre jour une tumeur sur l'iris. Rigot[1]

[1] Rigot Félix, né à Château-Gontier le 28 avril 1803, mort le 17 janvier 1847.

Entré à Alfort en 1820, où il devint préparateur du professeur Girard, en 1822 répétiteur du cours d'anatomie, diplômé en 1823. Professeur adjoint en 1833, titulaire en 1835. — T.

en a vu une dans la veine cave, il l'a donnée à analyser à Lassaigne. J'ai vu avant-hier toute la partie supérieure des muscles qui de l'ischion se portent au tibia converti en une masse mélanique, qui conservait intactes les aponévroses, les tendons et la forme des fibres musculaires, de sorte qu'on eût dit de beaux morceaux d'ébène sculptés. Il est impossible de comparer ces productions accidentelles aux cancers et aux tubercules, et voici, entre autres, deux grandes différences. Des tumeurs mélaniques s'ulcèrent et la peau se cicatrise avec une extrême facilité. Les ganglions de l'aine et du bassin, quand d'énormes tumeurs occupent le bassin et le scrotum, ne sont pas plus altérés que les ganglions de l'aisselle. Les tissus environnant les mélanoses ne s'enflamment pas comme cela arrive lorsque les cancers et les tubercules commencent à se ramollir. La constitution de l'animal n'est pas sensiblement altérée, à moins que le volume des tumeurs n'apporte un obstacle physique à l'exercice de quelque fonction. Qu'est-ce qu'une mélanose? Une aberration du pigment, dit-on. La chose est probable. Lassaigne a analysé des tumeurs mélaniques, il a trouvé exactement les mêmes principes que dans le sang : fibrine, albumine, sels, etc., sauf une *altération du principe colorant.* En levant une trentaine de choroïdes de chevaux, je recueillerai une assez bonne quantité de pigment pour qu'on puisse l'analyser; je prierai Lassaigne de me faire ce travail; le résultat, il me semble, répondra suffisamment.

« Vous avez probablement lu l'article de Deslandes[1]

[1] Deslandes. (Voir la note de la p. 141.)

dans le *Journal du progrès des sciences médicales;* la seconde partie avec mémoire paraîtra probablement dans le courant de ce mois. Je compte profiter de deux observations de croup, que j'insérerai dans les *Archives,* pour y répondre ainsi qu'à notre ami Billard. Lorsque vous m'écrirez, chose dont vous aurez bientôt perdu l'habitude, indiquez-moi la forme que je dois suivre dans mon article récriminatoire.

« Je n'ai vu Velpeau qu'une fois depuis près d'un mois. Il m'a dit que vous vous plaignez de mon silence. Est-ce que M. Delavergne ne vous a pas remis une lettre que je lui avais donnée pour vous? Cette lettre était accompagnée du deuxième volume de Rostan et de mon plan de campagne dans la Sologne. Il y a quelque temps que je n'ai vu M. Bacot; il est maintenant jusqu'aux yeux dans la discussion des projets de loi, il ne pourra s'occuper activement de mon affaire que dans une quinzaine de jours. Je n'entends plus parler de la dothinentérie; comptez-vous enfin la publier? Avant de l'imprimer vous nous l'enverrez, et je vous jure sur l'honneur que si vous me faites un fatras comme de la diphthérite, nous vous la renverrons impitoyablement. Je croyais Duméril et Guersant trop sévères. Si nous n'avions pas été assez bêtes pour vous céder, il n'aurait pas paru sous votre nom un livre qui, à la portée de bien peu de gens, puisqu'il était tout pratique, devenait inintelligible pour ceux mêmes qui étaient les mieux intentionnés, grâce à votre inconcevable désordre. *Tantum series juncturaque fallit.* Votre livre pourtant fait fortune en Angleterre, à ce que m'a dit Crévot.

« A propos, il a paru dernièrement un article fulminant contre Velpeau, moi, et en général l'école de Tours; nous

voilà signalés. Nous tenons conseil pour savoir si décidément il faut lever l'étendard et prendre une attitude hostile.

« Je vous embrasse de tout mon cœur. »

LETTRE CLXX^e

DU MÊME

« 28 mars 1827.

« Mon cher Maître,

« Vous avez bien raison de me tancer sur mon impertinence lorsque je me presse de condamner Laënnec et Bayle. Bien souvent je me prends à me dire comme feu Montaigne : « Bran du fat ! » et ce nonobstant je recommence. Voilà sur la mélanose de nouveaux faits qui me semblent être du plus haut intérêt, et que je n'ai jamais lus. Dernièrement, en faisant l'autopsie d'un cheval blanc, qui portait au dedans et au dehors plusieurs mélanoses volumineuses, nous fûmes frappés de l'aspect singulier de la plèvre pulmonaire : elle nous semblait marbrée, tigrée de taches violettes tirant sur le noir ; ces taches se réunissaient par groupes plus ou moins considérables, et, entre ces groupes, restaient des intervalles où la plèvre conservait sa couleur ordinaire. Ce n'était point cette forme *radiée, étoilée* des taches noires des poumons des hommes âgés. C'étaient des taches arrondies comme si de

grosses gouttes de suc de mûres fussent tombées sous les plèvres; du reste le poumon ne faisait en ce point aucune saillie; mais, lorsque l'organe se fut affaissé, on remarqua que l'affaissement ne s'effectuait qu'imparfaitement au-dessous de ces taches. Le toucher d'ailleurs indiquait une grande consistance du tissu pulmonaire. En enlevant la plèvre (qui se détache chez le cheval avec beaucoup de facilité), cette membrane nous parut transparente avec un reflet légèrement opalin; mais vis-à-vis des taches dont je vous ai parlé plus haut, elle était elle-même teinte en rouge foncé, et cette coloration ne disparaissait pas par le lavage. C'étaient des pétéchies ou plutôt de véritables gouttes de matière colorante qui pénétraient toute l'épaisseur de la membrane et le tissu cellulaire sous-séreux. En étendant cette plèvre sur une lame de verre et en l'exposant entre la lumière solaire et l'œil armé d'une forte loupe, on ne distinguait pas la moindre trace de vaisseaux, mais bien une agglomération de globules sanguins, qui au centre de la tache étaient trop nombreux pour être distincts, et qui à la circonférence étaient bien isolés et très faciles à apercevoir. Les taches les plus foncées en couleur laissaient voir une certaine quantité de globules entièrement noirs; on en voyait même de réunis en petites masses d'un noir de jais, qui tranchaient vivement sur la couleur pourpre du reste de la tache.

« Le tissu pulmonaire partout était dans l'état normal; mais là où il offrait plus de consistance, là où la plèvre était plus foncée en couleur, il ressemblait au premier abord à un morceau de foie. Il n'avait pourtant pas l'aspect grenu de l'hépatisation ou de l'apoplexie pulmonaire. La teinte était rouge foncé mêlé de veinures noires comme si de la mélanose eût été infiltrée dans ce tissu; observez

pourtant qu'en malaxant entre les doigts les portions du poumon qui étaient le plus noires, les doigts n'étaient teints qu'en rouge, aussi bien que l'eau dans laquelle on les mettait macérer, ce qui n'a pas lieu pour les mélanoses parfaites.

« Entre les deux feuillets du mésentère (et cette double membrane est chez le cheval d'une extrême ténuité parce qu'elle ne contient pas de graisse), on trouvait une quantité considérable de taches analogues, pour la forme et la disposition, à celles que nous avons signalées sous la plèvre, si ce n'est qu'elles étaient noires comme de l'encre de Chine. En les regardant à la loupe de la même manière que les autres, nous distinguions parfaitement à la circonférence une multitude de petits globules noirs, et pas la moindre trace de vaisseaux. Au-dessous du péritoine qui revêtait le bassin, les lombes, etc., on trouvait dans le tissu cellulaire une immense quantité de petites taches de grandeur variable, et d'une teinte noire extrêmement foncée.

« Voici maintenant quelque chose de fort singulier. Dans l'espace de deux pieds au moins, le tissu cellulaire sous-péritonéal des parois inférieures de l'abdomen était d'une teinte bistre uniforme. Cette teinte ressemblait tout à fait à celle du réseau de Malpighi chez un mulâtre; il n'existait d'ailleurs aucune altération de tissu. Dans quelques points cependant on trouvait des agglomérations de globules noirs qui constituaient de véritables taches mélaniques. Sous la plèvre et le péritoine diaphragmatiques on voyait quelques taches rouges analogues à celles de la plèvre. Voilà, mon cher Maître, une ouverture de corps qui me semble pleine d'intérêt, car je crois avoir pris la nature sur le fait. C'est-à-dire qu'en

vertu d'une *disposition spécifique* le cruor s'arrête dans diverses parties, s'y arrête en y affectant une forme, une disposition particulière, et s'y altère ensuite d'une manière spéciale[1]. Ces animaux défunts, les physiologistes ont beau dire, ils mangeront la spécificité en pâtons mélaniques comme en fraissure dothinentérique. Veuillez, quand vous m'écrirez, me faire part des réflexions que ces mélanoses vous auront fait naître dans l'esprit.

« Croiriez-vous, et je vais vous indigner, croiriez-vous que pas un de ces bipèdes d'Alfort n'a entendu parler de

[1] Les premières notions sur la *mélanose* sont dues aux travaux des anatomo-pathologistes du commencement du siècle. C'est Laënnec qui introduisit ce terme dans la science (1806). Il désignait ainsi un groupe de productions spéciales, sans analogue dans l'organisme, les *tumeurs mélaniques,* qu'il séparait des tumeurs cancéreuses. Breschet (1821) et surtout Trousseau et Leblanc (1828) jetèrent un jour nouveau sur la question. Trousseau, comme on le voit dans sa correspondance avec Bretonneau et dans son mémoire publié dans les *Archives de médecine* (1828), considérait la *mélanose* comme une aberration du pigment, une accumulation pathologique de cette substance en dehors de son siège normal, ou comme un résultat de l'altération du sang, soit dans les inflammations chroniques, soit au contact des gaz ou des sécrétions altérées.

Aujourd'hui, il est établi que la mélanose peut reconnaître des causes diverses bien déterminées, que Ch. Robin a divisées en quatre classes :

1o Introduction du dehors de l'organisme de particules de couleur noire;

2o Formation dans l'économie de composés chimiques de teinte noire;

3o Modifications survenues dans certaines matières colorantes naturelles des liquides ou des solides, comme celles de la bile, des hématies, etc.

4o Enfin, la production hétérotopique ou simplement l'augmentation anormale, en quantité, de granules de *mélanine* ou *mélaïne,* cellules semblables à celles que l'on trouve dans l'iris, la choroïde, la couche muqueuse de Malpighi (chez le nègre, partout; chez le blanc, autour du mamelon), les cellules du tissu connectif de la pie-mère, les fibres musculaires du cœur et les cellules nerveuses.

Par suite de cette classification, on distingue les fausses et les vraies mélanoses. Les trois premiers groupes constituent les fausses, le dernier représente seul la *mélanose vraie.* — T.

la pieote des dindons[1]! Pour l'honneur de la spécificité, pour l'honneur de la Touraine et pour le plus grand salut de ses renommés dindons, priez Bodin, avant que ses tubereules ne l'aient tué, de vous envoyer une petite note sur eette singulière maladie. Je ferai imprimer cette note sous son nom dans le *Journal vétérinaire*. Cette note d'ailleurs ne déparerait pas votre dothinentérite. Le plus beau serait s'il vous envoyait un gros dindon, ou du virus, ou des champignons de pieote; nous ferions alors à Alfort une belle épidindonnerie artifieielle. Sérieusement, écrivez à Bodin. (Je fais eette recommandation à Jaequart et je le rends responsable.)

« Je ferai des pleurésies eomme vous les voulez; je n'ai point eneore pu exéeuter ce projet, à cause des examens de la mi-année qui ont arrêté nos massacres pendant quelques jours. Je n'ai pu joindre Lassaigne pour lui lire ee qui le eoneernait dans votre lettre. Il y a tantôt un mois que je n'ai été à la Faculté, ainsi je n'ai point encore votre diplôme.

« M. Baeot est à Tours, de sorte que j'ignore où en est notre Sologne; j'ai grand'peur que ce projet ne soit pas réalisé eette année, et je vous avoue que j'en serais vivement eontrarié. Bientôt probablement de nouvelles dispositions réglementaires vont faire quitter Charenton à Calmeil et à moi, qui sommes doeteurs; bientôt nous serons foreés de nous établir comme nous pourrons à Paris, et dans un an il ne serait peut-être guère raison-

[1] *Picote des dindons, petite vérole, chancre cutané, ulcère de la crête.* Maladie fébrile, pustulente, à caractère épizootique et contagieux.

N'offre pas les mêmes caraetères que chez l'homme, bien que vraisemblablement l'espèce soit commune; mais il est à supposer que le virus varioleux a changé de nature en passant d'une espèce à une autre. — T.

nable d'abandonner une clientèle commençante pour courir le pays et recommencer l'année suivante sur de nouveaux frais. C'est surtout mon défaut absolu de fortune qui me mettrait dans l'impossibilité de quitter Paris après y avoir fait un premier établissement fort coûteux, dont il me faudrait recommencer les frais un an après. Au lieu que, partant cette année pour la Sologne, je ne ferais aucune dépense pour m'établir avant d'avoir mis fin entièrement à l'entreprise que j'aurais commencée.

« Dans ce moment-ci, il est question pour moi de la direction d'une maison d'aliénés à Paris; le médecin qui tient cet établissement ne s'entend guère qu'à la cuisine, et il désirerait pour diriger ses malades un homme qui eût l'habitude des fous. J'aurais là soixante-dix aliénés. Quelques avantages pécuniaires que j'y trouve, quelque attrayant qu'il soit pour moi de suivre ce genre d'études et d'avoir des malades sous ma direction spéciale, je recule cependant, en songeant qu'il me faut renoncer à Alfort et à la Sologne. Sachez donc de M. Bacot où en est le grand projet.

« J'apprends de ma mère que ma cousine de N... a une grave maladie du sein. D'après la description que j'en ai eue, je crains bien qu'il ne s'agisse d'un carcinome; puis-je compter sur votre complaisance pour savoir ce qu'il en est?

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre élève reconnaissant.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau; assurez Jacquart de ma sincère amitié.

« Parlez-moi de vos diphthérites, envoyez-nous votre interminable dothinentérite. »

LETTRE CLXXI[e]

DU MÊME

« Charenton, 9 avril 1827.

« Mon cher Maître,

« J'ai fait une œuvre dont je suis tout glorieux, et c'est peut-être la seconde bêtise que je fais cette année. J'ai refusé l'établissement dont je vous avais parlé dans ma dernière lettre. Voici quels étaient les arrangements. Je partageais le service avec le directeur de la maison, il me logeait, etc., etc., me donnait deux mille francs la première année, deux mille cinq cents la seconde, et mille écus la troisième. C'était, ainsi que je vous l'avais dit, une maison d'aliénés, qui contenait soixante-dix malades. Peut-être j'aurais accepté sans la douce espérance de ma chère Sologne, et le vil amour de l'argent m'aurait déterminé à changer la direction de mes études; mais Dieu merci, comme dit ma mère, je ne suis qu'un sot, qui ne saura que manger de l'argent, et jamais en gagner.

« Votre dernière lettre, que Velpeau ne m'a donnée qu'hier, parce qu'hier seulement je le suis allé voir, m'apprend que M. Bacot parle toujours de ma Sologne avec un enthousiasme de nouveau converti; veuillez l'entretenir dans ses chaleureuses dispositions et surtout donnez-lui un petit mot de lettre pour moi. Faites-lui bien sentir qu'il serait tout à fait à propos de me faire partir

avant la fin de juin, afin de voir naître et se développer les fièvres.

« Je me suis toujours reproché de n'être pas né avec mille écus de rentes, je n'aurais pas eu besoin de M. de Bois-Bertrand pour faire mes excursions médicales, et la *ferrea necessitas* ne m'eût pas emporté dans des directions qui sont loin de mes goûts, et qui me font regretter tous les jours qu'il faille tant de choses pour l'homme de dedans et de dehors.

« Je vais faire tout ce que vous me demandez. Je vais répéter les expériences dont vous désirez que je m'occupe, et dans un mois je vous aurai envoyé tous mes résultats. Il me sera fort difficile d'examiner vos glandes de Peyer chez les ruminants autrement que dans la boucherie de Charenton.

« Je ne puis savoir rien de vos dothinentériques, parce que je ne suis pas à Paris ; pourtant je vais mettre en quête quelques limiers, et je vous rendrai compte de ce qu'ils auront vu.

« J'apprends que Mme Bretonneau doit venir bientôt à Paris; je vous saurais bien mauvais gré si vous ne m'informiez de l'époque précise de ce voyage. Je m'estimerais fort heureux de lui offrir souvent mon bras, et de l'aider dans toutes commissions dont les Tourangeaux et les Tourangelles ne manqueront pas de la charger. Mme de Martigné veut absolument s'occuper de tout ce qui concerne les folies de ces dames.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre élève reconnaissant.

LETTRE CLXXII[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 21 mai 1827.

« Remerciez M. Rigot de la belle expérience qui vous a prouvé que vous étiez un archi-sot; pour moi la chose était claire, et je vous avais moins pardonné votre rougeur inflammatoire que votre dysenterie. Dieu sait que vous avez pourtant tiré bien mauvais parti d'excellents matériaux. Par exemple, vous dites que je n'ai eu à regretter que peu de sujets, et vous ne rendez compte que de la clinique des salles militaires. Or, dans cette clinique, il n'en est mort qu'un seul sur quatre-vingts, et c'est précisément celui qui a été saigné. Croyez-vous que ce soit là précisément l'idée que laisse la lecture du vigoureux article que vous avez inséré dans les *Archives*[1]? Basta,

[1] Trousseau venait de faire paraître dans les *Archives de médecine* le travail suivant :

Mémoire sur une épidémie de dysenterie qui régna dans le département d'Indre-et-Loire en 1826, par MM. Trousseau, agrégé près la Faculté de médecine de Paris, et Parmentier, ex-élève de l'hôpital de Tours. (Clinique de M. Bretonneau.)

(*Arch. gén. de méd.* Mars et mai 1827.)

Dans ce travail, Trousseau et Parmentier rendaient compte de l'influence qu'avaient exercée sur les dysentériques soignés pendant l'épidémie à l'hôpital de Tours la médication et le régime auxquels les avait soumis Bretonneau.

Ils démontraient, avec de rigoureuses observations à l'appui, que les malades traités par les émissions sanguines avaient offert plus de mortalité, des accidents infiniment plus graves et des guérisons plus labo-

j'espère mettre en œuvre ces mêmes matériaux, et nous verrons si je saurai en tirer meilleur parti.

« Avoir vu mon enfant prendre cette teinte uniforme des colonnes tendineuses du cœur pour une lésion phlegmasique, l'avoir vu douter, j'eusse autant aimé lui voir prendre pour un érysipèle la coloration des mains d'un teinturier ou d'un vendangeur. Mon ami, il n'y a qu'un savant, c'est-à-dire un animal incapable de faire usage de ses sens, qui puisse tomber dans une semblable faute. Puissent mes admonestations paternelles vous préserver à l'avenir de si monstrueuses bévues !

« Mais, si vous n'avez pas de chevaux, vous ne me ferez pas croire que vous ne pouvez avoir quelques chiens; de grâce, au moins, injectez de l'eau fétide filtrée dans les veines d'une pauvre bête, vous aurez satisfaction de vos quand même.

« Donnez-moi donc enfin l'ultimatum de M. Lassaigne.

« Ma femme est partie lundi dernier; je devais vous écrire à l'avance, je devais vous écrire le jour de son départ, mais la diphthérite ne me laisse plus respirer. J'ai à Vouvray une petite fille que je n'aurais pas daigné trachéotomiser, et que l'insufflation du calomel maintient

rieuses que ceux auxquels on avait administré le sel d'Epson et dont on avait soutenu les forces par quelques aliments légers.

Certes, l'administration des purgatifs dans la dysenterie n'était pas une idée nouvelle, et les vieux maîtres classiques y avaient eu fréquemment recours. Mais, depuis longtemps, cette méthode de traitement, considérée comme *irritante,* avait été bannie de la médecine et avait fait place aux émissions sanguines. — Comme tant d'autres agents thérapeutiques, le médecin de Tours venait de les remettre en honneur non seulement dans les dysenteries, mais aussi dans les fièvres continues, et on a vu plus haut la spirituelle boutade de Trousseau racontant à son maître qu'à son exemple il salait ses dothinentériques *comme des jambons de Mayence.* — T.

depuis soixante-douze heures dans l'état le plus merveilleux d'agonie; sans doute elle finira par succomber, mais cela n'en est pas moins prodigieux : voilà, y compris le docteur Guimier, vingt-quatre personnes que l'application topique de l'alun ont préservées d'une mort aussi inévitable que celle dont un second accès de fièvre pernicieuse était le présage avant l'admirable médication enseignée par Torti. Ma femme est descendue chez Mlle Gobert, rue de Hanovre, n° 8; elle ne doit pas rester plus de quinze jours à Paris.

« *Vale, mi fili.*

« Toujours, toujours, j'ai dû vous parler du pauvre Henri Bassereau. Je crois que je pourrais avec vous traiter ce sujet de vive voix, et j'ai avec cet excellent garçon l'apparence d'un tort qui me pèse; je serais bien heureux que vous pussiez contribuer à alléger ce cas de ma conscience opprimée.

« Injectez de l'eau fétide.

« Vos cousines sont bien, bien, bien; il n'y a pas moyen de vous dire cela en détail. »

LETTRE CLXXIII^e^

DU MÊME

« Tours, 11 juin 1827.

« Oui, mon cher Loyola, je suis un jésuite, et vous devez vous y connaître. Toute votre objurgation est une pièce digne d'*Escobar*. Je voulais que les résultats de la

clinique militaire fussent présentés à part, mais je voulais qu'en même temps les résultats de la clinique civile fussent mis au grand jour; une importante vérité pratique ressortait pour les moins clairvoyants d'une si simple et d'une si franche exposition. C'est aux deux extrémités de la vie que la dysenterie est plus à redouter. Ce sont les sujets les plus forts et les mieux constitués qui résistent le plus souvent à cette dangereuse phlegmasie. Mais vous m'aviez très bien compris avant de me décorer des insignes de votre ordre.

« Cette tunique interne des artères, qui se laisse sans rougir déchirer par les écailles pierreuses qui la soulèvent, est-elle susceptible d'être pénétrée par les plus fines injections? (La gélatine colorée.) N'a-t-elle pas plus de rapports avec la tunique épidermoïde de l'œsophage qu'avec les membranes muqueuses dont on l'a rapprochée? Oh! que je voudrais avoir le temps d'y regarder, que je me moquerais de vous!

« Oui, je mettrai à fin la dothinentérie; oui, elle concourra avec les additions qui me restent à faire à la thérapeutique de la diphthérite pour le prix de 1828. Si vous voulez venir à mon aide, et me préserver du danger que je cours d'être absorbé par quelques nouvelles séries d'expériences, tenez votre promesse, je vous en conjure, puis armez-vous de cette ébauche du souffloir, prenez une leçon de Jacquart, qui, tandis que je cours à Preuilly, va vous expliquer le mécanisme du merveilleux instrument; insufflez dans le pharynx de quelque pauvres chiens, d'un couple de chevaux, du calomel porphyrisé avec de la gomme, un mors échancré mettra à votre disposition le pharynx et le larynx de vos patients. J'ai le plus grand désir de savoir si le deuto-chlorure, en parvenant dans les

cellules pulmonaires, ne peut pas occasionner une irritation inflammatoire, puis un engorgement péripneumonique. Une ouverture à la trachée vous permettra de forcer les doses de la substance pulvérulente insufflée à un point qui ne puisse laisser aucun doute. Jacquart vous transcrira la plus grande partie d'une observation qui a donné naissance à tous ces scrupules. Cette surface muqueuse pulmonaire est si éminemment absorbante, qu'il est encore bon de savoir jusqu'à quel point des effets mercuriels peuvent être à redouter pour la constitution à la suite des insufflations réitérées. Vous comprendrez comment, à moins de trois ou quatre jours, il n'y aurait aucune induction à tirer de l'innocuité de vos expériences. Je suis porté à croire que la prolongation de l'asphyxie et la dilatation forcée des cellules pulmonaires pendant les accès de suffocation ont été la cause de la péripneumonie; mais je saurai bien mieux à quoi m'en tenir lorsque vous aurez sacrifié trois ou quatre chiens à ces expériences.

« Mon cher Omar, je n'ai jamais désespéré de vous; voilà une belle occasion de vous réhabiliter et de vous blanchir de cette teinte physiologique qui menace de passer au brun et même au noir. J'ai le plus grand désir de connaître les résultats qu'obtiendra M. Lassaigne; l'opinion d'un homme aussi expérimenté fixera toutes mes incertitudes.

DE JACQUART

« Vous voyez, mon cher Armand, ce qu'on attend de vous, le Maître le ferait comme il le dit : nouveau local, nouveaux dogues, et Dieu sait quand cela finirait! Un mot aussi, je vous prie, sur l'état des poumons des chevaux

morts après la lente asphyxie suite de la paralysie des dilatateurs de la glotte; si leurs poumons sont dans le même état que ceux de notre petite fille, la question est jugée.

« Voilà l'explication de l'énigme, Bassereau désirait entrer à Charenton; le Maître avait promis son intervention, et c'est tout ce qu'il avait tenu; vous voyez maintenant pourquoi des excuses. J'espère qu'après le supplément supplémentaire nous retournerons à la dothinentérie, et cette fois nous ne la quitterons qu'achevée. Je suis bien heureux du succès de Cottereau; si je pouvais aussi, moi, vous imiter! Enfin, quand j'irai à Paris, nous en causerons, et si j'entrevois quelque chance, je tâcherai de la décider en ma faveur.

« Tout à vous. »

LETTRE CLXXIVe

DU MÊME

« Tours, 17 juin 1827.

« A genoux devant votre Maître; on a donné à rien le nom de sorcellerie, de magnétisme, de perkinisme, de rabdomancie, de gastrite, d'artérite, etc., etc., et on en a fait quelque chose, et je n'aurais pas donné un nom à un être matériel qui peut être transporté d'un lieu à un autre, qui frappe celui-ci à la bouche et à la gorge, qui étrangle celui-là et qui saisit cet autre entre les fesses?

« Toujours caché sous la même enveloppe, il est désigné sous un petit nom euphonique ; et vous allez comparer ce nom, nécessaire, indispensable *a questa sesqui pedalica nomenclatura qui col suo strepito farebe spiritare i cani.* Vingt noms différents avaient été donnés aux mauvais tours de l'être malfaisant que j'ai nommé diphthérite, et j'aurais négligé de recourir au prestige qui maintient encore le croup en honneur ? Persévérez, et vous verrez que le mot diphthérite leur sera imposé par la force des choses et la toute-puissance de la vérité.

« Vous rêvez, mon cher Omar, quand vous prétendez que j'ai été entraîné par le plaisir de dire « mes diphthéritiques », mes « dothinentériques ». Je ne me suis jamais servi, — au moins en écrivant, — d'une pareille locution ; mais je tenais à dire que l'inflammation couenneuse diphthéritique différait de l'inflammation couenneuse variolique, scarlatineuse, etc., que l'inflammation dothinentérique était un mode inflammatoire fort distinct de l'inflammation dysentérique. Je l'appelle, cette inflammation, dothinentérie, fréquemment exanthème intestinal, éruption pustuleuse, phlegmasie éruptive ; mais comme la dothinentérie peut très bien n'être qu'une espèce dans le genre, cette espèce se trouvera désignée par un nom propre, *par un nom qui survivra.* Peut-être ai-je affecté dans le corps de l'ouvrage de désigner sous le nom de fièvre putride les symptômes généraux qui accompagnent le développement de l'éruption dothinentérique, comme sans cesse, dans le traité de la diphthérite, j'ai désigné la diphthérite pharyngienne sous la dénomination d'angine maligne ; mais je n'aurais pu, sans imbroglio, dire l'inflammation pelliculaire de la gorge, des narines, de la peau, au lieu d'inflammation diphthéritique, puisque

sans cette dénomination trop d'exsudations couenneuses seraient restées confondues.

« Vous trouverez la meilleure réponse que je puisse faire à vos reproches dans le traité de la dothinentérie. J'ai emprunté à M. Louis une histoire particulière de perforation intestinale. J'ai employé une page entière à l'occasion des ulcérations tuberculeuses des intestins, à exprimer une estime bien sentie pour son talent d'observateur. Plus qu'à Paris, on a le temps de lire en province, et si tous les provinciaux n'admirent pas sans discernement tout ce qui se fait à Paris, croyez qu'à Tours on peut rendre justice au vrai mérite; aussi regretterais-je toujours... Mais n'en parlons plus.

« Dites-moi comment vous vous casez; avez-vous décidément rompu avec l'aliéné ? Je crains, mon ami, que vous n'aspiriez trop tôt à vous dégager des liens d'une utile contrainte. Merci, cent fois merci de votre expérience. Mon ami, dans vos courses à Charenton, encore une. petite recommandation à M. Legallois : si vous ne pouvez prendre l'ennui d'insuffler, à huit ou dix reprises, huit, dix, vingt grains de calomel phorphyrisé et très finement porphyrisé avec un peu de gomme, dans la trachée d'un malheureux dogue ; je tiens à une petite proportion de gomme, parce qu'elle donne des ailes au calomel, qui se réduit plus facilement en nuages par l'insufflation.

« Je pense que vous acquerrez de bonne heure la conviction que les maladies spéciales sont plus *impatientes* qu'aucune autre des médications trop actives. Avant huit jours je vous adresserai, à vous et à Velpeau, le supplément à la diphthérite.

« Tout à vous, votre ami.

« Je serais bien curieux encore de connaître les effets que produit dans la trachée l'insufflation d'une poudre composée de deux parties de gomme et d'une partie de nitrate d'argent. »

LETTRE CLXXV^e

DE VELPEAU

« Paris, 9 juillet 1827.

« *Risum teneatis amici...!*

« Et vous aussi, mon ami, vous me cassez bras et jambes, vous m'irritez, vous m'assassinez !...

« Eh bon Dieu ! mon cher Maître, n'êtes-vous point déjà trépassé ? C'est affreux, épouvantable ; oui, c'est une infamie de gâter une si belle cause, d'appeler de faux témoins dans un procès si juste. Ah ! que si j'étais à Tours, vous m'auriez tiré de coups de pistolet !... mais j'en suis loin, et cela fait que j'ai moins peur. Bref, ce qui me chagrine dans cette affaire, c'est de vous la voir prendre au sérieux : quel grand malheur, je vous prie, qu'un journal littéraire aille raconter à ses lecteurs, avec quelque amplification de rhétorique, ce qu'il a entendu dire de vous dans une société de savants, pour la plupart étrangers à la médecine ? Écoutez, voici le fait : j'ai parlé d'une manière un peu hyperbolique, peut-être, de votre affaire, parce que je voyais s'ouvrir largement l'oreille de

l'auditoire ; ensuite, l'un de mes défauts habituels est de parler trop vite pour que les scribes, quelque actifs qu'ils soient, puissent me suivre. En troisième lieu, le rédacteur du *Globe,* pour la partie médicale, est depuis longtemps enthousiasmé de vous et de votre ouvrage ; il en fallait moins assurément pour donner naissance à l'article que vous avez lu, numéro trente-neuf [1]. S'il me l'avait montré avant de le soumettre à l'impression, j'aurais fait disparaître ce qui est relatif à M. Guersant, que j'eusse mieux aimé, en effet, ne point voir figurer là.

« Après tout, vous voilà bien malade ! Ce n'est pas vous qui parlez, ce n'est pas moi non plus ; vous vous fâchez parce que l'on vous accorde plus que vous ne demandez. Soyez tranquille, d'autres sauront aller vous rogner les vivres. En somme, si cette aventure produit un mauvais effet dans vos alentours, elle a fait naître une impression toute contraire ici, et mon avis, à moi, est qu'elle ne peut que vous être avantageuse ; car il vous

[1] Le *Globe* (2 juillet 1827) avait rendu compte d'une séance de la Société philomatique dans laquelle Velpeau avait pris la parole et décrit la méthode de traitement local de la diphthérite, préconisée par Bretonneau.

Dans son discours, Velpeau, rappelant que Bretonneau avait démontré que la diphthérite consiste dans une inflammation d'une nature spéciale dont le propre est de donner lieu à la formation d'une exsudation pelliculaire, exposa comment son maître avait été conduit à instituer un traitement local contre les accidents locaux de cette redoutable affection.

Après avoir longtemps donné la préférence à l'acide chlorhydrique, Bretonneau l'abandonna, à cause de ses graves inconvénients, et le remplaça par l'alun, vanté autrefois par Arétée et qu'il remit en honneur dans la thérapeutique des affections de la gorge. Il le délayait dans de l'eau pour le porter aussi loin que possible sur la région affectée.

Pour arriver à faire pénétrer l'alun dans les bronches, il imagina un appareil spécial, sorte de souffloir que Velpeau présenta dans cette séance à la Société philomatique. — T.

sera toujours facile, en publiant votre supplément, de faire le modeste et de chercher à rabaisser l'importance de vos travaux. En attendant, poursuivez votre rédaction ; je vais tâcher de conclure un arrangement avec le *Globe*. Vous en verrez bien de plus vertes si vous ne finissez tôt la diphthérite et la dothinentérie !

« Quant à la réponse du même journal à M. Dels, j'en remercierai l'auteur en votre nom ; le rédacteur apprête encore un article sur l'instrument, et je vous promets de ne point le laisser aller avant de l'avoir examiné.

« Je ne crois pas que Trousseau ait pu faire l'expérience demandée ; il déménage maintenant et je pense que c'est pour lui quelque chose de plus que l'embarras. J'ai reçu l'admirable correspondance Faneau en temps et lieu, je m'en suis même servi, comme vous pourrez le voir dans les *Archives* de juin, page trois cent dix [1].

« Je vais mettre Henri Gouraud à contribution, et vous aurez l'opinion de Lœfler. Calmez-vous, mon cher Maître, *verba volant*, M. Guersant n'est point nommé; demandez-lui pardon de ma part pour la phrase qui le concerne, et dites-lui qu'elle est le fait du copiste, qui a cru la rendre plus piquante, etc., en la tournant de cette manière. Crévot ne se chargera point de votre addition additionnelle, et il aura raison : que voulez-vous qu'il en fasse, main-

[1] Faneau de la Cour avait prétendu que des animaux auxquels il avait fait avaler du venin de vipère étaient morts deux heures après, et qu'il avait trouvé leur estomac perforé.

Ayant retrouvé cette assertion dans les notes de Boisseau et de Jourdan, éditeurs du livre de Thompson sur l'Inflammation, Velpeau la releva vivement (*Arch. gén. de méd.*, 1827) et demanda si M. Faneau avait voulu se jouer de la crédulité du public, ou bien s'il avait pris un trou fait à l'estomac avec un scalpel pour une perforation inflammatoire. — T.

tenant? On la mettra dans un journal et vous en ferez tirer à part tant que vous voudrez ; mais finissez, dépêchez.

« Votre élève tout contrit.

« *Tristia mœstum vultum verba decent.* »

LETTRE CLXXVI[e]

DU MÊME

« Paris, 14 juillet 1827.

« Eh bien ! mon cher Maître, vos jambes, vos bras, sont-ils consolidés? êtes-vous ressuscité? la police a-t-elle enfin osé faire justice de vos assassins?... Sans rire, comment va la colère ? Vous ne sauriez croire combien je souffre de vous croire si malheureux! Pour comble de misère, un nouvel article dans le *Globe* de samedi, 14 juillet, mais un article soigné, long de trois aunes, qu'on m'a lu avant l'impression, que je n'ai pu ni voulu empêcher[1]. A votre place, je ne le verrais pas, car, pour

[1] Cet article qui avait tant mécontenté Bretonneau, — tout ému de voir la presse s'occuper de lui, — relatait tout au long la séance de la Société philomatique du 30 juin, dont il est question dans la note précédente, et rendait compte de la discussion que suivit l'exposition faite par Velpeau de la méthode de son maître.

Quelques explications ayant été demandées, — dans cette séance, — spécialement par Larrey, Velpeau y répondit successivement, et sa ré-

le coup, vous êtes mort sans ressources; d'autant que vous n'avez pas M. S. Leroy pour vous galvaniser. Hélas! vous ne savez pas tout. De tous côtés on cons-

ponse nous apprend quelles étaient au juste, à cette époque, les idées de Bretonneau sur le traitement de la Diphthérie :

1° A l'objection qui est faite que l'on a vanté contre le croup des moyens sans efficacité, M. Velpeau répond que cette remarque ne peut avec justesse s'appliquer au mercure, recommandé particulièrement par les médecins anglais et américains. Il est très vrai que l'administration de cette substance, aux doses auxquelles on est forcé de l'employer, peut entraîner les plus graves accidents; et M. Bretonneau, qui en a fort bien signalé le danger, a remarqué que ces accidents deviennent mortels pour peu que le malade soit exposé à l'action du froid. Mais il n'est pas moins vrai que dans quelques cas le mercure peut rendre les plus grands services. C'est ce qui arriva pour un enfant dont parle Bretonneau dans son *Traité de la Diphthérite*. C'était au commencement de l'épidémie, antérieurement à ses travaux. Appelé près du malade, il le jugea dans un état désespéré; un médecin anglais crut, au contraire, qu'il était encore possible de le guérir à l'aide du mercure, et, en effet, il le sauva. Depuis cette époque, M. Bretonneau employa le mercure contre le croup. Il eut à s'en louer dans beaucoup de cas; mais les accidents graves auxquels ce remède donne lieu, et la découverte de moyens plus efficaces, l'ont fait renoncer depuis à son emploi.

2° Quant aux prétendues guérisons par les antiphlogistiques et les révulsifs, M. Velpeau pense, avec le médecin de Tours, avoir de très bonnes raisons pour croire qu'il n'en est aucune de réelle. L'illusion d'un grand nombre de praticiens sur ce point provient de ce qu'on se contente, pour caractériser le croup, du son de la voix, de celui de la toux, et de la difficulté de respirer allant jusqu'à la suffocation et revenant par accès. Or, s'il est vrai que tout cela s'observe dans le croup, il est constant aussi qu'une multitude d'affections de la gorge, tout à fait différentes de cette terrible maladie, présentent ces mêmes symptômes, et que ces affections, très bénignes de leur nature, se terminent sous l'influence d'un traitement quelconque et même sans traitement. M. Velpeau, observant l'épidémie de Tours avec M. Bretonneau, a vu près de deux cents malades atteints du véritable croup; et il peut assurer que, sur ce grand nombre, aucun de ceux qu'on s'est borné à traiter par les révulsifs et les antiphlogistiques n'a échappé à la mort.

3° Quant à la différence que l'on voudrait établir entre le croup épidémique et le croup sporadique, rien jusqu'ici ne prouve qu'il y en ait aucune; et s'il y en a, il est probable qu'elle consiste surtout en ce que le croup sporadique, loin d'être plus grave que le croup épidémique, le serait moins. Par là s'expliquerait le mode du traitement antiphlogistique et révulsif contre quelques croups sporadiques, en supposant qu'on y ajoute foi.

4° Il s'en faut bien qu'il soit facile de s'opposer efficacement, par les

pire : jusqu'aux *physiologistes* qui se permettent de vous défendre contre les attaques des *organiques !* Et le docteur Porter, de Dublin, n'a-t-il pas eu l'audace de dire,

moyens ordinaires, au croup commençant. Il est pourtant vrai de dire que si une épidémie de croup laisse à ceux qui en sont atteints une chance réelle de guérison, cette chance est due à ce que l'attention étant éveillée sur la maladie, on ne lui laisse pas faire de si grands progrès avant d'appeler le médecin. Mais, sous ce rapport même, M. Bretonneau aura encore rendu le service le plus signalé; car ayant démontré que l'exsudation pelliculaire qui constitue le croup commence par le pharynx, et non par les bronches, comme on le croyait avant lui, il a par là donné un moyen facile de reconnaître la maladie, presque toujours visible dès le premier instant pour peu qu'on se livre à une inspection exacte. Rien de si aisé alors que de borner ses progrès à l'aide de l'alun. Plus tard, la guérison devient plus difficile, parce que le mal, en s'étendant dans les bronches, devient par cela même moins accessible au remède. Aujourd'hui que le nouvel instrument de M. Bretonneau permet d'introduire l'alun jusque dans les dernières ramifications des bronches, il est permis d'espérer que le croup ne sera plus incurable même aux périodes les plus avancées de la maladie. On ne peut voir sans admiration le soulagement instantané qui résulte du simple contact de l'alun sur les organes malades. Il paraît que, par suite de ce contact, la membrane qui obstrue le larynx s'use avec une rapidité dont on se fait difficilement une idée; et il est sûr qu'elle disparaît en peu de temps. Chez la plupart des sujets, deux ou trois insufflations suffisent à la guérison radicale; chez d'autres, il en faut quatre ou cinq, rarement un plus grand nombre.

5° La trachéotomie est toujours une opération fort grave, et jusqu'en 1819 on ne pouvait citer aucun exemple de succès obtenu par ce moyen. A cette époque, pourtant, M. Bretonneau a pu, en l'employant, sauver la vie à un enfant parvenu au dernier degré du croup. C'était une petite fille âgée de quatre ans. Le père, qui avait vu deux de ses enfants succomber à la même maladie, se décida pour l'opération, qui fut suivie d'un plein succès. Ce succès est surtout attribué par M. Bretonneau au soin qu'il prit d'introduire dans le trachée-artère une canule d'un diamètre assez large pour permettre à l'air d'entrer en quantité suffisante, et à la précaution qu'il eut de nettoyer continuellement cette canule des débris de membranes qui tendaient à l'obstruer. Pour sentir toute l'importance de cette remarque, il suffit de chercher, même en pleine santé, à respirer par une ouverture moins large que celle que la nature destine à l'introduction de l'air dans les poumons, par exemple par un tuyau qu'on s'introduirait dans les narines : on reconnaîtra bientôt que la respiration, bien que le tuyau reste entièrement libre, s'embarrassera, et la suffocation sera imminente si on ne se hâte de retirer le tuyau ou de respirer par la bouche. »

encore tout récemment, que vous aviez raison en soutenant que le croup commence par le pharynx ? C'est le numéro d'avril 1827 du *Medico-chirurgical Review* qui ne craint pas de commettre ce sacrilège.

« Puisque vos amis, comme vos ennemis, puisque l'Europe entière paraissent disposés à se liguer ainsi pour chanter vos louanges, je serais d'avis, moi, que vous vous y résignassiez sans trop vous en plaindre ; car, voyez-vous, une jolie femme qui se fâche quand on lui dit qu'elle est belle ne tarde pas à passer pour coquette : le monde est si méchant !

« Henri Gouraud vous envoie l'original et traduction. Je n'ai pas revu Trousseau, mais je vais lui écrire pour savoir s'il a fait l'expérience.

« M. le docteur Doulsaut, qui se charge de cette lettre, est un jeune médecin instruit, qui se rend dans ses foyers et qui tient beaucoup à vous voir, surtout à votre hôpital, si vous y allez encore.

« *Vale*, et pardonnez à votre élève dévoué. »

LETTRE CLXXVII^e^

DE TROUSSEAU

« Paris, 12 août 1827.

« Parlons, mon cher Maître, de deux cas intéressants de dothinentérie. Une jeune fille de vingt ans entre le 10 juillet dans les salles de clinique de l'hôpital de la

Charité ; elle était atteinte de dothinentérie depuis dix-huit jours ; elle avait une constipation opiniâtre, un peu de ballonnement et une céphalalgie insupportable. Rochoux [1], qui faisait alors le service à la place de Chomel, prescrivit un lavement purgatif : le lendemain je trouvais la malade couverte de sueur ; elle avait éprouvé de fréquentes lipothymies, elle était fort pâle. Le lendemain elle avait encore pâli davantage ; les lipothymies survenaient au moindre mouvement.

« La pâleur était anémique. Je soupçonnai une hémorrhagie intestinale ; le pot de chambre m'a prouvé que j'avais raison. La malade me dit alors que depuis hier elle n'avait rendu que des selles noires comme du chocolat. Les évacuations alvines furent encore fortement ensanglantées pendant trois jours ; après quoi le pouls se releva, les forces se relevèrent, et depuis dix jours elle est en pleine convalescence. J'ai pensé, mon cher Maître, qu'un cas de dothinentérie accompagné d'hémorrhagie considérable et guéri par les seuls efforts de la nature vous semblerait intéressant, d'autant que cet accident est le plus souvent mortel.

« En voilà un autre qui m'a fait enrager et vous allez voir comment : il entre à la clinique un jeune charcutier, âgé de dix-sept ans ; il avait parfaitement sa tête à lui. Je l'interroge avec le soin le plus minutieux, je le retourne de toutes les façons, et de ses réponses il résulte qu'il est

[1] Rochoux (Jacques-André) était agrégé de la Faculté depuis 1824, médecin de Bicêtre et membre de l'Académie. C'était un écrivain très distingué et un des médecins les plus laborieux de son temps. Il a laissé de nombreux et estimables travaux. Les plus connus sont ses *Recherches sur l'apoplexie* et ses *Mémoires sur la fièvre jaune, le choléra et les tubercules pulmonaires*. — T.

tombé *tout à coup* malade le mercredi, que le mardi il était dans sa famille, à Pontoise, et qu'il se portait *fort bien,* que tous les jours précédents il s'était fort bien porté. C'était le samedi que je l'observais, quatrième jour de l'invasion: je diagnostique une dothinentérie bien conditionnée. Je fais mon capable. J'annonce la marche de l'éruption, etc., etc.; on le saigne trois fois, on lui met des sangsues aux oreilles : il succombe le onzième jour à partir du fameux mercredi. Je triomphais. Avant de faire l'ouverture, on me met au défi, il faut que j'indique l'état du ventre. J'annonce, avec la certitude d'un inspiré, que les ganglions mésentériques seront énormes, non suppurés, un peu plus rouges que dans leur état ordinaire, que les glandes de Peyer auront un relief énorme, que leur surface sera inégale, mamelonnée, que les glandes de Brunner seront inégales, saillantes, qu'il n'y aura pas d'ulcération, mais seulement des érosions superficielles. Eh bien ! mon cher Maître, on l'ouvre, cet intestin, et nous trouvons *un quinzième jour* dans toute sa splendeur: ulcérations énormes, bourbillons furonculaires jaunes, les uns détachés, les autres tenant encore par leur base. Les ganglions mésentériques d'un petit volume, et, pour m'achever de peindre, pas un atome de bile ocracée dans les intestins; l'estomac seul était jaune d'ocre. La bile contenue dans la vésicule était *verte,* entendez-vous? *verte.*

« Me voyez-vous mystifié? me voyez-vous traité de calculateur de cabinet? Je sais bien que vous direz que je suis une bête, que si j'avais bien interrogé mon malade, je serais parvenu à bien connaître qu'il était malade au moins depuis le dimanche; eh bien, non, il l'était seulement depuis le mercredi, mais le gredin cachait son jeu.

Il y a plus : il m'avait à merveille expliqué comment le mercredi et le jeudi il avait eu de continuels frissons, et que, malgré la chaleur du jour, il était forcé de rechercher le soleil; comment la nuit il était dévoré d'une soif inextinguible, comment le dévoiement ne l'avait pris que le vendredi, etc., etc.; enfin il est très positif qu'il était malade depuis quinze jours, mais il est encore plus certain qu'il n'a accusé que onze jours de maladie et qu'il les a accusés mordicus !

« Maintenant, que fais-je à Paris ? oyez : je travaille comme un forçat pour gagner ma pauvre vie, selon l'expression de Magendie, et ensuite pour me mettre en état de faire un cours au mois de novembre prochain. Vous sentez à merveille que je ne gagne pas ma pauvre vie en voyant des malades : toute charlatanerie à part, je n'en ai exactement pas vu un seul depuis que je suis à Paris, et j'en suis tout consolé; mais je gratte du papier. En ce moment je suis aux gages d'un libraire, je fais une lourde table analytique, qui m'occupera jusqu'au 1er octobre, et qui me sera payée sept cents francs[1]. Je retouche quelques mémoires des *Archives*, et je vais bientôt publier mes *mélanoses*, mes *pleurésies*, mes *plaies de poitrine*. J'extrais tout ce que Morgagni a fait sur les maladies de l'encéphale; je lis et j'extrais tous les meilleurs auteurs qui ont écrit sur ce sujet, et c'est ainsi que mon temps se passe, n'ayant d'autres consolations que d'aller le matin aux cliniques; voilà mes boulevards ! Heureux d'oublier en travaillant que je travaille pressé par l'aiguillon du besoin, et que, dans un an peut-être, l'impérieuse néces-

[1] *Table analytique du Traité des maladies chirurgicales,* par M. le baron Boyer. — Trousseau, Paris 1828. In-8°.

sité me fera sentir plus vivement qu'aujourd'hui la sottise dont vous m'accusez dans votre lettre et que je me reproche tous les jours. Entretenez toujours Bacot dans ses bonnes dispositions à mon égard ; dites-lui qu'il faut m'envoyer en Sologne, et prêchez-le pour qu'il parachève ce grand œuvre.

« Aujourd'hui même, mon cher Maître, j'ai rendez-vous avec le docteur Guillon[1], qui a perfectionné votre soufloir[2] et y a ajouté aussi, en cas de besoin, le tube laryngien de Chaussier ; nous allons à l'aide de ce tube injecter de l'alun, du calomel, de la gomme, jusqu'à la racine des bronches des toutous.

« Que je vous dise : un pourceau de chirurgien vient

[1] Guillon, né à Chaunay, près Tours, en 1798.

Praticien ingénieux, s'était fait connaître par des inventions d'instruments et d'appareils qui ont contribué aux progrès de la chirurgie.

Il devint chirurgien consultant du roi Louis-Philippe (1832). — T.

[2] Voici la description du souffloir de Bretonneau.

L'appareil se composait d'un tambour, ou partie moyenne, du volume d'un œuf de dinde, que l'on aurait pu très bien fabriquer avec une noix de coco. La cavité de ce tambour, qui devait pouvoir se séparer à volonté en deux parties égales, était coupée par un diaphragme épais de plusieurs lignes et placé en travers, de manière qu'il en résultait une cavité antérieure où se mettait la poudre à insuffler, et une cavité postérieure dans laquelle l'air était d'abord poussé. Cette cloison était traversée très obliquement par un tuyau de plume qui faisait communiquer les deux cavités l'une avec l'autre, et devait descendre très près de la paroi inférieure de la cavité où se trouve l'alun. Ce tambour était percé et présentait plusieurs pas de vis à ses deux extrémités, pour recevoir deux tubes, chacun de quatre à cinq pouces de long. L'un, destiné à être porté dans la bouche du malade, se versait dans la cavité antérieure où il devait faire une saillie de quelques lignes; l'autre, un peu plus gros, servait à souffler soit avec la bouche, soit avec une bouteille de gomme élastique, un soufflet, etc., et se versait sur l'autre ouverture du coco. L'ouverture de ces tubes était couverte : celle de la chambre intérieure par un morceau de gaze pour tamiser la poudre, l'autre par un morceau de taffetas, qui pouvait faire soupape, afin que, dans un accès de toux, le médicament ne pût pas être repoussé de la cavité du tambour dans le tuyau souffleur. — T.

de traiter un enfant de la diphthérite par votre procédé. Son enfant est mort, et il a eu l'ineptie de voir à l'ouverture du corps que la luette, le voile du palais, les amygdales et l'épiderme de la langue étaient entièrement détruits. Cette horrible bête attribue ce ravage à l'action de l'alun. Il faut que l'animal ait injecté du sublimé corrosif au lieu d'alun, ou plutôt il a pris de fausses membranes qui s'enlevaient pour les organes qu'elles revêtaient. Qu'il s'avise de publier sa belle observation, et je le sanglerai d'une belle façon. Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre élève reconnaissant.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau.

« Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de Jacquart. »

LETTRE CLXXVIII^e^

DU MÊME

« Paris, 6 septembre 1827.

« Que devient, mon cher Maître, l'ouvrage que, ce mois de juillet, vous deviez nous envoyer dans quatre jours? Je crains bien que votre supplément à la diphthérite n'arrive pas avant le mois de janvier prochain. Tous ces retards tournent au détriment de la pauvre dothinentérie, qui, à coup sûr, ne se finira jamais.

« J'ai répété avec Guillon les injections dans le pharynx

des pauvres quatre pattes. Pour matière à insuffler nous avons choisi le nitrate d'argent pulvérisé et mêlé à je ne sais quel véhicule et de l'iode. L'insufflation a été faite sur deux chiens à l'aide du souffloir à soupape et à caoutchouc ; on a saisi avec grand soin le moment de l'inspiration, et le soufflet a été comprimé au moins quarante fois en un quart d'heure. Les animaux ont été tués après cette belle œuvre, et il nous a été très facile de constater jusqu'où la poudre avait pu aller. La couleur des tissus altérés par les substances insufflées nous indiquait à merveille le point où s'étaient arrêtés nos médicaments : l'iode surtout avait coloré en beau jaune les parties qui avaient été à peine touchées. Le pharynx, la partie postérieure des fosses nasales, les bords de la glotte, un tout petit peu des cordes vocales avaient été atteints par notre insufflation. Rien dans les ventricules du larynx, rien absolument dans la trachée ; de l'écume dans l'œsophage, mêlée à une assez grande quantité de matière insufflée...

« Je travaille bien sottement en ce moment ; je gratte du papier pour un millier de francs qui me serviront à m'affranchir pendant six mois de ces odieux libraires. N'allez pas croire pourtant que je fasse un livre. Dieu m'en garde, en vérité ! Je compile comme feu M. Chaumeix, et je livre à mon libraire un certain nombre de feuilles de papier sur lesquelles il y a quelque chose de noir, et cela m'est payé mille francs et ne m'occupe que deux mois. Le libraire fera mettre tout cela en encre d'imprimerie et en in-dix-huit et s'efforcera de vendre ce qui nous coûte si peu, stipulation faite avant tout que je ne déshonorerai pas mon nom en l'accolant au titre de cette misérable production ; ne rougissez pourtant pas de moi,

c'est de la médecine compilée. Cela fini, je me rejette à corps perdu dans l'anatomie pathologique et dans la pathologie comparée.

« Bénissez mon heureux destin, je me trouve l'accoucheur de la femme d'un des plus forts vétérinaires de Paris ; il m'a pris en grande affection, et le confrère me fait l'honneur de me consulter pour certains cas embarrassants, et de m'emmener avec son cabriolet faire des ouvertures de chevaux au clos de Montfaucon. Nous avons déjà autopsié ensemble une fracture comminutive par contre-coup de la base du sphénoïde ; des adhérences de la face interne de l'utérus à l'aide de brides fort longues chez une jument qui, l'an dernier, avait eu une péritonite et une métrite, suites de la parturition ; *des adhérences de la pie-mère avec la substance corticale chez des chevaux immobiles;* de belles eaux aux jambes qui sont l'altération la plus curieuse du monde, etc. etc... Bref, maintenant, mon cher Maître, je puis manger à deux rateliers, parlant sans métaphore. Aussi, ce mois de novembre, je leur affiche, avec des lettres longues de six pouces, *un cours public d'anatomie pathologique considérée chez l'homme et chez les animaux domestiques.* Un titre comme celui-là, des intestins de dothinentériques, de fausses membranes diphthériques, des artères, des veines et des estomacs rougis par l'hypostase, des plèvres absolument disparues dès que les fausses membranes commencent à s'organiser et se régénérant par la transformation des fausses membranes, des mélanoses affectant les os, les muscles, les poumons, et cela gros comme un chapeau, des eaux aux jambes ressemblant à de beau muscat jésus, des os de chevaux tous plus singulièrement altérés les uns que les autres, la théorie de la cicatrisation des veines et

des artères toute changée, et par-dessus cela une voix résonnante, de l'assurance! Voilà, mon cher Maître, ou je ne m'y connais pas, de quoi fixer l'auditoire le moins curieux. Heureux si je ne suis pas la laitière du pot au lait, heureux si je n'ai pas à décompter comme messire Jean Chouart!

« Le pire de cela, c'est qu'il faut que tout marche, plaisir, intérêt, affaires. Il faut s'amuser parce que *vitæ summa brevis;* il faut paperasser, parce qu'il faut vivre, et que je ne dois pas compter de longtemps sur une clientèle lucrative ; enfin il faut arriver au professorat et pour cela faire de bons cours. Tout cela se fera, je vous en réponds, et vous n'aurez jamais à rougir de votre élève. Que tout mon tracas ne vous empêche pas de m'envoyer en Sologne, si possible est. L'été est un temps mort pour Alfort et l'anatomie pathologique. Adieu, mon cher Maître, voilà une lettre bien insignifiante et bien griffonnée; mais je sais bien qu'une ligne de vos enfants vous est toujours agréable.

« Je vous embrasse avec affection et reconnaissance.

« Velpeau me dit tenir de M. Duméril que vous venez à Paris incessamment ; comment ne savons-nous pas cela? »

LETTRE CLXXIX[e]

DE COTTEREAU A BRETONNEAU

« Paris, 19 septembre 1827.

« Mon cher Maître,

« L'efficacité du chlore se soutient, et parmi les phtisiques que je traite actuellement, deux jeunes femmes sont en pleine voie de guérison. Vous, que j'ai trouvé si incrédule à cet égard, vous seriez bien surpris si un jour vous voyez, grâce à cette nouvelle médication, la phtisie pulmonaire ne plus tuer que la moitié de ceux qui en sont atteints. Je suis loin d'espérer d'aussi beaux résultats; car, pour obtenir du succès, il faut un ensemble de circonstances qui ne se rencontrent pas chez tous les sujets, il s'en faut beaucoup. Mais enfin, si j'arrivais à faire disparaître les accidents chez un grand nombre de malades reconnus évidemment tuberculeux, vous conviendriez que mon opinion cesserait d'être aussi hypothétique qu'elle vous le paraît aujourd'hui. Ce sur quoi je reviens toujours avec un nouveau plaisir, c'est qu'il n'est personne qui puisse citer, même en plusieurs années, une quantité de succès, ne fussent-ils qu'apparents, égale à celle que je possède depuis quinze mois, et, si je suis le jouet d'une illusion, il est nécessaire d'admettre qu'elle a été bien difficile à reconnaître. Le temps et l'expérience qu'il mène à sa suite pourront seuls nous éclairer sur ce

point. Avez-vous essayé dans votre ville d'appliquer ce moyen ? Votre hôpital, où vous avez toute puissance, pourrait vous donner l'occasion de le faire. Mais, du reste, je crois qu'il serait bien plus sûr de le tenter dans votre clientèle, car les essais dans les hôpitaux sont rarement bien conduits; chez les malades de ville, au contraire, les assistants sont presque tous intéressés à la conservation des individus, et partant, le traitement est suivi avec plus de fidélité et d'exactitude. Si vous vous en occupez, vous m'obligerez bien en me faisant savoir les résultats que vous aurez obtenus.

« Les fièvres intermittentes donnent-elles cette année? Vous devriez bien essayer comparativement le café, l'artichaut (tiges et feuilles), l'extrait très amer d'absinthe, les alcaloïdes du saule et le houx épineux. J'aurais au moins des renseignements positifs sur la propriété antipériodique de ces diverses substances, et j'ai bien besoin d'en recueillir pour ma *Matière médicale du* XIXe *siècle.*

« Envoyez-moi donc votre manuscrit des Mylabres.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse.

« Votre élève tout dévoué. »

LETTRE CLXXX[e]

DE TROUSSEAU

« Jeudi, 24 septembre 1827.

« Me voilà, mon cher Maître, avec Harel au château de Villeroy, chef-lieu de l'épidémie d'*angine couenneuse, avec rougeole et sans rougeole.* C'est de quoi faire perdre la tête aux Tourangeaux ; car comment leur ferons-nous entendre, à ces bourriques de nature, que nous avons eu affaire avec une scarlatine, tantôt angineuse, tantôt non angineuse? Sommes-nous misérables!

« Cet été, une scarlatine débute à Échaveau, petit village de cinq ou six cents âmes, sur le versant du coteau nord-ouest de la vallée de l'Essone; deux cents personnes sont atteintes, et personne, entendez-vous? *personne,* et je m'en suis enquis auprès du curé qui s'en plaint fort, *personne n'est mort,* sauf pourtant une femme en couche de son neuvième enfant, dont toute la progéniture venait d'avoir l'angine ou l'exanthème, et qui elle-même a été prise de quoi? je n'en sais rien; toujours est-il qu'elle est morte. C'est tout, sans plus !

« Or, parmi ces deux cents malades, un grand nombre a ou a eu une angine couenneuse purement et simplement sans exanthème cutané, appréciable du moins pour les paysans. Le très petit nombre, pour le malheur de la science, a fait appeler les médecins de Mennecy, l'un qui les traite par la méthode de Menou, l'autre par celle d'Esmangard; ils ont eu beau s'évertuer avec le jalap et

les sangsues, ils n'ont pu parvenir à en tuer un petit, car la femme en couche est morte sans les sacrements médicaux.

« Voilà donc une épidémie de diphthérite qui sera un leurre pour Esmangard et pour les purgeurs. Ce qui va vous indigner, c'est que les gueux ne se sont pas aperçus que ce fût une scarlatine ou même une rougeole; car je les eusse pardonnés s'ils eussent proféré le mot rougeole, c'était le bout de l'oreille, mais point! C'était une angine couenneuse; et *enquête Gibraltarienne* faite avec procès-verbaux bien et dûment lus et relus, je trouve que le bon tiers de ceux que nous avons examinés a eu un exanthème. Mais le reste, voyez-vous, avait la diphthérite. *O asinum pecus !*

« Écoutez l'imbroglio au château de Villeroy. *Personnel :* M. Friand, la femme, la belle-mère, la tante, deux enfants, quatre domestiques. M. Friand, rien; sa femme, angine couenneuse; la belle-mère, angine simple; la tante, angine simple; le fils aîné, de sept ans, angine couenneuse avec léger exanthème à la face; la petite fille, rien; la cuisinière, rien; le valet de chambre, angine couenneuse et exanthème; la femme de chambre, angine couenneuse; le cocher, angine couenneuse, desquammation actuellement.

« *Personnel de la ferme :* le régisseur, rien; sa femme, angine couenneuse et exanthème; son fils aîné, angine couenneuse et exanthème; le fils plus jeune, angine couenneuse; la domestique, rien; le jardinier, angine couenneuse et exanthème; les deux plus jeunes enfants, angine couenneuse et exanthème; la fille aînée, angine simple avec fièvre sans exanthème.

« Il est bien bizarre qu'il y ait eu autant d'angines et

si peu d'exanthèmes. Et voilà comment cela se passe probablement toujours dans les épidémies bénignes, et voilà de quoi embourriquer les trois quarts des médecins! Sur toutes ces angines, les uns ont été sanguisugés, d'autres purgés, d'autres insufflés, car il paraît qu'un insufflateur de Corbeil a fait une telle boulette de prendre cela pour des diphthérites. Je le verrai, je lui ferai honte, car il est dans la bonne voie, et mérite qu'on l'éclaire, je ne suis pas mal fat! qu'en dites-vous? »

LETTRE CLXXXI^e^

DE VELPEAU

« Paris, 10 novembre 1827.

« J'ai oublié, mon cher ami, de donner Bricheteau à votre tailleur, pour qu'il le mît dans sa boîte avec vos habits[1]. Je suis donc forcé de les envoyer par la diligence. Guillon a dû vous faire parvenir un souffloir modifié. Votre boule d'ivoire et le tube en gomme ne me plaisent guère; j'attendais votre travail sur le croup, et c'est une lettre à M. Duméril que je reçois! je vous avoue que cela m'a singulièrement étonné. Comment? vous manquez de temps pour terminer un ouvrage que tout le monde attend avec

[1] Bricheteau. — *Traité analytique sur le croup*. Paris, 1826, in-8°. Bricheteau, médecin modeste et laborieux (1789-1802), élève de Pinel, était médecin de l'hôpital Necker et membre de l'Académie. — T.

impatience, à la publication duquel vos intérêts, votre réputation et mon propre honneur sont vivement intéressés, et vous savez bien en trouver pour des brimborions d'insectes, et même, chose inouïe, pour envoyer des observations de *tords* redressés au charlatan Maisonabe[1]. Ce n'est pas que votre affaire des Mylabres ne soit fort intéressante, *sed non hic tempus*. Au surplus, M. Duméril vous dira mieux que moi à ce sujet que, pour être présenté au public, votre mémoire a besoin d'être refait par une autre personne : il doit vous écrire prochainement. J'ai perdu ou égaré cette thèse curieuse sur l'angine maligne.

« Scoutetten[2] est ici et veut nous persuader qu'à volonté il fait naître chez des chiens une gastro-entérite villeuse ou une gastro-entérite folliculeuse; que la première seule est accompagnée de réaction générale, et que sur des chiens renfermés dans des lieux sales et infects il est parvenu à produire une dothinentérite bien conditionnée! Il est de fait que, sur des intestins qu'il m'a montrés, les cryptes et les plaques avaient acquis le développement qu'ils présentent chez l'homme au cinquième et au septième jour de cette horrible maladie. Au reste, il va publier son travail dans le journal de Broussais, où vous pourrez le voir si le cœur vous en dit.

« Votre disciple très dévoué. »

[1] Observations de M. Bretonneau, médecin à Tours, sur le traitement de six déviations du rachis, d'après les procédés du docteur Maisonabe. (*Arch. gén. de méd.* Septembre 1827.)

[2] Médecin militaire très distingué, membre correspondant de l'Académie de médecine, esprit original et chercheur, Scoutetten, a publié un grand nombre de mémoires et de travaux estimés. Le travail dont parle Velpeau, et qui inspira plus d'une railleuse boutade à Bretonneau, avait pour titre : *Des follicules de la membrane muqueuse, du tube digestif, sous le rapport physiologique, anatomique et pathologique.* (In *Journal complémentaire des séances médicales,* 1827, t. XXIX; 1828, t.XXXI.) —T.

LETTRE CLXXXII[e]

DE TROUSSEAU

« Paris, 15 novembre 1827.

« Mon cher Maître,

« Je vais m'occuper de l'affaire dont vous me chargez, autant que je puis m'occuper de quelque chose en ce moment. Je commence définitivement mon cours le 24 de ce mois, et c'est tout au plus si j'ai le temps de m'en occuper. Je me suis jeté dans une nouvelle affaire; je dirige un dessinateur pour un atlas de chirurgie vétérinaire, qui, je l'espère, sera bien fait. Je dissèque des bœufs, des béliers, des chevaux; c'est pitié! Cette œuvre sera, je l'espère, finie dans le courant de janvier, et je vous l'enverrai[1]. Je ne suis pourtant pas fâché de cette nouvelle occasion de me faire connaître dans la médecine vétérinaire; je ferai hommage d'un exemplaire au baron, qui n'en deviendra que plus chaud pour notre affaire à laquelle je tiens plus que jamais; mieux je connaîtrai l'anatomie des animaux domestiques, mieux aussi

[1] Anatomie chirurgicale des principaux animaux domestiques, ou recueil des planches représentant : 1° l'anatomie des régions du cheval, du bœuf, du mouton, etc., sur lesquelles on pratique les opérations les plus graves; 2° les divers états des dents du cheval, du bœuf, du mouton, du chien, indiquant l'âge de ces animaux; 3° les instruments de chirurgie vétérinaire; 4° un texte explicatif.

Paris, 1828, avec trente planches noires et coloriées, avec M. Th. Leblanc.

je pourrai étudier leurs maladies et remplir la tâche que l'autorité m'imposera.

« Le pauvre Velpeau commence à se consoler; j'ai ouvert son frère et j'ai conservé tous ses intestins comme un modèle du onzième jour, et comme une preuve qu'il faut bien peu de chose pour tuer un homme. Deux ou trois pieds de l'intestin grêle sont assez violemment enflammés; un seul ganglion mésentérique, avoisinant le cæcum, avait la grosseur d'une aveline, et sa couleur était violacée. Les autres ne s'éloignaient de l'état sain que par leur coloration. Vers l'axe du côlon, il y avait des ulcérations superficielles qui correspondent à des cryptes isolés. (Vous voyez qu'il y a là des anomalies.) Le cæcum était intact ainsi que le côlon ascendant. Rappelez-vous qu'il avait eu la diarrhée pendant les quinze jours qui avaient précédé l'invasion définitive. La rate était triplée de volume et presque aussi ramollie que dans les fièvres pernicieuses. (Le jeune homme avait longtemps habité la Touraine et un pays où la fièvre marécageuse est endémique.) Je n'ai point dit à Velpeau ce que je pensais du traitement qu'il avait adopté : quarante-cinq sangsues me semblent plus qu'il n'en faut pour avoir aidé ce pauvre garçon à mourir. S'il en eût été question dans notre consultation, je m'y serais formellement opposé; mais le mal était fait, et comment dire à un frère, qui le sentait peut-être, qu'il avait contribué à accélérer le moment fatal ?

« Ma collection anatomique s'est enrichie d'un cœur squirreux, d'une tumeur mélanique enkystée et ramollie, d'un abcès pulmonaire déterminé par la gangrène partielle d'une partie du lobe pulmonaire gauche d'un cheval. D'ici à quelque temps vous lirez de moi un mémoire sur

cette gangrène partielle, commune chez le cheval et chez le bœuf, et que j'ai trouvée deux fois chez l'homme. Laënnec a certainement mal vu cela. Des masses tuberculeuses irritent constamment le poumon, il survient une légère pneumonie, et le *lobule* pulmonaire auquel appartient le tubercule s'enflamme plus violemment, se gangrène; et, dans le même poumon, j'ai quelquefois rencontré plus de cent foyers gangreneux. Dans les uns, on trouvait des masses de tubercules encore crues; dans les autres, la matière tuberculeuse était délayée dans un détritus putride; dans d'autres enfin, la boue putrilagineuse s'était frayée une issue à travers les bronches, et il ne restait qu'une caverne tapissée d'une fausse membrane mince et de nouvelle formation. Je tirerai cette affaire au clair. Les pneumonies deviennent communes, et je suis le *vultur* papa de Montfaucon comme je l'étais de l'hôpital de Tours.

« Vous me rendriez le plus signalé service si vous m'envoyiez : 1° des tubes de vaccin pleins ou vides, j'en ai absolument besoin; 2° les pièces de diphthérite que vous m'aviez promises, et qui me seraient si nécessaires pour démontrer la maladie dans mon cours; 3° des échantillons de dothinentérite jour par jour. Il me faudra peut-être deux ou trois ans pour faire une semblable collection; et chaque jour, quand les curieux viennent voir mon attirail pathologique, ils me demandent les preuves palpables de la marche immuable de la dothinentérite, et je ne puis que leur décrire de vive voix ce que je pourrais leur montrer.

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

« Vous me parlez d'un chapitre de la contagion qui m'a dû être remis par M. Alquié [1]; je veux être pendu si je sais ce que vous me voulez dire, c'est la première nouvelle que j'aie de votre chapitre; de grâce expliquez-vous. Guersant est une bête avec son Johnstone; il me laissera épiler jusqu'aux muscles. J'en aurai pourtant le cœur net.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève reconnaissant. »

LETTRE CLXXXIII^e

DU MÊME

« Dimanche matin, 2 décembre 1827.

« Ma mère partie, vous avez dû bien rire, mon cher Maître; elle qui, sur la foi de vos serments, part pour Cerelles et croit, simple qu'elle est, à votre parole d'honneur! Aussi va-t-elle, à son retour, venir vous talonner de nouveau, et cette fois elle ne partira pas de chez vous qu'elle n'ait et les tubes de vaccine et les échantillons de diphthérite et de dothinentérie, et pourtant j'en ai réellement le plus grand besoin; dans peu de jours j'en serai aux maladies du larynx, et des pièces pathologiques me

[1] Alquié. Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Montpellier et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville. — T.

seraient de la plus indispensable nécessité. Je vous en conjure, mon cher Maître, ayez la complaisance de mettre à la diligence la petite caisse que vous me destinez. C'est à Jacquart particulièrement que je m'adresse, et je le supplie de songer à moi.

« Vous en revenez encore à votre dothinentérique de Pontoise; certes, son affaire est fort singulière, mais je puis vous assurer que j'ai pris les renseignements les plus précis, que je les ai retournés dans tous les sens, et qu'il m'a été impossible de lui faire dire qu'il avait été même indisposé avant le jour d'invasion que je vous ai indiqué dans le temps. Pourquoi n'existerait-il pas des dothinentéries anormales, comme les varioles anormales du bonhomme Sydenham? A coup sûr, les varioles de 1675 ne ressemblent guère à celles de 1669. (Je brouille peut-être les dates[1].) Et je ne vois pas pourquoi, sous l'influence de certaines constitutions, la marche ordinaire de l'exanthème intestinal ne serait pas intervertie comme celle de l'exanthème cutané l'est souvent. Le malheureux frère de Velpeau a présenté lui-même une anomalie fort singulière. Les glandes de Peyer de l'intestin grêle offraient, il est vrai, l'aspect du onzième jour, mais il existait dans l'axe du côlon des follicules de Brunner ulcérées. (La diarrhée avait duré quinze jours avant l'invasion de la dothinentérie.) Cette anomalie, si c'en était une, ne m'a pas surpris; mais les ganglions mésentériques, au onzième jour, sans tuméfaction, à l'exception d'un seul qui correspondait à la valvule de Bauhin; encore cet *un* n'avait pas un volume plus considérable qu'une aveline! Je conserve cette

[1] Les dates des deux éditions de l'ouvrage de Sydenham : *Observationes circa morborum acutorum,* etc., sont, en effet, 1668, 1677. — T.

pièce pathologique chez moi, et si vous venez à Paris l'été prochain, je vous la montrerai. Je vais d'ailleurs prêter une plus sérieuse attention aux dothinentériques de Paris; ils seront épluchés de la tête aux pieds et avec un grand scrupule, et je vous en rendrai bon compte.

« J'ai commencé mon cours le samedi 24 novembre, à sept heures du soir; je le fais trois fois par semaine. MM. Esquirol, Lisfranc et Georget ont assisté à la séance d'ouverture. Je n'avais que très peu de monde, et heureusement qu'une quinzaine d'amis et connaissances sont venus grossir mon auditoire, autrement j'aurais risqué de parler aux gradins. Quoique fort décontenancé par ma solitude, je n'en ai pas moins débité assez gaillardement ma petite marchandise, et l'on a paru content. Le jour suivant, j'ai trouvé des recrues; le jour suivant, les disciples se sont multipliés; hier, j'en avais soixante-cinq parmi lesquels je ne comptais pas une connaissance. C'est plus que je n'osais l'espérer; aussi je retrouve ma verve et mon aplomb, et leur ai-je fait hier une leçon sur les altérations cadavériques du cœur, qui m'a valu d'unanimes applaudissements. Je leur avais apporté de Montfaucon deux gros cœurs de chevaux, dont un offrait une belle cardite aiguë (ramollissement aigu); l'autre, une cardite chronique (ramollissement chronique ou jaune); le tout par la vertu de la bienheureuse découverte de la décomposition putride. Les vaisseaux étaient d'un rouge miraculeux, les bronches elles-mêmes offraient une nuance de cramoisi foncé. Ils s'en sont retournés un peu déniaisés de la fameuse angio-cardite, et, mardi prochain, j'appuierai encore sur la chanterelle, en traitant des maladies des vaisseaux.

« J'ai donc commencé mon cours par l'étude des alté-

rations organiques du cœur, des vaisseaux et des poumons. Cette marche m'a semblé plus avantageuse pour moi-même, parce que je pouvais, dès les premières leçons, fixer leur attention sur des objets qui, leur étant plus familiers, devaient, par cela même, leur offrir plus d'intérêt et les attacher sur les bancs. Je n'avais jamais fait de cours, c'est à peine s'ils connaissaient mon nom; j'avais pris l'heure la moins favorable et j'avais besoin de bon fourrage pour attirer les moutons de Panurge dans un sentier inaccoutumé; enfin j'ai réussi, et le reste est entre mes mains. Avec du travail et de l'exactitude je me ferai quelques nouveaux auditeurs encore, ou du moins je conserverai ceux que j'ai, et l'an prochain je serai à flot comme professeur particulier.

« Je trouve des choses assez curieuses à Montfaucon. Je crois vous avoir dit que j'avais rencontré deux kystes apoplectiques de la rate, non comme celui du boulanger, qui mourut dans la salle 4 à la suite d'une cachexie intermittente et d'une diarrhée séreuse colliquative, ce n'était là que de la fouée; mais de beaux kystes, de la grosseur du poing, de la tête d'un enfant, faisant saillie à la surface du viscère et revêtus à l'intérieur de caillots fibrineux comme les anévrysmes. J'en ai trouvé un analogue hier, dans un testicule de cheval, dont la tunique séreuse était enflammée. Nous avons aussi des vers crinons logés dans des anévrysmes de l'artère mésentérique; ils ont fait élection de domicile dans les concrétions fibrineuses qui tapissent l'anévrysme, et là ils se propagent avec une grande facilité. Cette altération est fort commune chez les chevaux. Hier je voyais aussi une maladie de l'aorte, qui me semble être une disposition anévrysmatique. Lorsque ce vaisseau est vide, il ressemble fort exac-

tement à la peau du ventre et de l'aine d'une femme qui a eu plusieurs enfants; la tunique interne est ainsi froncée et inégale, parce que, très probablement, la tunique moyenne aura eu quelques fibrilles de rompues par des causes que je ne saurais déterminer. Dans les veines du pénis et du scrotum on rencontre fréquemment des tumeurs sanguines formées par des couches successives de fibrine et de cruor; ces tumeurs sont libres dans la cavité du vaisseau, et finissent souvent par l'ossification.

« L'anatomie pathologique des yeux (et les chevaux borgnes et aveugles ne nous manquent pas) offre le plus grand intérêt. Il y a des choses toutes nouvelles. Les altérations du cristallin et de sa capsule et leurs rapports dans certains cas expliquent parfaitement comment les opérations sont si fréquemment suivies d'insuccès. D'ici à quelque temps je vous donnerai un résumé de mes recherches à cet égard.

« Velpeau lit vos chapitres et les annote, ce sera bientôt mon tour et je les annoterai aussi à ma guise. Il vous serait, je crois, facile d'avoir des renseignements sur l'épidémie d'angine maligne de Saint-Denis; pour cela, il faudrait écrire vous-même à M. Allard, qui en est le médecin et probablement votre ancien disciple. Envoyez-moi la lettre et j'irai moi-même la lui porter. M. Allard est physiologiste en diable.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève attaché et reconnaissant.

« *P.-S.* Veuillez offrir mes respects à ces dames et mes amitiés à Jacquart. (Ma cargaison, je vous en supplie.) »

LETTRE CLXXXIV^e

DU MÊME

« Paris, 18 décembre 1827.

« Grâces, mille grâces vous soient rendues, mon cher Maître, la sainte cargaison est arrivée à bon port. Le beau conduit laryngo-trachéal était seul endommagé, la fausse membrane s'était détachée et dissoute en partie dans la liqueur trouble dont vous aviez rempli la bouteille. J'ai tout rabouté avec des petits brins de fil, de petites éclisses et des épingles, de sorte que la pièce pathologique s'est trouvée tout à fait présentable. Je les ai bien étonnés, cher Maître, et mon auditoire était bien peu accoutumé à entendre parler un pareil langage sur le croup; il faut pourtant que cela les ait intéressés, car depuis trois leçons mon régiment s'est beaucoup accru, et maintenant nous approchons de la centaine. Je n'en suis encore qu'à ma dixième leçon. Dieu aidant, je conserverai mon auditoire. J'ai fait surtout ressortir, samedi dernier, les différences entre le pseudo-croup et le vrai croup, et votre cahier, qui était arrivé à temps, m'a singulièrement servi.

« Savez-vous qu'Andral vient d'être nommé professeur à trente ans juste[1]? c'était pour moi le rival le plus re-

[1] Andral, né en 1797, avait été désigné pour remplacer Bertin dans la chaire d'Hygiène. Il la céda, en 1830, à Desgenettes, qui venait d'être réintégré à la Faculté, et succéda à Broussais dans le cours de Pathologie et de Thérapeutique générale, qui était alors considéré comme le plus important de tous. — T.

doutable. Je voulais prendre son heure et continuer son cours, malheureusement il s'était arrangé pour cela avec Gibert, celui qui a été reçu le premier de notre concours. C'est un garçon qui ne sait pas l'anatomie pathologique, et qui a une peur extrême des hôpitaux et des amphithéâtres; mais il parle avec une facilité et un charme extraordinaires. Je n'ai entendu personne encore débiter aussi bien que lui. Il n'a qu'un défaut, et je sais déjà que c'en est un capital : il est froid. C'est donc entre nous deux que la lutte va s'établir, dans quinze jours, époque à laquelle Andral quittera[1].

« En attendant je prends les devants. D'abord je n'ai parlé que d'anatomie pathologique. Vers la cinquième leçon, j'ai fait un peu de symptomatologie; j'attendais le croup pour commencer brillamment la thérapeutique. Ces chers élèves maintenant suivent mes cours de pathologie interne.

« Demain je leur annonce solennellement que, d'après le désir qu'un grand nombre d'entre eux m'en ont témoigné et d'après l'intérêt qu'ils ont paru prendre à mes dernières leçons, je me ferai désormais un devoir de les entretenir

[1] Gibert, né en 1797, était docteur en 1822 et devint médecin de l'hôpital Saint-Louis. Il était, en effet, doué d'une grande facilité d'élocution; mais, à cette époque de grands et continuels examens, ce don n'eut cependant pas le privilège de le faire entrer à la Faculté. Il s'occupa plus spécialement des affections de la peau, sur lesquels il publia une série de travaux : *Mémoire des maladies spéciales de la peau* (1834), 2e édition. *Traité pratique des maladies spéciales de la peau* (1839). *Considérations générales sur les maladies de la peau* (1844).

A ces ouvrages, il faut ajouter des notes et des mémoires insérés dans les journaux du temps et un précis des maladies vénériennes. Ce fut lui qui, en 1859, fit le célèbre rapport sur la contagion des accidents syphilitiques secondaires niés jusqu'alors par Ricord, et qui arracha au célèbre chirurgien de l'hôpital du Midi l'aveu de l'erreur qu'il avait si longtemps professée. — T.

avec soin de l'étiologie, des symptômes et du traitement de chaque maladie; que je crois d'autant plus utile de le faire que M. Andral cessant, etc. etc... A ces gluaux-là j'en prendrai bien quelques-uns, et surtout je m'établirai comme successeur d'Andral. Le savoir-faire, mon cher Maître, est bien utile en ce monde.

« J'irai voir Scoutetten aujourd'hui, et je vous en rendrai bon compte. Je verrai aussi Velpeau; je lui porte la lettre pour M. Allard; nous la lirons ensemble ainsi que votre dernier cahier, et ensuite j'irai chez M. Allard.

« Je vous écrirai avant peu de jours, pour vous parler d'une pneumonie bien singulière dont sont atteints les chevaux.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève attaché et reconnaissant.

« *P.-S.* Veuillez présenter mes amitiés à ces dames et mes amitiés à Jacquart. »

LETTRE CLXXXV^e

DE VELPEAU

« 1er janvier 1828.

« Je vous l'ai déjà dit, mon cher Maître, mes annotations porteraient sur l'affaire de Chaumier, que je réduirais à quelques lignes, et sur vos extraits d'auteurs que je remplacerais par de simples assertions, en renvoyant

le lecteur aux sources. J'ôterais encore vos digressions relatives à l'exportation de la vaccine, etc.; enfin je supprimerais tout ce qui ne va pas directement au but, tout ce qui n'est qu'accessoire à la question principale. Le reste, quoique un peu plus long, me paraît bien; mais songez donc qu'on ferme le concours dans les premiers jours de février, et qu'il est urgent de nous envoyer une copie *très lisible* de votre travail, si vous ne voulez pas que vos prétentions arrivent trop tard pour pouvoir être accueillies[1]! M. Alquié, qui se charge de cette lettre, vous remettra Blaud[2], etc., etc.

« Que diable attendez-vous des autres médecins? n'avez-vous pas assez de matériaux? A force d'attendre, vous finirez par dire qu'il est *trop tard*. Ce que l'homme raisonnable *fait la veille* est rarement *digne de lui*, quand il y revient de sang-froid le lendemain. A quoi se réduiraient ce *tintamarre*, cette fumée *qu'on appelle de la science*, si chaque auteur s'amusait ainsi à peser ses paroles les unes après les autres? Les siècles, les jours et les heures passent, les hommes passent aussi; le mieux est de céder à la force qui vous entraîne; en s'obstinant à toujours regarder en arrière, les nuits semblent se multiplier, et le temps arrive où la crainte des dangers l'emporte sur l'ambition et le désir de la gloire; en sorte que ceux qui pouvaient se lancer au loin dans la carrière finissent par rester à la même place.

« Ne manquez pas de vous expliquer nettement sur ce

[1] Il s'agissait sans doute du mémoire additionnel au *Traité de la diphthérite*. — T.

[2] Blaud. — *Nouvelles Recherches sur la laryngo-trachéite connue sous le nom de croup*. Paris, 1825. — T.

que vous voulez qu'on fasse de votre mémoire en même temps que vous l'enverrez à l'Institut. Il ne faut pas compter sur Crevot, car le pauvre diable est fort mal dans ses affaires ; voulez-vous qu'on le fasse imprimer dans un journal ? C'est bien long pour une feuille périodique ; en le faisant imprimer à vos frais, il vous coûtera cher, et vous n'en retirerez pas grand argent ; car ne vous y trompez pas, on n'achète pas de brochures non plus que de monographies, quelque intéressantes qu'elles soient.

« Si la diphthérite était épuisée, il serait admirable de refondre le tout dans une seconde édition ; mais..., mais elle ne l'est pas.

« Présentez mes compliments à M. Guimier[1] ; j'ai lu avec intérêt son mémoire et sa lettre ; il me paraît tout à fait raisonnable, seulement il semble persister à croire que j'ai voulu le blâmer. Dites-lui bien qu'il se trompe ; qu'en médecine comme en morale, ma tolérance est extrême; que si je me permets de critiquer quelquefois les Broussaisistes, je ne ménage pas davantage les Pinellistes, et que, tout physiologiste et solidiste qu'il est, je ne l'estime pas moins que s'il daignait accorder avec moi quelque petite attention aux altérations des humeurs dans la production des maladies.

« Adieu ; aujourd'hui comme jadis, et comme toujours, votre disciple et votre ami.

« La bonne année de ma part à M[me] Bretonneau. »

[1] Guimier, de Vouvray. — *Mémoire sur une épidémie d'angine maligne ou diphthéritique qui a régné à Vouvray et dans les communes voisines à la fin de* 1826 *et dans le courant de* 1827. (In *Journal général de médecine*, 1828.)

LETTRE CLXXXVI^e

DE TROUSSEAU

« 1er janvier 1828.

« Mon cher Maître, je vous ai acheté Blaud et Double[1], que vous m'aviez demandé par excès de scrupule. Ils sont chez moi, vous les recevrez par la plus prochaine occasion. Que ferons-nous du dernier manuscrit que vous m'avez envoyé ? le ferons-nous imprimer dans les *Archives?* J'attends vos ordres. Ce cahier est encore entre les mains de M. Allard, qui le lit.

« Décidément, mon cher Maître, les tubercules sont des productions parfaitement organisées, qui, comme tous les tissus de l'économie, s'enflamment d'une manière aiguë ou chronique ; l'inflammation aiguë est très commune chez les chevaux, elle constitue ce que j'appelle la morve tuberculeuse aiguë quand elle se trouve dans les fosses nasales, et la pneumonie tuberculeuse aiguë quand on l'examine dans les poumons [2]. Il est bien remarquable

[1] Double. — *Séméiologie générale.* Paris, 1811, 1822.

[2] On voit que pour Trousseau les altérations pathologiques de la morve équine étaient dues à un processus tuberculiforme. De là cette dénomination qualificative de *morve tuberculeuse aiguë* qu'il donnait à cette affection. Renaut a démontré que les granulations morveuses, les nodules que Trousseau et les médecins de son temps ont comparés à des productions tuberculeuses, diffèrent notablement du tubercule et se rapprochent davantage des foyers pyohémiques; il a montré cette différence chez l'homme comme chez le cheval et a rétabli ainsi l'unité

que, chez les chevaux dont les ganglions intermaxillaires sont déjà tuméfiés depuis longtemps et contiennent déjà de petits tubercules, symptôme presque constant de la phtisie nasale, il se développe très souvent une inflammation aiguë des points de la membrane muqueuse des fosses nasales où il existe des tubercules naissants, et qu'en trois ou quatre jours la suppuration, l'ulcération soient aussi avancées que si la phtisie durait depuis six mois ; rien ne ressemble plus aux ulcérations nasales des chevaux tuberculeux que les ulcérations intestinales de nos phtisiques : c'est la même forme, le même aspect, la même altération de la membrane muqueuse et des ganglions correspondants, et, en jugeant par analogie, il ne serait pas absolument impossible que les tubercules intestinaux, en s'enflammant d'une manière aiguë, déterminassent quelque chose d'analogue à la dothinentérie, de la même manière que, chez le cheval, la fonte aiguë des tubercules pituitaires amène des altérations analogues à ce que les vétérinaires appellent la morve aiguë épizootique, maladie inflammatoire et gangreneuse des fosses nasales, éminemment contagieuse.

« Je connais votre opinion sur les tubercules des intestins ; votre métastase purulente vous tient au cœur, et vous êtes, *in petto*, enchanté de faire jouer un rôle sécrétoire un peu important à vos chères glandes. Tout cela peut s'arranger ; il est incontestable que, tout physiologisme à part, sous l'influence d'une irritation il se déve-

pathologique de la morve. (Renaut, *Lésions anatomiques de la morve équine*. Compte rendu, 1875.) Cette manière de voir a été confirmée par les plus récentes recherches, et il est reconnu aujourd'hui que la granulation morveuse tient le milieu entre la suppuration et l'inflammation chronique. — T.

loppe des tubercules. Il est nécessaire pour cela: 1° et toujours, qu'il existe quelque part dans l'économie un foyer tuberculeux ; 2° et le plus souvent, que plusieurs points de ce foyer tuberculeux soient en fonte purulente. Or maintenant, si quelque tissu s'enflamme, et le tissu séreux y est plus exposé, il est incontestable qu'en peu de semaines il s'y fera une infiltration tuberculeuse quelquefois énorme. C'est ainsi que lorsqu'un phtisique contracte une pleurésie ou une péritonite, on voit bientôt se développer sur la plèvre ou sur le péritoine d'innombrables tubercules, qui, à leur tour, se ramollissent si le malade ne succombe pas auparavant. Ce que je dis du péritoine et de la plèvre, je l'applique encore à la tunique vaginale, au testicule, au foie, aux ganglions lymphatiques. Ces mêmes ganglions lymphatiques, toutes les fois qu'ils élaborent du pus tuberculeux, ne le font pas impunément, et sont bientôt *infunestés* de tubercules, comme disent les Italiens.

« Maintenant, si vos glandes de Peyer travaillent le pus auquel elles servent d'émonctoires, elles deviendront tuberculeuses comme les ganglions et les membranes séreuses le devenaient tout à l'heure. Certes, cet animal de Broussais, s'il avait jamais ouvert un cadavre un peu proprement, eût trouvé, en faveur de sa doctrine sur les productions accidentelles, des arguments bien puissants; car, puisqu'il est vrai que, sous l'influence d'une irritation que nous voyons, et que verrait l'immortel Laënnec lui-même s'il soulevait la feuille de sapin qui recouvre ses poumons tuberculeux, il peut se développer des productions accidentelles hétérologues, n'a-t-on pas de bonnes raisons pour croire qu'il est de même pour les tubercules par suite de l'irritation? Nous savons que l'organe a été

fumé avec du terreau tuberculeux, et la grande question est de savoir si, sans terreau, l'irritation peut faire croître ces champignons-là. J'en reviens à mon inflammation aiguë des tubercules. Souvent, très souvent, en examinant avec un soin minutieux les tubercules miliaires du poumon des chevaux, on en trouve d'un rouge vineux à leur centre, tandis que la périphérie est intacte en partie ou en totalité. Souvent aussi ce centre est réduit en un détritus rougeâtre, analogue à celui que l'on rencontre quelquefois dans les ganglions dothinentériques. Le parenchyme pulmonaire qui entoure ces tubercules est assez ordinairement, mais non toujours, enflammé. Lorsqu'il existe une grande quantité de tubercules qui s'enflamment ainsi, ils déterminent une pneumonie aiguë qui passe rarement à l'hépatisation ou à la suppuration, mais qui reste au premier degré, c'est-à-dire à la période de fluxion séro-sanguine.

« L'autre jour, nous avons fait à Montfaucon, Leblanc[1] et moi, une autopsie de ce genre fort intéressante : c'était tout bêtement un cheval de fiacre tué parce que depuis quelques jours il offrait les symptômes d'une affection aiguë de la poitrine, et qu'il menaçait de devenir morveux. Les poumons offraient cette infiltration séro-sanguine, et d'innombrables tubercules isolés étaient le siège de l'altération dont je viens de vous entretenir. Comme il existait une grande quantité de tubercules sous la plèvre pulmonaire, qui étaient en même temps aux trois

[1] Répétiteur à l'école d'Alfort, fut plus tard membre de l'Académie (1852). A publié quelques ouvrages estimés. On lui doit entre autres un *Traité d'anatomie chirurgicale des principaux animaux domestiques*, publié en collaboration avec Trousseau (1829) et un *Traité de pathologie comparée*, avec Follin (1855). — T.

quarts plongés dans le poumon, ils donnaient à la plèvre l'aspect de la peau dans la variole discrète. L'inflammation centrale s'était propagée jusqu'à la périphérie, de manière toutefois que la rougeur n'existait le plus souvent qu'au milieu du segment de tubercule qui était en contact avec la plèvre. Ce point rouge était déprimé, et le reste du tubercule encore sain formait tout autour un anneau blanchâtre, qui avait beaucoup de relief. Cette altération, entre parenthèse, est probablement ce qui a donné lieu à l'erreur de quelques vétérinaires, qui ont cru avoir rencontré sous la plèvre des moutons des boutons claveleux.

« Il arrive très souvent de rencontrer chez le cheval des pneumonies gangreneuses ou non gangreneuses, déterminées par la présence des tubercules, ou plutôt aggravées par ces productions accidentelles. Dans ce cas, le poumon s'enflamme très violemment autour des tubercules et surtout des masses tuberculeuses infiltrées, et les sépare entièrement de lui ou plutôt se sépare entièrement d'eux. Si la pneumonie est très violente, le tissu pulmonaire se gangrène autour de ces masses tuberculeuses, et alors il se forme de vastes foyers gangreneux au milieu desquels nagent des détritus de matière tuberculeuse non ramollie. Dans les cas les plus heureux, il y a inflammation simple, élimination des tubercules, et l'animal survit; ou bien encore il succombe, comme j'en ai vu de nombreux exemples, à l'inflammation du parenchyme pulmonaire. Dans ce genre de pneumonie, les chevaux rendent quelquefois par les naseaux des flots de sanie gangreneuse, et M. Rousset, ancien chef de clinique d'Alfort, en a vu deux guérir après avoir offert ce symptôme. Je n'ai vu que deux fois cette altération chez l'homme, et je suis porté à croire que la gangrène par-

tielle de Laënnec n'est souvent pas autre chose. Je ne puis entrer ici dans des détails suffisants ; je publierai incessamment ces faits dans les *Archives*[1].

« Adieu, mon cher Maître. Dieu vous envoie cette année de belles épidémies. Votre élève attaché et reconnaissant. »

LETTRE CLXXXVII^e

DU MÊME

« 18 mars 1828.

« Y a-t-il bien trois mois que je vous ai écrit ? Comme ordinairement je ne m'y mets pas pour peu, je n'en trouve jamais le temps. Savez-vous bien à quoi je me suis engagé? j'en suis épouvanté vraiment ; ce n'est plus de mariage qu'il est question, Dieu merci, mais d'un gros in-octavo que je compose en ce moment. Connaissez mon cas, et surtout soyez discret avec Cottereau et Velpeau ; cette affaire doit être faite dans le plus profond secret et pour cause. Blandin[2], l'agrégé de chirurgie, et moi, nous

[1] Leblanc et Trousseau. — *De l'Inflammation chronique ou subinflammation.*

Recherches anatomiques et pathologiques faites au clos d'équarrissage de Montfaucon, 1827-1828.

[2] Né à Aubigny (Cher) le 3 décembre 1798, mort à Paris le 10 avril 1849. Professeur de médecine opératoire à la Faculté, chirurgien de l'Hôtel-Dieu (1836) et membre de l'Académie de médecine (1834).

Auteur d'un *Traité d'anatomie des régions* (1826), d'une excellente

nous sommes mis en tête de faire un gros traité de pathologie médico-chirurgicale de quatre gros volumes in-8°. Je me charge de la pathologie générale et de la pathologie interne ; et lui de la pathologie externe. Voilà deux grands mois que nous nous escrimons à qui mieux mieux, et dans huit jours j'en serai à la pathologie spéciale. Vous croyez peut-être n'avoir à gémir que sur l'audace de votre élève et le malheur de ceux qui achèteront de confiance son œuvre prématurée ; détrompez-vous, mon cher Maître, et gémissez sur vous-même. Calmeil m'a promis d'annoter et de purger les maladies cérébrales ; et vous, je vous charge d'annoter et de modifier le tout en tant que pathologie interne. Gémissez tant qu'il vous plaira, le sort en est jeté ; je passe le Rubicon et je ne vous demande qu'un petit coup de rame.

« Voici le fait : il existe une nosologie de Pinel, que les élèves ne lisent plus. Roche et Sanson, sous l'inspiration du *Maestro physiologico*, ont enfanté la plus broussique pathologie qui pût et pourra sortir de cervelle d'homme[1]. Grand succès, faute d'autre, quoique les élèves embernés par Rostan et Chomel soient entièrement dégoûtés du physiologisme. Sur ces débris du monde, élevons l'Arabie. Une nosographie expérimentale, anatomico-pathologique, empirique, absurde, humorale, doit

thèse de concours sur l'autoplastie (1836), d'un *Traité* en deux volumes *sur l'Anatomie descriptive,* de nombreuses notes sur divers sujets, Blandin a laissé le souvenir d'un savant honnête et laborieux et d'un excellent observateur. — T.

[1] Roche et Sanson. — *Nouveaux Éléments de pathologie médico-chirurgicale.* Paris, 1825-1825. 3 vol. 4e édit. (avec Lenoir). Paris, 1844. 5 vol. Editions italiennes : Firenze, 1830-1834, et Palermo, 1837-1838. Ce traité avait eu un succès considérable. Il a été pendant vingt ans le manuel obligé de tous les étudiants, et a instruit plusieurs générations de médecins. — T.

faire fortune aujourd'hui, et je m'en empare. Or sachez que le livre est déjà vendu. O vous, misérable auteur de monographies, qui vous tuez le corps et l'esprit à faire un traité sur la diphthérite que vous ne vendez que six cents francs, tombez à genoux devant un utile médecin, qui sans voir de malades compile, compile, compile, et fait sortir tout armé de son cerveau un immortel écrit qu'on lui paye six mille francs ; le traité est fait, parfait et signé. Jour de Dieu, mon cher Maître, qu'un faiseur de livres est peu de chose à côté d'un praticien ! Attendez-vous, ce nonobstant, à recevoir avant peu un gros cahier sur la pathologie générale [1].

« Je n'en continue pas moins mon cours, et mon auditoire reste toujours nombreux. Je n'en vais pas moins trois fois par semaine à Montfaucon, où je fais de l'anatomie pathologique comme il est impossible d'en faire dans les hôpitaux. J'ai sur les mélanoses, les tubercules et les productions accidentelles, des faits extrêmement curieux, et qui me fourniront la matière d'un mémoire que j'imprimerai dans les *Archives* en mai ou juin. Je vais bien vous étonner en vous disant que je regarde ces tissus comme la conséquence d'une *phlegmasie chronique spéciale,* si tant est que l'on doive donner le nom de phlegmasie à une modification organique qui s'accompagne d'une sécrétion morbide. Que les tubercules dits crus soient une pneumonie chronique, ou, si vous l'aimez mieux, une modification du parenchyme analogue à l'inflammation chronique et qui amène une sécrétion morbide interstitielle, c'est ce dont je ne saurais plus douter ; et

[1] Cet ouvrage ne figure ni dans la liste des œuvres de Trousseau ni dans celle des travaux de Blandin. — T.

vous comprenez que j'ai bien longtemps lutté contre mes idées préconçues, contre mon éducation médicale, contre le témoignage de mes sens et contre l'analogie, avant d'en arriver à une conclusion de cette nature. Il est absolument incontestable qu'il y a des tubercules crus d'emblée qui ne passent pas, comme l'a dit Laënnec, par la période de tubercules naissants miliaires, et que ces tubercules crus sont de tous les plus nombreux; il est encore incontestable que, dans la péripneumonie lobulaire suraiguë des chevaux, il est absolument impossible de distinguer les lobules enflammés d'une masse de tubercules, ce qui, dans l'origine, m'avait induit en erreur. Voici comment j'entends l'étiologie et le mode de formation des productions accidentelles :

« En vertu d'une modification organique que vous appelez irritation, subinflammation, inflammation chronique, etc., et à laquelle je donne le nom de *subinflammation spéciale*, il s'épanche dans la trame celluleuse primitive d'un tissu des produits morbides fibrineux et albumineux. Tant que la fibrine l'emporte sur l'albumine, la fibrine s'organise et constitue un tissu accidentel analogue aux fausses membranes pleurales ou péritonéales, tissu tout à fait étranger au tissu primitif, comme le fœtus l'est à la mère. Cependant le propre de cette phlegmasie spéciale est de marcher incessamment et de résister, *le plus ordinairement*, j'insiste sur ce mot, à toute médication. Bientôt l'albumine, c'est-à-dire, selon vous, cette fibrine modifiée non organisable, s'épanche en quantité telle que les parties les plus ténues seules sont résorbées, et il reste dans la trame celluleuse de nouvelle formation de l'albumine, qui bientôt se convertira entièrement en pus. Tant que la fibrine qui s'épanche peut s'organiser et par-

ticiper à la vie commune, elle est un tissu ; mais sitôt que les parties non organisables prédominent, elle devient *sécrétion excrémentitielle* et comme telle ne peut plus être assimilée et irrite par cela même les parties environnantes. Les éruptions tuberculeuses primitives sont presque toujours des tubercules naissants semi-cartilagineux ; les éruptions secondaires sont à peu près certainement des tubercules crus ; et vous voyez pourquoi il est bien remarquable, en effet, que dans le poumon tuberculeux d'un phtisique qui a succombé à la maladie on ne puisse, sur plus de mille tubercules, en trouver un seul à l'état *dit naissant*. C'est une observation qui m'a déjà singulièrement frappé et qui a le plus ébranlé ma foi pour Laënnec. Il y a donc selon moi deux modes de développement du tubercule : tubercule aigu, tubercule chronique, ou, si vous l'aimez mieux, subinflammation tuberculeuse aiguë, subinflammation tuberculeuse chronique ; et ce mot *subinflammation* ne contrarie point du tout l'expression *aiguë*, parce que de ce qu'un mode d'irritation est *au-dessous* du type de ce que l'on appelle inflammation, il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse se développer très vite en quinze jours, un mois, par exemple, ce qui est de l'*acuité* relative.

« Vous rappelez-vous ce chasseur, couché au numéro dix-huit de la salle trois, qui, en quinze ou vingt jours, a succombé à une phtisie affreuse, quand il ne présentait aucun signe de ramollissement des tubercules lors de son entrée à l'hôpital? Et de même, comme je crois vous l'avoir dit, on voit des chevaux avoir une morve tuberculeuse confirmée après huit jours de maladie. Voyez le cancer primitif du sein, il mettra deux ans à se former. Le cancer consécutif des ganglions axillaires se développe quelquefois en quinze jours.

« Je vous broche là une lettre qui va m'attirer un débordement d'indignation, et je regrette de n'avoir ni le temps ni le papier nécessaires pour vous soumettre les pièces du procès [1].

« Je veux vous envoyer tout cela avant cinq jours ; vous lirez et vous déciderez alors ; tout sera copié à mi-marge, et je compte bien sur vos objections, vos annotations et vos conseils.

« Adieu, mon cher Maître ; mon affaire de Sologne marche assez bien ; demain je serai chez M. Bacot, qui doit me présenter lui-même au ministre de l'intérieur.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau. »

[1] Dans cette question de la tuberculose, Trousseau s'éloignait sensiblement de la doctrine de Laënnec, qui était aussi celle de Bretonneau. On sait comment les théories qu'il émettait dans cette lettre triomphèrent un moment, et comment la dualité de la tuberculose parut évidente à la suite des premières études microscopiques des lésions tuberculeuses faites par Reinhard, Virchow, Nimayer, en Allemagne, Empis et Robin en France.

Mais l'œuvre uniciste de Laënnec ne tarda pas à être reconstituée par la pathologie expérimentale, qui prouva l'inoculabilité de la tuberculose (Villemin, 1866), et par les recherches histologiques contemporaines, qui ont démontré qu'un nodule de pneumonie caséeuse offre la même structure que la granulation tuberculeuse (Grancher), établirent la spécificité et l'origine parasitaire des lésions, et décelèrent l'agent même de la tuberculose. — T.

LETTRE CLXXXVIII[e]

DE VELPEAU

« 20 avril 1828.

« Voilà votre pistolet [1], mon cher Maître, et je ne comprends pas ce que vous en voulez faire, puisque vous ne vous en servez plus. Qui, de Miquel ou de Guinier, a, le premier, mis le nitrate d'argent en usage ? Dites de ma part au confrère de Vouvray que sa conduite à mon égard n'est ni franche, ni polie, ni honorable...

« J'avais résolu de ne pas vous le dire, mais je m'aperçois que vous l'apprendriez par d'autres, et je prends le devant. Vous saurez donc que je suis encore empêtré dans un infernal concours. C'est pour le bureau central des hôpitaux. Cette place déciderait de mon sort ; je donnerais bien dix mille francs pour être sûr de l'avoir, quoiqu'elle ne rapporte que six cents francs, et je sais d'avance que je ne l'aurai pas.

« Nous sommes douze concurrents ; je suis, sans vanité, et sous ce rapport personne ne me le conteste, celui qui a le plus de droits et de titres ; je suis sûr ou à peu près de ne pas rester beaucoup au-dessous des autres, et les deux épreuves déjà passées sont tout à mon avantage. Mais j'ai pour rival un compétiteur célèbre dans les concours, qui n'a encore jamais été vaincu, qui

[1] Le souffloir de Bretonneau affectait la forme d'un pistolet. — T.

est porté avec enthousiasme par M. Richerand, qui est l'enfant chéri, adoré de M. Orfila, et de tous les amis de Béclard ou de sa famille ; or, nous avons pour juges : 1° Richerand, qui m'en veut d'avoir été attaché à Bougon et surtout à Roux ; 2° Baffos[1]; 3° Ferrus[2], tous deux gendres de M. Dubois ; 4° Lisfranc, que Richerand amènera ; 5° Husson, qui me croit jésuite, et qui m'a empêché d'entrer à l'Académie. Voyez le guignon : nous avons encore quatre épreuves ; je perds trois mois de mon temps ; c'est une place qu'on ne m'a pas accordée il y a trois ans, parce qu'on n'a pas pu lire *ma copie,* ou plutôt parce que j'avais de *mauvais principes.* Le jury cependant avait eu honte, car il ne put s'empêcher de consigner au procès-verbal que j'étais recommandé à l'administration pour les premières places vacantes.

« Depuis cette époque, j'ai publié plusieurs thèses qui jouissent de quelque estime. J'ai vieilli, je n'ai plus d'emploi dans les hôpitaux, et c'est un jeune homme, qui n'a rien écrit encore que sa thèse, dans laquelle il n'y a rien de neuf, d'ailleurs, qui va me marcher sur le ventre ou sur le dos, si vous l'aimez mieux.

« Telle est, mon cher Maître, la perspective agréable qui absorbe actuellement mes pensées les plus sérieuses ;

[1] Baffos, né en 1777, mort à Paris en 1866. Chirurgien de l'hôpital des Enfants, puis de l'hôpital Larochefoucault, membre de l'Académie dès sa fondation. — T.

[2] Ferrus, né en 1784, mort en 1861. Aliéniste remarquable. Après avoir été l'adjoint de Pinel, à la Salpêtrière (1818), il devint médecin en chef des hôpitaux de Bicêtre (1826) où il introduisit l'enseignement clinique. Inspecteur général des établissements d'aliénés (1836).

Membre de l'Académie de médecine. Entre autres travaux il a laissé un *Rapport sur l'état sanitaire et moral des aliénés* (1834) et un *Mémoire sur le goitre et le crétinisme* (1852). — T.

aussi ne puis-je rien vous dire de raisonnable jusqu'à ce que la chose soit complètement décidée, c'est-à-dire dans cinq semaines.

« Adieu.

« Votre fidèle disciple. »

LETTRE CLXXXIX[e]

DE COTTERAU

« Paris, 4 mai 1828.

« Mon cher Maître,

« Je n'ai pas eu besoin de m'occuper de l'impression de votre mémoire sur les mylabres; vous avez dû voir, dans quelques-uns des journaux que vous recevez, que l'Institut avait ordonné son insertion dans le recueil des savants étrangers, et, en effet, c'est l'endroit où je suis le plus flatté de le voir consigné, parce que c'est une preuve de l'intérêt qu'il a inspiré à MM. les académiciens [1].

[1] Mémoire de Bretonneau sur *les propriétés vésicantes de quelques insectes de la famille des cantharides.* (Séance du lundi 4 février 1828.) L'Académie a ordonné l'insertion du mémoire de Bretonneau dans le *Recueil des savants étrangers.*

MM. Duméril et Latreille présentent un rapport sur un mémoire de M. Bretonneau, de Tours, sur les propriétés vésicantes de quelques insectes de la famille des cantharides.

« Les insectes dans lesquels Bretonneau a reconnu au plus haut degré la propriété vésicante sont une espèce de coléoptères du genre mylabre. Il établit sur des passages très précis de Pline que cette espèce est bien

« Cependant, bien peu de personnes voient ce recueil; et je serais bien désireux que le résultat de vos recherches

celle qui avait reçu des Romains le nom de *cantharis* emprunté du grec. Il relate également un passage de Dioscoride où l'on retrouve les mêmes détails, mais exempts des erreurs et des préjugés que l'on a si souvent occasion de reprocher à Pline.

« Voici le procédé que M. Bretonneau met en usage pour obtenir la substance vésicante des mylabres; il y a été conduit par la belle analyse des cantharides due à M. Robiquet :

« Un tube de verre, scellé à une de ses extrémités, est rempli jusqu'au tiers de sa hauteur avec les débris de l'insecte grossièrement pulvérisés. On verse de l'éther sulfurique sur la poudre médiocrement tassée, de manière à la faire surnager de quelques lignes. Le tube, bien bouché, est élevé à la température de 40° centigr. Dès qu'elle est retombée à 30 et que la vaporisation de l'éther n'est plus à craindre, une boule de coton cardé est enfoncée dans le tube, à la manière d'une bourre de fusil, et fortement appuyée à l'aide d'une tige de métal. En un instant le liquide qui imbibe la poudre est absorbé, exprimé, clarifié, évaporé et dépose la substance grasse qui y est dissoute. C'est une huile colorée fournie par quelque organe extérieur, qui se combine quelquefois avec la graisse proprement dite et lui communique une teinte étrangère.

« C'est à ces deux substances que la cantharide se trouve unie. Ainsi combinée elle produit son effet épispastique. Mais, comme l'a démontré M. Robiquet, elle peut être étendue dans l'huile fixe, et cette huile jouit alors à un très haut degré de la propriété vésicante. Un morceau de papier de figure et de dimensions déterminées, qui en est imbibé, devient un vésicatoire qui s'adapte aisément aux surfaces les plus irrégulières; et, suivant M. Bretonneau, aucune préparation vésicante n'est plus commode. On obtient par ce procédé une vésication si exactement circonscrite, qu'il a vu l'ampoule qu'elle avait produite retracer jusqu'aux angles les plus aigus des figures géométriques données au morceau de papier. »

Pour comparer l'action des mylabres avec celle des autres cantharides, Bretonneau a mis en usage des procédés absolument semblables pour la préparation, le poids de la matière et les surfaces sur lesquelles le médicament a été appliqué. Dans tous les cas, l'action produite par les vésicatoires de mylabres a paru plus vive.

Toutefois les mylabres ne sont pas les seuls insectes chez lesquels Bretonneau a constaté la propriété vésicante. Toutes les espèces du genre *méloé* ou *proscarabée* en sont douées, et il indique des procédés particuliers pour obtenir isolément la matière active de chacune d'elles.

Si Bretonneau a découvert un grand nombre d'insectes doués de propriétés cantharidiennes, il a rendu un autre service à la science en montrant que plusieurs espèces, qu'on regardait comme pouvant servir au même objet, sont dépourvues de cette faculté. Tels sont le *Sitaris humeralis, l'œdemera cærulea,* etc.

n'y restât pas enfoui. Pour cela, il faudrait le faire paraître en même temps dans un des principaux journaux de médecine, et si cela peut vous être agréable, je serai enchanté d'avoir à m'en occuper; donnez-moi, je vous prie, quelques mots de réponse à cet égard.

« Vos additions à la diphthérite sont-elles terminées?

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse.

« Votre élève dévoué et reconnaissant. »

LETTRE CXCe

DE VELPEAU

« 19 mai 1828.

« Oui, mon cher ami et Maître, il faut écrire à Husson et vite. Il n'est rien arrivé contre moi depuis ma dernière; mais on intrigue, on cabale, on remue ciel et terre, et déjà Richerand paraît s'être retourné : il veut que Ricord soit nommé[1]; il y a plus, c'est qu'on espère deux places au lieu d'une, et que Bourgery[2] aura la seconde. Enfin,

[1] Ricord, docteur en 1826, fixé à Crouy-sur-Ourcq, près de Meaux, avait abandonné sa clientèle naissante pour venir affronter à Paris les chances du concours. — T.

[2] Bourgery. — C'est l'auteur du fameux ouvrage d'Anatomie et de Médecine opératoire dont les planches sont dessinées par Jacob. Né en 1797, il avait été attaché pendant dix ans comme officier de santé à une fonderie de cuivre et s'était fait recevoir docteur en 1827. Il se livra avec ardeur à l'étude. On lui doit, entre autres travaux et en dehors de son grand ouvrage d'Anatomie (1830-1845), un *Traité de petite Chirurgie* (1829) et une *Anatomie élémentaire* (1834-1842). Il mourut en 1849. — T.

on fait tout pour m'éloigner : je suis de l'école de Tours, et conséquemment un être dangereux qu'il faut repousser de la capitale ! Je voudrais que vous fissiez sentir à Husson que la voix publique est pour moi, qu'il s'est trompé sur mon compte, et que vous lui auriez une obligation infinie s'il me portait. Je voudrais en outre que votre lettre lui arrivât directement par la poste, et comme si je ne l'avais pas sollicitée.

« Si vous croyez pouvoir m'en faire passer une autre, sans indiscrétion, pour M. Bacot, je tâcherai d'en faire usage à l'effet de ramener M. Richerand à de meilleurs sentiments ; en tous cas, c'est demain que je subis ma dernière épreuve, et le jugement sera sans doute porté dans les derniers jours de la semaine. Mille personnes me cassent la tête en me disant que si je ne suis pas nommé cette fois, il est inutile que je me représente jamais ; j'aurai la ressource de crier à l'infamie, mais je n'en serai pas moins la victime et le dindon de l'affaire ; je n'en aurai pas moins perdu quatre mois de mon temps et contracté des inimitiés que je n'oublierai jamais : oh ! que le cœur des hommes renferme de scélératesse !

« Votre élève dévoué.

« *P.-S.* Ce pauvre Georget[1] n'est plus. »

[1] Georget, un des anciens élèves de l'hôpital de Tours, venait d'être enlevé à la science et à ses amis à l'âge de trente-trois ans. Il était déjà célèbre depuis sa vingt-cinquième année. A cette époque de sa vie, il avait déjà publié son important ouvrage sur la physiologie du système nerveux qui lui avait fait une réputation supérieure à son âge. Il concourait à la rédaction du Dictionnaire de médecine en 21 volumes et dirigeait avec un remarquable talent les *Archives de médecine*. — T.

LETTRE CXCI[e]

DU MÊME

« Lundi soir, 29 mai 1828.

« Les propositions ont passé; mes huit compétiteurs les ont attaquées avec acharnement, mais il fallait vaincre ou mourir; je me suis défendu en déterminé; j'en ai *collé* plusieurs et j'ai eu raison surtout sans faire la plus petite concession... Bérard et Bourgery ont été les premiers à me dire que la place m'appartenait; les juges m'ont paru ne plus résister, et je crois, à présent, que sans recommandations et malgré tout ce qu'on pourra dire et faire, il faudra bien que je sois nommé. En conséquence, si vos lettres ne sont point parties, gardez-les; toutefois, il n'y aurait pas grand mal que celle de Husson arrivât à son adresse, attendu que je veux le forcer à désavouer ses anciennes prétentions[1].

« *Segmenta et longos habitus flamma sumit.* »

[1] Ce concours de Velpeau, pour une place de chirurgien au Bureau central, fut très brillant, et, après les épreuves, le public et la presse le désignèrent ouvertement comme le futur élu. Il avait pour principaux concurrents Bérard, Maréchal, Bourgery, Guersant fils, Hatin et Ricord dont le nom apparaît pour la première fois dans les concours. Velpeau fut nommé, et Bérard, Hatin et Ricord furent présentés par le jury pour les premières places vacantes. Certains biographes disent que Ricord fut élu le premier à la majorité absolue; c'est là une erreur, Velpeau seul fut nommé. Bien plus, au sujet de la présentation par le jury de Hatin et de Ricord, une scission très vive se forma parmi les membres : Husson et Baffos refusèrent de signer le procès-verbal, et tous les concurrents, auxquels se joignit Bérard, adressèrent une protestation à l'administration, qui ne confirma que la nomination de Velpeau. — T.

LETTRE CXCII[e]

DE TROUSSEAU

« Mai ou juin 1828.

« C'est la dame à la cataracte qui vous portera ces deux mots, mon cher Maître; j'avais oublié de vous dire quelle était cette malade. Sa fortune est médiocre, et j'ai averti son frère que vous vous contenteriez de deux cents francs; je ne sais si vous ratifierez ce traité, mais je connais votre façon de voir sur tout ce qu'on appelle argent.

« J'ai le larynx n° 4, et Ramon pourra bien demain matin cueillir le n° 5. A Blois, on m'a arrêté pour me mener à deux lieues de là dans la commune de Mont près Cour-cheverny, où l'angine maligne fait des siennes[1]. J'ai trouvé le premier jour une petite fille de neuf ans agonisante (c'est le larynx n° 4), et trois autres enfants, dont une de dix-huit ans et l'autre de quinze; j'y suis resté trois jours et tout va bien. Dans le Berry nous en avons vu hier trois : un d'eux âgé de cinq ans fournira probablement le n° 5, la mère se tirera d'affaire. Ramon reste sur les lieux et sera fort et ferme.

« Le préfet du Cher nous avait demandé une note relative au traitement de l'angine maligne, il en avait besoin pour son médecin des épidémies qui est un grand âne;

[1] Trousseau avait obtenu sa mission en Sologne et venait de commencer ses excursions. — T.

nous n'avons cru mieux faire que de lui envoyer votre note; il l'a fait imprimer, et quoique je sois bien sûr d'être grondé par vous, je n'en suis pas moins enchanté qu'il l'ait fait.

« La mère de notre petite fille de Moulinent a l'angine maligne, elle va guérir.

« D'après notre invitation, les préfets du Cher, de l'Indre et de Loir-et-Cher écrivent officiellement à tous les docteurs et officiers de santé qui ont eu à traiter l'angine maligne, et les invitent expressément à leur envoyer un mémoire dont nous avons tracé méthodiquement le cadre; ainsi vous en aurez.

« J'achève mon griffonnage et je monte à cheval.

« Je vous embrasse. Votre élève affectionné. »

LETTRE CXCIII[e]

DE VELPEAU

« 30 juillet 1828.

« Mon cher Maître, M. Terreux est un de mes amis, de mes anciens élèves et camarades; il veut vous voir, dût-il payer deux sous d'entrée. Ne le faites pas trop attendre à la porte, je vous en prie; c'est un bon garçon qui aime bien à jouir de la vie, même depuis qu'il est docteur.

« Vous êtes bien aise, j'en suis sûr, qu'il existe une épi-

démie de diphthérite dans le Loiret, le Cher, etc. Trousseau aussi, je n'en doute pas. Pour moi, j'en suis très fâché, attendu que vous ne manquerez pas une si belle occasion de nous lanterner encore une année avant de finir votre mémoire.

« Une épidémie du même genre paraît régner aux environs de Vichy. M. Girodet m'écrit que les antiphlogistiques n'ont point eu de succès[1]; l'alun et le pistolet ont fait leur jeu, les malades sont guéris, et notez que c'est un Broussaisiste qui me parle ainsi.

« A Paris, Guillon m'assure en avoir traité douze ; je crains qu'il ne m..., ou se trompe. Ils sont si promptement guéris que... Puis, j'en ai vu moi-même quelques-uns; mais les taches des amygdales étaient loin de présenter tous les caractères que vous savez, et les sangsues avec quelques gargarismes en ont facilement triomphé. Je crains que ces gens ne nuisent à la vérité en voulant la servir.

« Vous savez que votre bon ami M. Boulon est mort. Hélas! il faut que tout le monde y passe. Et la dothinentérie, il n'en sera donc plus question? Que vous êtes détestable ! sachez que maintenant mon rôle est d'être chirurgien et accoucheur plus que médecin, c'est-à-dire que je veux couper et trancher. Il ne fut oncques un homme plus déterminé ; j'ampute bras et cuisses, je fais composer les chirurgiens d'hôpitaux depuis que je suis au bureau central, et, hier encore, je vous ai extirpé la plus belle tumeur que vous ayez jamais vu dans le creux de l'aisselle. Dubois, Boyer, Roux et Dupuytren ne sont plus que

[1] Médecin de Tours, à qui l'on doit une bonne histoire de la Touraine. — T.

de misérables enfants; ils ont parcouru leur cercle ; leur étoile doit pâlir devant les astres qui s'élèvent; et après nous s'il en reste...

« C'est pour vous dire que les travaux qui auront besoin du bistouri devront à l'avenir m'être adressés, vous entendez bien?

« Adieu, finissez-en. »

LETTRE CXCIV^e

DE TROUSSEAU

« Romorantin, 31 juillet 1828.

« L'article inséré dans les journaux politiques et dans le *Journal d'Indre-et-Loire* ne pouvait être une réponse à une impertinence que je ne connaissais pas. Il a été envoyé à Paris de la préfecture de Blois, d'après une note que nous avions adressée au préfet.

« Les vésicatoires diphthéritiques se gangrènent, l'affaire est visible, touchable, je l'ai vue et touchée. La femme Blaise perd ses deux enfants de l'angine maligne; quelques jours après le père tombe malade, et il ne doit son salut qu'à des applications réitérées de sulfate de cuivre. Trois jours après son mari, la femme Blaise a la diphthérite pharyngienne : même traitement; la trachée se prend; on insiste sur les mêmes moyens, elle se tire d'affaire après avoir expectoré des tubulures indignes, et depuis un mois qu'elle a été atteinte sa voix est tout à fait perdue. Cependant on lui avait appliqué un vésica-

toire au bras : il s'enflamme horriblement, les bords se tuméfient, l'odeur est excessivement fétide, une pellicule grisâtre en quelques points et blanche partout ailleurs en recouvre la surface. Je dis nettement au chirurgien qu'il n'y a pas là de gangrène, et pour le lui prouver je promène sur toute la plaie une pointe d'épingle qui excite une douleur exquise. Je saupoudre la fausse membrane avec du calomel, et le surlendemain le vésicatoire est détergé; il ne reste plus qu'une tache d'un jaune cuir de bottes de la largeur d'une pièce de deux francs; aujourd'hui, l'escarre ne tient qu'à des filaments cellulaires, elle comprend toute l'épaisseur du derme. J'ai vu aussi une luette détruite. J'oubliais une chose assez intéressante : les ganglions axillaires de notre femme n'étaient pas tuméfiés.

« Une femme de Graçay a pris la diphthérite du teton en allaitant un petit diphthéritique. La femme de Thomas (le garde de Chaumont dont je vous ai parlé) couche avec sa fille venue de Montévrault et attaquée de l'angine maligne. Il lui survient (c'est son mari qui me conte le fait) *une grande enflume dans la nature, le dedans se recouvre d'une peau blanche comme la gorge de ses enfants, l'odeur est fétide, et la mort survient le cinquième jour,* sans que la membrane du pharynx soit envahie. Voilà donc une belle diphthérite vaginale; notez que la femme Thomas est morte huit jours justement après sa fille venue de Montévrault, et huit jours avant sa seconde fille [1].

[1] Ce sont ces observations de Trousseau qui ont été le point de départ de ses célèbres travaux sur la diphthérie cutanée. Celle-ci avait bien été signalée par Chomel l'ancien (1750), par Starr (1780), par Samuel Barr (1771), et surtout par Bretonneau, qui, dans ses leçons cliniques, avait

« Mme Rode, aubergiste à Jargeau, vient à Chaumont, le 27 mai dernier, treize jours après la mort d'un enfant de Chaumont, et trois semaines avant la mort d'un autre enfant, qui a succombé dernièrement encore dans le bourg. Elle était accompagnée d'une petite fille; elle retourne à Jargeau, où la maladie ne régnait pas encore; l'enfant meurt huit jours après, et déjà les maisons voisines en sont envahies. Il y a cinq semaines qu'un ouvrier d'Anjoing (Indre) est atteint du mal de gorge; il venait de voir succomber quatre enfants, on aurait eu peur à moins. Il se sauve à Mennetou (Loir-et-Cher), sur l'autre rive du Cher; on le traite, on le guérit. Une jeune fille qui a habité la maison où il s'est réfugié, est atteinte elle-même de l'angine maligne la semaine passée; elle est guérie. Or c'est la première diphthérite qui, de mémoire du chirurgien, ait été vue à Mennetou.

« Vous ne voulez pas absolument vous occuper de l'épidémie d'angine gangreneuse de 1785; je vous ai dit que l'abbé Berge et que M. Brault se la rappelaient fort bien. Voilà que j'ai déterré, chez un chirurgien solognot, une consultation de la Société royale de médecine, enregistrée le 2 juin 1786, en réponse à un mémoire du doc-

fréquemment attiré l'attention de ses élèves sur cette complication, comme le fait plus d'une fois remarquer Trousseau; mais c'est cependant celui-ci qui a eu le privilège de la mettre plus particulièrement en relief. Il fit voir sa remarquable extensivité, montra qu'elle peut s'attacher à tous les points de la peau préalablement dépouillés de leur épiderme : aux vésicatoires, aux plaies, aux écorchures, aux orifices des narines, aux lèvres, au pourtour de l'anus, au mamelon, aux grandes lèvres, au vagin, etc...; il en décrivit les caractères (*Arch. gén. de méd.*, Clin. de l'Hôtel-Dieu), en traça la marche, le pronostic, et sauf l'interprétation, qui ne permettait pas, à cette époque, de faire jouer aux bacilles de Klebs suspendus dans l'atmosphère du malade leur rôle d'inoculation, il a peu laissé à trouver sur ce sujet aux cliniciens qui l'ont suivi. — T.

teur Monnier, médecin des épidémies, qui observe, en 1785, la même maladie à Saint-Benoist-sur-Loire et à Jargeau, où elle règne encore aujourd'hui; à la même époque, vous le savez, elle régnait à Chenonceaux. Je vous porterai cette consultation; elle est signée : Chambon, Hallé, Vicq d'Azyr, membres du comité des épidémies.

« Adieu, mon cher Maître; j'espère être à Tours avant le 15 août.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« *P.-S.* N'avez-vous pas conscience de faire baver un Solognot dans la gueule d'un chien? l'expérience est toute commode. »

LETTRE CXCV^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU[1]

« Lundi, 27 octobre 1828.

« Mon ami, ce projet me serre le cœur; je ne craindrais pas de vous accompagner et je crains de vous voir partir. J'espère encore que vous n'irez pas épiloguer cette controverse.

[1] Trousseau venait d'obtenir du ministère Martignac de faire partie de la mission scientifique envoyée à Gibraltar pour observer la fièvre jaune. Les autres membres de la mission étaient Louis et Chervin. Celui-ci était également désigné par le ministère; mais Louis, membre adjoint de l'Académie, avait été choisi par la compagnie, sur l'invitation que lui avait adressée le ministre de nommer un de ses membres pour faire partie de la mission. (Voir, sur le caractère de cette mission scientifique et sur ses travaux à Gibraltar, la biographie de Bretonneau, page 127.) — T.

« Vous savez mon aversion pour les spéculations qui ne peuvent être dirigées par l'expérience ou l'observation ; aussi me suis-je abstenu de prendre parti dans cette interminable discussion, en voyant que de part et d'autre des opinions étaient substituées aux faits qui peuvent seuls résoudre la question.

« Si j'y étais, je chercherais à constater si la maladie peut être transportée ; ce premier soin éclairci dans le sens positif, la contagion me serait démontrée. Ses lois particulières, que j'étudierais avec soin, m'expliqueraient sans doute quelles erreurs d'observation auraient donné naissance à l'opinion de l'infection.

« Fontana dit avec raison que pour démontrer une erreur il faut autant que possible en indiquer la source.

« Je suppose, car il est permis de supposer tant qu'une hypothèse n'est qu'un plan et un motif de recherches, je suppose que le principe reproducteur de la fièvre jaune a besoin pour produire ses effets de certaines conditions atmosphériques, qu'il lui faut en outre un certain degré de concentration. Les phénomènes de la physiologie corpusculaire ne se devinent pas, et Spallanzani fut bien ébahi quand il eut enfin découvert que le sperme de la salamandre ne jouissait de ses vertus fécondantes qu'autant qu'il était délayé dans une grande quantité d'eau. Ici c'est l'inverse que *je suppose*. Le virus de la fièvre jaune peut très bien perdre ses propriétés dès qu'il peut être mélangé dans une grande quantité d'eau.

« La date de la première apparition de la maladie dans une contrée dont les conditions topographiques n'ont pas varié, est une circonstance dont je n'ai pas besoin de faire ressortir l'intérêt.

« La thérapeutique de cette redoutable maladie est

d'une toute autre importance que sa pathologie; il serait facile d'attendre que toutes ces curiosités nous fussent dévoilées si, sans y rien comprendre, nous savions la guérir; mais que n'a-t-on essayé? Je crains bien que le sulfate de quinine ne soit pas l'antidote de cet empoisonnement.

« L'opportunité, le degré d'activité de la médication la plus convenable mal saisie, les meilleurs moyens sont annihilés.

« Rien de plus facile que de constater mieux que l'on ne l'a fait les caractères anatomiques, les *lésions morbides* propres à la fièvre jaune, et ce ne serait pas Omar qui confondrait des altérations cadavériques, et même des lésions consécutives avec des lésions primordiales.

« La première ouverture de cadavre peut apprendre à quel point l'appareil folliculaire des intestins se trouve intercepté. Je voulais vous faire dire par Groussin que je n'avais pas un instant; que je terminais une notice qui devait être lue, qui le sera peut-être encore par M. Dutrochet.

« J'ai été aux Mées, près Buzançais; et, dans un moment où ne régnait aucune maladie épidémique, j'ai eu jusqu'à trente-trois visites à faire dans la ville dans une même journée. Plaignez-vous, je suis allé à Chenonceaux signer un acte de vente et j'ai passé la nuit à vous y tourner un soufflоir à ma guise.

« Canules, soufflоir, pinces, tout est prêt, et ce n'est pas sans peine; le mémoire se transcrit, et après-demain j'adresse par la diligence le tout à Velpeau.

« Savez-vous comment Louis a traité le sujet de son dernier ouvrage : *la Dothinentérie ?*

« Écrivez. »

LETTRE CXCVIe

DU MÊME

« Tours, 29 octobre 1828.

« Mon ami, je reçois votre lettre à l'instant, celle incluse devait vous être remise par Groussin; l'ineptie de mes domestiques est cause qu'il ne l'a point trouvée au moment de son départ. Votre mère sort d'ici; on l'engage à ne point influencer vos dispositions. Je lui ai dit que maintenant je ne pensais pas que cela fût possible; je suis glorieux du choix que l'on a fait de vous, mais je sens surtout que j'en suis affligé.

« Peut-être ne me suis-je pas exprimé de manière à me faire comprendre; je vous ai écrit si précipitamment, pressé par le temps et par tant d'affaires qui me sont étrangères : je n'entreprends même pas de relire ma lettre. Puisque le sort en est jeté, abordez donc cet épineux sujet, abordez-le comme si l'on ne s'en était pas encore occupé, sauf à discuter plus tard les opinions qui sont nées de la prévention ou de l'observation plus ou moins judicieuse des faits. Ne perdez pas de vue, si des motifs que peut apprécier un homme attentif et dépourvû de préjugés vous portent à admettre la contagion, qu'il aura suffi que la fièvre jaune ne fût pas contagieuse à la manière des exanthèmes cutanés pour qu'elle ait paru se développer sous l'influence d'une infection. Combien ces infections de vaisseaux, de maisons, de rues, de quartier ne vous paraîtront-elles pas imaginaires et précon-

çues, si vous considérez que la dysenterie est à peine rangée parmi les maladies contagieuses, que la tourbe moutonnière des médecins croit que la dothinentérie n'est pas contagieuse et vient en toute humilité humer avidement les balivernes de Scoutteten, qui fabrique par infection de si belles entérites folliculaires, et par irritation des entérites villeuses.

« Cependant M. Gendron, de Château-du-Loir, m'apprend que dans le petit village de Couémont, épargné par l'épidémie de 1825, quatorze sujets, dans la fleur de l'âge, viennent de succomber; qu'une fille, sortie de Couémont déjà atteinte de la maladie, s'étant rendue dans un village à une demi-lieue de Château-du-Loir, dans une direction opposée à celle de Couémont, s'est assez promptement rétablie, mais que deux de ses parents ont succombé à la dothinentérie; que douze individus du même village ont bientôt été affectés, etc. etc. Peu importe que les faits et mille autres semblables soient recueillis, publiés : une mare infecte, les vents d'automne, une indigestion, des excès de tous genres, les études anatomiques seront encore longtemps des causes aussi redoutées que peu redoutables de la fièvre putride dothinentérique [1].

« Il est désagréable pour vous de ne pas rencontrer de bons confrères dans vos compagnons de voyage. Peut-être un certain degré d'opposition prépare-t-il un plus grand succès à votre entreprise.

« J'ai grande impatience de lire l'ouvrage de M. Louis

[1] On voit avec quel bon sens Bretonneau fait justice de causes banales si longtemps et si facilement invoquées dans les maladies infectieuses. — T.

et de savoir ce qu'il aura fait de l'éruption pustuleuse du canal digestif.

« M. Ramon laissera-t-il les paragraphes à ma disposition ? M. Bacot, bien guéri, repart mercredi.

« Je mettrai demain, je l'espère, le souffloir, la canule et le mémoire à la diligence; si je croyais que le souffloir pût être de quelque utilité, je le ferais partir, si le reste n'est pas prêt; mais je ne prévois pas que vous trouviez des gosiers à insuffler. Écrivez avant de partir, écrivez et écrivez toujours.

« Mon ami, point de ridicules expériences; il est difficile qu'une expérience isolée, à moins qu'elle n'ait de bien frappants résultats, puisse équivaloir à une masse d'observations. Les conditions d'une observation ne sont pas déterminées comme celles d'une expérience; mais est-on toujours bien sûr des conditions d'une expérience ?

« *Vale, mi fili, et iterum vale.* »

LETTRE CXCVII[e]

DE TROUSSEAU

« Gibraltar, 1[er] décembre 1828.

« Mon cher Maître,

« Depuis quinze jours l'épidémie est stationnaire; il meurt, par jour, cinq ou six personnes. Je suis dans les hôpitaux depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures

de l'après-midi. J'ouvre des cadavres tous les jours; je me porte mieux que jamais, et je ne sais pas le moins du monde ce que c'est que la fièvre jaune. Et d'abord, pour la tranquillité de votre âme, tenez pour constant que les pauvres glandes de Peyer et de Brunner n'ont que faire avec la fièvre amarille. Qu'est-ce qu'une maladie où la tête et la poitrine restent impassibles, où le ventre n'a presque pas l'air de prendre part au drame, et qui, ce nonobstant, vous tue en un, deux, trois, quatre et généralement cinq jours; qui, après les symptômes les plus graves, vous laisse convalescent si promptement, qu'au septième jour vous voyez ces gens-là manger comme des loups et marcher aussi dru que si rien n'avait été? A l'ouverture des cadavres, on trouve du sang dissous dans tous les vaisseaux, des altérations phlegmasiques légères des viscères gastriques, des ecchymoses dans le parenchyme pulmonaire; des matières rouges, brunes, noires, dans les intestins; un foie invariablement jaune et comme gras [1].

« Je m'arrête ici; je comptais vous écrire au long, ainsi qu'à ma mère : quatre ou cinq nouveaux malades

[1] Les travaux de Le Dantec, qui a étudié la fièvre jaune sur place à Cayenne, ont fixé d'un peu plus près l'anatomie pathologique de cette affection. D'après ses observations, le « ventre » paraît jouer un rôle plus considérable que ne le dit Trousseau. Dans la plupart des cas, la surface de l'estomac est divisée en deux zones : la zone cardiaque, offrant tantôt un piquet hémorragique, tantôt des ecchymoses sillonnant la muqueuse; et la zone pylorique, qui serait saine.

Dans l'intestin grêle, les follicules clos sont tuméfiés et apparaissent comme une véritable éruption distincte ou confluente selon la région, dont chaque saillie peut affecter le diamètre d'une lentille.

Les plaques de Peyer revêtent fréquemment l'aspect connu sous la dénomination de « barbe fraîchement rasée ».

Les dégénérescences hépatiques signalées par Trousseau, les altérations rénales n'ont rien de caractéristique, et se rencontrent dans toute affection d'origine septique. — T.

et deux autopsies m'ont retenu jusqu'à trois heures et demie. Le courrier part à quatre heures; je n'ai que le temps de vous embrasser et de vous prier de donner de mes nouvelles à ma mère, à qui je ne puis écrire aujourd'hui.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse comme je vous aime. »

LETTRE CXCVIII[e]

DU MÊME

« Gibraltar, 8 décembre 1828.

« Vous êtes né coiffé, mon cher Maître. Il faut exprès pour vous qu'un soldat de trente-cinq ans entre à l'hôpital de l'artillerie au troisième jour d'une dothinentérite que l'on appelle fièvre jaune; il faut que le lendemain de son arrivée tout le monde reconnaisse qu'on s'est trompé dans le diagnostic ; il faut que nous jugions par la marche de la maladie que cela est sans doute une fièvre putride. Il faut que nous suivions jour par jour et avec le plus grand scrupule tous les symptômes; il faut que, pour la plus grande mystification de notre ami Broussais, nous trouvions hier le plus beau quatorzième jour dothinentérique, avec les plus beaux bourbillons que de mes jours j'aie vus. Êtes-vous content? Je ne cite pas le demi-vers d'Arménaïde, bien sûr pourtant que vous ne répondiez

pas « couci-couci ». Mais, comme il y a compensation à tout, un ictérique reconnu pour tel dès le deuxième jour avec selles grises, pouls à peine fébrile, urines café, etc. etc., est reçu à l'hôpital du Moulin-à-vent, et l'animal de chirurgien ne m'en donne avis qu'hier au soir, au douzième jour, assez tôt, il est vrai, pour reconnaître encore un ictère de manière à ne s'y pas tromper; assez tôt pour être convaincu de la prodigieuse différence qui existe entre cette maladie et la fièvre jaune, mais non pas assez tôt pour recueillir l'observation et la leur jeter au nez.

« Au milieu de tout cela, j'ai eu quelques misères en disséquant mes fiévreux. Je n'ai pas fait attention que j'avais des écorchures aux mains, et il m'est survenu quatre anthrax aux mains et aux poignets qui m'ont donné des fièvres et causé une douleur vraiment atroce; les bourbillons sont partis depuis hier, et je me trouve aujourd'hui dans un paradis; nonobstant je me suis fait mettre à cheval tous les jours, et je n'ai interrompu mes travaux que dans la soirée d'avant-hier, ne voulant rien voir par les lunettes de mes voisins. Je pourrais néanmoins m'en rapporter entièrement à Louis, qui vraiment est d'une conscience bien rare aujourd'hui; c'est un bon camarade et un homme sans passions. Quant à Chervin[1],

[1] Chervin, né en 1783, mort en 1843, doit sa notoriété à l'étude de la fièvre jaune, à laquelle il consacra de longues années de sa vie. Il visita dans ce but l'Amérique et l'Espagne et passa six ans dans les contrées infestées de la fièvre jaune à réunir des documents qu'il croyait destinés à établir la contagion de l'épidémie. Les « documents Chervin », comme on les appela pendant des années, occupèrent longtemps l'Académie de médecine, qui, à cette époque, avait des tendances anticontagionnistes manifestes. En 1828, il fut envoyé à Gibraltar avec Louis et Trousseau, afin d'étudier, au nom du gouvernement, l'épidémie de fièvre jaune. On voit par la correspondance de Trousseau que le caractère de Chervin ne lui était pas très sympathique. (Voir la Biographie.)

Il fut élu membre de l'Académie en 1838. — T.

il a premièrement un grand défaut, c'est de n'avoir pas d'esprit, et un autre un peu plus grand dans la circonstance présente, c'est une rage d'exalter certains faits et d'en dénaturer d'autres.

« Mais nous sommes là, il n'y aura pas dans notre rapport un seul fait qui n'ait été longuement discuté; il y en a un, c'est-à-dire l'arrivée du vaisseau infecté qui m'occupe depuis quatorze jours; j'y apporte la sévérité d'un juge d'instruction, et peut-être nous sera-t-il impossible d'arriver à la vérité, tant il y a de gens intéressés à dissimuler certaines choses et à affirmer certaines autres. Je ne puis vous dire dans une lettre ce qu'est Gibraltar; mais, pour faire entrevoir ce qu'on en peut dire, sachez que c'est 1° la forteresse la plus importante de l'Angleterre; 2° le port le plus commerçant de toute l'Espagne; 3° un entrepôt général de contrebande. Il y a ici des gens de toutes les nations, que la simple volonté du gouverneur peut faire sortir immédiatement de la place; il faut donc être de l'opinion du gouvernement, de l'opinion du capitaine de port, de l'opinion du chef sûprême de police; et si le gouverneur, le capitaine de port et le chef de la police ont des opinions et des intérêts différents, voyez combien il sera facile d'arriver à la vérité. Un mot seulement, et cela a trait à Chervin; nous obtiendrons quand nous voudrons dix certificats authentiques pour attester un fait, et neuf et demi au moins tout aussi authentiques pour le nier.

« Adieu, mon cher Maître; avec de la volonté, de l'adresse et de l'indépendance, on peut, malgré tout, arriver à un fait certain. Si nous en avons vingt de ce genre, nous serons bien heureux; mais ils seront vrais, je vous en réponds.

« Votre élève plus affectionné.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau. Donnez de mes nouvelles à ma mère. »

LETTRE CXCIXe

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 22 décembre 1828.

« Mon ami, ce voyage de Paris a eu la plus funeste issue, ma pauvre Hortense a succombé à cette désastreuse opération[1].

« J'avais plus que de l'attachement pour ma nièce, elle réunissait tant de bonnes et d'estimables qualités qu'elle m'inspirait de la vénération. Cet événement m'a frappé de stupeur, et depuis quelques jours seulement j'ai essayé de me remettre au travail.

« J'avais besoin de recevoir de vos nouvelles, mon cher Armand, oui, c'est de vos nouvelles dont j'ai besoin; celles de l'épidémie viennent bien en arrière-ligne.

« Déjà les recherches nécroscopiques de Bally[2] et d'Audouard ne me laissaient plus aucun doute; il était impossible que l'appareil folliculaire se trouvât affecté dans le

[1] Cette jeune femme, nièce de Bretonneau, venait d'être opérée à Paris par Roux et Velpeau et avait succombé aux suites de l'opération. — T.

[2] Bally, François, Pariset. — *Histoire médicale de la fièvre jaune observée en Espagne en* 1821. Paris, 1823. — T.

typhus ictérode comme il l'est dans la dothinentérie sans que des lésions aussi graves eussent attiré l'attention des nécrotomistes les moins exercés; une seule de vos observations m'en apprend plus sur ce sujet que toutes celles que j'ai compulsées. Votre surnom de *vultur papa* se présentait à ma plume; mais lorsque je vous sais la main dans cette urne qui renferme tant de billets noirs, ces mauvaises plaisanteries ajouteraient à ma tristesse.

« Lorsque vous recevrez cette lettre, il n'y aura sans doute plus aucune tentative thérapeutique à essayer; je regrette de ne pas vous avoir plus promptement indiqué ma pensée relativement au sulfate de quinine. S'il y avait la moindre analogie entre cet empoisonnement et celui que produisent les miasmes des marais, si le quinquina pouvait en être l'antidote, ce ne serait qu'en gagnant de vitesse un mal si rapide, et il faudrait que trente à trente-six grains de sulfate de quinine fussent donnés à doses rapprochées dès le début de la maladie.

« Mais qu'il y a peu de ressemblance dans la marche, dans la terminaison favorable et dans la convalescence de la fièvre jaune et de la fièvre la plus pernicieuse!

« Que les caractères anatomiques de ces phlogoses des viscères gastriques auront besoin d'être précisés pour que je ne sois pas tenté de les confondre avec les ecchymoses pulmonaires et cutanées!

« Assurément vous ne devez chercher que la vérité, mais l'examen des probabilités d'une hypothèse ne peut vous détourner du chemin de son puits.

« Voici donc (c'est peut-être pour la seconde fois, mais peu importe) l'hypothèse que m'ont suggérée :

« 1° Les faits mentionnés par des médecins de Charlestown, qui écrivaient, il y a une centaine d'années, que

cette maladie contagieuse à la ville cesse de l'être à la campagne.

« 2° Les faits que cite un docteur Almadovar, des îles Baléares, qui affirme avoir eu les ganglions lymphatiques tuméfiés après avoir tâté le pouls d'un grand nombre de sujets affectés [1].

« Ce docteur, Almadovar en dit bien d'autres, mais son dire a été traduit et extrait par Pariset.

« 3° Enfin les faits allégués par les contagionnistes et par leurs adversaires. Voici mon hypothèse :

« Le principe reproducteur de la fièvre jaune a besoin d'un certain degré de concentration pour produire ses effets même sur les sujets les plus susceptibles de les éprouver. Son développement exige en outre quelques conditions particulières de température [2].

[1] Almadovar. — *Dictamen que sobre la naturaleza y caracter de la febre amarilla dirige al Gobierno.* — Palma, 1822. — T.

[2] On voit et on verra ce fait s'accentuer encore, à mesure que l'on avancera dans la lecture de cette correspondance, combien Bretonneau distinguait clairement la vérité dans cette obscure question de la fièvre jaune, qu'un esprit souple et délié comme celui de Trousseau, précis et pondéré comme celui de Louis, appliqué et laborieux comme celui de Chervin, furent dans l'impossibilité de débrouiller, et combien sa fine et intuitive observation devança, dans cette question, nos doctrines contemporaines.

Pour lui la nature, la marche et la terminaison de la fièvre amarille diffèrent totalement de l'intoxication paludéenne, et ne ressemblent en rien aux plus graves accidents pernicieux. Elle est importée, elle est contagieuse, elle est due à un germe infectieux, « à un principe reproducteur, transmissible, lequel a besoin d'un certain degré de concentration pour produire des effets, et dont le développement exige des conditions spéciales de température. » Que pourrait-on dire de plus aujourd'hui ?

Si le principe générateur de la fièvre jaune affirmé par le médecin de Tours n'a pu encore être isolé d'une façon certaine, et si les bactériologistes hésitent entre certains micro-organismes, tous les épidémiologistes sont d'accord pour reconnaître que l'organisme pathogène, *spécifique,*

« Chez nous il en est presque ainsi de la dysenterie; si les émanations de votre égout ont été cette année ce qu'elles ont coutume d'être, elles ressemblent furieusement aux émanations des feuilles de peuplier de la Chapelle-Verronge.

« Une maladie dont le principe contagieux ne peut être transporté sans s'éventer et perdre de sa force; dont le principe contagieux à petites doses agit un petit peu et de manière à ne pas trop vous avertir de l'impression qu'il exerce sur vous (ceci est du docteur Almadovar); dont le principe contagieux pour produire des effets notables doit être exhalé par des masses; une telle maladie, si elle existe, doit certainement avoir plusieurs traits de ressemblance, sous le point de vue de sa propagation, avec les affections

existe réellement; qu'originaire d'une circonscription limitée des régions équatoriales, sur les bords de la mer, à l'embouchure de grands fleuves, il est transmissible par l'intermédiaire de l'atmosphère, et ordinairement transporté par la voie des navires. Ainsi le bon sens populaire, qui était si fermement contagionniste, et qui si longtemps avait incriminé les navires et les avait accusés d'être les agents de la transmission du fléau, ne s'était pas trompé, et ce sont bien eux, — les médecins, qui si longtemps ont contesté le fait et incriminé la crédulité et la faiblesse des foules doivent aujourd'hui le reconnaître, — qui reçoivent et recèlent le principe morbifique dans leurs flancs viciés par l'atmosphère contaminé, le transportent d'un point de la terre à un autre, et agrandissent sur la surface du globe, où elle s'étend de plus en plus, la tache envahissante du virus amarille.

Mais il n'avait pas échappé à la clairvoyante sagacité de Bretonneau que ce développement est heureusement limité par certaines conditions météorologiques. Il est, en effet, certain que la fièvre jaune ne peut subsister dans les zones géographiques à températures basses. Circonscrite d'abord dans le golfe du Mexique et des Grandes Antilles, propagée ensuite en des foyers secondaires sur la côte occidentale d'Afrique, dans la Guyane et les Petites Antilles, puis sur le littoral de l'océan Pacifique, elle n'a jamais pu s'acclimater en Europe, dont le climat lui est défavorable, quoiqu'elle ait ravagé ses côtes à diverses reprises. (Cadix, 1800, 1804, 1819. — Barcelone, 1825. — Gibraltar, 1828. — Brest, 1802, 1839, 1856. — Saint-Nazaire, 1843, 1851, 1861. — Southampton, 1851. — Falmouth, 1864. — Swansea 1865.) — T.

morbides que développent les émanations miasmatiques adhérentes aux localités.

« Le jour même de la réception de votre lettre, je l'ai communiquée à madame votre mère, qui m'a transmis la vôtre avec la même exactitude. Je lui envoie celle-ci toute ouverte pour qu'elle y inscrive un mot. Si brièvement que vous le voudrez, donnez-nous de vos nouvelles.

« Votre bien dévoué ami.

« Vous verrez qu'un jour on reconnaîtra que le typhus pétéchial est quelque chose de distinct de la dothinentérie[1]. J'entends parler de typhus à marche rapide, car je ne mets pas en doute que souvent la dothinentérite a été décrite sous le nom du typhus, le tout pour la plus grande gloire du diagnostic. Ah ! votre Académie!!! celle de Tours ne lui en cède guère; les honorables membres sont tous aussi bêtes, tous aussi hargneux que le comporte la circonscription de la localité. »

[1] On sait que cette prévision ne tarda pas à se réaliser, et que de nombreux travaux ultérieurs démontrèrent bientôt les différences somatiques et cliniques qui séparent les deux affections. A ces travaux se rattachent les noms de Lombard (de Genève, 1836), de Bernardt (de Philadelphie, 1837), de Stewart (1840), de Jenner (1849), de Wodward (1876), et plus récemment ceux de Colin, de Laveran, de Kelsch, de Kiener, de Brouardel, d'Arnould, etc. — T.

LETTRE CC^{e}

DE TROUSSEAU

« Gibraltar, 12 janvier 1829.

« Mon cher Maître,

« J'ai reçu lundi dernier la lettre dans laquelle vous m'annonciez la perte douloureuse que vous avez éprouvée; vous connaissez trop mon attachement pour vous, pour croire que j'ai été indifférent à votre peine. Quelques jours auparavant, Mme Martigné m'avait appris ce funeste accident, et je vous aurais écrit plus tôt si mes forces me l'eussent permis. Je ne suis tout à fait rétabli que depuis trois ou quatre jours, bien que la fièvre ait duré trois jours seulement. Cependant, j'ai eu une convalescence assez laborieuse, et j'ai été longtemps à retrouver mon appétit et mes forces[1]. Cette maladie a cela de particulier qu'elle laisse après elle une faiblesse extraordinaire, quoique les symptômes aient été fort peu graves. Nous avons vu des gens passer la maladie ὀρθοστάδην, et rester plus d'un mois à se rétablir. La question de la contagion et de la non contagion s'embrouille de plus en plus, et des faits extraordinaires en apparence se pressent en foule dans nos procès-verbaux.

« Il y a au nord de Gibraltar, entre la baie et la

[1] Trousseau avait été atteint de la fièvre jaune. — T.

Méditerranée, une plage de sable que l'on appelle le Champ neutre, où ont été construites des baraques en bois et des tentes. Ceux qui, sous ces baraques, se sont parfaitement isolés ont été exempts de la maladie; et parmi ceux qui ont eu avec les personnes de Gibraltar des communications libres et faciles, il y en a quelques-uns qui sont tombés malades. Ce fait seul semblerait concluant; mais, d'un autre côté, deux soldats qui avaient monté la garde en ville et qui tombaient malades sous les tentes, ont continué à coucher avec leurs femmes pendant une ou deux nuits, et n'ont communiqué la fièvre jaune ni à leurs femmes ni à leurs enfants; des faits de ce genre sont nombreux dans la ville.

« Il y a aussi un assez grand nombre de maisons qui ont eu des malades au début de l'épidémie, sans avoir communiqué les uns avec les autres; ce qui porte à croire que la maladie a eu primitivement une origine locale, comme il arrive si souvent, en France, pour la rougeole, la scarlatine, la dothinentérie, la dysenterie; mais je ne doute pas le moins du monde qu'un premier malade ne puisse transmettre la fièvre à tout le reste de la famille, comme cela se passe dans la plupart des maladies épidémiques. Je ne crois pas pour cela que la fièvre puisse aisément se transporter de la Havane en Espagne; mais je crois que, si des circonstances atmosphériques particulières ont donné naissance dans Cadix à la fièvre jaune, la maladie pourra devenir promptement contagieuse pour l'île de Léon, pour Chiclara, pour Xérès, pour San-Lucar, etc. etc., qui se trouvent sous les mêmes influences atmosphériques; tandis que l'on pourra impunément laisser des malades mourir à Madrid ou à Vittoria. Et il en est de même de la rougeole, de la scarlatine, de la dothi-

nentérie. Certainement, on ne peut nier que la dothinentérie ne se développe spontanément, et ce cas isolé sur le rocher de Gibraltar le prouve assez ; il est incontestable qu'elle n'est que rarement contagieuse quand elle se développe ainsi, et il est avéré qu'elle le devient dans des circonstances particulières[1]. La dysenterie est, dit-on, endémique aux Antilles, elle n'y est pas contagieuse. Chez nous, la dysenterie est quelquefois spontanée et alors elle ne se communique pas; si elle est épidémique, elle devient contagieuse. Il manque un travail que je ferai ; ce sera de suivre à la piste une épidémie de maladie contagieuse dans un village, et de faire une investigation complète dans toutes les maisons où il y aura eu des malades, sans en excepter une. On trouvera, j'en suis sûr, des choses auxquelles on ne s'attend guère, et je ne doute pas que les infectionnistes n'y trouvent des arguments contre la contagion de la petite vérole elle-même. Je crains bien qu'une épidémie de rougeole ou de scalartine ne se comporte souvent comme une épidémie de fièvre jaune. En vérité, on ne sait rien encore sur l'allure des maladies contagieuses, et on est assez bête pour vouloir l'étudier dans de grandes villes. Combien eussent été intéressantes les épidémies de scarlatine qui ont fait le tour de notre département, et combien peu leur marche a été étudiée! Et moi-même, qui, cette année, ai laissé échapper en Sologne de si belles occasions! Je les retrouverai, je vous l'assure, pourvu qu'à mon retour mes affaires s'arrangent comme je le désire. Adieu, mon cher

[1] Voir plus loin la réponse que fait Bretonneau à cette assertion. — T.

Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre élève affectionné.

« Veuillez assurer de mes respects Mme Bretonneau. Je répondrai à maman dans quelques jours. »

LETTRE CCIe

DE BRETONNEAU

« Tours, 14 janvier 1829.

« Avec quel transport de joie je viens d'embrasser Mlle Tardif! De quel poids je suis soulagé; elle m'apporte la lettre qui rend la vie à madame votre mère. C'est à vous-même que j'adresse la lettre qu'hier je n'avais pu affranchir pour M. Louis. Déjà j'avais reconnu que j'avais été trop sévère à son égard, et de bon cœur je lui en avais demandé pardon. Il a été bon camarade, il vous a donné des soins; jamais je ne parlerai de son travail que pour citer ce que j'y trouverai de recommandable, et j'y trouverai beaucoup. Mon Dieu! que j'étais oppressé! forcé d'aller à Chenonceaux pour y voir le pauvre petit Étienne gravement affecté de dothinentérie, avec quelle anxiété je serais revenu à Tours! Ce matin, Gouraud me disait qu'il voulait que je fisse expressément mention de son intérêt dans la lettre que j'adressais à M. Louis. Chacun ajoutait à mon chagrin en me demandant de vos nou-

velles. Aujourd'hui, M. Cormier m'a fait bien et mal en me parlant de vous avec une estime bien sentie.

« Mon ami, la science à une autre fois, je suis tout entier au bonheur de vous savoir convalescent. Ma femme partageait bien vivement mes inquiétudes et est bienheureuse de mon bonheur. Jacquart vient de m'embrasser de tout son cœur. J'envoie chez Chauveau donner des nouvelles qu'il sera bien heureux de recevoir; puis je me livre de bonne grâce aux inspecteurs qui me poursuivent. J'ai repris le service de l'hôpital, et ma condition est en vérité un peu empirée; mais vous êtes convalescent, et je vous embrasse de tout mon cœur : voilà de quoi oublier bien des petites tribulations [1].

« Votre sincère ami.

« Voici la quatrième lettre que je vous adresse à Gibraltar. »

[1] Cette lettre si tendre, dans laquelle le cœur de Bretonneau se peint tout entier, montre quelle profonde affection il avait vouée à Trousseau. On a toujours rendu justice au dévouement vraiment filial de Trousseau pour le médecin de Tours; mais ce dévouement était réciproque, et on voit, par la correspondance de Bretonneau, que jamais père ne témoigna à son fils une sollicitude plus vigilante, plus éclairée, plus affectueuse que celle dont Trousseau sut se montrer si reconnaissant. — T.

LETTRE CCII[e]

DE TROUSSEAU

« Gibraltar, 2 février 1829.

« Mon cher Maître,

« Je suis touché autant que vous pouvez le supposer de l'intérêt que vous prenez à votre pauvre élève ; heureusement ma bonne étoile m'a suivi encore à Gibraltar, et, sauf nouveaux accidents, je vous arriverai bientôt à Tours.

« La question s'embrouille diablement; premièrement: les causes des infectionnistes sont à tout jamais anéanties. Les égouts et les terrains marécageux jouaient, vous le savez, le principal rôle. *Inde mali labes!* Et voilà que le sergent de police chargé du nettoiement des égouts nous déclare que, depuis le 29 août jusqu'au 1[er] novembre 1828, douze ouvriers ont été occupés *tous les jours,* employés par lui à curer, à réparer, à purifier les égouts; par le plus singulier des hasards, pas un d'eux n'a pris la fièvre jaune. Les pluies de novembre surviennent; nos égouttiers cessent leurs travaux, et, six ou huit jours après, ces hommes qui demeuraient dans la même maison tombent malades et huit meurent. Il semble en vérité qu'il aient été préservés par l'odeur des égouts. Gibraltar est sur une roche sèche, il n'y a pas une flaque d'eau à deux lieues à la ronde; jamais de fièvres intermittentes. A San Roque, au contraire, il y a beaucoup

de fièvres causées par le voisinage d'une rivière qui déborde quelquefois quand la mer est grosse. Il n'y a jamais eu de fièvre jaune à San Roque, et à Gibraltar on a vu cinq épidémies depuis le commencement du siècle. Lisbonne réunit les deux conditions pour la fièvre jaune : saleté extrême, et voisinage d'un fleuve qui cause des fièvres intermittentes à l'infini. Il n'y a eu qu'une épidémie, il y a près de cent ans. On sera fort en peine d'accuser aussi une constitution atmosphérique, car au village espagnol, qui se trouve presque sous le canon de la place, il n'y a pas eu de malades.

« Quant à la contagion, il sera tout aussi difficile de l'établir. On voit, il est vrai, dans l'immense majorité des cas, la fièvre se développer après des communications évidentes, et tous les membres d'une famille tomber malade dans l'espace de peu de jours; d'un autre côté, la fièvre naît dans une famille qui s'est soigneusement gardée contre les malades et les convalescents. Ailleurs, à trois cents pas de Gibraltar, c'est à peine si, une fois sur dix, les communications les plus intimes ont déterminé la fièvre jaune.

« Que conclure de tout cela, sinon que l'on n'en peut rien conclure? sinon qu'il faut, dans une localité très circonscrite, étudier avec le soin le plus minutieux une épidémie de maladie contagieuse? telle serait, par exemple, la rougeole ou la scalatine; puis dans une localité semblable, étudier une maladie endémique comme la fièvre intermittente; connaître positivement l'allure de chacune d'elles. Avant que l'on ait fait ce travail, je défie de rien conclure de la fièvre jaune. Les lois d'une épidémie, les circonstances qui les modifient n'ont encore été étudiées d'une manière *complète* par personne. Vous me direz que je

radote, que c'est la seconde fois que je vous chante la même antienne : soit, mais je n'en suis pas moins bien convaincu de ce que je vous dis là. Il se pourrait bien que chaque maladie épidémique eût aussi sa marche spontanée, son mode de propagation spécifique, son temps d'incubation propre, etc. etc.; qui vivra verra.

« Les contagionnistes ne veulent pas plus de maladie contagieuse spontanée que les naturalistes ne veulent de chênes sans gland; et vous les voyez s'acharner sur un vaisseau qui n'en peut mais, et accuser, qui une lettre qui n'a pas été passée au vinaigre; qui une chemise sale; qui une perruque crasseuse; qui un malheureux chat que la faim ou l'amour a poussé dans une maison voisine. Les infectionnistes trouvent là de quoi rire, et ils s'en vont, eux, flairer gravement la lunette d'une latrine et attraper à la volée le pet (*sic*) d'un pauvre homme.

Iliacos intra muros peccatur et extra,

comme a dit votre auteur favori, si bien je me rappelle [1].

« Adieu, mon cher Maître; vivez joyeux, et tenez-moi pour l'individu le plus propre à faire, à mon retour, un greffier de justice de paix.

« Votre affectionné élève.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau.

« Donnez de mes nouvelles à ma mère. »

[1] Sous ce langage plaisant, on voit que Trousseau, moins ferme dans sa doctrine que ne l'était Bretonneau, restait indécis entre la contagion et l'infection. Ce fut, du reste, quant à la fièvre jaune, avec une tendance très marquée à la non contagion, la note dominante dans les sociétés médicales jusqu'au célèbre rapport de Mélier sur l'épidémie de Saint-Nazaire (1861). — T.

LETTRE CCIII[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 3 février 1829.

« Peut-être cette lettre ne vous trouvera-t-elle plus à Gibraltar; dans le doute, je ne veux pas vous laisser trop longtemps sans nouvelles, si votre départ est retardé; je sais que madame votre mère ne vous a pas écrit, et qu'elle compte sur moi pour vous dire qu'elle se porte à merveille depuis que vos lettres sont venues dissiper nos cruelles inquiétudes.

« Mon ami, que j'avais besoin de celle qui est venue confirmer la nouvelle de votre convalescence! Maintenant que vous avez payé votre tribut, tout est pour le mieux; cette tourbe de gens qui ne peuvent rien faire et qui ne veulent pas laisser faire ne me cornera plus aux oreilles, ils auront bien soin d'arriver lorsqu'il n'y aura plus de dangers à courir. Sotte engeance! poussé à bout, je viens d'en attacher trois au pilori: Faneau, Gendron (Édouard), Narbonneau, dans l'enceinte même de la Société médicale.

« Laissons ces misérables, et que je vous répète que je suis heureux de votre rétablissement en proportion du chagrin et des regrets que j'ai éprouvés pendant deux cruels jours qu'indubitablement je vous ai cru perdu.

« A votre retour nous parlerons de la contagion. J'ai suivi avec plus de soin que vous ne le pensez les évolutions de la scarlatine dans la banlieue de Tours et dans le reste du département. J'ai la certitude qu'une famille de Véretz, qui s'est abstenue (dans sa maison isolée de toute autre habitation) de communications directes avec les malades, a été affectée de cet exanthème.

« Sans doute la variole s'est une fois développée spontanément, et une autre fois elle a pu être produite par la combinaison des mêmes conditions, circonstances qui une fois lui ont donné naissance; mais convenez que cela n'arrive pas facilement. puisque les Amériques, les îles de la mer du Sud ont attendu bien longtemps de nous l'importation de cette maladie; puisque nos colons, qui avaient tant d'intérêt à en préserver leurs négrillons, y parvenaient en exerçant une grande surveillance, dont le résultat était ordinairement de livrer après douze, quinze ou vingt ans de soins, une population nombreuse à la rapacité de ce fléau qui arrivait ordinairement attaché à la peau d'un jeune mousse ou d'un créole qui avait terminé ses études en Europe.

« Mon ami, il est probable que la génération de la dothinentérie est moins souvent spontanée que vous ne l'imaginez; et ces matelas sur lesquels succombe un dothinentérique, croyez-vous qu'ils soient brûlés, lavés, éventés? êtes-vous bien sûr de l'époque à laquelle la graine qu'ils peuvent renfermer perd la propriété de germer? La graine du caféier et beaucoup d'autres doivent être semées aussitôt qu'elles sont mûres.

« Des graines de pavots renfermées en abondance dans un vieux mur depuis plus de cent ans n'avaient pas perdu la faculté de germer; notez que c'est surtout parmi

les graines d'une extrême ténuité qu'on rencontre le plus ordinairement cette tenace vitalité [1].

« Est-il certain qu'on est très rarement atteint de la fièvre jaune lorsqu'une fois on lui a payé tribut? Cette question n'est pas complètement étrangère à celle de la contagion.

« Retenu depuis cinq jours par une phlegmasie de la capsule articulaire du genou gauche avec énorme accumulation de synovie, je suis mieux; le liquide épanché est presque résorbé. Malheureusement il faut que je parte à l'instant même pour Vendôme, où quatre-vingts militaires sont atteints simultanément de la dothinentérie. Dix ont déjà succombé, on me garde un cadavre; ils soupçonnent que c'est pour n'avoir pas porté de bas que ces malheureux sont si traîtreusement assaillis par la gastro-entérite intense!

[1] Bretonneau écrivit peu. Nous avons montré dans sa biographie combien la rédaction de ses doctrines était contraire à la nature de son génie. Mais nous avons dans cette lettre, et dans la plupart de celles qu'il écrivit à Trousseau, le substratum de ses idées sur la transmission des maladies. On remarquera combien il est peu porté à admettre la spontanéité morbide à une époque où elle était universellement acceptée. S'il admet que la variole a pu, dans certaines circonstances identiques aux conditions qui lui ont une première fois donné naissance, se développer spontanément, il paraît faire une concession aux idées du jour, puisqu'il s'empresse de démontrer combien a dû être rare et exceptionnel un fait semblable. Il en est de même pour la dothiénentérie. Pour qui sait lire entre les lignes, il ne croit guère à sa création de toutes pièces, soit par le corps humain, soit par les milieux ambiants, et quand il dit à Trousseau que sa génération est moins souvent spontanée qu'il ne se l'imagine, il fait suivre cette assertion de faits péremptoires qui expliquent comment ont pu être ignorées et méconnues l'existence et la transmission des germes. Il va au-devant des objections qui pourraient être posées et qui l'ont été en effet jusqu'à nos jours. Quelle est, en effet, la principale objection faite à la contagion? L'impossibilité de remonter à la source du contage. Bretonneau en quelques mots anéantit cet argument et montre que certains germes peuvent posséder longtemps la propriété de lever. — T.

« Je conçois que ma phlegmasie articulaire pourra bien être un peu exaspérée par cette excursion, mais vous sentez bien, mon cher ami, qu'une nouvelle épidémie ne naîtra pas exprès pour moi.

« Toute votre famille, tous vos amis, bien, très bien.

« *Vale, mi fili.*

« J'ai plusieurs motifs de croire que la graine de dysenterie lève à la seconde année dans la saison convenable. »

LETTRE CCIV^e^

DE LOUIS[1] A BRETONNEAU

« Gibraltar, 16 février 1879.

« Vos inquiétudes sont heureusement dissipées depuis

[1] Louis, né à Aï (Marne) en 1787, mort à Paris en 1872, fut un des disciples les plus célèbres de l'École anatomo-pathologique, et un des cliniciens les plus distingués du temps.

Docteur en 1813, il passa d'abord quelques années en Russie, à Odessa, où il pratiqua la médecine avec un remarquable succès. Il rentra en France en 1820. et c'est à partir de cette époque qu'il se livra tout entier aux études anatomo-pathologiques et commença la série des remarquables travaux qui devaient illustrer son nom.

C'était le moment où les doctrines de Broussais, acclamées par une jeunesse ardente et passionnée, excitaient un enthousiasme presque universel. Louis était un esprit trop réfléchi et trop pondéré pour se laisser éblouir par l'éclat et la fougue originale de la parole, et il aimait trop à aller au fond des choses pour s'abandonner sans examen à des idées qui heurtaient son intelligence correcte et lucide, rebelle à toute proposition scientifique qui n'était pas démontrée par les faits. Comme Bretonneau, il opposa au physiologisme l'esprit et la méthode d'observation.

Les modes de son observation furent tout autres que ceux du médecin de Tours. Chez celui-ci, en effet, l'observation, — nous l'avons montré, — était un don naturel et génial, une puissance de l'intelligence capable

longtemps, et je puis presque me féliciter d'un mal qui me procure le plaisir de vous écrire et de vous remercier

d'arriver à un moment donné à l'intensité par une excessive concentration de l'attention, et soumettant naturellement et sans effort à sa contemplation muette et intérieure toutes les facultés supérieures de son entendement. Chez Louis, au contraire, l'observation fut un procédé scientifique acquis, étudié, calculé et analogue aux méthodes exactes qui gouvernaient la chimie, — auxquelles il aimait à la comparer, — doté par lui de règles qui en firent une école, l'école d'observation dont il devint le chef, et qui a eu son heure d'importance et de célébrité. Au résumé, on peut dire que Louis acquit la science de l'observation tandis que Bretonneau en possédait le génie.

Enfermé pendant six ans dans les salles du service de Chomel, à la Charité, il recueillit les observations de tous les malades qui furent admis dans ce service pendant cette série d'années, et pratiqua toutes les autopsies de ceux qui succombaient.

C'est au cours de ce long internat volontaire qu'il amassa les nombreux documents, — plus de deux mille observations, — qui devaient lui fournir les éléments des travaux qu'il projetait.

Son objectif était l'étude des affections chroniques et particulièrement de la plus commune, la phtisie, et la solution des problèmes des fièvres, que Bretonneau avait cependant déjà trouvée, mais que l'esprit rigoureux et inflexible de Louis considérait comme étant encore en suspens et qu'il se proposait de démontrer numériquement. Nous avons déjà dit ce que nous pensions au sujet de cette question de priorité. Ses *Recherches sur la Phthisie* parurent les premières (1825) et furent suivies de sa nomination à l'Académie.

Ses travaux sur les fièvres, dans lesquels il démontrait leur unité, furent publiés trois ans après (1827) et eurent le plus grand retentissement.

C'est à partir de la publication de cet ouvrage que Louis fut considéré comme le restaurateur de l'unité des fièvres essentielles, et que la dénomination de typhoïde, qui ne signifie rien, fut substituée par Chomel et par lui au terme expressif de dothinentérie que lui avait donné le médecin de Tours. Ce fut là une des grandes injustices de l'époque. (Voir la Biographie, p. 47.)

Louis fut médecin de la Pitié et de l'Hôtel-Dieu.

Ses travaux les plus importants sont les suivants :

Recherches anatomo-pathologiques sur la phthisie. (1re édition, Paris, 1825.)

Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la maladie connue sous le nom de gastro-entérite, fièvre putride, adynamique, typhoïde, etc. etc. (1re édition. Paris, 1829.)

Documents relatifs à l'épidémie de fièvre jaune de Gibraltar, recueillis par Chervin, Louis et Trousseau. (Paris, 1830.)

Examen de l'Examen de Broussais relativement à la phthisie et à la fièvre typhoïde. (Paris, 1834.)

Recherches sur la fièvre jaune de Gibraltar. (1844.) — T.

de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Je désirais depuis longtemps avoir le plaisir de vous connaître; je le désire bien davantage encore depuis que je sais mieux, permettez-moi de vous le dire, tout ce que vous valez. Nous avons bien souvent causé de vous, Monsieur, votre ami et moi; et son attachement pour vous explique du reste vos inquiétudes. Les miennes ont été bien vives aussi; je ne dirai pas aussi vives que les vôtres, car le temps est quelque chose en amitié; mais, à l'époque de sa maladie, M. Trousseau m'avait déjà inspiré plus d'estime et d'amitié qu'il n'en faut pour redouter un événement toujours menaçant quand la fièvre jaune s'empare de nous.

« La santé de M. Trousseau une fois rétablie, nous avons repris nos travaux avec plus d'activité, et si nous ne donnons pas au public tout ce qu'il désire, nous aurons du moins recueilli un assez grand nombre de faits qui qui ne seront pas sans utilité pour la solution du problème qui nous occupe.

« Je regrette d'être obligé de vous quitter si vite, et suis avec les sentiments distingués,

« Monsieur et cher confrère,

« Votre tout dévoué. »

LETTRE CCV[e]

DE TROUSSEAU

« Gibraltar, 2 mars 1829.

« Je ne vous dis pas, mon cher Maître, combien j'ai été heureux de trouver dans vos lettres tant de témoignages d'affection.

« Je voudrais bien savoir, puisque les épidémies de scarlatine de notre pauvre département ne sont pas venues sans que vous les ayez regardées de près, si des villages qui se trouvaient au milieu de bourgs infectés n'ont point eux-mêmes été envahis par la scarlatine; ce fait est bien curieux à examiner. Voilà la fièvre jaune sévissant sur cinquante villes ou bourgades de l'Andalousie; elle laisse intactes cinq ou six villes de deux ou trois mille âmes, dans des positions toutes semblables à celles des villes infectées, et sans qu'il soit possible d'assigner les causes de cette singulière immunité. Notez que souvent les communications ont été assez libérales. Or, est-il possible de savoir si, lorsque Cormery et Véretz ont tant souffert de la scarlatine, Saint-Avertin, Athée, Esvres, etc., en un mot les bourgs voisins ont été envahis en même temps? Peut-on savoir s'il y a eu un an, ou dix-huit mois, ou deux ans de différence? Peut-on savoir s'il y a eu, ce qui est infiniment probable, toujours les mêmes communications dans les marchés, dans les cabarets? Peut-on savoir si des individus d'un bourg ont été transportés malades dans un autre sans que la maladie se propageât?

Pour couper court, peut-on savoir si les inexplicables allures de la fièvre jaune ont des analogues parmi les maladies contagieuses ?

« Vous verrez, en lisant l'énorme quantité de nos procès-verbaux, si jamais homme a la patience de les lire, vous verrez, dis-je, qu'ils seront un lopin que se disputeront les contagionnistes et leurs adversaires; il y aura à boire et à manger pour tout le monde, ce qui ne rendra pas la question beaucoup plus claire.

« Mais, au lieu de vouloir juger la fièvre jaune indépendamment de toute autre maladie, il faut, ce me semble, la comparer dans tous ses points avec une affection évidemment contagieuse et avec une autre qui ne le soit pas, et prendre par exemple pour terme de comparaison, d'un côté la fièvre intermittente, de l'autre la rougeole et la scarlatine. Lorsqu'en choisissant Tremblevif, en Sologne, au milieu d'un automne très chaud, on trouvera, après avoir examiné avec soin toutes les maisons sans exception, que la fièvre se montre dans tous les points du village, qu'elle attaque successivement les individus, non par ordre de familles, mais indifféremment, on aura déjà cette conclusion intéressante que : premièrement la cause de la fièvre jaune ne s'étend pas plus que celle des fièvres intermittentes, puisqu'elle n'affecte pas un plus grand nombre d'individus. En deuxième lieu, que la cause de la fièvre jaune n'est pas plus promptement activée que celle des fièvres intermittentes, puisqu'une épidémie de typhus ictérode met quatre ou cinq mois à parcourir une ville, et que la fièvre intermittente ne met pas plus de temps. Maintenant, si d'une part la fièvre intermittente sévit sur un aussi grand nombre de personnes que la fièvre jaune, que sa cause soit aussi active, et si d'autre part elle

n'attaque les individus qu'isolément et non par masses et par familles comme le fait la fièvre jaune, on aura une bonne raison de croire que celle-ci ne se comporte pas tout à fait comme les maladies endémiques.

« Il reste à la comparer avec les maladies contagieuses, et pour ce faire il ne faut pas, ce me semble, prendre la variole pour point de comparaison, car une maladie peut être contagieuse et ne l'être pas tout à fait autant que la petite vérole ; choisissons plutôt la rougeole et la scarlatine. Premièrement, constatons ce fait, qu'on observe quelquefois des cas de rougeole sporadique, qui paraissent s'être développés sans communications préalables avec des malades, et qui restent isolés dans une famille, dans un hôpital. Ce fait une fois bien reconnu, nous ne nous inquiéterons plus du grand argument que les infectionnistes tirent de leurs cas sporadiques et de la non transmission de la maladie dans ces circonstances. Ensuite il faudra constater si, dans la même saison, dans la même situation, deux villes ou deux villages rapprochés ne seront attaqués que longtemps l'un après l'autre, quoiqu'ils aient continué à avoir des communications libres; si quelques habitants d'un village voisin viennent contracter la maladie épidémique dans son foyer et s'en retournent chez eux sans transmettre leur mal; si au contraire on peut transmettre ce mois-ci, cette année-ci, l'affection qui n'avait pu se propager le mois précédent, l'année précédente. Il est un autre argument des infectionnistes qui semble très puissant aussi, et qui se trouve résolu par le fait que vous me citez dans votre dernière lettre : puisque votre famille isolée de Véretz a pris la scarlatine sans communication préalable, pourquoi donc quelques maisons de Gibraltar où l'on s'est abstenu de voir des

malades n'auraient-elles pas pu être envahies aussi, sans que pour cela la fièvre jaune cessât d'être contagieuse? J'en conviens avec vous, il est fort probable qu'il faut souvent avoir été préalablement défriché par un je ne sais quoi que les vieux appelaient une *constitution*, pour recevoir une graine qui puisse germer; mais, au nom de Dieu, ne mettons pas la dysenterie de notre partie, sa transmissibilité n'étant point encore assez démontrée. Les infectionnistes rient beaucoup de ceux qui croient à cette conservation des germes; et Pariset, qui est d'ailleurs un grand menteur et un grand misérable, en expliquant de cette manière l'apparition de l'épidémie de Médina-Sidonia en 1801, a excité un *haro* universel. Il n'en faut pourtant pas trop rire [1], puisque les maladies éruptives, la coque-

[1] Le temps et les découvertes qu'il a amenées avec lui ont démontré, en effet, qu'il ne fallait pas rire de la doctrine de conservation des germes, et le pauvre Pariset, traité si sévèrement par Trousseau et qui mourut avec le chagrin de voir ses travaux rabaissés et les résultats de ses missions violemment contestés, assisterait aujourd'hui au triomphe de ses idées.

Ce n'était pourtant pas une figure ordinaire que celle de Pariset, et elle ne pourrait rester sans injustice sur ce jugement sommaire et exécutoire de Trousseau, que la liberté épistolaire peut seule excuser, et contre lequel du reste le disciple de Bretonneau aurait été plus tard le premier à protester.

Très lettré et très érudit, dans le sens autrefois classique du mot, versé à fond dans la culture des langues latine et grecque; penseur profond et doux, orateur disert et élégant, écrivain éloquent aux allures académiques, pénétré de la grande manière des illustres auteurs du XVIIe siècle, qu'il relisait sans cesse, Pariset représentait à l'Académie de médecine la race de ces médecins imbus de fortes études littéraires, médecins qui portèrent si loin la science et l'art de bien dire, et qui illustrèrent les Sociétés royales de médecine et de chirurgie. C'est ici le lieu d'évoquer le souvenir de Louis et de Vicq d'Azyr, mais cependant avec une importante différence. Pendant que, en effet, ceux-ci ajoutaient à un talent supérieur d'écrivain et d'orateur une rare et incontestable science, qui les plaçait au premier rang parmi les médecins de leur temps, Pariset, plus poète que médecin, plus théoricien que praticien, plus helléniste et latiniste que clinicien, et dont la nature fine et impressionnable s'attristait à la vue d'un malade, et répugnait aux pénibles

luche, etc., sont si nouvelles dans notre Europe, et pourtant si bien enracinées, et puisqu'elles jettent de temps en

spectacles de l'autopsie, passait, à une époque où Hippocrate et Galien commençaient à perdre leur autorité, et où l'anatomie pathologique était devenu la clef de voûte de la médecine, pour être peu compétent dans les questions de science pure, telles que l'évolution des esprits les présentait désormais.

Cette opinion qu'avaient de lui ses contemporains ne fut sans doute pas étrangère aux attaques dont ses doctrines sur l'origine et la transmissibilité des maladies infectieuses furent l'objet, et au complet discrédit dans lequel, malgré leur incontestable justesse, elles ne tardèrent pas à tomber. Dans ce grand et célèbre conflit, qui divisa si longtemps les esprits sur ces graves sujets, Pariset avait, en effet, adopté l'origine exotique et la transmissibilité par *contagion* contre les origines locales ou par *infection*. Envoyé par le ministère Decazes à Cadix (1819, mission Pariset et Mazet), à Barcelone (1821, mission Pariset, Mazet, Bailly et François), pour observer la fièvre jaune, et en Syrie et en Égypte (1823, mission Pariset, Legasquie, Dumont, Guillon, d'Arcet), il revint avec des faits qui n'avaient fait qu'accentuer ses convictions, et il conclut, dans son rapport au gouvernement, à l'importation étrangère de la fièvre amarille à Cadix et à Barcelone, et à sa propagation par contagion. Les conséquences de ce rapport furent la célèbre loi du 3 mars 1822, et l'ordonnance non moins fameuse du 7 août de la même année, qui organisaient les plus sages et les plus intelligentes mesures sanitaires qui aient jamais été promulguées.

Malheureusement l'œuvre de Pariset et les doctrines sur lesquelles elle était établie furent attaquées avec une extrême vivacité, et Chervin, leur ardent antagoniste, parvint à obtenir de profondes modifications dans le système quarantenaire, et à faire prévaloir dans les sociétés savantes comme dans le corps médical la doctrine de l'infection.

Ce fait est assez extraordinaire pour être relevé dans ce tournoi scientifique qui dura des années : c'est l'homme pratique, le savant rompu à l'étude de maladies contagieuses, qui avait fait de ces études le but et l'occupation de sa vie entière, qui se trompa gravement, et c'est le lettré, le poète, l'écrivain élégant, aux périodes académiques du grand siècle, auquel on déniait une compétence suffisante, qui avait vu clairement la solution du problème, et qui l'avait résolu conformément aux doctrines microbiennes actuelles.

On rendit justice du moins de son temps aux brillantes qualités d'écrivain de Pariset, et les éloges qu'il a prononcés à l'Académie de médecine, en qualité de secrétaire perpétuel, sont considérés comme d'impérissables modèles et restent un des titres de gloire de la savante Compagnie. Pariset avait été médecin de Bicêtre et de la Salpêtrière, membre de l'Académie (27 novembre 1820), associé libre de l'Institut (1819), secrétaire perpétuel de l'Académie (1822). Né dans le département des Vosges en 1770, il mourut à Paris en 1847. — T.

temps des pousses sans trop savoir le pourquoi ni le comment. En attendant que toutes ces questions soient résolues, ce qui demande du temps et du travail, nous continuons nos interminables investigations à Gibraltar, et je ne pense pas que nous puissions partir avant la fin du mois ; je n'aurai donc le plaisir de vous voir qu'au mois d'avril, et j'arrangerai mes affaires de manière à passer quelques jours avec vous.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre affectionné.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau.

« Ayez la complaisance de donner de mes nouvelles à ma mère. »

LETTRE CCVIe

DU MÊME

« Gibraltar, 16 mars 1829.

« Mon cher Maître,

« Ma mère m'avait tellement épouvanté sur votre sort que j'aurais, je crois, reçu avec plaisir la nouvelle que vous en étiez quitte pour un pouce, eussiez-vous dû perdre en même temps le premier métacarpien ; grâce à Dieu, tout est au mieux, tout est bien, et je suis bien heureux d'avoir reçu votre lettre. Du moins vous et ma mère n'avez pas craint de jeter à la poste un billet, qu'il dût ou qu'il ne dût pas m'arriver ; tandis que d'autres personnes me laissent sans nouvelles depuis plus de six

semaines dans la persuasion que je ne suis plus à Gibraltar. Il est bien vrai que je n'y devais plus être ; mais l'intraitable caractère de ce sot de Chervin, sa partialité et les difficultés qu'il fait naître sans cesse sous nos pas, sont la cause de cette prolongation de séjour ; et nous serions certainement déjà partis depuis huit ou dix jours, s'il ne nous eût été accolé. Quoi qu'il en puisse faire, néanmoins, nous nous embarquerons pour Cadix le 1er ou le 6 d'avril et j'espère être à Tours douze jours après mon départ, c'est-à-dire vers le 20 d'avril. Ce voyage aura été un peu long, et quelquefois un peu ennuyeux ; mais au moins nous en rapporterons des faits nouveaux sur la marche de l'épidémie. J'ai déjà réfléchi souvent sur cette marche même de la fièvre jaune, et elle me semble un peu contraire à l'opinion pure et simple de la contagion.

« Pensez-vous qu'il y ait une maladie contagieuse (je ne parle ici que de la variole, de la scarlatine et de la rougeole) qui, dans l'espace de quatre mois, puisse envahir une ville de manière à n'épargner que vingt-huit personnes, comme cela est arrivé en 1804 à Gibraltar? Il me semble que la scarlatine de notre département mettrait plus de temps à faire le tour d'un petit village que la fièvre jaune à ravager Gibraltar. Cette extrême rapidité pourrait s'expliquer en disant que la fièvre jaune jouit d'une propriété contagieuse au plus haut degré ; mais alors comment perdrait-elle cette propriété en émigrant à une demi-lieue? D'un autre côté, nous voyons avec quelle rapidité les maladies endémiques sévissent sur une population; et presque tous les ans on peut, en Sologne, voir des villages entiers atteints de la fièvre intermittente, dans l'espace de trois mois. Voilà certes le beau côté de l'infection ; maintenant, lorsqu'on songe que les plus

enragés infectionnistes ne citent pas plus d'un ou deux cas de fièvre jaune sporadique chaque année à Gibraltar, cas sporadique dont l'existence est loin d'être démontrée, on se demande comment une ville peut rester quinze ans sans épidémie et sans qu'il meure plus de trois ou quatre individus du vomissement noir ; et si l'on suppose que les circonstances atmosphériques et locales ont été considérablement modifiées pendant les temps d'épidémie, comment se fait-il que cette modification ne se fasse pas ressentir à un quart de lieue de la ville ? Je conçois que le canal de Saint-Pierre-des-Corps peuple de fièvres intermittentes la partie de la ville qui l'avoisine, et que le mal ne dépasse pas la rue Royale ; mais à Gibraltar on n'a pas creusé un pouce de terrain, et le roc calcaire sur lequel la ville est assise est inaltérable comme le marbre. Il n'y a pas d'eau et il n'y en a jamais eu ; il y a des égouts, et il y en a depuis quatorze ans ; il y a une population condensée, elle l'était davantage lorsque le commerce était plus florissant ; il n'y a rien de modifié dans les localités, et cependant la modification de la santé est prodigieuse. Les infectionnistes et les contagionnistes trouvent tout cela très clair ; tant mieux pour eux, et que Dieu les reçoive dans son Paradis ! Quant à moi, plus je m'enfonce dans ce bourbier et moins je puis m'en tirer[1].

[1] Les lettres de Trousseau nous montrent les difficultés que rencontrèrent les commissions médicales chargées d'abord d'étudier sur place les grandes épidémies de la première moitié du siècle, et elles nous font comprendre comment les commissions, composées cependant d'hommes dont la science et le courage étaient au-dessus de toute éloge, ne purent jamais arriver à des résultats positifs.

Dans toutes ces épidémies de fièvre jaune, que ce fût à Cadix, à Barcelone ou à Gibraltar, le sentiment public était divisé en deux camps inféodés aux deux doctrines médicales du temps, les uns croyant à une importation du fléau et défendant la doctrine de la contagion ; les autres

« Adieu, mon cher Maître ; j'espère vous arriver quinze jours ou trois semaines après ma lettre.

« Votre très affectionné.

« Veuillez présenter mes respects à Mme Bretonneau et faire mes amitiés à Jacquart. Ayez la bonté de donner de mes nouvelles à ma mère. »

persuadés de la spontanéité de son origine sur place et préconisant la doctrine de l'infection. Pour le mode de propagation, mêmes dissidences : les partisans de la contagion prétendaient que tous ceux qui avaient été en communication avec des malades avaient été frappés, tandis que les avocats de l'infection affirmaient opiniâtrément le contraire. Ces opinions étaient chez les uns et les autres également irréductibles.

Les incertitudes qui résultaient de cette situation étaient encore aggravées par l'ingérence, — déplorable dans des questions purement sanitaires, — des intérêts politiques et commerciaux qui étaient dès lors comme aujourd'hui représentés par l'Angleterre, l'adversaire constante et déterminée de toutes les mesures qui peuvent nuire à son commerce.

Entre des affirmations également passionnées, également contraires, et que rien ne pouvait ébranler, le rôle des commissaires enquêteurs n'était pas des plus aisé ; et quand on a étudié la question de près, on se demande s'il en est un seul qui ait pu arriver à démêler la vérité avec les éléments qu'il avait sous les yeux. Le plus souvent, ceux qui avaient leurs idées arrêtées à l'avance ne perdaient pas de vue le principe qu'ils avaient adopté, et dirigeaient leurs recherches dans un sens favorable à leurs conceptions. Tel fut certainement Pariset, qui avait toujours été contagionniste et qui rapporta de ses missions un dossier qui concluait à la contagion. On sait aujourd'hui combien il était dans le vrai. Tel fut encore Chervin, qui lui, au contraire, fut l'apôtre de l'infection, le constant et implacable adversaire de la contagion, qui avait réuni un extraordinaire amas de documents à l'appui de ses doctrines et réussit à imposer celles-ci à ses contemporains.

Quant à Trousseau et Louis, esprits nets, lucides, admirablement pondérés, arrivés à Gibraltar sans opinions préconçues sur la fièvre jaune, ils ne purent parvenir, malgré leur remarquable talent d'analyse et d'induction, ce talent qui devait faire de l'un le maître de l'École médicale contemporaine et de l'autre le chef de l'École d'observation, à déchiffrer le problème qui leur était soumis, et ils revinrent de Gibraltar aussi peu avancés qu'à leur départ de Paris.

Il est probable que la situation serait aujourd'hui peu différente, que la question ferait encore couler des torrents d'encre, et que les esprits continueraient à osciller entre la contagion et l'hypothèse de la spontanéité des germes sous l'influence des causes banales, si les découvertes de Pasteur n'avaient clos les discussions et définitivement résolu le problème des origines et de la transmission des maladies. — T.

LETTRE CCVII[e]

DE LEGALLOIS[1]

« Charenton, 12 avril 1829.

« Monsieur et très honoré Maître,

« J'ai appris avec une peine extrême le malheureux accident qui a failli nous priver d'un des premiers praticiens du siècle, et j'ai partagé la joie que tous les amis de la science ont ressentie de votre heureuse convalescence. Vous me pardonnerez d'interrompre le repos qui vous est encore nécessaire : je veux vous parler d'un des objets favoris de vos études, d'un de vos plus beaux titres à la reconnaissance publique.

« J'ai conçu le plan d'une expérience qui doit, ce me semble, trancher une des grandes questions qui divisent le monde médical ; mais avant d'entreprendre cette expérience, dont les résultats doivent, si je ne me trompe, vous intéresser autant que moi, quelques renseignements me sont indispensables, et vous seul pouvez me les fournir : permettez-moi de les réclamer de votre bonté.

[1] Eugène Legallois, né à Paris en 1804, était fils de César-Jules Legallois, qui appliqua un des premiers la méthode expérimentale à la physiologie, et à qui l'on doit d'intéressantes recherches sur la moelle épinière. D'abord élève de Laënnec, il ne tarda pas à entrer à Charenton dans le service d'Esquirol, où il fut collègue de Trousseau, et s'adonna aux travaux de physiologie expérimentale qui avaient passionné son père. Docteur en 1828, il partit en 1831 pour aller étudier le choléra en Pologne avec Brière de Boismont. Il périt de tuberculose aiguë pendant son voyage de retour en France. — T.

Reconnaissez-vous, Monsieur, des caractères certains et *spéciaux* auxquels on puisse reconnaître une dothinentérie dès le début ? Ainsi, en laissant de côté et les phénomènes généraux et ce *je ne sais quoi* d'indéfinissable que les observateurs comme vous savent saisir de prime abord dans la physionomie d'un malade, existe-t-il, pour la dothinentérie, un signe *certain, constant, caractéristique,* d'après lequel on puisse dire dès l'invasion: la voilà, c'est elle ?

« Par exemple, cet éréthisme particulier des papilles de la langue qui, se dessinant de chaque côté sur un enduit blanchâtre, forme ces espèces d'yeux de figues que vous avez, je crois, signalés le premier ; cet éréthisme, dis-je, est-il constant dans la dothinentérie, lui est-il particulier? Il m'est arrivé souvent de diagnostiquer cette maladie, d'après ce seul caractère, dès le premier ou le second jour de l'invasion ; mais j'avoue que plusieurs fois j'ai recontré des *yeux de figues* chez des enfants tourmentés par la dentition et dont le trouble du ventre pouvait très bien s'expliquer par cette cause.

« Je vois maintenant un jeune sujet qui m'a présenté des yeux de figues d'une manière assez tranchée, et qui jusqu'ici, bien qu'il soit au vingtième jour de la maladie, n'a eu d'autres symptômes que ceux d'un catarrhe pulmonaire suraigu, et rien absolument du côté du ventre. En revanche, nous avons encore à l'hôpital du canton un homme qui a éprouvé tous les accidents de la dothinentérie (fièvre continue, selles diarrhéiques, surdité au onzième jour, délire au quinzième, météorisme, douleur abdominale *presque* dès le début), et dont la langue n'a offert que d'une manière presque équivoque ce que j'appelle yeux de figues avec vos élèves.

« Mais ne serait-il pas possible d'admettre une dothinentérie larvée, pour ainsi dire, et croyez-vous que l'éruption intestinale forme le caractère essentiel et nécessaire de la maladie ? Ne peut-on pas concevoir une dothinentérie sans affection furonculaire, de la même manière qu'on observe une variole sans bouton et peut-être une vaccine sans vaccin ? D'ailleurs, ce qu'on appelle fièvre muqueuse simple ne pourrait-il pas être un premier degré de la dothinentérie ?

« Les autres fièvres essentielles, l'inflammatoire, la bilieuse, adéno-nerveuse, ne seraient-elles encore que des formes différentes de cette même maladie, modifiée par le climat, le génie épidémique, l'âge, le tempérament, la constitution des malades, etc.[1] ?

« J'aborde une matière délicate, je le sens, et je reviens bien vite au point qui m'intéresse surtout, c'est-à-dire le caractère spécial de la dothinentérie commençante, et s'il n'existe pas un ensemble des symptômes qui annoncent le début et la première période de cette maladie. Je crois déjà les connaître, mais il m'importe beaucoup de les tenir de votre bonté.

« Votre réponse, Monsieur, m'est indispensable pour commencer une expérience qui doit, si elle réussit, lever bien des obscurités ; mais je tremble que, d'un moment

[1] Quels obstacles à vaincre pour répandre une simple vérité quand elle heurte des œuvres classiques et des préjugés invétérés ! Il y avait des années que Bretonneau avait proclamé l'unité des fièvres continues, et que Velpeau et Trousseau avaient propagé sa doctrine dans les cercles médicaux de Paris, et voilà qu'un des médecins le plus au courant du mouvement intellectuel de l'époque, un jeune savant studieux lié avec Trousseau par la communauté des études et de la vie d'internat, écrit à Bretonneau pour lui demander si la fièvre inflammatoire, la fièvre bilieuse, la fièvre adynamo-nerveuse, ne seraient pas des formes de la dothinentérie modifiée, etc. — T.

à l'autre, l'exécution ne m'en devienne impraticable.

« J'ose donc espérer qu'en accueillant mes questions avec votre bienveillance ordinaire, vous aurez encore la bonté de me répondre le plus promptement possible. J'aurais été moi-même chercher cette réponse à Tours et m'éclairer de vos savantes leçons, après vous avoir soumis mon projet; mais l'état de votre santé me force d'ajourner un voyage que je désire depuis longtemps.

« Permettez-moi encore une question avant de clore cette lettre : avez-vous vu quelquefois l'angine couenneuse de la scarlatine se propager jusqu'au larynx et déterminer le croup [1]?

« Je visitais ces jours-ci un enfant atteint d'une scarlatine dont tout le pharynx était rempli par un tuyau pseudo-membraneux. J'avoue que j'ai pris l'alerte, et le souffloir a fait son jeu. Ai-je eu tort?

« Veuillez, Monsieur, recevoir tous mes remerciements pour la peine que vous prendrez à me lire et pour la complaisance que vous aurez de me répondre promptement; agréez aussi le respect aussi sincère que profond avec lequel j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble serviteur. »

[1] Ce sont Trousseau et Peter, son élève, qui ont répondu à cette question et établi nettement les caractères de l'angine scarlatineuse. Mais, en dehors de cette angine, la diphthérie est une complication relativement fréquente (une fois sur six — Sanné —) de la scarlatine, et ce n'est pas alors, comme on l'a cru longtemps et comme le croyait certainement Legallois, une exagération de l'angine scarlatineuse; c'est une maladie secondaire, entée sur la première, un empoisonnement nouveau, qui affecte le malade et dont les conséquences sont exceptionnellement redoutables. — T.

LETTRE CCVIII^e

DE TROUSSEAU

« 28 mai 1829.

« J'attendais toujours pour vous écrire, mon cher Maître, qu'il y eût quelque chose de décidé pour ou contre moi ; mais ces gens du ministère nous laissent dans une telle incertitude, que j'aurais pu attendre peut-être encore un grand mois avant de pouvoir rien vous dire de positif. Notre ministre ne fait aucune difficulté pour le petit brimborion rouge; cela ne coûte rien, aussi a-t-il dû présenter hier l'ordonnance à la signature du roi. Mais la pension leur tient au cœur [1]; on crie contre le budget, et ces jours passés on a fait une pasquinade qui met les rieurs du côté des contribuables, et la mauvaise humeur du côté de l'administration. On suppose que le budget va rendre visite à l'énorme baleine que l'on vient d'exposer sur la place Louis XV. La baleine prévient les visiteurs en leur disant : « Bonjour, mon gros. » A quoi le budget répond : « Bonjour, ma petite. » On a ri du lazzi, et les gros mangeurs du ministère arguent de là contre notre modeste pension. J'ai vu à cet égard M. Bacot, et il m'a répondu, comme je m'y attendais, par l'épouvantail de la chambre : « On entrave le service de « mille manières; les chambres proposent des économies

[1] Trousseau reçut la décoration, mais nous croyons qu'il n'eut pas la pension. — T.

« ridicules ; le temps n'est pas opportun pour leur pré-
« senter un projet de loi en votre faveur... » Que voulez-vous répondre à de semblables raisons, lorsque l'on est déjà aux trois quarts humilié de la démarche que l'on fait? Quoi qu'il en puisse arriver, mon parti en est bien pris, et je n'en ferai pas un cheveu gris.

« Tous vos amis m'ont demandé des nouvelles de votre pouce, Cloquet, Velpeau, etc., etc.; je leur ai dépeint votre misère comme je l'ai pu, et je n'ai pas eu de peine à convaincre Velpeau que l'escamotage était *impropo-sable*[1].

« Adieu, mon cher Maître, je tiendrai prêt tout ce qui regarde la Sologne, et vous en prendrez ce que vous voudrez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève très affectionné. »

LETTRE CCIX^e^

DU MÊME

« 24 août 1829.

« Comment se fait-il, mon cher Maître, que depuis votre départ je ne vous ai point encore écrit. Il y a bien

[1] Bretonneau avait éprouvé un assez grave accident au pouce, et ses lettres de cette époque, qui s'en ressentent, sont presque illisibles. Il avait été, en effet, un moment question de l'opération que Trousseau appelle galamment un escamotage. — T.

quelque peu de ma faute ; mais plus encore de celle de notre maudit journal, dont vous avez dû recevoir cinq numéros. Les premiers travaux, ou plutôt la mise en train de cette affaire, me donnent quelques tracas actuellement ; mais, dans peu, j'espère pouvoir faire marcher cela sans peine. Hamel et moi sommes en chef, comme Georget et Reige étaient aux *Archives*. Déjà nous nous sommes adjoint quelques bons collaborateurs, et nous espérons ne pas mal faire. Il est bien entendu que nous comptons sur vous, sur des articles de doctrine, sur de petits faits pratiques, sur de petites niaiseries guérissantes ; cela doit être l'âme du journal. Votre hôpital étant abonné, sachez donc pourquoi M. Piédor a écrit qu'il ne voulait plus désormais payer pour la clinique.

« A l'Hôtel-Dieu, je suis avec grand soin des expériences que le docteur Pottier fait en ce moment sur les inspirations du chlore dans la phtisie pulmonaire. Il traite en ce moment huit ou dix femmes, et deux d'entre elles sont assez bien. Je vous dirai nettement ce que j'en pense dans un ou deux mois ; jusqu'ici, je crois, ce moyen me paraît fort insignifiant, et je crois que l'on ne paraît réussir qu'en modifiant la sécrétion bronchique, qui est pour la plus grande part dans l'expectoration des phtisiques. Il en est de cela probablement comme de la thérapeutique nouvelle de notre ami Havet. Il est certes fort croyable que l'on diminue la fréquence des congestions pulmonaires en diminuant l'énergie des battements du cœur ; mais, en conscience, cela me paraît beaucoup trop rationnel pour n'être pas une crème de bêtise. Rien de drôle comme les coups de fouet donnés, de temps en temps, à certains remèdes, à certaines médications. Le chlore ne fera, je crois, du bien qu'à Cottereau, sans

plus[1]. Et cet autre qui vient de découvrir la chinoïdine qui guérit une fièvre intermittente mieux et plus sûrement que le quinquina et la quinine[2].

« Il faut maintenant que je vous parle de mes affaires d'intérêt. Le changement de ministère nous sera plus favorable que nuisible, et il est probable qu'à la première convocation des chambres M. de la Bourdonnaye payera les dettes de M. de Martignac. Louis ne regarde pas cela comme *probable*, mais comme *très certain*. Dieu l'entende ! Mon journal me rapportera mille cinq cents francs par an, et mon agrégation neuf cents, à partir du 1er de novembre prochain ; j'ai donc, pour l'année prochaine, deux mille quatre cents francs de revenus assurés. J'ignore ce que je ferai de clientèle, ce sera peut-être trois ou quatre cents francs ; enfin je crois pouvoir compter désormais sur mille écus de revenus. C'est beaucoup, puisque je pourrai vivre ; c'est beaucoup, puisque je n'aurai plus besoin d'emprunter ; enfin c'est bien plus que je n'espérais. J'ai voulu vous donner l'état de ma caisse, parce que je sais quel intérêt de père vous prenez à tout ce qui me touche. Je ne fais point encore de chimie, je suis jusqu'au cou dans les traductions de documents anglais et espagnols ; j'en ai certes encore plus de quatre cents pages in-quarto à mettre en français. Je ne puis

[1] C'est, en effet, Cottereau, l'ancien élève de Bretonneau devenu agrégé de la Faculté, qui avait imaginé ce mode de traitement de la phtisie, et il adressa à ce sujet plusieurs communications importantes à l'Institut et à l'Académie de médecine.

Il avait inventé pour ses inhalations un appareil spécial qui fut l'objet d'un rapport à l'Académie (avril 1827).

[2] Allusion aux travaux du docteur Sertuerner (*Hufeland's Journal*. January 1829), qui, ayant isolé la chinoïdine du quinquina, prétendait guérir les fièvres intermittentes avec cet alcaloïde. -- T.

m'occuper de ma Sologne, parce que Louis me pousse l'épée dans les reins; je ne puis ouvrir un livre de chimie, et pourtant je vous jure de faire ces deux choses[1].

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre tout dévoué et tout affectionné. »

LETTRE CCX[e]

DE VELPEAU

« Paris, 14 septembre 1829.

« Votre abonnement à la *Lancette* est fini du 1[er] novembre ; ces gens me persécutent ; voulez-vous le renouveler ? Vous ai-je dit qu'aux *Archives* ils ne veulent rien vous redevoir, et que par conséquent vous restez mon débiteur de je ne sais quelle somme ?

« Je vous ai parlé, je crois, des deux diphthéritiques de Pravaz et du triomphe de la cautérisation. Or, j'en viens de guérir un troisième de la même manière à l'hôpital Saint-Antoine, sous les yeux de tous les élèves; puis, pour contre-épreuve, en voilà un quatrième qui meurt dans le même établissement, malgré les sangsues et tout

[1] Trousseau, malgré les exhortations de Bretonneau, ne se décida à apprendre la chimie que bien tard, si toutefois il l'apprit jamais, et c'est à un de ses élèves, Gubler, qui devait occuper sa chaire de thérapeutique, qu'il vint un jour en demander des leçons. — T.

l'attirail physiologique de M. Rayer[1]. Qu'une épidémie de croup nous soit accordée par le juste ciel, et je vous promets que la diphthérite avec toutes ses dépendances l'emportera. Je vais publier ces faits. Oui, mon ami, vous avez des clients qui vous aiment et vous connaissent ; je sens même qu'en vous laissant ballotter par les circonstances, vous devez être moins malheureux que beaucoup d'autres. Mais cette conduite ne répond ni à l'attente du public ni à la nôtre.

« Votre bien dévoué disciple. »

LETTRE CCXI[e]

DE TROUSSEAU

« 20 septembre 1829.

« Dearest Master,

« Enfin je m'avise de penser que ce pourrait bien être Allard qui a votre spécificité de la diphthérite. Je me rappelais en effet que vous m'aviez chargé de lui remettre

[1] A cette époque, Rayer était médecin de l'hôpital Saint-Antoine auquel était attaché Velpeau.

Plus tard, il fut médecin de la Charité. Très appuyé par l'empereur Napoléon, il fut nommé par décret à une chaire de médecine comparée créée pour lui à la Faculté, chaire qu'il fut obligé d'abandonner (1864) devant la résistance que provoqua cet acte arbitraire de faveur.

Rayer était un remarquable et habile praticien. Il est l'auteur de travaux importants. Les plus considérables sont son *Traité de maladie de la peau* (1832) et son ouvrage sur les *Maladies de la peau* (1841). — T.

une paperasse. Je lui écris, et il me répond qu'après avoir cherché et recherché, il a enfin retrouvé votre spécificité, qu'il me renvoie et qu'il croyait vous avoir remise depuis des siècles. J'ai donc votre spécificité, qui contient la couleuvre exagérée, le parallèle entre l'inflammation ammoniacale et la phlegmasie cantharidique, le parallèle entre l'angine striduleuse et l'angine maligne. C'est donc à votre disposition, et je vous l'enverrai quand vous voudrez. Mais si vous aviez pour six liards de compassion, vous feriez avaler votre couleuvre à cet enfançon de clinique qui est obligé de sucer le très mauvais lait de notre camarade Havet, le phtisique, ce qui lui donne presque des indigestions vertigineuses, comme disent les vétérinaires, et l'empêche de profiter ainsi que ce devrait. Si donc vous le jugiez digne de ce nanan spécifique, on le lui donnerait en trois portions : d'abord la couleuvre, avec l'inflammation ammoniacale, puis l'angine striduleuse, et enfin, pour le troisième dîner, ce petit plat qui fera tant de bien à Broussais, à Richeteau et à tout le *servum pecus* des porte-cotons du Val-de-Grâce.

« Où en êtes-vous, mon très honoré Maître, de votre enfantement diphthéritique ? Notre ami Velpeau, qui vient de faire un mémoire sur les naissances tardives [1], aurait lieu de citer son maître et le mien ; c'était un beau fait, dans ce siècle de faits, à ce que dit Broussais. Vous n'avez pas honte ! Duméril vous attend ; Guersant vous désire, Guillon vous guette pour vous voler quelques bribes. Nous, chétifs, nous n'osons plus rien dire, tant on nous rit à la barbe. Et ce Menou, et cette Académie ?

[1] Velpeau. — *Mémoire sur le faux travail et les naissances tardives.* (Nouv. Bibl. médic. Août 1829.)

vous l'avez lue cette stupide séance du 8, et la plus stupide observation de M. Double[1]? J'ai écrit un factum; il sera lu mardi à l'Académie, soutenu par Chomel et par Guersant, imprimé dans la *Clinique*, dans les *Archives*; j'y soutiens que M. Menou est, de tous les médecins de France, celui qui a le plus de bonne foi, et je prouve clair comme deux et deux font quatre que c'est le plus grand gueux que la Faculté ait jamais coiffé du bonnet doctoral. La lettre est courte, mais claire et précise. J'y fais ressortir les trois cents malades et les quatre morts[2]. Peut-être trouvez-vous que je ne le mets pas au pilori le cul assez nu; mais, pour tout académicien, il sera clair qu'au-dessous de la chemise du forban il y a des stigmates de Toulon. J'hésitais d'abord si je me contenterais du mépris; mais n'ai-je pas entendu aboyer cette meute physiologique, ne se sont-ils pas réveillés de l'engourdissement où les avaient jetés les torgnoles qu'on leur avait appliquées sur leur stupide tête? Les voyez-vous avec le Menou en guise d'ostensoir, digne oriflamme d'une si belle croisade? Mon cher Maître, je verrai Guersant et Double et Chomel avant la séance; je leur ferai honte, et puis nous imprimerons votre spécificité, sinon dans la

[1] L'Académie avait entendu, dans sa séance du 8 septembre, un rapport de Bacon sur une note de Trousseau et Ramon relative à l'épidémie de diphthérie qu'ils avaient observée en Sologne. Dans la discussion qui suivit la lecture de ces rapports, la justesse de la dénomination de l'affection, sa contagion et son traitement furent contestés. Double soutint même que la cautérisation était fréquemment dangereuse, et cita des exemples des accidents qu'elle peut produire. — T.

[2] Menou était un médecin de Tours qui avait adressé à l'Académie un mémoire sur le traitement de la diphthérie. Dans ce mémoire, il prétendait avoir guéri trois cents malades de l'angine maligne et n'en avoir perdu que quatre! Dans la note qu'il annonce à Bretonneau et qu'il adresse à la section de l'Académie pour compléter son premier travail, Trousseau relevait cette extraordinaire statistique. — T.

Clinique, si digne vous le jugez, du moins dans les *Archives* ou dans la *Revue*.

« Que fais-je à Paris ? Rien. Louis me rend la vie affreusement dure ; toujours traduisant de l'espagnol et de l'anglais ! Miséricorde, quel guêpier que la fièvre jaune ! tandis qu'à huit lieues de Paris, aux portes de Rome, sous les murs du Capitole de la rue de Poitiers, une angine couenneuse fait le diable (c'est à Mennecy près Corbeil). Ils guérissent avec des sangsues : les animaux ! mais la comtesse Friand, qui a eu de la traîtresse angine physiologique, a eu en même temps de la rougeur à la peau, et un de ses fils a eu, dit-on, la rougeole, et puis on a de la fièvre, du délire, etc., etc. En vérité, la scarlatine nous fera tourner la tête. Je voulais partir demain pour Mennecy, c'est une bonne résolution que je tâcherai d'exécuter de manière à pouvoir les rembarrer à l'Académie lorsqu'ils auront l'impudence d'en parler.

« Ce qu'il y a de diabolique et de réellement diabolique, c'est que la scarlatine se larve ou, pour mieux dire, ne se montre pas à la peau, ou peut-être n'y est pas aperçue, de façon qu'on ne peut en vérité guère s'en douter. A Courcheverny, les femmes en couches mouraient toutes, vous ai-je dit ; et on les disait tuées par la fièvre puerpérale. C'était une belle et bonne scarlatine, dont on ne s'apercevait pas. Dans une maison du même bourg, je vis trois sœurs avec une angine couenneuse ; mais c'était certainement une angine scarlatineuse, bien qu'il n'y eût pas d'éruption à la peau, et la preuve, c'est que la scarlatine régnait épidémiquement et que le frère avait l'éruption à la peau, en même temps que ses sœurs l'avaient sur les amygdales. Et puis faites-leur entendre

cela ! ils croiraient plus volontiers que la lune a passé par la manche de Mahomet.

« Cependant il ne faut pas perdre courage, la spécificité prendra ; il n'est que de tenir bon, et de faire de fermes et continuelles gueulées. On gagne plus à dire toujours qu'à bien dire ! Que sera-ce quand on joindra le bien dire au fort dire ?

« Le chlore fléchit un peu. Cottereau insiste bien fort sur la thérapeutique nouvelle de Havet ; il a beau dire qu'avec son baume il s'en f..., je ne sais s'il s'en f... de bonne foi. Dieu l'aide. Il présente à l'Institut une modification stéthoscopique. *Euge, fili, sic itur,* non pas *ad astra,* mais *ad aurum*[1]. On parle d'un petit mouvement ictérode à Gibraltar : il paraîtrait que la graine repique, si graine il y a ; cela me fait tourner dans mon lit comme une anguille. Les vandales ont eu cet été une épidémie de coqueluche et de rougeole ; vous croyez qu'ils s'en sont occupés, pas le moins du monde, et ils avaient une si belle occasion de comparer ! Que les gens sont bêtes ! Je n'ai pu m'empêcher de le leur faire entendre poliment, pourtant. *Ut decet in advenas.* Adieu, mon cher Maître. J'écris... Je voudrais bien que les jours eussent trente-six heures. Car comment *dormir, boire, manger et encore autre chose,* en vingt-quatre heures, quand, avec cela, on veut travailler ? Montfaucon me mange deux ou trois heures et la flânerie presque autant. Mille respects à Mme Bretonneau. »

[1] Cottereau ne parvint ni à la gloire ni à la fortune. Nous le retrouvons, en effet, quelques années plus tard, misérablement mêlé à un procès intenté à un industriel pratiquant la médecine illégale, le trop célèbre Raspail, et dont Cottereau signait abusivement les prescriptions. — T.

LETTRE CCXII[e]

DU MÊME

« Paris, 3 octobre 1829.

« Vous direz que je suis un animal, je ne dirai pas non; mais je n'en persisterai pas moins à croire que les dindons, oyez la chose, que les dindons ont une *dothinentérie dindonique*. Oui et oui, une dothinentérie qui est à leur clavelée ce que votre dothinentérie est à la variole. J'arrive donc de Mennecy, où je laissais mes scarlatineux et mes angineux, et à mon retour je trouve un dindon mort, qui m'attendait. Il était d'une famille de campagne récemment amenée à Belleville. Six des malheureux oiseaux étaient bien malades; celui-là venait de payer son tribut à la nature, selon l'expression du chirurgien de Rebrechien. On l'ouvre en grande solennité : Blanc le médecin, Leblanc le vétérinaire, et votre serviteur, nous examinons d'abord l'animal à l'extérieur : pas l'ombre de clavelée; rien dans le jabot, rien dans le gésier, rien dans l'intestin grêle, rien dans les glandes de Peyer; mais dans l'un des cæcums, la plus belle éruption claveleuse que l'on peut voir; et à côté, des glandes de Brunner encore tuméfiées et d'autres saines. L'autre cæcum nous montre des glandes de Brunner saines et quelques-unes tuméfiées, et quelques autres remplies de pus. Cette éruption claveleuse ressemblait à des mousserons implantés par un pédicule large et fort court; même nature de

concrétion que celle du jabot et de la face des dindons claveleux. Dans le foie, une multitude de taches jaunes, ressemblant à des masses d'encéphaloïdes; peut-être une infiltration purulente. Ce matin, nous nous transportons à Belleville, dans la basse-cour en question : cinq malades dont deux presque convalescents; les trois plus malades sont saisis par Leblanc et menés chez nous. Autopsie du plus malade que l'on occit : dans l'un des cæcums, même altération que sur l'autre, avec cette différence, que deux des productions, au lieu de ressembler à un mousseron, ressemblaient parfaitement à une grosse corne mousse.

« Voilà la forme. La matière de la concrétion est dans l'alcool, on l'analysera, et on verra si elle est épidermoïde, comme les concrétions claveleuses; les glandes de Brunner évidemment malades, quelques petites ulcérations, l'inflammation occupant les trois tuniques de l'intestin; dans le second cæcum, altération des glandes de Brunner, analogues à celles que je vous ai indiquées dans l'autre autopsie. Restent deux victimes que nous allons mettre en compagnie de deux dindonnets, achetés au marché, pour tenter la contagion. Nous les éplucherons avec soin, et vous serez tenu au courant. Notez le cas : pas un seul dindon de la troupe n'a le soupçon de clavelée, ils ont seulement la fièvre et la foire; mais leur tête n'a rien, absolument rien; ils ont donc une clavelée interne, comme nos dothinentériques ont une variole interne.

« Par hasard, la suppuration des dindons serait-elle de nature à ce qu'il y eût dans la matière sécrétée prédominance de substance épidermoïde? quelque chose nous le ferait croire : c'est qu'aujourd'hui même nous avons

encore autopsié un autre dindon, qui depuis plusieurs mois avait une maladie de l'œil; c'était une réunion de couches absolument analogue à celle de la clavelée, qui avaient bien leur siège sur la cornée lucide. Il serait vraiment bien singulier que tous les animaux à maladie cutanée éruptive eussent une affection analogue de la membrane muqueuse intestinale. Un M. Bertrand, médecin de Normandie, écrit à Velpeau que les cochons meurent d'une maladie épizootique, et qu'à l'autopsie on trouve les cryptes de l'intestin malades. Or les cochons sont aussi des animaux à clavelée. Qui vivra verra.

« Dites-moi quelque chose de tout cela.

« Si vous y tenez le moins du monde, je vous expédierai un de mes malades par la diligence.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre élève très affectueux. »

LETTRE CCXIII[e]

DE BRETONNEAU ET DE JACQUART A TROUSSEAU[1]

« 26 octobre 1829.

« Né en 1778, le 3 avril, à Saint-Georges, commune du département de Loir-et-Cher. Ses parents, depuis une

[1] Trousseau avait conçu l'idée de faire la biographie de Bretonneau, idée qu'il ne mit malheureusement jamais à exécution, et il avait demandé à Bretonneau quelques renseignements biographiques que celui-ci lui adressa. — T.

longue suite de générations, livrés à la pratique de la médecine ou de la chirurgie. Nommé élève de l'École de santé en 1795, il fut plus particulièrement lié à cette époque avec MM. Duméril, Guersant, Savigny. Quelque temps après, il se retira à Chenonceaux, petit bourg du département d'Indre-et-Loire; là, dans le voisinage de sa famille, il se livra, en même temps qu'à la pratique de la médecine, à l'étude de l'histoire naturelle et de la chimie.

« L'altération de sa santé le força, pendant près de deux ans, de renoncer à l'exercice de sa profession. En 1805, il employa à la conservation du vaccin la propriété des tubes capillaires. A cette même époque, il rassembla un grand nombre de ruches et s'occupa de recherches sur l'éducation des abeilles. Mais, s'étant bientôt aperçu que le célèbre Hubert de Genève ne lui avait rien laissé à découvrir sur les mœurs de ces insectes, il reprit, aussitôt que le lui permit le rétablissement de sa santé, l'exercice de la médecine. En 1815, M. le comte de Kergariou, préfet du département d'Indre-et-Loire, le pressa d'occuper la place de médecin en chef de l'hôpital de Tours.

« Mon cher Omar,

« Qui ces détails peuvent-ils intéresser? Le souvenir des loisirs que je me suis trop tôt accordés ne me laisse que des regrets. Vous êtes bien injuste envers ce pauvre M. Viollet; sans intention formelle de ne pas lui répondre, sa lettre sans la vôtre fût restée longtemps à côté de quelques paperasses que je m'abstiens de regarder.

« Dites-moi donc un mot de cette collection de jour-

naux que je voudrais compléter; de ces mémoires de la société de médecine, qui ne se trouvent point dans la bibliothèque de Tours; et surtout dites-moi si vous ne pouvez pas me procurer quelques-uns de ces extraits que je serais si désireux d'avoir. Ah ! si vous saviez à quel point ces recherches sont amusantes ! Est-il indispensable que Frédéric aille lui-même à Paris pour retirer son diplôme, prendre ses inscriptions et revenir ici?

« Voilà, mon cher Armand, ce que j'ai pu obtenir en trois jours, à travers le jury, les malades, les courses à la campagne, etc. etc.; ce que j'ai moi-même depuis deux ans, ce que je ne voulais pas vous envoyer si peu complet, et ce dont il faut que vous vous contentiez sous peine de ne rien avoir.

« *Post-scriptum de Jacquart.* M. Bretonneau a oublié de vous parler de ses premiers travaux littéraires, de sa traduction de Mascagni, et de sa coopération aux *Mémoires de la société médicale d'émulation,* tout cela de moitié avec Saclier.

« Déjà des expériences sur les chiens avaient dès ce temps révélé à M. Bretonneau les propriétés vomitives de l'émétique, déposé dans un autre point de l'économie que dans l'estomac; en parlerez-vous ? Parlerez-vous aussi, en même temps que des tubes à vaccin, de l'adresse avec laquelle il travaille le verre ? Si d'autres renseignements ultérieurs vous sont de quelque utilité, disposez sans réserve du plus dévoué comme du plus sincère de vos amis. »

LETTRE CCXIV[e]

DE TROUSSEAU

« 26 octobre 1829.

« J'ai reçu, mon cher Maître, votre grande lettre, puis votre petit billet dont vous aviez chargé Giffard. Je suis tout à son service, à la Faculté, à l'Université, et j'attends ses désirs pour le conduire moi-même où il voudra aller.

« Votre scribe est en fonctions; il m'a rapporté vendredi la diphthérite cutanée, hier il m'a donné les fièvres intermittentes, demain il me donnera le reste de la diphthérite; et, à la fin de la semaine, j'espère mettre à la diligence tout ce qui regarde la Sologne, diphthéritiquement parlant, le tout orné de mes réflexions. Je désirerais bien que vous lussiez cela et que vous m'indiquassiez les changements nécessaires pour donner plus d'intérêt à cette paperasse, que je compte publier. Je la veux digne de vous, puisque la diphthérite est votre patrimoine, et un peu celui de vos enfants. Vous me direz donc quelles expurgations, quelles castrations il faut faire; faites-le, je vous prie, avec détail.

« Comment se fait-il que, dans votre *Traité de la diphthérite,* vous ayez indiqué à peine la diphthérite des vésicatoires? je dis à peine, car ne l'ayant pas trouvée dans votre livre, je suppose pourtant que vous en avez parlé. Quant à la diphthérite cutanée, néant. Et pourtant vous en avez cent fois causé avec moi; comment l'avez-vous oubliée? Et puis l'adynamie diphthéritique (non mercu-

rielle), vous en soufflez un tout petit mot dans votre dix-neuvième observation ; encore faut-il vous deviner et vous savoir par cœur. Cela en valait pourtant la peine. Je rabâche de tout cela dans ma paperasse, le tout d'après vous et un peu d'après moi et mes idées[1].

« Je compte avoir terminé mon rapport de Sologne avant un mois, je le fais avec un extrême plaisir ; j'y encadrerai Mennecy et Villeroy, que je publierai, avant tout, dans les *Archives*[2]. Chemin faisant j'achève le mémoire sur les plaies de poitrine, que j'ai entrepris avec Leblanc. Il y aura quelque chose d'intéressant dans ce factum ; on y verra que les contre-ouvertures sont stupides, que la succion est un peu plus bête que les contre-ouvertures, et qu'enfin la résorption des caillots vivants est une simplicité et est mille fois plus facile que celle d'un épanchement pleurétique. Enfin ils verront, si pourtant ils veulent voir, que les plaies du poumon se cicatrisent en quelques heures à l'aide d'une cheville de fibrine.

« Mennecy me charme ; les ânes ! Ils triomphaient, ils criaient : Voyez-vous, ces Tourangeaux ! et nous, nous les guérissons avec vingt sangsues ou des révulsifs. Il fera beau leur découdre le bonnet qui encapuchonne leurs oreilles, et leur prouver qu'il ne faut jamais souffler mot de diphthérite quand la scarlatine s'en mêle, autrement on risque de faire des brioches de grande fête. Et Ramon lui-même, il voit quelques scarlatineux à Charen-

[1] Trousseau. — *De la Diphthérite cutanée.* (Arch. gén. de méd. 1831, 2e série, t. XXIII.)

[2] Trousseau. — *Mémoire sur une épidémie d'angine couenneuse scarlatineuse.* (Arch. de méd. Décembre 1827.)

ton, puis trois enfants avec la diphthérite dans une maison, qui tous guérissent par la vertu du saint suaire! et lui de crier miracle et de me dire avec le sérieux le plus bouffon : « Mon ami, on guérit la diphthérite avec « un évangile. » Envoyez-lui, mon cher Maître, le diplôme de membre de la Société de médecine d'Indre-et-Loire.

« Respects à Mme Bretonneau. »

LETTRE CCXV^e

DU MÊME

« 28 octobre 1829.

« Remerciez Jacquart, mon cher Maître, remerciez-le de ma part; je ferai sur ces notes *innocentes* une biographie *médicale,* car il convient que nos doctrines et l'influence qu'elles ont exercée ressortent dans cette paperasse. Le reste regardera Viollet; mais, en vérité, je me reprocherais toute ma vie de ne lui donner que des notes semblables à celle que vous m'envoyez [1].

« Frédéric [2] n'a que faire de venir à Paris. Qu'il m'envoie

[1] Réponse de Trousseau à la note biographique envoyée par Bretonneau et insérée plus haut.

Nous avons déjà dit que, malheureusement pour l'histoire, Trousseau ne donna pas suite à son projet. — T.

[2] Frédéric Leclerc, fils du docteur Leclerc, médecin à l'hôpital de Tours et intimement lié avec Bretonneau.

son acte de naissance, le consentement de son père pour qu'il étudie la médecine, un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire, son diplôme de bachelier ès lettres, son autorisation pour retirer de la faculté des sciences son second diplôme, et je me charge du reste; que tout cela m'arrive avant le 15 de novembre, autrement il ne pourrait s'inscrire que l'année prochaine.

« J'attends le 1[er] novembre pour aller fureter dans les bibliothèques, et mettre en œuvre votre scribe. Je vais rechercher votre collection depuis 1790. Avant huit jours vous aurez reçu la Sologne ; le scribe en a beaucoup copié que je vais vous envoyer. Le pauvre diable nous prend à peu près un sou par page, en vérité ce n'est pas trop la peine de s'en passer.

« Et ils veulent raisonner contagion à Paris ? Louis qui, comme vous savez, a le service de la Pitié, hôpital où sont presque exclusivement traités les varioleux, en a déjà vu vingt; et *aucun d'eux*, entendez-vous, *aucun* ne sait, ne se doute comment cette tuile lui est tombée sur la tête. Je leur dirai dans ma paperasse de Mennecy, que je rédige en ce moment, et je leur dirai qu'il faut grand train se taire, et n'ouvrir la bouche, de peur qu'on ne s'aperçoive trop de leur braire. Et puis comment argumenter sur la dothinentérie ? Ce fait de Louis m'a fait une joie; il me l'a communiqué hier, et je ne puis vous faire avaler le nanan trop chaud.

« Mon Mennecy sera curieux; je remonterai un peu haut, et je dirai deux mots à Gendron de Châteaurenault et à autres niais; c'est le cas ou jamais! J'utiliserai aussi ce que vous m'avez donné sur la scarlatine. Pour en revenir à mes dindons, qu'a de commun, s'il vous plaît, le jabot de vos claveleux avec l'intestin grêle des miens?

Encore une fois, dans mon troupeau de Belleville il n'y en a *pas un, pas un* qui ait un champignon sur la figure, ni dans le jabot. C'est une dothinentérie dindonnique, comme la vôtre est une variole intestinale.

« Je ne vous ai point encore dit que, depuis six semaines, je ne faisais plus rien à la clinique; elle était quelquefois si mystiquement niaise, que j'ai craint d'assumer une responsabilité d'absurdité dont, en vérité, je n'étais pas coupable. Je n'ai quitté qu'après avoir plus de dix fois causé fraternellement avec Havet, qui ne m'a pas compris et avec qui pourtant je suis resté très bon ami. Il va par parenthèse s'occuper de vos livres italiens.

« Adieu, mon cher Maître, tout entier à vous de tête et de cœur. »

LETTRE CCXVIe

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Novembre 1829.

« Mon ami, j'admets avec un sincère assentiment plusieurs points de votre justification. Nous traiterons cette question ou plutôt cet *entrelacs* de questions lundi et mardi 27 et 28 novembre.

« Deux mots seulement sur la diphthérie; je puis m'exagérer la portée de sa spécialité, et je ne demande pas mieux que d'en faire, si possible et juste, meilleur marché.

« Je vous ai dit et montré ses rapports avec la syphilis; ce sont incontestablement deux malaladies congénères, et Alayma[1] l'avait bien senti en lui conservant le nom de mal syriaque, analogue à la dénomination de mal français par la latitude de sa signification, qui comprenait, dit-il, toutes les formes de ses localisations.

« Eh bien, je crois, dans le traitement des deux maladies, à la nécessité d'une thérapeutique spéciale enseignée par le passé dans la grande majorité des cas (sauf erreur de diagnostic).

« Vous savez ce qu'il a fallu penser de toutes les cures de chancres syphilitiques qui, sous le règne de Broussais, étaient si facilement obtenues par la médication antiphlogistique, sans concours de médecine spéciale.

« Comment ne serai-je pas porté à penser qu'en admettant une extinction spontanée, prompte et facile dџ chancre diphthérique, on est souvent dupe d'une illusion, quand j'ai constaté tant de fois la ténacité et des chancres diphthéritiques, et de la permanence de ses dangereuses propriétés spécifiques? Entre un grand nombre, un exemple :

« Un garçon de huit à neuf ans m'est amené avec diphthérie pharyngienne et trachéale.

« La manœuvre que vous savez. Sixième jour, guérison apparente; toutefois la profondeur du chancre tonsillaire primitif me laissait quelque inquiétude, je pouvais sans pression loger dans sa profondeur un porte-caustique latéral de plus d'un centimètre de longueur. Encore une cautérisation.

[1] Alaymo et non Alayma. — *Consultatio pro ulceris syriaci nunc vagantis curatione.* — Panormi, 1632.

« Deux jours plus tard, ne découvrant aucune trace de l'affection pharyngienne, j'autorise les parents à conduire l'enfant à la campagne, et huit jours plus tard le malheureux enfant m'est amené dans un état de suffocation croupale, et bien indubitablement c'était de la profondeur du chancre primitif qu'était sortie l'exsudation épispastique qui s'était étendue de nouveau dans le pharynx, puis avait encore pénétré dans le larynx ; à la diversité des teintes de la couche pseudo-membraneuse, on pouvait suivre la piste des progrès de son extension.

« Heureusement, et à ma grande consolation, un traitement féroce et prolongé a vaincu le danger présent et fait rétrograder l'intoxication.

« Depuis, j'ai fait grande attention aux conditions du chancre primitif, et, ne cessant son traitement qu'après assurance bien acquise de la complète extinction de toute exsudation épispastique, je n'ai plus observé de recrudescence diphthérique.

« Vous n'avez pas daigné me dire si votre traitement topique, cutané, pratiqué subséquemment à l'opération, n'avait été accompagné d'aucun traitement topique pharyngien; dans ce cas, je serais encore porté à croire que les applications cutanées, glissant entre la canule et les parois de la plaie, seraient venues en aide à la cure : souvenez-vous de cet enfant que vous avez perdu et qui était en condition analogue.

« Avec vous je reconnais que la doublure ferme et peu vasculaire de la trachée et des bronches est un terrain qui convient peu au développement de la phlogose diphthérique; mais encore est-il bon de lui barrer passage jusqu'aux cellules pulmonaires, de l'éteindre dans les ventricules du larynx, dans les lacunes des amygdales, sans

danger comme sans difficulté, sans rien ôter à la cravate de sa valeur : on y parvient par le cathétérisme pratiqué avec le fil de baleine muni de ses éponges humectées.

« Quand j'aurais un peu plus de temps à être avec vous que je ne le prévois, mieux valait à l'avance toucher les points principaux d'une question plus grave que vous ne le pensez. »

LETTRE CCXVII[e]

DE TROUSSEAU

« 1830.

« Je ne vous écris qu'un mot, mon cher Maître, et je voudrais que vous me répondissiez promptement.

« M. Moreau, de Romorantin, que vous connaissez et qui vous aime beaucoup, a un neveu qui a fait d'excellentes études premières et qu'il désire faire médecin. Il voudrait le placer auprès de vous. Me diriez-vous donc bien à quelles conditions il pourrait être reçu interne à l'hôpital de Tours, et quand il y pourrait entrer? Cela n'est pas difficile à savoir, et ne demande que deux minutes de votre part. J'attends donc un mot de vous pour répondre à M. Moreau.

« Je suis l'homme du monde le plus misérable : j'ai peu de clientèle, ce qui ne m'importe guère; mais j'ai un cours à faire qui me mange tout mon temps. Mon amphi-

théâtre est plein et archiplein, ce qui soutient mon zèle; mais tout reste en arrière, le sang, la Sologne et les yeux, car il faut vous dire que je déchiquète les yeux de tous les pauvres animaux de Montfaucon, et que je vous ferai une monographie d'anatomie pathologique qui vraiment vous intéressera.

« J'en ai par-dessus les yeux, et je vous aime de tout mon cœur.

« *P.-S.* Mes respects à Mme Bretonneau. »

LETTRE CCXVIII^e^

DU MÊME

« Paris, 5 janvier 1830.

« Servile troupeau, nous dirons et nous ferons donc toujours servilement ce que d'autres auront dit et fait avant nous? Un premier sot s'avise d'écrire que le froid fait coaguler le sang sorti de la veine ou contenu dans la veine, et que le meilleur moyen d'empêcher cette coagulation c'est de le tenir chaud et de l'agiter; et, d'âge en âge, les sots répètent qu'ainsi cela est, qu'ainsi cela se pratique et se doit pratiquer. Ce nous devient une croyance constitutionnelle. Or, Leblanc et moi, nous nous avisons à notre tour de vouloir expérimenter sur les caractères physiques du sang tiré de la veine, et de

vouloir apprécier : 1° les circonstances extérieures à l'animal qui font varier ces caractères ; 2° les circonstances propres à l'animal qui les modifient.

« Voilà donc que nous achetons des éprouvettes cylindriques de la hauteur et de la forme d'un verre à quinquet, des thermomètres, et que nous nous mettons à saigner des chevaux. Notre première série d'expériences se faisait sur la température. Des éprouvettes sont mises dans de l'eau à 0°, d'autres dans de l'eau à 15°, d'autres à 32°; cela se répète dix, vingt, trente et quarante fois; et il faut bien que nous finissions par être convaincus que le sang laissé à zéro ne se coagule pas, ne peut se coaguler, l'y laissa-t-on cent ans; qu'alors la précipitation du cruor est complète, et qu'une couenne séro-fibrino-albumineuse, fort épaisse et très décolorée, se forme à la partie supérieure. Le sang à 15° se coagule dans l'espace de quelques minutes; celui qui a été tenu à 32° reste coagulé en masse très solide au bout de dix à douze minutes. Or plus vite s'opère la coagulation, moins se précipite le cruor, moins haute par conséquent est la couenne. Et puis, je ne sais pourquoi, la séparation de la sérosité est d'autant plus grande, d'autant plus rapide, que la coagulation s'est opérée plus vite.

« A quoi cela pouvait-il tenir? sans doute à ce que la fibrine était soluble dans l'eau froide. Pour nous en assurer, nous battîmes du sang dans de l'eau à zéro, et, en effet, nous ne pûmes recueillir un atome de fibrine. Nous laissâmes cette eau venir à 10° + 0, et bientôt elle se prit en gelée; nous comprimâmes la gelée, et la trame était de la fibrine. Cette fibrine une fois solide, nous voulûmes la dissoudre dans de la neige, impossible; dans de la glaire d'œuf, impossible; elle était

fibrine, bien nettement fibrine. La température à zéro nous donnait de la couenne liquide tant que nous voulions; il était facile de savoir si tout cela n'était que de la sérosité tenant en dissolution de l'albumine, laquelle albumine gardait les caractères d'albumine tant que la température ne s'élevait pas au-dessus de 4° ou 5° au-dessus de zéro. Nous prîmes donc cette couenne liquide, et nous la traitâmes par l'ammoniaque et par la potasse à l'alcool. L'albumine fut aussitôt dissoute, et il resta flottant dans l'éprouvette une petite masse insoluble, qui n'était autre chose que de la fibrine, comme nous nous en assurâmes. C'était déjà une différence assez grande. Puis nous mîmes de la couenne liquide dans une cuiller, et nous la soumîmes à l'ébullition : il se fit du blanc d'œuf; mais au centre se ramassa une masse, qui ne voulait pas se coaguler comme le reste, et cette masse était de la fibrine. La partie coagulée mise en contact avec les réactifs se comporte comme le blanc d'œuf cuit, mais non la partie centrale. Je me rappelais vos expériences; mais je voudrais bien que vous me les redisiez, parce que, ignorant chimiste, je fais un peu en aveugle. J'ai pesé ce qu'il y avait de fibrine dans cent vingt-cinq grammes de sang, et, à mon grand étonnement, j'ai trouvé seulement un gramme deux décigrammes, c'est-à-dire un centième seulement. Notez que cette expérience a été faite avec soin, et sur un grand nombre de chevaux. La fibrine a été séchée et pesée sèche. Or, me suis-je dit, M. Bretonneau, en faisant coaguler sa couenne liquide, n'avait-il pas tout simplement fait coaguler de l'albumine, et est-il si admirable qu'il ait trouvé à cette substance les mêmes caractères qu'à l'albumine de l'œuf? Moi, capucin indigne, je vous soumets cette réflexion. Précisez-moi les expé-

riences à faire et je les répéterai, car j'ai à cœur que vous ayez raison encore plus que moi. Il y a encore bien d'autres belles choses sur l'ouverture des vaisseaux, sur l'agitation du sang, etc. etc. Je vous dirai cela.

« Adieu, mon cher Maître.

« Bon an. »

LETTRE CCXIX^e

DU MÊME

« 17 février 1830.

« Ceci est sérieux, mon cher Maître, il y va trop de mon avenir. Sitôt ma lettre reçue, écrivez à M. Chaptal pour me recommander vivement à lui, et en même temps écrivez-moi, et dans cette lettre mettez-en une seconde pour le même M. Chaptal. Je lui porterai cette lettre moi-même, et du moins je ne serai pas un intrus et je ne me verrai pas dans l'obligation de décliner mon nom. Il s'agit d'une place de médecin au bureau central des hôpitaux de Paris. Louis a été nommé médecin des hôpitaux en revenant de Gibraltar. Je ne demande que la place de médecin du bureau central, vacante par la mort de M. Prat; ce n'est pas trop désirer. En attendant, je vais manœuvrer vivement auprès des autres membres du conseil d'administration des hôpitaux.

« Je ferme vite ma lettre, de peur qu'elle ne parte point aujourd'hui, et j'attends de vous ce grand service.

« Je vous embrasse de tout cœur. »

LETTRE CCXXᵉ

DU MÊME

« 8 mars 1830.

« Je viens de recevoir votre Toulmouche[1] que je porte immédiatement à Adelon[2], qui est un homme d'ordre essentiellement, et qui était tout en colère contre vous. Je me charge pourtant de votre paix, et ce ne sera pas bien difficile. Je suis allé chez M. Duméril, et lui ai laissé un petit mot dans lequel je lui disais qu'inquiet de sa santé, vous me chargiez d'aller lui faire part du chagrin que vous en aviez éprouvé, et des vœux que vous faisiez pour son prompt rétablissement. La domestique, que seule j'ai pu voir, m'a répondu que son maître était tout à fait bien. Ainsi soyez tranquille, autant qu'on peut l'être dans une hémoptysie qui n'a pas de cause antérieure. Le très exact Louis a calculé un pronostic désespérant. *Pas une seule fois* il n'a vu d'hémoptysie que chez gens tubercu-

[1] Toulmouche, de Rennes. — *Observations et réflexions sur les Dothinentéries qui ont régné épidémiquement à Rennes pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre de l'année* 1825. (Arch. gén. de méd., t. XXIII, 1830.)

[2] Adelon, né à Dijon en 1782, mort à Paris en 1802. Élève et ami de son compatriote Chaussier. Docteur de 1809, était depuis 1826 professeur de Médecine légale à la Faculté. Il rassembla sur cette branche de l'art de nombreux matériaux qui n'ont malheureusement pas été publiés. Il s'était auparavant beaucoup occupé de physiologie. On lui doit une *Analyse du cours du docteur Gall ou Anatomie phy iologique du cerveau d'après son système,* Paris, 1818; une édition du traité *De Sedibus et causis morborum,* de Morgagni, Paris, 1820-1822, et une *Physiologie de l'homme,* Paris, 1823-1824, 4 vol. in-8°; 2ᵉ édit., 1829, 4 vol. in-8°. — T.

leux. Exceptons-en les crachements de sang par contusion ou par suppression subite des règles. Espérons pourtant que le terrain est trop mûr pour permettre le développement des tubercules[1]. Je partage bien toutes vos tribulations, et je vous plains bien amèrement, si vous devez revoir à Tours une épidémie de diphthérite; votre réputation vous sera un lourd fardeau. Quant à moi, je dépense mon temps de la façon la plus dégoûtante : préparer mon cours, aller à la Faculté, voir des malades en petit nombre, il est vrai, mais qui demeurent l'un aux Invalides, l'autre à la Bastille; mettre en ordre quelques travaux arriérés, ne pas négliger pourtant le monde, qui seul me donnera accès dans le monde; en voilà plus qu'il n'en faut pour me désespérer et me faire maudire l'impossibilité où je suis de compléter ce que je commence.

« Adieu, mon cher Maître; je vous embrasse de tout mon cœur. »

LETTRE CCXXI^{e}

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 5 avril 1830.

« Je ne pense pas que vous ayez eu beaucoup de temps à consacrer à l'étude de la chimie, et quand vous

[1] Duméril démentit le pronostic de Louis. Il mourut vingt et un ans après, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. — T.

auriez recueilli quelques bribes de la chimie scolastique, qui se débite dans un cours, peut-être ne vous trouverais-je pas mieux disposé à m'entendre. Il faut donc reprendre d'un peu plus haut l'histoire chimique du sang.

« Au moment où la chimie, dégagée du maillot des systèmes, commençait à suivre les voies de l'investigation, il lui fut facile de reconnaître que les substances organiques pouvaient offrir quelque chose de plus à son examen que leur principe principiant. L'étude des principes immédiats végétaux et animaux fut suivie avec ardeur : le sang, la pituite, la bile et l'atrabile ne convenaient pas plus à cette époque, qu'à la nôtre le bon plaisir de l'infaillibilité.

« La gélatine, qui se liquéfiait sous l'influence du calorique; l'albumine, qui se concrétait sous la même influence; et la fibrine, qui se coagulait spontanément, furent regardées comme les trois principes immédiats les plus importants, les plus abondamment employés dans la composition des animaux. Ce fut en examinant le sang, en observant que la partie la plus fluide de ce liquide, exposée à l'action du calorique, se coagulait en partie comme du blanc d'œuf, que cette analogie d'effet porta à croire que cette dernière substance, éminemment coagulable, pouvait être prise pour le type d'un principe immédiat. De la dénomination latine *albumen* naquit le nom d'albumine, et voilà l'albumine en pied. Puis venez me dire que les mots, les noms, n'exercent point une magique influence ! Cependant leur blanc d'œuf, leur principe simple, au moins par comparaison, qu'est-ce autre chose qu'une sécrétion de l'oviducteur de l'oiseau, mélange, combinaison de soufre, de sous-carbonate de soude et de matière animale proprement dite, combinaison qui

se trouve d'ailleurs si remarquablement modifiée par l'absorption de l'air? De sorte que cette coagulation de l'albumen, soumise à l'action du calorique (caractère chimique de l'albumine), est un phénomène tout autrement complexe qu'on ne l'a imaginé.

« Le sous-carbonate de soude, agissant sur le soufre, produit un sulfure alcalin, sulfure qui, décomposant l'eau, produit d'une part de l'acide hydrosulfurique, qui s'unit à une portion de sous-carbonate, etc. etc. Pendant ce temps la fibrine, qui était tenue en solution par le liquide alcalin, reprend sa propriété et se coagule d'autant plus rapidement que l'absorption de l'air est venue jeter quelques éléments de plus dans cet imbroglio d'analyse et de synthèse.

« Même effet à peu près lorsqu'on agit sur le sérum du sang. Leur albumine n'est qu'une portion du principe coagulable de ce fluide, dissous dans un liquide alcalescent, et leur fibrine, la portion de ce même principe coagulable, qui échappe à la dissolution. Nul doute que l'action de l'oxygène atmosphérique ne favorise la coagulation. Vos curieuses expériences viennent révéler d'autres conditions qui n'avaient point encore été assez soigneusement observées. Pour distinguer la fibrine, on a bien dit, il est vrai, qu'elle ne se dissolvait pas dans les mêmes réactifs que le blanc d'œuf coagulé par l'action du calorique; mais la fibrine, soumise à l'action de l'eau bouillante, n'est pas plus soluble que ce blanc d'œuf. Je ne vous répéterai pas ici ce que j'ai dit dans le *Traité de la Diphthérite,* de l'identité d'action de l'acide acétique, de l'ammoniaque, de la soude, des acides hydrochlorique, sulfurique, etc. etc., sur les productions morbides réputées albumineuses ou fibrineuses. Je veux seulement vous

citer une expérience que j'ai répétée plusieurs fois. Lorsqu'on vient à tirer du sang à un pleurétique, ou mieux encore à un sujet affecté de phlegmasie des synoviales articulaires, on ne voit point rougir la surface de ce liquide exposé au contact de l'air ; il suffit d'apporter une légère attention à ce phénomène pour en reconnaître la cause. La matière colorante du sang n'est réellement point en contact avec l'air, une couche plus ou moins épaisse l'en sépare. Ce fluide, qui n'est point encore coagulé, peut être décanté pris avec une cuillère ; ainsi séparé, il ne tarde pas à se coaguler et à présenter tous les caractères de la couenne pleurétique. Si on élève brusquement sa température à 75° ou 80°, sa coagulation est à l'instant déterminée, et elle offre exactement l'aspect que présente en pareil cas celle d'une portion de blanc d'œuf mêlée d'eau. Ce coagulum est consistant, mais peu cohérent ; c'est du blanc d'œuf durci et non de la fibrine. Il me semble que vous pouvez maintenant comprendre à quel point j'adopte ou rejette les opinions généralement reçues sur la composition chimique du sang. Un seul mot sur ce sujet : étudiez les caractères chimiques qu'ils ont assignés à leur fibrine et à leur albumine, et jugez de la valeur.

« Votre ami. »

LETTRE CCXXII^e

DE TROUSSEAU

« Paris, 16 avril 1830.

« Léonard m'a apporté votre lettre, mon cher Maître, et j'ai été bien content de faire sa connaissance. Vous l'avez rudement déphysiologisé, et le pauvre garçon ne savait vraiment plus à qui s'en prendre. Il m'a bien promis de me revenir voir, il aime autant que moi causer de vous.

« Avant de vous répondre relativement au sang, dites-moi comment je traiterais bien un ptérygion commençant. Scarpa veut absolument opérer, Samuel Cooper est du même avis ; tous ces tailleurs m'effraient. Ne vous ai-je pas ouï dire qu'en étranglant les vaisseaux entre la cornée et l'angle de l'œil avec du nitrate d'argent, vous faisiez merveille? Le *quid* n'est rien, c'est le *quomodo* et le *quando* qu'il me faut, et vous m'avez appris à ne croire qu'aux médications. Que faites-vous donc? et comment le faites-vous donc? Pour l'amour de Dieu, toutes choses cessantes, un petit lopin pratique, ne fût-ce que demi-page. Il s'agit d'un œil auquel je tiens prodigieusement et qui m'est exclusivement confié. J'ai fait depuis dix jours usage d'un collyre de quatre onces d'eau de roses dans lequel je fais entrer demi-gros d'alun et autant de teinture thébaïque : tout cela a fait très bien; mais vient-on à cesser un jour, le mal revient avec vio-

lence nouvelle. Roux m'a bien parlé d'une pommade dans laquelle il incorpore un douzième de nitrate d'argent; mais je n'ose avant votre réponse.

« Puisque nous en sommes sur ce qui guérit, je vous dirai que les gastralgies les plus violentes cèdent vraiment plus vite que la chlorose à des doses énormes de fer. Pilules de sous-carbonate et d'extrait de chicorée, ou bien encore sous-carbonate en poudre avec sirop de chicorée non composé. Six grains matin et soir le premier jour, et aller *crescendo* jusqu'à un gros, matin et soir, puis redescendre quand on s'est tenu pendant quelque temps au sommet de l'échelle. En vérité, c'est miraculeux! essayez, si déjà ce n'est dans votre sac depuis dix ans.

« Deux mots pour le sang. Ce n'est pas la fibrine que vous recueillez liquide sur le sang grisâtre d'un rhumatisé, c'est de l'albumine, du sérum et fort peu de fibrine, de manière qu'en agissant sur une petite quantité, vous n'aurez qu'un atome de fibrine dans votre fausse membrane. Séchez parfaitement une couenne pesant quatre onces, et vous serez étonné de ne trouver que quelques grains de fibrine semblable à celle qu'on tire du caillot.

. . . .

LETTRE CCXXIII[e]

DE BRETONNEAU A DUMÉRIL

« Tours, 14 mai 1830.

« Mon ami,

« Vous connaissez mon attachement pour Velpeau. C'est parce que je l'aime et que je prends à lui un intérêt paternel que je ne voudrais pas lui voir obtenir une place supérieure à ses talents.

« Vous savez d'où Velpeau est parti, et quel chemin il a parcouru. Si un homme d'un aussi grand mérite que M. Desormeaux pouvait jamais être remplacé, je pense que de belles chances sont ouvertes pour celui qui a si souvent atteint le but que nous croyions hors de sa portée [1].

« Vous vous rappelez comme moi, mon ami, par com-

[1] Desormeaux, professeur d'accouchement à la Faculté et médecin de la Maternité, était mort le 29 avril 1830. Velpeau, qui ambitionnait déjà à cette époque une chaire d'obstétrique, et qui appuyait sa candidature sur d'importants travaux spéciaux, avait fait des démarches pour obtenir sa succession. Ses concurrents étaient Capuron, Moreau, Paul Dubois, Beaudelocque, Hatin et Dugès, professeur à la Faculté de Montpellier.

La Faculté, qui établissait alors comme aujourd'hui, du reste, une liste de candidats au choix du ministère, en présenta seulement trois d'entre eux dans l'ordre suivant : Moreau, Paul Dubois et Velpeau.

La révolution de 1830, qui survint sur ces entrefaites, institua le concours, et ce ne fut que quelques années plus tard, au mois de juin 1834, que Velpeau, qui avait déjà plusieurs fois soutenu la lutte pour d'autres chaires, concourut de nouveau pour cet enseignement des accouchements qui avait été son premier objectif. On a vu dans la biographie de Bretonneau comment il échoua devant Paul Dubois. — T.

bien d'obstacles l'agrégation au professorat était interdite à mon ancien élève et le peu de temps qui lui fut accordé pour les surmonter.

« Son travail sur l'embryogénie n'annonce pas seulement une infatigable persévérance à suivre des recherches pénibles, on y trouve ce goût et ce talent d'investigation qui appartient aux hommes doués de la faculté de voir par eux-mêmes, et destinés à agrandir le champ de l'observation ; ce travail est fort estimé des étrangers. Qu'une heureuse position laisse à Velpeau la faculté de développer ses talents et son caractère, ce sera, je n'en doute point, un homme à tous égards fort honoré.

« Je ne vous demande point, mon ami, de vous départir de la rigidité de vos principes : rigidité, ce mot ne rend ni mon sentiment ni ma pensée, c'est de votre droiture que j'entends parler; eh bien, c'est à cette droiture que je confie l'appui et aussi la défense du premier de mes élèves, de celui de mes plus chers enfants adoptifs; mais de vous-même vous viendrez à son aide, je n'en puis douter, s'il est exposé à quelque déni de justice.

« Mille tendresses respectueuses à Mme Duméril.

« Votre bien sincère ami. »

LETTRE CCXXIVe

DE TROUSSEAU

« 23 juin 1830.

« Qu'il y a donc longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher Maître! et pourtant je voulais tous les jours causer avec vous; mais une petite et exigeante clientèle, l'école, les paperasses et puis quelque autre chose encore, tout cela dépensait mon temps, et je remettais au lendemain de causer.

« Et d'abord les choses essentielles. Je fais avec Marjolin un bien gros livre, c'est dire assez qu'il sera bien mauvais. Il s'agit d'un traité de pathologie médico-chirurgicale [1].

« Je rédige tout, six ou huit monstrueux volumes. M. Marjolin [2] me donne tous les matériaux de son cours pour la partie chirurgicale, et je me charge entièrement de la partie médicale. C'est vous dire que, pendant quatre

[1] Ce travail ne doit pas être terminé, car il ne figure pas dans la biographie des œuvres de Trousseau. — T.

[2] Marjolin (Jean-Nicolas), né le 6 décembre 1780, mort à Paris le 4 mars 1850. Docteur en 1808, rival de Dupuytren au concours de la chaire laissée vacante par Sabatier (1812), chirurgien de l'hôpital Beaujon, professeur de Pathologie externe à la Faculté depuis 1819, membre de l'Académie de médecine (1821), Marjolin fut un savant aimable, bon et sympathique, un chirurgien habile et expérimenté et un professeur très écouté et très aimé.

On lui doit, entre autres travaux, une excellente *Thèse de concours sur l'opération de la hernie inguinale étranglée* (1812), un *Mémoire d'Anatomie* (1810) et un *Cours de Pathologie chirurgicale* (1837). — T.

ans, je vais être dans la poussière des livres et des bibliothèques. Deux motifs me déterminent à entreprendre cet ouvrage : 1° la nécessité de me créer des titres au professorat, et celui-là en sera un immense ; 2° la nécessité de me faire une existence indépendante, sans être obligé de sacrifier ma jeunesse à une clientèle qui m'ennuierait. Ces deux considérations sont, vous le voyez, fort puissantes; et pourtant elles ne sont pas une nécessité pour moi, et si je n'y étais porté de goût, je n'entreprendrais pas une tâche qui lasserait la patience d'un archange. J'ai beaucoup compté sur votre aide, lorsque j'en serai à noircir du papier, et ce sera affaire à vous d'empêcher que vous ne soyez déshonoré par un enfant indigne de vous.

« Médecine maintenant! Le mois passé j'ai enterré une dothinentérique qui ressemblait tellement par l'âge, le coloris, la finesse de la peau à Mlle Sehmitt, que j'ai porté le plus funeste pronostic au début de sa maladie. Pas de délire pour la peine, un décubitus latéral jusqu'à la mort. Une hémorrhagie nasale diabolique le dixième jour, ce qui fit craindre et pronostiquer une *hémorrhagie intestinale* dans les mauvais jours; et en effet, le dix-huitième jour, des selles de *chocolat à l'eau* vinrent me donner tristement raison, et elle est morte le vingt et unième jour. Miliaire pellucide le huitième jour; une miliaire reparaît le dix-neuvième jour, mais les vésicules sont larges, *remplies de pus*, entourées pour la plupart d'une auréole inflammatoire : *c'est juste* la scarlatineuse de la *rue de la Grosse-Tour* que je vous aidais à dépecer en 1824, et que vous preniez pour une *murbilleuse*. Autre chose : elle était indignement constipée, et je lui donnai de la manne qui fut vomie, du sel qui fut vomi. En désespoir de cause, je prescris des pilules

de calomel, et j'ai des selles mercurielles, c'est-à-dire des olives pilées. Notez que c'était du quatorzième au seizième jour, à l'époque des selles dorées; et, singulière modification imprimée au système biliaire! les selles conservent cette couleur jusqu'à la fin, bien que je cesse l'usage du calomel. Les Anglais auraient-ils tant raison quand ils travaillent avec le mercure le foie engorgé de leurs obstrués? Elle est donc morte, n'en parlons plus; mais quand je l'ai vue adynamique et ataxique en même temps, je lui ai donné de l'arnica, du camphre, et j'aurais dû résister à la médecine des indications pour me souvenir de la médecine de l'empirisme.

« Mon fer uni à la rhubarbe ou sans rhubarbe fait toujours des prodiges dans les gastralgies.

« Une affaire curieuse de l'*aimant!* Vous direz si vous voulez que je suis une bête, libre à vous. Un jeune homme de trente ans a eu, depuis douze ans jusqu'à vingt-trois, des angines multipliées; à vingt-trois ans, il a des accès de dyspnée qui reviennent la nuit surtout, et qui reparaissent tous les deux à trois mois. Excision des amygdales. Ces accès de dyspnée se rapprochent, quelquefois ils durent quinze nuits de suite; la suffocation est telle que le malade est obligé de rester debout, dans une horrible anxiété, pendant deux ou trois heures; pendant le jour rien; l'exercice, même violent, ne donne jamais d'essoufflement, rien de stéthoscopable au cœur ni au poumon. Pas d'altération dans le timbre de la voix. Les accès arrivent certainement toutes les fois

[1] Trousseau avait commencé à préconiser les préparations ferrugineuses qu'il avait appris de Bretonneau à manier, et qui avaient été bannies de la thérapeutique française pendant la domination de l'École du Val-de-Grâce. — T.

que le malade fait un excès de table, ou qu'il prend ses ébats avec sa femme. J'imagine d'abord que le pharynx, et par contiguïté le larynx, sont le siège d'une inflammation chronique exaspérée par la moindre cause, et je fais mettre un mois de suite des vésicatoires volants sur le larynx. Il y a un soulagement évident. Cependant les accès reviennent aussi violents, quoique moins fréquents; je propose un séton à la partie antérieure du col, on le refuse; je continue quinze jours de plus mes vésicatoires, et enfin je n'en obtiens plus rien. Je laisse le malade à la bonne nature : les accès se montrent avec une violence et une fréquence inaccoutumées; en désespoir de cause, je lui fais faire un *cerceau aimanté* en deux pièces unies par un ruban; il met son cerceau le soir en se couchant, et depuis quinze jours, quoiqu'il ait fait débauche de table et d'épouse, il n'a pas soufflé un petit seulement. Il y a plus, il éprouve souvent le soir les prodromes habituels de son oppression ; il met son collier et aussitôt il est guéri. Notez que depuis ce moment il dort plus profondément que jamais, et le matin, après sept ou huit heures de sommeil, il éprouve encore un extrême appesantissement. Je n'en fais qu'indirectement honneur au collier. Enfin, voilà le fait, vous en rirez si vous voulez ; mais, je vous jure, vous ne vous en gausserez pas plus que moi, car, pour que l'imagination ne fût pour rien là dedans, j'ai dit à mon homme que c'était une chose absurde, un remède de commère, de charlatan, qui n'avait aucun avantage certainement; il a mis son collier en riant de lui et de moi; il le met maintenant en riant du médecin qui croyait devoir rire de ce qu'il ne comprenait pas, et je l'ai remercié de la leçon; j'en ferai mon profit.

« On me dit que vos coquins de malades vous font endurer mille maux; je vous plains si vous vous trouvez à plaindre, et je vous aime toujours bien tendrement. »

LETTRE CCXXV^e

DE BRETONNEAU A DUMÉRIL

« Tours, 14 août 1830.

« Mon ami, je profite de l'occasion d'un de mes clients qui se rend à Paris, en sortant de chez moi, pour vous entretenir de mes perplexités.

« Orfila en passant ici m'a laissé de grandes inquiétudes; il reconnaissait les titres de mon enfant, leur valeur, et sur la question de droit j'étais heureux de l'entendre [1].

« Malgré tout, me disait-il, vous ne devez pas trop vous « flatter. Dupuytren apprécie votre élève, et je ne doute « point qu'il ne lui fût favorable s'il ne le réservait pour « l'opposer à Paul Dubois. » Donc un autre concours; ce que j'apprends de celui-ci, où tant de talents brillent d'un si grand éclat, ajoute encore à mes inquiétudes. Rassurez-moi, mon ami, si vous le pouvez, si vous pré-

[1] C'est pour la chaire de physiologie, dont le concours devait avoir lieu en mai 1831, que Bretonneau sollicitait cette fois Duméril.

Dans l'annotation de la lettre suivante, nous donnons quelques détails sur ce concours. — T.

voyez qu'après tant de luttes et d'efforts de si grands travaux seront enfin couronnés.

« Cette partie perdue, je ne vois plus de but à mes espérances.

« J'ai vu commencer Velpeau, j'ai marqué son point de départ, j'ai pu mesurer son chemin; c'est sous mes yeux qu'il s'est si prodigieusement grandi, et je puis dire avec Stoll : *Quem virum et quantum !* Avec cette volonté de fer concentrée sur un seul objet, quelle aptitude à le suivre, à le traiter à sa gloire, j'ose le dire, et à celle de la Faculté !

« Mon ami, un mot, un seul mot qui mette fin à une incertitude qui devient plus pénible d'instant en instant.

« Votre bien sincère ami. »

LETTRE CCXXVI[e]

DE TROUSSEAU

« Paris, 8 décembre 1830.

« Mon cher Maître,

« Tous les jours je dois vous écrire, et je n'en trouve pas le temps : c'est une rude occupation d'être nouveau marié. Le travail n'y gagne guère, et le bonheur n'y gagne pas beaucoup. Toutefois je ne voudrais pas vous voir conclure que je me repens de ce que j'ai fait; je pense que je suis, en tant qu'homme marié, un homme fort heureux,

mais je savais bien que je ne trouverais pas tout ce qu'on rencontre d'heureuses misères et de délicieuses vexations chez une maîtresse capricieuse et par conséquent bien-aimée. Dieu m'aidera à tenir l'aviron, et nous arriverons à bon port. J'ai vu Frédéric, mais je ne le vois pas assez souvent. Je voudrais bien que sa mère lui recommandât de venir plus fréquemment chez moi; à moins pourtant qu'il ne se plaigne de ma réception, ce qui m'étonnerait beaucoup. Il est, ce me semble, assez susceptible et se plaint amèrement de Velpeau, qui n'a d'autres défauts que de n'être guère velouté dans ses façons; mais qu'est-ce cela? Frédéric s'en est terriblement effarouché.

« Vous savez qu'on met tout au concours. Il y aura cette année quatre chaires à disputer : 1° Physique médicale; 2° Pathologie externe; 3° Physiologie; 4° Clinique interne. Beaucoup de gens m'engagent à concourir pour les deux dernières; mais je ne puis me dissimuler que, pour la physiologie, je suis d'une ânerie presque idéale [1],

[1] Il ne recula cependant pas devant la physiologie, et tenta l'aventure du concours, qui eut lieu en mai 1831. Ce fut un des plus intéressants de l'époque, tant au point de vue de l'importance de la chaire que de la valeur des concurrents. Parmi ceux-ci on distinguait Gerdy, Bérard, Bouillaud, Bouvier, Piorry.

Trousseau et Velpeau, — car celui-ci voulut aussi affronter la lutte, — étaient, nous le pensons, insuffisamment préparés aux questions spéciales que pouvait soulever un concours de ce genre. Velpeau, qui était surtout anatomiste et pathologiste, montra bien qu'il était moins compétent dans les études physiologiques. Le sujet de sa leçon était : *Du degré de certitude des systèmes de physiologie actuelle déduit de leur comparaison avec ceux qui les ont précédés.* Il fallait pour traiter un pareil sujet, qui embrassait tous les systèmes physiologiques depuis Hippocrate, Asclépiade et Galien jusqu'à Bichat et Broussais, de vastes connaissances en histoire et en philosophie médicale qui lui faisaient entièrement défaut et qu'il lui était impossible d'acquérir en vingt-quatre heures de préparation. Aussi commit-il de nombreuses erreurs historiques et philosophiques qui sont relevées par la presse médicale du temps. Il ne fut classé que le quatrième.

Trousseau se distingua comme d'habitude par l'élégance et la net-

et que les Gérontes, qui certes sont plus bêtes que moi, crieront comme des oies quand ils verront un jouvenceau de vingt-neuf ans se mettre sur les rangs pour obtenir une chaire de clinique qui ne doit s'accorder qu'à une tête chenue. Je suis donc tout à fait indécis selon mon habitude. Quand le moment sera venu, je verrai si je dois passer le Rubicon; une fois passé, je ferai, vous n'en doutez pas, de telle façon que, si je ne vais à Rome, je verrai du moins le sommet de l'Aventin.

« Adieu, mon cher Maître. Vous avez laissé mourir Douet d'une encéphalite; vous feriez bien, si jamais vous en avez le temps, d'éclairer cette obscure question de l'hydrocéphale; je n'y comprends guère plus que Coindet, Bricheteau, Lallemand et votre ami Guersant, qui ont fait semblant d'y avoir deviné quelque chose. Je vous embrasse bien filialement.

« Mme Bretonneau trouvera ici l'assurance de mon respectueux dévouement. »

teté de sa diction et captiva ses juges et son auditoire dans sa dernière épreuve. Mais, au fond, il ne pouvait être plus heureux que Velpeau et ne fut même pas classé par le jury. Le concours de Gerdy, qui était un physiologiste, ceux de Bérard et de Bouillaud furent, au contraire, extrêmement remarqués. Bérard fut élu ; mais Gerdy, dont les épreuves avaient paru supérieures à celles de ses concurrents, passa pour avoir été victime d'une erreur d'appréciation de la part du jury. — T.

LETTRE CCXXVII[e]

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« 16 mai 1831.

« Mon ami, vous l'aviez bien prévu, ils vous ont préféré Jules. *Hoc juvat, et melli est, non mentiar*[1]. Autrement, vous étiez aussi à plaindre qu'un jeune dauphin devenu roi de France, qu'un jeune général devenu maréchal avant le temps.

« Jules s'était arrêté, on lui a tenu compte de l'antécédent ; vous ne vous arrêtez pas, et on vous tiendra compte du passé et du présent.

« Qui vous eût prédit que vous seriez le successeur de Boyer nous eût peut-être paru, au moment où vous quittiez Tours, un menteur et un flatteur. Vous n'étiez pas resté six mois à Paris que j'avais tiré pour vous cet horoscope. Je vous en demande pardon; les plumes n'étaient pas encore poussées sur la tête de mon aiglon, je le prenais pour un vautour.

« Un médecin anglais m'a emporté les trois ou quatre numéros de la *Lancette* qui contiennent la notice sur l'épidémie de Vendôme; demandez-les, obtenez-les de vos lancettiers et envoyez-les par la plus prochaine occasion. Je travaille sérieusement, et je m'applaudis d'avoir pris du temps.

[1] Velpeau venait de se présenter au mois de mars au concours pour la chaire de Pathologie chirurgicale, et il avait échoué contre Jules Cloquet. Les principaux concurrents étaient J. Cloquet, Velpeau, Sanson, Bérard et Blandin. — T.

« Il m'est démontré que le typhus qui a si fréquemment été disséminé par les prisonniers de guerre est la dothinentérie.

« Savez-vous qu'ici, en 1814, il n'est pas mort moins de huit cents militaires à l'hôpital? que le 12 avril il en mourut cinquante et un? Çà et là quelques recherches nécroscopiques ont été faites, et elles prouvent ce que l'exposé des symptômes montre déjà : les épidémies de typhus sont aux épidémies de dothinentérie ce que les grandes épidémies de variole sont aux petites épidémies. La dothinentérie pétéchiale ne diffère pas plus de la dothinentérie non pétéchiale que la variole pétéchiale, etc. etc.

« Cette épidémie du bagne de Toulon n'a certainement pas été observée. Ces gens de mer sont donc de même force que ceux de terre. On n'a rien compris aux fonctions et à la structure de l'appareil de Peyer. Des excavations sous-muqueuses très diversement réparties dans le canal intestinal des divers ordres des mammifères, des diverses espèces d'un même ordre, sans bouches, sans pertuis, se remplissent pendant le temps de la digestion, sans doute par endosmose, d'un liquide coagulable, etc. etc.

« Ces excavations dans le canal intestinal des jeunes ruminants se prolongent en tubes agminés dont les groupes forment sur une même bande d'inégales saillies. Sur de jeunes veaux j'ai mesuré les tubes des groupes les plus proéminents, et je leur ai trouvé plus d'une ligne de longueur.

« Votre bien sincère ami.

« Les excavations sous-muqueuses, les *follicules* s'oblitèrent et s'effacent par les progrès de l'âge au point qu'on n'en retrouve pas de vestige. »

LETTRE CCXXVIII[e]

DU MÊME AU MÊME

« 16 juillet 1831.

« Mon ami,

« Je n'ai pas écrit ; il me semblait que de nouvelles sollicitations ne pouvaient que nuire. Je ne puis pas dire que j'aie souffert autant que vous de ce déni de justice, autant que vous, mon ami, qui aviez tant fait pour ne pas encourir un tel outrage.

« *Vox populi, vox Dei.* Vous arriverez trop tard, j'en conviens, pour vous, pour la science, pour moi, mon cher Velpeau, qui ai besoin de me hâter de jouir de vos succès.

« Voici un jeune élève qui, lui aussi, s'élance dans la carrière avec ardeur ; il vous dira ses désirs, ses projets. Pour qu'il ne vous soit pas importun, indiquez-lui un moment, sur le chemin, à une heure, un moment qui vous soit convenable, un instant, pour lui donner quelques conseils, s'il est possible quelque espérance.

« Mille tendresses à M[me] Velpeau. Je serais bien heureux de la recevoir à Palluau.

« Votre ami. »

LETTRE CCXXIX^e

DU MÊME AU MÊME

« Tours, 2 avril 1832.

« Décidément nous voici en présence du choléra[1]; je n'aurais jamais cru que Broussais valût mieux que vous tous.

« Ici le choléra s'est montré inopinément : un pauvre

[1] La correspondance de Bretonneau avec Trousseau et Velpeau relate les grandes épidémies de choléra auxquelles ils ont assisté et qui firent de si grands ravages : celle de 1832, celle de 1848 et celle de 1853.

Le 15 mars 1852 le choléra était signalé à Calais.

Le 26 il était à Paris, d'où il rayonnait sur toute la France consternée.

Le fléau migrateur, développé dans l'Inde en 1817-1818, avait frappé successivement Ceylan, Coromandel, la Birmanie, Sumatra, l'île de France et Bourbon, en 1819; Java, Bornéo, les Philippines, Manille, Batavia, Macassar, Madura, le littoral du golfe Persique, la Perse, la Syrie, puis la Cochinchine et la Chine en 1820 et 1821. En 1823 il avait franchi la frontière d'Europe à Astara (Caucase) et s'était propagé le long de la mer Caspienne.

Il suspend alors sa marche pendant quelques années; mais, en 1829, il s'étend de la Perse en Tartarie, en Sibérie, gagne la Russie qu'il désole, moissonne en deux mois 4,385 personnes à Moscou, atteint la Pologne en 1831, envahit la Prusse et l'Autriche, franchit la mer du Nord et gagne l'Angleterre. Le 10 février 1832 il est à Londres, d'où il se propage en France, qui ne pouvait échapper à son invasion.

L'épidémie dura six mois et fit dans Paris 18,406 victimes sur une population de 645,898 âmes, envahit cinquante-deux départements et fit mourir plus de 100,000 personnes.

De la France, l'épidémie gagne la Hollande, le Canada, le Portugal, l'Espagne. La Suisse seule fut épargnée parmi les pays circonvoisins de la France.

L'opinion des corps savants de France était alors défavorable à la contagion. Les commissions que l'Académie de médecine avait envoyées en Pologne et en Russie, et qui se composaient, pour la Pologne, de

passementier, qui soignait sa femme depuis huit jours, qui semble avoir moins que personne des rapports avec des gens venant de Paris, a paru le premier atteint.

« Mais enfin cet événement n'est arrivé qu'après l'entrée du choléra en France. Les rustres décideront encore une fois contre vous. Aux champs, les traces de la contagion peuvent être suivies, et là on dit ce qu'on pense. Moi je pensais à vous en écrivant à Mme Velpeau ; j'étais si préoccupé de ce pauvre enfant que je n'ai pas su dire combien je serais heureux de faire connaissance avec ma nouvelle fille.

« Moreau vient de me dire à l'instant votre déclaration. Si le premier mouvement eût été passé, je vous aurais plus tendrement témoigné combien j'avais été touché de votre lettre.

« Votre ami quand même.

« Voilà Morand, votre successeur à l'hôpital. Je ne vous fais pas l'injure de vous le recommander. »

H. Cloquet, président, de Gérardin et de Gaymard, et, pour la Russie, de Dubled, Sandras, Boudart, Alibert et Charles Londes, avaient rapporté des impressions anticontagionnistes. L'Académie elle-même, dans le rapport si complet et si remarquable d'ailleurs qu'elle rédigea, sur la demande du gouvernement, pour être communiquée au public médical, dissimulait à peine ses répugnances à admettre la contagion.

C'est contre cet état d'esprit que s'éleva Bretonneau avec la chaleur ordinaire qu'il apportait dans la défense de ses doctrines. On verra ci-après, dans la lettre qu'il adressa de nouveau sur le même sujet à Velpeau, avec quelle force d'argumentation, quelle conviction, quelle lucidité il défendit l'existence et la transmission par contagion du germe infectieux. — T.

LETTRE CCXXXe

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 14 avril 1832.

« Mon ami, avant de recevoir votre lettre, j'éprouvais tout ce que vous peignez si fortement. La rapidité de la progression ascendante de la peste asiatique ne m'a pas laissé longtemps dans l'illusion de l'apprivoisement du choléra.

« Comment un homme de votre sens se laisse-t-il imposer l'opinion de ces doctes à courtes vues, qui ont pris à tâche de stratifier les cholériques dans tous les hôpitaux de la capitale avec les autres malades, et qui ont si impertinemment recommandé tant de niaises précautions ?

« Vous doutez encore de la contagion de la peste de l'Inde ! Mon ami, ne voyez-vous pas que c'est un fait immense ? L'Asie, l'Afrique, l'Europe l'attestent ; et le nom de choléra asiatique n'est-il pas la preuve que, bon gré mal gré, ils reconnaissent que cette maladie a été transportée, importée ? A peine Paris en a-t-il reçu le germe que cette maladie asiatique a été répandue, multipliée, cultivée, et chacun y a mis la main ; la vanité parisienne s'en est mêlée ; vous voyez le résultat. A Londres, l'opinion de la contagion est populaire : *the typhus fever, the mumps are contagious.* Cela ne souffre aucun doute. Je ne doute point non plus qu'une prudente réserve, qui

n'exclue point des soins bien entendus, n'ait été profitable à cette ville populeuse. Avant que vous vous trouvassiez en présence d'un tel ennemi, trois parties du monde avaient proclamé l'impuissance de la médecine, qui, à part les fièvres intermittentes, n'a pas beaucoup avancé son influence sur l'issue des empoisonnements miasmatiques. Ce n'est point ainsi que se développent les maladies dues aux émanations des lieux. Chaque médecin d'une grande ville soumise à une telle influence voit pour sa part, et en même temps que ses confrères, des malades affectés de fièvres intermittentes.

« La contagion du choléra suit des lois particulières ; voilà ce qui les fourvoie! Ce n'est sans doute pas au moment du maximum de son développement que le choléra est plus contagieux; ainsi de la vaccine. D'ailleurs, au milieu de cette population brûlée par les émeutes, pressée chez les hôteliers, entassée dans les églises, les spectacles, les tribunaux, etc., comment suivre la piste des contagions ? Assez et trop: je ne voulais vous écrire que pour vous demander de me donner souvent de vos nouvelles. Bien, pas mal, un seul mot; les lettres sont datées par le timbre. Je sais Trousseau malade, je crains pour vous ; je suis inquiet de mes enfants, de mes amis, plus que je ne le puis dire. Je vous en conjure, au reçu de ma lettre, enjoignez à Frédéric de quitter Paris, à pied, en voiture, comme il pourra: que d'abord il s'éloigne, s'il n'est déjà parti ; ce matin, le malaise que j'éprouvais de ne pas recevoir de ses nouvelles devenait si insupportable, que j'étais prêt à prendre la poste pour aller le chercher. On a aujourd'hui de ses nouvelles du 9. Je vous en supplie, s'il n'est pas déjà parti, qu'il parte, qu'il m'arrive ; s'il pense qu'il est

trop difficile de trouver des moyens de transport, si la longueur de la route l'effraye, j'irai en poste à sa rencontre à moitié, aux deux tiers du chemin. Vous savez qu'il demeure rue de Sorbonne, hôtel de la Paix, numéro quatorze.

« Je vous embrasse avec un serrement de cœur et avec une affection que je n'ai jamais plus vivement sentie.

« Votre ami. »

LETTRE CCXXXI[e]

DE VELPEAU

« Paris, 25 avril 1832.

« De toute votre famille, cher Maître, personne n'est encore mort. Trousseau va mieux, Cottereau n'a rien, et moi je me porte bien. Il en est de même du reste des Tourangeaux. Frédéric sortait de chez moi lorsque je reçus votre lettre, et avait retenu sa place pour le lendemain matin. Le pauvre garçon était déjà happé par l'un des symptômes du choléra. Actuellement qu'il est sous vos ailes je n'ai plus à vous en parler. Cette maladie, mon ami, a réellement perdu de son intensité parmi nous, quoiqu'elle sévisse encore avec une violence extrême sur certains individus. Dites-moi, je vous en prie, s'il est vrai qu'elle compte déjà plusieurs victimes dans votre cité. Mes soupçons sur sa nature contagieuse n'ont trouvé

que trop d'appui dans ce qui se passe journellement sous nos yeux, pour que je ne partage pas *in petto* l'opinion émise dans votre lettre. Sachez au surplus que les follicules isolées de Peyer sont généralement très développées, surtout dans le gros intestin de ces pauvres empoisonnés[1].

« Il est également vrai que leur membrane muqueuse digestive est le plus souvent rouge lilas, d'un rouge plus vif encore, livide, ou même d'un noir véritablement charbonneux. Sans chercher là dedans le principe du choléra, comme le font les niais ou les adeptes du physiologisme, c'est un fait du moins qu'il nous convient de ne pas oublier[2]. De ceux qui n'ont ni la teinte bleuâtre, ni le froid glacial, ni l'absence du pouls, j'en ai guéri un grand nombre à l'aide de sinapismes aux membres, de larges vésicatoires à l'épigastre et le long du rachis, de quarts de lavements laudanisés et camphrés, de boissons adoucissantes et d'une potion légèrement aromatique et calmante. La saignée, les sangsues sont aussi d'un avantage réel toutes les fois que la chaleur et la force du pouls

[1] Velpeau ne se trompait pas, et les études anatomo-pathologiques des dernières grandes épidémies confirment son observation. On constate, en effet, que les plaques de Peyer sont chez les cholériques plus saillantes qu'à l'état normal; elles sont elles-mêmes peu congestionnées, mais entourées d'un cercle très net d'hypérémie, et Kock considère cet aspect comme étant presque un caractère macroscopique du choléra.—T.

[2] La coloration spéciale de l'intestin est une altération constante et par cela même très intéressante. Cette coloration est plus ou moins foncée, tantôt rosée, tantôt rougeâtre, et Broussais la comparait à la teinte de l'hortensia. Il la rapportait à l'inflammation. Magendie démontra, à l'aide de l'expérience suivante, qu'il n'y avait pas un processus inflammatoire. D'une part, il injecta avec du sang de cholérique une anse intestinale saine et reproduisit la coloration de la muqueuse intestinale dans le choléra. D'autre part, il poussa de l'eau dans les vaisseaux de l'intestin d'un cholérique, et montra que la muqueuse se décolorait complètement. — T.

permettent d'y songer. Chez les autres, j'ai joint à ces moyens le sulfate de quinine par l'anus et par la méthode endermique au moyen des vésicatoires. Deux malades se sont aussi bien trouvés d'avoir pris dix grains de calomel en une fois, et trois grains de la même substance toutes les deux heures. J'y ai ajouté des frictions mercurielles à fortes doses. Le thé, la camomille, la menthe, le punch, le café, m'ont paru nuire, et l'ipécacuanha ne m'a point réussi non plus.

« Adieu, mon cher Maître ; ceci est pour vous montrer que je vis encore et pour vous mettre tant soit peu à même de juger nos œuvres ou d'apprécier l'incendie qui vous menace. La main qui vous écrit porte en elle, vous le devinerez sans peine, l'explication de son étrangeté [1]. Permettez-lui d'y joindre un reproche, c'est celui d'avoir oublié qu'elle compte aujourd'hui parmi vos enfants.

« Votre ami pour toujours. »

[1] La lettre est écrite par Mme Velpeau. La dernière ligne et la signature sont seules de Velpeau. — T.

LETTRE CCXXXII^e

DE TROUSSEAU

« Mai ou juin 1832.

« Je suis bien, très bien, mon cher Maître, beaucoup mieux qu'avant de tomber malade. J'ai eu un bon numéro à la loterie, et mon choléra n'eût guère mérité ce nom sans les lipothymies qui me rendaient fort misérable.

« Savez-vous bien que c'est une effroyable maladie? Nous avons eu de douze à quatorze cents morts, les 10, 11 et 12 avril, et le total s'élève aujourd'hui à près de quatorze mille ; les journaux ne pouvaient pas dire la vérité, c'en était affreux. Mais dans nos hôpitaux c'était désespérant : j'ai eu à l'Hôtel-Dieu un lit dans lequel quatre malades sont successivement morts dans l'espace de sept heures.

« Depuis trois jours, il n'y a presque plus de malades; il n'en est entré que treize aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, et partout c'est en proportion. La bourrasque est finie, mais Dieu vous en garde à Tours ; je ne connais rien qui ressemble au choléra. La fièvre jaune n'est que de la Saint-Jean. Mon cher Maître, sachez et retenez, pour vous et pour vos amis, et pour vos malades, que sur cent cholériques il n'y en a peut-être pas un qui soit atteint à l'improviste. Le mal frappe à la porte au moins vingt-quatre heures à l'avance, et ordinairement deux ou trois jours. *Il s'annonce par de la diarrhée.* Retenez-le et dites-le à

tout le monde ; car si ces brutaux, qui ont fait cinq cents lieues pour observer le choléra, nous eussent seulement rapporté ce *canon : le choléra s'annonce par de la diarrhée*, nous n'aurions pas eu à déplorer tant de malheurs[1]. Cela bien su, on s'attaque *illico* à la diarrhée et on ne laisse pas *bleuir* un seul malade. Le sulfate de soude m'a rendu d'admirables services, non pas seulement dans la période de prodromes, mais encore dans la période de *congélation;* congélation, c'est le mot, car *leur nez se gangrène quelquefois*, ainsi que certaines anses déclives du tube digestif, ce que les ânes physiologiques appellent de l'inflammation.

« Les briques chaudes, les frictions, sont de la niaiserie; vous les réchauffez plus rapidement avec deux ou trois onces de sulfate de soude prises en une heure, qui les mettent dans un four. Les lavements de sulfate de soude répétés quatre ou cinq fois par jour ont fait merveille. Quant à la saignée, je la pratique sitôt que la réaction s'opère ; mais je fais une saignée de huit onces au plus.

« Notez que par l'opium on les soûle aussi bien que par l'éther, le punch, etc., etc., et puis surviennent des symptômes ataxo-adynamiques plus souvent mortels que la congélation ; avec le sulfate de soude, les accidents typhoïdes sont beaucoup plus rares.

« Cette maladie vous stupéfiera, elle est atroce ; mais souvenez-vous, pour l'amour de Dieu, souvenez-vous qu'on ne meurt du choléra que lorsqu'on le veut ; *mais il*

[1] Trousseau fait ici allusion aux membres des commissions académiques envoyées en Pologne et en Russie pour observer le choléra et qui n'avaient pas, en effet, signalé la diarrhée prémonitoire. — T.

faut garder la chambre dès l'instant que se montre la diarrhée. Les gens du peuple périssent parce qu'ils bataillent en travaillant. Les gens du monde guérissent parce qu'ils se mettent au lit à la moindre colique. »

LETTRE CCXXXIIIe

DU MÊME

« Paris, le 19 septembre 1832.

« Que de semaines, je dirais presque que de mois se sont écoulés entre ma dernière lettre et celle-ci ! et pourtant vous savez combien je vous aime et combien j'ai de regrets quand je laisse échapper une occasion de causer avec vous. J'ai encore été malade deux fois, et quoiqu'il n'y eût rien de bien grave dans ces récidives, cependant l'opiniâtreté de ces retours m'avait engagé à faire le voyage de Touraine, et j'étais décidé à aller teter pendant un mois le lait maternel. Malheureusement, mon estomac et mes intestins se sont rétablis, Dieu aidant, et un peu aussi le sous-nitrate de bismuth. J'avais pourtant beaucoup à causer avec vous, non pour vous convertir à la non-contagion, car je tiens peu aux affaires de prosélytisme, mais pour apprendre un peu de médecine guérissante et pour me décrasser un peu de cette fange triviale et imitatrice dans laquelle nous avons fait ici notre bauge.

« Que nous sommes bêtes, sans nous vanter, et que notre poil, notre plume, n'ont guère d'originalité ! Encore si nous mettions sur notre dos un peu de friperie d'Arlequin ! mais non : tout d'une couleur comme des chartreux. Il ne nous manque plus que de faire comme eux le salut et la riposte sacramentels : « Frère, il faut mourir ! mou- « rir il faut, mon frère ! » Ce sont nos malades qui devraient s'aborder ainsi.

« Il est impossible que, dans l'enthousiasme de vos fleurs et de vos greffes, vous descendiez à ce point de renonciation de vous-même que vous lisiez ce que font ces pourceaux. Ah ! faites de la vie à la manière d'Horace ; vous avez une tête, un cœur et des souvenirs, et vous seriez mille fois fou de descendre encore au Champ-de-Mars.

« S'il vous plaît, ils m'écrivent de Tours que vous vous noyez dans la paresse ; voyez un peu le bon reproche ! Ils s'adressent à moi, flâneur de cœur, qui me reproche chaque soir d'avoir creusé un sillon inutile à mon bonheur, et qui pourtant recommence le matin sans rire et sans pleurer. Ma clientèle augmente, mon hôpital me charme et m'amuse ; le jour est déjà soir que je cherche vainement une bonne heure de liberté pour vous écrire, et il m'a fallu me murer pour commencer ce brouillon.

« Savez-vous bien que j'ai pour le choléra le plus profond et le plus misérable mépris ? Cette infernale maladie m'abasourdit. Enfin j'ai pris une grande résolution, je les ai voués à la médecine expectante, et ils ont guéri cent fois plus vite et plus sûrement que par tout autre moyen. Il est bien temps, vraiment ! Il en serait donc comme de la scarlatine, de la rougeole, de la variole, de la dothinentérie épidémique ?

« A propos, vous avez vu qu'ils sont unanimes sur ce point : que c'est une gastro-entérite ; pas un petit mot de spécificité ; et vous penseriez à autre chose qu'à Palluau !

« Je m'escrime rudement avec le sous-nitrate de bismuth : dix-huit grains par jour en trois doses me rendent de grands services pour guérir les inappétences et les diarrhées qui suivent les cholérines et le choléra.

« Voilà deux autres larynx aphones que je touche avec une éponge imbibée de nitrate d'argent (solution saturée); tous deux produisent des sons. Total : quatre de traités, quatre de guéris. A côté de cela mettez que j'ai trachéotomisé un enfant de trois ans. Je devais le sauver cent fois. Voilà que je lui instille du nitrate d'argent dans les bronches; son mucus se concrète immédiatement, des bouchons d'albumine cuite obstruent les bronches et elles crèvent en quatre minutes. Je l'ai sur la conscience, mais au premier je me garderai des instillations ; mon gamin de sept ans avait de gros tuyaux bronchiques, et puis il me crachait au nez avec une vigueur qu'il a bien fait d'avoir.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse de tout mon cœur. »

LETTRE CCXXXIV^e

DU MÊME

« 19 octobre 1832.

« Le compatriote Piégu, mon cher Maître, m'annonce que vous serez à Paris avant huit jours. Est-ce vrai ? Venez donc vite, nous vous attendons avec mille anxiétés ; si vous venez, dites-le moi pour l'amour de Dieu ; je passerai quelques nuits à mettre au courant mes paperasses pour le *Dictionnaire de médecine*, et je serai tout entier au bonheur de vous voir et de vous faire de bonnes causeries, dont j'ai si grand'faim.

« Réponse demain ; aujourd'hui je vous embrasse. »

LETTRE CCXXXV^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 21 décembre 1832.

« Merci de votre lettre, qui ajoute à mes perplexités et qui me donne le chagrin de vous voir quitter la voie de l'imprudence pour celle du crime. Que l'aspect du tube triomphal vous devrait causer de remords ! !... et voilà un enfant qui était guéri de la diphthérite quand il est mort ! ! et vous me demandez si je crois que ce fût là

une diphthérite ! Et vous, le croyez-vous ? et si vous l'avez cru, qu'avez-vous fait, pendant dix-neuf jours, pour qu'il ne mourût pas ? et ce martyr qui, mort, pouvait rendre témoignage à la vérité n'a pas été interrogé ? et les six autres, qu'ont-ils dit ?

« Ce n'est pas ainsi que je procédais en 1819. Soixante cadavres ont été exhumés, et pour celui-ci j'aurais plutôt gratté la terre avec mes ongles que de ne pas regarder dans l'intérieur de son larynx et de sa trachée ! L'air y passait : et qu'importe ? Les pseudo-membranes reproduites adhèrent et laissent passer l'air. J'ai vu l'air passer librement à travers tout l'appareil laryngien et bronchique d'un israélite, qui n'est mort que lorsqu'il a été suffoqué par l'extension des tubes pseudo-membraneux, qui avaient longtemps laissé arriver l'air jusqu'aux cellules pulmonaires, qui furent enfin envahies par la pneumonie diphthéritique, pneumonie spéciale, plutôt lobaire que lobulaire et plus dangereuse que vous ne le pensez[1];

[1] Les altérations pulmonaires dans la diphthérie avaient bien été entrevues par les anciens auteurs, mais elles furent surtout signalées par Bretonneau, qui insista sur leur exceptionnelle gravité.

A partir de ce moment, elles furent étudiées d'une façon particulière par Trousseau, Millard, Sanné et surtout par Peter (*Des lésions bronchiques et pulmonaires dans le croup.* In *Gazette hebdomadaire,* 1864). C'est à cet observateur, en effet, que revient l'honneur d'avoir démontré leur fréquence, et d'avoir prouvé que ce n'étaient pas des complications accidentelles dues à des conditions banales de température ou de saisons, mais qu'elles constituaient des manifestations locales d'une même maladie générale. On voit combien les idées de Peter se rapprochent de celles de Bretonneau, qui qualifiait ces pneumonies de *pneumonies spéciales, pneumonies diphthéritiques.*

Pour Peter, qu'il faut toujours citer quand on traite de la diphthérie, la broncho-pneumonie est une des lésions les plus fréquentes dans la diphthérie, et, suivant la statistique qu'il établit, elle vient tout de suite après la diphthérie du larynx. Ainsi, sur cent cinq autopsies rapportées par lui, on compte : diphthérie du larynx, quatre-vingt-sept ; pneumonie, quatre-vingt-dix-huit ; diphthérie des bronches, cinquante-deux. — T.

vous le reconnaîtrez quand vous cesserez de regarder avec la lunette de l'opinion, lunette qu'à votre place je me serais fait scrupule d'emprunter à des gens qui ne possèdent rien. Souvenez-vous des rougeurs artérielles; et c'est avec du calomel que vous saupoudrez la diphthérite cutanée, produit si manifeste de l'inoculation traumatique! Au fond, peu importait; la diphthérite constitutionnelle avait bien d'autres sources.

« Vous laissez dans la seconde et la troisième histoire des lacunes qui me font bondir ; jusqu'au sixième jour, jour de l'opération, les taches blanches n'attirent donc plus l'attention? après, on ne voit pas davantage ce qu'elles deviennent. Un traitement pharyngien qui puisse prévenir l'opération n'est donc pas même essayé? Oui, oui, je crois que la diphthérite, comme la syphilis, perd de son intensité et surtout de son activité expansive, et que même elle peut guérir spontanément. On l'a trop dit pour que cela n'ait pas été vrai quelquefois. Mais cela est rare.

« Un enfant affecté de trachéite peut l'être d'angine couenneuse. La maladie des narines, mieux étudiée, mieux suivie dans ses phases, pouvait résoudre la question qui reste fort embrouillée.

« Je crois davantage à la guérison spontanée de la diphthérite chez le troisième que chez le deuxième sujet.

« La maladie se prolonge, c'est la marche qu'on lui a vu suivre dans les cas cités.

« Quant à votre antipathie de la diphthérite pour les bronches, à d'autres!

« Oui, cent fois oui: les maladies, comme les poisons, les médicaments, ont des tendances électives; mais la

diphthérite ne montre pour les canaux aérifères qu'une antipathie relative [1].

« Je pars et je tombe sur vous avec la fureur du premier mouvement que la réflexion, je pense, n'eût pas beaucoup attiédie. A la façon dont je châtie, vous comprendrez que je vous aime.

« Donnez-moi les contagions de M. Gendrin et remerciez-le bien sincèrement.

« Votre ami dévoué. »

LETTRE CCXXXVI[e]

DE VELPEAU

« Paris, mai 1834.

« Vos lettres, mon cher ami, ne pouvaient pas être mieux; n'allez pas vous imaginer toutefois que je suis assez sot pour m'appliquer en tout point leur contenu; mais, en pareille occasion, c'est une fumée qu'il importe de jeter aux yeux de certaines gens. Je n'ai point encore pu joindre M. de Duras [2], et j'en suis vraiment fâché.

[1] Cette observation de Bretonneau confirme la note ci-dessus.

On voit combien il avait vu et bien vu l'affinité de la diphthérie pour les voies respiratoires. — T.

[2] Duc de Durfort Duras, avait été premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII, pair de France, maréchal de camp, et était membre de l'Académie française, comme son père.

Habitait le château d'Ussé, en Touraine, appartenant aujourd'hui au duc de Blacas.

Patrona beaucoup Bretonneau, dont il était devenu l'ami, et celui-ci lui avait à son tour recommandé Velpeau. — T.

M. Orfila a dû vous écrire; je ne sais ce qu'il vous dit, je doute qu'il le sache lui-même. Malgré ses prétentions à l'impartialité, il est aussi bien coiffé que possible de P. D.[1], et rien n'est amusant comme de le voir amplifier tout ce qu'il est permis d'invoquer en faveur de ce candidat, comme de le voir amincir ce qui tend à me mettre en relief. Quoi qu'il en dise, sa note et son influence sont pour P. D., et contre moi par conséquent, soyez-en sûr[2].

« M. Duméril est dans une catégorie différente, lui; il m'a dit, il dit à ceux qui lui en parlent que je mérite cette place infiniment mieux qu'aucun de mes rivaux, que P. D. est un paresseux, un être incapable, qu'il n'aime ni n'estime, etc. Eh bien, c'est cependant à P. D. qu'il donnera sa voix ! expliquez-moi cela.

« Si vous saviez les raisons qu'on m'oppose : je n'ai pas un patronage assez puissant; ma position sociale n'est pas encore assez bien assurée; je suis trop peu connu dans le monde comme praticien; je n'ai point de places dans les établissements publics; ma pratique comme accoucheur dans les hôpitaux n'a pas été suffisamment étendue; je n'ai point comme P. D. un nom, le nom fameux d'un père, ou l'influence puissante d'un beau-père à mon appui; et autres objections de cette

[1] Paul Dubois.

[2] Il était question du concours qui avait été ouvert dans le courant du mois de mai, et dont l'enjeu était la chaire de clinique d'accouchement. Les candidats étaient Paul Dubois, Velpeau, Colombe et Bazignan; mais la lutte fut circonscrite entre Dubois et Velpeau. On sait que ce fut Dubois qui l'emporta. Le sentiment très net de sa valeur et une mauvaise humeur bien excusable dans un pareil moment portent Velpeau, dans sa lettre, à amoindrir le mérite de son concurrent. Nous nous expliquons à ce sujet dans la Biographie de Bretonneau. — T.

force. Quel tripotage! Qu'est-ce que cela signifie dans une affaire de pur savoir, dans une chaire théorique? Encore il s'en faut que tout cet ergotage tombe juste. En compensation Pelletan[1] défend ma cause avec toute l'ardeur imaginable, ainsi que M. Fouquier. On croit que l'affaire se décidera cette semaine. L'aurai-je? la chose est douteuse, pourtant quand j'y songe... Paul Dubois[2]!... quel professeur, grands dieux! Enfin, nous verrons.

« Mille remerciements néanmoins.

« Votre bien dévoué disciple. »

[1] Pelletan (Pierre), professeur de physique à la Faculté, fils de Philippe Pelletan, qui avait succédé à Desault dans ses fonctions de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Né en 1782, docteur en 1813, professeur de clinique médicale en 1822, il perdit sa chaire à la révolution de Juillet et la reconquit en se soumettant bravement au concours, comme l'exigeait la nouvelle loi.

Il s'occupa de chimie, sans bonheur pour sa propre fortune qu'il compromit, mais avec plus de succès pour la chimie industrielle, qu'il dota de nombreux et importants procédés. Il mourut en 1850.

Entre autres nombreuses notes et articles de journaux, on lui doit deux ouvrages importants :

Un *Dictionnaire de Chimie générale et médicale,* Paris, 1822 et 1823, 2 vol. in-8°; et un *Traité élémentaire de Physique générale et médicale,* Paris, 1824, 2 vol. in-8°. — T.

[2] Nous avons relevé dans la Biographie de Bretonneau l'injustice de ce jugement que Velpeau portait sur Paul Dubois. Il se trouva, en effet, que ce fils de grand clinicien, suspect aux yeux de ses concurrents de la faveur que devait lui attirer la célébrité de son père, devint lui-même le plus remarquable accoucheur de son temps et égala Antoine Dubois, — s'il ne le surpassa, — par son érudition, son habileté obstétricale et le côté ingénieux et pratique de son esprit.

Né à Paris en 1795, docteur en 1818, agrégé en 1823, membre de l'Académie de médecine la même année, il fut élu professeur de Clinique d'accouchement à ce célèbre concours de mai 1834 où échoua Velpeau, auquel la destinée, plus prévoyante et plus maternelle qu'il ne le pensait, réservait la chaire de Clinique chirurgicale.

Paul Dubois fut doyen de la Faculté après la mort de Bérard, et le resta pendant dix ans (1852-1863). Son immense réputation et sans doute aussi la tradition l'avaient désigné pour l'accouchement de l'impératrice Eugénie. A cette occasion, un conseil pour le choix de la nourrice fut

LETTRE CCXXXVII[e]

DU MÊME

« Août 1834.

« Je suis nommé, mon cher Maître! ma joie ne peut se peindre, mon cœur n'a jamais rien éprouvé de semblable, toutes mes idées se confondent, tout est bouleversé dans mon âme, je ne puis vous dire que ce mot. Demain le calme me permettra de vous écrire en détail[1].

« Adieu, je vous embrasse mille fois. »

demandé à Bretonneau. On trouvera à la fin du volume la réponse du médecin de Tours.

Paul Dubois a exercé une grande influence sur la science des accouchements, qu'il s'attacha à dégager des théories dont elle était encombrée pour la ramener à l'étude d'un phénomène naturel, d'une fonction normale et physiologique. Son enseignement, très suivi par les étudiants et les médecins, était remarquable par sa clarté et sa précision. Il fut un admirable professeur, et c'est lui qui a engendré cette féconde et savante lignée d'accoucheurs qui se sont succédé en France depuis trente ans et ont porté si haut le renom de l'art obstétrical français. — T.

[1] Le concours pour la chaire de Clinique chirurgicale, laissée vacante par la mort de Boyer, s'était ouvert au mois de juin. Les concurrents étaient Bérard jeune, Blandin, Guerbon, Lepelletier, Lisfranc, Sanson et Velpeau.

Le concours fut extrêmement brillant et s'éleva à la hauteur du mérite et de la réputation des candidats. Mais Velpeau, désigné d'avance par la notoriété que lui avaient acquise ses nombreux travaux, par le talent dont il avait fait preuve dans les précédents concours, par les services qu'il avait déjà rendus à l'enseignement et à la science, ajouta à ces titres une telle supériorité dans ses épreuves qu'elle lui valut la majorité des suffrages. — T.

LETTRE CCXXXVIII[e]

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 7 septembre 1834.

« Mon ami, j'ai été si heureux d'être délivré de mon cauchemar, de voir ce que j'avais prévu, oui, prévu, quoi que vous en disiez, non pas le jour de votre départ pour Paris, mais bien peu de temps après votre arrivée dans la capitale! Bien des fois j'ai dit : Il succédera à Boyer et il ira au delà de son prédécesseur. Mon ami, j'ai été enivré de vos glorieux succès, j'en ai été aussi heureux que si j'en avais été surpris, et j'ai été touché de votre empressement à m'apprendre l'heureuse nouvelle. Que je vous remercie de n'avoir pas attendu qu'elle me fût apportée par mon ami !

« Voici le fils aîné de M. Herpin, depuis trois ans premier élève interne à l'hôpital. Son nom le recommande, et il est bien autrement recommandé par son goût et son aptitude pour l'étude, par son instruction, la régularité de sa conduite, et surtout par son caractère; je ne vous demande point de l'accueillir favorablement, je laisse tout le mérite d'une gracieuse et bonne réception à la bonté de votre naturel[1].

[1] Le jeune étudiant que recommandait en ces termes Bretonneau a accompli une des plus belles et des plus honorables carrières de la médecine en province, et est aujourd'hui le vénéré et sympathique doyen du corps médical de Touraine.

Félix Herpin, né en 1812, commença à Tours ses études médicales

« Ma femme, qui n'a pas oublié plus que moi la visite nocturne que vous lui avez faite au moment où elle était affectée d'une si grave pneumonie, n'a pas été moins heureuse que moi en voyant qu'enfin on vous avait rendu justice.

« Mille tendresses et bien sincères félicitations en ménage.

« Votre sincère ami. »

LETTRE CCXXXIX[e]

DE DUMÉRIL

« Paris, 11 juin 1835.

« J'ai le plaisir, mon cher ami, comme vous l'avez pu voir par la suscription de cette lettre, de vous annoncer que vous avez été élu hier, à la majorité de trente voix

sous les auspices de son père, chirurgien distingué de l'hôpital, et sous celles de Bretonneau et de Tonnelé. Après quelques années d'internat à Paris, il revint se fixer dans sa ville natale, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son habileté chirurgicale et l'exact et consciencieux dévouement qu'il apportait au soin de ses malades.

Ces qualités le désignèrent bientôt aux postes les plus recherchés de la profession, et il fut nommé successivement chirurgien de l'hôpital, professeur de Pathologie externe, professeur à la Maternité. En 1854, la chaire de Clinique chirurgicale et la direction de l'École lui furent confiées, et il conserva ses fonctions jusqu'à l'âge de la retraite.

Herpin a occupé en Touraine une position qui a été longtemps prépondérante. Son passé scientifique, sa grande honorabilité personnelle, la dignité de sa vie, la juste considération dont il est entouré ont prolongé cette situation exceptionnelle bien au delà des limites ordinaires de la carrière, et, jusqu'à près de quatre-vingts ans, il est resté le conseiller le plus entouré et le plus respecté du corps médical de la région. — T.

sur trente-six, correspondant de l'Académie des sciences[1]. Cette nomination aurait dû se faire il y a longtemps, car il y avait deux places vacantes; malheureusement je n'étais pas membre de la section de médecine et de chirurgie, et je n'ai pu provoquer la présentation. Ensuite il a fallu composer avec quelques-uns des membres de cette section, qui voulaient absolument faire passer d'abord Prunelle, maire de Lyon, député, qui était fortement protégé[2]. Enfin, sans aucune sollicitation, vous avez été proposé à l'unanimité par la section et nommé, quoique le nombre des membres présents n'ait pas été des deux tiers, comme le veut le règlement, qui a prévu le cas où cela arrivant, on renvoie de droit à l'une des séances suivantes convoquée à cet effet. Beaucoup de personnes qui ont eu avec vous quelques rapports, dont elles se rappellent avec plaisir, manquaient à cette séance. Le jeune Leclerc a pu vous dire que je regardais votre nomination comme certaine. Ce jeune homme a fait une thèse intéressante, et il s'en est tiré avec une note excellente : *extrêmement satisfait*. Je crois qu'il aurait encore pu faire mieux, mais il a eu occasion de faire preuve de connaissances variées et il s'en est fait verbalement beaucoup d'honneur.

« Le sujet qu'il a choisi est très intéressant; mais il

[1] La place devenue vacante dans la section de médecine et à laquelle fut porté Bretonneau était celle de Blanc, de Londres. Les candidats présentés étaient : Bretonneau, Abercrombie, d'Edimbourg, Fleury, de Toulon, et Bellingeri, de Turin. Bretonneau fut élu au premier tour de scrutin. — T.

[2] Prunelle, médecin de Lyon et député du Rhône, avait été professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Montpellier (1807). Révoqué pour ses idées philosophiques et libérales en 1815, il fut se fixer à Lyon, où il s'aequit une brillante situation, devint maire de Lyon et député.

Il fut plus tard nommé inspecteur à Vichy, où il mourut en 1853. — T.

exigeait beaucoup de recherches d'érudition, des faits recueillis et de nouvelles expérimentations. Je regrette qu'il ne m'ait présenté son travail que lorsqu'il était terminé.

« Notre jeune ménage demeure près de nous, au jardin du Roi, et nous jouissons bien de ce voisinage, surtout ma femme, et les omnibus qui côtoyent la maison des nouveaux mariés nous les amèneront cet hiver, au faubourg Poissonnière, d'une manière bien commode.

« La fabrique de sucre est dans une grande activité, telle qu'au moyen d'une demi-sphère, dans laquelle on fait bouillir le sirop à 60° R. dans le vuide, on obtient quarante pains de douze à quinze livres raffinés en quarante minutes, c'est-à-dire un pain par minute. Le malheur qu'ils ont, c'est la nécessité de perdre une énorme quantité d'eau, qui, une fois réchauffée, doit être écoulée. Ils n'en manquent pas, mais ils craignent de n'en plus avoir quand la Seine sera moins haute. Ils sont maintenant à la recherche d'un procédé pour refroidir cette eau, afin qu'elle puisse leur servir de nouveau.

« Adieu, mon cher ami; veuillez me rappeler au souvenir de tout ce qui vous est cher.

« Tout à vous. »

LETTRE CCXL[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 19 août 1835.

« Vous auriez reçu une réponse de Frédéric si je n'avais voulu moi-même vous écrire, et dix lettres de moi si bonne intention pouvait toujours être accomplie; mais vous savez, mon ami, comme on en use avec nous et comme on gaspille notre temps. Si vous n'aviez pas eu fantaisie du soufflоir, Dieu sait quand vous auriez eu de moi signe de vie! vous avez bien vu que je n'avais nul besoin du cheval; qui ne dit mot ne consent pas.

« Voilà un soufflоir de chez un tourneur, rue Neuve-des-Petits-Champs, presque en face du passage Choiseul. Vous en auriez sans doute trouvé à cette adresse, mais enfin en voilà un bien établi et qui fonctionne bien. Pour en tirer le meilleur parti possible, il faut toutefois y apporter quelques attentions : l'ouverture des évents ou tuyaux de plume doit être dirigée en bas et plongée dans environ une demi-once de poudre d'alun; une petite tache d'encre indique la position des évents. De petits coups latéraux doivent tasser et rassembler la poudre quand une ou deux insufflations l'ont dispersée.

« En voilà plus qu'il ne vous en faut; faites-vous donc grand cas de l'alun? Oui, il modifie même l'inflammation diphthérique, mais lentement, mais douloureusement, et à cet égard il est bien inférieur au nitrate d'argent. Dans

beaucoup d'irritations chroniques, j'en demande pardon aux mânes de Bennati et à Velpeau, il m'a paru plus nuisible que profitable.

« Je dois toutefois vous avouer que depuis assez longtemps j'en ai à peine fait usage. Mais à droite, à gauche, j'entends des gens, à qui je ne l'ai point prescrit, qui ne s'en louent pas. Cependant je leur ai dit : Essayez encore, continuez; ils ne s'en sont pas mieux trouvés.

« J'ai rencontré hier madame votre mère, gaie, alerte, et ne se souvenant d'aucune incommodité.

« De nombreuses expériences m'avaient convaincu qu'on ne pouvait sans danger laisser pénétrer la moindre substance irritante dans les bronches; au reste, j'ai bien moins de défiance de l'action de la solution caustique, portée avec une éponge humectée dans la trachée, que de sa quantité. Si affaiblie qu'elle puisse être, elle causera une pneumonie lobulaire si elle ruisselle dans les divisions bronchiques.

« Lorsque j'injecte du côté du larynx la solution caustique, ce n'est exactement que deux ou trois gouttes à la fois et à travers un pertuis extrêmement délié; en retirant à une ou deux reprises cette injection, je multiplie les chances d'atteindre les parois du larynx, sans courir celles de laisser couler ce liquide dans les bronches.

« A vous de cœur.

« Votre vieil ami. »

LETTRE CCXLI[e]

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 26 octobre 1836.

« Mon ami,

« Encore un élève qui est resté un an à l'hôpital, et qui le quitte dans l'espoir d'arriver à temps pour échapper aux exigences du baccalauréat ès sciences. Vous lui ferez obtenir au moins une inscription pour un an de séjour dans cette *bonne* école de Tours, n'est-ce pas?

« Plaisanterie à part, les écoles primaires, car notre pauvre école n'est pas même secondaire, formeraient à peu de frais une bonne et précieuse institution, si la nouvelle organisation des études médicales leur assignait un emploi et un rang convenables; si, pour être admis dans les écoles des Facultés, il fallait d'abord subir un examen analogue à celui que le gouvernement exige pour l'admission à l'École polytechnique. La santé publique, le sacerdoce médical, ne sont pas choses moins importantes qu'artillerie, génie et ponts et chaussées.

« Là, les néophytes apprendraient à apprendre. Là, au grand avantage de leurs familles, leur aptitude serait éprouvée, et un moindre nombre de ceux qui arriveraient aux écoles, après avoir subi ces premières épreuves, s'en iraient à Paris faire du tapage et tromper l'espoir de leurs parents.

« Les examinateurs hésiteraient moins à arrêter un

jeune homme au début d'une carrière qu'il pourrait facilement quitter pour une autre ; le corps médical y gagnerait, et les pauvres malades, qui s'y trouvent un peu intéressés, n'y perdraient pas. J'ai déjà dit un mot à ce sujet à M. Bérard.

« En souvenir de vos premières études, vous devez votre appui à ce projet, et aussi une favorable assistance au jeune Mascarel, fils d'un docteur en médecine très distingué.

« *Vale, mi fili.* »

LETTRE CCXLII^e

DE TROUSSEAU

« Février 1837.

« Bérard, qui vous aime comme s'il était de vos élèves, a beaucoup causé de vous avec moi, et il rêve un Palluau sur ses vieux jours.

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquæ fons,
Et paulum sylvæ super his foret. Auctius atque
Di melius fecere tibi, bene est, nihil amplius oro.

« Il m'a conté comme quoi très décidément vous teniez les malades dans le plus profond mépris ; et comme il fait ainsi que vous, il vous approuve, et moi aussi, qui ne vous imite pourtant. Il s'accumule à Tours d'orageuses

haines sur vous. Tenez-vous sous vos lauriers de Palluau, ce sont arbres sacrés que la foudre ne touche pas.

« Et moi je creuse le sillon de ma *Thérapeutique*, élaborant mon deuxième tome [1]; et puis comme M. Desgenettes s'en va rendant par le canal de l'urètre *mucosam et purulentam animam*, à l'exemple du malade de Stoll, qui *purpuream evomit animam* (il était rhéteur et quelque peu précieux votre ami Stoll), je m'occupe intercurremment du concours d'hygiène pour lequel *currus et rabiem paro* [2].

« Je suis dans ma trente-sixième année ; il commence à être temps d'arriver à l'école, et je mire cette cible avec complaisance. J'y maigris, car les clients viennent et il faut prendre sur mon sommeil.

« Mon cher Maître, je commence à m'abrutir dans le malade, et si je n'avais l'hôpital que j'aime encore avec passion, je deviendrais bête comme un Narbonneau [3]. Le datura-stramonium se fume tout bêtement dans une pipe, mêlé ou non à des feuilles de sauge. C'est un des plus miraculeux médicaments que je connaisse, quand il entre dans le joint.

« Et puis vous vous obstinez à ne pas donner aux dysentériques des pilules de nitrate d'argent, à l'exemple de Boerhaave, comme j'en donne la formule à la fin de

[1] *Traité de Thérapeutique et de matière médicale,* avec H. Pidoux. Paris, 1836-1839, 3 vol. in-8°.

[2] Trousseau n'est pas tendre pour Desgenettes. Au surplus, ce ne fut pas sa chaire qu'il obtint. (Voir la Biographie de Bretonneau.)

Le concours pour la chaire d'Hygiène eut lieu, en effet, au mois de novembre 1837. Douze candidats étaient inscrits, parmi lesquels Piorry, Raguin, C. Broussais, Mesnière, Sanson, H. Royer-Collard, Trousseau. Ce fut Hippolyte Royer-Collard qui fut nommé (février 1838).

[3] Médecin de Tours.

mon premier volume de *Thérapeutique*, et surtout, surtout, surtout, les lavements avec 2, 4, 6, 8, 10 grains. Je vous en prie, aidez-vous-en, et vous mépriserez bien les lavements de sulfate de soude. J'avoue que j'aime mieux par l'estomac le calomel : un grain par jour, de sorte que je les prends entre deux feux, mercure et pierre infernale.

« Pensez à moi dans vos prières. »

LETTRE CCXLIII[e]

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 19 mars 1838.

« Ah! je vous écrirai et pour le moins, mon vieil ami, je trouverai, le matin, le temps de vous répondre et de vous dire combien je suis sensible au témoignage de votre affection filiale. J'ai enfin quitté le service de l'hôpital; j'aurais dû prendre ce parti plus tôt. Je vais travailler; j'ai commencé, et j'y prends plaisir.

« Le cercle de mes excursions s'est encore agrandi. J'ai déjà été appelé deux fois à Nantes depuis quelques mois, et la partie n'était plus tenable. Dans l'intérêt de Frédéric, je m'étais obstiné à faire des leçons de clinique. Je n'ai pu le retenir, et cet aventureux garçon est maintenant à la Nouvelle-Orléans.

« Je suis resté ébahi en voyant à Nantes le physiologisme à peine arrivé au plus haut degré de sa splendeur;

chez un de nos confrères, maîtres, enfants, domestiques, sont maintenus dans un état d'anémie et d'inanition, de peur de gastrites. Mais ce n'est pas de cela que j'ai à vous parler.

« C'est de vous, mon ami, c'est de vous que je veux causer. Vous me montrerez vos merveilleux succès, vous ne me les apprendrez pas ; ma tendresse paternelle les suit et en jouit.

« Je désire fort que le temps confirme les bons résultats de la médication à laquelle vous avez vu si promptement céder les phlegmasies articulaires. J'ai promis en votre nom, en quittant le service, au préfet, à l'administration, au conseil municipal, une école secondaire dont on veut me confier la direction. Mais si bien disposés que puissent être Faculté, Université, Ministère, une école secondaire naîtra difficilement à Tours. Le personnel fera défaut. Pour commencer j'ai proposé T... ; il a été accepté, il me remplace. Mais déjà je ne sais s'il tiendra ce qu'il promettait, et je n'ai que trop lieu d'en douter.

« Pour vous voir, pour Trousseau, pour cette école, je voulais aller à Paris; il me reste encore assez de motifs, et si vous jugez que je puisse réellement être de quelque utilité à Trousseau, je vous arrive. Votre intervention à cet égard m'a été au cœur, et j'en ai été heureux, comme d'entendre Trousseau vous appréciant, vous rendant complètement justice.

« Notre pauvre Cottereau s'est donc retiré? J'ai vu avec douleur se réaliser une de mes prévisions.

« Noviciat d'épreuves un peu dures et nécessaires aux commençants, et vous ne regrettez plus, j'en suis sûr, les amères épreuves que vous avez eues à subir.

« Je veux vous dire moi-même, mon ami, que je ne

vous trouve plus seul dans mon souvenir, vous y êtes accompagné de l'aimable et digne maîtresse de maison dont j'ai reçu un si gracieux accueil, de l'amie intime qui me parlait de vous avec une estime, un orgueil bien senti, de votre femme, que je revois avec son expression de physionomie tout à la fois si naturelle et si intelligente.

« Votre vieil et sincère ami. »

LETTRE CCXLIVe

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Tours, 2 juillet 1838.

« On dit que vous faites un cours public de thérapeutique. Remplacez-vous à l'école mon vieux camarade? Voilà ce qui serait bon, ou que du moins ce ne fût pas le lot d'un de vos compétiteurs. Je regrette moi aussi que le concours ait été autant ajourné, et je crains que les concurrents que vous aviez devancés ne viennent dans ce long délai à gagner du terrain.

« Écoutez ces mêmes avis. Je vais vous dire bien bas et confidentiellement ce que j'ai entendu de mon ami Gendron : M. Orfila ne vous est pas favorable. *Bellus homo est, ait,* etc.? Son influence sur l'issue du concours est peut-être nulle; mais, si je ne me trompe, il vous sera bien facile de modifier, de tourner à votre avantage cette

impression ; et à tout événement, mieux vaut-il avoir pour nous les plus indirectes approbations.

« Votre bonne mère est bien, très bien; je suis moins content de M. Dupuy.

« Dévoué.

« *P.-S.* Mon cher Armand, je t'aurais répondu bien plus tôt si M. Bretonneau ne m'avait fait attendre sa petite note que je te fais passer. Fais-en ton profit. Il ne faut pas négliger les petits moyens. Il paraît que la *doyenne* trouve que tu fais trop le *superbe* et que tu n'es pas assez révérencieux, etc. etc. etc.

« Fais des visites, fais même ta cour s'il le faut (en tout bien, tout honneur, s'entend); tu brûleras cette lettre dans la crainte des indiscrets [1].

« Continue ta bienveillance aux Tourangeaux Millet [2] et Berger; ce dernier a écrit à sa mère que tu avais beaucoup causé avec lui, ce qui lui a fait grand plaisir. Dans mon particulier, je t'en remercie beaucoup.

« Adieu, mes chers enfants, je vous embrasse tous de tout mon cœur.

« Votre mère et amie. »

[1] L'influence d'Orfila était toute-puissante : doyen de la Faculté, médecin du roi, membre du conseil des hôpitaux, du conseil de l'instruction publique, très personnel, en outre, dans sa manière de voir, on a pu dire de lui qu'aucun médecin n'était élu, promu, décoré, récompensé sans son agrément ou son intervention.

Ces conditions font comprendre les exhortations de la mère de Trousseau. — T.

[2] Millet. — Depuis professeur à l'École de médecine de Tours. — T.

LETTRE CCXLV^e

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 22 décembre 1838.

« Je voulais vous remercier, mon ami, de votre affectueux intérêt, et si le genre de vie auquel je suis condamné l'eût permis, il y a longtemps que je vous eusse dit que mes comptes avec la fièvre double tierce avaient été bientôt réglés. Je voyais autour de moi tant de récidives, que j'ai pris une fois par semaine trente-six grains de sulfate de quinine, en deux mois une demi-once. Ce n'est pas de fièvre qu'il s'agit, mais d'école secondaire. Déjà j'ai un jeune professeur laborieux et plein de zèle, mon Américain; il prospérait au Texas, et je doute qu'il me fût revenu, si un excellent ami, médecin à New Orleans, qui devait transmettre en Europe les lettres du Texas et faire parvenir celles de France dans la jeune colonie, n'avait entièrement oublié les correspondances : cet ami, que vous avez, je crois, connu, Raymond Chauveau, pouvait bien partager sa clientèle et son avoir, mais il remettait aussi beaucoup au lendemain.

« En revenant à la Nouvelle-Orléans chercher ses lettres, mon Texien y a pris la fièvre jaune, et voilà qu'en face de la mort, qu'il a vue de près, les regrets de la famille deviennent si vifs que d'un bond il nous arrive, en douze jours, de New-York à Bristol; l'expression est à peine figurée.

« Ci-joint le résumé d'un projet agréé par les autorités

locales ; en tout et pour tout on en réfère au futur directeur de l'organisation de la future éeole.

« Dites-moi s'il est vrai, eomme l'assure un de mes professeurs en herbe, que le conseil royal ait eetrolisé quelques écoles seeondaires prêtes à voir le jour, ou même suffoqué quelques-unes de celles qui avaient déjà donné signe de vie, enfin s'il menaee d'avortement toutes eelles en incubation.

« J'ai pris à eœur l'institution de Tours. Je professe provisoirement elinique, pathologie et voire même la thérapeutique; mais, si des élèves sur lesquels je fonde quelque espoir pour aider à l'accomplissement de mon œuvre ne doivent pas me rester, je laisse là enseignement et hôpital pour me remettre à un travail plus avancé que vous ne le pensez [1].

« Au mois de mars j'irai vous voir, parler avee vous de cela et de Trousseau. Vous ne le croyez pas ; cependant ee voyage s'effeetuera plus sûrement que votre pèlerinage à Brèehe [2], mon ami. Que j'aurais été heureux de vous avoir ici avee votre femme, de vous y servir des poires de Milan! Peut-être ne leur trouveriez-vous plus aussi bon goût qu'autrefois. Est-il donc vrai que nous ayons tant vieilli ?

« Votre bien sineère ami. »

[1] Le projet que caressait Bretonneau, de la création d'une école de médecine secondaire à Tours, n'aboutit qu'en 1841. On verra dans la Biographie et dans les lettres qui suivent la part considérable qu'il prit à l'organisation de cet établissement. — T.

[2] La Brèche, petit village du département d'Indre-et-Loire où était né Velpeau. — T.

LETTRE CCXLVI[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 19 mai 1839.

« Point de dates aux lettres, et les timbres effacés! je me croyais plus de temps pour y penser, mais par supputation je viens de reconnaître à l'instant que nous touchons au terme et que cette note va sans doute vous arriver tard; mais peu importe, je n'ai rien à vous dire que vous ne sachiez [1]. L'influence de l'habitude sur la thérapeutique se présente sous deux faces opposées : le *suétudisme* et la tolérance.

« L'habitude, le *suétudisme*, émousse la soudaineté d'action qui fait toute la puissance de quelques médications; elle atténue, elle éteint les effets de l'opium, du vin, du quinquina et de tous ces alcaloïdes qui sont des médicaments et des poisons si énergiques. Mieux que jamais cette année, je me suis assuré que, dans la majorité des cas, c'est l'effet soudainin, accoutumé du quinquina, suivi de vertiges, qu'il faut obtenir, et qu'une seule dose assez forte et répétée à termes suffisamment distincts est le plus efficace fébrifuge et le plus sûr préservatif. L'agent thérapeutique ne doit pas pénétrer clandestinement dans

[1] Note adressée à Trousseau en vue de son concours pour la chaire de Matière médicale et de Thérapeutique.

Le concours avait été ouvert le 8 avril 1839. Les concurrents étaient Trousseau, Bouchardat, Cottereau, Sandras, Raguin, Cazenove, Martin-Solon, Beaudrimont et Guérard. Trousseau fut nommé. — T.

l'économie : un trouble, une perturbation, une modification sont les effets qu'on en attend.

« La tolérance :

« L'habitude émousse jusqu'à l'action chimique et destructive de quelques agents thérapeutiques. Vous avez lu qu'on s'habituait à supporter d'énormes doses de deutochlorure de mercure ; sans doute on a été au delà du vrai, et vous ferez bien, à cet égard, de ne vous confier qu'à d'honnêtes et sages autorités ; mais enfin nous le voyons, l'habitude est le plus sûr moyen d'établir la tolérance des médications mercurielles, iodiques, antimoniales, qui sont devenues de si puissants leviers thérapeutiques, et là le *suétudisme* lutte contre une action topique difficile à éviter et contre laquelle on ne se tient pas assez souvent en garde ; la bouche et les parois du pharynx, moins protégées que l'appareil digestif par leur exudation muqueuse, souffrent souvent de cette phlogose antimoniale grave et spéciale que vous avez dû remarquer, et qu'on évite ou par *ablution* ou en donnant le médicament en pilules.

« Sans doute aussi vous avez vu qu'une erreur d'observation imputait à une action éloignée ces phlogoses produites à la marge de l'anus, au pli des aines, par des onctions stibiées faites à la surface du thorax ; dans ce cas, l'action est directe, très directe : le tartre stibié, dégagé de la matière onctueuse à laquelle il est uni, redevenu pulvérulent, s'est appliqué, a été retenu par la transpiration pour agir immédiatement et non pas à distance. Dans le cas où la tolérance est l'intention, l'esprit, l'âme de la médication, le médicament doit pénétrer dans l'économie d'une manière subreptice pour y produire les effets prolongés altérants. A bon entendeur salut.

« Votre mère est bien, très bien, aussi bien que possible. Nous n'avons plus que quelques instants pour jeter cette lettre à la poste. Je vous arrive danns les premiers jours de juin.

« Votre vieil ami. »

LETTRE CCXLVII[e]

DE TROUSSEAU

« 1839.

« Je réponds à votre lettre de l'autre jour. Chomel est un misérable, un envieux et un eunuque, qui grogne de voir besogner les gens, lui qui manque des engins embesoignants ; j'ai eu tort, mille fois tort dans la forme, je le sais, je ne le ferai plus. Pelletan me promet depuis huit jours la réponse pour M[me] Marchand-Baignoux ; je l'ai vu aujourd'hui, il m'a dit : « Demain j'écrirai à Bre- « tonneau, je vous l'affirme. » J'ai grand'peur que les machines à vapeur ne le retiennent, comme vous, à Palluau[1].

« Voilà donc que vous retroussez la chemise et que vous crachez dans vos mains.

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?
Parturiunt montes, etc., etc.

« Si c'était seulement une pauvre petite souris, nous la mijoterions si bien, que, Dieu aidant, elle se ferait rat ou mieux encore ; mais je vous vois d'ici, à propos d'une idée qui vous traverse l'esprit, vous enfiler dans des laté-

[1] On sait que Pelletan se livrait à la chimie industrielle, comme Bretonneau à l'horticulture. — T.

ralités sans fin et lire la moitié de la bibliothèque de la rue Richelieu. Dire que vous voulez lire Chomel ! son rhumatisme aigu, tartine décolorée et insipide, où il n'y a d'idée nouvelle que celle-ci, à savoir : *que la goutte et le rhumatisme sont identiques !* Entendez-vous, *Pisons? et risum teneatis amici!* Cette tartine a été graissée par Raquin[1]; une autre tartine concernant la fièvre typhoïde l'a été par Genest : plat sur plat ! c'est inlisable. Il y a bien un gros volume qu'il a cuisiné lui-même, cela s'appelle *Pathologie générale*[2]. Je ne puis vous en rien dire. Je m'y suis pris dans les temps ; j'étais embourbé au quatrième chapitre. J'ai attendu un moment où j'aurais le cœur virginal au travail et le vouloir bien dru, j'ai tendu l'épaule et arc-bouté de la jambe ; j'en ai arraché quelques pages encore, mais le jarret a molli et l'épaule a ployé. Juvénal disait de Messaline : ... *Bis denos sorbuit ictus, et lassata viris necdum satiata recessit.*

« Je vous souhaite le tempérament moral de l'épouse de Claude ; mais moi, moins heureux qu'elle, j'étais et je fus bientôt *lassatus* et *satiatus*, et pourtant je n'avais pas humé vingt chapitres (*non bis denos sorbueram ictus*). Hum ! jour de Dieu ! heureuse Messaline ! heureux vous ! mon pharynx se serrait de dégoût. Lisez, lisez ; je parie pour vingt bonnets de coton par chapitre, si vous lisez auprès de la chandelle[3]. N'en parlons plus, vous recevrez

[1] Requin. — *Leçons cliniques de M. Chomel sur le rhumatisme*, Paris, 1837. Traduct. espagnole, Madrid, 1841. — T.

[2] Chomel. — *Éléments de Pathologie générale*, édit. 1877. — Voir la note suivante et la Biographie, page 143. — T.

[3] Nous avons déjà, dans l'introduction de cet ouvrage, relevé l'injustice de l'appréciation de Trousseau sur Chomel. Évidemment, le disciple de Bretonneau a une vieille rancune contre le professeur de Clinique médicale à la Faculté, et la dureté de ses critiques laisse trop percer la personnalité de ses griefs. Rappelons-nous, toutefois, qu'il s'agit d'une

tout cela par une très prochaine occasion, avec mon *Journal des progrès*, avec les *Médications* de Dezeimeris, qui ne rentre à Paris qu'après-demain.

« Adieu, mon cher Maître; je vous embrasse bien affectueusement.

« Et voilà que pour ce plat animal de Chomel et pour les satellites qui gravitent autour de lui (gravitent est bien dit), j'oubliais l'essentiel, notre croup, votre trachéotomie, votre enfant, votre gloire.

« Une épidémie règne en ce moment à Paris. Depuis un mois j'ai fait cinq opérations, vu trois autres enfants atteints du croup. Voilà Gerdy [1] qui leur ouvre la gorge,

lettre privée, écrite au courant de la plume, et dans laquelle la libre appréciation dépasse certainement la portée de la pensée.

Chomel était né en 1778, d'une vieillc lignée de médecins dont il fut le dernier et le plus célèbre. Médecin à la Charité, professeur de Clinique médicale, membre de l'Académie de médecine, médecin du roi, en possession d'une clientèle considérable, il occupa une grande place dans le monde scientifique de l'époque. Il la mérita comme praticien et professeur, et forma par son enseignement toute une génération de médecins instruits et distingués.

Ses travaux les plus connus, le *Traité de Pathologie générale,* que tous les médecins de notre génération ont eu entre les mains, et sa *Clinique,* sont cependant des œuvres assez médiocres et qui, à un certain point de vue, méritent une partie des critiques de Trousseau. Ils furent sans doute utiles aux étudiants par leur clarté et leur esprit de méthode, mais on ne peut contester qu'ils ne soient dépourvus d'idées personnelles et de vues générales et nouvelles.

Comme homme privé, Chomel était le meilleur et le plus honnête des hommes, et Trousseau dut sa succession prématurée à un des plus beaux traits de son caractère.

A l'avènement de l'empire, en 1852, le serment ayant été imposé aux membres de l'Université, Chomel préféra quitter la Faculté qu'il aimait, l'enseignement qui faisait sa célébrité, que de manquer à la fidélité qu'il devait au prince dont il était le médecin et l'ami.

Il mourut le 9 avril 1855. — T.

[1] Gerdy était à cette époque chirurgien de la Charité et professeur de Pathologie externe à la Faculté depuis 1833. Doué d'une extraordinaire activité, il avait auparavant professé l'Anatomie, la Physiologie, les opérations, les bandages et l'Hygiène. Il mena de front ces diverses

leur met une canule au cou qu'il change deux ou trois fois par jour, qui fait un ou deux balayages à l'eau claire et qui en guérit trois sur six. Voici Bazin qui fait de même et qui en guérit un[1]. Voici un interne de l'hôpital des Enfants qui réussit une fois de la même manière. Il devenait immoral de ne pas essayer d'être moins brutal que je ne l'étais.

« J'en opère un le 15 septembre : je ne fais rien, il meurt ; deux le 18 octobre : un guéri, un mort le troisième jour ; un le 21 octobre : mort après douze heures ; un le 25 : guéri ; un le 1er novembre : guéri du croup, mourant le vingt et unième jour d'un érysipèle diphthéritique.

« Voici donc six opérations : deux guéris et vivants, un guéri et mort plus tard d'une complication, trois morts. Qu'ai-je fait? large canule, changée deux, trois et quatre fois par jour, fréquentes injections d'eau quand la respiration et la toux étaient sèches. Écouvillonnements quand je changeais la canule et quelquefois aussi quand la canule et la trachée s'embarrassaient. Ablation de la canule dès le quatrième jour, pendant deux ou trois heures, deux ou trois fois par jour; toujours autour du col de l'enfant une grande cravate de laine pour qu'il

branches de l'enseignement avec d'importantes publications; les plus connues sont ses *Recherches sur l'inflammation du cœur* (1818), *sur la circulation* (1819), *sur la langue* (1821), son *Anatomie des formes* (1829) et sa *Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence*, ouvrage qui, malgré des vues supérieures sur les divers ordres de sensibilité, n'eut pas tout le succès qu'il méritait.

Né en 1787, il mourut en 1856. — T.

[1] Bazin était docteur en 1834. Il fut successivement médecin à Lourcine, à Saint-Antoine et à Saint-Louis. Il se livra surtout à l'étude des affections cutanées et a laissé d'importants travaux sur la dermatologie. — T.

pût respirer, mais humide et chaude. Pas de nitrate d'argent, ni d'alun, ni de calomel. Rien, rien, rien. La diphthérite va son train, envahit quelques bronches, fait des pneumonies lobulaires, et tout cela se civilise.

« Répondez-moi là-dessus. J'en suis à ma quatre-vingt-dix-huitième trachéotomie, vingt-troisième guérison.

« Les académistes qui avaient crié ont été penauds. Lorsque les confrères m'appelaient pour égorger les enfants, j'appelais en consultation un académiste récalcitrant et incrédule, et je n'opérais que quand l'académiste m'avait bien poussé, bien poussé; je refusais, je disais comme quoi l'enfant n'était pas assez bas, qu'il y avait encore de l'espoir ; l'académiste aurait pris volontiers un bâton pour m'y forcer. Cela me paraît drôle ; mais je leur ai clos le bec, et je suis bien décidé à leur servir le même brouet jusqu'à ce qu'ils disent merci. Maintenant que je n'ai que faire d'eux, ils me font de doux yeux. « Eh bien ! vous ne voulez donc pas être « des nôtres ? — Pas si bête! » que je leur réponds. Ils voudraient bien que je me fisse candidat pour me répondre par un grossier, envieux et injurieux refus. Quand Baour-Lormian n'était pas encore de l'Académie française, Ginguené lui avait mis dans la bouche ce quatrain, qui n'était poli ni pour Baour ni pour l'Académie :

Eh quoi! ces portes indociles
Se ferment toujours sur mes pas!
Ils sont là quarante imbéciles,
Et moi, Baour, je n'en suis pas[1]!

[1] Baour-Lormian, poète et auteur dramatique français, un peu oublié aujourd'hui.

Né à Toulouse, le 24 mars 1770. Mort à Paris, le 18 décembre 1864.

Publia des épigrammes, des satires, des tragédies, des opéras, et eut

« Si je briguais les honneurs de la rue de Poitiers, ils auraient grand raison de mettre cent vingt au lieu de quarante et Trousseau au lieu de Baour, le vers y serait tout de même ; mais pas si bête ! »

LETTRE CCXLVIII°

DU MÊME

« 1839.

« Je m'occupe actuellement de vésicatoires, d'après les données que j'ai puisées à Palluau. Évidemment le vésicatoire Bretonneau, c'est-à-dire la bouillie à l'huile, est de beaucoup préférable au vésicatoire anglais, et l'interposition du papier Joseph est une merveille de propreté. Depuis votre dernier voyage à Paris, l'hôpital Saint-Antoine tout entier est au régime Bretonneau.

une grande célébrité sous le premier empire, dont il fut en quelque sorte le poète officiel.

Une de ses meilleures œuvres est la traduction du livre de Job, où la couleur biblique est heureusement reproduite.

L'épigramme que cite Trousseau ne l'avait pas empêché d'entrer à l'Académie française, où il remplaça le chevalier de Boufflers.

On sait que les académies, comme certains rois de France, pratiquent volontiers le pardon des injures, et les propos satiriques de Trousseau ne lui fermèrent pas les portes de la « rue de Poitiers ».

Sur la fin de sa carrière, Baour-Lormian connut les déboires de l'impopularité, et les épigrammes poursuivirent, à son tour, le satiriste jusqu'après sa mort. La jeunesse des écoles l'appelait « Balourd dormant ».

Le distique suivant est attribué à Nestor Roqueplan :

« Ne me demande pas si c'est Baour qu'on trouve
« Dans ce sombre caveau :
« On le sent au besoin de bâiller qu'on éprouve
« En passant près de son tombeau. » — T.

« Pourtant je me suis souvenu de l'éther cantharidé de 1824, et j'ai fait préparer à la pharmacie centrale des hôpitaux une assez notable quantité d'éther cantharidé par la méthode de déplacement. Cet éther avait une grande activité, mais il ne valait pas la bouillie à l'huile ; alors j'ai laissé évaporer l'éther, et l'huile extractive et cantharidée est restée seule. J'en ai alors versé quelques gouttes sur une rondelle simple de papier à filtrer, et, collant ma rondelle sur un morceau de diachylum, j'ai appliqué l'appareil sur la peau. Quelques heures ont suffi pour me donner les plus belles et les plus propres ampoules. Imagine-t-on rien de plus net, de plus commode? Le curieux et le bon c'est que le papier ainsi imbibé conserve longtemps sa vertu, bien qu'exposé à l'air.

« Ainsi, plusieurs vésicatoires que j'ai arrangés ainsi et que j'ai laissés dans la boîte d'appareil ont, au bout de quinze jours, offert la même énergie que ceux que je venais d'humecter.

« Maintenant donc, dans mon service et dans celui de Bérard, internes et externes ont lâchement abandonné le très efficace Bretonneau pour le très propre, très actif et très promptement préparé *nouveau venu*. Ils taillent une rondelle de papier non collé, de la grandeur voulue, le collent sur un morceau de diachylum, versant huit ou dix gouttes d'extrait d'éther de cantharide, et tout est dit.

« Maintenant que je suis tout triomphant de ma petite mécanique d'invention, je me remémore et me demande si, en 1823 et 24, vous ne m'aviez pas fait faire cela à Tours. De toute façon, que ce soit vous ou moi, c'est toujours vous, car le *fils procède du père, à Tours* comme à Bethléem.

« Ma femme m'écrit que vous l'avez comblée de bontés.

Donnez-lui un peu de l'amitié que vous me portez, car elle vous aime beaucoup.

« Je vous embrasse affectueusement.

« M. de B... marche tout droit à la trachéotomie ; il siffle depuis huit jours, la dyspnée nocturne s'en mêle, et, ce matin, il était en tel état que je l'ai préparé à cette cruelle opération. »

LETTRE CCXLIX[e]

DU MÊME

« 18 décembre 1839.

« Mon cher Maître,

« Le roulage plus ou moins accéléré vous emporte une caisse contenant la collection des *Archives*, celle du *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, mon *Journal des progrès*, le *Rhumatisme* de Chomel, sa *Fièvre typhoïde*, puis sa *Pathologie générale*, qui est à moi et que je vous prête ; *Desruelles*[1] ; le premier volume de l'*Hippocrate*, de Littré, dont l'introduction est un chef-d'œuvre, et que vous ne pouvez ne pas avoir ; Burton *sur le croup* ; ce livre est à la bibliothèque, lisez-le en quatre minutes et

[1] Desruelles (H. M. J.). — *Traité théorique et pratique du croup d'après les principes de la doctrine physiologique*. Paris, 1821. 2[e] édit., 1824.

renvoyez-le-moi ; la traduction très intéressante de la lettre de l'Allemand Michaelis[1]. Les autres paperasses que vous me demandez ne sont pas à la bibliothèque ; pourtant je ne réponds pas de tout, attendu que j'ai perdu votre lettre et que j'ai oublié bon nombre de choses que vous me demandiez.

« Dezeimeris[2] m'avait promis Walbohm, il n'a pu le trouver. Les ordures du *Journal de médecine* ne valent pas la peine qu'on en enveloppe une côtelette. La thèse de Perron a été faite par moi ; elle n'est que de la rinçure bretonnienne. Écrivez-moi pour que je me remette en campagne avant le départ de Frédéric.

« Quand vous êtes venu à Paris, je venais de faire ma quatre-vingt-dixième trachéotomie, et j'avais vingt et une guérisons. Samedi dernier j'ai fait ma centième, et j'ai vingt-quatre guérisons. Sur ces cent, il y en a six pour des phtisies laryngées ; depuis que je ne vous ai vu, j'ai fait dix trachéotomies : j'y comprends M. de B..., soit neuf croups.

1 Michaelis (C. F.) — *Dissertatio de angina polyposa sive membranacea.* (Gœttingue, 1778.)

2 Il est plusieurs fois question de Dezeimeris dans les lettres de Trousseau. A la date où son nom revient dans la correspondance, il était bibliothécaire à la Faculté, où il avait remplacé l'honnête et consciencieux Mac-Mahon, et il poursuivait cette longue série de travaux historiques et bibliographiques qui ont rendu tant de services à ceux qu'intéresse l'histoire de la médecine.

Ses œuvres les plus connues sont le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne* (1828), qu'ont consulté tous les médecins qui se sont occupés de travaux bibliographiques, ses *Recherches pour servir à l'histoire de la médecine moderne* (1830), la partie historique et bibliographique du *Dictionnaire en 30 volumes* (1836), ses *Lettres sur l'histoire de la médecine et la nécessité de l'enseignement de cette histoire,* long et remarquable plaidoyer en faveur de l'établissement d'une chaire d'histoire à la Faculté (1838).

Né à Villefranche (Dordogne) en 1799, il mourut à Paris en 1851. — T.

« Ces neuf enfants ont été mis à l'eau claire : deux sont guéris et vivants ; un est guéri et mort, je vais m'expliquer ; six sont bien morts. Celui que j'ai opéré samedi n'avait probablement qu'une angine striduleuse, il mourait ; tout à l'heure j'y reviendrai. Parlons de mes trois enfants guéris. Vous doutez qu'ils aient eu l'angine maligne. Voici le dessin grossier de la fausse membrane que Frédéric a vue, que ma canule avait embrochée, que j'ai retirée le lendemain en retirant ma canule, et qui repose triomphalement dans un beau flacon de cristal. Les deux amygdales, la luette, étaient recouvertes de pellicules fétides et grisâtres. Voulez-vous mieux ? le derrière des deux oreilles était tapissé de fausses membranes épaisses. Le sixième jour de l'opération, l'expectoration était devenue catarrhale ; la canule était enlevée, l'enfant respirait un peu par le larynx. Cependant la surface de la plaie se recouvre de fausses membranes ; le calomel dont je la saupoudre n'arrête rien, non plus que l'alun ; un érysipèle envahit le col et le devant de la poitrine ; une vésicule, une phlyctène se crèvent, et au-dessous est une fausse membrane. En huit jours, tout le devant du thorax est recouvert d'une cuirasse de fausses membranes. En même temps des traces de pneumonie lobulaire ; le dix-neuvième jour l'enfant meurt dans une cachexie profonde, avec une invincible anorexie et de la diarrhée. Croyez-vous que ce soit là un diphthérite ? et d'*une*. Le deuxième avait quatre ans ; Frédéric l'a vu vivant et grouillant : mal de gorge, un peu de fièvre, d'abord rougeur ; le deuxième jour, taches blanches sur les amygdales ; le troisième jour, toux croupale ; le sixième jour, suffocation, mort imminente. Trachéotomie ; issue de quelques fragments pelliculaires. J'ôte la canule

le neuvième jour : une pneumonie lobulaire retarde la guérison, et de *deux*. Le troisième, enfant de six ans : mal de gorge, un peu de fièvre, pellicules sur les amygdales constatées par le médecin et par moi au moment de l'opération. Toux croupale le troisième jour ; opération le septième jour, fragments de fausses membranes au moment de l'opération. Canule ôtée le septième jour ; voix éteinte pendant un mois, respiration difficile pendant quinze jours, rétablissement complet, et de *trois*. J'avais oublié de vous dire que mon second petit malade avait eu une concrétion diphthéritique dans la narine droite, avec épistaxis et suintement séreux.

« Pourquoi la diphthérite s'arrête-t-elle dans la trachée et ne file-t-elle pas avec tous ses caractères jusqu'au fond des bronches ? Dieu le sait et je l'ignore. Elle se plaît au larynx et à la trachée ; elle ne se trouve pas si bien dans les bronches.

« Pourquoi n'envahit-elle que rarement la paroi postérieure du larynx et la partie du pharynx qui se confond avec l'œsophage ? Vous ne pouvez invoquer ici la même raison que pour l'œsophage lui-même, qui se recouvre d'un épithélium ! Pourquoi ne fait-elle pas justice de cet épithélium que le muguet respecte si peu, tandis que le muguet semble craindre de s'engager dans le chemin de l'air ? Reconnaissons que du pharynx au larynx la transition de la diphthérite est cruellement facile, que du larynx à la trachée elle l'est moins, que de la trachée aux bronches elle l'est encore bien moins[1]. Je reprends l'his-

[1] Voir, à ce sujet, la lettre de Bretonneau et la note dont nous l'avons fait suivre page 325. Bretonneau ne partageait pas le sentiment de Trousseau. Il avait reconnu et établi que la bronchite et la pneumonie diphthéritiques étaient des phénomènes très fréquents et très graves de cette affection. — T.

toire de mon enfant au pseudo-croup : j'étais mandé samedi soir en consultation pour un enfant de quatre ans, qu'un M. Nicot avait *agoni* de sangsues, vingt-cinq, s'il vous plaît. L'enfant ressemblait assez bien à ces petits Jésus de cire qui ont été fanés par le soleil. Il était malade depuis vingt-quatre heures, et le début avait été subit et violent. La toux était éclatante et sonore, et assez fréquente ; la gorge rouge sans pellicules, la suffocation très forte. Je refusai de trachéotomiser et je conseillai le calomel à haute dose. Toutefois je laissai un médecin auprès de l'enfant avec injonction de m'envoyer chercher pendant la nuit si la mort paraissait imminente. A minuit on accourait chez moi, et quand j'arrivai il n'était plus permis de différer. J'opérai : pas la plus légère concrétion. Au bout du quatorzième jour tout allait bien, quand le système nerveux se ressouvint des saignées ; mon petit misérable fut pris d'attaques d'éclampsie qui le mirent aux limbes en six heures. C'était d'ailleurs la deuxième fois que le pseudo-croup m'apparaissait avec cette horrible forme. Il y a trois ans que je vis s'arrêter à ma porte une chaise de poste. On venait en hâte réclamer mes secours pour un enfant de douze ans, qui était au collège de Juilly. J'étais chez moi ; mes bottes mises et mon paletot endossé, je partais et trois heures après j'arrivais à destination. L'enfant était mort depuis quatre heures. Il avait été malade pendant seize heures. Sous prétexte de l'examiner, je lui fis doucettement une petite fenêtre au gosier, et je lui volai son larynx et sa trachée : membrane rouge, tuméfiée, avec deux ou trois petites concrétions comme des toiles d'araignée. Et puis un autre, atteint de rougeole au début, et qui mourut étranglé par l'angine striduleuse et que je refusai d'opérer.

« Mes yeux me cuisent ; je fais de la chimie, je fais de l'hôpital, je fais de la clientèle, je paperasse : c'est à tuer un portefaix. Plaignez-moi, pauvre *facchino,* car vous facchinez encore plus que moi.

« Je voulais vous parler albuminurie, ce sera pour un autre jour.

« N'avez-vous pas entendu parler, cette année, d'une épidémie formidable qui frappa les régiments de Versailles ? on appelle cela une *méningite.* Un des chirurgiens militaires de l'un de ces régiments vient de publier quelques observations ; je vous envoie sa thèse, vous verrez quelle allure leste avait cette épidémie.

« Gendrin me remettra dans quelques jours des faits parisiens de contagion dothinentérique, qui sont au moins aussi probants que ceux de Sorigny ; je vous enverrai cela.

« Le manuscrit de Frédéric sera imprimé par la *Revue de Paris;* c'est un recueil littéraire très estimé. Il aura à retoucher quelques détails un peu trop lâchés, et que le bienveillant critique de la rue Chanoineau n'aurait pas dû laisser passer [1].

« Adieu, mon cher Maître. Je vous embrasse avec affection. »

[1] Béranger.

LETTRE CCL[e]

DE VELPEAU

« Paris, 5 janvier 1840.

« Je ne sais plus, mon bon Maître, si je vous ai écrit en l'an 1840; en cas de négation je vous en demande piteusement pardon. La fin du monde ayant brouillé toutes nos idées, vous auriez à me gracier d'un pareil oubli.

« On dit que vous travaillez (qui le croira?) et que vous travaillez sérieusement à la dothinentérie.

« Sans me compter, je connais une foule de saints Thomas auxquels vous feriez bien de jouer ce tour-là!

« A votre tour, vous ne croirez pas peut-être que j'ai trouvé le remède *topique* de l'érysipèle, de l'*érysipèle proprement dit*.

« Tenez dessus des linges constamment imbibés d'une solution de 30 grammes de proto-sulfate de fer par litre d'eau, et en deux ou trois jours ce sera fini. Quarante essais ne me permettent pas d'en douter. Essayez plutôt[1].

« Amitiés constantes.

« Le bon Dupré vous aime tant que je l'en aime aussi davantage. »

[1] Velpeau. — *Leçons sur l'érysipèle* (*Gazette des hôpitaux*, 1841). *Gazette de médecine pratique*, t. II. *Annales de la chirurgie*, t. IV, 1841.

LETTRE CCLI^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 6 janvier 1840.

« Oui, mon ami : à quatre-vingt-douze ans sa raison qui me semblait trop ornée, à moi jeune homme qui n'avais pas vécu dans son monde élégant, oui, sa raison était éclairée par une active et longue expérience de la vie. Elle était bien affectueuse, cette bonne petite vieille, qui avait eu de si intimes rapports avec Voltaire et toutes les sommités de la fin de ce XVIIIe siècle[1].

« Je l'entends encore me dire en me donnant des leçons de prononciation italienne : « Oui, mon petit garçon, c'est bien, apprenez, apprenez; ce qu'on sait souffre de ce qu'on ne sait pas. » Malheureusement le conseil venant tard, je n'aurais pas appris à temps l'emploi des doubles lettres. Je ne l'ai jamais su et j'ai toujours *regreté* (un *t* de moins qu'il ne faut).

« Cette manipulation que vous méprisez ne doit pourtant pas être trop dédaignée par ceux qui mettent les pauvres souffreteux *à tel ordinaire* sans y avoir goûté.

« Je voudrais que tous ceux qui ordonnent de l'eau distillée de tilleul fussent condamnés à en boire, et de celle surtout qui vient d'être faite. Je voudrais aussi qu'ils

[1] Coup d'œil rétrospectif de Bretonneau sur Mme Dupin. On ne sait pas trop à quel propos. Probablement à la suite d'une lettre de Trousseau qui manque au dossier. Mme Dupin était morte en 1799. (Voir la Biographie.) — T.

fussent condamnés à payer l'écot de tant de pauvres diables qui n'ont pas le moindre besoin de ces nauséuses superfluités.

« Si mon alchimie peut vous être bonne à quelque chose, je vous arrive au commencement de mars uniquement occupé de thérapeutique *enseignante* et secondairement l'école secondaire.

« Déjà je viens de créer un professeur de chimie. Mon jeune Américain est nommé médecin en chef de l'hôpital général[1].

« Je reste avec la direction de la future école, c'est plus qu'il n'en faut.

« Le séjour du Texas, et là l'exercice honorable et lucratif de la médecine ont remarquablement mûri mon Frédéric. Il écrivait correctement et fort sensément; il commence à parler comme il écrivait (cela en trois langues), et son style s'est encore perfectionné ; il a beaucoup appris en deçà des livres, et il a beaucoup lu; en notions accessoires nous avons le superflu, mais je me laisse trop aller à la pente de mon affection. J'ai à vous demander quelques renseignements sur deux jeunes professeurs que vous avez pu connaître et qui pourront, je pense, se charger d'une part d'enseignement; peut-être Velpeau a-t-il eu plus que vous l'occasion d'apprécier le talent et l'aptitude de MM. Alain-Dupré et Charcellay[2]. Je désirerais surtout une évaluation éclairée et consciencieuse de la vocation chirurgicale de l'un et de l'autre.

[1] Frédéric Leclerc, dont il est fréquemment question dans la correspondance. — T.

[2] Le docteur Charcellay, aujourd'hui professeur honoraire à l'École de médecine. — T.

« Votre frère vous dira si Béranger a recouvré sa bonne santé; mais ce qu'il ne pourra vous dire, bien qu'il ait fort à se lasser de ses bons offices, c'est l'affectueuse bonté d'un si excellent homme.

« Mille tendresses à votre femme.

« Votre vieil ami. »

LETTRE CCLII[e]

DE TROUSSEAU

« 17 mars 1840.

« Il y a trois semaines, mon cher Maître, j'étais censeur à la Faculté de médecine, et, en cette qualité, je devais aller m'assurer que tous mes collègues étaient à leur poste, sauf à remplacer les absents. Au moment où je partais, on venait me chercher pour faire une trachéotomie à Belleville, pays fécond en croups, attendu que le croup aime les lieux bas et humides, comme disent ces imbéciles, et que Belleville est plus haut et plus sèchement perché que la butte Montmartre[1]. Bref, en arrivant

[1] Parmi les facteurs banals de la diphthérie, on a, on le sait, invoqué, comme pour tant d'autres affections, les lieux bas et humides. On voit avec quelle vivacité moqueuse Trousseau conteste cette condition étiologique, à laquelle certains auteurs avaient attaché une très grande importance. L'observation répétée a démontré que les conditions météorologiques exercent à la vérité peu d'influence sur le développement de la maladie. Elle peut naître, en effet, dans les conditions locales les plus diverses, sur les plateaux élevés comme dans les vallées humides

à l'école, je me suis trouvé pris pour deux heures et demie. Le temps pressait. J'ai prié un aide d'anatomie, M. Desprez, de prendre mes instruments et d'aller faire l'opération. Il a trouvé une jeune fille de six ans à la dernière période du croup; il a opéré, retiré un demi-tuyau trachéal et placé sa canule.

« Aujourd'hui la malade est guillerette, aussi bien portante que père et mère, et le traitement s'est borné à changer la canule et à faire quelques écouvillonnements avec de l'eau claire et une éponge. Le médecin qui avait préalablement soigné la petite malade n'avait eu cure du pharynx, comme bien vous pensez. Encore un coup de poing sur la tête qui me met au fond de l'eau, c'est à en perdre l'esprit. Qui donc osera débrouiller cet écheveau?

« — Avez-vous lu mon mandement?

« — Non, Monseigneur, et vous[1]? »

« De vous à moi c'est un peu la réponse qu'on pourrait faire à notre Texien.

« Décidément le rigide chansonnier, qui ne flatte pas les rois, se relâche un peu de son farouche stoïcisme à l'endroit des médecins qu'il aime[2]. Lisez-lui ce petit bout

et, en somme, sous tous les climats. — Les relevés de Hirsch sont péremptoires à ce sujet. — En Touraine, où la diphthérie est constante à l'état endémique et fréquente à l'état épidémique, on l'observe aussi bien dans les régions élevées du département que sur les bords de la Loire et du Cher, dans les parties hautes de la ville de Tours que dans les zones basses et humides voisines des fleuves et de leur canal de jonction.

Toutefois, on ne peut contester que, d'une façon générale, les saisons chaudes et sèches donnent moins de prise à leur développement, tandis que les saisons humides doivent probablement favoriser la pullulation des éléments infectieux. — T.

[1] Allusion à un prélat de l'ancien régime qui faisait rédiger ses mandements par un de ses vicaires généraux. — T.

[2] Béranger avait fait l'éloge d'un article de Leclerc sur le Texas qu'il avait presque imposé à la *Revue de Paris*. — T.

de ma lettre avant de la déchirer, et il sourira probablement. L'œuvre de Leclerc était inimprimable, d'un décousu qui passait toute idée, et dans un français qui était un peu exotique. Buloz en a confié la revision, augmentation, correction, mutation, transsubstantiation, à un des collaborateurs les plus habiles de la revue, qui a fait un travail remarquable, dont la première partie a paru le 1er mars avec la signature de Leclerc, et qui fera grand honneur à ce dernier. Je suis sûr que votre ami le poète sera plus content de l'imprimé que du manuscrit. Brûlez ma lettre et n'en dites mot à Leclerc : les enfants crient quand on les débarbouille.

« Mille tendres amitiés. »

LETTRE CCLIIIe

DU MÊME

« 30 mars 1840.

« Voici deux lettres, mon cher Maître; l'une pour vous parler affaires, l'autre pour causer avec vous comme toujours. A la causerie vous répondrez quand vous voudrez, à l'affaire j'ai besoin que vous répondiez tout de suite; parce que M. de Rémusat, ministre de l'intérieur, attend votre réponse pour jeudi.

1° *L'affaire.*

« Un hospice de fous est créé à Tours, c'est chose qu'à coup sûr je ne vous apprends pas. Plusieurs candidats se

présentent, mais l'un d'eux est désigné par le ministre: c'est un homme fort instruit, du commerce le plus agréable, et avec lequel on ne peut vivre qu'en bonne intelligence. Je le connais depuis plusieurs années, et je suis certain que vous l'aimerez quand vous l'aurez connu. Ferrus et moi avons dû voir le ministre; et jeudi dernier j'ai eu avec M. de Rémusat [1] une longue conversation à votre sujet. Il savait votre détermination de ne pas reprendre de service actif; mais il veut néanmoins placer sous le patronage de votre nom et de la haute considération qui vous environne l'hospice qu'il va créer à Tours. Il m'a prié de lui-même, et sans que je le lui dise, de vous écrire à ce sujet et de vous prier d'accepter le titre de médecin en chef honoraire de l'hospice des aliénés, avec droit de conseil et de surveillance médicale; le médecin qu'il nommerait recevrait le titre de médecin ordinaire, et il serait tenu de résider à l'hospice, d'y faire deux visites par jour, et il recevrait des appointements. Ce n'est que sur votre refus formel que M. de Rémusat nommerait le médecin qu'il compte désigner, et qu'il lui donnerait le titre de médecin en chef. Le médecin qui serait ainsi placé sous votre patronage a été consulté; il a été heureux de se trouver en rapport avec vous, et hier encore il s'en est expliqué avec moi. Il voit pour lui honneur et profit à être votre collègue, même dans une position subalterne, et il me charge de vous le dire. Maintenant vous conviendrait-il d'être seul, de devenir médecin de fous? Pour vous on ferait fléchir les règlements, on ne vous astreindrait pas à résidence. Que voulez-vous? Je

[1] M. de Rémusat était entré le 1er mars 1840 dans le cabinet formé par M. Thiers et avait reçu le portefeuille de l'intérieur. — T.

sais déjà votre réponse : les guérisseurs n'aiment guère à traiter des fous, et je crains bien que dans cette thérapeutique-là vous ne soyez pas plus heureux que les autres, qui ne le sont guère. Assez parlé de tout cela, vous comprenez que j'ai besoin d'une réponse immédiate[1].

« Causons :

« Depuis les deux trachéotomies *non nitratées* de Desprez et de Robert, j'en ai fait cinq : deux dans la clientèle de Guersant, trois *cum notis variorum*. Les deux de Guersant sont guéris, des trois autres, deux sont morts; l'autre, que j'ai opéré hier, mourra indubitablement. Guersant n'a pas voulu que je fisse des tracasseries à leurs trachées, et ils ont guéri. Je les ai respectés; je leur ai introduit de très larges canules, je les ai changées souvent, j'ai instillé un peu d'eau, j'ai écouvillonné quelquefois, et ils sont guéris, non sans pneumonies lobulaires, mais enfin ils sont guéris. Vos pneumonies lobulaires arrivent quand on les nitrate, comme quand on les laisse en paix.

« Chez la première petite fille de Guersant, âgée de vingt-neuf mois, les deux amygdales et la luette étaient encore recouvertes de fausses membranes le neuvième jour après l'opération. Elle avait été cautérisée trois fois avant l'opération, avait pris du calomel, et elle avait fait des frictions mercurielles assez pour avoir une petite salivation.

« Le deuxième malade, garçon de trois ans et demi,

[1] C'est le docteur Alain-Dupré, qui fut le premier médecin en chef de la maison des aliénés d'Indre-et-Loire. Il fut remplacé le 29 janvier 1859 par M. Danner, aujourd'hui directeur de l'École secondaire de médecine, auquel succéda à son tour, le 7 avril 1881, M. Henry Sainton. Ce simple quartier d'aliénés départemental, d'origine relativement récente, est aujourd'hui devenu un établissement important. — T.

avait les deux amygdales recouvertes de concrétions; il n'a pas été cautérisé, il a pris du calomel pendant vingt-quatre heures; il salivait un peu au moment de l'opération.

« La petite fille a rendu, le deuxième jour, une fausse membrane de la bifurcation de la trachée et une fausse membrane branchue de la troisième et quatrième division bronchique. Le petit garçon a rendu au moment de l'opération un gros tube trachéal de plus d'un pouce de longueur.

« Ainsi, sur ces cinq opérés, en voilà deux de guéris sans nitrate, *mais non pas sans mercure.* Le mercure est certes pour quelque chose dans le retardement de la phlegmasie diphthéritique[1]. Les trois autres, qui sont ou morts ou en voie de mort, ne vont pas autrement que ceux que je cautérisais vivement. J'aurais cautérisé ces deux petits malades que Guersant m'avait fait opérer s'il ne s'y était pas opposé. Ces deux faits m'ont cassé les bras et rejeté dans une nouvelle perplexité. Somme toute, depuis le mois de juin dernier 1839, j'ai opéré dix-sept enfants sans nitrate, sans topiques. Après l'opération douze sont morts, cinq sont guéris; et, en vérité, s'ils avaient été tous traités aussi sagement que les malades de Guersant, j'en aurais guéri davantage. J'irai vous voir ce mois de septembre.

« Je vous embrasse de tout cœur. »

[1] Si les effets curatifs du mercure comme altérants sont absolument contestables, il agissait du moins jusqu'à un certain point comme antiseptique, et Bretonneau et Trousseau faisaient avec cet agent thérapeutique de l'antisepsie sans le savoir. Pour éviter les inconvénients de la stomatite, un des élèves de Bretonneau, resté en Touraine, Miquel d'Amboise, avait eu l'idée d'associer le calomel à l'alun. Il faisait prendre toutes les deux heures un centigramme de calomel et quinze centigrammes d'alun en poudre. Il comptait que les propriétés astringentes de l'alun feraient disparaître les dangers de la salivation mercurielle. — T.

LETTRE CCLIV^e

DE BÉRANGER

« 18 avril 1840.

« Je savais bien ce que je faisais en vous confiant le plus tard possible mes plans d'économies. Les vieux amis se devinent, et je voyais d'avance les inquiétudes que ma détermination allait vous causer. Il ne faut rien exagérer, dites-vous, et vous avez raison; aussi ne deviez-vous pas exagérer les inconvénients de la nouvelle position à laquelle je veux me réduire. Si le plus possible je vis de cœur pour les autres, pour moi je vis de tête en satisfaisant à ce que je crois être la raison; je me donne un contentement que tous les millions de la terre ne pourraient me procurer. Ne pensez-vous donc plus aux privations que je vais m'imposer? Comme celles de l'avare, elles sont une satisfaction pour moi; un seul point m'inquiète : la pauvre Judith, qui n'a pourtant pas non plus été bercée sur des roses, ne semble pas prendre courageusement son parti; aussi j'accepte pour elle Palluau comme maison de campagne pour la belle saison. Elle y pourra passer deux ou trois mois, et moi chaque jour y aller dîner avec elle; car de quitter mon chenil pour les nuits et le matin, je ne puis me faire l'idée que cela soit jamais possible plus de quelques jours. C'est encore là une de mes manies, et il faut que vous la subissiez.

« Vous voyez, mon cher Bretonneau, que je pourrai user ainsi de votre amitié et mettre à exécution mon projet de réformes; plus tard il me sera peut-être permis d'agir

encore plus librement avec vous, mais il faut commencer par le plus pénible. Le pain bis ne paraît noir que parce qu'on n'a pas besoin de le manger avant le blanc. Gardons les biscuits pour le dessert. Quand je serai bien convaincu qu'il n'y a plus rien en moi de bon pour le public; quand j'aurai bien fouillé et retourné le sac, oh! alors je vivrai de caprices et jetterai mes heures au vent, ne me réservant plus de petit coin noir où je puisse, non comme Alceste, pester contre l'humanité, mais chercher si je n'ai pas quelque service à lui rendre. Les jardins, les fleurs, les arbres, sont d'agréables choses, et il n'y a pas encore bien des années que j'en disais autant des femmes; mais pourtant les femmes, les arbres, les fleurs, vous empêchent trop souvent d'accomplir des tâches utiles à nos frères. Croyez-vous, monsieur le docteur, que si vous aviez le courage de renoncer à Palluau pour vous mettre à écrire un résumé de tous vos travaux scientifiques, vous ne mériteriez pas plus aux yeux de Dieu et des hommes qu'en greffant des cerises de Livourne sur des Sainte-Lucie? Il est très bien à votre compère Rabelais de nous avoir donné la laitue romaine que j'aime tant, mais il a mieux fait encore en commençant l'œuvre de notre régénération philosophique. Ne pourriez-vous tenter notre régénération médicale? N'avez-vous pas à pleurer sur chaque père de famille, sur chaque jeune fille, sur chaque pauvre enfant que vos confrères envoient dans l'autre monde, faute uniquement peut-être d'être éclairés des lumières que vous avez acquises et auxquelles les cloches de votre jardin servent de boisseaux[1]? Vous êtes

[1] Cette charmante lettre peint bien la douce et sage philosophie du poète. Elle peint aussi son amour pour l'humanité. Ces sentiments, qui paraîtraient aujourd'hui surannés, n'étaient pas encore très rares chez les hommes de 1840. — T.

bien plus sûr que moi d'être utile en écrivant, et toutefois vous laissez la plume pour la serpette. Quand j'y pense, je déteste votre Palluau, et je ne sais comment j'aurai le courage de manger vos cerises, vos fraises et vos melons; il le faudra bien pourtant. En attendant, si vous trouvez dans vos courses quelque gîte à bon marché, avec un peu d'air pour nos chats, emparez-vous-en en mon nom. Judith se défiera beaucoup moins de vos trouvailles que des miennes; elle m'accuse de goûts trop vulgaires, la grandeur l'a gâtée.

« Adieu. Voyez que mon amitié n'est pas moins vieille que la vôtre. A vous. »

LETTRE CCLV[e]

DU MÊME

« 10 juillet 1840.

« Cher et bon ami,

« Vous apprendrez, j'en suis sûr, avec non moins de surprise que de peine la détermination que nous prenons de quitter la Touraine, vous qui saviez combien je me louais de la liberté qu'on m'a laissée dans votre heureux pays et de toute l'obligeance que j'y ai rencontrée. Quant aux amitiés qui eussent dû m'y fixer, vous savez mieux qu'un autre que ce sont là des liens qu'on ne rompt pas facilement. Aussi m'a-t-il fallu être loin de Tours pour

prendre ce parti violent. N'allez pas croire que l'intérêt de ma santé m'y ait seul poussé, bien qu'il faille dire qu'elle n'a jamais été aussi languissante que dans mes quatre dernières années, mais le grand guérisseur était là; non, ce n'est pas de ma santé, ce n'est pas non plus l'impossibilité de trouver un gîte peu cher et à ma convenance : c'est, puisqu'il faut le dire, l'ennui que Judith éprouve à vivre loin des amis de Paris, malgré toute l'amitié qu'elle porte à ceux qu'elle s'est faits à Tours [1].

« Vous sentez, mon cher docteur, quelle difficulté se rencontre là pour moi, qui ne veux pas vivre à Paris et qui sens pourtant que je ne puis condamner sa vieillesse à un ennui perpétuel. Si encore elle m'eût fait l'aveu de son mal dès le commencement! nous n'aurions pas si fortement attaché nos cœurs à quelques bons Tourangeaux, qui eux-mêmes se seraient moins attachés à nous; de part et d'autre, les regrets seraient moins vifs. Jugez de son empressement à revoir Paris : elle vient de sous-louer notre bicoque (je souhaite à ceux qui la prennent d'y pouvoir dormir), et je n'ai pu encore trouver à quelques lieues de Paris un coin assez près pour qu'elle voie ses amis aussi souvent que possible, et assez loin pour que mes amis seuls soient tentés de m'y venir trouver; ce sera chose difficile, et pourtant je suis décidé à cacher mon nid le plus longtemps que je pourrai, ce qui me fait souhaiter que les journaux de Tours ne parlent pas de mon changement de domicile, pour que personne n'ait vent de mon itinéraire.

« Le besoin de solitude est un mal qui va croissant en

[1] Voir la note annexée t. Ier, p. 161, d'après laquelle Ernest Legouvé attribue à une toute autre cause le brusque départ de Béranger. — T.

moi; je crains qu'il ne dégénère en monomanie. C'est aussi l'une des raisons qui me forcent à rapprocher Judith de ses vieilles intimités ; il faut qu'elle ait par elle-même les distractions que ma manière de vivre ne peut lui procurer.

« Mais, cher docteur, la solitude n'est pas vide pour moi, sachez-le bien; les souvenirs y entretiennent les douces amitiés, qui, là, sont à l'abri de tout choc. Voyez quelle place vous allez occuper dans ma retraite, en quelque lieu qu'elle soit, malgré mes courses! Que de conversations n'ai-je pas déjà eues avec vous depuis que je vous ai quitté! Je ne vous y prête peut-être pas autant de justesse ni de finesse d'esprit, surtout autant de savoir qu'à vous il est dû; mais c'est qu'il y a en vous une qualité bien autrement précieuse que toutes les broutilles, et c'est avec la physionomie qu'elle vous donne et qui vous fait chérir de tous que je me plais à vous voir. Ces entretiens continueront longtemps, je vous assure; puissiez-vous, de votre côté, n'oublier pas tout l'attachement que je vous conserve et les regrets que j'éprouve à me séparer d'un ami avec qui il me semble avoir toujours été lié de l'affection la plus tendre! Pour vous en renouveler la mémoire, nous nous reverrons, je l'espère; je retournerai visiter le *Jardin de la France,* que je quitte sans l'avoir bien connu. Vous viendrez bien aussi quelquefois de notre côté : tous vos élèves ne sont pas encore professeurs. Et puis, Palluau et vos malades vous laisseront bien quelques moments pour me donner de vos nouvelles et de celles des personnes qui vous sont chères : vous nous aviez fait des amis de vos amis; combien cette excellente Mme Leclerc n'a-t-elle pas eu de bontés pour nous! Tout le monde, je le sais, la trouve bonne; mais je crois que nous avions

obtenu bien d'aimables préférences; il en est de même de M. Frédéric, dont j'ai si fort éprouvé l'obligeance. Je ne parle pas de ses visites aux fiévreux, ce serait parler d'une dette. Mais vous rappelez-vous le jour où il quitta le dîner pour courir, rue Chanoineau, chercher un bonnet pour ma pauvre tête chauve?

« Demandez-leur pardon pour moi d'être forcé de leur adresser de si loin mes adieux; faites aussi mes excuses à M. Moreau, qui mérite tant d'estime et d'affection. Je voudrais bien un jour le retrouver dans quelque étoile, mais je crains qu'il ne soit mieux logé alors que vous et moi; notre sagesse n'est pas d'une trempe aussi pure que la sienne, c'est une ambition qui vise au soleil.

« Je dois vous prier aussi de dire à M. d'Entraigues que si j'avais cru quitter Tours, il y a trois mois, je ne serais pas parti sans l'aller saluer et sans le remercier de l'obligeance qu'il a bien voulu me témoigner.

« J'ai beau prolonger cette lettre, il faut se dire adieu. Adieu donc, mon vieux ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Puisque je vous ai parlé de l'affaire du Napoléon Leroux, sachez que je m'en tire à meilleur marché que je ne le craignais.

« Je ne dois pas omettre de vous dire aussi que, dans les conversations que j'ai avec vous, je vous engage toujours à faire votre livre et que toujours vous m'assurez que l'ouvrage avance[1]. »

[1] On voit par les lettres de Béranger quelle étroite amitié l'unissait à Bretonneau. Nous avons examiné dans la Biographie le caractère de cette liaison. (Voir t. Ier, pp. 161-165.) — T.

LETTRE CCLVI[e]

DU MÊME

« 20 septembre 1840.

« Quand on ne vous écrit pas, mon cher et bon ami, vous devez être sûr qu'on se porte bien. Sans cela, on se dirait bien vite : Demandons-lui conseil. En effet, cher docteur, je suis bien portant et me ris de la fièvre. Il me reste toujours un peu d'engourdissement à la cuisse : je n'en marche pas mieux ; cela se passera sans doute. Ma dartre des oreilles a beaucoup endommagé ma jolie figure, il y a trois mois et plus, puis elle s'est calmée; mais je ne sais si l'hiver ne lui redonnera pas de l'activité, bien qu'au reste je ne puisse dire quelle saison agit le plus sur ses développements. Je ne suis pas sans craindre quelquefois que ce mal, dont vous m'avez seul indiqué la source, ne puisse avoir de fâcheux résultats : il s'obstine tellement à de certaines parties de la figure, son venin se glisse avec tant de ténacité et quelquefois d'abondance dans les tissus de la face et surtout du nez, que je me demandais, il y a peu de temps, s'il ne pouvait pénétrer jusqu'aux cartilages et même jusqu'aux os. Vous savez cela parfaitement; mais ce que je sais, c'est qu'il n'y a pas de préservatif contre cette vilaine gourme ; aussi ne vous en parlé-je que parce que vous êtes d'une profession où l'on vous dit toujours comment on se porte

avant de vous demander comment vous vous portez[1].

« Eh bien donc, comment vous portez-vous ? comment se porte tout ce qui vous est cher? comment va Palluau? avez-vous de beaux fruits d'automne ? les fleurs doivent se faner, hélas ! Vous pourrez bientôt revenir écrire quelques pages de cet ouvrage auquel je présume bien que vous pensez toujours, mais qui sans doute n'avance guère.

« Et notre jeune docteur, rêve-t-il toujours du Texas ? Dites-lui que j'ai relu avec plaisir sa note et que je trouve messieurs de la Revue des censeurs bien rigides. Malgré tout, la brochure ne m'a pas fait penser qu'un Tourangeau pût faire fortune en pareil pays; passe pour un Auvergnat ou un Franc-Comtois : un Tourangeau sent trop le Parisien pour vivre avec ces demi-sauvages ; il faut être *Bas-de-Cuir* pour aller à la chasse des écus dans une semblable contrée. Que notre jeune homme reste auprès de son sage ami, auprès de son excellente mère, gens qu'on regrette tant lorsqu'on les a quittés, et il remerciera un jour le ciel.

« Oui, certes, on vous regrette; et l'on a grand plaisir à revenir par la mémoire sur les bons moments passés avec vous. Que voulez-vous, cher ami, il en est bien souvent ici-bas de même; à peine a-t-on le temps de presser les mains qui vont le mieux dans la nôtre. Quand on est jeune, les espérances compensent les regrets; mais à certain âge, où sont les compensations ?

« Depuis que je me suis remis en marche, j'ai bien regardé devant moi : je ne vois rien venir. Aussi bien souvent je tourne la tête en arrière ; il me prend des envies

[1] L'observation est fine et juste. Autrement dit, nous sommes d'une profession où il nous est interdit de parler de notre santé et où nous devons jamais nous fatiguer d'entendre parler de celle des autres. — T.

de pleurer, et je chante. Ces oiseaux qui chantent toujours, ne croyez pas que ce soit uniquement de joie : mieux qu'un autre, je sais qu'il y a souvent de tristes pensées dans les notes de leurs ariettes.

« Je n'ose vous dire, cher ami, que je ne suis pas encore fixé sur ce que nous devons faire; la pauvre Judith a une si grande peur des rhumatismes que j'en perds un peu la tête et la patience, moi qui n'en ai guère. Enfin, il faudra bien se décider.

« Adieu. Faites mes amitiés à M. Frédéric et aux personnes de ma connaissance que vous voyez.

« Tout à vous de cœur.

« A moins de nécessité ou de temps à perdre, ne vous fatiguez pas à me répondre. Un petit bonjour sur un carré de papier suffit pour me faire plaisir.

« Écrivez sous enveloppe à Perrotin, rue des Petits-Augustins, n° 15 *bis.* »

LETTRE CCLVII^e

DU MÊME

« 12 janvier 1841.

« Mon bon Bretonneau, croirez-vous que Judith et moi nous avons fait, par ce froid rigoureux, un fort long voyage, absence qui nous a privés de voir M. et Mme de Rustignères? C'est aussi ce qui m'a empêché de répondre

plus tôt à vos deux bonnes lettres. Aussitôt de retour, je viens m'excuser et vous apporter tous mes vœux et ceux de Judith pour l'année qui commence.

« Pendant que nous courions les champs, auriez-vous par hasard fait comme nos amis du petit Bois, et seriez-vous venu à Paris avec Mme Marchand et sa fille? Ce serait pour nous un bien mauvais commencement d'année; mais j'espère que le froid ne vous a pas permis un pareil voyage. Vous eussiez été voir Perrotin [1], et il ne m'en a rien dit. Si vous tombiez ici tout à coup, c'est à lui, *rue de la Rochefoucauld, n° 24*, que vous vous adresseriez, et il sait ce qu'il aurait à faire. On nous cherche encore un logement : on croit pourtant avoir trouvé ce qu'il nous faut; mais les choses ont manqué tant de fois, que je ne sais si je dois croire aux renseignements qu'on me donne au débotté.

« Je vous remercie bien, mon cher ami, de l'ordonnance que vous m'avez envoyée ; je n'en ai pas encore fait usage, mais le besoin commence à s'en faire sentir. Je me trompe peut-être, mais je crois observer que si je tenais mes oreilles chaudement, j'éviterais une partie des inconvénients dont je vous ai parlé. Quand l'humidité vient là et que le froid l'y surprend, il peut en effet se produire une réaction qui porte le mal à la face. Au reste, comme vous dites, cher ami, à notre âge il n'y a pas absolu besoin de beauté, et puisque les dangers que mon imagination me faisait redouter sont chimé-

[1] Perrotin était l'éditeur de Béranger et fut son exécuteur testamentaire. Il avait acheté, moyennant une rente modique, les œuvres faites et à faire de l'illustre chansonnier. Spontanément il porta cette rente à une somme plus élevée. Il était le beau-père de Lasègue, l'élève et l'ami de Trousseau, que Bretonneau appelait son petit-fils. — T.

riques, allons avec cette lèpre tant que Dieu le voudra [1].

« Et vous, docteur? êtes-vous remis de votre enflure? elle n'aura pas osé y revenir deux fois; il n'y a que la fièvre pour se frotter plusieurs fois à gens de votre espèce; grâce au ciel, je n'en entend plus parler.

« Julien ne vous a pas trompé : il m'a trouvé mieux. Avec mes amis, j'ai toujours un peu de gaieté. C'est mon habit de fête. Et quel excellent homme que ce Julien! vous ne le connaissez pas. Je suis tout fier de l'avoir deviné sous sa rude écorce.

« Je travaille toujours un peu; il me semble, d'après vos paroles, que vous n'en êtes pas encore à m'imiter. Ce que vous feriez serait pourtant bien plus utile que mes fantaisies rimées; à propos, avez-vous lu ce que Littré a mis dans le *National* sur la morve? Cela vous va, les contagionnistes ont l'air de prendre le dessus. Mon cher ami, Voltaire disait juste : la raison finit par avoir raison; le malheur, c'est de ne pas vivre toujours assez pour le voir. Vivez donc longtemps pour lui venir en aide et pour le bonheur de tous ceux qui vous aiment autant que moi.

« Adieu. Judith vous embrasse, et je vous embrasse aussi de tout cœur. A vous.

« Vous avez vu que mon pauvre ami en a pour un an de prison; il m'écrit des lettres qui sont des preuves de courage, mais sa frêle santé supportera-t-elle ce régime? La privation d'air pur lui doit surtout être funeste [2]. Je

[1] Béranger s'occupait beaucoup de sa santé, ce dont le plaisantait parfois Bretonneau, tout en le soignant affectueusement. Nous avons dû supprimer beaucoup de lettres du poète qui n'avaient trait qu'à ses souffrances. — T.

[2] Il s'agit de Lamennais, qui venait d'être condamné pour son ouvrage : *le Pays et le Gouvernement*. — T.

tâcherai de le voir souvent : il vient de publier un livre de philosophie métaphysique que je crois un titre de gloire ; pourquoi fait-il des *brochures !* »

LETTRE CCLVIII^e

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« 1841.

« *Note communiquée à l'administration et au préfet.*

« L'enseignement de l'hôpital peut être converti sans peine et sans beaucoup de frais en une école secondaire (Trousseau vous dira notre magnificence). Et on obtiendra ce résultat sans opérer dans le service médical une de ces révolutions qui, en offrant d'excellentes innovations, rencontrent dans les préventions et dans les habitudes des obstacles presque insurmontables.

« Pour organiser l'école, il suffirait de conserver deux médecins en chef, deux chirurgiens, un pharmacien;

« D'avoir un suppléant pour le service chirurgical, un pour le service médical, un professeur d'accouchement et un directeur.

« Remarquez que les dix-huit écoles secondaires que l'on compte déjà n'ont pas été créées ; le titre et les prérogatives ont été conférés à des établissements enseignants dont l'origine remontait à des temps plus ou moins éloignés. Le même professeur ne peut-il faire deux cours?

Depuis 1812 de nombreux élèves ont suivi les cours de l'hôpital de Tours.

« Huit cours sont exigés : que le nombre des cours soit porté à huit ; que les changements ou plutôt les additions indiquées soient exécutées, l'école existera de fait et bientôt de droit.

« Si le concours peut devenir un mode convenable de remplacement, il réunira difficilement les coopérateurs d'une institution qui puisse prospérer.

« Il faut que la différence d'âge, que les rapports qui en sont résultés établissent de prime abord entre le directeur et les professeurs de la nouvelle école non seulement des relations de science, mais encore des relations de confiance et de bon vouloir.

« Rien d'ailleurs qui s'éloigne des formes reçues : le mode actuel, le mode légal de la nomination des médecins aux hôpitaux est relatif ; sur la présentation faite par les administrations, les préfets nomment, etc. etc. etc.

« J'ai sous la main autant de professeurs qu'il en faut. »

LETTRE CCLIXe

DE TROUSSEAU

« Marseille, 23 février 1841.

« Mon cher Maître,

« Me voici à Marseille, accompagnant jusqu'à Pise la fille aînée d'Aristide Moreau, qui est atteinte d'une phtisie aiguë. Je serai de retour en France dans quinze ou vingt jours, et mon absence de Paris durera un mois en tout. Cette odieuse maladie a surpris cette pauvre enfant au milieu de la plus florissante santé, et a pris brutalement un caractère de violence, comme s'il s'agissait d'une gangrène pulmonaire ou de quelque chose de cette nature.

« J'ai été tellement débordé d'abord par ces accidents aigus, qu'il a fallu, bien à mon grand regret, faire de l'antiphlogistique; maintenant que le mal prend une physionomie plus régulière, je vais mettre en œuvre l'arsenic *intus* et *extra,* pour tuer, s'il est possible, ces moisissures du poumon.

« Frédéric aura dû vous en parler; j'ai à Paris traité avec cette sauce-là onze phtisiques, et j'en tiens sept en l'air qui, comme Arlequin, ne seront pas trop mal tant qu'ils seront entre la cloche et le parvis de l'église. La corde cassera, je n'en doute pas, bien que quelques-uns soient un peu plus haut qu'au début du traitement; elle cassera, mais elle cassera plus tard qu'avec les juleps,

béchiques et l'opium. Je ne suis pas assez bête pour croire, ni assez gredin pour dire que je guéris des phtisiques ; mais je crois et je dis que je leur fais plus de bien que vous tous, et que, en leur faisant inspirer dans les bronches de la vapeur arsenicale au moyen de petites cigarettes imprégnées chacune de dix *centigrammes* (deux grains) d'arséniate de soude, je modifie le catarrhe, la fièvre, et bien des misères symptomatiques. Essayez ; mais essayez avec bienveillance, en homme qui ne cherchera pas à se moquer de son fils, et qui ne laissera pas dire autour de lui que ce fils fait *dans le tubercule*, parce que, Dieu merci, il n'a jamais fait dans rien que d'honnête et de sincèrement cru, et que d'ailleurs il est en telle posture qu'il n'a besoin de faire dans rien. J'essaie, j'espère, j'espère trop ; mais enfin Dieu et vous m'en tiendrez compte peut-être [1].

[1] Dès les époques les plus reculées, l'arsenic avait été employé dans les affections de poitrine. Les Arsénophages avaient démontré par leur propre expérience son influence sur la respiration, et c'est guidé par ces indices que Kœpl eut l'idée moderne d'administrer dans l'asthme la liqueur de Fowler. Dioscoride et les anciens l'avaient employé dans les affections chroniques des voies respiratoires; et, à une époque plus reculée, Beddoes (cité par Girdlestone) et Bernhardt (*Chymische Versuch,* p. 233) s'en seraient servi avec succès contre certains cas de tuberculose.

Quoi qu'il en soit, c'est à Trousseau que revient réellement l'honneur d'avoir étudié cette médication, qui reste encore aujourd'hui une des plus importantes de la thérapeutique antituberculeuse, d'en avoir tracé les règles et de l'avoir vulgarisée. Ses essais furent tentés sur des phtisiques déclarés et des malades affectés de catarrhe chronique du larynx, et il ne tarda pas à constater qu'il obtenait, sinon des cures réelles, tout au moins « une suspension des accidents bien extraordinaires dans une maladie dont rien ne retarde la marche fatale ».

Comme il le dit dans ses lettres à Bretonneau, il faisait préparer des cigarettes contenant de cinq à dix centigrammes d'arséniate de soude. Les malades aspiraient la fumée des cigarettes et, par une lente aspiration, la faisaient passer dans les bronches. On aspirait d'abord quatre à cinq gorgées deux à trois fois par jour, et on augmentait le nombre des

« Cette lettre n'était à telle fin, mais bien pour vous dire que dans la dernière séance de famille de la Faculté, j'ai été, grâce à vous, l'objet d'assez vives objurgations de la part du doyen, *de ce spécialement et officiellement avisé par le bibliothécaire,* parce que, depuis un an, je retenais des livres de la bibliothèque et que je refusais de les rendre malgré des avis réitérés; je vous en ai écrit, j'en ai écrit à Frédéric trois fois, j'en écrirai donc à M. Bruère, huissier audiencier près les tribunaux, à seule fin de vous entendre dire de me renvoyer par la plus brève occasion lesdits livres : je parle de ceux de la bibliothèque, vous laissant aux miens, dont vous pouvez user et abuser autant et plus que la permission. Avez-vous lu, dans le dernier numéro du journal, ma paperasse sur les phlegmons du sein? Bien que ce soit bouton de votre sève, vous verrez que l'enfant a fait quelque chose de bon, d'applicable, et dont le père en définitif lui devra savoir gré.

« Je vous embrasse bien tendrement. »

aspirations à mesure que l'on s'y habituait. Le même traitement était employé, mais, dit Trousseau, avec bien plus d'avantage dans les catarrhes chroniques des bronches ou du larynx.

En même temps qu'il soumettait ses malades aux fumigations arsenicales, il leur donnait à l'intérieur des pilules d'acide arsénieux à la dose de deux à *quinze milligrammes,* dans le courant de la journée. Nous soulignons la dose de quinze milligrammes, qui est très forte et qui est rarement prescrite aujourd'hui. A cette dose exagérée, il perd ses qualités d'aliment d'épargne, devient toxique et provoque l'amaigrissement. — T.

LETTRE CCLX[e]

DE VELPEAU

« 7 mai 1841.

« Mon bon ami,

« Vous voilà bien ébouriffé pour une peccadille: jadis, quand je prenais au vif certaines choses, vous vous moquiez de moi, et vous aviez raison ; aujourd'hui, je ne me moque pas de vous, mais je vous blâme de vous tracasser pour si peu.

« En seriez-vous à savoir ce dont les hommes sont capables, certains hommes surtout, quand leurs intérêts sont en jeu ? ménagerie que l'on est convenu d'appeler *société!* Est-ce autre chose qu'un amas de tigres ou de pourceaux, au beau milieu desquels il faut vivre et s'amuser ? Faire *ce qui me plaît sans nuire au bien général,* en évitant leurs griffes ou leurs museaux, voilà, cher Maître, quelle est ma philosophie à moi. Bref, songez-y bien : *Sans vous point d'école à Tours.*

« Après tout, je connais votre caractère, et ne suis pas d'humeur à vous conseiller ce que je ne ferais pas moi-même. Si donc cette besogne ne vous sourit point, renoncez-y. Dans le cas contraire, bouchez-vous les oreilles et allez votre train. Rien n'est encore fait. Un mot sur votre décision [1].

« C'est l'enfant qui endoctrine le père. »

[1] Voir la Biographie au sujet des difficultés que rencontra Bretonneau dans l'organisation de l'École de Tours dont il avait été chargé (p. 154). Les froissements qu'il ressentit vivement le conduisirent à refuser défi-

LETTRE CCLXI[e]

DE TROUSSEAU

« 10 mai 1841.

« Mon cher Maître,

« Je ne vous parle pas de notre pauvre école secondaire; que voulez-vous qu'elle soit sans vous? Votre refus entraînerait celui de Gendron; vous serez, Dieu merci! pas trop mal embêtés. Restons donc à Palluau. J'aurais fait probablement comme vous.

« Laissez tous ces groins dans leur bauge, et surtout faites que vos bons amis ne viennent pas s'apitoyer sur le mal que vous vous faites. Toute votre vie vous avez vécu pour les autres : vivez pour vous et pour ceux qui vous aiment, ce qui revient au même.

« Je vous parle de ma nièce : allez la voir, je vous en supplie; j'ai peur qu'elle ne médite des tubercules; je vous en prie, voyez-la, et tâchez d'obtenir d'elle un peu de raison et de volonté. Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse et je vous aime bien tendrement. »

nitivement de faire partie de cette école qui avait été créée pour lui, sur ses propres indications et dont la direction lui était destinée. Nous avons dû supprimer quelques lettres trop personnelles pour pouvoir être publiées. — T.

LETTRE CCLXII^e

DE BÉRANGER

« 15 juillet 1841.

« Vilain paresseux ! je ne vous demande qu'un seul mot pour le neveu de Lamennais. Peut-on, sans inconvénients, user de la saignée abondante pour prévenir le retour des accès d'épilepsie ? *Oui* ou *non*, deux mots sont bientôt écrits sur une feuille de papier.

« Je me porte mieux, Judith va bien, et nous vous embrassons.

« Voulez-vous qu'on vous envoie le jeune malade ? Les parents sont en état de supporter cette dépense. »

LETTRE CCLXIII^e

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« 26 octobre 1841.

« Non, mon ami; et déjà, en vous écrivant non, j'avais très sérieusement pensé au parti que je devais prendre.

« Aucun ressentiment d'offense, aucun motif étranger à l'institution de l'école m'a dicté ma réponse.

« Je fais les vœux les plus sincères pour la prospérité du nouvel établissement ; je le crois utile, et, comme le

doyen, je lui vois des conditions très favorables de prospérité.

« Je pense qu'il y a dix ans j'aurais donné une bonne direction aux études cliniques ; aujourd'hui, cela ne se peut plus.

« Vous savez la distance de l'hôpital à la ville: une heure doit être dépensée pour aller et pour revenir. Jamais je n'ai pu consentir à éveiller toute une maisonnée par le bruit matinal d'une voiture ; j'irais à pied à l'hôpital comme j'y suis allé pendant vingt-cinq ans.

« Visites de malades, recherches anatomiques, leçons ; à tout cela je n'ai jamais su aller assez vite, et je dépenserais trois heures. Eh bien, mon ami, maintenant que j'ai gagné ces trois heures, je vois souvent, en me couchant à minuit, que de sérieuses obligations ne sont pas acquittées, et je suis tenté, je vous assure, de m'enfuir et d'aller me blottir à côté de Béranger.

« Accepter la place de directeur de l'école et ne pas accomplir le devoir de cet emploi, *ce serait une ignominie.*

« J'ai toujours fait très médiocre cas de tout ce qui éblouit : à voir souffrir et mourir, j'ai appris ce que vaut l'or ; et maintenant : *with spectacles on nose,* et quand on approche : *the last scene of all, that end, this strange eventful history.* Je comprends ce que vaut *the bubble reputation.*

« Vous me parlez de l'influence que me donnerait sur la disposition du personnel de l'école la direction. Si j'ai dit un mot sur ce sujet, c'est moins dans l'intérêt de mes affections que dans celui de l'établissement.

« La médecine pratique est de ma compétence, et j'ai l'intime conviction que la chaire de clinique ne sera bien

rempli que par Frédéric. On ne fera pas mieux, j'y défie vos plus gros bonnets.

« L'ardeur de son âge, l'esprit d'analyse développé dans ses études d'histoire naturelle, et, ce qui est pour moi plus concluant, le résultat actuel de ses recherches pathologiques, me donnent la certitude que je ne puis à cet égard me tromper.

« L'affection épidémique de Versailles, Laval, etc., sévit ici à l'hôpital et gagne la ville.

« Confondue avec la fièvre typhoïde, avec la méningite idiopathique, etc., etc., on fait de tout cela la petite guerre. Frédéric ne débrouille pas seulement cette fusion; il vient de constater que dans trois cas un épiphénomène funeste, une angine suffocante due à un œdème soudain de la glotte, pouvait instantanément terminer la maladie, et au dernier degré de l'asphyxie il a bravement pratiqué la trachéotomie. Et j'ai là ce matin le jeune militaire qu'il a opéré au moment où il paraissait avoir cessé de vivre, et qui vient le remercier de ses soins.

« L'administration a tout fait pour l'institution d'une école préparatoire; elle ne verrait pas sans peine le service médical scindé pour une clinique. Un homme de trente ans se trouve heureusement placé dans le service, plus heureusement doué pour bien remplir une des chaires les plus importantes dans une école préparatoire: nommez-le, ne le nommez pas, c'est votre affaire.

« Je n'ai pas reconnu sans regret que je ne pouvais plus rien pour une institution que j'ai tant souhaitée; la bienveillance que me fait témoigner M. Villemain, et c'est bien plus pour moi que celle du ministre, ajoute beaucoup à ce regret.

« Votre vieil et bien sincère ami. »

LETTRE CCLXIVe

DE BÉRANGER

« 1841.

« J'apprends, mon cher ami, que vous êtes déjà bien tourmenté par votre école, qui n'est pourtant encore qu'à l'état d'embryon. Que sera-ce, bon Dieu, quand les dents lui viendront? M. Moreau a eu la bonté de nous venir chercher hier, et malheureusement ni Judith, ni moi, n'étions au logis. J'aurais eu bien du plaisir à voir cet excellent homme, et sans doute il m'eût éclairé sur la cause des ennuis que vous éprouvez. On nous a dit ici, et je l'ai lu dans un extrait du *Journal d'Indre-et-Loire*, que M. Tonnelé n'avait pas été présenté pour faire partie de votre professorat[1]. Cette non-présentation n'a pu être de votre fait, il me semble. Je vous ai entendu souvent le citer au nombre des professeurs futurs de l'école. Y a-t-il eu malentendu entre vous? Je ne suis pas juge de son mérite, mais la réputation dont il jouit à Tours n'aurait pas laissé, même à un ennemi, le droit de l'évincer de l'enseignement. Donc, vous qui n'êtes l'ennemi de personne, pas même de ceux qui vous ont donné le droit de plainte, vous n'avez pu penser à en priver l'école. Je vous avouerai que, dans l'intérêt de votre repos, j'au-

[1] Tonnelé, chirurgien en chef de l'hôpital de Tours, fut nommé directeur de l'école de médecine à la place de Bretonneau et professeur de Clinique externe. C'était un oculiste habile et un chirurgien remarquable. — T.

rais désiré qu'il en fût le doyen, pour que vous n'eussiez à vous occuper que du cours ou des cours dont vous auriez cru devoir vous charger. Les travaux d'organisation et d'administration ne vous vont point, et vous êtes de ces hommes qui tiennent partout la présidence, quelque soit le titre qu'ils portent.

« De pareils lieutenants n'ont de chef qu'en idée,
« Leur nom retient pour eux l'autorité cédée, »

comme dit le vieux Corneille.

« Ce que je voudrais apprendre, c'est que les tracasseries sont à leur fin et que tout va pour le mieux dans la nouvelle institution, qui peut devenir un grand bienfait pour votre pays.

« Nous nous portons bien; mais, à mon arrivée à Passy, soit l'effet du printemps qui m'avait déjà travaillé à Fontenay, soit la vivacité de l'air de notre montagne, j'ai d'abord été pris d'une grande faiblesse de jambe, puis d'une demi-insomnie, puis d'un énorme appétit ; enfin je vais bien désormais et Judith aussi. Je suis au terme des visites que je voulais faire et dont j'ai borné le cercle; j'en ai déjà reçu beaucoup aussi, mais j'espère recouvrer bientôt un peu de repos dont j'ai toujours grand besoin. Ce que j'ai vu depuis un mois ne m'a pas donné le goût du monde. Faites toutes mes amitiés à M. Frédéric; j'espère que le jeune professeur va attirer la foule à sa chaire. Faites aussi nos compliments à M. et Mme Florentin.

« Adieu, cher ami; c'est Bretignères qui vous fera tenir cette lettre. Nous espérons bien revoir M. Moreau, qui ne nous a pas laissé son adresse. Il n'aura à vous

reporter que de nouveaux témoignages de notre inaltérable amitié.

« A vous.

« Voici les Vatry riches, j'en suis satisfait ; j'espère qu'ils feront bon usage de leurs écus. J'oublie de vous charger des amitiés de Judith pour Mme Leclerc et pour M. Frédéric ; ce serait une matière de querelle si elle le savait. »

LETTRE CCLXVe

DU MÊME

« 27 janvier 1842.

. . . .

. . . .

« Nous avons enfin des détails précis des tracasseries que vous avez éprouvées pour l'établissement de votre école. Elles ont été grandes, et la pauvre école y a perdu son plus beau fleuron ; à Tours, une école de médecine sans vous semblait chose impossible. On a triomphé de la difficulté, à ce qu'il paraît ; mais de loin cela ressemble assez à l'enseigne des cabaretiers : *la Bonne Femme sans tête.* Puissiez-vous n'avoir pas quelques remords de pareille anomalie. Ce que j'ai appris avec plaisir, c'est que M. Frédéric avait la chaire qu'il souhaitait, dans laquelle ses études de prédilection doivent lui donner d'agréables succès. J'espère qu'il ne pense plus au Texas [1].

[1] C'est cependant au Texas ou dans une région voisine qu'il retourna dans sa vieillesse. — T.

« Quant à moi, mon cher ami, je suis assez souvent souffreteux, et, chose qui m'affecte un peu, je m'aperçois d'un grand changement que l'âge vient d'opérer dans ma constitution : l'hiver a été longtemps une époque de santé pour moi ; à présent, le froid, sans que j'y sois beaucoup plus sensible extérieurement, agit avec rigueur sur les entrailles, l'estomac et la tête, au point que voilà près d'un mois que je garde la chambre, ce que j'aurais dû faire plus tôt et ce dont je me trouve bien. Le malheur, c'est que je suis reclus, sans pouvoir aligner deux vers. Ce qui est encore l'opposé des effets que le froid produisait sur moi, qu'il me mettait en bonne disposition de rimailler. Au reste, j'ai beaucoup travaillé depuis un an, et j'aurai un assez fort volume à laisser à mon libraire, si rien ne vient me forcer à une publication de mon vivant ; à cet égard, je résiste à toutes les sollicitations, tant j'ai peu de goût aujourd'hui pour ce public dont jadis j'ai tant désiré les suffrages.

« Et vous, cher ami, travaillez-vous comme vous vous l'étiez promis ? je l'espère, car on me dit que vous négligez un peu Palluau. Vous ne venez plus à Paris ? la mort d'Hainguerlot nous fera-t-elle ce tort, que rien ne pourra vous amener auprès de nous ? Mais j'entends notre ménagère ; il faut finir, chargez-vous de toutes nos amitiés pour Mme Leclerc et M. Frédéric et M. et Mme Florentin, et, si vous en avez le temps, donnez-moi des nouvelles de toutes les personnes qui nous sont chères et que nous n'oublions pas.

« A vous pour la vie.

« Judith vous embrasse de cœur. »

LETTRE CCLXVI[e]

DE VELPEAU

« 14 mai 1842.

« Mon bon ami,

« Vous ne pourrez pas refuser. Le ministre voulait vous écrire. M. Gouin va se mettre à vos trousses. Pour l'anatomie, on oppose Charcelay à Dupré ; ce n'est pas bien. Ayez Dupré, il est bon, vous en serez content. Ils appellent Crozat[1] le Moreau de la Touraine ! Un mot, je vous prie, et que je sache à quoi m'en tenir sur vos décisions.

« Mille tendresses filiales. »

LETTRE CCLXVII[e]

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« 17 mai 1842.

« Mon ami,

« Non. J'ai reçu votre première lettre le samedi et vous me demandiez réponse pour ce jour-là. Je partais pour une longue excursion, et cette fois j'ai été tenté de vous adresser ma courte dénégation, puisque vous m'écri-

[1] Crozat fut nommé professeur d'accouchement. C'était un praticien instruit et de la plus grande honorabilité. — T.

viez comme si je ne vous eusse pas transmis une suffisante déduction des motifs de mon refus.

« A ceux que j'aime, je ne sais pas dire si durement ma pensée.

« A ce que vous savez déjà, ajoutez ce que je sais; moi, j'ai vieilli.

Qvod si me noles usquam discedere, reddes
Forte latus...

« J'ai fait pendant vingt-cinq ans le service de l'hôpital, et je me souviens de ce que chaque jour j'y ai mis de mon temps. Quand j'ai déposé ce fardeau, j'étais épuisé.

« Le rayon de mes excursions s'est étendu: rarement je suis couché à minuit, plus rarement je me lève après quatre heures ; je dors en voiture. Prenez-moi quatre de mes meilleures heures matinales et vous me tuerez; il n'y aura pas grand mal, mais vous feriez pis : au lieu de tomber d'une pièce au bout du sillon, je tomberais peut-être demi-mort; je n'aime pas cette façon de finir.

« Mon confrère, mon ami Maviou, vénérable médecin de Nantes, est venu me trouver ces jours derniers : aujourd'hui, il a le pied et la main droites à demi paralysés; une autre fois, ce sera le pied et la main gauches; tout cela s'aggrave si un de ses malades lui donne de vives inquiétudes. Loin de s'émousser, sa sensibilité acquiert une exaltation maladive ; j'en sais d'autres dont c'est aussi l'histoire.

Enfin, il faut vous le dire, mes partisans me causent encore plus de dégoût que les autres. Je ne supporte plus la bêtise trop bêtifiante. Depuis cinq ou six jours, H., sa femme et son fils me poursuivent avec une lettre de vous, disent-ils. Protégé par mon genre de vie, je

leur ai fort simplement échappé, mais non pas à d'autres; et si cela continuait, ils me pousseraient à quelque brutalité. Ne vous souvenez-vous pas qu'avec beaucoup de bonne volonté je n'ai jamais pu faire partie de la société médicale de Tours?

« N'allez pas répéter que je fais trop large part à mon horticulture ; loin d'y mettre encore la main, ce qui serait assez sage, je vois mes jardiniers faire des bévues, et je le vois sans me mettre en colère et sans en faire pire chère ; tout aussi peu sensible aux louanges des promeneurs qui s'extasient devant la position du cottage, et je suis souvent une semaine sans y mettre le pied, bien que je puisse y arriver en quinze minutes.

« Délivrez-moi d'une obsession que je ne puis plus supporter ; tout cela s'arrangera sans moi, qui ne sais qu'enseigner notre ignorance. Quelle ferveur je leur vois à tous pour enseigner ce dont il faudrait se hâter de désapprendre la plus grande part! Dites-moi, je vous prie, à quelles écoles ont étudié Sydenham et Torti?

« J'ai dit en riant à notre maire, qui m'adressait de vives exhortations : « Eh bien ! faites-moi nommer ex-directeur. » Par plaisanterie, je ne me voudrais pas là même en peinture.

« Ne m'en parlez plus; j'ai le plus franc, le plus positif désir de ne pas me laisser prier, bien résolu que je suis à ne rien accepter.

« Gendron m'a résisté ; peut-être obtiendrait-on sa coopération, si le doyen joignait ses instances aux miennes.

« Cette lettre était écrite avant que j'eusse reçu votre seconde lettre-sommation. Je voulais y joindre une bribe

de clinique relative à la fissure. Le temps m'a manqué, et cette bribe, je doute qu'elle vous parvienne, puisqu'elle manque cette occasion.

« Je ne suis pas étonné que notre confrère Adl... n'ait pas été guéri de sa fissure par la décoction de la ratanhia; il faut à cette médication plus de métier que je ne l'avais d'abord supposé.

« Deux malades traités, l'un à Saumur, l'autre à Vendôme, par les mèches avec pommade de belladone, par les cautérisations et la décoction de ratanhia, souffraient à devenir fous; le traitement était prolongé depuis deux mois et le mal augmentait. Ils ont été promptement guéris par la décoction de ratanhia; non pas par la décoction, vous savez bien que ce n'est pas un médicament qui guérit, mais une médication, un certain emploi du médicament. Ils ont donc guéri par une médication dont la décoction de ratanhia, convenablement appliquée, a été l'agent thérapeutique. Pour nous entendre sur ce point, il faudrait aborder l'étrange et folle étiologie de notre vénérable maître et la pathologie de la fissure. Mais des malades de Nantes et de Poitiers, qui ont hâte de quitter Tours, m'ont déjà réclamé, et ce genre de vie ne me tient pas à l'abri de noirs accès d'hypocondrie[1]! »

[1] Il ne faudrait pas juger sans réflexion le caractère de Bretonneau sur les incidents que souleva la création de l'École de Tours.

On doit, avant de se prononcer sur son attitude dans ces délicates questions professionnelles qui le passionnèrent si vivement, envisager les rapports mutuels des médecins de province à cette époque, la jalousie que suscitait la prépondérance scientifique de Bretonneau, l'universelle réputation dont il jouissait et les rancunes que devait amener sur sa tête l'indépendance de son caractère et la rude franchise de ses opinions.—T.

LETTRE CCLXVIII[e]

DE VELPEAU

« 6 janvier 1843.

« *Mon Excellentissime,*

« Voici mon premier vœu pour 1843: que Dieu ou la *prudence* vous protègent contre les *flâneurs*. Il m'est revenu, ces jours derniers, qu'ils avaient fait tout récemment un trou à votre bourse.

« J'ai vu M. Dutrochet, dont j'ai été très content ; lui auriez-vous écrit? Si *non*, dans l'état où il est, un petit mot de vous me l'octroiera ; et M. Duméril ?... Ah çà ! ne riez pas de l'Institut comme vous riez de votre fortune ! *D'aucuns* me disent que je dois en être, et puisque j'ai eu la simplicité de demander, de faire des visites d'*intrigues*, il faut bien que vous m'aidiez. Du reste, ce métier-là est bien ce qu'il y a au monde de plus niais, de plus abrutissant, de plus bête [1] !

« Ma pauvre femme se porte mal depuis quelque temps ; elle me tourmente et m'inquiète pour l'avenir !

« A toujours. »

[1] Il s'agissait du siège laissé vacant à l'Institut par la mort de Larrey. Velpeau sollicitait le concours de Bretonneau. — T.

LETTRE CCLXIXe

DE DUMÉRIL

« Paris, 21 février 1843.

« J'ai été bien peiné, mon cher ami, de ne m'être pas trouvé au jardin quand vous êtes venu m'y chercher; mais pourquoi aussi attendre au dernier moment pour chercher à embrasser vos amis ! Ma femme et mon fils ont été désolés comme moi, et nous espérons bien que dans pareille circonstance vous aurez soin de nous avertir que vous êtes à Paris, et nous trouverons bien moyen de vous y voir.

« J'ai été prié par un de mes amis de prendre auprès de vous, *sub fide medica,* quelques renseignements, sous le rapport de la santé héréditaire uniquement, sur une famille dont on sçait que vous avez la confiance. Vous concevez que dans tous les cas votre réponse ne sera communiquée que très indirectement. Le nom seul de cette famille m'a été donné, c'est celle de M. de Ch... Si vous voyez quelques inconvénients à me faire une réponse, écrivez-le-moi, et cela suffira.

« Puisque je vous entretiens d'une affaire de famille, je crois devoir vous instruire, par l'intérêt et la véritable amitié que vous portez à la mienne, que mon fils Auguste va se marier. Il épousera vers la fin d'avril sa cousine germaine, dont la sœur est déjà ma belle-fille. Ce mariage nous fait le plus grand plaisir; par cette circonstance mon fils ne nous quittera pas, et sa mère en est fort

heureuse. Nous avons justement au deuxième étage de notre habitation, au jardin du Roi, un appartement modeste, mais suffisant pour les loger au moins pendant les trois ou quatre premières années de leur ménage, qui sera le nôtre et ne les entraînera presque pas en dépenses.

« Mon fils Auguste[1] s'est décidé à se livrer aux sciences naturelles, qu'il espère pouvoir professer par la suite. Il vient de lire à l'Académie des sciences un mémoire sur la nature physique et chimique des matières odorantes. Ce travail, qui a exigé de lui beaucoup de recherches, lui fera, j'espère, quelque honneur. Il se prépare maintenant à des études générales pour obtenir le grade de docteur ès sciences comme il a celui de médecin.

« Par délicatesse il n'a pas voulu se livrer exclusivement aux études relatives aux chaires d'histoire naturelle que j'occupe au Muséum, où il aurait eu la chance d'abord de me suppléer comme je l'ai fait longtemps pour M. de Lacépède, puis ensuite de me remplacer; mais il a craint de nuire à l'avancement de mon aide naturaliste que j'ai associé à mes travaux, à mes publications d'Erpétologie. Il est lié avec ce jeune homme, et il est cependant à craindre que ce dernier ne soit pas mon remplaçant, par quelque circonstance que je ne dois pas vous dire ici.

« En voilà bien long, mon cher ami; mais je n'ai pas voulu écrire, ayant occasion de vous parler d'une affaire

[1] Nous avons consacré déjà une note à Auguste Duméril, qu'une lettre de Mme Duméril à Bretonneau nous a dépeint étant enfant (5 février 1815). L'enfant est maintenant devenu un homme et marche sur les traces de son père, qu'il devra un jour remplacer au Muséum et à l'Académie des sciences. (Voir tome Ier, page 261.)

Son travail sur la nature et l'action physiologique des matières odorantes, dont parle Duméril à son ami, fut lu à l'Académie des sciences dans sa séance du 23 janvier 1843. — T.

particulière, sans vous communiquer ces détails, auxquels je ne doute pas que vous ne prendrez intérêt par l'amitié que vous nous portez et que nous avons pour vous. »

LETTRE CCLXXe

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« 30 mars 1843.

« Oui, nous avons, oui, vous avez cautérisé avec du nitrate d'argent des pustules vaccinales récentes[1]. Oui, à cette époque j'avais obtenu l'extinction de l'inflammation furonculaire sur moi-même, j'avais prévenu son développement par ce même procédé. Et ce procédé, appliqué au furoncle, je l'avais emprunté à je ne sais qui.

« Plusieurs motifs m'avaient porté à faire à la vaccine l'application de la cautérisation. Le motif principal, vous ne pouvez l'avoir oublié. J'étais alors dans la fureur de mes recherches sur les inflammations spéciales, je savais toutes les oppositions que le physiologisme allait opposer à la cure de l'angine maligne par les caustiques (nonobstant tous les témoignages de l'antiquité). Je cherchais

[1] Velpeau, s'inspirant des idées et de la méthode de Bretonneau, s'était occupé du traitement des pustules de la variole par le nitrate d'argent. (Thèse de concours, 1824. — Société philomat., 1825. Académie de médecine, 1825.) — T.

des faits thérapeutiques analogues; mais je ne voulais pas seulement, en m'adressant à la vaccine, savoir si une phlegmasie spéciale pouvait être arrêtée dans sa marche, je voulais aussi constituer un autre fait, chemin faisant. La vaccine arrêtée à son début ne cesserait-elle pas d'être préservative d'un second développement de la vaccine et de la variole, etc. etc.?

« Vous savez encore que cette question n'a pas été aussi nettement élucidée que je l'avais souhaité; mais l'extinction de l'inflammation spéciale fut obtenue avec une facilité qui me porta à saisir la première occasion d'étendre à la variole le même procédé; et la constance des résultats obtenus d'une cautérisation opportune et méthodique fut si évidente, si sûre, qu'en 1821, dans la lecture que je fis à l'Académie, je ne mentionnai que l'effet de ce procédé appliqué à la petite vérole. Citation reproduite textuellement dans le traité de la diphthérite (1826), page 92, paragraphe 104 :

« Il semble qu'il suffit, pour arrêter les progrès de la « phlogose spécifique, de lui substituer une autre inflam- « mation. J'ai obtenu un effet analogue sur les pustules « de la petite vérole, depuis le deuxième jusqu'au cin- « quième jour de l'éruption, en perçant leur sommet « avec une aiguille d'or ou d'argent, mouillée d'une solu- « tion de pierre infernale; l'inflammation variolique s'éteint « presque à l'instant. Il suffit d'un si léger attouchement « pour les pustules du deuxième jour que la trace en « disparaît avant l'époque de la suppuration, etc. »

« Pendant le séjour que je fis à Paris en 1821, ces tentatives furent répétées un grand nombre de fois à l'hôpital des Enfants dans le service de Guersant.

« J'espère que M[me] Velpeau est plus contente de sa

santé. Si elle était à votre régime, elle ne resterait pas longtemps affligée de sa névrose.

« Dévoué. »

« Tours, jeudi 30 mars.

« *P.-S.* Je reste de plus en plus persuadé que la modification de la variole, que nous appelons vaccine, ne nous vient pas des vaches..., que Jenner a été dupe et nous a fait dupes d'une illusion.

« La généalogie du cowpox (progéniture des eaux aux jambes) est là pour dire qu'il laissait très librement courir la folle de la maison. La vérité toute nue n'eût sans doute pas obtenu le même succès [1]. »

LETTRE CCLXXI^e

DE VELPEAU

« 6 avril 1843.

« Vous le voyez, mon très cher, *ego sum papa.*

« Malgré tout leur ramassis de sottises, m'y voilà.

« Puisque je m'étais jeté dans la galère, il fallait absolument arriver au port. D'y être ce n'est rien; mais, à la

[1] Voir sur ce sujet la lettre de Trousseau et la note que nous lui avons annexée, page 413. — T.

manière dont la partie était engagée sur la fin, échouer eût été pénible, pénible pour longtemps[1].

« Duméril a été digne et très bien.

« Bonjour. »

LETTRE CCLXXII^e

DE TROUSSEAU

« 12 avril 1843.

« Mon cher Maître,

« Voici votre fils aîné dans la gloire académique ; il est tout heureux de son auréole, et je partage en vérité son bonheur. Vous devez en être heureux aussi ; mais jamais vous ne verrez votre fils cadet dans ce nuage lumineux. Je suis tiède à l'endroit des académies, ils m'ont fait académiste à la Nouvelle-Orléans, à Bruges,

[1] Velpeau avait été élu le 3 avril 1843 au siège laissé vacant par la mort de Larrey. Les candidats étaient Velpeau, Civiale, Lallemand, Lisfranc et Ribes. La nomination ne se fit pas sans difficulté. Lallemand surtout, recommandé par ses lettres sur l'encéphale, par ses mémoires sur les maladies des organes génito-urinaires, très poussé par l'École de de Montpellier, encore très puissante à cette époque, était un antagoniste redoutable. Les travaux de Lisfranc, sa réputation chirurgicale, les mémoires de Ribes, les découvertes de Civiale et les amis que lui créait sa spécialité, constituaient d'autres éléments qui accroissaient l'incertitude du résultat pour Velpeau. A vrai dire, Lallemand seul balança un moment son immense réputation, et les premiers tours de scrutin n'ayant pas donné de résultat, la lutte se circonscrivit entre Velpeau et le professeur de Montpellier; le premier fut élu au scrutin de ballottage par trente-neuf voix contre vingt-six à Lallemand. — T.

à Copenhague ; mais comme je ne demanderai jamais à entrer dans le palais de Mazarin ou dans la taverne de la rue de Poitiers, et que le système du *compelle intrare* n'est pas en usage en deçà comme au-delà des Alpes ; je resterai *Gros-Jean* comme devant. Ce n'est pas vous qui m'en blâmerez. Je commence à me faire heureux par les choses qui sont autour de moi. Les joies de la famille deviennent tous les jours plus vives. Mon Georges me ravit de bonheur quand il reconnaît un genre, une espèce botanique, et je ne donnerais pas pour dix fauteuils académiques les quatre heures de mes pérégrinations dominicales. Mes enfants et ma femme ont quelque chose qui me les rend plus chers encore, c'est qu'ils vous aiment presque autant que je vous aime. »

LETTRE CCLXXIII^e

DE VELPEAU

« 30 mai 1843.

« Mon bon ami,

« Je tenais d'autant plus à vous voir que l'état de Béranger m'a beaucoup occupé, soit à cause de vous, soit à cause de M. Dupont[1], qui m'en a chaque jour entre-

[1] Dupont de l'Eure, ami de Béranger, qui fut quelques années plus tard président du gouvernement provisoire.
Né en 1767, mort en 1855. — T.

tenu. Je vous aurais dit que, selon toute apparence, votre célèbre ami a mal à la prostate, ou bien une pierre dans la vessie. Comme une exploration avec la sonde serait indispensable pour éclaircir ce premier chapitre, vous auriez, mieux que personne, trouvé moyen d'en faire sentir la nécessité au malade, qui en a, je crois, une frayeur toute enfantine ! S'il a une pierre, vous le savez, plus tôt on y verra, plus tôt il sera facile de la briser; s'il n'en a pas, tranquilles de ce côté, ses amis et lui, délivrés d'une pareille inquiétude, feront trêve à leurs angoisses. Je crains que Prat, qui ne voulait pas d'abord accuser les voies urinaires, ne soit obligé de vous apprendre quelque chose à ce sujet. N'allez pas toutefois grossir, noircir mon dire: ayant vu vous-même M. Béranger, vous savez peut-être à quoi vous en tenir. C'est tout simplement pour que, s'il continue à souffrir et qu'on vous en parle, vous prépariez les voies en lui laissant entrevoir l'utilité d'une exploration directe.

« Malgré son hypocondrie, ma femme, qui est à la campagne et que je vais remonter un peu le dimanche et le jeudi, se joint à moi pour vous embrasser.

« A toujours. »

LETTRE CCLXXIVe

DE TROUSSEAU

« 27 juin 1843.

« Mon cher Maître,

« Donnez-moi des nouvelles de ma bonne mère ; je désirerais vivement savoir à quoi m'en tenir sur celles que je reçois. Mme Gallery me dit que ma mère a toujours beaucoup de fièvre, dites-le-moi. J'ai vu aujourd'hui M. de *** ; son tibia va mieux et son masque est moins affreux. Quoique vous en disiez, l'iodure de potassium, quand la peau est malade, ne va pas comme les bains de sublimé. L'iodure de potassium ne détrônera pas le mercure, qui sera longtemps encore le pape des antisyphilitiques.

« Qu'a-t-on dit de la phototypie ? J'ai, pour mon compte, été trouvé universellement atroce ; serait-ce que nous sommes toujours ainsi quand on nous représente au naturel ?

« Encore une petite fille de quatre ans sauvée par la trachéotomie ; c'est ma cent trentième opération en tout, ma cent vingtième pour le croup ; c'est ma vingt-neuvième guérison : c'est à vous que tout cela appartient.

« Elle mourait, les amygdales étaient recouvertes de concrétions épaisses ; les narines étaient envahies, je ne voulais pas opérer ; j'avais mis ma boîte dans ma poche

et j'étais dans la rue. Le père a couru après moi et m'a prié de tenter le remède extrême. J'ai solidement cautérisé la trachée et les bronches, j'ai seringué dans le nez une solution de nitrate d'argent au millième ; tout s'est bien passé, à cela près d'une pneumonie du sommet à gauche qui ne m'a guère inquiété, et j'ai pu fermer la plaie le treizième jour. Pour fermer la plaie, le procédé suivant est joli : deux morceaux de taffetas d'Angleterre, de cette largeur et de cette grandeur ; à l'une des extrémités une porte d'agrafes. Mon taffetas est collé jusqu'au bord de la plaie et des deux côtés, puis un fil double réunit mes deux portes et affronte les lèvres très exactement. Comme la boutonnière est large, je mets deux bandes et deux portes l'une au-dessus de l'autre. Je ne sais pas s'il existe un meilleur bandage unissant. J'ai fait, depuis le 1er juin, trois trachéotomies : garçon de sept ans, mort ; garçon de cinq ans, mort, et, pour me consoler, une petite fille de quatre ans, Dieu merci, guérie. Je n'ai pas besoin de vous dire que rien de tout cela n'était dans ma clientèle.

« Mille tendresses de la part de tous. »

LETTRE CCLXXV^e

DE TROUSSEAU

« 30 décembre 1843.

« Mon cher Maître,

« Je clos l'année par une trachéotomie guérie.

« Depuis janvier 1842, voici onze égorgements et trois guérisons. Le plus curieux est que ce sont trois filles, et dans mes premiers relevés c'étaient les garçons qui survivaient et les filles qui mouraient. O compteurs, compteurs ! cela fait treize trachéotomies, cent vingt-trois pour le croup, trente enfants guéris ; dix pour des maladies chroniques du larynx, un guéri et vivant, deux morts peu après l'opération ou pendant l'opération, sept ayant vécu de cinq à treize mois et succombant au progrès du mal pour lequel ils avaient été opérés.

« Ils ont avalé le morceau, qui leur a paru dur. Maintenant ils s'en aident avec une ardeur que j'admire et que pourtant je n'essaierai pas d'imiter. Il se coupe maintenant trois ou quatre cous par mois, et je suis peu occupé aujourd'hui. Il n'est médecin, pour peu que la main lui démange, qui ne trachéotomise à la première toux croupale, ou tout au moins qui ne le propose. Il s'est fait, à l'endroit de la trachéotomie, ce qui s'est fait pour le fer il y a quinze ans.

« En revenant d'auprès de vous, je me mêlais de traiter la chlorose, que l'on physiologisait ; c'était une bénédic-

tion ! J'ai crié le *fer* si haut, si haut (et vous savez si j'ose crier les plus cassantes vérités), que le fer, dont pas un honnête apothicaire de Paris ne vendait une once par année, est devenu depuis quatre ans une pilule, une pastille, un bonbon, un sirop, une eau gazeuse, un chocolat, une praline ; ils en feront une hostie ! Et quand ils veulent me dire que vous et moi sommes le père de cette progéniture, je leur dis grand merci et je renvoie à leurs auteurs anonymes ces enfants trouvés de la thérapeutique. S'il vous plaît ! ces grosses bêtes donnent le fer aux filles aménorrhéiques ; même quand la mère est morte phtisique, quand la femelle a craché du sang ; mais elle est pâle, elle est essoufflée, et ils font avec leur ferraille plus de phtisies galopantes que n'en ont jamais fait les traitements les plus absurdes.

« *Pastillos Rufillus olet, Gorgonius hircum,* comme dit votre auteur favori. Je m'abrutis dans la clientèle; pour peu que cela dure, je ne serais plus bon qu'à faire un accoucheur ou un receveur général. Vous avez raison de prendre cela de haut, *et fastidioso dente :* des fleurs, Horace, un peu de bonnes paroles de tendresse, voilà de quoi conserver la jeunesse et la bonne humeur entre la diarrhée et deux bandages.

« Aimez-moi bien et dites-le-moi quelquefois. »

LETTRE CCLXXVIe

DE MARJOLIN

« Paris, 22 février 1844.

« Monsieur et très cher confrère,

« Si seulement ma lettre avait eu l'honneur de servir d'enveloppe à quelques graines, à quelque pépin, l'époque de la plantation vous eût remis en mémoire que vous avez promis au père, dans la personne du fils, un pied, ou au moins des rameaux du groseillier prolifère qui réussit si bien chez vous, plus quelques pieds de vos belles et bonnes fraises, plus quelques boutures de ragouminier, plus quelques couchages de la glycine, qui fera bientôt de votre jardin une forêt vierge, plus quelques pieds de plantes vivaces, tels que astrantia, certains verbascum, etc.; enfin je vous ferais une liste encore plus longue que le mémoire du pharmacien de Molière et tout cela sans comprendre une ou deux espèces de raisins obtenues par M. Vibert, et que vous m'avez beaucoup vantées. De mon côté, pour n'être pas en retard, je vous envoie d'ici à quelques jours des greffes d'une espèce de cerise que je viens de recevoir et qui sont excellentes ; ceci doit vous chatouiller, connaissant votre faible.

« Il ne me reste plus que deux demandes. Ah ! pour le coup, finissez-en, me direz-vous : c'est une consultation, c'est encore pis; ah ! non, c'est une consultation horticulturale.

« La recette, le moyen, l'opération, pour faire produire les noisetiers et les figuiers, voilà tout. Deux mots par la poste, autrement je serai forcé d'aller chercher moi-même la consultation, et vous savez si le temps est beau pour voyager.

« Dans ce moment mon père fait élever une petite serre à Clichy, avec un système nouveau. Mais je ne puis vous en dire plus long, car il faudrait vous condamner plus longtemps à l'ennui de mon griffonnage; c'est inutile. Je vous dirai que toute la famille se porte bien, que j'engage toujours le père à aller vous voir; vous n'avez qu'un moyen : faites-le venir pour un malade à Tours, puisque l'un et l'autre vous ne voulez jamais voyager pour votre plaisir.

« En tout cas, tâchez de vous ménager, afin d'avoir recours le plus rarement possible à ces vilains sacs brûlants. Conservez votre bonne humeur du jour où vous lisiez *Colibri,* et lorsque vous verrez ces dames, ayez la bonté d'être mon interprète près d'elles.

« En vous demandant pardon de mon épître, recevez mes salutations respectueuses [1].

« Votre dévoué. »

[1] Cette lettre est du fils de Marjolin, alors médecin du bureau central, et qui, comme son père dont le jardin était célèbre, s'occupait d'horticulture. — T.

LETTRE CCLXXVII[e]

DE TROUSSEAU

« Mardi 9 avril 1844.

« Vous m'aviez tant dit, mon cher Maître, que Jenner n'avait peut-être été qu'un finaud qui avait voulu faire passer l'inoculation sur le compte de la vache, que j'ai voulu en avoir le cœur net. De fait, Jenner sentait son blagueur ; mais c'était bien spirituel pour un pataud d'Anglais.

« Voici donc mon siège tel que je l'avais fait, après avoir suivi les parallèles ouvertes par vous. Jenner a vu que l'inoculation variolique n'entrait que par le gros bout : il a apprivoisé son virus par des inoculations bien faites, et quand la bête a été muselée et pertinemment dressée jusque-là, qu'il n'y eut plus que des manifestations locales, il leur a dit : « Voici du virus d'un animal inno- « cent, d'une vache, de la mère d'un veau, de la bête « biblique de la crèche de Bethléhem. » Voici, voici le vrai polichinelle, *Sinite parvulos ad me venire ;* et les gens d'y toper. Savez-vous bien, mon cher Maître, que c'eût été bien travailler et que la mystification eût été spirituelle et profitable pour tous [1] ?

[1] On a vu précédemment, dans une note de Bretonneau adressée à Velpeau, que pour lui la vaccine n'était que la variole modifiée. Il ajoutait aussi volontiers que Jenner fut un habile homme qui imagina ce tour de passe-passe de mettre l'inoculation sur le compte de la vache. Le deuxième terme de cette appréciation n'est qu'une boutade de Bretonneau, dont s'empara immédiatement l'esprit original et inventif de Trousseau ; mais il n'en est pas de même du premier terme. Bon nombre d'expérimentateurs ont, en effet, pensé, comme Bretonneau, que la vaccine

« Je voulus donc faire du Jenner, et le brave Guillon, de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne, dont je me procurai

n'était pas une maladie autonome et qu'elle n'était, au contraire, qu'une modification de la variole humaine atténuée par son passage à travers l'organisme de la vache ou du cheval. Ce fut l'opinion de Depaul, qui la soutint contre Bousquet, partisan de la dualité de l'affection, dans une discussion académique restée mémorable. (*Discussion sur l'origine de la vaccine,* discours de Depaul, Bousquet, Bouley, etc. Bulletin de l'Académie de médecine, 1863-1864.)

Les expériences faites à ce sujet ont été absolument contradictoires et n'ont pas donné jusqu'à présent de résultats assez précis pour permettre de considérer la question comme résolue dans un sens ou un autre. On va lire le récit des tentatives de Trousseau et on verra qu'il ne parvint jamais à reproduire la pustule vaccinale avec l'inoculation variolique.

Maintenant, en face de ces résultats, il faut signaler les faits tout opposés auxquels parvinrent d'autres médecins. Dès 1807, Gasner, à Gemsburg; en 1830, Sunderland, à Barmen, prétendirent avoir inoculé une véritable vaccine à des enfants par du virus prélevé sur des vaches varioleuses. Les observations de Thiele, de Kazan (1836-1838), de Reiter, de Munich (1839), de Ceyley, d'Aylesbury, de Badcock, de Voigt (1882), sont très connues et citées dans tous les livres spéciaux. Ces expérimentateurs, après bien des essais et de nombreux exercices, parvinrent à reproduire de vrais pustules de « cow-pox » après l'inoculation variolique de la vache.

Les expériences bien connues de Chauveau (*Recherches expérimentales de la Société des sciences de Lyon sur les relations qui existent entre la variole et la vaccine.* Bulletin de l'Académie de médecine, 1865-1866. *Contribution à l'étude de la vaccination originaire.* Revue de médecine et de chirurgie, 1877) confirment, au contraire, les observations de Trousseau. Ni la variolation du cheval, ni celle de la vache n'ont pu donner lieu sous ses yeux au « horse-pox » ni au « cow-pox ». Dans une expérience où il inocula au même animal les deux virus à la fois, il vit la variole engendrer la variole et le vaccin engendrer le vaccin. Aussi arriva-t-il à conclure de l'autonomie de la vaccine, c'est-à-dire à l'impossibilité de transformer la variole en vaccine.

Il est aujourd'hui difficile de tirer des conclusions positives de faits en apparence aussi contradictoires. Mais il est encore, on l'avouera, non moins difficile de considérer comme non avenues et résultant de fautes opératoires des observations nombreuses émanant de médecins consciencieux et portant le cachet de l'authenticité. Aussi, d'après nous, doit-on, dans l'état actuel de la science, considérer au moins comme une probabilité la transformation de la variole en vaccine. En d'autres termes, et pour parler le langage moderne, la vaccine, qui doit être considérée comme une infection microbienne conférant l'immunité variolique, ne serait autre qu'une variole atténuée. — T.

la paperasse, m'encourageait singulièrement. Il disait avec un aplomb miraculeux qu'en inoculant la varioloïde, il les avait préservés de la variole au prix d'un bouton unique; et bien qu'il dît tout honteusement qu'un certain nombre avaient vu les pains se multiplier, je n'en étais pas moins édifié, puisque la pustule d'inoculation ne différait en rien de la pustule vaccinale. Ce devait être là l'affaire de Jenner. Il avait pris du virus sur des varioles anormales et très bénignes; il avait inoculé sa variole anormale avec les précautions du clavelisateur russe, et le tour était fait.

« J'étais donc depuis plus d'un an à la quête d'une varioloïde bien légitime, quand le hasard m'a servi à souhait. En 1840, j'avais vacciné dans mon hôpital une belle fille de dix-sept ans, et six beaux boutons s'étaient développés qui, depuis trois ans, s'étaient transmis à tous les enfants de mon service et à tant d'autres en ville. Voici que, en décembre dernier, elle se trouve en rapport avec des varioleux et arrive dans mon service avec des prodromes varioliques formidables, qui tournent en treize pustules disséminées sur tout le corps, et qui promptement se cornent et se sèchent. J'inocule trois enfants non vaccinés (première génération); un n'a qu'une éruption locale, deux ont une vingtaine de pustules. J'inocule deux autres enfants de *bras à bras* avec un des enfants à éruption générale, l'autre ayant quitté l'hôpital (deuxième génération). Il a un bouton d'inoculation, l'autre cinq ou six pustules sur le corps. Je prends sur le bras de ce dernier, le premier ayant une syphilis constitutionnelle (troisième génération), et désormais jusqu'à la sixième génération. La variole reste localisée au bras. A la septième génération j'en inocule trois; tous

les trois ont une éruption générale : le premier une pustule au pied, le deuxième trois pustules, le troisième quinze ou seize. A la huitième génération, j'inocule à l'un la pustule du pied et l'inocule à un bouton unique ; à deux autres la pustule génératrice du bras, et l'un de ces deux a trois pustules seulement, l'autre n'en a pas.

« J'en suis hier à la quinzième génération ; à la treizième, j'ai encore eu quatre ou cinq boutons sur un inoculé. Mais je leur ferai deux piqûres d'inoculation ; les trois que j'ai inoculé hier n'auront qu'une piqûre ; nous verrons.

« Résumons : pas une seule fois les piqûres n'ont manqué. Pas une seule fois je n'ai eu d'accidents ; pas une seule variole, même discrète, seulement quelques boutons disséminés. Dans la très grande majorité des cas, pustule génératrice seule. Une fois, pourtant, un érysipèle développé autour de la pustule génératrice. Mes inoculés ont été vaccinés après l'inoculation, — chez pas un seul le vaccin n'a pris. — J'ai inoculé la vraie variole ; pas de variole. Par contre, j'ai inoculé ma varioloïde à un grand nombre d'enfants vaccinés depuis trois, six, dix mois, un an, et la pustule génératrice s'est parfaitement développée chez le plus grand nombre ; deux même ont eu l'éruption générale. Mais entre la pustule d'inoculation et la vaccine il y a autant de différence qu'entre une renoncule et une anémone ; cela ne se ressemble pas du tout, absolument pas. Pourtant les simples s'y trompent ; mais les simples trouvent que la scarlatine et la rougeole sont tout un.

« Quand j'aurai fait quinze nouveaux semis, avec quelques petites précautioncules, je vous tiendrai au courant ; somme toute, en l'état où cela se trouve,

j'inoculerais mes enfants avec mon virus, s'ils étaient à vacciner[1].

« Voulez-vous un tube?

« Mille tendresses. »

LETTRE CCLXXVIIIe

DE PROSPER MÉRIMÉE

« Paris, 3 octobre 1844.

« Monsieur,

« Mon intime ami, M. Hippolyte Royer-Collard, est atteint depuis plusieurs mois d'une maladie grave[2]. En

[1] Trousseau ne devait pas rester sous cette impression. Il ne tarda pas à constater de graves inconvénients à l'inoculation telle qu'il la pratiquait, et il y renonça. (*Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu,* t. Ier, 1868.) — T.

[2] Cette relation est intéressante en ce sens que c'est le malade luimême, un des médecins les plus en vue de l'époque, qui l'a dictée, et que d'un autre côté c'est un des écrivains les plus distingués de notre temps qui l'a rédigée. On verra avec quelle netteté de langage, quelle précision dans l'analyse des signes, Royer-Collard décrit par la plume de Prosper Mérimée l'histoire de la redoutable affection qui devait en peu d'années le conduire à la paralysie, à la déchéance organique progressive et à la mort.

Hippolyte Royer-Collard était le frère d'Antoine Royer-Collard, que nous avons vu professeur de Médecine légale et médecin en chef de la maison royale de Charenton, où il fut le prédécesseur immédiat d'Esquirol (voir la Biographie, page 107). Il était par conséquent le neveu du célèbre orateur qui jeta un si grand éclat sur le régime constitutionnel; l'on peut penser que cette illustre parenté ne fut pas étrangère à sa rapide carrière. Il était toutefois brillamment doué, et si ses mœurs légères et ses goûts très mondains nuisirent à sa réputation professionnelle et le firent considérer par les médecins de son temps comme un

sa qualité de professeur à l'École de médecine, il est entouré de quantité de docteurs qui me semblent, à moi ignorant, différer un peu d'opinion sur la nature de sa maladie. Pour lui, c'est au sentiment *de ses anciens* qu'il accorde toute confiance, et, en conséquence, il se soumet à un traitement fort pénible, dont, jusqu'à présent, il n'a guère éprouvé de bons effets. Quelques médecins de ses amis pensent que le repos suffirait pour le rétablir, et regardent comme inutiles ou même dangereux les remèdes qu'on a employés jusqu'ici. Dans cette incertitude qui m'afflige beaucoup, j'ai pensé naturellement à vous, Monsieur. J'ai espéré que vous voudriez bien jeter les yeux sur l'historique de la maladie et du traitement que m'a dicté Hippolyte, et m'en dire votre avis. Votre opinion, je le sais, aurait le plus grand poids à ses yeux et terminerait l'anxiété de tous ses amis. Voici ce qu'il m'a dicté :

esprit frivole et d'une valeur contestable, on est bien forcé de reconnaître que, grâce à de merveilleuses aptitudes, il sut mener de front le travail et le plaisir, et qu'il laissa, en mourant prématurément, une somme de labeurs suffisante après tout à honorer sa mémoire.

Ces travaux qui sont des morceaux isolés, des notes, des rapports, des discours, des articles de journaux ou de revues, attestent une intelligence peu commune, un esprit raffiné, ingénieux, parfois éminemment philosophique et une vaste étendue de connaissanees. Malheureusement, il avait une trop grande facilité et ce fut, avec ses goûts de plaisir, ce qui le perdit. Il ne donna pas, en effet, ce qu'on aurait pu attendre de lui, le jour où Dupuytren lui prédit qu'il serait le successeur de Bichat. (Thèse inaugurale, Paris, 1828.) Il se livra à l'improvisation, se fia trop à sa remarquable facilité d'assimilation, et ne fut qu'un très ordinaire professeur d'hygiène (1838). Il fit regretter dans cette fonction Hallé et Desgenettes et put mériter qu'on lui appliquât cette appréciation très sévère de Lorry, « qu'il était de ceux qui occupent une place sans la remplir. »

Royer-Collard succomba à quarante-cinq ans, au mois de décembre 1850. Il avait naturellement été doté de tous les honneurs et de tous les titres; il était professeur à la Faculté, membre de l'Académie, membre du comité d'hygiène, du conseil de salubrité, etc. — T.

« Le 21 mai 1844, M. Royer-Collard, en rentrant chez lui, a senti la région de l'estomac comme comprimée ou violemment tendue. Cette sensation disparaissait sur-le-champ, lorsque aucun vêtement ne touchait les parois abdominales. Pendant cinq à six jours cette sensation a augmenté, et il a semblé qu'elle se prolongeait en descendant le long des fesses, des cuisses et des jambes. Vers le huitième jour, engourdissement des pieds, fourmillement, etc. Le 30 mai, sensation analogue, mais plus faible, dans les bras et les mains. Les parois de la poitrine et les muscles respirateurs restent parfaitement libres.

« Le 1er juin, une saignée du bras; le 3 et le 5, purgatif.

« Du 10 au 19 juin, tous les jours, application de ventouses, les unes sèches, les autres scarifiées, le long de la colonne vertébrale. La maladie continue et augmente d'une manière insensible.

« Depuis le 20 juin jusqu'au 12 juillet, douches froides sur le dos, d'une demi-heure chaque, et, pendant les dix derniers jours, deux douches par jour. Aucune amélioration; progrès du mal lents mais appréciables. La vessie et le rectum sont paresseux, les efforts d'expulsion sont pénibles; ces derniers symptômes ont commencé dès le huitième jour de la maladie et sont restés à peu près les mêmes.

« Le 12 juillet, application d'un emplâtre émétisé sur une partie de la colonne dorsale et de la colonne lombaire. Tous les deux jours, ventouses scarifiées à la région cervicale, de manière à ôter chaque fois deux à trois onces de sang.

« Après quinze jours de ce traitement, le mal a fait des

progrès sensibles. L'engourdissement des jambes a augmenté, la marche est plus difficile. Dans les bras on remarque seulement une plus grande sensibilité pour le froid.

« Le 27 juillet, plusieurs médecins réunis, supposant que cette maladie pourrait, à la rigueur, être causée par quelque ancienne affection syphilitique, prescrivent un traitement par le proto-iodure de mercure, puis par l'iodure de potassium, ce dernier à la dose de trois grammes par jour. De temps en temps douches, ventouses scarifiées, bains tièdes, etc.

« Le 24 août, deux cautères, et, le 27, deux autres dans la région dorsale.

« Le 7 septembre, les symptômes se sont aggravés considérablement. La marche est devenue presque impossible. La respiration est gênée par suite de la constriction violente que ressentent les muscles abdominaux. La tête est lourde, embarrassée ; des mouvements nerveux involontaires se produisent dans les membres. Saignée de trois palettes.

« Pendant quatre jours les mêmes symptômes continuent avec plus de force ; perte complète d'appétit, de sommeil ; crampes, étouffements, etc. Sangsues aux narines, bains tièdes d'une heure chaque jour.

« Vers le 15, amélioration notable. On a supposé que cette crise purement accidentelle, et en dehors du développement régulier de la maladie, était due à l'action de l'iodure de potassium. On en a cessé l'emploi, et l'on s'est appliqué à combattre l'effet nuisible qu'il avait produit sur les centres nerveux, à l'aide d'un régime calmant et rafraîchissant. De nouveaux cautères ont été appliqués à la partie inférieure du dos. (Il en a sept en ce moment.)

Des bains tièdes d'abord, d'une demi-heure chaque jour, puis des douches de vapeur chaude sur les extrémités inférieures, tous les deux jours. Chaque semaine, application d'un petit nombre de sangsues le long du rachis. Chaque jour des laxatifs ; alimentation modérée, boissons rafraîchissantes; tel est le traitement actuellement suivi.

« Depuis dix jours environ, la maladie semble au moins stationnaire, tandis qu'elle avait toujours fait des progrès jusqu'à cette époque. La marche est peut-être plus facile, mais cette amélioration n'est-elle pas due à l'amélioration de l'état général?

« L'opinion des médecins est que la *substance* de la moelle est intacte ; qu'il existe très probablement dans les enveloppes de sa partie inférieure une congestion déjà ancienne, due peut-être à des excès vénériens ; peut-être aussi un peu de suffusion séreuse.

« Le tempérament est sanguin et très irritable. Disposition aux congestions cérébrales depuis plus de quinze ans. On a pensé que l'abus des cigares pouvait avoir contribué à la production de la maladie. On est d'avis que l'action lente des cautères, de temps en temps renouvelés, et un régime calmant sont les meilleurs moyens d'obtenir une guérison qui elle-même devra être lente et graduelle.

« J'ajouterai à ce précis qu'Hippolyte Royer-Collard a fait à ma connaissance des excès de tout genre depuis vingt ans (il en a quarante-deux). Il était grand mangeur, grand fumeur, encore plus grand coureur de filles. Il ne boit que de l'eau; parfois il a fait des excès de travail, et c'était un sujet d'admiration pour ses amis que la facilité avec laquelle il supportait les fatigues de tout genre.

« Depuis l'invasion de la maladie, il a conservé toute

sa présence d'esprit et son courage. Il connaît la gravité de sa position, mais il a bon espoir. J'ai remarqué que les variations de la température avaient un très grand effet sur lui ; un temps froid et humide l'abat, il reprend des forces par le beau temps. Ses mouvements sont difficiles. Pour avancer la main, il paraît être obligé de la jeter brusquement et avec effort sur l'objet qu'il veut toucher. Il marche péniblement, les genoux fléchis, en s'appuyant sur les talons. Il n'y a pas d'ailleurs d'*insensibilité* dans ses membres, mais plutôt *excès de sensibilité;* quelquefois, altération de cette sensibilité. Ainsi une surface lisse lui fera éprouver la même sensation qu'une surface rugueuse. Il sort tous les jours quelques heures en voiture. La voiture va au pas. Il se plaint cependant du léger mouvement qu'il éprouve. Il compare la sensation qu'il reçoit, lorsqu'il est assis, à celle qu'il sentirait s'il reposait sur des boules dures, où s'il avait des tumeurs dures sur les cuisses.

« J'ai pris la liberté de m'adresser à vous, Monsieur, dans cette triste conjoncture, connaissant votre ancienne bienveillance pour moi et l'estime que vous faites d'Hippolyte. Je serais bienheureux si vous jugiez son état remédiable, et si vous vouliez bien me faire part de votre opinion sur le traitement à suivre.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués. »

LETTRE CCLXXIX[e]

DE BÉRANGER

« 12 janvier 1845.

« Cher ami, Lamennais m'a apporté, hier, des nouvelles de Tours qui l'avaient épouvanté; il disait que M[lle] de Fauveau, qui revenait de Tours avec une consultation de vous, racontait que votre état donnait les plus vives inquiétudes; que Tours était dans les alarmes; que les pauvres allaient prier dans les églises pour demander au ciel votre guérison, etc. etc. Ce récit d'une artiste (vous savez que M[lle] de Fauveau est un sculpteur très distingué [1]) avait été rapporté à Lamennais par une autre artiste célèbre, Ary Scheffer[2], et mon pauvre philosophe, arrivant pour dîner, était tout bouleversé d'une semblable nouvelle. J'ai cru pouvoir le rassurer, en lui citant la der-

[1] M[lle] de Fauveau, que Béranger avait recommandée à Bretonneau et dont le nom est oublié aujourd'hui, était une artiste sculpteur de mérite, qui appartenait à la haute société légitimiste de la Restauration. Très choyée dans ce milieu à cause de son talent et aussi de ses sentiments, elle n'hésita pas, au moment de la tentative de soulèvement de la duchesse de Berry en Vendée, à laisser l'ébauchoir et le ciseau pour prendre le fusil, et se battit dans les rangs des royalistes. Elle put, après la défaite, se réfugier à Florence.

Elle avait un sentiment très fin de l'art et a produit de nombreuses œuvres dont quelques-unes sont réellement remarquables. — T.

[2] Scheffer (Ary), peintre français, né à Dordrecht (Hollande) en 1785, mort à Argenteuil le 15 juin 1858. Élève de Pierre Guérin, il a laissé un grand nombre de chefs-d'œuvre. Ses tableaux les plus connus sont: *Dévouement des bourgeois de Calais* (1819), *Françoise de Rimini* (1822), *Jésus au jardin des Oliviers, les saintes Femmes revenant du tombeau, les Femmes souliotes*, etc. Il était beau-père de Marjolin. — T.

nière lettre reçue de vous par M. Bacot; mais comme nous ne savions pas bien, l'un ou l'autre, l'époque du voyage de M[lle] de Foveau à Tours, il nous est resté quelque inquiétude, et c'est pour cela que je crois plus sage de vous écrire, au risque de vous rappeler un passé dont vous ne vous occupez peut-être plus.

« En attendant un mot de vous, je vais m'en tenir à l'idée que deux artistes ne peuvent raconter les choses qu'avec inexactitude et exagération, et que si tout cela a été vrai il y a quinze jours, on peut presque s'en réjouir maintenant pour l'honneur de vos concitoyens.

« Adieu, cher ami. Judith vous dit mille choses affectueuses.

« A vous de cœur. »

LETTRE CCLXXX[e]

DE TROUSSEAU

« 9 février 1845.

« Mon cher Maître,

« Vous supposez que la belladone n'est peut-être pas si loin de la fève de Saint-Ignace qu'elle n'en a l'air. Vous pourriez bien avoir raison. Les strychnos dilatent bien fort la pupille, et leur action thérapeutique était si bien alignée avec l'action physiologique, qu'il fallait un peu s'en méfier. Pourtant n'exagérons rien ; j'ai trouvé que la noix vomique était à propos pour faire faire aux gens ce

que j'appelle de la gymnastique involontaire; comme c'est joli, j'y tiens. L'avenir prononcera si ce n'est pas trop joli pour être vrai.

« Ce nonobstant, ce pauvre Royer-Collard va infiniment mieux avec la belladone[1], et Mme de Ségur est vraiment en fort bon état. Vous belladonisez tout le genre humain, et, entre mes mains, je suis bien sûr que la belladone ne fera pas autant de merveilles. Ce n'est pas que vous vous abusiez ou que la passion vous abuse; c'est que je n'aurai pas l'habitude de manier le médicament.

« Je suis de ceux qui croient qu'un homme qui se livrerait à l'art d'aiguiser des lattes de couvreur finirait par en faire d'assez bons rasoirs, et je suis convaincu que les musiciens russes qui pendant vingt-cinq ans ne font jamais qu'un sol dièze, trouvent à la fin quelque chose dont ne se doutent pas les virtuoses italiens et français qui ne le font que quand il se présente.

« Cela nous explique bien des confiances, bien des incrédulités thérapeutiques. Elles se fondent sur des différences dans le faire. Je me suis aidé du sulfate de quinine dans le traitement du rhumatisme; en vérité, c'est quelque chose de merveilleux. Legroux, qui vient de publier un mémoire dans le *Journal de médecine*, n'a pas été hors de la vérité; parcourez ce factum. Le témoignage de Legroux est d'autant plus précieux, que le pauvre garçon était Bouillaudolâtre, ce qui était grave[2].

[1] Nous n'avons pas la consultation de Bretonneau à Royer-Collard; mais il est évident, d'après les termes de la lettre de Trousseau, qu'il lui conseilla les préparations de belladone. — T.

[2] Legroux, né à Marégines (Nord), fit ses études médicales à Paris, où il fut reçu interne des hôpitaux. Docteur en 1827 avec une thèse sur *les Concrétions sanguines développées pendant la vie.* Médecin des hôpi-

« Je viens de guérir mon trentième croup : il s'agit d'un garçon de dix ans, qui, un mois auparavant, avait eu la rougeole ; à la fin de la rougeole une pneumonie; dans le décours de la pneumonie une laryngite striduleuse des plus graves. La laryngite dura onze jours, et l'oppression prenant un caractère plus alarmant, je suis mandé par le médecin pour faire la trachéotomie ; l'opération faite, je trouve un fragment trachéal de fausse membrane très épaisse. Aujourd'hui tout va bien, très bien ; le garçon respire et parle, il n'a plus de canule, il n'a plus qu'une petite fistule.

« J'ai tant de mépris pour l'Académie de médecine que je ne veux rien leur dire là-dessus ; pourtant c'est un devoir de leur faire luire la vérité, et peut-être leur jetterai-je cet os pour qu'ils se le disputent publiquement et que vous soyez glorifié comme vous devez l'être.

« Je viens encore de faire deux ponctions du thorax, l'une chez une jeune fille de quatorze ans, au quinzième jour d'une pleurésie ; l'autre chez une femme de cinquante-cinq ans, après deux mois de maladie.

« J'ai retiré chez la première 1,600 grammes d'eau ; chez la seconde 1,700. La jeune fille va si bien, que probablement elle sera guérie dans huit jours. La vieille femme reste au point où la ponction l'a laissée.

« L'épanchement ne diminue pas; mais la vie peut se continuer. La ponction du thorax, avec le bout d'andouille de Reybard pour servir de soupape, est d'une simplicité, d'une innocuité qu'on ne saurait trop haut proclamer. Il

taux et agrégé, il concourut pour la chaire de pathologie interne en 1840. Il mourut au mois de septembre 1861. On lui doit entre autres travaux une *Étude sur la spécificité dans les maladies* (1840), qui fut précisément sa thèse de concours pour le professorat. — T.

ne s'ensuit pas plus d'accidents que de la coupure d'un ongle. La bonté de la soupape est tout ici, comme la largeur de la canule fut jadis le nœud de la trachéotomie. En vérité vous seriez bien coupable de laisser mourir quelqu'un d'une pleurésie aiguë, avec épanchement excessif. J'ai, sans compter ces deux malades, deux pleurésies aiguës et une chronique guéries après paracentèse : deux morts, un empyème de pus avec tubercules, lequel avait rompu en deux endroits les espaces intercostaux, et une pleurésie puerpérale avec empyème de pus et pneumothorax. Je suis convaincu que l'on arrivera à la ponction thoracique, comme aujourd'hui à la trachéotomie. J'y aurai aidé, mais l'andouille de Reybard sera immortelle [1].

« Adieu, mon cher Maître, vous savez combien je vous aime; vous savez aussi que votre voyage de Paris est promis. »

[1] Trousseau préludait alors à ses magnifiques travaux sur la thoracentèse qui ont été le point de départ des progrès accomplis de nos jours dans le traitement local des pleurésies. Ses premiers résultats furent publiés en 1843. (*De la paracentèse dans la période extrême de la pleurésie aiguë.* — Bulletin de l'Acad. de méd., 1843-1844, t. Ier, p. 138; et Arch. gén. de méd., 1849, 4e série, t. III.) Il raconte dans sa *Clinique de l'Hôtel-Dieu* comment il fut amené à poser en précepte la nécessité d'intervenir par la paracentèse dans les pleurésies avec épanchement considérable. De cette année 1845, où Trousseau expose brièvement à Bretonneau, au jour le jour, l'histoire de ses opérés jusqu'en 1870, où Dieulafoy appliqua pour la première fois l'aspiration au traitement des pleurésies et réduisit l'opération aux proportions inoffensives d'une simple piqûre, ce fut la paracentèse réglée et popularisée par Trousseau qui seule fut en usage. Le trocart de Reybard dont il se servait était un trocart simple à la canule duquel Reybard avait eu l'idée d'ajuster une baudruche qu'on enroulait autour de l'instrument et qu'on ramollissait ensuite dans l'eau. La baudruche ainsi disposée faisait fonction de soupape et permettait bien la sortie des liquides, mais fermait complètement l'orifice au moment de l'inspiration. « La découverte de Reybard, dit Trousseau à Bretonneau, sera immortelle; » on sait combien il s'est trompé dans cette prédiction, et comment l'invention des aspirateurs Dieulafoy et Potain ont relégué l'instrument de Reybard dans le domaine des choses du passé. — T.

LETTRE CCLXXXI^e

DU MÊME

« Paris, 27 février 1845.

« Mon cher Maître,

« Depuis que je ne vous ai écrit, un de mes petits trachéotomisés est guéri : trente et unième guérison et cent quarante-troisième opération, cent trente-deux pour le croup. Ma cent quarante-deuxième trachéotomie est au quinzième jour. La respiration laryngée est rétablie, mais le nez est diphthérique; il y a de l'adynamie. Il y a une pneumonie du sommet à droite. Je donne du quinquina. Guérira-t-elle? ce serait trois succès de suite, je n'ose y croire. Nous sommes au quinzième jour. Le cent quarante-troisième a guéri en sept jours. Dimanche passé j'ai fait ma cent quarante-quatrième trachéotomie, cent trente-troisième pour le croup : enfant de dix-huit mois, un peu hydrocéphale. Tout allait comme cela va après six heures, quand une convulsion me l'a tué comme un coup de pistolet.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCLXXXII[e]

DU MÊME

« Paris, 19 novembre 1845.

« Cher Maître,

« Je vous écris au pied du lit de M[me] deThorigny, qui reçoit de Tours les lettres les plus alarmantes. Pour l'amour de Dieu! faites que Frédéric mette tous les jours deux lignes à la poste. Votre lettre de l'autre jour m'avait tant réjoui! celle de M. Marchand nous consterne[1]; on parle de la nécessité du voyage de Velpeau, qu'est-ce que cela veut dire? Jules[2], que je voyais hier, veut partir pour vous soigner, et il m'eût accompagné à Tours s'il avait su que je partais. Sa science chirurgicale vous est-elle nécessaire? Il partira par un ordre du télégraphe, donné par le préfet.

« Hier, à la Faculté, Velpeau, Jules et Bérard aîné, qui vous aiment tous, me demandaient de vos nouvelles. Le père de Bérard a eu juste ce que vous avez. Huit jours après l'ouverture de l'abcès, tout était terminé.

« Je vous en prie, faites-moi écrire une ligne par Frédéric.

« Bien des tendresses. »

[1] Bretonneau venait d'éprouver un assez grave accident. — T.

[2] Jules Cloquet. — T.

Post-scriptum de Mme Trousseau.

« Mon bon docteur,

« Je suis si occupée de vous de cœur, que je voudrais vous envoyer toute la Faculté de Paris pour vous guérir promptement. M. Cloquet est tout disposé à faire ce petit voyage, un ordre télégraphique le fera partir de suite. Vous avez eu tort de vous opérer vous-même, vous deviez attendre M. Velpeau ou Cloquet ; j'espère avoir demain de meilleures nouvelles de vous. M. Leclerc devrait bien écrire tous les matins un petit bulletin à M. Trousseau; son silence nous prouve qu'il n'est nullement inquiet de vous.

« Adieu, mon cher docteur, je pense sans cesse à vous, et vous aime de tout mon cœur.

« Ce jeudi 19.

« Je ne vous parle pas de ma santé dont je ne serais pas mécontente si vous étiez guéri. »

LETTRE CCLXXXIII^e

DU MÊME

« Paris, 24 février 1846.

« Mon cher Maître,

« L'œsophage de Mme B. ne va pas trop bien. Je n'avais pas plus d'une ligne de lumière. Je suis arrivé à une éponge de cette grosseur.

« Je rencontre vers la deuxième dorsale un rétrécissement de trois centimètres de longueur, beaucoup plus étroit en bas qu'en haut. Une éponge s'engage assez aisément, mais l'obstacle franchi, j'ai une peine de diable à la retirer; il semble qu'un anneau fibreux la serre en bas du rétrécissement. J'ai cautérisé l'autre jour, mais très bêtement, en imbibant une éponge de solution caustique. Il en est résulté un ramonage fort douloureux tout le long de l'œsophage, dont j'ai détruit l'épithélium; je vais m'occuper d'y porter localement le caustique en revêtant mon olive de gomme.

« J'ai affaire à une malade bien impatiente; elle ne supporte pas un cathétérisme plus de vingt à trente secondes, de sorte qu'il m'est bien difficile de faire vite du chemin.

« Prenez ma *Thérapeutique,* deuxième volume, article Belladone. Déchirez tous les feuillets y relatifs, et puis ajoutez en y faisant des renvois. Dans trois semaines je vais imprimer la Belladone, et je vous ferai dire quelque

bêtise[1]. Si vous avez perdu mon livre, prenez celui de Frédéric, je le lui remplacerai par la troisième édition. Une petite fille de douze mois avait une fissure bien visible. Elle criait comme le diable quand elle faisait ses horreurs dans ses langes. Cinq jours de ratanhia ont fait l'affaire. Cela avait commencé à dix mois, après une constipation opiniâtre[2].

« Adieu, mon cher Maître, faites une petite note sur l'*antimoine*. Je vous embrasse. »

[1] Les paroles de Trousseau confirment l'influence considérable que Bretonneau exerça sur la thérapeutique de son temps. Il en fut de la belladone et du ratanhia comme du quinquina, du kermès, de l'antimoine, des alcalins, des ferrugineux. C'est lui qui en fut l'initiateur, qui en établit les règles et les doses, et ce fut Trousseau qui les propagea. Mais Bretonneau ne se contenta pas de remettre en honneur des médications oubliées ou condamnées, il leur trouva des indications nouvelles, telles que la belladone dans l'asthme, dans l'angine de poitrine (associé aux alcalins), dans l'incontinence nocturne d'urine, dans la spermatorrhée, dans la paralysie (cas de Royer-Collard) et dans la constipation. Toutes ou presque toutes les applications thérapeutiques de la belladone. — T.

[2] On sait que c'est encore à Bretonneau que l'on doit le traitement par le ratanhia de la fissure anale. Il partait de cette observation que la lésion douloureuse est assez ordinairement occasionnée et compliquée par une constipation habituelle. Cette constipation finissant, sous l'influence des matières accumulées, par déterminer une dilatation amphorique de l'intestin qui devient une nouvelle cause d'inertie, il pensait que le ratanhia, par ses propriétés toujours astringentes, pourrait rendre au rectum la tonicité qui lui manquait. Pour atteindre ce résultat, il prescrivait des lavements avec l'extrait et la teinture alcoolique de ratanhia dissous dans l'eau. — T.

LETTRE CCLXXXIVe

DU MÊME

« 5 juin 1846.

« Cher Maître,

« Samedi soir, à sept heures, je pars pour Tours et j'arrive à une heure et demie du matin. M. Lassègue, votre petit-fils en médecine, m'accompagne. Il veut vous voir. C'est un Athénien dans toute l'acception intellectuelle du mot.

« Nous allons pour vous voir, pour deviser, pour manger des fraises à Palluau. Comme nous repartons *irrévocablement* par le train de quatre heures dix, de manière à être à l'hôpital à sept heures du matin, après avoir dormi dans notre lit, nous aurons à bien employer notre journée.

« Nous logerons probablement au Faisan, ou bien au voisinage du chemin de fer s'il y a là quelque hôtel convenable; à huit heures nous serons chez vous.

« Il est bien entendu que nous n'allons là que pour vous, et que nous voulons causer médecine, raisins, pêches, melons, théologie et autre chose encore si la fantaisie nous en prend. Vous serez donc le maître des cérémonies. En attendant, je vous embrasse bien affectueusement. »

LETTRE CCLXXXV[e]

DU MÊME

« Paris, 17 juillet 1846.

« Mon cher Maître,

« M. Peltreau me dit aujourd'hui des choses bien tristes de son frère; il me demande si, dans de telles occurrences, on ne doit pas tenter quelques moyens extraordinaires. Je fais en général bien peu de cas des moyens extraordinaires. Toutefois je lui ai dit que je vous parlerais de quelques tentatives hydrothérapeutiques. A coup sûr je ne suis pas fanatique d'hydrothérapie; pourtant, dans quelques cas bien graves de névroses, et lorsque les moyens les plus rationnels et les plus empiriques avaient échoué, j'ai vu réussir ces immersions ou ces lotions froides, pratiquées après que l'on avait excité une abondante sueur en couvrant le malade, et en l'abreuvant d'eau froide. Pourquoi ne pas essayer? je vous soumets cette idée, voyez ce que vous y trouverez de raisonnable [1].

« Venons à un point de physiologie végétale. Vous savez l'histoire de l'homme à la chlorose végétale. Il s'avise d'arroser avec du sulfate de fer des plantes jaunies, et elles reverdissent. Il ne fait plus rien aux racines; il touche avec un pinceau toutes les feuilles d'une branche, lesquelles deviennent luxuriantes de verdeur et de déve-

[1] Nous ne sommes qu'en 1846 et l'hydrothérapie est une méthode des plus récentes et des plus discutées. L'exposition des « méthodes hydriatiques » de Priessnitz par Heidennain et Ehremberg n'est que de 1842. — T.

loppement. Il va plus loin, il touche la moitié d'une feuille; la moitié touchée s'élargit outre mesure, l'autre moitié reste noire, d'où une difformité étrange.

« Enfin, il jette des gouttes de solution sur sa feuille. Au-dessous, la verdeur et la vie exubèrent en espèces de galles.

« Pour couronner l'œuvre, il écrit son nom sur une feuille, et son nom bientôt se dessine en ronde bosse. Jusque-là c'est assez joli, comme vous voyez; mais il se contente bientôt de badigeonner les tiges un peu jaunies, et voilà que la sève s'y porte avec une véhémence incroyable et que ces branches se font remarquer entre toutes par la largeur, la vigueur de leurs feuilles. Si tous les échantillons qu'il a montrés à Dumas et à beaucoup de membres de l'Institut ne sont pas des feuilles de carton peint, cela ne peut manquer de devenir curieux entre vos mains.

« Je me méfie des instituteries.

« Adieu, mon cher Maître, je vous embrasse bien tendrement. »

LETTRE CCLXXXVI[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 1846.

« Béranger n'a pas encore reçu à temps la pommade impatiemment attendue; à moi toute la faute, assurément.

« Je veux lui écrire; je ne sais si le flot croissant de la

consultation gratuite m'en laissera ce matin le moment. Me voici aujourd'hui à un second épileptique accompagné comme le premier de ses parents, pauvres paysans qui *déraisonnent* et *résonnent* comme des savants.

« A propos de résonance déraisonnante, je croyais les Anglais moins bêtes que nous.

« Mais quelles étranges instructions sont promulguées par leur « General board of health » !

« Pour arrêter ou repousser le choléra, il suffit de bien drainer et d'être nettoyé. Ouf !

« Si ces docteurs perchés sur les hauteurs de la politique nationale ne veulent pas dire la vérité, qu'ils la cachent, sans l'envelopper de tant de sottises. Au bruit des injurieux blasphèmes par lesquels l'art est injurié, il est doux de rencontrer un homme qui, vieilli dans la pratique, oppose à ces déblatérations les irrécusables arrêts de l'observation. C'est à mon vieux ami Grave que je dois cette consolation, et je ne le rencontre qu'au déclin de mes jours.

« De 1750 à 1818 il esquisse à grands traits les évolutions du fléau asiatique, il compulse les récits des ravages exercés sur les armées anglaises; puis, quand le choléra approche de l'Europe, il ne le quitte plus, il le voit arriver, il le voit; il oppose au *drainage qui épuise la source de toutes les sécrétions* l'acétate de plomb à doses assez élevées, avec un succès qui obtient à Dublin l'assentiment de la profession; il s'embarque avec la peste du Gange et la suit à Québec, à New-York et à Philadelphie; il voit mieux que les Canadiens que c'est d'Angleterre, par un trajet plus long mais aussi bien plus rapide, qu'elle arrive à New-York, et non par la voie lente des lacs et des longs chemins qui séparent New-York de Qué-

bec[1]. Il reconnaît aussi que, si elle n'arrive pas plus que la fièvre jaune, sa sœur aînée, au cap de Bonne-Espérance, non plus que dans l'Amérique du Sud, c'est que l'haleine manque à ces deux maladies pour un trajet si prolongé. Je ne garantis pas son assertion quant à la fièvre jaune, je n'ai pas encore entendu ses causeries d'hôpital à ce sujet, et, pour vous, assez de notre radotage !

« Dites à Mme Trousseau, femme d'un grand bon sens, si elle souffre toujours de ses œils-de-perdrix, que j'ai bien perfectionné les procédés de son pédicure. Sur un morceau d'amadou bien souple, bien uni et bien épais, très superficiellement humecté sur sa face la plus lisse avec une éponge (surface que j'ai soin de chauffer comme une rôtie), j'applique chaudement une belle feuille de gélatine, qui, sans pénétrer et durcir son moelleux tissu, adhère fortement à sa superficie. Je laisse sécher et je garde pour l'usage. Au besoin et à la minute, je taille et je façonne une pièce qui se plaque à volonté, qui s'enlève de même, laissant toute faculté de se laver les pieds, condition bien importante en temps de choléra.

« Ajoutez que c'est à Palluau qu'il faut venir s'initier à ces mystères. »

[1] Grave. — *Leçons de clinique médicale.* Traduct. et annotat. de Jaccoud. Paris, 1871.

LETTRE CCLXXXVII[e]

DE TROUSSEAU

« 28 octobre 1846.

« Cher Maître,

« Je suis arrivé à Paris après une assez longue et laborieuse odyssée. J'ai trouvé ma Pénélope dans des transes affreuses, et je me suis applaudi d'avoir résisté à vos séductions. Jane[1] s'est consolée de ses inquiétudes en mangeant vos beaux pruneaux; elle m'a chargé de vous remercier et de vous embrasser. Ne voilà-t-il pas que, en arrivant à Paris, une propriété rurale dont on voulait trop forte somme et dont j'avais offert un prix fort réduit me reste sur les bras, au prix fixé par moi. Je suis bel et bien propriétaire.

« Le jardin est sans fraises. J'aurai à Paris des fraises des Alpes tant que je voudrai; mais vous m'avez parlé de deux belles et bonnes espèces dont vous m'enverriez des bottes. Est-il encore temps de planter? Dois-je suivre les conseils de Lelieur, qui s'étend longuement sur les fraises?

« Pourrez-vous me donner de l'aulne de Corse? Cet arbre vient-il de boutures? et pourrez-vous m'envoyer des boutures? J'ai une pelouse, ou plutôt un pré allant de la maison à la rivière d'Essonne.

« Voilà bien des ennuis que je vous donne au moment

[1] Fille de Trousseau, aujourd'hui Mme Morisseau.

où vous n'allez plus à Palluau. Je vais faire mon profit de la belladone; déjà, en suivant vos avis, j'ai eu grandement à m'en louer, excepté toutefois dans la coqueluche. Je ne peux y mordre. C'est là une fantastique maladie. Trois ou quatre fois, j'ai cru avoir trouvé le joint; et puis, quand je m'apprêtais à dire : Voyez cette merveille! je recevais sur le nez une affreuse chiquenaude. Pensez donc à chercher mon tic épileptiforme et douloureux; vous allez marcher dessus maintenant. Je voudrais vous voir attaquer ce dragon-là, et savoir s'il se jouerait de vos stratagèmes, de votre patience et de tous vos petits engins. J'attends.

« Adieu, je vous embrasse bien tendrement. Lassègue vous aime trop, j'en suis jaloux. »

LETTRE CCLXXXVIII^e

DE GENDRIN

« Paris, 24 décembre 1846.

« Monsieur et très honoré confrère[1],

« J'ai vu avec une vive satisfaction que les faits que j'ai annoncés sur l'hystérie vous avaient frappé. Le suffrage

[1] Gendrin a été un médecin très érudit et un des remarquables praticiens de son temps. Né en 1794, docteur en 1821, il établit dès ce moment sa réputation par de nombreux et importants travaux.

Il fut médecin de Cochin (1832) et de la Pitié (1836-1866).

Malgré sa grande valeur, il n'appartint ni à l'Académie ni à la Faculté, exclusions qui ont été attribuées à des motifs de déontologie médicale. — T.

d'un homme comme vous a trop de valeur pour qu'on ne s'estime pas heureux de l'obtenir. J'ai si souvent vérifié ces faits, et ils se multiplient tellement sous mes yeux depuis dix ans, que je me persuade qu'il est difficile que je me fasse illusion. Vous en concevez mieux que personne toute la portée; permettez cependant que je vous donne quelques détails sur quelques-uns.

« J'ai vu depuis deux ans plusieurs femmes, et notamment quatre, frappées de paralysie hystérique, avec et sans contraction des membres, récupérer le mouvement et la sensibilité en trois ou quatre semaines, sous l'influence de quinze à vingt grains d'opium par jour, et de vingt à trente grammes d'éther sulfurique. Je ne vous parle pas de paralysies récentes, durant depuis quelques jours ou quelques semaines seulement; c'étaient des paralytiques qu'on avait soumis depuis des mois aux médications les plus énergiques, celles des épispastiques, la noix vomique, les douches stimulantes, etc. Ces heureux effets s'obtiennent quelquefois avec une telle rapidité qu'on est tenté de se demander si l'on ne s'est point d'abord fait illusion sur l'état du malade. J'ai vu récemment une femme amenée dans mon service avec une paraplégie complète, et dont les facultés intellectuelles s'étaient abaissées jusqu'à un état voisin de la démence. Elle n'avait qu'à des intervalles éloignés de faibles attaques hystériques spasmodiques. Il n'a fallu qu'un mois de traitement par l'opium, à la dose de douze grains seulement, pour lui rendre le mouvement des jambes et toute son intelligence. Tous les cas ne sont cependant pas aussi heureux. Cela serait trop beau. Il est des hystériques qui ne supportent pas la plus faible dose d'opium soit par la bouche, soit par toute autre voie, sans éprouver des vomissements;

pour celles-là on n'obtient pas de résultats. Je n'ai guère pu agir utilement contre leur maladie que par les bains prolongés.

« J'espère trouver le loisir de publier bientôt les observations cliniques les plus intéressantes que j'ai rassemblées sur ces maladies. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ces travaux vous les rendra dignes d'attention; je vous mettrai à même de les lire.

« Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de toute ma considération. »

LETTRE CCLXXXIX^e

DE VELPEAU

« 24 janvier 1847.

« Je ne veux pourtant pas laisser partir le mois de janvier, mon bon ami, sans vous montrer que je n'habite pas encore la planète Leverrier. Si je ne devais pas ignorer que vous êtes venu à Paris dernièrement sans me donner signe de vie, je vous en ferais un reproche; mais vos rapports avec le jardinier du Luxembourg me font passer par là-dessus. Oui, mon cher Maître, l'éther est une merveilleuse chose : il est positif qu'à son aide on opère les malades sans qu'ils s'en aperçoivent. C'est à mettre à côté de la daguerréotypie et du fulmi-coton, pour montrer ce que peut produire le XIXe siècle. Tirer la pierre de la vessie sans faire de plaie, faire marcher les jambes cassées le lendemain de l'accident, couper les tendons par une piqûre, redresser les yeux louches, rendre

sans danger les gens insensibles pendant qu'on les morcelle ; y aurions-nous cru en 1816 ? Dites un peu, est-ce ainsi que marche votre médecine pure, et la chirurgie n'a-t-elle pas raison de vous mépriser, de railler les pas de tortue de votre thérapeutique médicale ! Pour nous, ce n'est plus assez des chemins de fer, il nous faut le télégraphe électrique, et vous, vous en êtes encore, pauvres impotents, à la classique carriole[1].

« Bref, je voudrais bien savoir cependant ce que vous pensez de la rate dans les fièvres intermittentes.

« Il me répugne de croire que vos empoisonnés du ruau Sainte-Anne eussent tous une splénite ou pour le moins une grosse rate dès le premier jour. Il n'est pas possible que vous n'ayez pas sur ce fait une opinion bien arrêtée, et qui, pour moi, vaudrait assurément mieux que celle de mon ami Piorry[2].

« Je vous serre bien tendrement la main, et vous embrasse en vous aimant pour toujours, et comme toujours malgré mes grippes. »

[1] Il n'y a pas encore un bien grand nombre d'années que Velpeau a disparu de la scène médicale. Mais que dirait-il aujourd'hui en face des méthodes antiseptiques qui ont rendu réalisables des cures envisagées autrefois comme impossibles, et presque inoffensives des opérations considérées de son temps comme les plus redoutables de la chirurgie ? — T.

[2] Allusion à un rapport de Piorry à l'Académie sur une théorie de la fièvre intermittente dans laquelle la congestion splénique est considérée comme cause de l'accès. — Piorry acceptait et défendait cette théorie. (*Bulletin de l'Académie*, janvier 1847.)

Piorry (Pierre-Adolphe), né à Poitiers le 31 décembre 1794, mort en 1879. Fit la guerre d'Espagne comme aide-chirurgien, fut reçu docteur en 1816. Agrégé en 1826 dans le même concours où furent élus Trousseau et Bouillaud, il soutint une thèse sur la mort des noyés. Médecin des hôpitaux en 1817. Membre de l'Académie de médecine depuis 1823, professeur de Pathologie médicale en 1840, professeur de Clinique à la Charité en 1846, il passa à l'Hôtel-Dieu en 1864. Il fut admis à la retraite et nommé officier de la légion d'honneur en 1866.

Son traité *De la Percussion médiate* parut en 1828. — T.

LETTRE CCXC[e]

DE BÉRANGER

« Passy, 8 mars 1847.

« M. Pigeon vous remettra le livre du docteur Lagrange, médecin riche et retiré, qui nie non seulement la contagion, mais même le choléra asiatique chez nous; il ne manque ni d'esprit ni d'instruction, ni même de verdeur. M. Pigeon dit que vous vous occupez de la peste en grand; c'est donc un adversaire que je mets sous votre main. Ce qu'il dit sur celle d'Athènes me semble très juste : Thucydide a fait de la poésie, je le crains. Débrouillez tout cela; battez cet anticontagionniste, mais respectez tout ce qu'il dit de la peur. Il exagère un peu; mais, puisqu'on ne peut rien contre les épidémies, chassons du moins la peur qui tue aussi.

« Il me semble aussi que, dans sa petite brochure, le docteur Lagrange n'a pas trop de tort contre Prus.

« Adieu, tout à vous. Judith vous embrasse. »

LETTRE CCXCI[e]

DE BRETONNEAU A VELPEAU

« Tours, 13 avril 1847.

« Quand je disais : Ne vous hâtez pas d'arriver au terme de la carrière, je ne pensais pas à la pairie. Pour cette fois hâtez-vous, je voudrais vous y voir, et pour me donner cette satisfaction vous n'avez pas de temps à perdre[1].

« Si je ne tenais pas beaucoup à vous voir à l'Institut, qui devait un jour ou l'autre vous ouvrir la porte, je n'en ai pas moins été fort touché de l'empressement que vous avez mis à me l'apprendre; c'est avec la plus tendre effusion de l'amour paternel que je vous remercie de votre bonne petite lettre, qui m'en rappelle bien d'autres et qui éveille une succession de doux souvenirs.

« Accordez votre bienveillante attention à cette affection chronique; je n'y sais rien de plus que les douches d'eaux thermales qui contiennent de la barégine : indiquez plus et mieux, et donnez-moi de meilleures nouvelles de madame l'académicienne.

« Votre vieil et bien sincère ami. »

[1] De cette lettre, il ressort que Velpeau pensait à la pairie ou que l'on y pensait pour lui en haut lieu. Mais, comme pour Dupuytren, une révolution vint anéantir cette espérance. — T.

LETTRE CCXCII[e]

DE BÉRANGER

« Passy, 14 avril 1847.

« Cher ami,

. . . .

. . . .

« Je vous remercie de tous vos soins et de toutes vos drogues, comme un homme qui en a fini du médecin, sauf à vous tourmenter de nouveau si le mal revient à la charge; mais n'abandonnez jamais pour moi les pauvres grippés de votre arrondissement, surtout quand ce seront de jeunes femmes. Ce qui ne cesse de me révolter, c'est la mort des jeunes, quand une foule de vieux inutiles comme moi semblent braver impunément les maladies, même les contagions, auxquelles, il est vrai, ils ne croient pas tous, ce qui est un moyen de les éviter, quoi que vous puissiez dire [1].

« Où en êtes-vous de la peste? toutes vos recherches sont-elles faites? N'allez-vous pas désirer qu'elle vous arrive pour compléter votre œuvre ? Oh ! si vous pouviez trouver la vaccine de ce fléau !

« Vous n'avez jamais été tenté d'essayer l'huile de

[1] Ces paroles de Béranger se rapportent à l'épidémie de grippe ou « influenza » qui sévit en France et en Europe en 1847-1848. Quoique moins meurtrière que l'épidémie de 1837 et celle que notre génération a pu observer en 1890, elle fit cependant un grand nombre de victimes. — T.

piment contre le croup? au lieu de la peste, que ne vous êtes-vous occupé de la rage[1]? Oh! si j'avais été médecin, que j'aurais été curieux! Vous ne savez autant que pour l'avoir été extrêmement; c'est ce qui a fait de vous un oracle.

« Vous avez vu Mlle Marianne depuis son retour; elle était bien enrhumée à son départ, à ce point que je l'ai vue partir avec plaisir, pensant que son séjour ici ne pouvait qu'aggraver son mal. Veillez donc à ce qu'elle se donne les soins nécessaires.

« Je vous avais dit et lui avais dit que je pourrais vous envoyer bientôt le premier volume des *Chansons illustrées;* mais je m'étais trompé : les gravures de ce premier volume ne marchant pas avec l'impression du texte, il faut attendre pour les brocher, gravures et chansons ensemble, que tout soit terminé; cela mènera loin. Je ne pourrai guère vous envoyer votre exemplaire et le sien qu'à la fin de septembre.

« Adieu, cher ami. Mes amitiés à toutes vos amitiés, et croyez-moi tout à vous. »

[1] Ne dirait-on pas que Béranger, dont le remarquable esprit s'assimilait si parfaitement les questions scientifiques et avait si bien compris Bretonneau, prévoyait dès cette époque les méthodes de traitement contre les maladies virulentes dont Pasteur devait poser la base, — entre autres la vaccination contre la rage, — qu'avait probablement entrevue le médecin de Tours ? — T.

LETTRE CCXCIII[e]

DU MÊME

« 25 mai 1847.

. . . .

. . . .

« Il faut que je vous conte qu'hier le docteur Lallemand m'est venu voir : il m'a parlé du mal d'yeux et m'a demandé ce que j'avais eu. Je l'ai laissé indiquer deux ou trois causes de ce mal, puis je lui ai dit que j'étais atteint de la dartre des oreilles, dont les envahissements sont quelquefois si étranges, que vous l'aviez reconnue et que vous étiez venu vous assurer de mon état, auquel vous avez mis un terme en peu de jours, sans garantie de rechute bien entendu. J'ai vu le docteur ouvrir de grands yeux à propos des miens. Il m'a alors demandé ce que vous m'aviez ordonné; je n'ai pas cru lui en devoir faire mystère; il se l'est fait répéter plusieurs fois et m'a paru aussi ignorant du moyen curatif que de la maladie même. Il allait dîner chez Orfila; je ne serais pas surpris qu'il eût parlé de cette découverte, à moins qu'il n'en veuille user seul à l'occasion. Ah ! mon cher ami, que tous ces gens-là savent peu de choses !

« Vous avez su que Lisfranc, qui vient de mourir presque en même temps que le vieux d'Aligre, avait persuadé à ce dernier, il y a trois ans, que dans une chute il s'était cassé le col du fémur; toutes les trompettes ont annoncé la parfaite guérison du blessé, si parfaite que la

jambe et la cuisse en cause avaient été soumises à la mesure du niveau d'eau. Je ne sais si elles n'étaient pas un peu plus longues qu'avant l'accident. Le vieil avare fut obligé de payer le miracle un peu cher, on dit même que cette fois il se montra généreux; rien ne manqua au merveilleux, si ce n'est qu'il n'y avait pas eu de fracture[1]. Toute votre science est bien peu de chose auprès de ces tours de passe-passe.

« Judith a gardé son rhume très longtemps, mais le soleil l'en débarrasse enfin; elle vous fait ses bonnes amitiés. Chargez-vous de me rappeler au souvenir de tous les vôtres, et dites bien des choses à M..., quand vous la verrez.

« A vous de cœur. »

LETTRE CCXCIV[e]

DU MÊME

« 13 août 1847.

« Cher ami,

. . . .

. . . .

« Serre vous a fait dire à l'Académie une chose qu'il n'avait pas comprise, je l'ai deviné en lisant le compte

[1] D'Aligre était un des descendants du chancelier d'Aligre (1624) et fils du premier président du Parlement de Paris en 1768. Il fut pair de France sous la Restauration. — T.

rendu[1]. De cas exceptionnels il a voulu faire une règle absolue. Je ne l'ai vu et entendu qu'une fois : il m'a fait l'effet d'un sot, qui peut avoir quelque science, mais qui n'en doit pas faire souvent bon usage. On assure qu'il a dérobé au vieux docteur Petit le livre sur la typhoïde, auquel il a mis son nom, est-ce vrai? Étiez-vous en rapport avec Petit? La publication de l'ouvrage est, selon Serre, de 1814; vos travaux sur ce sujet ont donc précédé cette date; vous savez que j'aime à savoir tout ce qui vous concerne[2].

« Je supporte très bien cet été. J'ai eu peur de la fièvre des moissonneurs; deux ou trois fois je me suis senti de la répugnance à avaler : une petite tasse de chicorée sauvage le matin et un peu d'eau de seltz à dîner ont dissipé mes craintes. Judith se porte aussi très bien.

« A vous de cœur.

« *P.-S.* Demain j'accomplis mes soixante-sept ans.

[1] Serre, né à Clairal (Lot-et-Garonne) en 1780, mort en 1868.

Médecin de la Pitié (1822), membre de l'Académie des sciences où il remplaça Chaussier (1823), membre de l'Académie de médecine, professeur au Muséum.

On lui doit d'importants travaux sur les lois de l'organisation animale, sur l'anatomie comparée du cerveau, sur les maladies du système cérébro-spinal.

En 1813, il avait fait paraître avec Petit ce célèbre *Traité de la fièvre entéro-mésentérique* dont il est fréquemment question dans cet ouvrage. — T.

[2] L'ouvrage de Petit et Serre est de 1813 : *Traité de la fièvre entéro-mésentérique observée, reconnue et signalée publiquement à l'Hôtel-Dieu de Paris dans les années* 1811, 1812, 1813, par M. A. Petit, et composée en partie par E.-A.-R. Serre. — Paris, 1815.

On sait qu'en dehors de la notice de Trousseau en 1820 sur la Dothiénenthérie et de la lecture de Bretonneau en juillet 1827 sur la contagion de cette affection, il n'existe sur cette question aucun travail imprimé du médecin de Tours. Mais nous savons aussi par Velpeau que, dès 1812, Bretonneau était fixé sur la doctrine de l'essentialité des fièvres, qu'il avait entrevu leur unicité et que ses recherches sur cette question ont été indépendantes de celles de Petit et de Serre. — T.

LETTRE CCXCV^e

DU MÊME

« Passy, 3 septembre 1847.

« Cher ami,

. . . .

« Nous avons bien regretté que vous n'ayez pas eu un moment à nous donner à votre dernier voyage. Je m'en veux de demeurer si loin, et Judith autant que moi, seulement elle se prend un peu à vous de ne vous avoir pas vu; moi, je ne m'en prends qu'à vos malades. Votre congrès scientifique n'est-il pas ouvert? Je juge que vous n'y ferez pas de longues apparitions. Comme pourtant on y doit dire de belles choses! Votre ville est bien heureuse de voir tant de supériorités réunies dans ses murs. S'il se trouve là un M. Boutigny, chimiste, je vous conseille de causer avec lui; il m'est venu voir une fois, et il m'a paru un expérimentateur fort distingué. Ses travaux sur la glace doivent vous intéresser[1].

« Adieu, cher ami; merci de vos poires que nous croquons en pensant à vous.

« A vous de cœur. »

[1] Boutigny (Hippolyte), physicien, né à Harfleur en 1798. Reçu pharmacien en 1823, s'établit à Évreux, où, tout en exerçant sa profession, il se livra à d'importantes recherches sur la chimie, la pharmacologie et la médecine légale, qui lui valurent le titre de correspondant de l'Académie de médecine. Laissa un important traité intitulé: *Études sur l'état sphéroïdal des corps.* (Paris, 1840, in-8°.) — T.

LETTRE CCXCVI^{e}

DE VELPEAU

« 4 septembre 1847.

« Que le diable emporte Trousseau ! sans lui je vous tenais enfin. A onze heures je rentrais à la maison, et vous veniez de m'être enlevé à l'instant même ! Cours après, m'a-t-on dit, et tu le trouveras quelque part; mais si tu mets la main dessus, on te donnera une image !

Sempre bene.

« J'aurais été si heureux de vous voir; il y a si longtemps que je n'ai pu vous embrasser ! et puis j'avais sérieusement à vous parler d'abord de ce pauvre M. de C., dont la cuisse, dont le fémur m'inquiètent vivement. Ensuite du général R..., avec sa gangrène pulmonaire et sa hernie; en troisième lieu de Mme B..., de Mme B..., etc.

« Je vous aurais demandé aussi quel est cet estimable Tourangeau qui, sans s'en douter, m'a mis au courant de votre voyage à Néris. De Paris à Orléans il n'a effectivement cessé de gloser sur le compte du docteur Bretonneau : « Ce n'est pas mon médecin habituel, disait ce monsieur, cependant je l'ai consulté pour mon larynx une première fois chez lui; il me regarde à peine et me dit : « J'irai vous examiner chez vous tel jour. » Il ne vint point. Je le fais demander de nouveau; il promet et ne vient pas davantage. Il arrive cependant un jour, comme de lui-même; alors nous touchons à la littérature, à

Diderot en particulier, qu'il n'aime pas. Une heure se passe ainsi, et de mon larynx pas un mot. Il y a un an de cela : mon larynx n'en est ni mieux ni pis... Mais, c'est égal, M. Bretonneau est un grand homme. »

Risum teneatis, amici.

« En face de l'orateur et dans le même wagon, je me suis dit : C'est bien cela, il est toujours le même ! Quant au monsieur, il n'a point su qui j'étais et j'ignore son nom ; mais il doit être *quelque chose* à Tours.

« Avec tout cela, vous m'avez encore échappé. Quand vous venez à Paris, il vous serait si facile de me joindre, moi qui ne sors jamais avant huit heures du matin !

« Je n'en suis pas moins le plus affectionné de vos plus vieux disciples. »

LETTRE CCXCVIIe

DE TROUSSEAU

« 7 octobre 1847.

« Mon cher Maître,

« Je suis à votre endroit dans une grande indécision : venez-vous à Paris vendredi 8 ? Quant à moi, j'irai vous voir de vendredi en huit, c'est-à-dire le 15. Sauf meilleur avis, voici comment nous arrangerons les choses :

« J'arrive samedi à une heure du matin, comme à l'ordinaire. Nous passons ensemble la première partie de la

journée, je déjeune chez Jacquemin; à deux heures, nous partons pour Palluau, où nous dînons; et, à sept heures, je pars pour Étampes. Jusque-là rassemblez les paperasses de la poste. Les gens de la bibliothèque m'assassinent, et je suis sûr que vous m'en aurez laissé le quart sur les grandes routes.

« Encore une paracentèse thoracique chez un moutonnet de sept ans, qui avait depuis huit jours un énorme épanchement à gauche, sans dyspnée, s'il vous plaît. Je lui ai vidé d'un coup sa besace, et huit jours après, huit jours littéralement, le gueux était à l'école, jouant aux barres et au chat. En voilà sept de compte fait, tous sept guérissant avec cette prestessse.

« Ils y viendront, les bourriques, ils y viendront comme à la trachéotomie; à propos de quoi, le 27 janvier dernier, j'ai laissé faire à Laugier une trachéotomie pour un cas bien grave d'angine maligne. L'enfant aujourd'hui va à merveille. Il n'y a que deux ans, l'imbécile n'y croyait pas; il y croit maintenant, et, si je ne m'abuse, il leur coupera le cou maintenant quand ils prendront un rhume de cerveau. Les esprits forts, qui le sont sans savoir pourquoi, disent tous leur chapelet quand ils commencent à se paner (expression que j'admire). Lisez *paner* et non *passer*.

« Je vous embrasse bien tendrement. »

LETTRE CCXCVIII[e]

DE BÉRANGER

« 4 mars 1848.

« Que je vous remercie, cher ami, de vous être empressé de me donner de vos nouvelles! Tout s'est donc à peu près bien passé à Tours. M. César Bacot, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, m'a confirmé la tranquillité de votre pays. Dieu veuille que cela dure.

« Nous voilà redevenus républicains peut-être un peu trop tôt et un peu trop vite. Comme je l'ai répété souvent depuis dix jours, nous voulions descendre l'escalier marche à marche, on nous a fait sauter un étage tout entier; à qui la faute? au gouvernement défunt, roi et ministres, conservateurs et opposants à la fois. Ces derniers étaient peut-être, en grande partie, ceux qui redoutaient le plus ce qui est arrivé, et ce qu'ils ont rendu inévitable, en convoquant le peuple en place publique, où ils l'ont abandonné à son propre instinct. Je ne pouvais en croire mes yeux ni mes oreilles.

« Ce qu'il faut bien qu'on sache, c'est qu'aucun meneur républicain n'a eu la direction des masses : elles ont agi spontanément et ont fini par entraîner la garde nationale.

« Qu'est devenu Louis-Ph.? qu'est devenue la duchesse d'Orl.? nous ne le savons pas encore. Peut-être les journaux d'aujourd'hui me l'apprendront-ils.

« Je suis resté à cette révolution ce que j'ai été il y a

dix-huit ans ; il y a eu quelque adresse à moi à ne pas me fourrer où mon nom eût pu être prononcé. Au reste, il n'y a toujours que trop d'hommes pour remplir des fonctions que mon caractère me ferait remplir fort mal.

« Je dois ajouter que mes amis n'ont pas eu besoin de moi ; aussi n'ai-je vu Dupont qu'un quart d'heure depuis sa présidence, et n'ai-je pas vu une seule fois Lamartine, qui a été magnifique de courage, de patriotisme et d'éloquence. Je redis à tout le monde que voilà le premier poète qui ait été capable de grandes choses.

« Comme je voulais qu'on sût que ce gouvernement avait mon adhésion pleine et entière (car il ne faut pas être trop difficile dans de pareils instants), j'ai accepté qu'on mît mon nom à une commission scientifique où je restreins mon service à l'enseignement primaire, ce qui est juste la mesure de mes études.

« Souhaitons, cher ami, que notre nouvel essai de république se consolide. C'est aujourd'hui l'ancre de salut de la France. Je le répète, une pente plus douce m'eût convenu davantage ; mais nous n'avons choisi ni l'heure, ni indiqué l'ordre et la marche : les gens du pouvoir avaient pris ce soin.

« Au milieu de mes vœux pour ma chère France, je pousse bien des soupirs sur les malheurs généraux presque inévitables, et sur les malheurs particuliers, qui menacent beaucoup de mes amis, que le gouvernement tombé avait remplis de sécurité et comblés de bien-être. Hélas ! il est peu qui n'en aient abusé, au moins par l'imprévoyance.

« Comment peut-on croire à la durée de rien depuis soixante ans ? Le peu que j'ai, combien de fois ai-je dit à Judith : Ne vous y habituez pas trop ; un jour viendra, peut-être, où, tout vieux que nous sommes, il nous faudra

nous confiner dans quelque grenier, les pieds sur une maigre chaufferette, la couverture sur le dos. Aussi ne nous effrayons-nous pas de ce qui peut nous advenir. Mais tout le monde n'est pas ainsi préparé, et j'en gémis pour beaucoup.

« Adieu, cher ami; j'ai eu enfin le temps de causer un peu avec vous. Mille amitiés à Julien, à tous les vôtres. Je vous embrasse. »

LETTRE CCXCIX[e]

DE MME DE FLAVIGNY

« Paris, mercredi 4 avril 1848.

« Très cher docteur et, s'il se peut, ami meilleur encore, je n'ai qu'un instant et je ne veux pas le perdre pour vous dire que l'inspecteur dont vous désirez savoir le nom est le général Carrelet. Ni mon père ni mon beau-frère ne le connaissent, mais tous les deux sont en mesure et en bon vouloir de lui recommander qui vous voudrez, car mes amis sont les leurs, et les vôtres sont les miens et le seront toujours. Usez donc bien largement des lambeaux de crédit que nous laisse encore la république.

« Dieu nous a protégés pendant ces jours de péril, mais nous étions au feu. Je ne me suis pas trouvée héroïque, je crois n'avoir pas été faible; j'espère que Dieu m'a trouvée chrétienne. Mais quel temps de misère! Enfin tous les choléras s'apaisent, et il semble qu'on entrevoit un petit

coin de ciel bleu dans notre sombre horizon. Mon mari n'est pas trop fatigué de cette vie plus qu'occupée, et, après expérience, je l'aime bien mieux en dedans qu'en dehors de la lutte. Cela semble un paradoxe de dire qu'on y gagne en tranquillité, et pourtant cela est vrai. Le travail et la préoccupation du moment suffisent à la peine de chaque jour. Le temps manque pour songer à l'avenir, à cet avenir où tout repos paraît impossible selon toutes les prévisions de la prudence humaine. Mes enfants, après quelques petites souffrances, sont tous bien portants. Pour moi, je pense encore quelquefois à l'hébreu combiné du chinois, mais je pense bien plus souvent encore à l'amicale ironie qui m'en recommandait l'étude.

« Adieu, et tout à vous du fond du cœur [1].

« Je répands vos bons succès par les pilules écossaises. Souvenirs à nos amis. »

[1] La comtesse de Flavigny, dont ces quelques lignes font à peine entrevoir le caractère, fut une des femmes les plus accomplies de l'époque.

Très lettrée, très érudite, également versée dans les langues vivantes et dans les langues mortes, même dans l'hébreu, elle était d'un commerce excessivement intéressant et gracieux, et sa maison a été certainement une des dernières demeures où l'on a entrevu les souvenirs des charmantes et intelligentes femmes dont Cousin a conté l'histoire.

Elle était en outre virilement courageuse, et si elle sut faire son devoir en 1848, au moment où sombrait la dynastie à laquelle elle était attachée (son mari était pair du royaume), elle ne le fit pas moins pendant les désastres de 1870. Placée à la tête des ambulances de la Croix-Rouge, dont le comte de Flavigny fut le premier président, elle groupa autour d'elle un grand nombre de femmes charitables et inaugura et dirigea les secours hospitaliers qui portèrent si haut, à cette époque, le renom de la charité et du patriotisme français. — T.

LETTRE CCC[e]

DE BÉRANGER

« 5 avril 1848.

« Le mal dont vous ne me guérirez pas, cher docteur, c'est la députation, si elle me tombe sur la tête, comme on ne cesse de m'en menacer, malgré mes supplications aux électeurs parisiens[1]. Tout le monde s'en mêle; on me disait aujourd'hui que le révérend père Lacordaire avait prêché pour qu'on me nommât. Oh! mon cher ami, lorsque, jeune, expérimenté, on court après la réputation, on ne se doute guère à quel gouffre ce feu follet peut conduire. Un petit coin paisible, où je pourrais vivre inconnu, me semblerait un paradis; aujourd'hui je n'ai plus un moment à moi, à peine ai-je le temps de lire mon journal. Les lettres à écrire, les apostilles à donner, les visites à recevoir, les heures de commissions, enfin tout l'embarras d'un petit ministère, avec manifestations et sérénades à la porte.

« Discours à entendre, réponses à faire, accolades et serrements de mains, etc., etc., etc., voilà ma pauvre vie; ajoutez la frayeur d'une élection et plaignez votre pauvre

[1] Malgré ses prières et l'éloquente lettre qu'il écrivit pour décliner toute candidature, Béranger fut élu. Mais, peu de jours après, il pria l'Assemblée d'accepter sa démission. Celle-ci la refusa; mais le poète, sentant bien qu'il n'était pas fait pour les luttes politiques, supplia la Chambre de revenir sur sa décision et de le rendre « à l'indépendance de son âme, seul bien qu'il ait jamais ambitionné ». — T.

ami, qui ne sait plus quand il recouvrera le calme, seul élément où son âme se trouve à l'aise.

« Voilà un tas de lettres qui m'arrivent.

« Adieu, cher et bon ami, je vous embrasse.

« Je ne dors plus ou bien mal; pourtant ma santé n'en souffre pas encore trop; Judith vous dit mille choses aimables. J'oubliais de vous dire que je crois sentir pointiller mes démangeaisons aux paupières. »

LETTRE CCCI^e

DU MÊME

« Passy, 28 avril 1848.

« Je vous félicite de la pensée que vous avez de laisser un testament scientifique à votre élève, qui, j'en suis sûr, sera digne d'un tel legs; tâchez de le faire bien complet, bien détaillé : vous avez tant de secrets à transmettre! Qu'il est fâcheux qu'un jeune homme intelligent ne vous ait pas suivi à la piste, depuis une vingtaine d'années, pour recueillir vos profondes et fines observations, pour s'emparer de vos procédés, pour apprendre à varier les moyens et citer de vous tant de paroles qui suffiraient pour faire un médecin capable de celui qui les comprendrait bien.

« Toutes les fois que je vois quelqu'un atteint de mal un peu grave : Où est Bretonneau? dis-je sur-le-champ. Je me le disais encore hier auprès de mon vieux Chateau-

briand, qui, selon moi, va finir sous le poids d'un catarrhe; je crains bien qu'il n'ait plus que peu de jours à vivre, et je crois pouvoir ajouter que vous n'y pourriez rien, vous qui pouvez tout; au reste, la mort ne sera que celle d'une ombre. La flamme est éteinte, et il est bien douloureux de voir comment s'évanouit une belle et grande intelligence[1]. Auprès du pauvre vieillard veille une autre ruine, la belle et célèbre Mme Récamier, qui a, je crois, soixante-dix ou soixante et onze ans et qui, frappée de cécité, gémit de ne pouvoir être suffisamment utile à son malade.

« Quand je vous dis que nous avons tous la manie de trop vieillir, ai-je tort? Voyez, je serai peut-être représentant malgré tout ce que je pourrai faire. Ce qui m'a fait plaisir dans ce que vous me dites de Marchais[2], c'est que je vois combien Tours aura à se féliciter de son délégué comparé à tant d'autres, qui semblent avoir pris à

[1] La liaison de Béranger avec Chateaubriand remontait à la Restauration. C'est à son retour de l'ambassade de Rome que l'auteur des *Martyrs* et du *Génie du christianisme* voulut connaître le chansonnier, et il lui témoigna toujours, à partir de ce moment, le plus sympathique intérêt.

En tête d'un exemplaire de ses *Études historiques*, dont il fit présent à Béranger, René lui écrivit le couplet suivant :

Ainsi que vous, j'ai pleuré sur la France.
Dites un jour aux fils des nouveaux preux
Que je parlais de gloire et d'espérance
A mon pays quand il fut malheureux.
Rappelez-leur que l'aquilon terrible
A ravagé nos dernières moissons,
Faites revivre au coin d'un feu paisible
Mon souvenir dans vos nobles chansons.

[2] Marchais, absolument oublié aujourd'hui, comme la plupart des hommes qui n'ont rien produit d'utile, fut un agitateur politique dont la carrière fut couronnée, en 1848, par le poste de commissaire extraordinaire en Indre-et-Loire, et après les journées de juin par le titre de préfet.

Il avait pris part à la plupart des conspirations contre la Restauration et la monarchie de juillet. Révoqué, il rentra dans la vie privée et partit pour l'Orient, où il mourut d'un accident (1857). Il était né en 1800. — T.

tâche de faire haïr la république. Quand vous le verrez, félicitez-le de ma part de tout le bien que j'entends répéter de la manière dont il remplit sa mission. Il ne m'étonne pas qu'il fasse le bien, mais il est heureux qu'on lui rende justice.

« Judith va bien et se joint à moi pour vous embrasser, à vous et aux amis, mais à vous d'abord.

« *P.-S.* J'allais oublier de vous dire que le jeune Bruley a obtenu son inscription pour le concours à l'école administrative. C'est un gaillard qui se lève de bonne heure. »

LETTRE CCCII[e]

DE TROUSSEAU

« 16 mai 1848.

« Cher Maître,

« Mon Georges est au dix-septième jour de sa dothinentérie. Ce matin il est sans fièvre, la langue bonne; la solution, à moins de chances bien malheureuses, est inévitable pour le vingt et unième jour au plus tard. Vous avez su l'attentat dont nous avons été l'objet hier à la Chambre[1]. Le journal *l'Asssemblée nationale* vous dira ce

[1] Trousseau avait été élu député à l'Assemblée nationale par le département d'Eure-et-Loir.

Avec lui, trente-cinq médecins, parmi lesquels quelques noms connus: Dezeimeris, Trelat, Lelut, Laussedat, Buchez, qui fut président de l'Assemblée. Le corps médical ne s'en trouva pas mieux, et c'est cette Chambre, dont les médecins espéraient beaucoup, qui créa la patente vexatoire et ruineuse à laquelle ils sont aujourd'hui soumis. C'est là la seule chose qu'elle fit pour eux. — T.

que j'ai fait pour reconquérir notre salle des séances dont les factieux s'étaient emparés [1]. Aujourd'hui tout est tranquille en apparence. Il faut maintenant que nous nous gardions d'abuser de cette espèce de victoire. Laissons la liberté, même à ceux qui en abusent. Ils seront vainqueurs un jour, prenons garde de leur donner un exemple funeste.

« Mille tendresses de la part de tous. »

LETTRE CCCIII[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 15 mai 1848.

« Oui, mon ami, j'ai eu ma part d'ivresse.

« Depuis deux mois, j'ai si souvent senti mon vieux sang bouillonner, que j'ai conçu toute l'effervescence du vôtre. Puis, la réflexion est intervenue, et elle ne vous donne pas gain de cause.

« On ne peut bien étreindre quand on embrasse trop.

[1] L'Assemblée dut ce jour-là son salut en partie au courage et à l'esprit d'initiative et de résolution de Trousseau. La Chambre ayant été envahie, le gouvernement s'était abandonné, et la plupart des députés, au lieu de chercher à rassembler des troupes et de donner des ordres pour la défense du parlement, avaient disparu ou s'agitaient dans une inexprimable confusion.

Trousseau et Duclerc, alors ministre des finances, prirent sur eux de se mettre en rapport avec la garde nationale et la garde mobile qui entouraient le palais, et leur prescrivirent de chasser les envahisseurs de la salle des séances. Cet ordre fut brillamment accompli et l'émeute dissipée en un clin d'œil. — T.

La médecine et la législation sont d'immenses sujets de réflexion ; à l'une et à l'autre il faut des études et du métier.

« Votre début me fait peur, et cette peur se compose de bien des appréhensions[1]. Comme vous vous êtes laissé entraîner ! quelle lutte ! quels adversaires ! compromettre à ce point l'avenir de Georges et de Jeanne ! Engager cette partie avec cette ardeur, la continuer avec cette insistance contre des tricheurs, qui mettent en jeu des paroles, et des paroles fausses, en invoquant bien haut des règles dont ils ne veulent tenir aucun compte.

« Je sais votre réplique ; vous n'étiez pas allé chercher de tels adversaires pour les vaincre ; vous alliez offrir et accepter des sympathies.

« Vous suiviez le conseil d'Horace : *te melioribus offer*. Vous en suiviez la lettre. Les meilleurs dont il entendait parler étaient excellents, et vos meilleurs ne valaient guère.

« Je vais redouter avec un grand émoi vos succès de tribune. Décidément vous êtes joueur ; vous vous précipiterez dans cette voie, et pour combien de temps ne serez-vous pas sorti de votre carrière, et jusqu'où ne vous laisserez-vous pas conduire !

« La maladie sociale doit avoir un cours prolongé et subir des phases nécessaires et inévitables ; Velpeau dans

[1] Trousseau avait débuté avec éclat à la tribune. Mais ce talent d'orateur et d'homme d'action dont il était doué, et dont il avait fourni déjà dans sa carrière médicale tant de preuves, ne pouvait abuser un esprit aussi sagace et aussi pénétrant que celui de Bretonneau. En lui représentant avec sa paternelle et douce indulgence combien il lui serait difficile de concilier ses devoirs de législateur avec les exigences multiples de sa profession, il signalait une incompatibilité que reconnut plus tard Trousseau et qu'ont éprouvée tous les praticiens de valeur qui ont été à leur tour séduits par les luttes politiques. — T.

une longue lettre l'assimile à la dothinentérie; l'allégorie était lourde, je n'ai pas répondu à sa lettre.

« Je savais qu'en feignant de me croire du nombre de ceux qui pensaient devoir traiter la maladie, il ambitionnait cette clientèle, et j'avoue que cet incident n'a pas contribué à me faire prendre en goût votre concurrence, et je me suis écrié pensant à vous : *Tu quoque, mi fili.*

« Quoi qu'on fasse, la crise sociale doit durer; aux hommes éminents que les événements de la révolution américaine avaient investis d'une si grande confiance, il a fallu quatre mois de délibération à *huis clos* pour fonder la constitution qui régit encore les États de l'Union. Combien, dans les conditions où se trouve la France, faudra-t-il de temps pour arriver à l'ébauche de ce résultat? Vous ne voudrez pas rester au-dessous de vos devoirs; dans quelles études sérieuses, dans quels longs travaux ne pouvez-vous pas vous trouver engagé, et que deviendront alors les soins dus à la famille, à la médecine et au professorat?

« Une personne qui entend bien mieux que moi les choses de la vie, qui vous porte un profond intérêt et dont la gratitude est un culte, vous voit avec effroi sur un chemin dont elle redoute la pente; et moi, je crains cette soudaineté qui vous a souvent si bien servi, que j'aime tant, qui sait s'arrêter et même revenir et céder aux droits de la raison; mais, surexcitée, saura-t-elle se contenir? ne vous livrera-t-elle pas à la malveillance, avec des torts que les meilleures intentions peuvent difficilement racheter?

« Mon ami, je ne savais plus terminer cette longue lettre qui ne pouvait rien contre un fait accompli, je reçois la vôtre. Voilà Georges malade, et bien que la bénignité

de son mal ne me semble pas trompeuse, je vais être dans une pénible attente. A la plus mince préoccupation qui puisse vous advenir, faites-moi le moindre signe et je vous arrive six et sept fois par semaine si cela était à peine motivé, et je n'en serais pas un tant soit peu dérangé. Le flot des consultations avait un moment tombé; il s'est de nouveau gonflé, mais il ne m'apporte pas les mêmes malades. Ceux-ci ont pis que des névroses; chaque jour j'ai dû méditer de tristes et graves sujets, et de gens qui me semblent en pire condition que moi. Je n'accepte d'honoraires que ceux qu'il m'est impossible de refuser[1].

« Arriver, vous embrasser, m'assurer directement que l'affection éruptive parcourt correctement ses phases, voilà une excursion qui me conviendra bien mieux que celles qui me sont si souvent imposées. »

LETTRE CCCIVe

DE TROUSSEAU

« 21 mai 1848.

« Cher Maître,

« Mon Georges s'est levé hier deux fois deux heures. Il a mangé avec appétit, le pouls est descendu à cin-

[1] On voit par ces simples mots, — confidence adressée à un ami et qui n'était pas destinée à être divulguée, — quel était le désintéressement de Bretonneau. Mais ce qu'il ne dit pas et ce que nous tenons de témoins oculaires survivants, c'est que le plus souvent il oubliait sa bourse chez ses malades pauvres. — T.

quante-huit et soixante. Il est transparent de maigreur; nous sommes aujourd'hui au vingt-deuxième jour, et je ne comprendrais plus d'autre danger que celui des indigestions. Je suis bien heureux d'avoir tiré ce bon numéro à cette terrible loterie.

« Vous avez vu que le numéro aurait pu être mauvais à la loterie représentative. Quel gâchis! Je crois que Béranger s'en est retiré par dégoût. Décidément je ne descendrai plus à la cuisine quand je voudrai dîner avec appétit.

« J'ai appris hier une nouvelle qui vous affligera. Ce pauvre Guersant a été pris d'une pneumonie avec accidents nerveux graves. Il était mourant hier au soir, je crains qu'il n'ait succombé cette nuit. J'ignore de quelle façon cette maladie a été conduite par Chomel. Vous vous rappelez qu'en 1825 il avait failli mourir de la même manière, vingt-trois ans de plus compliquent cruellement un pareil mal [1].

« Pensez donc à nous quand vous vous exposez si imprudemment à toutes les intempéries. Je suis bien convaincu que vous vous aguerrissez; mais je suis encore plus convaincu qu'un jour ou un autre la cause du mal sera plus forte que votre cuirasse ne sera résistante.

« Adieu, cher Maître, mille tendresses de la part de tous. »

[1] Guersant succomba en effet peu de jours après. — T.

LETTRE CCCV[e]

DE BÉRANGER

« Passy, 6 juin 1848.

« Cher docteur,

« Avez-vous lu dans les journaux mon mariage avec ma servante Judith? concevez-vous qu'on écrive de pareilles sottises? Il m'en a coûté une lettre qui va paraître, pour tirer la pauvre Judith de la position fausse que les feuilletonistes malveillants lui faisaient par cette fable. Je n'aime pas à entretenir le public de moi; mais il s'agissait d'une vieille amie, je n'ai pas dû hésiter. Je l'aurais fait plus tôt, si on ne m'eût caché cette attaque sournoise pendant plus de cinq jours[1]. Jusqu'à présent la république ne vaut pas mieux que les règnes précédents; mais patience!

« Mes amitiés à Marchais quand vous le verrez.

« Tout à vous et aux vôtres, cher docteur. Votre ami. »

[1] Béranger écrivit en effet une lettre à la presse, dans laquelle il démentait le bruit de ce prétendu mariage et établissait que Judith, désignée comme sa servante, était une amie de sa jeunesse qui donnait à sa pauvreté depuis cinquante ans l'asile et la sécurité du foyer. — T.

LETTRE CCCVI^e

DE TROUSSEAU

« Juin 1848.

« De l'Assemblée, quatre heures.

« Dimanche. — Un seul mot. Paris est toujours dans un épouvantable état ; c'est la guerre servile. L'insurrection perd du terrain, mais il faut au moins deux jours encore pour en triompher.

« Je vous embrasse. »

LETTRE CCCVII^e

DU MÊME

« Mercredi, 28 juin 1848.

« Cher Maître,

« Je vous écrivais dimanche matin pour vous dire que je n'étais pas mort, mais seulement profondément affligé de toute cette boucherie. Tout est fini en apparence, l'Assemblée est tranquille ; mais la guerre des Spartacus n'est que commencée, la verrons-nous finir ? Tout mon monde est à Bonneveau. Voilà qu'ils me reviennent au-

jourd'hui, craignant que les vaincus ne les viennent assiéger dans leur asyle. En général les vaincus sont bien humbles quand ils soutiennent une si triste cause.

« Les journaux ne vous diront que la moitié de tous ces désastres; que Dieu prenne en pitié la France et la république.

« Voici Lamoricière ministre de la guerre. C'est un homme avec qui je suis en termes de bonne amitié[1]. Nous verrons.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCVIII[e]

DE DE VILLENEUVE

« Chenonceaux, 19 juillet 1848.

. . . .

« Dans quel siècle vivons-nous? Sommes-nous en France ou au milieu des peaux-rouges, des cannibales ou des Français nos frères? Quel funeste aveuglement, et comment sortir de cette lutte que des doctrines subversives alimentent et encouragent sans cesse? Quel courage et quel noble sang répandu de part et d'autre! car c'étaient héros contre héros, et plus, le génie du mal contre le génie du bien.

[1] Lamoricière, élu par la Sarthe représentant à l'Assemblée constituante, avait été nommé ministre de la guerre, le 28 avril 1848, par Cavaignac, chef du pouvoir exécutif. — T.

« Mon neveu Léonce, qui a combattu à l'attaque du Panthéon, me mande que pendant une heure il a marché dans le sang, les semelles de ses bottes couvertes; que l'empoisonnement n'est que trop vrai, quoiqu'on dise le contraire. Il y a un peu de répit, ce qui montre qu'il faut un sabre à la tête du gouvernement.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et voudrais bien causer un moment avec vous; mais cela ne se peut, vous ne vous appartenez pas.

« A vous de cœur. »

LETTRE CCCIX^e

DE BÉRANGER

« Passy, 23 septembre 1848.

« Je croyais que vous aviez là-bas l'excellente Mme Récamier, qui allait consulter à Tours je ne sais quel oculiste qu'on lui a vanté. Je l'avais suppliée de ne recourir audit oculiste qu'après vous avoir consulté. Elle voulait une lettre pour vous, mais je lui ai dit que M. Pasquier et Mme de Boignes étaient des recommandations suffisantes; que d'ailleurs elle n'avait qu'à vous dire du bien de moi, ce qui suffirait pour la mettre bien dans votre esprit. Il y a un peu de fatuité là dedans, mais c'est que je voulais qu'elle vous fît plaisir et vous plût tout d'abord.

« J'ai fait connaissance complète avec cette dame au-

près du lit de mort de Chateaubriand, et j'ai regretté de ne l'avoir pas mieux connue plus tôt. En voilà une qui a traversé toutes les hautes sociétés depuis 96, sans y avoir altéré les qualités de son cœur, cœur bienfaisant, attaché, tendre, et sans cesse occupé des autres[1].

« Je la croyais donc à Tours; des souffrances nerveuses l'ont retenue à Paris. Si elle va vous voir, prenez ses pauvres yeux en pitié, je les crois perdus sans remède. Oh! mon cher ami, il fallait voir cette pauvre aveugle auprès de son ami mourant, qui ne parlait plus depuis deux ou trois mois !

« Adieu, cher ami, le papier me manque, je suis tout à vous. »

LETTRE CCCX[e]

DE TROUSSEAU

« Ce 14, mardi, 1848.

« Cher Maître,

« Louis a les plants depuis lundi; je les verrai dimanche en allant à Bonneveau. Merci mille fois, en

[1] Ce jugement de Béranger confirme celui que tous les contemporains ont porté sur cette personne unique qui reste la plus séduisante, la plus aimable et la plus douce incarnation de la femme dans la société française.

Elle ne survécut guère à Chateaubriand, et mourut peu de temps après la lettre de Béranger. — T.

attendant que je sache sur quoi portent mes remerciements.

« J'en arrive à mon croup, Maître! Leur gorge, leur luette, étaient garnies de fausses membranes, Maître! La dernière petite fille, qui se porte bien aujourd'hui, a eu sa plaie et un bête de vésicatoire appliqué au col, et le haut du sternum recouvert de fausses membranes tenaces, se renouvelant pendant quatre jours, nonobstant le calomel, nonobstant les plus énergiques cautérisations. Depuis quatre ans, voici treize opérations, sans autre chose que la cravate, et j'ai cinq enfants vivants. Les gredins m'ont appelé pour ouvrir le cou des scarlatineux, des morbilleux; un autre plus fort que les autres voulait faire la trachéotomie d'un patient étouffé par le ballonnement d'un étranglement intestinal. Je suis bien bête, mais pas encore de cette force-là.

« Ils avaient l'angine maligne. Or, quoi que vous en écriviez aujourd'hui, vous avez dit, et vous pensez encore que la diphthérie n'est nulle part plus tenace qu'à la peau, nulle part moins tenace qu'aux bronches. Certes, on peut, pour la ténacité, lui assigner le rang suivant : peau, gencives, nez, pharynx, trachée. De bonne foi, n'ont-ils pas presque tous le larynx débouché dix ou douze jours après la trachéotomie, lors même que l'on n'a rien fait ni de haut en bas, ni de bas en haut? Dans les autopsies que j'ai faites après la trachéotomie, dans celles que l'on fait si souvent, si toujours, après les trachéotomies de l'hôpital des Enfants nous trouvons des pneumonies lobulaires, diphthéritiques, je l'avoue; mais les grandes bronches sont libres de concrétions, tandis que le larynx, le pharynx en sont tapissés.

« Votre reproche ne me touche pas, parce que je ne

vous ai pas été infidèle de gaieté de cœur. Sous mes yeux, Laugier, Gerdy, Monneret, Hardy, Boniface, Jobert, Robert, Desprez, opèrent *in extremis* des enfants diphthéritiques, et trop évidemment diphthéritiques.

« Ils ne font *rien, rien, rien,* et je les vois guérir, et vous voulez que ce fait ne me frappe pas? cela n'était pas possible. J'essaie, et j'en perds plus que par la cautérisation; l'idée de la cravate me vient et j'obtiens des succès que je n'avais jamais eus, et vous voulez que ce fait ne me convertisse pas? Je vous le répète, le pharynx et la luette étaient là pour témoigner de la diphthérie, outre que l'imminence de l'asphyxie parlait aussi bien haut. J'ouvrais la trachée et je retirais un, deux, trois jours de suite, des fausses membranes larges et demi-tubulées, des morceaux bifurqués de vermicelle cuit, et ce n'était pas de la diphthérie? Et dans la même famille, un enfant était mort auparavant ou mourait plus tard diphthérique, et je m'étais trompé? Mon cher Maître, c'est impossible !

« Dites-moi maintenant que, parmi ceux que j'ai perdus, j'en aurais sauvé si j'avais cautérisé, c'est possible, pourtant je ne le crois pas. Je ne compte pas avec vous : j'ai ouvert cent cinquante et un cous depuis 1827; je ne parle donc pas de l'expérience du nombre. Dans vos trente trachéotomies, vous avez mieux vu, mieux regardé surtout que moi; or, vous avez su bien souvent juger de l'issue de votre opération quelques heures après l'avoir faite. Ils meurent donc, les pauvres enfants, de je ne sais quoi, mais très certainement d'autre chose que de la propagation nouvelle de la maladie. Ils sont tués ou quasi tués, et les cautérisations n'y feraient pas grand'-chose.

« Que je suis énergique quand il s'agit d'arrêter le mal dans le pharynx, ou dans le nez, ou à la peau ! mais que je suis mou maintenant quand le mal est dans le larynx !

« Notre jeune houzard est sur le tableau d'avancement. Lamoricière m'a promis une promotion prochaine, je n'y compte guère, car si ce drôle de Bonaparte est nommé, Lamoricière donnera sa démission, et dans un mois nous n'aurons pas notre lieutenance.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXI^e

DU MÊME

« 29 mai 1849.

« Cher Maître,

« Il est bien entendu qu'il vient se mettre à la traverse de notre choléra[1] parisien quelque chose qui sent la fièvre nerveuse, que les adorateurs de Broussais ont appelée méningite cérébro-spinale. J'en suis tout déconcerté. En voilà deux qui, après un choléra fort simple, se cambrent comme des acrobates, avec beaucoup de fièvre, de la paraplégie, des contractures dans les membres, tout cela faisant les gros yeux, mais cédant au sulfate de qui-

[1] Le choléra, qui depuis le mois de février 1848 sévissait en Angleterre, où il était arrivé par la ville d'Hambourg, avait franchi la Manche et gagné Paris au mois de mai 1849. — T.

nine avec une facilité bien étrange, bien que rien d'intermittent ne se fût mis de la partie[1].

« Cependant, depuis deux mois, en voici quatre autres, sans choléra préalable, venant à l'hôpital avec les mêmes symptômes. Est-ce de l'influence, est-ce un mélange de deux affections spécifiques? Je m'y perds; je n'avais encore jamais rien vu de pareil, et s'il y a là dedans quelque chose d'étranger au choléra, j'en aurai le cœur net, parce que je suis furieux de mon ignorance. Décidément cela est plus amusant que la politique.

« J'attends de vous que vous me disiez quelques petites rubriques à l'endroit du choléra; je crois leur être venu en aide. Déjà en 1832 j'avais pris pour l'opium une haine vigoureuse; cette antipathie m'a suivie en 1849, et je suis convaincu que j'ai dû quelques succès à la répugnance invincible que j'ai pour l'opium (dans le choléra, bien entendu). Cette épidémiotte dont nous faisions fi a déjà tué, de compte fait, six mille cent personnes depuis le 1er mars. Il est peu probable qu'elle nous tienne quittes pour moins de douze mille. Or, 1832 n'a enlevé que vingt-deux mille habitants de Paris[2]. Tous les jours je vois tomber autour de nous quelques gens que nous connaissons. Heureusement personne ici n'a peur, ce qui n'empêche pas une grande et sévère prudence. J'ai souvent mes entrailles détraquées : le régime et le bismuth m'ont jusqu'ici toujours remis à flot, Dieu fasse qu'il en soit encore ainsi pendant trois mois. Je voudrais rester

[1] Ces accidents étaient dus à des réactions violentes se manifestant du côté des centres nerveux, et ayant la plus grande ressemblance avec les signes de méningo-encéphalite. — T.

[2] Il y eut en France cent douze mille victimes. Cinquante-quatre départements furent atteints. — T.

encore quelque temps. Il faut que ma Jane et que mon Georges soient en bon lieu, et puis je ne regimberai plus contre le *Debemus morti nos nostraque*.

« Adieu, cher Maître. Je vous embrasse bien affectueusement de la part de toute la colonie, qui s'installe à Bonneveau dans huit jours. »

LETTRE CCCXII^e

DE BÉRANGER

« 5 juin 1849.

« Cher ami,

. . . .

. . . .

« Un de nos voisins, jeune homme de quatre-vingt-neuf ans, a pris, suivant son habitude à cette époque de l'année, quelques gouttes de ricin, et, en effet, nous l'avons enterré hier après une vingtaine d'heures de souffrances peu violentes, mais cholériques, dit-on. Oh! l'heureux homme, avoir vécu quatre-vingt-neuf ans, sans esprit, mais avec le goût des arts et l'amour du travail jusqu'au dernier moment, faisant encore ses quatre ou cinq lieues, et mourir sans infirmités et sans trop savoir ce qu'il faisait? Des gens que j'ai connus vieux, c'est le seul qui m'ait fait envie . . . .

« J'ai donc promis, mon cher docteur, de me soumettre

à vos prescriptions; mais j'ai déclaré que si je n'avais pas réponse avant cinq jours, et que le mal augmentât, je recourrais à l'eau de Sedlitz ou à la magnésie, en dépit des démentis que le choléra donne à l'air salubre de Passy, où on avait la prétention de pouvoir s'en moquer. J'ai pu voir hier, au cimetière, qu'il va assez vite en besogne; cela n'empêche pas Judith de se bien porter et de n'avoir pas peur pour elle; notre petite Picarde était, je crois, moins rassurée. Elle vient de nous quitter pour quelque temps; j'en ai été content, car la peur est plus de la moitié du mal. Marie m'a écrit que vous aviez trouvé un curatif excellent pour cette maladie indienne; elle voulait que je vous demandasse votre secret, je m'en garderai bien : votre médecine est parfaite quand vous êtes là, la médecine c'est le médecin. Avec les livres d'Hippocrate dans la tête et dans la poche, on est encore un âne.

« Dans ce moment, je lis les lettres très amusantes de Guy Patin. Malgré tout son esprit, a-t-il assez déraisonné comme docteur? C'est le maître de Broussais; et quel entêtement contre les nouveautés sans vouloir même les soumettre à l'examen! Qu'est-ce donc que le médicament des roses pâles, dont il est si entiché? Je voudrais bien goûter aux roses pâles, cela doit sentir meilleur que le ricin de mon vieux voisin[1].

« A vous et aux vôtres de tout cœur. »

[1] Béranger n'a vu dans Patin que le médecin traditionnaliste défendant contre les nouvelles idées la vieille thérapeutique de la Faculté. Il a rempli, en effet, ce rôle avec éclat, et, en se reportant à l'époque où il écrivait, il est permis de se demander si au fond ses préférences pour la médecine grecque et romaine ne furent pas justifiées, et s'il n'était pas plus raisonnable d'adopter les quaternités humorales de Galien que les

LETTRE CCCXIII[e]

DE TROUSSEAU

« 8 juin, cinq heures du matin.

« Cher Maître,

« Vous oublierez certainement la recommandation que je vais vous faire, et je veux pourtant vous la faire.

« J'avais été voir au voisinage de Palluau, pour une pauvre phtisique de ma clientèle, une jolie maisonnette. J'avais dit au propriétaire que je la retenais provisoire-

ferments de Sylvius en vigueur de son temps. Aujourd'hui, la réponse à cette question ne saurait être douteuse.

Quant à la thérapeutique, il est bien vrai que, conséquent avec la doctrine de l'humorisme, qu'il préconisait, il la réduisait à une extrême simplicité, selon l'axiome qu'il aimait à répéter :

Ad bene medendum, quam pauca, sed selecta, et probata remedia.

Était-ce un défaut dans un temps où avaient cours les médications les plus bizarres, telles que le mithridate, le cardimelech et autres préparations engendrées en parties égales par le charlatanisme, la sottise et l'ignorance? On comprend bien, en face de ces arcanes de la polypharmacie, de ces longues et pédantes formules incompréhensibles, ces simples médecines de roses pâles et de fleurs de pêcher qui faisaient rêver le poète... Mais ce n'est pas seulement le traditionnaliste, le disciple humoriste de Galien qu'il faut voir dans Guy Patin; son intéressante figure est plus complexe... C'est aussi et surtout l'illustre doyen qui représentait si fièrement et parfois si arrogamment la savante et ombrageuse compagnie dont il était le chef; c'est l'érudit, qui cultivait avec un égal succès toutes les branches des connaissances humaines, et qui était en commerce de lettres avec tous les savants de son temps; le profond et spirituel écrivain, dont la mémoire évoque les sujets les plus divers et dont la langue incisive et mordante a été formée à l'école des meilleurs écrivains de l'antiquité; c'est aussi le praticien soucieux de la dignité de son ministère, portant très haut la fierté de la profession médicale, et faisant entendre souvent cette admirable exclamation : « Je suis médecin, j'ai cet honneur, j'ai ce bonheur. » — T.

ment, et que je lui donnerais avis de ma détermination vers la fin de la semaine.

« Soyez assez bon pour dire à Rose de prévenir votre voisin que ma dame ne viendra pas à Tours; elle veut, en ce temps d'épidémie, rester à Paris au milieu de sa famille menacée.

« Le choléra fait d'affreux ravages, les cas sont foudroyants depuis huit jours. Hier, 7 juin, soixante-douze décès ont eu lieu dans le 1er arrondissement; cela suppose six à huit cents morts dans Paris[1]. Je suis tranquille depuis que Jane et sa mère sont à Bonneveau. Je vais aussi emmener mon Georges, que je vous recommande si je suis atteint. Jusqu'ici je suis admirablement portant : mes entrailles ne me laissent plus rien à désirer depuis dix jours; je ne me fatigue pas inutilement, je ne risque rien, et j'espère passer ce temps sans encombre.

« Adieu, cher Maître. Je vous embrasse bien tendrement.

« *P.-S.* Je voulais aller chez Mme de Tillet; Mlle Tardy m'a conté qu'elle n'était pas à Tours. »

[1] L'épidémie de choléra dont parle Trousseau est celle de 1848-1849. Comme l'épidémie de 1832, elle eut son point de départ dans l'Inde, où elle n'avait cessé de régner. En 1845, le choléra pénétra en Tartarie, en Perse, en Égypte, par Bagdad et la Mecque, gagna la Russie en 1847, puis la Pologne et la Hollande, et l'Angleterre en 1848 par Sunderland.

La France est à son tour atteinte par Calais, comme dans la première épidémie; et, de là, le choléra envahit Lille, Dieppe, Fécamp, Rouen, et enfin Paris le 7 mars 1849. La lettre de Trousseau est du 8 juin, et on voit les ravages qu'elle faisait à cette époque dans la capitale. Il y périt, pendant les neuf mois qu'elle dura, seize mille cent soixante-cinq victimes.

Après Paris, la France entière fut envahie, puis l'Italie, tous les ports de la Méditerranée, les côtes d'Afrique et, de là, l'Amérique. — T.

LETTRE CCCXIVe

DU MÊME

« Vendredi soir, 9 juin 1849.

« Mon cher Maître,

« Pendant que le choléra ne nous a pas encore tués, *dum vitâ fruimur,* profitons des moments de causerie. Voilà Bernard qui vient de faire des expériences qui ne sont encore connues que des amis, et qui, en vérité, sont plus curieuses que tout ce qu'il a fait.

« Vous savez le *curare,* cet abominable poison, quintessence des serpents à sonnettes et des trigonocéphales du nouveau monde? Bernard en a gros comme un œuf; c'est plus qu'il n'en faudrait pour tuer les trois millions de socialistes que la France possède. Il en délaye gros comme la moitié d'une tête d'épingle, pique un gros chien avec une aiguille, et voilà la bête morte après quelques minutes. Or voici l'ingénieux : il dissout deux ou trois grammes de curare dans de l'eau, y place un endosmomètre revêtu de sa membrane muqueuse; l'endosmomètre se remplit, et le liquide, s'il vous plaît, n'est pas plus vénéneux que du lait.

« Il met gros comme un haricot de curare dans l'estomac d'un chien, et l'animal ne s'en porte que mieux. Fontana le savait bien. Il prend avec le bout d'une lancette un atome du liquide encore retenu dans l'estomac, il pique un animal de même force, il meurt à l'instant.

Il plonge des graines dans du ferment, les graines restent inattaquées; il perce avec une aiguille le péricarpe, et la fermentation s'établit tout de suite[1].

« Combien les excoriations doivent faire jour aux ferments morbifiques !

« Décidément Bernard fera de la physiologie médicale Je l'attends à certains agents thérapeutiques.

« Que disent donc les journaux sur le choléra de Tours? Il n'y avait rien dimanche.

« Mille tendresses. »

[1] Claude Bernard, qui suppléait à cette époque Magendie dans sa chaire du Collège de France, venait d'inaugurer ses célèbres recherches expérimentales, dans lesquelles le curare, considéré comme moyen d'investigation physiologique, jouait un si grand rôle. (Claude Bernard et Pelouse. — *Recherches sur le curare, in* comptes rendus de l'Académie des sciences. Octobre 1850.)

Né à Saint-Julien (Rhône) le 12 juillet 1813, mort à Paris le 10 février 1879, Claude Bernard, après quelques essais de littérature, se détermina à étudier la médecine. Interne des hôpitaux en 1837, préparateur de Magendie en 1841, docteur en 1843, il fut appelé en 1854 à la chaire de Physiologie générale, qui venait d'être créée à la Faculté des sciences. Il remplaça Joseph Roux à l'Institut en 1854, et Magendie, dont il était le suppléant au Collège de France, pour la chaire de médecine expérimentale, en 1855.

On connaît les célèbres travaux de Claude Bernard. Ses œuvres les plus importantes sont, en dehors d'un grand nombre de notices et de mémoires insérés dans les journaux et les revues du temps, ses *Recherches expérimentales sur le grand sympathique* (1854); ses *Leçons de physiologie expérimentale appliquée à la médecine* (cours du Collège de France, 1855-1856); son *Mémoire sur le pancréas et le suc pancréatique dans les phénomènes digestifs* (1856); ses *Leçons sur les substances toxiques et médicamenteuses* (1857), *sur la physiologie et la pathologie du système nerveux* (1858), *sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des liquides de l'organisme* (1859), *sur la nutrition et le développement* (1860); son *Introduction à la médecine expérimentale* (1860). — T.

LETTRE CCCXV^e

DE BLACHE

« Paris, 4 août 1849.

« Mon cher Maître,

« Je me rends avec bien du plaisir l'interprète de toute la famille, pour vous adresser nos sincères félicitations sur votre récente promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur[1].

« Il y a très longtemps, sans aucun doute, que cette distinction vous était acquise de plein droit; mais enfin la voici, et tous vos amis s'en réjouissent, bien qu'elle arrive tardivement.

« Mme Guersant, qui est à Dieppe et à qui je me suis empressé d'apprendre cette bonne nouvelle, dont Trousseau m'avait fait part, m'a chargé personnellement de vous dire qu'elle en était heureuse presque autant que l'eût été l'excellent père lui-même.

« Comment avez-vous passé cette affreuse épidémie? Ici, quoique très fatigués et un peu cholérinés presque tous, nous n'avons eu à déplorer aucun malheur dans la famille.

« Est-ce que nous ne vous verrons pas cet été venir

[1] Le prince Louis-Napoléon, président de la République, passant par Tours, avait voulu voir Bretonneau et lui avait remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur. — T.

nous demander à dîner aux Thermes, comme vous l'avez promis il y a déjà longtemps?

« Grâce à un séjour à la mer de Mme Guersant, et à quelques bains qu'elle y a pris avec succès, son tremblement des mains, qui lui permettait à grand'peine de signer son nom, a diminué de telle façon, qu'elle a pu m'écrire assez lisiblement une lettre de plus de deux pages.

« Notre pauvre beau-frère Martin a toujours sa névrose si singulière et si opiniâtre, puisqu'elle dure depuis trois ans.

« Il n'a pas osé accompagner sa femme à Dieppe, malgré tout ce que nous avons pu lui dire, persuadé, disait-il, qu'il n'arriverait pas vivant au terme de ce court voyage.

« Adieu, très cher Maître et bon ami; recevez les nouvelles assurances de mon bien sincère attachement.

« Votre très dévoué confrère[1].

« *P.-S.* Qu'est-ce que c'est donc que les boules de miel dont vous conseillez l'usage comme suppositoires? quelle est leur composition, et quel est surtout leur *modus faciendi?* Deux personnes de mes clientes m'ont dit s'en être très bien trouvées. »

[1] Bretonneau avait reporté sur Blache l'affection qu'il avait pour Guersant, et il est regrettable que de la correspondance qu'ils échangèrent ensemble, et qui devait être fort intéressante, nous n'ayons retrouvé que cette lettre et celle qui lui fut adressée par Bretonneau au sujet de la diphthérie, et que nous reproduisons plus loin.

Blache est une des plus belles figures de médecin de ce siècle, et il est à sa place dans cette galerie des amis de Bretonneau, qui évoque tant d'esprits élevés, tant de praticiens de premier ordre, tant d'hommes de valeur doués des qualités scientifiques les plus remarquables et des vertus privées les plus aimables.

Il était né à Senlis, le 15 janvier 1799, et était fils lui-même d'un des

LETTRE CCCXVI[e]

DE BÉRANGER

« Passy, 7 septembre 1849.

« Mon cher ami,

. . . .

« Si j'avais consulté à Paris, j'aurais choisi le gendre que Perrotin vient de se donner, le jeune docteur Lasègue, élève de Trousseau, et qui, pour cela, se dit votre petit-fils. En cas grave, je l'appellerais, parce qu'il se mettrait sur-le-champ en rapport avec vous. Comme je vais mieux, j'en vais user.

médecins les plus considérés de cette époque. Docteur dès 1824, il devint bientôt le gendre de Guersant, qui jouissait déjà depuis longtemps de la réputation que lui avaient faite ses travaux sur l'enseignement à l'hôpital des Enfants. Cette alliance avec le savant praticien qui avait fondé la pathologie spéciale du jeune âge fixa la vocation de Blache, et il se voua lui-même aux maladies de l'enfance.

Médecin des hôpitaux en 1831, puis de l'hôpital Cochin, il devint en 1845 médecin de l'hôpital des Enfants; et c'est sur cet important théâtre qu'il donna sa mesure et poursuivit l'œuvre de son maître Guersant, à laquelle celui-ci l'avait lui-même initié.

Il a publié de nombreux travaux. Les plus connus sont ses *Mémoires sur la coqueluche* (1832), sur le *Traitement de la chorée* par la faradisation (1859-1860). Il fit paraître en outre un nombre considérable d'articles dans le Dictionnaire en 30 volumes, dont il fut avec Guersant et Chomel un des collaborateurs les plus actifs. Il fut élu membre de l'Académie de médecine en 1855.

Blache fut un des praticiens les plus justement considérés et les plus sympathiques de son temps. Il a laissé un fils, René Blache, adonné lui-même aux travaux spéciaux de l'enfance, qui est aujourd'hui l'unique représentant et le digne continuateur de ces deux grandes familles de médecins, les Guersant et les Blache, dont les noms désormais historiques reviennent si souvent dans la correspondance de Bretonneau. — T.

« Croiriez-vous que je vais voyager ? Dans deux jours je pars pour Rougeperrière, où mon vieil ami Dupont m'attend. C'est à la fois un plaisir et une devoir pour moi, que cette course de huit jours. L'ingratitude dont on a fait preuve avec ce digne citoyen doit être compensée par les témoignages particuliers de ceux qui attachent encore quelque prix aux vertus et au courage. Je vous assure, cher ami, qu'il faut une pareille raison pour me faire quitter mon gîte; car plus je vais, plus les déplacements me sont odieux. . . . .

. . . .

« C'est M. Bouté, qui est ici avec son excellente femme et son fils, qui vous remettra cette lettre. Il vous dira que Judith est en bonne santé.

« Lamennais, que je vois peu maintenant, désirerait bien vous consulter sur ses maux d'estomac. Comme je crois que leur siège est dans sa tête, vous n'y pourriez pas grand'chose. En tout cas, si vous veniez à Paris, voici son adresse : rue de Milan, 3; c'est au coin de la rue de Clichy, au-dessus du grand embarcadère du chemin de fer de Rouen. J'allais oublier de vous parler de la croix d'officier que vous avez reçue. Je l'ai appris le jour même où le ministère a fait signer ici l'ordonnance. On me l'avait fait savoir pour que je vous en instruisisse; mais le président pouvait la perdre en route, j'ai mieux aimé vous laisser le plaisir de la surprise. On m'a conté l'audience que Louis-Napoléon vous a accordée; il paraît que vous avez eu lieu d'être satisfait de son accueil. Si je le voyais, je lui en ferais mes félicitations.

« Adieu, cher ami, et ne m'oubliez pas auprès de tous nos amis communs.

« A vous de cœur. »

LETTRE CCCXVII[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 11 heures du matin, 12 décembre 1849.

« Mon ami, je reçois votre lettre à l'instant.

« Hier matin, une hémorragie nasale me semblant fluer trop abondamment, j'ai inspiré de l'eau bien chaude; à quatre ou cinq reprises je l'ai entraînée dans le pharynx. L'hémorragie n'a pas reparu, et cette lotion n'a laissé dans la narine aucun embarras.

« Cet automne, le bon général Vilmorin, que des hémorragies nasales prolongées avaient laissé l'an dernier dans un état anémique fort pénible, a été instantanément délivré d'un flux de sang déjà assez abondant, et qui commençait à l'inquiéter, par ce même petit procédé dont vous savez les motifs.

« Deux tentatives seulement; mais aussi deux merveilleux succès. Mettez cela sur vos tablettes. Cela me semble devoir être bon; après la quatrième inspiration d'eau chaude, il n'a plus coulé de mon nez que de l'eau rosée, et depuis dix minutes les gouttes de sang se suivaient avec une rapidité croissante, ne laissant plus d'intervalle entre elles au moment de l'inspiration, mais supportant tout juste la température de l'eau que j'inspirais et qui affectait désagréablement les deux narines[1]. »

[1] Ces faits démontrent que, bien avant que le traitement actuel des hémorragies par l'eau chaude ait été préconisé et admis dans la pratique, il avait été découvert et appliqué par Bretonneau. — T.

LETTRE CCCXVIIIe

DE TROUSSEAU

« 13 décembre 1849.

« Cher Maître,

« Votre lettre de ce matin me laisse bien tranquille sur votre santé physique, mais beaucoup moins sur votre santé morale. J'avoue que je trouverais odieux que vous devinssiez hypocondriaque. Avec votre activité si ardente, avec vos allures toujours passionnées, je crains pour vous le repos du coin du feu plus encore que vos témérités juvéniles.

« Je voudrais déjà vous voir sortir en voiture, bien barricadé contre le froid, et faire de la médecine et de la causerie. Je voudrais vous voir reprendre vos consultations chez vous, et quand vous vous seriez essayé ainsi une quinzaine de jours, reprendre vos courses en chemin de fer.

« Vous pouvez bien vous dispenser de faire le fanfaron de jeunesse, et vous vêtir comme il convient, manger à vos heures; mais il faut jusqu'au dernier jour dépenser votre vie médicale, parce que, bien que de temps en temps vous preniez en dégoût le métier, il vous fait si honoré et si utile et vous laissera si regretté, mais surtout il vous soutiendra vigoureux et passionné si longtemps, que je ne voudrais pas plus vous en voir privé qu'un vieux cheval de course privé d'avoine, du bruit du cor et des aboiements

des chiens en forêt. Tout cela est fort compatible avec de la prudence.

« Adieu, cher Maître; je vous embrasse bien tendrement. »

LETTRE CCCXIX[e]

DU MÊME

« Dimanche, 27 janvier 1850.

« Je suis bien heureux, cher Maître, que vous ayez recommencé vos voyages; bien heureux surtout que dans l'un de ses voyages vous ayez pu être si utile. Vos soins à la fille de votre ami d'Angers, la reconnaissance qu'il vous témoigne dans le petit billet qu'il vous envoie, vous feront prendre en goût vos occupations extérieures.

« La mémoire des malades est un si doux encouragement pour nous! Je ne partage nullement les craintes de Frédéric. Ce n'est pas dans les wagons, ce n'est pas sur les impériales de diligences que vous avez pris ce mal qui nous a tant inquiétés, c'est dans votre cabinet, chez vous, et c'est là que vous le reprendriez encore.

« Ce que vous me dites du plaisir que vous ont fait les cépages du Luxembourg me prouve encore que vous n'êtes pas si dégoûté de Palluau que vous semblez l'être. Vous n'avez qu'un malheur, c'est d'avoir un animal de jardinier que vous devez renvoyer, en priant André ou Étienne de vous en donner un autre. Vous avez mille

fois raison de penser à votre famille, et de laisser après vous assez pour l'affranchir de la nécessité; mais vous ne devez rien de plus, et Mme du T..., votre excellente amie, dont la prévoyance vous a été jusqu'ici si utile, ne voudra pas que vous soyez plus avare que vous ne devez l'être. La belle affaire, en vérité, que Palluau vous coûte trois mille francs en sus des quatre-vingt mille francs que vous y avez enfouis! Un mois d'hypochondrie vous coûtera plus de trois mille francs. Je connais bien des vieillards à qui les perruques renouvelées, les voitures où ils promènent leur ennui, les loges de spectacles où ils s'endorment comme les momies de la famille des Égyptiens, les petites femmes dont ils se croient aimés, les soupers où ils laissent leurs dents d'emprunt et la gravité bienveillante qui fait tant aimer la vieillesse, coûtent bien plus de trois mille francs; et vous vous refuseriez la satisfaction d'un goût, d'une passion qui n'ont rien que d'avouable, d'intelligent, pour laisser à vos *hoirs* quelques écus de plus! Quand, avec un désintéressement exagéré, et en faisant tant de bien à ceux qui réclament vos conseils, tant de bien à votre famille, qui ne souffre pas autour de vous et qui doit être fière de tenir à vous de si près, vous parvenez pourtant à avoir beaucoup de superflu, ne craignez donc pas de mettre un peu de ce superflu dans la satisfaction de vos goûts. Mais chassez ce drôle qui empoisonne le plaisir que vous trouvez à Palluau; chassez-le avant qu'il ne vous massacre ce que le renouveau va faire jaillir de terre.

« Avant que notre ami Hardy vous envoyât ainsi qu'à André la boîte de cépages qu'il vous destinait, j'avais été chez lui, et je l'avais prié d'ajouter ceux qui vous tenaient tant au cœur, et je les faisais ajouter à la botte de l'ami

d'Angers. Dans quelques jours je vais écrire à Berckmans, pour lui demander des greffes de poiriers, afin de me mettre à l'œuvre le premier dimanche de mars. Quand cet exécrable hiver sera fini, ayez la bonté de joindre aux cépages quelques greffes de poiriers William, Graslin, doyenné d'hiver, beurré aurore, etc., etc., quelques greffes de pommiers, dont vous m'avez montré les échantillons cet automne, cette jolie pomme d'api si fertile; enfin quelques greffes de cerisiers pour placer sur nos Sainte-Lucie, dont les écussons ont manqué.

« Adieu, cher Maître, je vous remercie bien de m'avoir écrit. Mille tendresses. »

LETTRE CCCXX°

DU MÊME

« 10 février 1850.

« J'apprends avec grande joie que vous reprenez goût à Palluau et que vos meilleurs et plus véritables amis vous soutiennent et vous encouragent dans cette manie. Ceux-là seuls nous aiment en vérité, qui ne nous disputent pas le peu de plaisirs qu'il nous est donné d'avoir en ce monde, qui y participent par le *good willing*, quand bien même, au fond du cœur, ils nous blâmeraient un tout petit peu. Les femmes, quand elles sont bonnes, ne sont ni bonnes ni dévouées à demi; elles fument avec les Hol-

landais, elles s'enivrent avec les Lithuaniens, au besoin elles liraient Horace ou un traité de la peste de Marseille. Gardez, gardez vos affections et vos folies, elles vous feront vivre quelques années de plus, et vous permettront de grossir l'épargne que vous destinez à votre famille.

« Je comprends que le dégoût vous prenne quelquefois quand vous êtes si cruellement volé ou si mal compris par votre jardinier; encore une fois chassez-le et soyez heureux si son successeur ne vous tond que jusqu'à la peau, *exclusivement*. Savez-vous bien que cette vie de défiance, de lutte, d'avarice, est une abominable vie? Quand vous aurez économisé quelques écus de cent sous à surveiller un serviteur paresseux ou quelque peu infidèle, à batailler contre une hôtesse exagérée, contre un marchand quelque peu désireux de se retirer au plus vite de son commerce, en serez-vous bien plus heureux? Ah! restez dupe, restez dupe, ou tout au moins capable de l'être toute votre vie. Je vous ai une fois conté la dernière aventure de ma pauvre mère. Elle s'était faite économe sur la fin de sa vie, et elle avait mis en bon lieu vingt-sept mille francs, et conservé vingt-sept couverts d'argent: c'étaient neuf de chaque pour ses trois enfants; le reste avait été donné peut-être d'une main trop avare à Mlle Tardy. Quelques semaines avant sa mort, ma sœur, Mme Gallery, lui dit de si belles choses que la pauvre femme donna seize mille francs au gendre de Mme Gallery, qui les a perdus: il était en déconfiture. Quelques jours après cette belle expédition, ma vieille mère, que j'allais voir à Tours, me parla de la chose presque comme d'une mauvaise action; elle croyait avoir volé ses enfants. « Ma bonne mère, lui dis-je, je ne fais cas d'un homme que s'il est capable d'être dupe... » Et un an plus tard quelqu'un me

volait quinze cents francs, que je croyais mon ami; je lui en ai voulu un peu, mais je m'en suis remercié.

« Adieu, cher Maître; je vous embrasse bien tendrement et j'aime bien profondément ceux qui vous aiment.

« *P.-S.* A propos, quelle diable d'idée avez-vous de m'affranchir vos lettres? »

LETTRE CCCXXI^e

DE BÉRANGER

« Paris, 15 juillet 1850.

« Cher ami, comme vous pourriez venir d'un jour à l'autre à Paris, il faut que je vous renseigne sur mon nouveau gîte.

« Je me suis rapproché du chemin de fer et du jardin des Plantes. En remontant le boulevard de l'Hôpital et le boulevard Saint-Jacques, vous arrivez à la barrière d'Enfer.

« A quelques pas dans l'intérieur, rue d'Enfer n° 13, vis-à-vis l'hospice Marie-Thérèse, est située la pension bourgeoise où nous sommes installés depuis quinze jours, moi au troisième, Judith au deuxième. Nous nous trouvons bien, à l'espace près. La nourriture est très bonne, et nous n'avons plus à nous occuper des soins du ménage, qui étaient un peu lourds pour Judith. J'y perdrai les trois quarts de mes livres, car il n'y a pas de quoi les loger; mais je m'en console très facilement : plus je vieillis, moins

les livres me plaisent. Nous avons un grand jardin commun, auquel je préfère les boulevards et le Luxembourg, qui est à cinq minutes de notre maison voisine, de l'Observatoire, ce qui me permettra, s'il m'en vient l'envie, d'aller me promener dans la lune.

« Nous nous portons bien, et Judith ne paraît pas mécontente de ce changement, qui nous permettra d'en faire d'autres, dans le cas où quelque nouvelle dégringolade nous en imposerait la nécessité; il n'y a que le premier pas qui coûte, j'ai voulu le faire avant qu'il fût trop pénible.

« Je vous embrasse de cœur. »

LETTRE CCCXXII^e

DE BRETONNEAU A M***

« Tours, 24 août 1850.

« Monsieur,

« Je voudrais bien ne pas vous affliger et ne pas vous jeter au cœur de navrantes inquiétudes, ce qui est pis encore; mais je craindrais de manquer à un devoir en ne vous disant pas toute ma pensée dans l'intérêt de l'avenir; car je dois me hâter d'ajouter que j'ai des motifs d'espérer la guérison de M. votre père.

« Maintenant, la vérité tout entière, du moins la vérité médicale. J'ai appris en vieillissant combien cette vérité est limitée. Il y a plus de soixante ans qu'un mé-

decin anglais, le docteur Heberden[1], a décrit, sous la dénomination d'*angor pectoris*, une maladie qui doit avoir toujours existé, mais qui jusqu'à lui était restée confondue avec quelques autres affections. La dénomination d'*angor pectoris* : anxiété, angoisse, me semble avoir été mal rendue en français par celle d'angine de poitrine, et c'est cependant le nom qui a prévalu, celui que je n'ai pas voulu indiquer dans la crainte qu'en recourant à quelque nouveau dictionnaire de médecine, M. votre père ne fût péniblement alarmé; ce qui, à tous égards, lui serait nuisible.

« Heberden, qui a le premier si parfaitement décrit les symptômes de l'*angor pectoris*, avait suivi les phases de la maladie et observé que les accès provoqués par le moindre effort devenaient plus fréquents. Dans un de ces accès, la maladie avait une terminaison soudaine et funeste, sans qu'une notable détérioration de l'état général de la santé laissât présager une si déplorable catastrophe. Il découvrit que des ossifications formées à la base du cœur étaient la cause immédiate de cette dangereuse affection. Trois fois, au début de ma pratique, j'ai eu occasion de vérifier ces tristes assertions; et jusqu'aux dix dernières années qui viennent de s'écouler, sans confiance dans les conseils que je donnais en pareil cas, je ne pouvais me trouver sans un profond découragement en présence de cette maladie.

« A la vérité, mon excellent ami, le professeur Récamier, m'avait plusieurs fois affirmé que l'*angor* n'avait pas une terminaison aussi irrévocablement funeste que

[1] Heberden. — *Some account of a disorder of the breast.* (In med. Trans. by the college of physicians of London, 1768. T. II.)

l'avait pensé Heberden, ajoutant que, dans son opinion, la maladie à son début n'était qu'une affection nerveuse, qui ne se compliquait de lésions organiques qu'après avoir longtemps persisté.

« Malgré ma foi dans des assertions aussi respectables, je restai effrayé par mes tristes souvenirs; depuis, mes espérances dans le traitement antispasmodique ont été encore infirmées en voyant succomber, au moment où il faisait une inspection militaire, un vieil ami, le général de Sparre, qui semblait obtenir alors même de ce traitement de très bons effets. Malheureusement ces effets s'étaient montrés si favorables que je n'avais pas cru devoir insister sur la nécessité d'associer à la médication, destinée à modifier l'innervation, l'usage du bicarbonate de soude, dont l'influence puissante, inattendue, m'avait été un jour fortuitement révélée.

« Il y a plus de dix ans que, rencontré par un client, il me demande inopinément ce que je pensais d'une étrange indisposition dont jusque-là il avait négligé de me parler, croyant qu'il n'était question que d'une douleur rhumatismale subsistant depuis longtemps, mais qui était devenue insupportable depuis qu'elle s'étendait du haut de la poitrine au bras gauche, l'arrêtant court, après qu'il avait fait dans la rue quelques pas mesurés et même très ralentis.

« Je souhaitais que la prescription réclamée, et dont je n'attendais pas même un peu de soulagement, offrît au moins la possibilité d'une chance favorable. Longtemps j'hésitai; aucune prescription ne venait répondre à mon intention. Enfin, je me demandai si mon pauvre malade ne recueillerait pas quelque allègement de l'usage longtemps continué du bicarbonate de soude, dont les calcu-

leux et les goutteux obtiennent souvent de si merveilleux effets. Il existait toutefois tant de différence entre les concrétions propres à l'*angor pectoris* et les calculs urinaires, qu'il était fort douteux qu'aucun résultat bienfaisant pût être acquis, même avec la plus docile et la plus patiente persévérance, dans un traitement si vaguement motivé. Aussi me trouvai-je plus affligé que surpris lorsqu'après deux mois de ce traitement je constatai qu'il n'avait procuré aucun changement favorable.

« A partir de ce moment il devint évident que si le mal n'avait pas cédé il ne s'était pas aggravé; puis, que manifestement il s'allégeait, et au sixième mois de l'usage presque continuel de l'eau de Vichy factice, il ne restait plus trace de l'*angor pectoris*.

« Même succès dans un cas aussi grave, et, dans ce cas, association de la médication antispasmodique à la cure dissolvante.

« Enfin, chez deux autres malades soumis à ce double traitement depuis peu de mois, les symptômes de l'*angor pectoris* cèdent avec une rapidité qui dépasse mon attente.

« Voici quatre faits dont deux incomplets; mais ils déposent dans un même sens, et vous donnent, Monsieur, les motifs de la mesure de mon insistance sur la partie du traitement que je crois la plus importante, l'usage du bicarbonate de soude, la médecine dissolvante.

« J'aurais cru commettre une faute en ne vous communiquant pas, sur un cas aussi grave, le peu que je sais.

« Je vous engage à confier le contenu de cette lettre au médecin qui donne des soins si affectueux à votre famille, et si quelque autre confrère intervenait, je vous

autorise à la même communication. J'ai dit à qui a voulu l'entendre ce que m'a appris une observation encore peu étendue. Mais je n'ai rien publié sur ce sujet.

« Aux notions dues à Heberden, et confirmées par nos contemporains, est venu s'adjoindre un fait d'un haut intérêt, et malheureusement aussi confirmatif que celui du général de Sparre, de l'opinion d'Heberden. On le trouve dans une lettre adressée à cet habile praticien par Jenner.

« L'inventeur de la vaccination, élève très affectueux du grand chirurgien John Hunter, écrit à Heberden qu'il a reconnu chez son maître les symptômes de l'*angor pectoris*, et que ses inquiétudes sont d'autant plus cruelles qu'il doit les dissimuler.

« La maladie se prolonge, s'aggrave, sans que le malade cesse de lutter contre les obstacles qu'il rencontre dans sa carrière d'enseignement; et on lit dans la vie de Hunter que, au milieu d'une discussion animée avec les administrateurs de l'hôpital dont il était le chirurgien, la vie du grand praticien, qui promettait la continuation de tant de beaux travaux, s'éteignit subitement.

« Je ne mettrais pas sous vos yeux, Monsieur, cet affligeant tableau si je n'avais pas la conviction que le soin d'éviter au malade, dans la mesure du possible, tout ce qui peut provoquer de graves accès d'*angor* est une condition auxiliaire du double traitement qu'il suit, me dites-vous, avec une incomplète docilité, tant je pense que cette condition est importante.

« Il m'a été impossible de vous adresser plus tôt la réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

« Si vous aviez l'extrême patience de transcrire la con-

sultation que j'ai remise à monsieur votre père, et même cette lettre, j'aurais sous les yeux ce qui me serait nécessaire pour répondre brièvement et explicitement aux bulletins qui doivent m'être adressés[1].

« Votre serviteur tout dévoué. »

[1] On voit que Bretonneau avait adopté la théorie d'Heberden et de la plupart des médecins anglais, qui faisaient dépendre l'*angor pectoris* d'une ossification des artères coronaires. Trousseau pensait au contraire que l'angine de poitrine n'est pas essentiellement liée à la présence d'altérations organiques et qu'elle est une névrose. On sait que la plupart des médecins français se rallient à cette opinion, qui est la théorie française. Toutefois, Trousseau, qui connaissait bien les idées de son maître sur ce sujet et qui avait eu communication de la lettre ci-dessus, en publie des fragments dans sa chronique et expose la méthode de traitement de Bretonneau.

« Bretonneau, dit-il, chez qui les connaissances chimiques les plus étendues n'avaient pas atrophié le sens pratique, et qui, à mesure qu'il vieillissait dans l'exercice de son art, confessait hautement les déplorables fautes que la chimie lui avait fait faire et le peu de parti qu'il en avait tiré pour la thérapeutique, Bretonneau fut pourtant conduit au traitement et au traitement utile de l'angine de poitrine par une théorie chimique. Le succès obtenu, je l'ai souvent entendu raconter lui-même la théorie qu'il avait imaginée et s'étonner qu'une fois dans sa vie la chimie, la science favorite de ses premières années, l'eût mené à quelque chose de bon en thérapeutique. »

La médication de Bretonneau, « médication qui, disait-il, n'est pas celle d'une névrose, car la névralgie qui accompagne les accès n'est pas sans lésions matérielles, » reposait sur l'association des alcalins à la belladone.

Le bicarbonate de soude était donné d'abord à la dose de deux grammes par jour, puis porté, selon la tolérance, à huit, dix grammes en deux doses, matin et soir, par progression croissante, selon sa manière ordinaire, pendant dix jours, en progression décroissante pendant dix autres jours. On suspend alors quinze à vingt jours, pour reprendre ensuite, et ainsi pendant plus d'une année.

En même temps le malade prenait tous les matins une pilule d'extrait et de poudre de belladone d'un demi-centigramme chaque, le matin, pendant trois jours. Pendant dix autres jours, deux au même moment. Pendant vingt jours, trois. S'il n'y a pas d'amélioration, on va jusqu'à quatre; et si les accès n'ont rien perdu de leur intensité, on augmente d'un centigramme la dose du médicament tous les dix jours, en s'arrêtant devant les premiers signes qui révéleraient que la dose est exagérée et que la tolérance ne se fait plus. C'est aussi de la même façon, par les doses graduelles de belladone, que Bretonneau traitait l'épilepsie. — T.

LETTRE CCCXXIII[e]

DE TROUSSEAU

« 10 octobre 1850, huit heures du matin.

« Cher Maître,

« Nous avons, dans notre famille, un enfant de plus pour prononcer votre nom avec amour et respect. Il y a une demi-heure que Jeannette nous a fait une belle fille.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXXIV[e]

DU MÊME

« 23 novembre 1850.

« Cher Maître,

« Je ne vous parlerai plus vignes, groseilliers, framboises, etc. etc. Voici décembre, et je remets la chose à l'année prochaine.

« Parlons de M. Lockhart, du Havre, l'asthmatique. Je l'ai vu hier pour la première fois; je l'ai vu aujourd'hui deux fois. J'ai lu toutes vos lettres qui n'étaient pas à mon adresse, mais bien à celles des médecins qui l'accusaient assez bêtement de myélite, de catarrhe, d'emphysème, etc. etc. Pourtant j'en ai fait mon profit.

« Qu'il y eût là de l'asthme, je n'en pouvais douter, et je n'en doute pas encore aujourd'hui; mais j'ai le malheur d'être asthmatique moi-même. J'ai fixé mon attention, en homme intéressé, sur bien des asthmatiques, et j'en ai vu plusieurs catégories. Les uns, comme moi, comme le plus grand nombre, ont une attaque brusque, brutale, nocturne habituellement; ils sortent de là en se secouant les oreilles, vont à la chasse, montent les escaliers, courent, nagent, plongent, et tout aussi nets qu'un épileptique le lendemain de son attaque. Les autres sont catarrheux, emphysémateux et asthmatiques par paroxysmes. Toujours toussant, toujours un peu poussifs, grâce à leur catarrhe chronique et à leur emphysème, et quasi *crevards* quand la névrose pulmonaire vient se mettre à la traverse. Cela s'arrange pourtant.

« Je ne veux point parler des gens à cœur malade. Je reviens à mes asthmatiques. La catégorie dans laquelle se trouve précisément M. Lockhart a dix, vingt, trente paroxysmes par jour, paroxysmes durant dix, quinze, vingt minutes, survenant pendant le sommeil, ou plutôt dès que les malheureux cèdent au sommeil. Ceux-là font assez bonne façon quand ils sont tranquilles et immobiles. Ils ont le visage un peu bouffi, les pieds un peu enflés. Je suppose qu'ils n'ont rien au cœur.

« Les asthmatiques de cette catégorie sont ma terreur; je les condamne à mort net quand j'en rencontre, et je n'en ai pas encore vu qui ne soient morts fort tristement. Hier donc je regardais M. Lockhart d'un assez mauvais œil; je ne trouvais rien au cœur, rien qui en valût la peine dans le poumon; mais il était dans mon mauvais lot, et je recevais une mauvaise impression.

« Tous ceux que j'ai vus comme cela sont morts ainsi

que je vous le disais, et ils sont morts avec de l'albumine dans les urines.

« Ce matin donc, je montais les escaliers de ce pauvre homme, ruminant vos lettres consolantes, m'accusant de mon désespoir. Je le trouvais mieux. Je mettais en tremblant de l'urine dans une cuiller, je faisais bouillir et je trouvais des grumeaux; je traitais par l'acide nitrique et j'avais un abominable précipité. C'est donc un homme mort, et je suis profondément attristé.

« Sacrés imbéciles avec leur sirop de Boubée, leurs pilules de Lartigue, leur noyade alcaline ! Presque tous les pauvres diables que j'ai vus ainsi avec l'asthme albuminurique étaient des goutteux dévoyés. Comme je lisais avec bonheur ce que contenait votre lettre à M. Lockhart relativement à l'utilité de la goutte aiguë ! *De morbis curativis, de curationibus periculosis.* Voilà des titres de chapitre que nos maîtres ont traités avec un grand talent. Je leur en dis là-dessus le plus long et le plus clair que je peux dans mon cours de thérapeutique ; mais le moyen de faire entendre cela à des gens qui sortent de la clinique de Rostan !

« Vous m'écrirez un mot sur ce pauvre homme. Je suis bien sûr de le soulager avec de l'infusion de digitale à doses un peu élevées; la belladone nous viendra un peu en aide également; mais je vois toujours à côté de lui la mort qui me nargue et qui étend sa griffe sur cet excellent homme. Je vois sa pauvre femme si dévouée, si rassurée, et cet insurmontable péril m'accable. Je suis dans la situation d'un nageur, d'un bon nageur, si vous voulez, qui voit sombrer sous lui le navire qui le porte. Il sait qu'il n'a pas d'épaves, il sait que le bord est à vingt lieues. Qu'a-t-il à faire de mieux que de se faire

couler au fond? pourquoi une lutte superflue? Me voici vis-à-vis de lui. Je ne suis plus artiste quand je ne suis plus que consolateur; je suis enragé quand je vois la guérison. Si haut, si glissant que soit le mât, j'essaye d'y grimper, et je ne renonce au gobelet ou à la montre que quand la force abandonne mes bras et mes jambes; et le cul par terre, j'encourage de plus jeunes, de plus forts, de plus habiles lutteurs. Venez-moi en aide.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXXV^e

DU MÊME

« 17 décembre 1850.

« Et c'est vous, cher Maître, qui me forcez à vous dire que le trône de la diphthérie n'est pas le larynx! Le larynx est la mauvaise place, la pire; mais le mal ne se plaît pas dans le terrain des voies aériennes : il aime les gencives, la peau; il y dure et y pullule, il s'y propage. Comme vous, je suis enragé de la ténacité de la diphthérie gengivale; mais dans le larynx, dans la trachée! Fi donc! on en crève vite et bien; mais si l'on dure quelque peu, on guérit.

« Oui, cent fois oui, mille fois oui, avec la cravate et des soins, beaucoup de petits soins, les diphthérites guérissent; mais de tous les soins, le plus capital, le plus inévitable, celui auquel je ne manque jamais, c'est la

cautérisation la plus brutale, avec le crayon, de toute la plaie; et cela dès le lendemain, et pendant trois ou quatre jours. Sans cela, je vois inévitablement la diphthérie envahir les tissus nouvellement ouverts, et bientôt la peau du devant du col et de la poitrine se recouvre à son tour de fausses membranes[1].

« J'ai un abominable mépris pour la statistique à cause des statisticiens; mais, de vous à moi, j'en ferai.

« En cette année de grâce 1850, j'ai fait six trachéotomies, toutes avec fausses membranes trachéales et pharyngiennes; une avec fausses membranes derrière l'oreille. *Trois sont vivants*. Oh! certes, j'ai regardé le pharynx; cela a disparu après quatre ou cinq jours, s'est usé, s'est avalé, a disparu enfin. Si j'ai eu peur chez un de mes guéris, vous en jugerez : le pharynx était pur, il s'était arrangé à l'aide de trois ou quatre cautérisations faites avant l'opération. La plaie du col était fermée, s'il vous plaît; mais le gredin d'enfant en avait dans le nez; voilà que quinze jours après l'opération le pharynx se reprend et le larynx un peu.

« De l'alun en a fait justice assez vite. Le nez m'a donné de la tablature.

« Le singulier reproche que vous me faites! Déjà, dites-vous, j'ai changé d'habit, et vous espérez que j'en changerai encore.

« J'ai été le cautérisateur le plus énergique qui se pût voir; je vous ai fait peur. Puis j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu les chirurgiens, qui feraient en rechignant l'opération, s'abstenir des cautérisations et guérir presque aussi souvent

[1] On sait que cette appréciation était exagérée, et que l'on se contente aujourd'hui d'un pansement antiseptique sans cautérisation. — T.

que moi, avec le plus stupide traitement; d'ailleurs j'ai traité avec soin et sans caustique, et j'ai guéri. Depuis six ans je n'en ai pas cautérisé un seul. Il est vrai qu'avant la double canule et la cravate j'en sauvais moins que par la cautérisation; mais aujourd'hui, avec la double canule, la cravate, la cautérisation de la plaie, j'en guéris plus que je n'en guérissais il y a vingt ans. Peut-être, comme vous le dites, si à ces excellents petits moyens j'unissais la cautérisation trachéale, j'obtiendrais encore de meilleurs résultats; je l'essayerai; mais le mot de l'énigme n'est pas, croyez-moi bien, que les enfants ne sont pas atteints de la diphthérie : le mot est que la diphthérie n'aime pas les bronches [1]. A Paris, dans la ville; les autopsies sont impossibles; mais à l'hôpital, où nous perdons chaque année plus de dix trachéotomisés, la mort n'arrive presque jamais par l'extension diphthérique. Ils meurent d'une pneumonie lobulaire non *continuée,* mais *sautée,* sans que la trachée et les bronches aient rien au monde.

« Vous le dirais-je? j'aime la pneumonie diphthéritique de propagation; celle-là vient bien par extension; elle vient tard, trois, six, dix jours après l'opération. Elle guérit le plus souvent, et à l'autopsie on voit bien du vermicelle dans les lobes hépatisés et marbrés de blanc, de rose et de jaune.

« Que je voudrais vous voir auprès de M. Lockhart! Voici la goutte guérie et les urines qui deviennent un peu, bien peu opalines. Le digitale lui vient bien en aide. Je vais lui donner du sulfate de quinine. L'insomnie le

[1] Voir la note relative à la diphthérie des voies repiratoires, t. II, p. 324. — T.

tue, et je ne puis me décider à lui donner de l'opium. L'opium est bien rarement autre chose qu'un passeport, mais un passeport est bon à bien des choses.

« Mille amitiés bien tendres. »

LETTRE CCCXXVI^e

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« Janvier 1851.

« *Sur les règles qui régissent certaines médications, et particulièrement les médications quiniques et atropiques.*

« Vous n'êtes venu ni vous ni M. Mac-Carthy chez Duméril. Vous me faites de gros chagrins. Ma correspondance hebdomadaire ne parviendra pas à substituer aux *opinions* de votre jeune ami les *notions pratiques* qui régissent les *médications,* et ce n'est pas tout : après les principes généraux de la cure, reste l'application à l'individu, avec ses minutieux procédés, difficiles à mettre dans une lettre, et même dans un livre, surtout quand il s'agit des modifications de l'innervation. Nous savons si peu comment fonctionne l'appareil nerveux quand il fonctionne bien, que nous savons encore moins comment il s'y prend pour mal fonctionner.

« L'éparpillement des doses établit la puissance de la médication martiale, antimoniale, iodique, etc., et diminue, anéantit celle de la médication quinique, atropique, strychnique. Un agent minéral ulcérant, désorganisateur,

employé à doses fractionnées, est apprivoisé, et il opère par la continuité d'une action amoindrie, tandis qu'une substance organique dénuée de toute action vulnérante devient si facilement tolérable, que bientôt elle n'agit plus, sa puissance étant rapidement usée par l'aecoutumance. Elle n'agit efficacement qu'à coups suspendus. Sur ce terrain, gare aux inductions rationnelles; car ici le vrai n'est pas vraisemblable. A coups suspendus, l'effet thérapeutique se dégage de l'effet toxique, et la médication arrive ainsi à dominer la névrose, et plus la névrose est dominée et contenue, plus elle devient docile et soumise. Oh! que ce fait est important!... et si elle l'est depuis assez longtemps, elle ne se produira plus. Comment? le sais-je! Si vous avez l'intention de me demander comment cela s'opère, je l'ignore. Je sais seulement que cela est; que l'ayant su de beaucoup de maîtres, qui sur ce sujet m'ont appris les uns plus, les autres moins, j'ai mené une de ces médications jusqu'où elle avait été conduite efficacement, puis un peu au delà, et jusqu'où l'observation m'avait dit qu'elle devait être portée pour vaincre à forfait l'intoxication de l'intermittence. Et plusieurs centaines de fois, en suivant cette voie, je suis arrivé au but. Alors j'ai crié: « Voilà le chemin qui a été trouvé, enseigné par de bons marcheurs [1]. » On l'a suivi à l'hôpital

[1] Il y a longtemps de cela, et ce n'était pas de vulgaires investigateurs qui suivaient la route que de pauvres Péruviens avaient trouvée et dont ils violaient le secret pour guérir une vice-reine qui avait succédé à leurs Incas. Au commencement du dernier siècle, Werlhoff citait nommément ces investigateurs jusqu'au nombre de cinquante, tous choisis parmi les sommités médicales. Il désignait entre autres ses amis Peyer et Brunner, et pour époque antérieure le grand Boerhaave: « Cujus consensum (inquit) aliorum quorumdam, imo si multi essent, discussioni fidenter oppono. » Lui aussi invoquait le témoignage de Torti, lorsque le grand praticien de Modène s'écrie: « Experientia mea est annorum

général de Tours, et on a guéri sans récidive et sans exception les *fièvres intermittentes*.

« Deux ou trois ont cru et marché dans cette direction. Les autres se promènent à leur fantaisie et ils ont raison. A quoi bon se gêner quand il s'agit du cuir humain toujours prêt à être taillé?...

« J'ai cherché et entrevu des voies collatérales qui conduisent à la cure de l'épilepsie, de l'éclampsie, de l'asthme, de la coqueluche, de l'incontinence d'urine (nocturne), de la constipation, du vomissement symptomatique de la grossesse, de l'amaurose à son début, à la cure du désordre des fonctions de l'utérus à l'époque des incidents effrayants du retour d'âge.

« Par *médication*, j'ai obtenu de la ratanhia la cure sûre, prompte et agréable de la fissure anale, de l'érosion névralgique des gencives, de l'érosion granulée de la gorge. A quoi bon?

« L'application topique du calomel dans le voisinage de la glotte a eu les effets les plus inattendus qui se puissent imaginer. Après l'inefficacité constatée des eaux Bonnes, du Mont-Dore, de l'application artistique d'une solution nitrique d'argent, cette médication, opposée à des enrouements, à des aphonies, à des toux sèches archi-chroniques, a eu des effets heureux, prompts, complets et durables.

« A la fin de décembre dernier, appelé à Nantes, je trouvai une jeune femme, Mme de Biré, soumise au trai-

circiter quinquaginta, præter experientiam præceptoris mei, ab ipso adventu corticis initio suo sortitam. Quod potest sufficere ad firmandam pusillorum fidem. » J'aime Torti, l'impatience que lui causent les moutards et son dédain pour les académics. (*Note ajoutée au bas de la lettre par Bretonneau.*)

tement d'une consomption galopante. Une saignée, sangsues, ventouses scarifiées, vésicatoires sous-scapulaires et sous-claviculaires, plusieurs cautères, abstinence d'autant plus sévère qu'une petite tasse de bouillon suscitait une fièvre de quatre-vingt-seize à cent pulsations, vapeurs de goudron, eaux Bonnes; mais une toux sèche qui avait succédé à un rhume, et qui depuis trois ans s'était souvent reproduite, loin de céder, s'aggravait au grand désespoir de la famille et des amis de la malade. Tout cela s'est ridiculement évanoui.

« Oui, oui, il y a eu là erreur flagrante de diagnostic. Cependant des deux médecins qui voyaient la malade il y en a un très raisonnable et fort instruit. On ne croyait pas à l'existence d'une caverne, mais à un commencement d'infiltration tuberculeuse, d'induration du parenchyme pulmonaire, donnant un retentissement *bronchophonique* et non à une véritable pectoriloquie. N'est-ce pas de la fine fleur d'auscultation ?

« Mon ami, ce triomphe de l'art, à la honte de la science, est bien triste, bien ignominieux pour la médecine, dont l'art ne peut être enseigné.

« Vous avez compris ce qu'était cette fièvre suscitée deux ou trois fois par jour par la plus légère tentation d'alimentation, fièvre accompagnée d'inappétence, d'autophagie dont il faut vous défier chez M. Lockart : l'effet de l'ondée poussée par le chyle dans le torrent de la circulation, et formée par les produits d'absorption et de résorption de toutes sortes, fièvre que trop souvent la montre à secondes vient signaler comme indication d'une abstinence, hélas! bien préjudiciable au malade, et contre laquelle il n'y a de meilleur fébrifuge qu'une alimentation diversifiée, réparatrice.

« Point d'émoi non sympathique, mais permanent du cœur, qu'il ne soit directement entré, non par l'inflammation, mais par l'affluence de ces produits, quelque substance hétérogène dans le torrent de la circulation.

« Relativement à M. Lockart, j'avais à vous dire un mot sur les effets de la digitale. Au moment où mon vieil ami Jacques de Puységur, complètement anasarqué, succombait à une noyade alcaline, avant que j'eusse bien apprécié la puissance de la médication quinique, tant secourable aux goutteux (*et jam Shydenhamo olfacto*), voyant céder ses palpitations, ses mortelles angoisses aux terribles effets des diurétiques, de l'infusion de la digitale, je voulus étudier, pour la bien régler, le mode d'action de ce puissant agent. Aidé de ses fils, je soumis trois chiens à la fois, et pendant quatre mois, à des expériences poursuivies qui m'apprirent que l'extrait aqueux égalait l'infusion et se dosait plus sûrement; de plus, que l'effet, en s'accumulant comme vous l'aviez prévu, se prolongeait bien au delà de la cessation de la médication, suspension continuée depuis trois jours accomplis; dès que les urines coulaient moins, leur suppression, le délire et le coma étaient faciles à prévoir, et n'étaient pas prévenus. Ces effets, identiques sur l'homme et sur l'animal, étaient d'autant plus prolongés, plus alarmants, que les doses avaient été plus fractionnées.

« Pour un homme de thérapeutique, il y a là quelques bribes à recueillir; mais votre ferveur horticole vous emporte jusqu'aux contradictions les plus directes dans une même lettre, et à ce point : « That my fatherly love « for Georges becomes to you very shocking. »

« Avant d'arriver à votre malade, d'abord satisfaction possible à M. Mac-Carthy. Dites-lui qu'une dame d'Am-

boise, à laquelle il a prescrit de l'iodure de potasse à hautes doses assaisonné d'essence de menthe, l'a aussi facilement toléré, et qu'elle en éprouve les meilleurs résultats. Je le tiens du docteur Miquel, qui, en aucune façon, n'avait pu obtenir cette tolérance.

« J'ai relu bien des fois l'exposé de votre ami; sa description de l'épilepsie idiopathique est vraiment accomplie: rien d'omis, rien qui exubère. C'est le tableau le plus fidèle et le plus correct d'une affection si déplorablement commune et si souvent méconnue. Voilà une exposition nette de sa pathologie, à laquelle je serais heureux de coudre une bonne thérapeutique.

« Je suis persuadé qu'il y a eu un moment où la cure était au pouvoir de la médication quinique, suffisamment continuée à des intervalles progressivement allongés.

« La durée qui établit la puissance de la maladie, établit et confirme la puissance rivale de la médication.

« Généralement la névrose, faible dans sa naissance, ne se montre qu'à des intervalles éloignés, par accès qui se rapprochent de plus en plus, en acquérant de l'intensité. Pour dominer la névrose, la médication doit éloigner ses accès, les affaiblir et enfin les suspendre.

« C'est alors qu'en évitant d'arriver aux effets toxiques, il faut s'évertuer à maintenir la médication dans sa prépondérance, jusqu'à ce que la névrose, longtemps contenue, n'ait plus de tendance à se reproduire.

« J'ai ordinairement suivi la progression ascensionnelle de la médication atropique pendant le même laps de temps que la progression décroissante, et j'ai sous les yeux la persistance de deux guérisons qui se maintiennent depuis que le traitement de trois années a été accompli en 1847.

« Je n'ai pas trouvé, dans sa dernière lettre, M. Mac-

Carthy aussi explicite que je l'aurais désiré sur le degré d'influence exercée actuellement par la médication et sur la névrose et sur le malade. Si, aujourd'hui que la médication est portée à un taux déjà élevé, cette influence ne montre aucune tendance à maîtriser une affection dont la cure pourrait trop se prolonger, je pense qu'il conviendrait de revenir à la médication antipériodique, qu'il s'agirait d'abord d'opposer le mieux possible à la périodicité par la proportion suffisante de sa puissance (quatre-vingts centigrammes, peut-être un gramme en une seule dose, puisée dans un même flacon de soixante grammes afin de n'être pas exposé aux vicissitudes de qualité des médicaments). Puis il faudrait apprendre de l'observation à régler et surtout à assurer la puissance de la médication antipériodique; et comme ici nous manquons d'une mesure directement obtenue, je pense qu'il serait prudent de s'en tenir à ce qu'on sait de la portée des doses fébrifuges préservatives, qui est d'abord d'un septénaire, et il est probable que dans le cas présent, comme dans celui d'une fièvre intermittente, la puissance préservatrice s'accroîtrait à mesure que la névrose serait de plus en plus supprimée. Je ne vois aucun inconvénient probable à donner une dose hebdomadaire de sulfate de quinine, ce médicament ayant été déjà si bien supporté pendant dix à douze mois. Plus tard, de quinze en quinze jours, j'accroîtrais d'un jour l'intervalle des doses, moins pour soustraire l'économie à cette influence prolongée que pour éviter de retirer soudainement à la régularisation de l'innervation un appui qui aurait été trouvé si secourable.

« Maintenant, tout entier à notre bon M. Lockart.

« Je ne sais jusqu'à quel point la conjonction de deux agents toxiques, à la manière de la digitale et de la bella-

done, peut convenir. Dans le doute je m'en abstiendrais et j'exclurais la digitale.

« Il n'en est pas ainsi des doses hebdomadaires de quinquina.

« J'aborderais cette médication en prescrivant un petit lavement de cent grammes. Dans cette petite quantité d'eau, je ferais délayer six grammes de bon quinquina et cinquante centigrammes de sulfate de quinine, dose que l'on augmenterait ou diminuerait suivant l'indication donnée par les effets observés.

« Inutile de dire que ces petits lavements doivent être réels, effectifs, et que pour cela il faut qu'ils soient donnés avec une seringue convenable.

« Si après deux ou trois jours des effets pénibles, parmi lesquels je crains de voir figurer l'insomnie, les forces se relevaient un peu, le teint s'animait, l'oppression devenait moins pénible, le sixième ou le septième jour, nouvelle dose, et subséquemment à des intervalles de plus en plus prolongés, dans une proportion qui serait déterminée.

« Pendant ces intervalles la sécrétion urinaire serait observée dans ses plus importantes conditions de quantité et de qualité.

Quædam notulæ varii argumenti.

« Et quand nous aurons appris tout cela, quand nous saurons quelques particularités de chaque fait sans savoir sa nature intime, serons-nous bien savants? Oui, sans doute, car nous saurons que nous ne savons et ne saurons rien, et c'est là réellement, et sans jouer sur les mots, la science la plus utile au guérisseur, celle que d'abord il n'acquiert qu'avec répugnance; puis, ce dédain vaincu,

avec une pénible tension d'esprit, le plus fatigant et bientôt le plus attrayant de tous les labeurs.

« Cette science si utile à ses malades, c'est la notion bien claire et bien nette de sa profonde ignorance de la nature des maladies, du mode d'action des médicaments. Quand il sera bien sincèrement pénétré de cette sage notion, il nuira peu et rarement, souvent il soulagera, et il guérira à peu près toujours deux maladies presque toujours mortelles : la fièvre pernicieuse et la diphthérie, le mal égyptien.

« Voyez combien est éloignée de l'esprit et souvent de la science l'attention qui examine, qui compare et distingue! Il y va de la vie; il faut repousser ou choisir, et cela sans motifs généraux rationnels, scientifiques, découlant de quelque grand principe fécond et lucide.

« Hélas ! non. Nulle indication curative, si ce n'est celle de l'empirisme. De son doigt index bien court, il vous marque de là à là le chemin que l'art a parcouru, qu'il peut parcourir encore, et qu'il doit parcourir jusqu'à ce que mieux ait été trouvé. Mais si l'on veut bien ne pas se faire illusion, on voit que la meilleure route trouvée et jalonnée par l'empirisme ne conduira directement qu'à la cure spéciale d'une maladie spéciale, ou tout au plus par quelque sentier latéral à la cure d'une maladie congénère. »

LETTRE CCCXXVII[e]

DE TROUSSEAU

« 19 janvier 1851.

« Cher Maître,

« Ma lettre vous a dit pourquoi je n'étais pas allé chez Duméril; si maintenant vous souhaitez savoir pourquoi Mac-Carthy vous a également manqué, c'est tout simplement parce que le billet que vous m'avez envoyé pour lui ne portait aucune suscription, et qu'il m'était malaisé de savoir auquel des douze cents médecins de Paris il s'adressait. J'envoie aujourd'hui votre lettre à Mac-Carthy, qui la lira, soyez-en sûr, avec intelligence. M. Lockart continue à aller à merveille. Une nouvelle pointe de goutte est venu lui endolorir les deux pieds et un genou, vous comprenez que je ne saurais l'en plaindre ni m'en plaindre. Je n'aime pourtant pas trop cette diathèse en puissance, diathèse qui se manifeste deux fois en six semaines et qui pourrait bien se dévoyer encore.

« J'alimente presque dans la mesure de l'appétit, et dès demain je vais cesser la digitale pour commencer la poudre de quinquina. L'extrême impatience du rectum ne me permettra probablement pas de le donner par cette voie; je le mêlerai à un peu de café noir, et je lui administrerai après le repas, immédiatement après, puis je le gouvernerai exactement comme s'il s'agissait d'une vieille intoxication miasmatique.

« *Variole et vaccine :* ces deux maladies sont-elles identiques? Tel est la question qui a été si souvent agitée et résolue dans des sens très divers. D'après le rapport du comité de vaccine anglais pour 1850, M. Ceely, d'Aylesbury, ayant réussi à produire des pustules de *cow-pox* sur le pis des vaches en leur inoculant le liquide ichoreux repris dans les pustules de *cow-pox* artificiel, aurait par son inoculation chez l'adulte et chez l'enfant occasionné de belles pustules vaccinales. Il résultait donc de cette expérience, en supposant que l'observation soit complète et qu'il n'y ait pas eu simple coïncidence entre le développement du *cow-pox* et l'inoculation, que la variole et la vaccine sont la même maladie, modifiée seulement dans la vaccine, et on s'expliquerait sûrement ainsi les propriétés préservatrices de celle-ci.

« C'est trop vraisemblable pour être vrai. La vaccine s'en va, je le crie sur les toits, et cela m'a valu du comité de vaccine de Paris des injures dont la forme n'a pas été parfaitement académique. Or, comme j'ai vu la variole se développer chez des enfants vaccinés par moi, à mon hôpital, depuis quarante jours; qu'en 1850, dans mon service, j'ai vu arriver trois sœurs, la plus âgée n'ayant que cinq ans, la plus jeune deux, toutes trois bien et dûment vaccinées, toutes trois avec la petite vérole, l'une mourant en compagnie de sa mère, vaccinée elle-même et variolée; que, dans l'espace de deux mois, plus de vingt enfants de mon service ont été variolés après vaccine (je vous prie de croire que je ne confonds pas la varicelle avec la variole), je ne puis donc m'empêcher de dire, de répéter, de hurler que la vaccine s'en va. Considérez que les vieux cuirs comme le mien, inoculés il y a cinquante

ans avec le virus tout nouveau de Jenner, ont beau s'inoculer le vaccin, la variole, rien ne lève, pas même la fausse vaccine.

« Dans cent ans la duchesse d'Angoulême, dont le poids, la forme, la beauté nous émerveillent tant, sera peut-être plus petite et aussi savoureuse qu'un doyenné de Saint-Michel, et pourtant combien est lente cette transmission qui, dans un siècle, peut se faire au maximum deux cents fois, savoir : une fois au printemps par la greffe, une fois à l'automne pour l'écusson, en supposant une génération de jardiniers et une prodigieuse activité, et désireux de ne pas perdre une seule occasion. Comparez cela avec cinquante générations annuelles de la vaccine, un mauvais choix de sujets et quelquefois de la greffe, et voyez combien doit être rapide la dégénération.

« La sœur aînée de la petite vérole n'est plus ce qu'elle était du temps de Fracastor et de François Ier, Dieu merci; et quoiqu'elle fasse assez souvent d'assez pitoyables frasques, elle traite en général assez doucement même ceux qui la maltraitent. Comparez-la à la vaccine et vous verrez que sa génération est au moins deux fois plus lente (je parle des accidents primitifs). Si par la culture, par les semis, vous arrivez à des variétés si éloignées du type, combien le hasard des vaccinations et les mauvais procédés n'introduiraient-ils pas d'adultérations ?

« Et puis combien les mêmes virus en passant de la bête à une autre bête qu'on appelle l'homme, et *vice versa,* ne subissent-ils pas de modifications! Chacun conserve son quant-à-soi. Voilà que Royet de Chartres (un mien camarade) veut savoir la fin du *sang de rate,* cette maladie qui dépeuple les bergeries de la Beauce. Il inocule du sang d'un mouton mort du sang de rate, et *invariablement*,

entre trente-six et quarante-huit heures, l'inoculé meurt avec les symptômes du sang de rate, et, chose curieuse, pas le moindre désordre local au point où l'inoculation a été faite. L'animal semble conserver les apparences de la santé jusqu'aux dernières heures, et tout à coup, en une, deux, quatre heures, il meurt, et son sang inocule la même maladie. Mais les bergers, les vétérinaires, les bouchers, que croyez-vous qu'ils prennent? la pustule maligne, affection essentiellement locale à son début, comme la vérole et la diphthérite. Et la morve! est-ce qu'elle a chez l'homme la même forme que chez le cheval? et puis, cette même morve chronique qui aujourd'hui nous donne de si tristes et de si nombreux exemples de transmission à l'homme dans la forme exiguë la plus invinciblement mortelle, croyez-vous donc qu'elle n'ait pas eu ses caprices? Pendant deux ans, avec Leblanc, nous grattions les fosses nasales de tous les chevaux morveux de Montfaucon; mes mains, continuellement écorchées par les arêtes des cornets, par les esquilles des os brisés, toujours baignées de pus et d'ichor, sont restées inattaquables, et mille inoculations ont été inefficaces. Aujourd'hui, je prendrais des mitaines pour faire une pareille autopsie, car, depuis quinze ans, en vertu d'un je ne sais quoi, cette graine sève sous la peau de l'homme. Si l'affaire de M. Ceely, d'Aylesbury [1], auquel je vais écrire, se confirme, je recrois à la vaccine; autrement je me range à l'inoculation du XVIII[e] siècle, et quoique déjà je commence

[1] Ceely, d'Aylesbury. — *Observations of the variolæ vaccinæ* (Transact. of the Prov. Med. and Chir. Assoc., V, VIII et X). L'auteur avait obtenu par la variolation de la vache de vraies pustules vaccinales, dont la lymphe aurait été inoculée à l'homme et aurait fourni pendant soixante générations une vaccine légitime; t. II, p. 414. — T.

à vieillir, je ne mourrai probablement pas sans l'avoir remise en honneur :

> *Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque*
> *Quæ nunc sunt in honore* . . . .

« La première fois que je vous verrai, nous causerons *ratania;* pour l'amour de Dieu, ne mettez pas d'*h:* les Espagnols, Ruez l'inventeur, n'en mettent pas, et on ne sait où la placer. A propos de la fissure, vous savez si j'y crois; mais le moyen échoue entre mes mains dans la moitié des cas. Il y a donc de petits stratagèmes d'artiste que je ne connais pas et que vous m'enseignerez; pensez-y, je vous en prie, si je n'y pensais pas. J'ai le pendant de Mme de Biré. Il s'agissait d'une jeune dame de vingt-deux ans, évidemment au début d'une phtisie pulmonaire; la toux était incessante, l'insomnie aggravait affreusement les accidents et précipitait le mal. Vos pilules délayées ont ressuscité la pauvre femme. Il y a un an de cela. La tuberculose va son train, mais lentement, et certes elle serait morte depuis six mois. Je crains bien que ce ne soit la même chose pour Mme de Biré. Ce n'en est pas moins un résultat immense, et, dans quelques cas, en empêchant la toux on doit empêcher l'évolution tuberculeuse, comme en prévenant une entorse on pare à l'évolution d'une tumeur blanche.

« Mille tendresses. »

[1] A partir de cette époque, Trousseau ne mettait plus, en effet, d'*h* à ratania, comme le témoigne l'édition de 1862 de son *Traité de thérapeutique.* Les éditions précédentes avaient conservé l'*h.* — T.

LETTRE CCCXXVIIIe

DU MÊME

« 7 février 1851.

« Cher Maître,

« Le 1er février 1851 comptera dans mes fastes trachéotomisantes. A quatre heures du matin j'étais mandé rue Saint-Antoine, chez un marchand de nouveautés, et j'ouvrais la gorge d'une belle petite fille de quatre ans et demie, topiquement et habilement, mais inutilement traitée par son médecin ordinaire. Avant-hier j'ai enlevé la canule ; hier j'ai complètement fermé la plaie. Elle est tout à fait guérie. A midi, un confrère m'appelait pour opérer un garçon de quatre ans, chez un pauvre journalier, rue de la Limace, n° 3. Je prenais rendez-vous pour deux heures un quart; à midi et demi un autre confrère me mandait pour opérer un troisième enfant, garçon de cinq ans, appartenant à un mercier de la rue de la Monnaie.

Numero deus impare gaudet.

« J'étais exactement chez mon pauvre petit limaçon ; il mourut après quarante-huit heures ; je l'ai opéré *in extremis,* et le plexus veineux thyroïdien m'a donné assez de sang pour épouvanter même un vieux chirurgien.

« Cette hémorrhagie insolite, qui se prolongeait après l'ouverture de la trachée parce que le pauvre petit avait

les bronches un peu bouchées par de la fibrine et du cruor, m'a retenu dix minutes de plus que je ne voulais; sans prendre le temps de laver mon visage, mes mains, ni mes instruments, j'ai couru rue de la Monnaie : mon pauvre enfant était mort depuis cinq minutes. J'avais envie de mettre un tuyau et d'essayer la respiration artificielle; j'ai reculé lâchement de peur du ridicule et aussi de peur d'avoir l'air d'un farceur.

« Comptons : du 1er janvier 1850 au 31 décembre même année, six trachéotomies, trois guérisons. Du 1er janvier 1851 au 7 février 1351, quatre opérations, une guérison; total : dix opérations, quatre guérisons.

« Vous voyez que le vent souffle mauvais à Paris. Car à l'hôpital il vient, en ce moment, dans le service des maladies aiguës, beaucoup de ces pauvres enfants, et il en meurt beaucoup sans l'extrême-onction du bistouri. M. Lockart va beaucoup mieux. J'ai diminué la digitale; la porte rénale est bien ouverte et la mèche est bien imbibée, tout coule aisément. Je ne diminue pas la scille, j'insiste sur la médication quinique *methodo Bretoniana.*

« Adieu, cher Maître, et faites-moi beaucoup de boutures de précoce de Saumur; je réserve à Bonneveau un petit clos où je veux faire mieux que du frontignan.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXXIX[e]

DU MÊME

« 27 mars 1851.

« Cher Maître,

« Je me rappelle que Le Gallois, le fils du physiologiste votre contemporain, étant en même temps que moi-même à la maison des fous de Charenton, voulait absolument faire la trachéotomie chez un pauvre diable qui mourait étouffé par le développement excessif de gaz dans ses intestins qu'un iléus étranglait. C'était en 1826. Babet, dont je parlais sans cesse [1], lui tournait la tête, et je venais de couper la gorge à la fille d'un maréchal ferrant de Charenton; et la pauvre enfant, que le croup suffoquait, n'avait pas été guérie. Le Gallois rêvait de canule.

« Les voilà aujourd'hui qui, après m'avoir dit mille injures depuis trois ans, injures auxquelles je n'ai jamais répondu, suivant une vieille habitude, s'ingénient d'ouvrir la poitrine de tous les pleurétiques, sous prétexte que l'eau s'en va plus vite par une champelure que par les veines absorbantes. Ils nous gâteront cette paracentèse de la poitrine. Je la veux quand l'épanchement est excessif, menaçant; ils la font en guise de vésicatoire.

« Ils nous ont fait la même chose pour le fer. Quand, arrivant de l'hôpital de Tours, j'ai à moi tout seul, à Paris,

[1] Mlle Élisabeth de Puységur, la première opérée de Bretonneau. — T.

prescrit plus de limaille que toute la grège broussaisienne réunie, on a crié, et jusqu'en 1835 ou 1836 il m'a fallu lutter avec votre autorité; maintenant les brutes en donnent des boisseaux, et ils font bien des phtisies galopantes chez des jeunes filles mal nées, qui sont pâles, mal réglées, et que l'appauvrissement de leur sang exempte peut-être pendant quelques années du tribut qu'elles doivent payer à l'hérédité tuberculeuse.

Pastillos Rufillus olet, Gorgonius hircum.

« Je vous enverrai dans huit ou dix jours, la quatrième édition de ma *Thérapeutique*. J'ai entièrement refondu la belladone, et indiqué avec les détails les plus minutieux tout ce que vous m'avez dit pour l'épilepsie, la coqueluche, la constipation, l'incontinence nocturne de l'urine, la paraplégie.

« Le quinquina a été refait de fond en comble; j'avais jadis analysé Sydenham dans son ouvrage même, et j'avais omis ses lettres. Or sa méthode, dans les années 1665-1670-1675, est seulement en germe et fort incomplète; mais, dans la seconde édition qu'il fait de ses œuvres, il publie la fameuse lettre *ad R. Brady,* lettre datée de 1685, où il expose sa nouvelle méthode avec une minutie de détails qui m'a ravi d'admiration.

« Ma foi, j'ai tout bêtement imprimé textuellement deux ou trois pages de son latin, avec la traduction à l'usage de ceux qui ne se souviennent plus de leur *de Viris.* J'en ai fait de même pour Torti. Je vous ai cité aussi, et j'ai fini par indiquer trois méthodes : 1° méthode romaine ou de Torti, 2° méthode anglaise ou de Sydenham, 3° méthode française ou de Bretonneau. Si, avec les

détails que j'ai donnés, les mâtins ne guérissent pas les fièvres, ce sont de foutues bêtes.

« Mille tendresses.

« *P.-S.* Gardez en nourrice mes ceps de M. Odart. Avez-vous ce beau raisin dont la baie avait trois renflements? »

LETTRE CCCXXX^e

DE C. DEPREZ

« Paris, 30 avril 1851.

« Monsieur,

« Cette lettre que vous adresse, à une distance de soixante lieues, un homme qui vous est complètement inconnu pour solliciter de votre bienveillance un mot, un seul mot de recommandation, doit exciter votre surprise, et je sens qu'elle a besoin d'être accompagnée de quelques brefs commentaires.

« Je suis étudiant en médecine. Votre nom, cher à la science et à l'humanité, retentit si souvent dans nos amphithéâtres; vos travaux pathologiques, aussi riches en faits que féconds en résultats pratiques; vos savantes recherches et vos heureuses expérimentations y sont si fréquemment citées avec éloge par toutes nos célébrités médicales, que, malgré votre éloignement, vous êtes en réalité un de nos bons professeurs, au point que j'ai pu dire avec un à-propos qui fut applaudi de mes condis-

ciples : *Ille se multum profecisse sciat cui Bretonneau valde placebit.*

« Comme il est naturel de chercher à connaître dans leurs travaux mêmes la pensée des maîtres au nom desquels on est presque disposé à jurer, je fis tout mon possible pour me procurer les livres dus à votre plume, et je parvins à trouver un exemplaire du *Traité de la diphthérite.*

« Je ne saurais vous dire avec quelle avidité je lus ces pages écrites avec tant de clarté sur des maladies jusque-là fort obscures pour moi comme pour beaucoup d'autres.

« Je ne cherchais que la science, la science solide et la vérité conquise le scalpel à la main, et je trouvai l'espoir. Je m'explique : à la page 19 de l'addition supplémentaire, ces trois lignes jetées en note au bas de la page fixèrent mon attention : « *M. le docteur Trousseau,* mon élève et « mon ami, qui se trouvait à Tours, assistait à ces « recherches, etc. »

« Cette phrase incidente : *mon élève et mon ami,* fit briller à mes yeux un doux rayon d'espérance, et voici pourquoi : *aspirant au modeste grade d'officier de santé,* je subis avec succès mon examen d'anatomie au mois d'août 1850.

« Avant l'examen, je fis passer à M. Velpeau la plaisanterie suivante qui le fit sourire :

Nomen habes Velpeau, pellem quia vellere gaudes
Ignaris; pelli, te rogo, parce meæ.

« Je me présentai à la session suivante pour passer mon examen de pathologie. Après avoir répondu d'une manière satisfaisante aux questions de M. Gerdy sur les affections chirurgicales, j'eus à résoudre celles que M. Trousseau

me posa sur les maladies internes; et, dans la description de la péritonite aiguë, par un inexplicable *lapsus linguæ,* je m'avisai de glisser la rougeur parmi les symptômes de cette redoutable maladie. Mot fatal! à peine fut-il lâché, que mon examinateur s'écria avec cette brusquerie que vous lui connaissez : « Voilà un mot qui vous enfonce! » et il refusa d'écouter les raisons que j'allais donner pour atténuer ma bévue. Bref, j'échouai, malgré la défense de MM. Gerdy et Velpeau, et, j'ose le dire, au grand étonnement de l'assistance. Je m'inclinai triste et découragé devant cet arrêt rigoureux que je ne comprenais point, mais que j'essayai d'adoucir par cette exclamation empruntée au fatalisme homérique :

Διὸς δ'ἐτελείετο βουλή.

« Frappé si durement pour une peccadille! des peccadilles de ce genre, eh! mon Dieu, est-il un homme sur la terre, quelque haut placé qu'il soit dans l'opinion publique pour son vaste savoir et l'étendue de ses lumières, qui puisse se flatter de n'y point tomber? L'excellent *Traité de thérapeutique* de M. Trousseau ne répète-t-il pas à trois ou quatre endroits un gros barbarisme, *sanguis somniferus* (3e édit., tom. I, page 55 et 83), qu'il sera bon de faire disparaître dans la prochaine édition, pour l'honneur des lettres latines[1]? Et cependant qui oserait pour ce *lapsus memoriæ* accuser M. Trousseau d'ignorance?

« Je résolus de faire tous mes efforts d'action, d'esprit et de mémoire pour n'en plus commettre ultérieurement.

[1] Il aurait fallu, en effet, écrire *somnifer* et non *somniferus*. Cette faute de latinité est reproduite dans toutes les éditions de l'ouvrage. Elle étonne de la part d'un lettré comme Trousseau. — T.

Aussi suis-je prêt à reparaître devant le jury médical qui siégera dans quatre ou cinq jours. Je suis prêt ; cependant ma mauvaise étoile et mon peu d'habitude de la parole peuvent encore m'attirer un échec. Je crains surtout M. Trousseau, dont la vivacité peut venir me déconcerter derechef au point de rompre le fil de mes idées.

« C'est la Providence qui m'a inspiré la démarche que je fais en ce moment auprès de vous, Monsieur; et depuis que j'ai eu l'heureuse idée de songer à invoquer votre puissant patronage, la confiance renaît en mon âme, mon avenir m'apparaît sous des couleurs moins rembrunies, et je m'écrie avec l'élégant chantre d'Énée :

Fata viam inveniant, aderitque vocatus Apollo.

« Je ne demande pas que cette route soit jonchée de roses, mais je prie qu'on la débarrasse de quelques-unes des épines dont elle est hérissée. Que l'indulgence de M. Trousseau me vienne seulement en aide, et je promets de faire le reste.

« Vos moments sont trop précieux pour que j'en abuse plus longtemps, Monsieur; je termine en vous suppliant de recevoir à l'avance l'expression sincère de ma vive gratitude pour le service que je réclame de votre âme généreuse.

« J'associe dans ma reconnaissance votre beau nom au nom célèbre de M. Velpeau, qui a bien voulu me tendre la main lors de mon premier examen, et je saurai faire honneur à un appui dont je serai fier à jamais[1].

[1] Nous n'avons pu retrouver les traces du praticien qui, étudiant en médecine, adressa cette lettre à Bretonneau. En tous cas, elle est d'un homme d'esprit. — T.

« *P.-S.* S'il vous était agréable de m'adresser directement la lettre de recommandation que j'ose attendre de vous, je la porterais moi-même à M. Trousseau; je le mettrais ainsi à même, s'il en avait le temps, de se convaincre que l'opinion qu'il a pu se faire de moi était peut-être mal fondée. »

LETTRE CCCXXXI[e]

DE TROUSSEAU

« 3 mai 1851.

« Cher Maître,

« Depuis le 1[er] janvier 1850 jusqu'à aujourd'hui, voilà dix trachéotomies et cinq guérisons. Depuis que je ne vous ai vu, j'en ai fait une où le pharynx et le nez étaient fortement pris; mon petit enfant va tout à fait bien.

« Toujours le même traitement, la cravate, la double canule, la cautérisation vigoureuse de la plaie du col [1]. Ce sont là de beaux résultats, et la trachéotomie se popu-

[1] Bretonneau s'était servi pour ses premières opérations d'une canule double droite, puis d'une canule recourbée simple, que Trousseau remplaça bientôt par une canule double dont la courbe affectait le quart du cercle. C'est cette canule perfectionnée encore sur le conseil de Barthez, par Luër, que nous employons toujours aujourd'hui.

La cravate dont parle fréquemment Trousseau dans ses lettres est encore, on le sait, un des plus heureux perfectionnements qui aient été apportés à la trachéotomie, et c'est à partir de son adoption par Trousseau que datent les heureux résultats de l'opération. Avant qu'il ait imaginé ce pansement, l'air rentrait directement par la plaie sans avoir été tamisé et tiédi, irritait la trachée et les bronches et provoquait des

larisera d'autant plus sûrement que la chose sera plus simplifiée. Encore aujourd'hui, je vois une jeune et charmante fille de sept ans, qui, après une rougeole, prend une diphthérite qui envahit le nez, les amygdales, et qui va l'étouffer ce soir, si je n'y mets ordre d'un coup de bistouri. Elle a eu du sulfate de cuivre comme vomitif, de l'alun, du calomel, du nitrate d'argent comme agents topiques; dès que je lui aurai ouvert la gorge, je ne ferai plus que ce que je fais ordinairement.

« Vous m'avez appris à faire grand état des petits moyens, des petites ficelles, des petits coups de maître. Ce sont là des secrets d'atelier que le maître transmet à son élève familier; mais le public, le stupide public, et je parle des plus intelligents que je mets dans ce sac avec cette étiquette, le public ne s'accommode pas des minuties. Je veux donc leur servir la trachéotomie avec des condiments peu nombreux, de sorte qu'ils comprennent et au besoin qu'ils imitent cette facile et simple cuisine. Une canule double, une cravate, deux ou trois cautérisations, voilà qui est uni comme *bonjour*, et, par un hasard fort rare dans la pratique, ce *bonjour* est aussi efficace qu'il est simple. Les jésuites n'ont eu, n'ont et n'auront tant de succès que parce qu'ils ont inventé la dévotion aisée, et

bronchites et des pneumonies. En traversant au contraire la cravate, qui se composait d'une pièce de tarlatane qui retenait son humidité et d'une pièce de flanelle qui lui conservait sa chaleur, l'air n'était inspiré que tiède et tamisé et dépouillé des micro-organismes qu'il pouvait renfermer. Ainsi était remplie, avant la constitution de la microbiologie, l'une des conditions de l'antisepsie.

Comme on l'a vu dans plusieurs de ses lettres, Trousseau attachait une grande importance à la cautérisation de la plaie. Dans le but de prévenir la diphthérie cutanée, il la cautérisait immédiatement après l'opération avec du nitrate d'argent. Cette précaution est aujourd'hui abandonnée, et on se contente de laver la plaie avec une solution antiseptique. — T.

il est plus facile de faire son salut à Rome qu'à Glasgow.

« Adieu ; cher Maître, je vais demain à Bonneveau voir pousser mes greffes et faire la guerre aux pucerons qui dévorent les jeunes rameaux de mes pêches ; je vais les châtier avec une solution au millième de sulfate de cuivre.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXXXII[e]

DU MÊME

« 17 février 1852.

« Cher Maître,

« Lorsque mon Georges avait voulu se faire laboureur, je l'avais engagé à bien tâter sa vocation, et je lui avais dit et répété que je trouverais tout naturel qu'il revînt au giron paternel, si la vie des champs cessait de lui plaire.

« Il y a six mois, je lui ai écrit une lettre solennelle, que je l'ai prié de conserver ; je lui montrais l'avenir sur toutes ses faces, et je terminais en lui disant que jamais je ne regarderais comme perdus les dix-huit mois passés dans une vie de discipline austère et que je bénirais toujours le ciel de l'avoir éloigné des dangereux bitumes des boulevards à l'époque de la vie où il est si facile d'y glisser. Je terminais en lui disant que je tuerais le veau gras le jour où il me reviendrait à Paris, et que, sans songer à lui faire un reproche, je le mènerais le lendemain matin à l'hôpital, voir des malades avec moi.

« Il m'est revenu jeudi dernier, et vendredi il était à l'hô-

pital. Demain il commence l'anatomie. J'ai voulu tout de suite l'hôpital, parce que je veux tout de suite montrer le but au lutteur qui entre dans la carrière. Jeter un pauvre étudiant, de prime saut, au milieu de la physique, de l'anatomie, de la chimie, sans lui faire tâter de suite de la chair malade, c'est jeter un pauvre matelot à la mer sans épave et sans rivage ; la clinique est l'attrayant du métier. Je n'ai rien dans ma vie, si ce n'est peut-être quelques rêves de mes jeunes et platoniques amours, que je me rappelle avec une émotion aussi douce que nos paternelles causeries au foyer de la salle n° 10. Je n'étudiais pas depuis quatre jours que je comprenais le but de l'art que j'aimais déjà et que j'aime encore parce que vous me l'avez rendu aimable. On a fait aux jésuites un crime de la dévotion aisée et fleurie ; non seulement je ne leur fais pas un crime d'avoir mis de jolis habits à de jolies saintes Vierges et de les avoir ôtés à leurs jolis petits Jésus, mais je leur sais gré d'enguirlander le diable et de lui donner cornes et griffes.

« Aussi j'ai voulu que mon cher enfant entre tout de suite dans le sanctuaire des initiés, quitte à subir plus tard les épreuves des mystères d'Éleusis.

« Je me rappelle que vous m'avez mis tout de suite entre les mains les *Recherches* de Bichat *sur la vie et la mort,* que j'ai lues avec la même passion que jadis j'avais lu *Paul et Virginie.* J'ai fait mieux pour Georges, je lui ai donné *Spallanzani,* et chaque jour il en lit et analyse un chapitre. Oh ! l'aimable abbé ! comme il nous mène gracieusement à la physiologie ! je me le figure poudré avec un catogan, des bas gris violet, un petit manteau de satin, une calotte bien vernie, des talons rouges, nous enseignant la vraie physiologie, comme la pléiade philo-

sophique du XVIII[e] siècle enseignait tant de choses, tout en assistant au petit lever de la dynastie des trois cotillons.

« Mon cher Maître, je vous aime de tout le bonheur que mes enfants me donnent.

« Quand Georges aura perdu ce que les pâtres espagnols appellent le *poil de la prairie*, ce que les maquignons normands, dans un langage beaucoup moins *horatien*, appellent *se décochonner;* quand donc Georges sera dégrossi ou, si vous l'aimez mieux, *décochonné*, je vous l'enverrai.

« En attendant, je vous embrasse mille fois.

« *P.-S.* Des greffes de poiriers, des boutures de groseilliers, de framboisiers, des sarments précieux, beaucoup de bois de Saint-Pierre de l'Allier ; que sais-je encore? Voilà que tout pousse, et j'ai peur de ne recevoir mes richesses que lorsque les feuilles seront déjà dehors. »

LETTRE CCCXXXIII[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 1852.

« Voici ces guides, ces auxiliaires des sens envoyés à l'enquête[1] :

« Études nécroscopiques faites avec les notions abécé-

[1] Fragment de note rédigée en vue du fils de Trousseau, que son père, à cette époque, destinait aux études médicales. — T.

daires de l'anatomie pathologique. Puis usage des instruments qui étendent ou régularisent la portée de nos sens.

« Microscope, stéthoscope, percussion, plessimètre, thermomètre et même chronomètre, mais chronomètre sans recherches exagérées de précision; car pour apprécier convenablement et dans une mesure utile le rythme de la circulation et de la respiration, je crois qu'il serait heureux pour les malades que nous n'eussions pas de montres à secondes, quand nous faisons si souvent un déplorable abus de leur inflexible régularité.

« Pour Dieu! que votre fils tâte, compte le pouls de sa famille, le sien, le vôtre, celui de sa mère, de Jeanne, de l'idole de son beau-frère, de quelques camarades, à la suite d'un dîner copieux, ordinaire, exigu, à deux ou trois reprises pendant la durée si variable de la fièvre de digestion.

« Cette exploration, ce début de l'enquête est un point sur lequel passent trop d'ânes court bridés, avec bâts rembourrés d'opiniâtres opinions, de crédules croyances scientifiques; car, fier-gourmés avec abat-jour superflus, sans hésitation ils trottent, comptent leurs pas, et se mettent à braire : 26 pour 15 — 52 pour 30 — 104 pulsations. Diète absolue!

« Ce qui ne signifie pas, comme pourrait le croire notre jeune helléniste, que l'alimentation du malade sera réglée: non, le sens de ce mot, à son passage dans notre langue, a subi une étrange déviation; il ne signifie plus la règle, mais la suppression de l'alimentation, suppression qui, à la vérité, est devenue la règle unanimement adoptée par des sectes médicales fort dissidentes, nonobstant les réclamations d'Hippocrate et d'un petit nombre de ses disciples

« Que Stoll, mort à quarante-deux ans, était déjà un médecin éclairé ! Comme il appréciait la valeur des modifications de la circulation et de la respiration, et comme il a bien senti l'importance des désordres de cette fonction ! A une époque où Fouquet et Bordeu faisaient si grand état de leurs découvertes sur les variations du pouls, modifications qui leur indiquaient à elles seules le siège et la nature d'une maladie, et d'une telle valeur, que pour l'intelligence plus complète du texte ils y avaient adjoint des figures; en cela mal avisés, ce me semble, la physionomie du pouls dans le livre de Bordeu [1] n'ayant aucune ressemblance avec celle du livre de Fouquet [2]. De leur vivant on a beaucoup parlé de ces merveilles et encore plus tard; et pourtant quelle impertinente proposition et quelle niaise adaptation ! *Risum teneatis, amici!* Pour passer aux rieurs, j'ai trop déploré l'imperfection d'un tact obtus, malheureuse infirmité qui dans une si belle science

[1] Bordeu. — *Recherches sur le pouls par rapport aux crises.* Paris, 1756; in-12. *Ibidem,* 1767, 2 vol. in-12, et 1772, 4 vol. in-12.

L'appréciation de Bretonneau, qui a été celle de plus d'un de ses contemporains, entre autres de Bayle, paraîtra injuste à tous ceux qui ont lu l'ouvrage de Bordeu. Le *Traité du pouls* est, en effet, celui de tous ses livres où ce grand esprit a montré le plus de qualités scientifiques et pratiques. Malgré des distinctions peut-être trop subtiles, il excelle, en effet, à ramener les plus fines théories à la pratique, et à appliquer à la pathologie ses pénétrantes observations sur la circulation artérielle. L'idée fondamentale est que les pulsations du pouls dépendent de la sensibilité des nerfs, du cœur et des artères. Dans ce système, c'est la sensibilité qui détermine les mouvements que ne saurait expliquer la mécanique pure. — T.

[2] Fouquet. — *Essai sur le pouls considéré par rapport aux affections des principaux organes.* Montpellier, 1708, in-8°.

Ce livre, dans lequel Fouquet, reprenant les faits exposés par Bordeu, et avant lui par Solano et par Nihell, les développait à son tour en leur imprimant un caractère personnel, eut également un immense retentissement. Mais il fut très discuté, et Fouquet reconnaissait lui-même (lettre à Bayle, 1806) que l'édifice était mal construit et devait être refait. — T.

ne me laissait faire aucun progrès. Heureusement la dissidence des deux illustres me laissa du doute sur la réalité de leurs prodiges et me délivra de ma seule perplexité. Ces ridicules efforts vers le progrès, comme tant d'autres inepties, n'eurent qu'un éclat de courte durée.

« Pour satisfaire à ce besoin qui se reproduit d'âge en âge, à cet immense besoin de croire, pour croire autrement il fallait une immense absurdité dûment et de tout point destructive du passé. Le physiologisme l'a conçue et l'a produite.

« Oh ! le triste et curieux phénomène psychologique ! une révolution médicale s'est opérée de fond en comble sur tous les points du globe, et soudainement accomplie. Parti de France, son débordement s'est propagé sans obstacle. Ardente, émeutière, la révolution médicale se saisit des leviers avec lesquels les subversions morales s'accomplissent. Elle s'adresse au dédain du passé, à la paresse de l'intelligence, à l'activité de l'esprit qui est avide, cupide, superbe et vaniteux ; vices sublimes du jeune âge qui deviennent les passions turbulentes d'une adolescence sans limite, que l'oisiveté prolonge et perpétue sans qu'elle puisse atteindre la virilité. Délices de Capoue, que vous êtes cher vendues ! . . . .

. . . .

LETTRE CCCXXXIVe

DU MÊME AU MÊME

« Tours, 1852.

« Votre propre expérience vous a directement appris que la diphthérie, qui vient de naître dans la trachée ou d'y pénétrer, arrive très vite à une terminaison funeste, bien que la trachéotomie, commandée par l'imminence de la suffocation, intervenant au début de la maladie, *et principiis obstans*, semblât pratiquée dans les conditions les plus propres à lui assurer un heureux résultat. Je n'insiste plus sur cette considération pratique, pour vous répéter qu'il faut qu'à travers la porte qui lui est ouverte la médication *spéciale* se précipite sur la trace de la maladie *spéciale* pour la gagner de vitesse.

« Je vous crois converti.

« C'est sous un autre point de vue que je veux vous engager à considérer l'activité de cette tendance expansive de la diphthérie quand elle est encore à son début. Cette question est sérieuse; mais, avant de l'aborder, un mot sur les motifs de votre inaction : votre pertuis pratiqué, vous ne faites plus rien; cela n'est pas vrai, mais vous en avez l'intention et vous vous en vantez. Tâtons la valeur des arguments sur lesquels s'appuie votre quiétisme; suivons la marche de la diphthérie dans les voies aériennes, parce qu'enfin c'est là qu'elle a bientôt fini avec la vie. De ces deux façons de tuer, l'occlusion des canaux respiratoires est sans comparaison plus expéditive

que l'atteinte mortelle portée à la constitution par la maladie devenue chronique et constitutionnelle.

« Vous objectez que la surface des canaux aérifiés se refuse au développement de la diphthérie : à qui le dites-vous, jeune fils que vingt années employées à courir et à concourir sous l'influence d'un mauvais climat m'ont un peu évaporé ?

« Eh ! sans doute, je reconnais avec vous que la membrane qui tapisse les grosses bronches est ferme, lisse, peu vasculaire et peu susceptible d'être entamée par le germe reproducteur de la diphthérie ; aussi n'est-ce pas là qu'elle jette ordinairement ses premières racines, et je suis porté à penser que c'est pour cela que ses germes, qui probablement sont souvent entraînés par l'inspiration dans les voies aériennes, s'y développent beaucoup moins fréquemment que dans les narines, et surtout dans les lacunes des amygdales.

« Nul doute, d'ailleurs, que, pendant les trois ou quatre jours que les ulcérations diphthéritiques s'étendent dans le pharynx avant de franchir la glotte, les échancrures aryténoïdiennes ne laissent arriver dans la trachée quelque imbibition de l'exsudation épispastique versée par les surfaces affectées. Mais la doublure coriace de ce conduit résiste à une si faible atteinte ; toutefois, vous le savez, moins acide et plus molle dans l'enfance que dans un âge plus avancé, cette membrane, à demi muqueuse à tout âge, peut être amollie par une affection catarrhale ; mais, quelle que soit la funeste conséquence de cette condition, je ne m'y arrête pas. Je veux même encore vous accorder que la résistance de l'épithélium trachéal est telle, qu'à proprement parler ce n'est pas en pénétrant dans l'intérieur de la trachée que l'agent propagateur

effectue l'envahissement des voies aériennes; c'est bien plutôt en s'insinuant sous cette cuticule qu'il y chemine, de même que, descendant d'une érosion diphthérique nichée entre la conque et la région mastoïdienne, il parvient à fabriquer en fausse membrane une sorte de dos de gilet, et à le substituer à l'épiderme qu'il a enlevé, ce que vous avez vu et appris quand vous étiez à votre école buissonnière de la Sologne, bonne école, vaste école spéciale où vous avez appris et pouviez apprendre.

« Je parle sérieusement. Vous avez rapporté de là de bien excellentes bribes. L'histoire de la femme du garde tué par la diphthérie vulvaire et qui couchait entre ses deux filles tuées par la diphthérie trachéale. Observation d'une grande valeur. Pauvre femme ! je l'ai vue de vos yeux, et j'entends encore les propos sensés de son honnête mari, plus sensés que ne l'eussent été ceux d'un soupçonneux médecin.

« A quoi bon s'égarer dans ces considérations étiologiques? Qu'importe le procédé au fait d'invasion et de rapide extension de la diphthérie? Pénètre-t-elle dans les voies aériennes? s'y étend-elle rapidement? Oui, incontestablement oui. Voilà le fait brut et brutal qu'il faut accepter.

« Qu'il ait passé au-dessus ou au-dessous de l'épithélium, il est certain que l'agent propagateur une fois à l'œuvre peut aller vite, surtout s'il est au début de son œuvre. Rien de plus facile de le constater, les fausses membranes étant d'autant moins adhérentes aux surfaces qu'elles recouvrent qu'elles ont mis moins de temps à les envahir. J'en ai eu la preuve quatre fois; deux chez des enfants, et, d'une manière plus remarquable, deux autres fois chez des adultes, ayant pu, sans y apporter

beaucoup de soins et d'adresse, retirer d'une pièce, tronc, bronches, rameaux, ramuscules, enfin l'arbre bronchique tout entier, moulé en fibrine concrétée. La maladie avait peu duré, et les tubulures de la fausse membrane adhéraient si peu à leurs moules qu'elles quittaient très facilement leurs étuis. Ce n'était qu'au larynx et au sommet de la trachée que la fausse membrane était vraiment adhérente, et surtout aux ventricules du larynx.

« A la suite de ces rapides catastrophes, ne voyez-vous pas encore ces bords des lobes de la base pulmonaire, qui semblaient couvertes en potées de gelées de groseilles renversées? L'action de l'agent épispastique était arrivée jusqu'aux cellules pulmonaires, et elle y avait causé l'infiltration qui causait un si étrange aspect. Vous devez vous rappeler que nous produisions les mêmes effets en injectant dans l'une des deux principales bronches un peu d'huile cantharidée.

« Pour la diphthérie, les ventricules du larynx sont deux points d'élection. La membrane muqueuse, plus épaisse et plus molle, offre dans ces deux excavations un abri propre à l'établissement et à la permanence d'une ulcération chancreuse; aussi est-ce là où l'érosion diphthérique oppose à la médication spéciale une résistance plus tenace.

« N'oubliez pas cette particularité, je vous en prie. Si vous daignez y regarder, vous verrez qu'elle indique un bon petit procédé curatif : le cathétérisme du larynx.

« Les extrémités très flexibles de ce petit cathéter de baleine, long de quinze centimètres environ, sont façonnées en stylet boutonné et garnies de petites éponges, qui ne doivent être qu'humectées de solution nitrique d'ar-

gent (nitrate cristallisé, une partie; eau distillée, cinq et même six).

« Une des extrémités du cathéter est portée par l'ouverture de la plaie à travers le larynx, et vient se présenter à la bouche de l'enfant, qui bâille instinctivement pour laisser passer le corps étranger qu'il sent monter dans sa gorge. Cette extrémité délicatement saisie, le reste suit et le petit instrument est retiré sans le moindre effort.

« Ce procédé se recommande par sa sécurité tutélaire; il est prompt et joli; il va *tuto, cito et jucunde :* qu'avez-vous à lui reprocher? Il a la bonne apparence, et c'est une condition dont vous faites quelque cas, ce que je ne blâme qu'à demi; il s'accomplit avec une gracieuse facilité : il vous plaira. Mais, en vérité, il y a plus et mieux que de l'apparence dans cette petite manœuvre. En arrivant à la fente étroite de la glotte, l'éponge humectée est exprimée, et elle est dépouillée de son humidité caustique. Autant en arrive à la seconde éponge, et cela se passe précisément au niveau des excavations laryngiennes ulcérées. Là, cette petite quantité mesurée de solution se mêle aux mucosités qu'elle humecte sans les baigner; elle a fait, pour ainsi dire, d'utiles cataplasmes en même temps que, mouillant les concrétions qu'elle rencontre sur son trajet, elle les transforme salutaires et médicatrices.

« La médication, vous le voyez, agit principalement où il est nécessaire qu'elle agisse.

« Est-il besoin de dire que l'usage du cathéter porté à droite ou à gauche, dans le sens des bronches, peut avoir une utilité réelle qu'on peut rendre exempte de tout danger? Une fois déposé dans les voies aériennes, le topique

n'y est pas entraîné comme dans le pharynx par les boissons, les aliments, les efforts automatiques de la déglutition.

« Et quand il est si facile d'instituer là une médication curative, on s'en tiendrait à un traitement indirect et de hasard ! Non; il ne doit pas en être ainsi, lorsqu'il suffit, pour assurer l'innocuité du procédé, de l'attention incessante qu'en toute occasion vous devez donner à la mesure de la dose.

« Vous voudriez bien, *mi Tigelli*, être quitte de ces réflexions ; nous touchons à la fin. encore un tout petit mot.

« Votre thérapeutique est dirigée par votre opinion ; il faut que je vous ramène où nous avons tous et toujours besoin de revenir, à l'épigraphe de la *Diphthérie:* « Few men, even those of great capacity, distinguish « between opinion and facts, » ou mieux au propre dire d'Hippocrate : Δύο γὰρ ἐπιστήμη καὶ δόξα, etc. Ce sont deux choses que le savoir (la notion, la connaissance intime d'un fait) et l'opinion. L'un fait que l'on sait (que l'on connaît), et l'autre qu'on ignore.

« *Vous avez cru* que les canaux respiratoires étaient une mauvaise voie pour le mal égyptiac, et sur laquelle il ne pouvait faire beaucoup de chemin, et *vous avez cru* qu'il était utile de s'évertuer à réprimer ses progrès.

« Il y a là quelque chose de vrai, et cependant *de fait* il avance, il travaille et peut faire une énorme et horrible besogne. Ne faut-il pas que la thérapeutique intervienne, et qu'elle aussi soit à l'œuvre?

« Si l'égyptiac se glisse par la plus minime scissure sous le vêtement qui protège si bien le derme contre ses atteintes, vous savez ce qui arrive. *Nunc benedicat te*

omnipotens Deus. Pour mériter les bénédictions que j'implore, écoutez une dernière recommandation qui doit vous sourire : si, après la trachéotomie, une éponge à peine humectée, portée sur la tige déliée du cathéter de baleine, est promenée sur les érosions bronchiques, une source dangereuse est tarie, le passage de l'air est plus tôt rétabli; voilà qui est déjà bon; mais j'ai la conviction qu'un autre avantage est obtenu, et que le prompt déblai du larynx accélère le rétablissement du mécanisme occlusif de la glotte, mécanisme vital merveilleux si délicat, qu'un rien suffit pour le détraquer. Vous savez quel tribut j'ai payé aux angines tonsillaires; certainement, dans le cours de quarante années, j'ai eu plus de cinquante abcès dans le pharynx. Quitte de la fièvre et de toute douleur dès le lendemain de la rupture de l'apostème, pendant plusieurs jours encore le mécanisme occlusif restait si altéré que je ne pouvais avaler, surtout la dernière cuillerée d'un liquide, sans en laisser tomber une partie dans la trachée, en même temps qu'une autre prenait le chemin des narines. Vous avez eu à déplorer cette détérioration fonctionnelle; vous savez combien en se prolongeant elle devient suffocante, et vous n'ignorez pas que cette déviation de l'ingestion est devenue mortelle lorsqu'après la trachéotomie l'angine croupale était arrivée à la convalescence. A l'époque de l'envahissement épidémique de la maison d'éducation de Saint-Denis, au troisième mois de la guérison de l'angine maligne, j'ai vu succomber à Tours une jeune pensionnaire de Saint-Denis, à la déviation de l'ingestion. Voilà un motif d'agir, et si cette puissante considération ne vous va pas au cœur, je ne sais plus rien qui puisse vous convertir. Ajoutez que le cathétérisme ne touche à aucun des avan-

tages de la cravate de votre excellent maître le professeur; je le dis à part mon affection paternelle, je l'approuve, l'apprécie, la loue et la louerai quand vous continueriez à dédaigner mon exquis cathéter et mon cathétérisme des larynx et des bronches.

« Vous êtes professeur, ne craignez pas d'enseigner trop de bons procédés *curatifs*. Il y aura toujours trop d'omissions; je vous le répéterai encore bien des fois.

« L'art intime se trouve peu dans les livres et même dans ceux des habiles artistes; mais aussi, assez de soin est-il apporté à l'enseignement de l'art? Je ne le pense pas. Pour qu'on pût sentir que l'œuvre d'un praticien est restée imbue de l'art qu'il a possédé, il faudrait y voir la médication aux prises avec la maladie; une condition thérapeutique luttant contre une condition morbide, l'une et l'autre vraie, effective, réelle, et chacune constatée, mesurée par chaque sens envoyé à l'enquête et faisant avec calme son rapport, comme le veut Corvisart; chaque sens muni, assisté des ressources auxiliaires qui peuvent lui concilier le plus de justesse, le mettre plus sûrement à l'abri de l'illusion.

« Quel bon procédé pour capter l'intelligence et susciter l'intérêt d'un élève né avec des dispositions artistiques, et qui est alors presque toujours instinctivement rebelle aux vagues et vaines promesses de la médecine romantique! Quel bon procédé à l'égard d'un néophyte heureusement doué, et qui n'a pas encore sacrifié aux faux dieux, si, avant que les préventions scolastiques aient faussé son jugement, il entrevoit le chemin qui conduit à l'art! Ainsi prémuni, pour peu qu'il ait sous les yeux les résultats de bonnes médications, toute clinique lui devient fructueuse, même celles dans lesquelles se

commettent le plus de fautes contre l'art médical; parce qu'alors il en voit les mauvais effets en assistant, car il assiste, à des expérimentations que sa conscience lui interdisait.

« Vous savez si je souhaitais ce grand événement domestique! Croyez-vous que ceci ait été écrit sans penser à notre ex-agronome[1] et ne voyez-vous pas le maître émérite, *donatum jam rude,* visant à devenir le répétiteur de Georges! ce sera un moyen de faire connaissance, de le familiariser avec mon langage empirique. Quand vous me l'enverrez, je pourrai déjà m'adresser à des souvenirs, ce qui aide à s'entendre; et comme quelque intérêt personnel intervient dans nos projets, si vous lui faites copier nos communications, je pourrai recueillir des matériaux pour quelques publications trop différées.

« Voici un projet qui me rit :

« Je ne pourrais m'astreindre à une rédaction méthodique; d'ailleurs ce que j'ai à produire ne le comporte pas. Je vous écrirai sur les médications, etc. etc. Un traité de la dothinentérie n'intéresserait personne, et il m'ennuirait extrêmement. Des réflexions critiques sur ce que l'on sait, sur ce que l'on voit, sur les questions en litige, seraient mieux recueillies et plus utiles, si utilité il y a, sous forme de lettres; elles vous] seraient adressées et pourraient être publiées successivement ou en corps d'ouvrage; j'aimerais mieux une reproduction successive.

« Voyez comme je prends feu; mais les septuagénaires n'ont pas de temps à perdre, lorsque quinze lustres au 3 avril assemblés crient au vieillard :

Spatio brevi spem longam reseces...
Carpe diem, quam minimum credula postero.

« Je mets à cette disposition de transcription une condition : il faudrait que pour Georges ce ne fût pas un *pensum;* je le reconnaîtrais bien vite, mais je serais désolé de ma tardive découverte. Jenner avait été l'élève chéri, le pupille de John Hunter, et assurément Jenner était tout dévoué à son maître. Par cela même je ne comprends pas que le grand praticien laissât autant peser sur le médecin de campagne sa fantaisie de connaître l'histoire du coucou. Mon ami, au début, ne laissons rien de trop lourd peser sur le dos de Georges; vous verrez bien s'il couche ses oreilles :

Ut iniquæ mentis asellus,
Cum gravius dorso subiit onus.

« L'ennui ne serait qu'un petit mal; mais, au début de notre étudiant, le dégoût serait un mal d'une sérieuse portée. »

LETTRE CCCXXXV^e

DE TROUSSEAU

« Avril 1853.

« Cher Maître,

« J'ai été bien heureux, au milieu de la douleur que me causait la perte de votre amie, de vous trouver soutenu par la conscience d'un devoir si bien rempli[1], par la

[1] Une amie de Bretonneau, Mme de T., venait de mourir après une longue et douloureuse maladie. — T.

volonté de cette admirable femme, qui veut que vous laissiez après vous ces bonnes et utiles choses que je ne sais pas assez pour les vulgariser comme je le voudrais. Vous m'avez promis cet héritage; je suis celui de vos enfants qui le réclame avec le plus de jalousie, et Dieu m'est témoin que je ne négligerai rien pour le transmettre intact aux praticiens qui aimeront notre art.

« C'est maintenant surtout que je regrette que mon Georges n'ait pas pour la médecine ce goût si ardent qui ne fait que s'accroître à mesure que je vieillis. Il serait maintenant avec vous, écoutant, écrivant et se formant l'esprit avec ce décousu précieux dont plus tard il eût compris les liens et la méthode. Il aura peut-être un jour à donner à l'agriculture quelque chose de nouveau : j'espère que ce sera pour lui aussi un art et non un métier.

« Mille tendresses.

« *P.-S.* J'aime bien Miquel [1]. »

[1] Miquel, d'Amboise. Médecin à Amboise, puis à Tours, ancien élève de Bretonneau. Très estimé du maître et de Trousseau, Miquel était doué d'un caractère original et prime-sautier qui le rapprochait un peu de celui de Bretonneau, mais avec moins de finesse, de bonhomie et d'esprit d'observation. Il avait les traditions de Bretonneau et savait les appliquer. Comme son maître, il était très charitable et d'un grand désintéressement. Il a laissé à Tours la mémoire d'un homme de bien.

On a de lui des lettres médicales adressées à Trousseau et à Bouillaud, et des « contributions à la chirurgie pratique », où sont émises d'une façon confuse les doctrines de Bretonneau. — T.

LETTRE CCCXXXVI^e

DU MÊME

« 27 avril 1853.

« Cher Maître,

« Donnez-moi donc de vos nouvelles, ne fût-ce qu'un mot: écrivez-le en courant et jetez-le à la poste. Je ne veux pas entendre de vous que votre pauvre cœur a cessé d'être profondément ulcéré; mais je veux vous entendre dire que vous avez encore l'amour de notre art. Moi, qui suis indifférent à tant de choses et qui le suis trop depuis trop longtemps, je conserve, grâce à vous, une passion toujours plus jeune et plus ardente pour la médecine, et cela parce que je veux rester digne de vous, parce que, si le ciel veut que je vous survive, il m'appartient de faire connaître ce que vous aurez laissé dans mes souvenirs, ce que vous laisserez dans vos manuscrits. Vous avez promis à cette excellente et admirable femme de consacrer le reste de votre vie à rendre mieux connues les idées médicales qui restent enfermées dans votre tête, et à continuer jusqu'au dernier jour l'œuvre artistique dans laquelle il reste bien des parties inachevées. Sydenham écrivait à votre âge sa lettre à Robert Brady, dans laquelle il trace à grands traits cette merveilleuse méthode du traitement des fièvres intermittentes, le monument le plus admirable qu'il ait laissé; et ce n'était qu'une lettre d'un vieillard plein de verve et tou-

jours amoureux de son art. Ce vous serait si facile de nous en laisser comme cela sur l'angine de poitrine, sur l'épilepsie, sur l'asthme, sur la coqueluche, sur le régime, sur, sur, sur, etc. etc. !

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXXXVII[e]

DE BÉRANGER

« 9 juin 1853.

« Cher ami, j'ai laissé longtemps mon brave ami Manin méditer sur ce que vous m'aviez dit. Pour ne pas effaroucher sa délicatesse, qui est extrême, je lui ai dit que le transport ne vous coûtait rien; de plus, je désirais qu'il parlât de vous à son médecin Rognetta, son compatriote et son ami, qui a tous les soins d'un père pour la pauvre jeune malade. Celui-ci, qui sait vous apprécier, l'a pressé d'accepter les propositions que je lui ai faites de votre part. Venez donc visiter la pauvre fille quand cela vous dérangera le moins; surtout, s'il vous est possible, donnez-nous le temps que vous ne passerez pas auprès d'elle.

« Mais pourrez-vous nous prévenir de votre arrivée, le pourrez-vous? Manin, contraint à donner des leçons pour faire vivre sa famille, n'est pas toujours chez lui,

à moins que sa fille ne soit en proie à une attaque, auquel cas il ne sort pas, et ne se couche pas même [1].

[1] Manin s'était réfugié à Paris après la chute de la République vénitienne (24 avril 1849), dont il avait été le dictateur. Il avait emmené avec lui sa fille, gravement malade déjà.

Sa femme était morte du choléra, en arrivant avec lui à Marseille (octobre 1849).

Le nom de Manin évoque, en même temps que le souvenir de ses luttes pour la délivrance de sa patrie, la mémoire des universelles sympathies qui de France se tournaient à cette époque vers l'Italie asservie.

Toute la génération parvenue aujourd'hui à l'âge mûr de la vie a été élevée dans un sentiment de profonde commisération pour les Italiens opprimés par l'Autriche. Qui n'a pleuré à cette époque en lisant les *Prisons* de Silvio Pellico? Qui n'a maudit ses geôliers? Qui n'a gémi sur les plombs du Spielberg? Qui ne s'est exalté à la lecture de la lutte soutenue par Manin en faveur de l'indépendance de sa patrie, et n'a applaudi aux scènes, cependant théâtrales, dont lui et les Vénitiens donnèrent alors le spectacle au monde?

Non seulement le sentiment public français soutenait la Vénétie, mais le gouvernement provisoire de la République française l'appuyait d'une façon occulte, ne pouvant, sans se compromettre aux yeux de l'Europe, soutenir ouvertement l'insurrection. Lamartine, membre du gouvernement, écrivait au poète Thommaseo, l'ami et le collaborateur de Manin, des lettres personnelles de félicitation et d'encouragement, et notre consul de France à Venise ne cessa, pendant toute la durée du siège, de se concerter avec le dictateur, de relever le courage des habitants et de leur donner des preuves de la plus constante des sympathies. Et finalement, quand Venise dut capituler, après dix-huit mois de résistance, ce fut un bâtiment de guerre français, *le Pluton*, qui emporta Manin, sa famille et les principaux chefs de l'insurrection.

Ces événements sont un peu oubliés de nos jours, mais il importe de les rappeler. Que l'on compare, en effet, ce généreux et chevaleresque entraînement des Français, — dont Béranger dans ses lettres nous donne une preuve nouvelle, — avec l'attitude actuelle de l'Italie et le sentiment de féroce égoïsme qui lui a dicté sa politique d'alliances, destinée à maintenir l'Alsace sous le joug allemand.

Les Autrichiens étaient des maîtres autrement doux que les Allemands, et la Vénétie n'a jamais enduré la moitié des maux qu'a soufferts l'Alsace-Lorraine. On conspirait, en effet, assez librement à Venise; et un pays où on pouvait étaler les couleurs italiennes, où on pouvait crier : « A bas l'Autriche (Henri Martin)! » sans susciter d'énergiques représailles, et où on avait la facilité de préparer ouvertement la lutte de l'indépendance, n'était pas bien durement asservi.

On sait comment le gouvernement allemand résoudrait des difficultés de ce genre. — T.

« Puis il faut que Rognetta[1] puisse vous rejoindre : si vous veniez passer deux jours avec nous, tout, je crois, s'arrangerait au mieux. Enfin, cher docteur, prenez votre temps, et, en nous prévenant, disposez du nôtre.

« Les jambes me sont revenues malgré d'abondantes pertes de sang, et je ferai toutes les courses qu'il faudra faire.

« Manin mérite bien qu'on se dévoue pour lui, je vous l'assure. Hélas ! ce pauvre homme est bien malheureux.

« Je vous le répète, prenez votre temps, et prévenez-moi quand vous viendrez.

« Je dois vous prévenir que la fille de Manin a été traitée pour les vers, sans plus de succès que par les procédés contraires.

« Adieu, cher et excellent ami.

« Tout à vous.

« *P.-S.* Qu'est-ce qu'on nous apprend du docteur Morand? N'est-il pas victime de quelque calomnie et de machinations pour lui soutirer de l'argent?

« Judith vous fait ses amitiés. Manin demeure rue Blanche, n° 70 : la rue Blanche descend jusqu'à la rue Saint-Lazare, presque vis-à-vis la rue Chaussée-d'Antin. »

[1] Rognetta, qui traitait la fille de Manin, était un médecin napolitain qui s'était expatrié d'Italie pour des motifs politiques et avait acquis à Paris une certaine situation. Il avait fondé en 1842 les *Annales de Thérapeutique et de Toxicologie* et dirigea longtemps la *Lancette française*. Né en 1805, il mourut à Naples en 1857.

LETTRE CCCXXXVIII[e]

DE TROUSSEAU

« 18 août 1853.

« Cher Maitre,

« Je voulais aller à Tours le 15 août, et j'en ai été empêché par la nécessité de faire dans la poitrine d'un pauvre enfant de six ans une injection iodée, afin d'empêcher la reproduction du pus que j'avais déjà évacué deux fois par la ponction, et que je devais évacuer pour la troisième fois. Je lui ai mis au côté une petite champlure à demeure avec robinet, et j'évacuerai chaque jour l'excès du liquide sécrété; et à mesure que l'odeur deviendra moins orthodoxe, j'injecterai de nouvelles doses de teinture d'ode. Il est vraiment étrange de pouvoir mettre là dedans cent grammes de teinture d'iode, cinq grammes d'iodure de potassium et deux cent cinquante à trois cent grammes d'eau, sans que le malade témoigne le plus léger sentiment de douleur, de chaleur ou d'anxiété. Cela donne un peu de somnolence pendant une demi-journée, et voilà tout. Je vous dirai ce qui en adviendra; mais j'en ai déjà obtenu de bons résultats, et je me félicite tous les jours d'avoir osé traiter la plèvre comme une tunique vaginale, à laquelle elle n'a rien à envier comme patience.

« Me voici maintenant, pour la première fois de ma vie, aux prises avec une angine gangreneuse. Le fils d'un

de nos confrères, neveu de Royer-Collard, élève de l'Hôtel-Dieu, a été pris d'un mal de gorge insignifiant il y a trois jours; la douleur a grandi, et mardi son père m'a fait mander. J'ai trouvé l'amygdale droite réduite en un putrilage infect, sans gonflement des ganglions, sans une seule concrétion pelliculaire qui s'étendît à une ligne de la gangrène. Mon éponge, imbibée d'esprit de sel, se plongeait tout entière dans ce magma et remontait en arrière, derrière la commissure supérieure des piliers. J'ai cautérisé toute cette surface en l'imbibant d'acide, deux fois mardi, trois fois mercredi, deux fois hier. A ma grande joie, une partie de ce foyer gangreneux s'est détergée hier, et j'ai eu une profonde ulcération là où l'escharre existait. Ce matin, j'ai encore cautérisé dans les points où l'eschare n'est pas détachée. En même temps j'alimente, je donne du café, des potages, de l'eau vineuse. J'espère qu'il guérira. Dieu le veuille! J'avais bien vu déjà chez nos enfants des gangrènes partielles des piliers, du voile du palais, à la suite de la diphthérite. J'avais vu une luette tomber, mais je n'avais pas encore vu une eschare aussi étendue sans que le venin diphthéritique y eût mis de son influence. Cette angine gangreneuse diffère tellement de l'angine maligne qu'il n'y a pas d'erreur possible. L'allure, l'aspect, l'état du malade, l'intégrité des parties voisines, la tendance à la fixité, tout cela constitue une phase symptomatique essentiellement différente de celle de la diphthérie[1].

« Voir toujours des individualités et du nouveau encore après que l'on croit connaître tous les types d'une

[1] On sait que Bretonneau avait contesté l'existence de l'angine gangreneuse. — T.

maladie, c'est l'affaire du médecin et du naturaliste.

« Nous sommes en ce moment bien écrasés de varioles, et de varioles bien meurtrières; meurtrières même chez des vaccinés.

« Du temps que j'étais à l'hôpital de Tours, vous m'aviez fait faire des extraits des *varioles de Sydenham;* j'ai retrouvé cette paperasse, j'ai collationné au lit du malade, et j'ai été si profondément étonné des merveilleuses choses que ce grand homme avait dites, que j'ai fait imprimer cinq cents exemplaires de ces aphorismes, ce qui fait une feuille d'impression, et je leur donne cela à la clinique. Chaque exemplaire me coûte comme trois sols, ce qui n'est pas ruineux. Si, ces vacances, j'ai un peu de loisir, je ferai de même pour la rougeole, la scarlatine et la fièvre putride avec Sydenham, Stoll, et vous; cette forme aphoristique est merveilleuse. J'irai vous voir ce mois de septembre; j'irai aussi voir mon Georges pendant huit jours en Angleterre. J'ai reçu de son patron une lettre pleine de bonnes choses sur lui. Lui-même m'écrit chaque semaine des lettres de vingt à trente pages, pleines de faits intéressants et d'observations pratiques.

« Adieu, mon cher Maître; quand Georges sera dans sa ferme, vous lui donnerez des idées, il tâchera de les méditer et de les féconder.

« Mille tendresses.

« *P.-S.* J'ai vu André Leroy qui va en Angleterre : si vous y veniez avec nous? »

LETTRE CCCXXXIXe

DE BÉRANGER

« 24 août 1853.

« Cher ami, je vous écris le cœur navré. J'ai vu la pauvre malade dans un des accès qui se succèdent depuis cinquante jours. Quelle horrible souffrance! quelle qu'en soit la violence, la malheureuse fille conserve toute sa raison : il faut entendre les pardons qu'elle demande à cet excellent Manin, qui reste là muet, anéanti. Ce que je ne puis comprendre, c'est qu'en ses tortures elle demande, quoi? un accès d'épilepsie pour la soulager de son autre martyre, qu'elle nomme magnétisme; elle fait la description et la distinction des deux maladies qu'elle s'obstine à ne pas confondre, sans toutefois nommer la dernière dont le nom seul lui cause de l'effroi, et qu'elle prétend ne lui être venue que depuis quatre ans. Elle vous a entendu parler du sang et veut qu'on ne lui dise plus que ce mot. « C'est le sang, » dit-elle. Elle la dépeint comme un réseau de cordes qui la serre dans tous les membres et la force, par de douloureuses contractions, à des mouvements involontaires qu'elle ne peut dominer. Elle montrait ses pauvres doigts recroquevillés, qu'il lui était impossible de ramener à la position naturelle. Que devait être tout son corps? Il me semblait voir une déviation de l'épine dorsale pendant qu'elle en parlait.

« Ce qu'elle demande à mains jointes, quand elle peut les joindre, c'est de mourir, pour mettre un terme aux

souffrances morales de son pauvre père. Quel homme, mon Dieu! avec tant de vertus être ainsi frappé!

« C'est bien le cas de douter de la Providence et de la médecine.

« Il ne veut pas apporter le moindre changement à vos prescriptions. Rognetta non plus. Selon eux, si on atteint l'épilepsie, l'autre mal cédera de lui-même; est-ce sûr? Mais, dis-je, si le magnétisme a fait le mal, ne peut-il le guérir[1], ne fût-ce qu'en agissant sur l'imagination? Oh! combien tout cela explique les superstitions des temps passés! Cette pauvre malheureuse me semblait une sœur du petit possédé de la Transfiguration. Comme un ignorant, je me suis étonné que vous ayez défendu les bains; pourtant, si par immersions on faisait pénétrer dans toutes les parties de ce corps je ne sais quel calmant, ne pourrait-on pas rendre un peu de repos à cette machine désorganisée par cinquante nuits et cinquante jours d'atroces souffrances? Un peu d'opium, de morphine, que sais-je, moi? ne pourrait-il pas aller au cerveau, siège de toutes ces douleurs? N'y a-t-il pas aussi des exutoires pour de telles maladies? Oh! cher ami, que vous avez dû maudire votre science dans les longs mois passés auprès de...! Mais pourquoi renouveler vos maux? Je sais d'ailleurs, vous, le seul médecin qui m'ait inspiré de la confiance, vous, que je place si haut au-dessus de tant d'autres, je sais ce que vous me répondrez : « Nous

[1] On voit combien les propositions, en apparence les plus antiscientifiques, peuvent un jour devenir rationnelles. Il n'y aurait aujourd'hui rien de déraisonnable à essayer de l'hypnotisme pour soulager une malade qui serait dans l'état de la fille de Manin. Cependant Bretonneau dut considérer cette proposition comme insensée et arrachée par la douleur au jugement du poète. — T.

ne savons rien ou presque rien. » Que je vous plains ! Pardonnez-moi de vous venir affliger mal à propos, et croyez-moi tout à vous de cœur.

« *P.-S.* J'ai assez mal fini ma soixante-treizième année et assez mal commencé ma soixante-quatorzième; je vais pourtant mieux. J'ai reçu, par M. Leroy, les pots de pommade. »

LETTRE CCCXL^e

DE TROUSSEAU

« 13 janvier 1854.

« Cher Maître,

« Ce n'est pas pour vous parler de mon œil, qui allait bien cinq ou six jours après votre départ; ce n'est pas non plus pour vous parler de mes clous, qui ne viennent plus qu'un à un, ce qui est un grand mieux dont je me contente; mais je veux vous dire tout le chagrin que me fait l'angine maligne.

« La petite fille que j'ai trachéotomisée comme vous étiez à Paris est hors de cause depuis longtemps. Une autre jeune fille que je faisais opérer par un de mes élèves, M. Moynier, et qui avait le pharynx, le nez, les oreilles, le larynx pris, va bien grâce à la trachéotomie aidée du café, du quinquina, du nitrate d'argent, du calomel, du sulfate de cuivre.

« Mais aujourd'hui je laisse mourir une jeune belle

femme espagnole de vingt-deux ans, comme Blache[1], comme sept ou huit autres depuis un an.

« Elle venait à Paris pour son plaisir avec son mari et deux jeunes enfants. Vendredi dernier elle perd sa fille de quatre ans d'une angine croupale, sans trachéotomie; c'était un homéopathe qui l'assistait.

« Dimanche dernier elle prenait une forte fièvre avec une vive douleur de gorge. Je la voyais à trois heures de l'après-midi; les amygdales étaient rouges, tuméfiées, sans fausses membranes. Un médecin, appelé avant moi, venait de faire appliquer dix sangsues grosses comme des couleuvres. Je lui ai laissé la direction du traitement. Lundi soir il me faisait appeler en consultation : douze nouvelles sangsues avaient été appliquées; les ganglions de l'angle des mâchoires étaient énormément tuméfiés; la luette, les deux amygdales, le plancher postérieur du pharynx recouverts de concrétions blanches, épaisses, sans fétidité. Le pouls misérable et fréquent. Rien qui ressemblât à la scarlatine. Je dis ce jour-là nettement au confrère ce que je lui eusse dit la veille si je l'avais vu : que nous avions affaire à une affection spécifique, que l'état général était déplorable, et que nous ne pouvions songer à de nouvelles émissions sanguines, non plus qu'aux vésicatoires qu'il proposait. Il me laisse faire.

« Les insufflations d'alun vigoureuses ont été faites six ou huit fois par jour; six fois, avec l'éponge, j'ai porté la solution très caustique de nitrate d'argent sur l'entrée du larynx, sur les amygdales, etc. etc. J'ai donné du sulfate de quinine. Le nez s'est pris hier, j'ai fait inspirer du calomel.

[1] Blache venait de perdre un de ses fils de la diphthérie. — T.

« Vingt-quatre heures après le début de ce traitement, la respiration devenait haute et laborieuse, sans altération de la voix, sans occlusion, sans sifflement laryngé. Cette nuit, elle s'est refroidie; ce matin, elle était bleue et un peu délirante. L'état local était meilleur, la respiration pulmonaire ample et sans râles; elle meurt empoisonnée. Je suis maintenant à la Faculté. Dans une heure je serai chez la pauvre malade; je la trouverai morte après soixante-douze heures de maladie, quarante-huit heures du traitement topique le plus énergique.

« Je suis horriblement malheureux de ces désastres; je perds confiance en moi, je ne crois plus à la puissance du traitement topique. Cet affreux poison est plus malin que vous ne l'avez dit; depuis deux ans, il m'a tué sept ou huit malades, plus en deux ans que je n'en avais vu mourir en vingt ans. Venez à mon secours. Si je ne croyais plus à ce que je fais, je jetterais aux orties ma robe de professeur, je n'oserais plus parler à des jeunes gens qui viennent pour croire en moi [1].

« En Sologne, j'avais tant et si souvent vu guérir l'angine maligne avec votre traitement topique, que je regardais la cure comme certaine quand j'arrivais à temps. Aujourd'hui je m'épouvante d'une couenne large comme un centime, surtout chez un adulte. Encore une fois, le mal est devenu plus malin, notre médication plus insuffisante, et je m'en afflige profondément.

« Répondez-moi donc à cela, je vous en prie. Je relis

[1] Ce cri de détresse poussé par Trousseau est admirable de probité médicale et peint bien les sentiments de désillusion et de découragement qui n'épargnent pas les praticiens les plus fermes et les plus convaincus à certains moments de leur carrière. Mais il faut lire plus loin la réponse du vieux maître. — T.

Graves. Faites donc des pages dont on puisse faire des petits chapitres. Deux pages de suite suffisent, mais répétez ces deux, ces quatre pages.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXLI[e]

DE BRETONNEAU A TROUSSEAU

« 21 janvier 1854.

« Mon ami, en allant hier à Tours subir les exigences des oisifs, des hypochondres, les visitant à leur domicile pour leur échapper plus vite qu'en les recevant, j'ai dû enfin revenir chez moi et me trouver en face d'un horrible cancer, d'une réclamation d'assistance auprès du cardinal, etc. etc.

« Votre lettre était là, je l'ai lue. . . . .

. « Oui, mon bon, mon excellent fils, j'ai lu votre lettre très attentivement, et je l'ai profondément méditée. Je la relis et je trouve que ces diphthéries incurables vous rendent malade.

« Votre découragement, votre affaissement, votre humble humiliation, votre défaillance morale me font une peine extrême. L'atteinte si fréquemment réitérée des coups sournois de la diphthérie parisienne vous blesse jusqu'à vous troubler l'esprit et vous fausser le jugement.

« L'évocation de vos souvenirs de la diphthérie de Sologne aurait dû dissiper vos vertiges. Là vous aviez re-

connu et dû reconnaître que l'allure du mal égyptiac n'était plus ce qu'elle était à Tours.

« Dans la pauvre Sologne, l'agglomération des pauvres habitants, entassés dans d'étroites demeures, avait eu d'inexorables effets. A Paris, l'état d'irritation catarrhale qui a été infligée par la grippe (l'influenza), par d'énormes vicissitudes atmosphériques, aux cavités nasales, a mis la membrane pituitaire tuméfiée, érodée en telle condition que le plus minime atome de poussière diphthéritique suffit à l'inoculation du chancre diphthéritique.

« Semé dans un des sinus frontaux, maxillaires, sphénoïdaux, ou sous l'abri que lui offre le recoquillement de l'un des cornets, il y germe, et, né sur un support qui est de très mince épaisseur dans une partie de ces régions où une fine membrane muqueuse est collée sur les os, le chancre, au lieu de forer le pertuis qu'il creuse sur l'une des deux amygdales, s'étend en surface, de sorte que l'abondance de l'exsudation épispastique qu'il fournit amène le prompt envahissement de la totalité de l'une des narines; et combien n'est-il pas difficile que l'invasion d'une si redoutable affection soit reconnue à temps et distinguée du coryza qui règne épidémiquement!

« Quand le mal débute dans un des tissus maxillaires, la sécrétion séreuse peut s'y accumuler en grande quantité. J'ai vu cela et j'ai constaté que dans cette vaste caverne, qui n'a qu'une ouverture placée sur le centre de sa large paroi nasale, du liquide sécrété et nécessairement retenu il ne peut s'écouler que le trop-plein, excepté pendant le décubitus latéral, sur le côté du sinus affecté. Mais aussi, au moment de cet épanchement intermittent, quel abondant écoulement! quelle soudaine et funeste atteinte étendue aux portions de la membrane polymorphe

de Schneider, exposée à son action! S'il n'est pas né dans le sinus, quel qu'ait été dans une narine le point de départ du mal, il doit y pénétrer; il lui est bien plus facile d'y entrer que d'en sortir : il n'a qu'à s'y glisser.

« J'ai très nette souvenance d'un épanchement diphthéritique : le sinus ressemblait à celui de la pleurésie; une fausse membrane recouvrait la tenture mince et transparente de l'antre d'Highmora, et des lambeaux de pseudo-méninge flottaient dans un liquide aussi limpide et incolore que de l'eau. Vous voyez de reste les conséquences, et vous vous souvenez de l'arbre bronchique qui avait été moulé dans les canaux aérifères du pauvre israélite.

« Avec moi, aussi clairement vous voyez que l'action du liquide virulent sécrété dans une des cavités nasales n'y est atténuée ni par la déglutition, l'alimentation, la boisson, et vous suivez la série des résultats. Vous voyez pourquoi la face du voile palatin, d'abord atteinte, est opposée à celle dont on ne voit que la rougeur, etc. etc[1].

« Maintenant :

« Laissez-moi vous reporter à vos admirables pérégrinations médicales, à vos bienfaisants, bienveillants, mira-

[1] On voit ici le rôle que faisait jouer Bretonneau aux fosses nasales dans la propagation de la diphthérie. Pour lui, la propagation se faisait dans un ordre en quelque sorte invariable, des *parties supérieures aux parties inférieures,* des fosses nasales au pharynx, du pharynx au larynx, etc. La contagion diphthéritique était le résultat d'une sorte d'auto-inoculation produite par le liquide virulent sécrété dans une des fosses nasales et contaminant successivement les parties déclives.

La science moderne n'a rien à retrancher de la loi posée par le médecin de Tours, si ce n'est qu'elle est moins absolue qu'il ne le pensait et qu'elle souffre d'assez nombreuses exceptions. Cette légère rectification faite, il est non moins certain qu'il avait également bien observé l'action contaminante de la sécrétion purulente, — on dirait aujourd'hui des liquides chargés d'organismes pathogènes. — T.

culeux succès dans la pauvre Sologne, si horriblement ravagée par une épidémie de diphthérie. Vous y avez vu la diphthérie vulvaire, dont les progrès, à son début, pouvaient être si facilement arrêtés, tuant par intoxication et refroidissement[1].

« Je sens qu'avant de poursuivre le parallèle des deux épidémies, j'ai besoin de réprimer la colère qui me domine depuis que j'ai pensé à l'établir.

« Que j'admire, que j'approuve votre indulgence, votre douce tolérance, mon bon Armand! quelle leçon vous donnez à votre vieux maître! Inutile enseignement! Je donnerais un coup de poing au spécialiste arrogant qui m'éborgnerait comme vous l'avez été, et j'aurais mis sur le mufle de votre estimable coadjuteur le vésicatoire qu'il destinait à la pauvre mère de l'enfant tué par l'homéopathie qui laisse mourir, et ceux que la diphthérie étrangle, empoisonne, et d'autres encore.

« Mon ami, en Sologne vous étiez assisté; à Babylone, c'est exactement l'inverse.

« Les réplétions vasculaires ouvrent les portes aux absorptions délétères et dépriment la puissance vitale qui résiste à l'empoisonnement.

« Je pense qu'au moment où le bout du nez a été envahi, il y avait longtemps que le mal siégeait plus haut.

« Mon ami, je ne fabrique pas de l'étiologie, je me souviens.

[1] On sait aujourd'hui, d'après les intéressantes recherches de Roux et de Yersin, qui ont montré la localisation du bacille de la diphthérie dans les fausses membranes, il est vrai, mais aussi à coup sûr dans la sérosité qui s'écoule des narines, combien sont justes les observations de Bretonneau. — T.

« Un enfant, pendant l'épidémie de Tours (je n'ai pas le temps de revenir au *Traité de la diphthérie*), meurt aveugle, refroidi, avec une exaltation saisissante des facultés affectives et intellectuelles. « Je vais à Dieu, « disait-il à ses parents, je vais le prier de vous con- « soler ! » La poitrine de cet enfant était grasse habituellement, m'avaient dit ses parents quand je l'avais vu, bien tardivement, hélas ! En réalité, il avait un catarrhe chronique permanent. Ma triste prévision ne m'avait pas trompé. L'invasion rapide des canaux aérifères sans occlusion du larynx avait fait d'énormes progrès, et je trouvai la membrane muqueuse des bronches épaissie, comme elle l'est dans ce cas, doublée d'une fausse membrane depuis l'arrière-bouche jusqu'à de menues divisions des bronches.

« Vous savez quelle quantité de recherches nécroscopiques ont été faites par la Clinique de Tours, et je n'avance rien qui ne soit appuyé sur le résultat constant d'une multitude d'observations[1].

« Je sens plus que jamais l'obligation de vous adresser une édition lisible de la lettre destinée à Blache.

« Dois-je entendre des dernières lignes de votre lettre que vous me demandez de traduire des chapitres de Graves? cela ne me déplairait pas, mais voyez si ce n'est pas courir chance de mal étreindre. »

[1] Quand il écrit ces pages, Bretonneau a soixante-seize ans. L'âge, les épreuves qu'il a traversées, les désillusions qu'il a lui-même éprouvées n'ont pas amorti l'ardeur de ses premières années et ne lui ont rien enlevé de sa confiance dans l'art. Et c'est un beau et consolant spectacle que celui qu'offre ce vieillard cherchant à justifier la science, auprès de Trousseau, des mécomptes qu'elle lui a donnés et à rendre à son ancien élève la foi de ses premières années qui s'est ébranlée en lui. — T.

LETTRE CCCXLII^e

DE TROUSSEAU

« 1er février 1854.

« Cher maître,

« Au milieu des désastres de la diphthérie, j'ai des consolations, et la jeune fille que mon élève Moynier opérait il y a trois semaines, avec des fausses membranes dans le nez, dans les oreilles et dans le larynx, est aujourd'hui guérie et vaillante après des cautérisations brutales sur la peau et des injections répétées de sulfate de cuivre dans le mufle. Mais le souvenir de ma pauvre jeune dame espagnole me poursuit et m'obsède, celui de Blache ne me laisse pas plus de repos. Vous êtes bien à votre aise avec vos théories, et vous, l'inventeur de la malignité, vous ne voulez pas que la diphthérie nous tue comme la pustule maligne. Vous nous la donnez belle avec votre nez, avec l'ichor qui dégouline dans le pharynx; je le sais parbleu bien et vous me l'avez montré; mais, le dimanche, quand j'ai vu mon Espagnole, elle n'avait pas plus de rhume de cerveau que moi, et elle était morte mercredi à midi. Blache n'avait rien dans le nez; il avait, le jeudi soir, un lichen diphthéritique sur une amygdale, il était mort le dimanche. Il m'entrait, il y a quatre jours, une petite fille de cinq ans à l'Hôtel-Dieu, avec une diphthérie couvrant l'oreille, toute la face; un vésicatoire mis derrière l'oreille était le point

de départ. Elle mourait empoisonnée comme par une vipère ; le nez s'est pris quatre heures avant la mort. Mais aujourd'hui, dans la même salle, voici un jeune enfant de dix-huit mois, qui avait un peu d'intertrigo derrière une oreille : la poussière diphthéritique s'y est semée et a levé vite ; il s'est gratté, le gueux, et a mis les doigts dans son nez ; ce matin, je l'ai trouvé pâle, et avec un flux séreux par les narines. Il mourra, malgré le quinquina et les injections cuivreuses [1].

« Oh ! l'autre poison, qu'on appelle le virus scarlatin, que de mal il nous fait à Paris en ce moment ! L'angine va sournoisement, l'éruption se passe, le neuvième jour tout éclate dans le nez, dans la gorge, dans les ganglions, et ils meurent. Poison pour poison, j'aime mieux le diphthérique.

« Mille tendresses. »

[1] Ces exemples, qui depuis se sont multipliés, prouvaient bien que la loi posée par Bretonneau n'avait rien d'absolu. Il est bien évident, en effet, que dans certains cas les micro-organismes peuvent être soustraits aux lois de la pesanteur, et que du larynx les bacilles peuvent, sous l'influence de la toux, passer dans le pharynx et les fosses nasales. — T.

LETTRE CCCXLIII[e]

DU MÊME

« Paris, 3 février 1854.

« Cher Maître,

« Je ne crois pas aux générations spontanées, pas plus que vous n'y croyez vous-même, bien entendu. Reste à savoir si la diphthérie naît toujours d'un germe [1]. Je ne doute guère de la chose à l'endroit de la variole; il faudrait peut-être, pour être conséquent, n'en pas douter davantage à l'endroit de la diphthérie. Ces réflexions m'assiégeaient ce matin comme je faisais la trachéotomie chez un pauvre enfant de vingt-huit mois. En face de son lit était le portrait d'un petit garçon de cinq ans. Le peintre l'avait représenté sur son lit de mort. Il avait succombé, il y a cinq ans, à l'angine maligne. En même temps que lui, la sœur aînée se trouvait atteinte, qui guérissait avec d'énergiques cautérisations pratiquées par le médecin, qui est de la bonne école.

« Aujourd'hui, en traversant une chambre à coucher

[1] Bien des fois, ici même, Bretonneau a répondu à cette question. Mais nulle part sa réponse n'a revêtu un caractère aussi péremptoire et aussi dogmatique que dans ce passage de sa lettre à Blache qu'on lira tout à l'heure :

« Je le répète donc encore une fois, un germe spécial propre à chaque contagion donne naissance à chaque maladie contagieuse. Les fléaux épidémiques ne sont engendrés, disséminés que par leur germe reproducteur. » — T.

qui menait au lit du petit moribond, je voyais assis un enfant de quatre ans, frère de l'opéré, qui, atteint depuis quinze jours, devait à l'alun et au nitrate d'argent de n'avoir pas eu à subir la trachéotomie. Ainsi, en cinq ans, sur quatre enfants d'une même famille, et il n'y en a que quatre, quatre sont atteints par paire à cinq ans d'intervalle, et chaque fois l'art sauve un des malades, et ne sauvera peut-être pas celui dont le cou a été coupé aujourd'hui. Je ferai enlever les cordons de sonnettes, c'est votre avis probablement; je ferai brûler les lits et les couvertures; je ferai jeter au feu les papiers de tenture, car ils ont un velouté pernicieux, attractif et rétentif; j'engagerai la mère à se purifier comme une Hindoue, autrement quelle querelle ne me feriez-vous pas? Vous m'avez accusé d'avoir apporté dans mon habit la diphthérie que j'avais prise en Sologne, et d'en avoir gratifié Mme de Bonneville, alors très jeune fille, alors que j'avais été à Isernay faire la cour à une vieille amie.

« Après tout, je ne dis pas non; mais les feux sont tellement croisés que, en bonne conscience, on ne sait de quel canon vient la balle, ou plutôt de quel mortier vient la bombe, car la mèche met du temps à brûler.

« Avec vous je puis être assez bête pour croire à cette contagion différée; je le dirai dans mon testament, mais de mon vivant ils me crieraient à la chie-en-lit.

« A vous, qui vivez à Palluau comme saint Antoine dans sa grotte, toute liberté de traduire et de manifester les hallucinations de votre foi vous est octroyée, et vos rêves vous vaudront une canonisation plus régulièrement méritée que celle de ce vieux fou encochonné; mais moi qui suis votre disciple et qui ai le malheur de croire en vous jusque-là, que je ne révoque en doute aucune des

conceptions de la tentation de Callot, je suis obligé de me souvenir que je suis encore *du monde et dans le monde*, et, enfant du siècle, je n'irai pas jusqu'à faire chanter le coq de la Passion, mais j'attendrai[1].

« Mille tendresses.

« *P.-S.* Cette Jane, qui vient de me faire encore un garçon! »

LETTRE CCCXLIV^e

DE LASÈGUE[2]

« Paris, 25 novembre 1854.

« Cher et affectionné Maître,

« J'ai suivi avec vous et du plus vif intérêt l'histoire de ce pauvre M. Miquel, qui jette ses perles aux pour-

[1] Voilà, dans cette lettre, largement esquissées par Trousseau la doctrine de Bretonneau, qui est la doctrine contagionniste actuelle, et les pratiques de désinfection qui en étaient la conséquence. Trousseau, vivant dans un milieu officiel où ces idées n'étaient pas acceptées, rendu prudent par sa situation officielle, hésite à confesser sa foi, comme au beau temps de son enthousiaste jeunesse; mais il sent bien que c'est la vérité et il ne saurait s'y soustraire. — T.

[2] Lasègue, né à Paris en 1816, mort dans cette ville en 1883. A formé toute une génération de médecins aujourd'hui en pleine maturité de l'âge et du talent et qui sont restés fidèles à son souvenir. C'était un esprit original et sympathique, procédant en droite ligne par Trousseau de Bretonneau, qui aimait à l'appeler son petit-fils.

Le médecin de Tours ne fut pas, en effet, étranger au développement de son caractère, et c'est auprès de lui et de Trousseau que Lasègue

ceaux, et est en somme plus mal récompensé que le Samaritain. Faut-il l'avouer? j'ai été encore plus touché de votre bon et bienveillant souvenir qui m'allait droit au cœur, et je me suis presque réjoui en égoïste des misères qui me valaient une lettre de Tours. Je vous attends toujours vous et votre manuscrit, et à la rigueur l'un sans l'autre, mais pas l'autre sans l'un. Vous savez ou vous ne savez plus que vous m'avez promis d'être en mesure dans la première semaine de décembre. Trousseau prétend que ma confiance prouve surabondamment mon inexpé-

se façonna à la méthode d'observation telle que la comprenait Bretonneau, méthode qui plaçait exclusivement dans le malade l'étude de la maladie, superposait l'observation clinique à l'expérimentation, faisait de la pathologie une science et de la médecine un art, sans cependant attacher à l'observation une importance tellement excessive qu'elle ait pu lui faire méconnaître le rôle personnel d'investigation de l'observateur. Trousseau et Lasègue héritèrent de cette méthode scientifique du maître de Tours et reproduisirent son esprit clinique, cette manière si originale d'observer qui lui était personnelle et qui, sous une forme en apparence simple et facile, l'avait conduit à une extraordinaire intensité d'attention et à des découvertes géniales.

Lasègue, docteur de 1847, avec une remarquable thèse sur Stalh et sa doctrine médicale, obtint en 1867 la chaire de Pathologie générale dans laquelle il remplaça Andral, et en 1865 la chaire de Clinique médicale de la Pitié, qu'il garda jusqu'à sa mort. Il fut élu à l'Académie en 1876.

Il avait renoncé à la pratique journalière de la médecine pour se livrer à l'instruction, et fut un remarquable professeur. Maniant la parole avec une extraordinaire facilité, il n'apportait à ses auditeurs que des sujets préparés avec soin et dans lesquels le développement de vues originales ou de conceptions nouvelles était le résultat d'un labeur intellectuel considérable.

D'une activité intellectuelle incessante, il a laissé d'importants travaux: un *Traité des angines* (1845), un *Traité d'auscultation* de Laënnec (édition dite de la Faculté), un *Traité de la goutte* de Sydenham (traduction) et de nombreux mémoires originaux, d'intéressantes études critiques que la piété d'un de ses élèves a su recueillir et publier (*Études médicales* du professeur Ch. Lasègue, Albert Besson, 1884). On trouve dans ce recueil de remarquables travaux de psychologie, de médecine légale, de thérapeutique mentale et aussi de fines esquisses biographiques, un éloge de Trousseau et surtout une étude comparative sur Graves et Bretonneau, qui peut être considérée comme un modèle d'analyse psychologique. — T.

rience. J'aime mieux que vous y voyiez la preuve du bien vrai et du bien cordial plaisir que j'aurais à passer quelques heures avec vous. Si bien qu'au lieu d'être naïf, à la manière que Trousseau me suppose, je fais sur ce mémoire interminable une spéculation raffinée, et je garde par devers moi comme un pressentiment, que chaque fragment me vaudra un voyage de vous à Paris. Continuez donc à nous venir et à ne pas achever, suivant qu'il vous plaira, la contagion de la diphthérie.

« J'ai besoin de consolation, car je suis plus malheureux que bien des gens qui m'envient. J'ai le douloureux honneur d'être d'un jury de concours pour l'externat; et pendant que je vous écris, je devrais écouter pour la cent cinquantième fois la description du sterno-cléido-mastoïdien, accompagnée de la définition des six degrés de la brûlure. A la centième fois on est à bout de forces; au point où nous en sommes on est à bout de nerfs. Voilà pourtant la dure épreuve qu'on impose à sept honnêtes gens, qui auraient toutes sortes de choses meilleures à faire, et qui subissent leur consigne avec une gravité dont ils devraient être les premiers à rire. Et dire que je manque à tous mes devoirs de juge en vous préférant au sterno-cléido-mastoïdien, et ajoutez que je n'ai pas la conscience assez chatouilleuse pour en avoir le moindre repentir.

« Trousseau va bien, sauf une douleur qui le fait souffrir à chaque faux pas. Nous menons notre existence commune d'hôpital, qui m'est une si douce habitude. Malheureusement il a trop à faire et n'a plus ses loisirs de causerie qui nous tenaient à Necker jusqu'à près de onze heures. Aujourd'hui les consultations s'accumulent et les heures sont comptées. Il aura probablement avant

moi la possibilité d'aller vous voir; deux attraits le sollicitent, et il y en a pour son cœur de père et pour son cœur de fils. N'empêche pas que moi, qui ne passe pas pour si oublieux que vous, je me ménage une petite excursion où j'irai vous surprendre après vous avoir prévenu. D'ici là, tâchez de nous faire trouver le temps moins long en vous décidant à en finir avec le mémoire que les *Archives* souhaitent *tanquam cervus*, et à nous l'apporter pour les étrennes du journal.

« Je n'ai pas vu le poète national et son hôtesse, ce qui m'empêche d'avoir comme vous le don des langues, mais ce qui ne m'empêche pas de vous embrasser cordialement. Je ne vous charge de rien pour mon ex-camarade Duclos. »

LETTRE CCCXLV^e

DE BRETONNEAU A BLACHE ET A GUERSANT

« Tours, 7 janvier 1855 [1].

« Chers amis,

« Avant le malheur qui vient de vous frapper [2], et depuis que la diphthérie s'est montrée de plus en plus endé-

[1] Cette lettre a été publiée dans les *Archives de médecine*, 1855. — T.

[2] Le fils aîné de Blache venait d'être enlevé par la diphthérie. — T.

mique à Paris, on y avait déploré quelques exemples de ces intoxications soudaines qui éteignent la vie sans le concours de l'occlusion du larynx.

« Il y a trente-quatre ans qu'importée à Tours par la légion militaire de la Vendée, l'angine maligne, en peu de mois, enleva soixante personnes de tout âge, et surtout un grand nombre d'enfants. Entraîné et par l'intérêt croissant qu'inspirent de telles calamités, et par le désir d'arriver à la notion positive de vérités que je n'avais qu'entrevues, poussé par une curiosité qui ne me laissait plus de repos, je me mis à lire assidûment dans les collections de recueils périodiques de France et d'Angleterre, dans tous les vieux livres achetés, empruntés, obtenus à la bibliothèque de la rue de Richelieu, tout ce qui avait trait aux réapparitions du terrible fléau depuis les siècles les plus reculés. J'ai à peine souvenance d'avoir rencontré un exemple d'aussi foudroyantes intoxications.

« Mais les travaux originaux, il faut le dire, ne surabondaient pas dans mon ample collection de vieux livres; les investigations inspirées par l'art sont peu du goût des bibliographes, le vraisemblable leur plaît plus que le vrai.

« De cette longue enquête il résultait toutefois qu'à chacun de ses retours le mal égyptiac avait frappé d'épouvante les médecins et les populations sur lesquelles il sévissait, tuant ceux qui en étaient atteints, jusqu'à ce que la thérapeutique d'Arétée, oubliée toujours, fût enfin plus ou moins heureusement évoquée.

« Un portrait ressemblant à ces foudroyantes atteintes aura probablement été tracé par quelque témoin des terribles épidémies du XVIe siècle, qui débordèrent de l'Es-

pagne et de la Sicile sur le vieux monde, et plus tard arrivèrent en Amérique, où Washington mourut du croup.

« Sans doute l'œuvre de l'observateur gît oubliée dans un coin. L'attention n'a d'écho que pour les attentifs, et où sont-ils? Ce ne peut-être chez nous, surtout aux temps où de funestes maux dévastent des cités populeuses.

« En vous voyant, mon bon Blache, vous et les vôtres exposés aux dangers de contagions perfides, généralement niées ou mal comprises, je sens le besoin de vous parler de précautions dont j'ai constaté l'efficacité.

« Je ne veux pas vous imposer mes convictions, mais je dois essayer de vous les faire partager. Malheureusement, ici comme ailleurs, notre présomptueuse époque marche à contresens de la vérité, en repoussant de toutes ses forces la croyance aux contagions.

« Obligé de procéder par induction, et pour cela de m'appuyer sur des faits plus étudiés que ceux de la contagion de la diphthérie, je m'adresse à la contagion de la variole.

« L'inoculation, importée de l'Orient vers le milieu du dernier siècle, est bientôt pratiquée dans plusieurs États de l'Europe, et surtout en Angleterre, où ce procédé devient l'occasion de la découverte de Jenner. Elle est bientôt à la mode, et, sur son piédestal, elle attire l'attention. Alors divers moyens de transmission sont vantés, étudiés, comparés, adoptés, rejetés, et la vérité, rarement consultée, sert peu de guide.

« Généralement, les conditions importantes du mode de transmission sont si mal comprises que beaucoup d'inoculations sont pratiquées de bras à bras au lit des varioleux par quelques inoculateurs, tandis que d'autres

broient des croûtes varioliques destinées à saupoudrer des tartines pour des enfants convenablement préparés à la transmission de la variole.

« On croyait beaucoup à cette époque aux varioles spontanées, et cette croyance n'est pas suffisamment éteinte. On admettait le développement d'un germe apporté en naissant (ce germe a pris le temps de se développer)! On croyait à une despumation nécessaire qu'il suffisait de faire éclore à temps et de conduire à bien. On acceptait l'ingénieuse opinion du digne précurseur de MM. Carnot et Bayard, le médecin arabe Rhazès, qui avait imaginé que l'enfant repu du sang menstruel avait besoin de cette purification.

« Enfin aujourd'hui, après les émeutes scolastiques du Val-de-Grâce, les délirantes divagations des académies sur les contagions, sur la peste, la transmissibilité de la variole est peu contestée. Oui, elle se transmet et, comme tant d'autres maladies épidémiques, elle ne se développe que par transmission, soit qu'elle reste sporadique, soit qu'elle devienne épidémique, et son pouvoir de transmission est tel qu'elle atteint les passants à portée de pistolet. Ce fait, depuis que l'adoption provisoire de la vaccine a rompu les libres allures des épidémies de variole, a pu être bien des fois contesté aussi positivement qu'il l'eût été par les plus rigoureuses expérimentations ; car il est facile de savoir que tel jour, en passant à une distance connue d'un foyer isolé de contagion, la variole a été contractée, qu'elle s'est développée tel autre jour après la durée accoutumée de l'incubation ; ce que chacun peut voir à la condition de regarder.

« Là ne se borne pas la puissance contagieuse de l'*ens variolarum*, de l'entité variolique. Elle peut atteindre,

elle atteint le fœtus dans l'utérus d'une femme qui n'a pas la variole, et qui, dans son état de grossesse, a soigné des varioleux, sans contracter elle-même leur maladie. Comment cette transmission s'est-elle faite? Plus on approfondit les conditions d'une semblable contagion, moins on en comprend la possibilité. Il a fallu que le principe contagieux, dissous dans l'air, atténué par cette dissolution, ait traversé les couches diverses de plusieurs tissus, que dans ce trajet il ait subi l'action puissante de la digestion interstitielle, l'action de l'hématose dans l'appareil respiratoire. Rien ne l'arrête, ne le subjugue, il arrive à son but. Bien que la circulation du fœtus soit distincte de celle de sa mère, que, simple ébauche de mammifère, il ne respire point et qu'il ne possède encore que la vie d'un poisson, la contagion variolique parvient jusqu'à lui, le pénètre, baigné dans les eaux de l'amnios.

« Déjà deux faits de variole survenant chez le fœtus sans que la mère en soit atteinte ont été constatés et soigneusement recueillis par Mead[1], trois autres ont été signalés par le comité de vaccin de Paris, sous le secrétariat de mon condisciple Husson; un sixième fait s'est reproduit à Tours en 1827 : une pauvre femme, dans les conditions susdites, accouchait d'un enfant à terme; le corps et le visage de cet enfant étaient parsemés de pustules varioliques, ces pustules atteignaient le quatrième jour de l'éruption, leur développement continua sous mes yeux et s'accomplit régulièrement. J'examinai attentivement les pustules varioliques : nonobstant l'immersion de la peau, elles offraient tous les caractères de la variole

[1] Mead. — *De variolis et morbillis liber.* Londini, 1747.

cutanée, car elles étaient saillantes, bombées et non nivelées, comme le sont celles qui se développent à la superficie des membranes muqueuses. Le sujet de cette observation est aujourd'hui au service militaire[1].

« Pour arriver à la contagion de la diphthérie j'ai pris un bien grand détour; mais les faits de la vieille contagion égyptiaque sont si étranges que, pour les faire accepter, il était peut-être nécessaire d'avoir sous les yeux des exemples avérés des prodiges d'une autre contagion.

« Il est inutile de répéter que l'air atmosphérique est le véhicule du virus variolique, que ce virus est volatil; mais, disons-le, il lui reste un autre mode plus matériel de transmission dans la poussière des pustules varioliques desséchées, dont la propriété contagieuse se conserve si longtemps. Tissot a pu se servir, pour inoculer avec succès la variole, d'un fil à coudre qu'il avait imprégné de pus variolique en le passant à travers une pustule, et qu'il avait déposé dans un livre où il l'avait pendant trente mois négligemment conservé. Les récoltes du pus variolique, faites par les inoculateurs, ont fourni des exemples sans nombre de la ténacité de la propriété contagieuse du pus variolique conservé. J'insiste sur ce point, parce que c'est à ce second procédé de la transmission de la variole que se réduit le mode de translation de

[1] Les faits de transmission de la variole au fœtus, sans que la mère soit elle-même atteinte de la maladie, sont incontestables, et l'immunité de la mère tient sans doute à ce qu'elle est protégée par la vaccination contre les manifestations varioliques, vaccination qui n'empêche pas la pénétration du virus dans la circulation et, par suite, l'infection du fœtus. Toutefois, si cette explication peut rationnellement s'appliquer aux faits qui ont été observés depuis la découverte de la vaccine, elle ne saurait être invoquée pour les faits de Mead, qui sont rapportés en 1747, soit cinquante et un ans avant l'apparition du livre de Jenner. Il est vrai qu'on peut alors supposer que la mère avait été atteinte de la variole.—T.

la diphthérie, car indubitablement l'air ne lui sert pas de véhicule. Des faits sans nombre ont constaté que ceux qui soignent les malades ne peuvent contracter la diphthérie, si la sécrétion diphthérique, à l'état liquide ou pulvérulent, ne se trouve pas en contact avec une membrane muqueuse molle ou amollie, ou bien avec la peau sur un point dénudé de son épiderme ou de son épithélium, et cette application doit être immédiate. En un mot, de tout point une véritable inoculation, seul mode de transmission du mal égyptiac.

« Depuis 1818, les faits fournis par les épidémies de diphthérie qui ont pullulé dans le département d'Indre-et-Loire, ou qui se sont propagés dans ceux qui le circonscrivent, montrent de la manière la plus évidente que l'atmosphère ne peut transmettre la contagion de la diphthérie. Les plus irrécusables de ces faits, les plus significatifs, ont été réunis par d'attentifs observateurs assidûment livrés à la pratique de l'art dans de très petites localités, recueillant, notant avec soin chaque particularité de leurs observations, le jour, l'heure de l'importation de la maladie, son siège, sa migration d'une famille dans une autre famille, les conditions de cette migration, ses translations à des hameaux des communes différentes, avec indication des distances et des époques de l'année auxquelles elles s'étaient effectuées. Sous ce rapport, j'ai du docteur Henri Brault, médecin à Beaumont-la-Ronce, de nombreuses et précieuses observations. J'accorderais que cette précision pût laisser des doutes, si de tels renseignements ne fussent parvenus que d'une seule localité et d'un même observateur; mais depuis trente-cinq ans, sur un grand nombre de points, les mêmes observations se sont reproduites, les mêmes tou-

jours et toujours les mêmes que celles des siècles passés.

« Réduit pour se transmettre à l'inoculation, le virus diphthérique y parvient par des procédés qu'il nous importe de connaître, qui lui sont propres; et, si nous le suivons à l'œuvre, nous verrons que ses procédés sont encore plus étonnants que ceux de la variole. Il possède, il est vrai, un mode de transmission qui lui est commun avec la syphilis, et, de plus, il est encore vrai que les rapports du mal syriaque et du mal napolitain sont tellement intimes que, dans une classification nosographique, ces deux maladies seraient congénères. Si Arétée n'a pu faire de rapprochement entre le mal égyptiac et une autre maladie qui n'était pas connue de son temps, dès le XVI[e] siècle, la remarquable analogie du mal syriaque et du mal napolitain n'a pas échappé à un médecin de Palerme, Alayma, qui, à cet égard, exprime très explicitement son opinion : *Ita dum egyptiaca ulcera dicimus varios modos quibus hic morbus humanum genus insultat, unico verbo explicamus*, préférant, dit-il, la dénomination d'*ulcère égyptiac*, parce qu'elle s'applique à toutes les formes de la maladie, comme la dénomination de *mal français* suffit pour désigner les symptômes variés de la syphilis.

« Un motif semblable à celui d'Alayma m'a porté à proposer une dénomination qui pût convenir aux effets variables de la contagion diphthérique ou égyptiaque; peut-être aurais-je plus sagement fait de conserver cette antique désignation; j'ai cédé au désir d'obtenir d'un nom spécifique la distinction d'une phlegmasie spécifique, qu'il importait de ne pas confondre avec d'autres affections qui n'avaient avec celle-là que des traits de ressemblance. L'application de cette dénomination faite chaque

jour à contresens me prouve du reste que j'ai eu tort.

« La ressemblance de la diphthérie avec la syphilis a causé de graves méprises ; à l'époque des épidémies de la Sologne, Trousseau et Ramon ont recueilli des exemples de diphthérie vulvaire, de diphthérie cutanée, devenues promptement mortelles par intoxication.

« Je dois ajouter qu'une valeur importante restait attachée à l'épithète *égyptiaque*, sans doute déjà fort ancienne : elle désignait pour les Grecs la région d'où le mal leur était importé ; ces noms de pays, comme celui de *choléra asiatique*, d'*ophtalmie d'Égypte*, de *peste d'Orient*, de *mal français* ou *napolitain*, indiquent que la maladie, inconnue dans la région où elle apparaît, est une provenance exotique. Je ne puis assez le répéter, elle est importée par un sujet qui en est atteint ou par des objets imprégnés du principe contagieux. Oui, mille fois oui, c'est là que gît la vérité, c'est de là qu'elle est arrivée jusqu'à nous, cramponnée à la contagion, à la contagion qui seule a transmis et seule transmet le mal égyptiac ; car il est surabondamment démontré que température, saison, climat, nature du sol, n'exercent qu'une influence secondaire et non une puissance procréatrice sur les effets mystérieux produits par les agents des contagions.

« La contagion, en vain on s'obstine à le nier, si elle n'est pas la source des endémies, est celle de la plupart des épidémies ; c'est là le procédé d'extermination des fléaux qui frappent l'espèce humaine à divers degrés, dans ses diverses races, peaux blanche, rouge ou noire, et non seulement l'espèce humaine, mais encore une multitude d'espèces animales et végétales agglomérées.

« Or, c'est dès le temps où le mot *loimos* signifiait

peste, contagion, objet contagieux, que la diphthérie, importée dans la Grèce par une nombreuse succession de colonies égyptiennes, y recevait le nom de *mal égyptiac*, à une époque plus contemporaine d'Homère que d'Hippocrate, et notez qu'à cette même époque remonte la dénomination d'*onguent égyptiac*, solution de vert-de-gris dans du miel (*mel cupratum*); ce miel cuivreux est une préparation éminemment antidiphthérique qui porte encore aujourd'hui ce même nom dans notre Codex pharmaceutique, et figure depuis des siècles dans tous les codex sous le nom d'*unguentum egyptiacum*.

« Vous voyez, chers amis, à quel point l'art médical reste emmailloté. Le voilà, de temps immémorial, pourvu d'un précieux moyen de guérir une maladie mortelle. A quoi bon? quand et comment l'onguent égyptiac a-t-il été opposé aux progrès du mal égyptiac? Le nom du médicament est resté, son usage a disparu[1].

« Dix siècles plus tard, un don plus riche nous est encore légué par un médecin grec, le grand Arétée. A cette distance d'Hippocrate, le plus accompli de ses disciples, contemporain de Galien, il est plus que lui le continuateur du divin vieillard. Son œuvre, mutilée par le temps, est un exposé encore fidèle de nos maux. Une

[1] La puissante propriété antidiphthéritique des sels de cuivre a été par hasard, et à l'occasion d'une méprise, retrouvée à Moscou, il y a une trentaine d'années. La diphthérie gingivale sévissait à l'hôpital des Enfants, beaucoup étaient atteints et plusieurs avaient succombé à l'intoxication. La marche de la maladie était à peine ralentie par une médication timorée, quand la solution concentrée d'un sel de cuivre fut confiée à une femme de service, qui devait veiller à ce qu'elle fût étendue d'une ample proportion d'eau avant d'être distribuée aux infirmières de chaque quartier. Par oubli, la solution est employée pure, et le mal cède si rapidement à la médication énergique, qu'il s'éteint dans l'établissement. (Note de Bretonneau.)

de ses magnifiques pages est un portrait admirablement achevé du mal égyptiac, en même temps qu'une autre page nous offre un choix de médicaments curatifs et de sages préceptes sur l'art d'en faire usage.

« Jusqu'à l'invention de l'imprimerie, le précieux manuscrit avait pu rester aux mains des hellénistes; mais, longtemps avant les épidémies du XVIIe siècle, plusieurs traductions d'Arétée avaient été publiées. Ici, je répète à quoi bon? Quand a-t-on eu recours à ces admirables moyens de salut?

« J'arrive à des temps très rapprochés (1809-1815). Vers cette époque, la reine Hortense reste pendant plusieurs mois affectée de diphthérie gingivale, sans qu'un procédé curatif soit opposé aux progrès du mal; puis son premier-né succombe à la diphthérie laryngienne. Au moment de la seconde invasion de Paris, sa mère, l'impératrice Joséphine, depuis peu de jours atteinte d'une angine diphthérique pharyngienne, succombe dans un accès de suffocation croupale, sans que la tentative d'une médication efficace eût été essayée pour arrêter les progrès de sa maladie [1].

« Vous n'avez pas oublié le célèbre concours donné par l'empereur à la mort du jeune prince, son neveu, ni le partage du grand prix entre Jurine, de Genève, et Albers de Bremen, auteurs de *Mémoires* dans lesquels l'un et l'autre affirment que l'angine maligne est une maladie distincte du croup, de nature opposée.

[1] J'ai entendu du marquis de Beaumont, qui assistait à ses derniers moments, que, dans l'état d'agitation si bien décrit par Arétée, ne pouvent rester ni assise ni debout, dans l'impuissance de parler, l'impératrice Joséphine demandait une plume quand elle périt de suffocation croupale (Note de Bretonneau.)

« Peu importe.

« Ce sont là les allures des doctrines scientifiques; mais, au moment où l'impératrice fut frappée de la diphthérie provenant, j'en ai la conviction, de même que le croup de son petit-fils, de la diphthérie gingivale de la reine Hortense, elle était entourée de soins. Un médecin si heureusement doué, arrivé à l'apogée de son talent artistique, le grand guérisseur Corvisard était là, et beaucoup d'autres hommes éminents dans notre profession, chefs du service médical des armées réunies dans la capitale.

« Voilà, chers amis, ce qui laisse désespérer des conquêtes ultérieures de la médecine, que la chirurgie a si habilement dépassée.

« Pour procéder par évidence, dans l'exposé des divers modes d'inoculation de la diphthérie, je vais en réunir des exemples :

« Fortuitement on rencontre telle inoculation flagrante de la diphthérie où le mode de transmission est devenu d'une si nette évidence, qu'on voit cette inoculation s'effectuer comme on voit s'effectuer avec une lancette celle de la syphilis et de la variole. J'en mets sous vos yeux des exemples authentiques, et sous la dictée de M. Herpin, chirurgien de l'hôpital de Tours, professeur de l'École secondaire, j'écris de quelle manière il a contracté la diphthérie nasale [1]; je me sers de ses propres expressions:

[1] A Paris, la grippe, qui, à sa dernière reprise, a tant molesté les narines, a prédisposé à l'inoculation de la diphthérie les cavités nasales muqueuses. La membrane pituitaire épaissie, érodée par un écoulement séreux, par de fréquents éternuements, s'est trouvée préparée à retenir le moindre atome de poussière diphthérique reçue dans la gouttière d'un cornet dans l'antre d'Highmore. Nulle autre part son action n'est mieux

« Au printemps de 1843, la diphthérie me fut inoculée « par un enfant venu d'Épinal. En traversant Paris, il « avait consulté pour un abcès froid, et vite il avait été « envoyé à Tours, où il se rendait chez un oncle pour « qu'il y fût traité d'un mal de gorge dont il souffrait « déjà en arrivant à Paris. Je reconnus à tous les signes « qui la caractérisent l'angine pharyngienne diphthérique

abritée, et si elle ne peut opérer son forage comme dans le tissu spongieux sur la membrane mince et transparente qui tapisse l'antre d'Highmore, elle y donne naissance à une large excoriation diphthérique à son début, presque indolente, et qui devient la source abondante d'un liquide épispastique découlant de ce premier étage, sans que rien n'ait atténué son activité, ni boisson, ni aliment, comme cela arrive dans l'arrière-bouche; aussi quel soudain envahissement!

Une fois, le curieux et triste spectacle de l'affection diphthérique de cette vaste caverne, de cet antre qui porte à tort le nom d'Highmore, s'est offert à l'hôpital de Tours. Chaque matin, un pauvre Israélite y venait chercher un gargarisme qui lui avait été prescrit à la consultation gratuite, gargarisme réclamé, disait-on, par une angine syphilitique. Les élèves me prièrent d'examiner la gorge de ce pauvre colporteur. L'erreur de diagnostic était manifeste, c'était l'angine diphthérique étendue à perte de vue. Vite, admission, traitement, recommandation qu'à toute heure, au premier accès de toux, je sois avertis, la trachéotomie me semblant inévitable. Le lendemain, à l'heure ordinaire de la visite, cinq heures du matin, dyspnée suffocante qui n'a pas été précédée du moindre accès de toux. Hélas! l'époque de la toux était passée. J'apprends du malade que pendant deux jours il avait beaucoup toussé. Bien vite tout est préparé pour l'opération; je cours à la ville et je reviens avec d'indispensables instruments; l'occasion avait fui, la vie à mon retour était atteinte, à mon grand regret; mais heureusement une opération inutile n'avait pas été pratiquée. Un arbre bronchique à deux grosses branches, rameaux, ramuscules, moulure exacte des canaux respiratoires, fut extrait dans son entier des tubes trachéiques. Je trouvai les sinus maxillaires tapissés de concrétions diphthériques, remplis de sérosités et d'un liquide opalin. Comme dans un épanchement pleurique, flottaient des banderoles de fausses membranes. Quels flots de sérosité épispastiques à chaque inclinaison latérale de la tête avaient dû couler dans l'entonnoir pharyngien et, par les gouttières aryténoïdales, s'insinuer dans la trachée, mais aussi quels immenses effets de son action! L'ampleur du canal aérien laissait à l'air une libre entrée, et l'asphyxie ne s'était accomplie que par l'oblitération des dernières ramifications bronchiques. Nulle part je n'ai consigné ce gros fait, motif de plus de le consigner ici. (Note de Bretonneau.)

« devenue croupale. Elle céda à des cautérisations éner-
« giques faites avec une solution nitrique d'argent, fré-
« quemment réitérées pendant six jours. Une bonne, qui
« soignait l'enfant, fut atteinte d'une diphthérie pharyn-
« gienne, qui céda promptement à une médication to-
« pique. L'enfant, indocile, difficile à contenir, toussait
« et lançait violemment des crachats. Une fois, l'orifice
« de ma narine gauche avait reçu cette expuition; l'obli-
« gation de continuer la cautérisation ne me laissa le
« temps ni de me laver ni de m'essuyer.

« Quelques jours plus tard : enchifrènement du côté
« gauche, voix nasillarde, puis tout à coup angine pha-
« ryngienne douloureuse, insomnie nocturne, extrême
« malaise, faiblesse, refroidissement, angoisse.

« Au matin, les deux amygdales et la luette étaient
« complètement enveloppées d'une incrustation blanche
« (vingt-six cautérisations). Trois fois un dé de fausses
« membranes, qui emboîtait la luette, se détache et se
« reproduit (simple inspiration d'alun prisé comme du
« tabac, alimentation restreinte); déglutition difficile,
« expuition abondante, fétide, et selles chargées de
« pseudo-membranes. Rétablissement incomplet, pâleur;
« quinze jours plus tard, douleur dans les poignets,
« trouble de la vue, constriction du gosier, paralysie du
« voile palatin devenu complètement insensible; régurgi-
« tation, reflux des aliments par les narines. (Repos
« obligé, lait d'ânesse, et enfin retour possible aux habi-
« tudes domestiques.) Un peu plus tard, sensation de
« fourmillement aux gros orteils; cette sensation de four-
« millement s'élève jusqu'aux genoux exclusivement.

« Je marche difficilement et très lentement, ma fai-
« blesse est surtout pénible lorsqu'il s'agit de monter;

« cet état persiste sans amélioration pendant six se-
« maines.

« Le même fourmillement avait gagné mes mains et « mes doigts; j'avais complètement perdu toute faculté « tactile[1].

« Le 10 août, bains de mer à Pornic; au second bain « cessation complète de toutes ces infirmités. »

« J'ajouterai ici un renseignement que je dois à M. Herpin : pendant et après le traitement énergique de la diphthérie pharyngienne, celui de la diphthérie nasale avait peu attiré son attention, et, pour cette affection primordiale, la médication s'était réduite à quelques inspirations de poudre d'alun calciné prisé comme du tabac.

« L'atteinte portée à la myotilité, à la crase du sang, à l'innervation, les infirmités qui se sont tant prolongées, sont la conséquence trop fréquente de la diphthérie nasale, passée à l'état chronique. Alors, comme à la suite de la diphthérie gingivale, du chancre tonsillaire diphthérique, des affections syphilitiques primaires prolongées, à l'activité d'expansion succède une disposition presque inverse, jusqu'à ce que l'activité déjà tant diminuée finisse presque par s'éteindre, lorsqu'à la phase de la diphthérie primitive localisée a succédé celle de la diphthérie secondaire ou constitutionnelle.

« J'ai eu trop d'occasions d'observer la diphthérie na-

[1] Ce fait d'Herpin, transcrit par Bretonneau et rapporté tout au long par lui dans les *Archives de médecine* (janvier 1885), fut un des premiers cas de paralysie diphthéritique qui se présenta au médecin de Tours. Il fut aussi le point de départ des travaux dont la paralysie diphthéritique fut dès lors l'objet, du moins parmi les médecins de l'École de Tours; car à Paris, dit Trousseau, il en était à peine question. Avant Bretonneau, Ghisi (1747), Chomel l'ancien (1748), Samuel Bard (1771), avaient bien rapporté des observations de paralysie du voile du palais, mais ces faits n'avaient pas frappé l'attention et étaient restés ignorés. — T.

sale passée à l'état chronique et de lui opposer une médication efficace, pour conserver aucun doute sur la justesse de ces appréciations cliniques.

« Voici un fait de diphthérie nasale avec fétidité de l'haleine, observé chez une jeune fille âgée de quatorze ans, et qui mérite d'être médité.

« La diphthérie nasale devenue pharyngienne, arrêtée dans sa marche par des injections nasales de solution nitrique d'argent et par des cautérisations pharyngiennes, n'avait pu pénétrer dans le larynx; mais l'horreur de tout aliment solide ou liquide, la pâleur, le refroidissement, l'extinction des forces, faisaient les plus effrayants progrès. A force d'instance, je parvins à faire avaler, à dix heures du soir, un peu de vin sucré; à minuit, à faire ingérer un œuf frais et encore de petites cuillerées de vin sucré. Le lendemain, tout ce qui put être imaginé fut offert au caprice du goût; de petites et rares parcelles d'aliments furent acceptées; mais dès le second jour l'alimentation ne suscitait plus la même répugnance, et la source nasale de l'infection était promptement tarie par des injections nasales; cette dernière phase de la maladie céda au régime analeptique et à une médication adjuvante.

« Au moment où le dégoût va devenir invincible, saisir la possibilité d'ingérer de l'aliment, c'est jeter l'ancre du salut, c'est recourir à la plus urgente des médications.

« Vous comprenez qu'il n'est plus question de contagion ni d'inoculation, mais d'une imminence d'agonie. Vous le savez, les médications efficaces seules conjureront le danger. Pour qu'il soit possible d'y recourir, il faut que la vie ne s'éteigne pas, que toutes les portes ne soient pas ouvertes par l'inanition à une intoxication mortelle.

Donnez en petits lavements tout ce qui, étant nutritif, est repoussé par une souveraine répugnance, sans cesser d'offrir, d'insister, de faire accepter quoi que ce soit d'alibile : blancs d'œufs à peine cuits, jaunes d'œufs délayés dans du vin d'Espagne, dans du lait, vin sucré, non sucré, café; tout ce qui peut s'imaginer, tout ce qui peut être suggéré ou par le caprice du malade ou par la sagacité de ceux qui l'assistent.

« Peu de temps après l'inoculation de la diphthérie nasale à laquelle le docteur Herpin avait failli succomber, mon ami, le docteur Gendron, de Château-du-Loir, obligé de pratiquer la trachéotomie, reçut sur les lèvres, au moment de l'ouverture du canal aérifère, une pluie d'exsudations trachéales lancée par les efforts d'un accès de toux convulsive. Une diphthérie pharyngienne fut la conséquence immédiate de cet incident. Née sur une amygdale, la phlegmasie spéciale gagna si rapidement le larynx, que je dus recourir à une médication énergique : guérison prompte et complète, aucun des symptômes de la diphthérie constitutionnelle ne se manifesta.

« En 1826, appelé à l'École militaire par une invitation du ministère de la guerre à l'occasion d'une épidémie d'angine maligne, j'y recueillis des observations d'un grand intérêt, et surtout l'exemple d'un de ces faits de contagion qui laissent dans la mémoire des traces ineffaçables.

« Ce fut un exemple frappant de l'inoculation du mal égyptiac par voie humide.

« Depuis l'institution de l'École (elle remonte au commencement du siècle), M. Lépine, en qualité de médecin, M. le docteur Renou, en qualité de chirurgien, attachés à cet établissement, n'avaient ni l'un ni l'autre observé un seul cas d'angine maligne.

« La mort de quatre élèves et de la sœur hospitalière qui les avait assistés, enlevés tous les cinq par l'angine maligne, avait jeté l'alarme et vivement attiré l'attention.

« Le *Traité de la diphthérite* venait de paraître; la médication d'Arétée y était exposée avec les additions utiles dues aux progrès de la chimie. Cette fois encore, et comme aux temps les plus reculés, elle eut le plus heureux succès.

« Chaque jour inspection militaire du gosier : soixante élèves furent trouvés atteints à un degré plus ou moins avancé de l'angine maligne; tous furent immédiatement traités et guéris.

« Au moment où ceux dont la maladie avait été méconnue succombaient, un de leurs camarades, retenu à l'infirmerie par des engelures excoriées, mouilla un de ses pieds dans une flaque d'expuition, qui baignait le carrelage au chevet d'un des malades. Une ulcération excessivement douloureuse fut la conséquence de ce contact; elle s'établit entre les orteils, se couvrit de fausses membranes, et le mal égyptiac, ainsi inoculé, ne céda qu'à l'emploi d'une solution de nitrate d'argent et, plus tard, à l'action calmante et cicatrisante du calomel.

« Une semblable transmission de la diphthérie était dans le même temps observée par MM. Trousseau, Ramon et Leblanc.

« Pendant le cours de leur mission en Sologne, qui se prolongea dans cette malheureuse contrée, ils virent une femme qui, en allaitant son enfant affecté de la diphthérie buccale, avait contracté une diphthérie du mamelon. Le mal s'était étendu au sein avec production de fausses membranes et tuméfaction excessivement douloureuse.

« Les observations recueillies dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, du Loiret, surabondent en cas de transmission de la diphthérie observée sous toutes ses formes. A cet égard, mon cher Blache, je dois m'abstenir de vous rappeler les conditions de l'événement qui vous a si douloureusement frappé, les principaux traits des publications dues aux sociétés médicales de ces départements trouveront mieux leur place dans une très prochaine édition du *Traité de la diphthérie.*

« En me restreignant aux exigences de notre publication actuelle, il nous faut insister sur quelques faits peu connus ou généralement mal interprétés.

« Pour bien comprendre le mode d'action des virus égyptiac et syphilitique, il faut les suivre l'un et l'autre, c'est le moyen de saisir les similitudes qui les rapprochent, en laissant subsister les différences qui les séparent[1].

« Dans la première partie de ce mémoire, j'ai affirmé que le mal égyptiac ne se communique point par des émanations volatiles invisibles, susceptibles de se dis-

[1] Depuis cette longue époque l'École militaire de la Flèche est restée après ces précautions constamment exempte de tout cas de mal égyptiac, tandis que dans la ville de la Flèche et les hameaux adjacents le mal égyptiac se montre encore très souvent.

Pour diminuer et même arrêter toute chance de contagion, il faut que les crachats du malade soient réunis dans une cuvette, un vase quelconque, une écuelle, et que, dans un trou pratiqué avec un fer de bêche, les crachats reçus dans l'eau soient enfouis.

Cette précaution est dictée par un fait bien des fois constaté.

Le liquide fourni par ces taches blanches de la gorge en se séchant forme une poussière qui s'élève dans l'air et transmet la maladie. (*Note inscrite au crayon par Bretonneau sur la marge de son exemplaire des* Archives. — T.)

soudre dans l'air et d'agir à une grande distance de leur point de départ[1].

« Il n'a pas plus cette propriété que le mal syphilitique. Si le liquide qui sort d'un chancre égyptiac aussi visiblement que celui qui sort d'un chancre vénérien a

[1] La transmission contagieuse de la diphthérie, démontrée avec tant de force par Bretonneau, est aujourd'hui un fait incontestable et unanimement admis. On a beaucoup discuté, depuis l'époque où écrivait le médecin de Tours, sur le mode le plus probable de transmission. Pour Bretonneau, on le voit par les termes de sa lettre à Blache, le virus diphthéritique se transmet par inoculation. Mais il ne faut pas comprendre ici, par inoculation, le sens exact qu'on lui attache généralement, impliquant le dépôt du produit morbide sous la muqueuse ou sous l'épiderme par piqûre ou scarification; il faut entendre une application directe immédiate sur la membrane muqueuse molle ou amollie ou sur la peau en un point dénudé de son épiderme ou de son épithélium, — et il n'admet pas d'autre mode de transmission du « mal égyptiac ». — C'est aussi l'opinion de M. Bergeron. Cet observateur croit, en effet, surtout aussi à *la contagion directe,* soit par les fausses membranes rejetées par les diphthéritiques et portées directement sur les muqueuses des personnes saines, soit par les liquides de jetage, soit par des débris pseudo-membraneux frais ou même desséchés, débris qui auraient pu rester dans les langes, la literie, les vêtements ou même les parois des logements.

Comme exemple de transmission par contact direct (inoculation de Bretonneau), les auteurs citent tous le fait d'Herpin rapporté par le médecin de Tours, ceux de Gillette, de Blache, de Valleix, auxquels il faut joindre de nombreux cas observés depuis et qui sont inscrits au livre d'or du martyrologe de la science.

A ces exemples, on peut opposer, il est vrai, le fait de Peter, qui eut le courage de s'appliquer une fausse membrane sur les amygdales, le voile du palais et le pharynx. Les suites furent nulles. Mais il est manifeste que l'on ne peut tirer de cette expérience aucune conclusion légitime contre la transmission directe, l'expérimentateur pouvant être réfractaire au virus diphthéritique, ou l'épithélium de la muqueuse pouvant être intact.

Mais une autre source de contagion de la plus haute importance a été de bonne heure invoquée... C'est la transmission médiate par l'air ambiant si expressément récusée par Bretonneau.

Il est incontestable que ce mode de propagation ne peut être nié. C'est l'absorption par l'économie des germes pathogènes charriés par l'atmosphère, et il n'est pas possible aujourd'hui de contester cette facilité de transmission, en dehors même des cas qui lui ont été attribués et qui doivent être rapportés au contact direct. — T.

semblé, dans quelques circonstances, agir à la manière des virus volatils, c'est qu'on n'y regardait pas avec assez d'attention; on a pris l'apparence pour la réalité.

« On ne doit pas oublier que la variole, en sus de son virus volatil, en possède un inhérent aux croûtes varioliques visibles de chaque bouton de variole, au pus que l'inoculateur laisse sécher à la pointe d'une aiguille, d'une lancette, ou qu'il conserve dans un fil à coudre qu'il garde imprégné.

« Là, conservé, incorporé, il peut être transmis par inoculation aujourd'hui, demain, dans quelques années; il peut être envoyé à deux pas, en Chine, et, bien empaqueté, faire le tour du globe sans perdre son pouvoir reproductible, sans devenir impuissant.

« Il en est ainsi du virus égyptiac, qui, depuis tant de siècles, s'est reproduit à tant d'époques, à de si longs intervalles, le même, toujours le même.

« On suit les progrès, les phases de ses œuvres. On voit la sanie égyptiaque agir à la manière d'une solution huileuse de cantharidine : elle soulève épithélium, épiderme, étend l'aire de ses envahissements et la recouvre d'une fausse membrane, que l'on voit s'épaissir à mesure qu'elle se produit, avec cette différence qu'elle agit avec moins de puissance et moins expéditivement que l'huile cantharidée, cet autre agent épispastique, qui, à travers les tuniques épithéliales de nos téguments internes ou externes, met beaucoup moins de temps à produire son effet.

« Au moment où le mal égyptiac vient d'envahir la sertissure d'une dent incisive, il faut quelque temps pour que l'épithélium soit soulevé, détaché par la sanie épispastique, qui, de la sertissure chancreuse, coule et

mouille le point correspondant de la lèvre, soulève et détache son épithélium, bientôt remplacé par une fausse membrane; tandis qu'en étendant avec la pulpe du doigt (qui n'en souffre pas) une gouttelette d'huile cantharidée sur la langue essuyée d'un chien, dans une étendue de la dimension d'une pièce de deux francs, on voit, en moins de cinq minutes, l'épithélium se détacher. Alors à l'aspect papillaire succède l'aspect lisse d'une surface qui ne sécrète que de la sérosité au lieu de mucus, et devient aussi moins douce au toucher. En un clin d'œil, la teinte rose de l'aire dénudée se voile, se recouvre d'une fausse membrane blanche, opaque, qu'on voit s'épaissir en peu de temps.

« Je ne résiste pas au désir de citer un fait de ce genre, que j'ai vu, revu, toujours avec le même étonnement.

« Une boule d'extrait éthéré de poudre de cantharides, du volume à peine d'un grain de chènevis, dissoute dans une petite cuillerée d'huile d'olives, est donnée à boire à un chevreau : intoxication mortelle, recherches nécroscopiques. Il n'existe plus de traces de cet épithélium si coriace qui tapisse la langue, l'œsophage, le bonnet, le livret de l'estomac des ruminants; l'énorme exsudation concrétée qui le remplace offre la plus exacte empreinte des surfaces dont la concrétion se détache en prodigieuse quantité.

« Après avoir indiqué cette similitude d'action épispastique de deux agents d'origine si différente, comment ne pas dire un mot de la similitude que montre la mort par l'intoxication égyptiaque et par l'intoxication cantharidique ?

« De part et d'autre, même refroidissement, qui ne

cède à aucun procédé de caléfaction au cœur de l'été; même adynamie absolue, qui ne peut être comparée à aucune autre adynamie, ou plutôt extinction complète de la myotilité. Nuls autres mouvements que ceux du cœur ou de la respiration ne persistent, et ces mouvements se ralentissent à ce point, que le pouls tombe à cinquante, trente, vingt, cinq pulsations par minute, puis une seule en deux minutes; même réduction des mouvements respiratoires, enfin extinction de la vie, avec cette remarquable différence : la mort causée par l'intoxication égyptiaque est réelle, ce qui n'a pu être observé que chez l'homme, enfants ou adultes, de même que l'exaltation si constante des sentiments affectueux et des facultés intellectuelles, exaltation, etc., souvent remarquées même sur de très jeunes sujets. Mais là s'arrête la similitude. Il existe une autre différence propre à la mort causée par l'intoxication cantharidique : des expériences bien des fois réitérées sur de jeunes chiens provenant d'une même et nombreuse portée ont donné à cet égard de bien étranges résultats.

« Après l'intoxication cantharidique, la mort n'est qu'apparente avant de devenir réelle. On a vu deux fois et même trois fois cette feinte de mort se répéter; or cette mort apparente ressemblait si parfaitement à la mort réelle, que l'instinct de la grosse mouche bleue vivipare y était trompé. Un essaim de ces mouches qui déposent leurs larves sur la viande quand elle commence à s'altérer couvrait les commissures des paupières, des lèvres, l'ouverture des narines, d'une couche épaisse et bombée de ses larves entassées.

« Chacune de ces léthargies successives se prolongeait généralement au delà de vingt minutes, sans qu'aucun

signe de vie pût être obtenu, sans que pendant toute la durée de cette mort apparente un battement douteux du cœur pût être provoqué, quand, à notre grand étonnement, nous voyions s'opérer une résurrection d'abord lente, puis rapide, au point que ces jeunes animaux pouvaient se tenir sur leurs jambes et marcher; subséquemment rechute plus prolongée; puis enfin extinction complète de la vie.

« Un de ces jeunes chiens, dont l'intoxication matinale avait été moins profonde et moins prolongée, mangeait le soir et semblait tendre à une complète résurrection; cependant, bien que buvant du lait, tenu chaudement pendant la nuit, le lendemain il avait cessé de vivre.

« Ceci se passait sous les yeux d'une douzaine d'élèves ou plutôt de collaborateurs (juin-juillet 1825).

« Voilà une digression qui s'est glissée hors place; mais la spécialité des maladies contagieuses et celle de leur thérapeutique sont de ces grandes vérités médicales révélées par l'observation clinique, et contre lesquelles ne peut prévaloir aucune prévention.

« Cependant les journaux de médecine retentissent d'étranges et déplorables dénégations articulées par des médecins. La vérité, dût-elle ne pas être écoutée, doit au moins essayer de se faire entendre.

« Je le répète donc encore : *un germe spécial, propre à chaque contagion, donne naissance à chaque maladie contagieuse. Les fléaux épidémiques ne sont engendrés, disséminés que par leur germe reproducteur*. De tout temps toutes les langues l'ont dit.

« Dès les époques les plus reculées, la transmission des maladies épidémiques a frappé les regards des précurseurs et des successeurs d'Hippocrate, le mot conta-

gion indique que la translation des maladies épidémiques (des maladies qui règnent sur le peuple) s'effectue et s'accomplit directement par le contact du malade; indirectement, par le contact d'objets contaminés. Alors le mal régnant est importé, exporté, transféré par un sujet qui en est atteint, et si, dans une cité populeuse, l'importation n'est pas même soupçonnée, c'est qu'en vain on y cherche la source et la trace d'une contagion, tandis que, sans y regarder, on voit dans un hameau, bon gré mal gré, celui qui importe, celui qui reçoit et celui qui exporte. Si parfois cela ne suffit pas, même au village, après de mensongères explications, à force de voir la maladie régnante se propager d'un sujet à un autre pendant la succession des diverses saisons, et sa translation s'effectuer, il faut bien que médecins et villageois disent ensemble : Cette maladie se gagne. Je n'oublie pas que je l'ai dit et redit, mais je dois le rappeler.

« Ce fait est trop lumineux, trop flagrant, pour qu'il n'attire pas l'attention de ceux qui ont à lutter contre les maladies contagieuses; aussi a-t-il été vu, revu, proclamé; mais toujours de funestes erreurs sont venues l'obscurcir, l'éclipser, ou, ce qui est pis, le dénaturer. Dans l'intérêt de l'art médical, mieux vaut qu'un fait majeur soit oublié que perverti. Quand la contagion devient trop évidente pour être niée, elle est admise; la très suffisante infaillibilité doctrinaire transige, offrant la plus funeste concession. Elle dit alors : « Une maladie « qui ne l'était pas peut devenir contagieuse dans telles, « telles, et encore telles conditions » ; et mille dangereuses faussetés sont substituées à la vérité tutélaire qui arrête les fléaux épidémiques et prévient leur extension.

« De son côté, en face des mystères de la vie, dont il

ne soupçonne pas les profondeurs, l'aveugle vulgaire, qui ignore tout et ne doute de rien, se hâte d'imputer chaque épidémie à des causes innombrables, chimériques, possibles, impossibles.

« L'impossibilité, voilà le rêve, la prédilection du profane vulgaire ; aussi, à plusieurs époques, a-t-il exterminé les juifs, qui fabriquaient la peste; assommé ou égorgé de nos jours ceux qui se chargeaient de jeter dans les rivières et dans les puits le poison propagateur du choléra.

« Le penchant du vulgaire de notre XIXe siècle pour l'incroyable peut-il être nié en présence de l'homéopathie, du magnétisme et des tables ?

« Il est triste que, sur cette voie, se promènent et se rencontrent des médecins, même haut placés, chargés d'une part dans l'enseignement de l'art de guérir, enchérissant sur les perverses décisions du profane, tant il est difficile qu'une cause spéciale de maladie et la spécialité de son action soient acceptées ! Et cependant cette spécialité ne se borne pas aux effets de causes invisibles, impondérables, qui ne se révèlent que par les symptômes variés propres à chacune d'elles. Il n'y a point de caustique, de piqûre vénéneuse, de topique irritant, qui ne laisse subsister, après l'accomplissement de son effet, l'empreinte de son cachet.

« Sans sortir de la catégorie de trois puissants caustiques, de trois acides anhydres, regardez et voyez la diversité constante de leur action : celle de l'acide sulfurique se borne à un étroit forage presque indolent; celle de l'acide azotique produit une inflammation érysipélateuse étendue, brûlante; et l'acide phtorique, d'atroces détériorations excessivement douloureuses. Chacun de ces agents si connus opère, accomplit son œuvre à sa

manière, sans beaucoup d'égard pour les individualités.

« Dans le très grand nombre d'espèces des genres méloé, mylabre, cérocome, etc. etc., qui composent la nombreuse famille des cantharides, nous avons vu qu'une sécrétion physiologique vésicante transsude des articulations de ces insectes dès qu'on les touche, et qu'une maladie contagieuse donne à plusieurs de nos tissus la puissance d'engendrer une sécrétion maladive vésicante.

« Quelle étonnante similitude d'effets entre deux produits d'origine si différente ! L'une et l'autre de ces sécrétions sont vésicantes; l'une et l'autre causent la mort de la même manière, de la manière la plus étrangère, vous le savez, à toutes les façons connues de mourir.

« Si on arguait, contre la spécialité du mal égyptiac, de la similitude de l'action vésicante et toxique de l'huile cantharidée et de la sanie égyptiaque, on serait dans une grande erreur; nonobstant leur apparente identité, il reste entre l'action de ces deux agents une capitale différence.

« Oui, le croup cantharidique, développé par l'injection d'une petite quantité d'huile cantharidique dans la trachée d'un chien ou d'un chevreau, produit les symptômes du croup égyptiac; mais ce croup cantharidique est loin de s'étendre et de s'aggraver. Dès qu'une expulsion de fausses membranes s'est effectuée, l'animal va guérir, et c'est en vain qu'après cette expulsion j'ai essayé de prolonger et d'aggraver la maladie par des injections cantharidiques réitérées; la membrane muqueuse résistait de plus en plus à l'action vésicante de l'agent épispastique, ce qui se voit à découvert à la surface essuyée de la langue d'un chien, ainsi qu'il a été dit; et c'est encore ainsi qu'on voit les effets de l'huile de croton tiglium,

réappliquée plusieurs fois à une même région de la peau, cesser de se reproduire.

« Ainsi nous avons appris de Rosari que de grandes doses de tartre stibié, progressivement accrues, ne provoquent plus le vomissement, et nous avons admiré les merveilleuses conséquences de cette témérité.

« On vient de constater que du plus redoutable des poisons, de l'arsenic, ingéré à doses toxiques, les toxicophages obtiennent beauté, santé, forces; et, de plus, qu'un courrier et son cheval, tenus au même régime, acquièrent l'utile faculté de courir sur des chemins escarpés vite et longtemps sans perdre haleine.

« L'opium, à dose qui tuerait celui qui n'est pas habitué à ce genre de distraction ou de récréation, devient en Turquie une source intarissable de gaieté, bien-être, valeur belliqueuse.

« Le charme de l'empoisonnement produit par l'opium fumé ne doit pas être oublié : ne vient-il pas d'opérer à la Chine une immense révolution ?

« Quant à nos fumeurs de tabac, on les rencontre si souvent ravis dans leur ineffable ivresse, qu'on ne s'étonne plus de les voir engouffrer à pleins poumons des flots de nicotine, et braver ainsi un empoisonnemeut pire que ceux de Circé. Or, pour obtenir l'agrément d'un empoisonnement qui ne tue pas, il n'est, à la surface du globe, si petite peuplade qui n'ait recours aux procédés de l'accoutumance; aussi bien peu d'années ont-elles suffi pour que l'intoxication alcoolique aidée de la variole (qui ne s'apprivoise non plus que par accoutumance) ait à peu près éteint les races indigènes des deux Amériques.

« Qu'est-ce donc que ce fait irrécusable de l'habitude converti en accoutumance ?

« Mithridate, septième de son nom, ne nous a ni révélé ni dérobé ce secret.

« Cette immense faculté appartient à l'homme, elle naît, se développe avec lui, et ne se borne point à le soustraire aux effets des poisons; c'est pour l'homme le moyen progressif d'arriver à tout, à tout ce qui d'emblée ne serait ni supporté ni obtenu.

« La prérogative de l'habitude confère à l'homme une haute autorité; l'habitude l'a doté des moyens et du pouvoir de se dompter et de soumettre une multitude d'êtres vivants à son empire, depuis les bêtes féroces, qu'elle rend dociles, affectueuses, reconnaissantes, jusqu'à l'araignée du prisonnier.

« Ah! si l'habitude ne pouvait être égarée, de quels bienfaisants prodiges elle saurait combler l'homme! Détournons les yeux des folles, atroces, bizarres habitudes, pour ne regarder que les dons que l'accoutumance a su prodiguer au roi de la création : d'abord elle le fait ouvrier de toute œuvre, possesseur de végétaux et d'animaux domestiques; puis elle perfectionne de siècle en siècle les races sans nombre que Dieu permet à l'homme de créer. A son ordre, l'accoutumance et l'habitude lui dressent des oiseaux et des chiens de chasse, et une race pour chaque sorte de gibier; elles attellent des meutes à ses traîneaux, lui dressent des chiens savants, des oiseaux qui parlent, des chevaux qui dansent, qui labourent; elles donnent, pour le conduire, un chien à l'aveugle, et d'un chien font à l'homme un ami qui, sur la tombe de son maître, meurt de douleur et de regret.

« Là ne se bornent pas les bienfaits de ce pouvoir magique. C'est sur l'habitude et l'accoutumance que s'appuie la plus laborieuse, la plus élevée, honorée, et à juste titre

la plus rétribuée des facultés humaines : l'attention. Les beaux-arts lui sont dus, l'art médical est son œuvre, Corvisart le reconnaît dans une belle page de la préface de sa traduction d'Avenbrugger. Là, il enseigne que pour acquérir le coup d'œil médical il faut au médecin l'éducation médicale de chacun de ses sens, qui doivent être envoyés à l'enquête, et dont le rapport doit être attendu, écouté avec calme.

« Quelle force donne à la volonté l'habitude obstinée de vouloir, et à l'attention la tension soutenue de cette noble faculté !

« A l'attention l'art hippocratique a dû le bien qu'il a fait, et devra celui qui lui reste à faire.

« L'attention est le plus puissant des moyens de guérir, celui qui opère le plus de guérisons inattendues.

« Je me repentirais de m'être laissé aller à cette longue digression, si je n'avais la certitude que l'accoutumance, qui dompte les bêtes féroces, apprivoise aussi les virus, à la différence des poisons et des vaccins.

« En pénétrant dans notre économie les virus s'y multiplient, ce qui n'empêche pas que la quotité de chaque dose du virus successivement absorbé n'exerce une influence infirmante sur son action, de sorte qu'au temps d'une épidémie les médecins qui ont une nombreuse clientèle, courant d'un malade à un autre, n'absorbent que des doses fractionnées de virus, arrivent à la conquête d'une immunité souvent remarquée, généralement mal comprise.

« Exemple : notre confrère, le courageux Lachèze, reste au Caire enfermé pendant cinq mois dans un vaste hôpital de pestiférés ; dans le cours d'un seul repas il voit mourir deux domestiques attachés à son service. L'ivresse

vertigineuse du regard lui révèle l'atteinte soudaine de ces pauvres serviteurs, qui, l'un après l'autre, tombent foudroyés[1]. Et cependant, chaque jour, opérant et pansant ses malades, étudiant, comparant la diversité des lésions organiques propres à tous les degrés de la peste, le brave docteur reste invulnérable.

« C'était en 1838, à son retour d'Égypte, que Lachèze, passant et séjournant à Tours, me racontait avec une modestie trop timide sa longue lutte avec le fléau.

« De retour à Paris, Lachèze ne put obtenir les frais d'impression d'un petit mémoire, excellent recueil d'utiles observations cliniques. J'avais entre autres remarqué l'art d'arrêter par une cautérisation les progrès mortels des charbons cutanés.

« Ce mémoire ne fut ni lu ni pesé, et l'Académie jugea que le petit libellé était une de ces superfétations inopportunes dont, à cette époque, elle se trouvait accablée.

« Des applications topiques employées à modifier les ulcérations égyptiaques, il n'y en a point d'aussi douloureuse que celle de l'alun et de l'acide hydrochlorique, tandis qu'une solution de nitrate d'argent cristallisé à quatre cinquièmes d'eau pour le pharynx, de cinq dixièmes à neuf dixièmes d'eau pour les narines et le larynx, est la moins douloureuse et la plus efficace.

« C'est au docteur Mackenzie, de Glascow, que nous

[1] Dans ces cas de soudaines intoxications nulles traces posthumes de lésions. (Note de Bretonneau.)

devons rendre grâce de l'heureuse substitution du sel d'argent non toxique aux sels de cuivre, que probablement on ne pourrait, sans danger, porter aux doses élevées du sel d'argent.

« Accusé, dans une revue médicale de Londres, d'avoir puisé dans le *Traité de la diphthérite* la notion de la puissance médicatrice des applications caustiques, le docteur invoque le témoignage de ses confrères, qui ont, comme lui, reconnu la nécessité de recourir à ce traitement pendant le cours d'une épidémie meurtrière d'angine croupale, aucune autre médication n'ayant été efficace; puis il se félicite de notre rencontre sur un mode de traitement, le même au fond, cette coïncidence devant confirmer la confiance obtenue par l'une et par l'autre médication, à Tours comme à Glascow.

« La diphthérie tonsillaire, menaçant par son voisinage les voies aériennes d'une imminente invasion, réclame la médication topique la plus expéditive et la plus complète.

« Notez qu'au premier jour de l'apparition du premier chancre égyptiac une guérison peut être obtenue en quarante-huit heures; notez aussi que d'heure en heure, d'un jour à un autre, la nécessité d'un traitement plus actif, plus complexe, plus prolongé, va s'accroître dans une déplorable proportion.

« Au premier degré, pour obtenir ce bon résultat, il suffit de faire, dès le premier jour, deux applications topiques, une le matin, une le soir, et de réitérer le lendemain ce même procédé.

« Cette cautérisation superficielle n'est commodément pratiquée qu'au moyen de la spatule du porte-caustique n° 1, figuré au tableau du formulaire. La lame mince

d'éponge qui couvre la face droite de la spatule doit être seule légèrement humectée de la solution nitrique d'argent et non imbibée. Pour que l'action du caustique ne puisse s'étendre au delà du point qui doit être légèrement cautérisé, il est bon qu'une légère pression maintienne le contact du porte-caustique sans glissement sur la tache blanche formée par la fausse membrane.

« De ce premier degré je passe au dernier, au cas le plus grave de l'angine pharyngienne devenue croupale. Entre ces deux conditions extrêmes, il sera facile d'établir les proportions de la médication qu'il conviendra d'opposer aux divers degrés intermédiaires. Je renvoie au formulaire pour les doses et pour les précautions générales.

« 1° On trouvera suffisamment expliquée la cautérisation de la forure du chancre primitif avec le porte-caustique latéral n° 2, une fois en vingt-quatre heures.

« 2° Le mode de cautérisation des parois pharyngiennes avec le porte-caustique n° 3 à éponge ovoïde; cautérisations réitérées trois ou quatre fois en vingt-quatre heures.

« 3° Je vais soigneusement exposer comment, avec le porte-caustique n° 1, en vingt-quatre heures, on peut, huit fois chaque jour, opérer dans la trachée une cautérisation puissante, efficace, exempte de tous les dangers qu'il faut éviter.

« Ce procédé a pour but de faire parvenir par le larynx, dans la trachée, une solution nitrique aux quatre cinquièmes d'eau.

« Pour le larynx, ce taux d'activité doit vous paraître fort exagéré. Rassurez-vous; des précautions vont être prises pour que cette activité d'une importance capitale reste inoffensive.

« Au moment où elle a été chargée de cette solution, l'éponge a été, sur le bord d'une soucoupe, pressée, essuyée de manière à vous donner la certitude qu'elle ne laissera pas couler une goutte du liquide caustique dans les canaux bronchiques, irrigation qui peut causer des péripneumonies tubulaires mortelles. J'ai appris, par de nombreuses expériences sur des animaux, que la substance la plus inerte, de la craie délayée, injectée dans la trachée et déposée en petite quantité dans les rameaux bronchiques, causait une pneumonie mortelle, même quand cette pneumonie n'avait pas une grande extension.

« Bien mieux vaut-il donc que la solution soit active que diffluente.

« L'explication de ce qui me reste à dire de la manœuvre ultérieure va nous montrer la nécessité de ces précautions.

« Avec le porte-caustique introduit obliquement à gauche, entre l'amygdale gauche et la luette, glissez sous l'épiglotte la spatule avec laquelle cette soupape doit être relevée et tenue appuyée sur la base de la langue, car c'est ainsi que l'épiglotte doit rester contenue impitoyablement, — la pitié serait une lâcheté, — jusqu'à ce que l'instinct qui suspend tout mouvement respiratoire cédant à un autre besoin encore plus impérieux, vous voyiez s'effectuer une inspiration convulsive profonde et prolongée, et qu'une seconde inspiration succède à la première. A ce moment les mucosités pharyngiennes, probablement blanchies par les cautérisations accessoires, puis encore blanchies et reblanchies à l'entrée de la glotte, sont engouffrées pêle-mêle, brassées par les mouvements alternatifs de respiration convulsive, sans que la viscosité, la consistance qu'elles viennent d'acquérir permettent à ce

cataplasme d'être entraîné dans les ramuscules bronchiques. L'épais vernis reste où il est le plus utile; il séjourne dans les ventricules du larynx, passant et repassant sur les fausses membranes qu'il doit imprégner.

« Je veux me hâter d'en finir avec une cruauté encore plus odieuse. Après quelques minutes de répit, il faut que cette même manœuvre soit une seconde fois et de tout point exécutée; il faut que le porte-caustique soit retiré, que son éponge soit lavée, essuyée, séchée par la pression d'un linge bien sec, que de nouveau elle soit humectée au point convenable, et que le porte-caustique soit réintroduit comme la première fois.

« Vous êtes effrayé de cette barbarie; mais, il faut aussi le dire, elle trouve un encouragement dans l'amélioration de l'état de demi-asphyxie du malade; il a été ranimé par ses profondes inspirations. Ajoutez que l'imbibition topique des fausses membranes éteint la douleur au lieu de l'exaspérer. Ainsi modifiées, elles protègent les tissus qu'elles recouvrent. La manœuvre seule est cruelle, il est odieux de l'infliger; mais aussi les préparatifs d'une trachéotomie qui serait pratiquée sous les plus funestes auspices restent ajournés jusqu'au moment où un élève en médecine, préposé à la garde du malade, viendrait avertir que l'opération ne peut plus être différée.

« Pendant la première journée, des lambeaux de fausses membranes expectorées, et qui, bien lavés, flottent suspendus dans de l'eau, exposés à la lumière, ne prennent pas encore une teinte violette; mais, du second au troisième jour, cette coloration est obtenue, et la toux, moins écourtée, incline au timbre catarrhal dès le quatrième. On voit que la trachéotomie ne sera pas pratiquée; et du cinquième au sixième jour guérison,

sans autre médication qu'une alimentation impérieuse ou cajolante, offerte ou imposée sous toutes les formes imaginées.

« J'ai sous les yeux quatre sujets ramenés à la vie par cette rude voie, sans qu'un seul soit resté en chemin. M. le docteur Frédéric Leclerc en compte deux admirablement amenés à bien.

« Le détail d'une histoire qui résume les phases du plus horrible de ces drames serait ici déplacé. Renvoi à la prochaine édition de la *Diphthérie;* mais je vous dois le rapide sommaire de ce fait capital.

« Appelé en consultation, en 1837, chez l'aubergiste Viel par M. Haime, aujourd'hui professeur à l'École préparatoire de Tours, nous voyons succomber un enfant de sept ans dans un accès de suffocation croupale. Nous avertissons les parents qu'un enfant de trois ans qui leur reste peut être atteint de la même maladie. Recommandations réitérées d'avertir M. Haime à la moindre indisposition de cet enfant. Quelques jours plus tard nouvel appel. Nous essayons d'explorer l'arrière-bouche, et, au moment où nous constations la complète invasion du pharynx, nous voyons ce malheureux enfant expectorer, pendant sa résistance, un tube de cinq ou six centimètres de longueur. Son extrémité évasée, qui porte l'empreinte du larynx, est épaisse; et, ce qui était plus effrayant, son extrémité bronchique rompue, et dont nous ne voyions pas la terminaison, avait aussi la plus alarmante épaisseur. Indubitablement les principales divisions des bronches étaient déjà envahies, et la trachéotomie, dans de telles circonstances, ne pouvait intervenir sans précipiter l'extinction de la vie. Une feinte médication topique dénuée de toute efficacité ne pouvait nous convenir. Le

procédé barbare dont j'avais déjà plusieurs fois constaté l'efficacité fut proposé, accepté, exécuté. Les quatre applications indiquées, chacune réitérée (huit par jour), la première à quatre heures du matin, la dernière entre dix et onze heures du soir. Ce fut mon lot.

« Dès le quatrième jour toute inquiétude avait cessé. Le cinquième, au soir, en voyant, à travers une porte vitrée, l'enfant qui soupait avec père et mère, nous n'eûmes pas le courage de lui imposer l'horreur que nous lui inspirions. Dans la journée du sixième, l'inspection du gosier ne laissait rien à désirer, absolument rien qui s'éloignât de l'état le plus normal. En nous retirant, nous nous disions, M. Haime et moi : Si avec une éponge enduite de glaire d'œuf ou de mucilage de graine de lin ce gosier eût été malmené comme il l'a été avec notre once de nitrate d'argent, ne sommes-nous pas l'un et l'autre convaincus que ce pharynx en conserverait plus de rancune ?

« Une énorme proportion de la solution était entraînée dans le tube digestif par d'inévitables mouvements de déglutition, et cela arrivait huit fois par jour, sans autre effet qu'une douce purgation. Les grandes taches noires que portaient les linges lavés et séchés au soleil attestaient l'étrange quantité de sel ingéré. Nulle teinte ardoisée de la peau ne s'est manifestée, l'effet laxatif s'étant sans doute opposé à l'absorption.

« Provisoirement voilà de quoi rassurer les plus méticuleux.

« J'entends raconter des histoires lamentables d'ingestion de nitrate d'argent par bêtes et gens, et je les écoute aussi patiemment que faire se peut.

« J'affirme qu'il n'y a pas erreur de chiffre, qu'une so-

lution de trente-deux grammes de cristaux de nitrate d'argent a été complètement employée à l'horrible traitement. Si le lavage de l'éponge, l'expuition qui suivait chaque cautérisation en a dépensé les deux tiers au plus, le reste a donc été en grande partie mêlé aux mucosités inspirées au moment des cautérisations [1].

« Vos lettres, mon cher Blache, deviennent de plus en plus alarmantes, et je conçois que vous et Trousseau soyez terrifiés en présence de soudaines extinctions de la vie après quarante-huit heures de maladie. Les mères, me dites-vous, se trouvent atteintes du mal qui vient d'enlever leurs enfants; dans d'autres maisons, les domestiques n'échappent pas au fléau. Vous me demandez des avis, vous invoquez ma longue expérience. J'accélère la marche trop lente de la continuation du mémoire inséré aux *Archives générales de médecine.* J'ai hâte de vous transmettre les faits les plus applicables à la condition actuelle de l'épidémie de Paris; ils ont été recueillis

[1] On voit combien était hardie et énergique l'intervention de Bretonneau. Elle égalait l'intensité de ses convictions. Il est, en effet, évident qu'en face d'un *mal local initial,* prompt à se généraliser, il fallait un remède local énergique. Le médecin de Tours croyait l'avoir trouvé dans le nitrate d'argent, et il l'appliqua, comme il le dit lui-même, « avec une sauvage et une barbare énergie. » Dans ces dernières années, la cautérisation était tombée en désuétude et, la thérapeutique de la diphthérie tendait à s'éloigner sensiblement de la pratique de Bretonneau. Mais les découvertes du bacille de Kelbs, de sa localisation dans les fausses membranes de la gorge et dans le jetage des fosses nasales, en confirmant les doctrines proclamées par le médecin de Tours, ont eu en même temps comme double résultat de confirmer les indications prophylactiques qu'il avait établies et qui avaient été plus ou moins discutées, et de remettre en honneur la médication locale qu'il avait préconisée. — T.

depuis 1827, pendant la continuelle succession d'une multitude d'épidémies.

« Croyez que cette soudaineté de l'extinction de la vie, qui nous épouvante à juste titre, n'est pas réelle; quand le mal apparaît et fait explosion, il existait déjà, et s'était sourdement et amplement développé dans les narines. Ne m'objectez pas que je l'ai dit, expliqué, répété sur tous les tons. Après avoir crié à la perfidie de la diphthérie nasale dans les localités grandes ou petites, où la soudaineté de l'extinction de la vie frappait aussi de terreur médecins et populations, après avoir dit à mes confrères : « Vous ne « pouvez assez vous défier de l'invasion clandestine des « narines, » j'étais encore loin de savoir ma leçon : c'est tout récemment que j'ai complètement acquis la conviction que le mal égyptiac se développe dans les narines et s'y étend, sans que rien en avertisse; aucun symptôme apparent ne frappe les regards. Il faut le dire, puisque cela est.

« Dans une telle occurrence, une surveillance minutieuse, attentive, nous est imposée. Quand le mal égyptiac règne, se propage avec les allures intermittentes qui caractérisent ses irrégulières épidémies, et quand d'une année à l'autre il a pris l'extension que depuis six ans on lui voit acquérir à Paris, il faut, sans attendre que les regards soient frappés, qu'au moindre enchifrènement, à l'apparition du plus léger coryza, ce ne soit plus les regards, mais les doigts qui se portent au delà de l'angle de la mâchoire inférieure, au-dessous du lobe de l'oreille, et de là descendent sur les parties latérales du cou. Si, dans cette région, le toucher perçoit des glandes (vous savez que c'est sous ce nom qu'on désigne les ganglions lymphatiques tuméfiés), on doit redoubler d'attention;

car, si l'on palpe une tuméfaction ganglionnaire, il est plus probable qu'elle est la conséquence d'une absorption du virus égyptiac.

« Ne vous en tenez pas là : il importe que le diagnostic ne laisse pas de doute ; examinez la lèvre supérieure au-dessous des narines ; dans le plus simple coryza, la peau est rougie sous chaque narine (également), tandis que, dans le cas d'affection égyptiaque, c'est du côté de la tuméfaction ganglionnaire (seulement). Si la tuméfaction existe des deux côtés, elle est inégale du côté où elle est moindre; moindre est la rougeur du même côté.

« Dès lors la certitude qu'il existe une affection spéciale, une affection égyptiaque, est acquise.

« On voit de quelle valeur peuvent être les déclarations obtenues par cette enquête ; on va savoir le jour où le germe reproducteur a commencé à se développer dans la narine la première atteinte, le jour de la transmission à la narine secondairement envahie, aussi exactement que l'on suit, du premier au quatrième jour, l'âge d'une pustule variolique.

« Or ces notions préciseront la médication qu'il conviendra d'opposer à l'âge, au degré de la maladie.

« Alors laissez dire, agissez au lieu de parler, et faites dans les deux narines alternativement, avec une seringue de verre dont l'extrémité matelassée doit être souple, inoffensive, une injection de solution de nitrate d'argent au huitième, puis au sixième et même au cinquième; et bien que l'injection ait reflué par la narine qui n'a pas été injectée, il sera bon que celle-là reçoive aussi une injection convenablement dosée, si de son côté il y a le moindre gonflement des ganglions cervicaux.

« En suivant la pente de la trémie pharyngienne, la médication accompagnera la sécrétion épispastique jusqu'aux échancrures aryténoïdiennes; elle pourra, par ces échancrures, pénétrer dans le larynx, suivra les voies aériennes, la sécrétion vésicante, dont elle pourra prévenir ou arrêter l'action.

« A ce début de l'invasion du larynx, deux effets mortels peuvent être prévenus par deux procédés différents, un pour les enfants, l'autre pour les adultes.

« 1° Pour les enfants, il faut empêcher la formation d'une soupape, dont le perfide mécanisme devient promptement funeste, et, pour les adultes, il faut s'opposer à la production d'un long tuyau trachéal prenant la forme d'un arbre bronchique, qui jette ses ramuscules jusque dans les dernières divisions des canaux aérifères, amenant lentement, mais inévitablement, l'extinction de la vie. Souvenez-vous du pauvre Israélite promenant pendant une semaine, sans beaucoup de malaise, sa lente et mortelle asphyxie.

« Laissons ce cas rare, comme tous les cas rares, d'un moindre intérêt médical que le procédé strangulatoire égyptiac, qui aujourd'hui fait tant de victimes; il abonde, ce procédé, en indications thérapeutiques, pronostiques. Étudions-le.

« A peine la production fibrineuse qui simule une membrane a-t-elle fixé, accroché ses crampons dans les ventricules du larynx, qu'elle se moule, en avançant vers la trachée, sur les parois évasées de cet organe, et en même temps qu'elle s'amincit.

« Attaché par sa base, ayant sa pointe trachéale libre et flottante, ce cône devient une soupape dont l'horrible mécanisme est parfaitement accompli. Dans le temps de

l'inspiration, la soupape s'allonge, s'étend, se déplisse et laisse passer l'air, profondément et fortement inspiré, tandis qu'au moment de l'expiration l'extrémité libre de la soupape refoulée oppose à la sortie de l'air un insurmontable obstacle. Ainsi retenu, l'air est emprisonné, sans tenir lieu d'air renouvelé. Ainsi s'opère une brusque asphyxie, dont le sinistre présage est si bien signalé et si admirablement peint par Arétée, quand il dit : *Pallida his... livida facies. Inspiratio magna est, expiratio vero parva... Hæc signa in pejus ruunt cum subito in terram collapsis anima deficit.*

« Payons à ce grand maître le tribut d'une reconnaissante admiration ! Privé des renseignements que nous avons obtenus des recherches nécroscopiques, quel tableau il nous laisse de la dernière scène du drame égyptiac !

« Mon cher Trousseau, mon bon fils, bien des fois ensemble nous avons fait la remarque que c'est un des bienfaits de l'art médical d'inspirer une estime affectueuse pour l'artiste habile du temps passé et pour l'artiste du temps à venir ; c'est de plus une consolation des mauvais traits des mauvais frères. Mon cœur se gonfle d'attendrissement, quand j'entends Morton dire du vieux Sydenham : « S'il m'était permis de louer un tel homme !... » Cent ans plus tard, Stoll, parlant de Sydenham blâmé, et s'écriant : *Quem virum et quantum!* Voyez aussi notre Laënnec, si tolérant pour lui-même, si prompt à repousser l'offense, quand le physiologisme (antiphysiologique) ose toucher à Bayle, à son émule, à son ami tant regretté.

« Grâce à Dieu, la kyrielle en est longue et s'allongera. Vous m'aimerez encore que je ne serai plus.

« Aux signes pronostiques que je viens d'indiquer,

Arétée connaissait, et toujours on connaîtra que la mort est proche; mais le temps est venu ajouter aux secours thérapeutiques qui lui sont dus des procédés qui portent la médication au delà des limites auxquelles ce sage disciple de l'empirisme l'avait laissée. Aujourd'hui la cause de la pâleur livide qui présage l'asphyxie qui va s'accomplir est connue. Un obstacle s'oppose à l'entrée, et cet obstacle est amovible, il faut l'enlever. Il peut être reproduit, il faut sur l'heure et sur place recourir aux procédés qui mettent fin à cette reproduction. Ces irrécusables conclusions commandaient la trachéotomie; l'horreur native de la moindre opération devait céder au désespoir de parents éplorés. Cinq fois je l'avais pratiquée et n'en avais obtenu que de cruels demi-succès; mais j'avais appris pourquoi je n'avais pas atteint un succès heureux et complet.

« Vous n'avez pas oublié que les rapides progrès de la lividité signalés par Arétée indiquent les menaçants progrès de l'asphyxie. A ce terrible signe, je pouvais prévoir qu'Élisabeth de Puységur, la fille de mon meilleur ami, allait succomber aux rapides effets de l'angine croupale. Antérieurement trois autres enfants de cette même famille avaient été enlevés par la même maladie. Mon ami sait ma persévérante obstination, il sait mes infortunes et me dit : « Comme si c'était votre enfant! »

« Douze jours plus tard, la guérison d'Élisabeth ne nous laissait rien à désirer.

« Vous le voyez, les signes pronostiques d'Arétée disent quand il est temps de pratiquer la trachéotomie, et ils disent aussi que, dans ce cas, elle sera pratiquée dans les conditions les plus favorables, que l'air entrera au-dessous de la soupape, qui permet de longues inspirations et sus-

pend les expirations, et cela quand la maladie n'a eu que peu de durée, qu'elle est encore locale, que l'intoxication, plus redoutable, plus irrémédiable que la strangulation, sera prévenue.

« Il est inutile d'ajouter qu'avec la précaution de tenir tout préparé pour l'opération, on peut tenter la cautérisation trachéale à travers le larynx. Dans de telles conditions, il convient d'attendre, de voir venir; peut-être la soupape, raffermie par imbibition du caustique, ne serait plus susceptible d'être refoulée, et, s'il faut opérer, ce sera avec gain de temps que la médication aura devancé l'opération de la trachéotomie.

« Ce n'est pas à vous, mon fils, que ces minutieux détails s'adressent; mais il faut faire part d'un apprentissage qui ne peut être improvisé. Avec votre ami Velpeau je l'ai commencé; avec vous je l'ai continué, et, s'il n'est enseigné, il ne peut être appris qu'aux dépens des malades.

« A l'hôpital de Tours, depuis l'importation du mal égyptiac par la légion de la Vendée, on a dû reconnaître qu'il fallait opposer les artifices de la médication aux astucieuses variations d'une maladie protéiforme.

« Le drame de la strangulation croupale a trop attiré l'attention, et surtout l'a trop détournée d'autres atteintes plus dangereuses du mal égyptiac. Il était difficile qu'il en fût autrement.

« A son début perfide, le croup égyptiac est le moins effrayant des croups; il l'est surtout par l'angine striduleuse, dont les attaques nocturnes convulsives causent des terreurs qui font si souvent éveiller le médecin. En effet, ce n'est qu'après un paisible début que le croup égyptiac laryngien commence à s'aggraver. Un enfant dont le

malaise depuis quelques jours avait à peine inquiété, meurt, ressuscite à de courts intervalles; ces cruelles alternatives, ces passages rapides de l'espoir à l'effroi, si souvent mentionnés. amènent enfin une mortelle asphyxie, laissent aux parents des enfants malades et aux médecins une profonde impression de terreur.

« On trouve partout ce portrait du croup égyptiac laryngien, et c'est avec intention que je reviens au mot laryngien, parce que c'est le croup laryngien que l'on rencontre le plus communément, et parce que c'est du croup qui n'a pas dépassé le larynx et la trachée, et non de celui qui descend presque dans les rameaux bronchiques, qu'il me reste à parler.

« Oui, ce portrait ressemble, mais il est trompeur, par cela même qu'il rend exactement l'agonie; l'extinction apparente de la vie, qui paraît éteinte, ne l'est pas, et la durée prolongée de l'asphyxie n'est pas le signe certain de sa complète extinction.

« Dans la première partie de ce mémoire, déjà plusieurs cas d'intoxications nasales ont été mentionnés.

« Alors sous ce déguisement, dans Paris, le mal égyptiac venait d'atteindre beaucoup d'enfants, même de vieillards, et d'amener tant de soudaines extinctions de vie, que c'était spécialement sur cette calamité que l'attention du médecin devait être appelée. A cette occasion, j'ai dû, depuis 1817 jusqu'à ce jour, évoquer mes souvenirs et recueillir les faits qui peuvent éclairer la pathogénésie de ce mode d'invasion; ils ressemblent à ceux qui viennent d'être mentionnés.

« Généralement une déplorable sécurité intervient, et,

dans un grand nombre de cas, elle persiste jusqu'au dernier moment; et cette sécurité n'est pas seulement une illusion d'un malade qui peut rendre compte de ce qu'il éprouve, elle gagne ses proches et malheureusement jusqu'aux médecins.

« Plus j'ai repassé cette grave question, plus je suis resté convaincu qu'il sera longtemps difficile de distinguer d'un rhume de cerveau, d'un simple coryza, l'envahissement subreptice des narines par le mal égyptiac, quand c'est sur un point de la membrane pituitaire. leur doublure muqueuse que s'est effectué le développement de cette affection, sans que la complication d'une atteinte collatérale plus manifeste ait pu susciter un salutaire soupçon.

« Puisqu'il en est ainsi, je veux dire encore une fois les déceptions dont il faut se défier, et faire remarquer l'insignifiance perfide de symptômes illusoires qui, au lieu d'appeler, détournent l'attention.

« Je crains de n'avoir pas assez insisté et sur le danger du mal et sur la difficulté de l'éviter.

« Oui, plusieurs des symptômes d'un simple et léger coryza sont communs et à l'indisposition et à la maladie mortelle ; il est donc de la plus haute importance de signaler ceux qui éveillés peuvent éveiller une salutaire inquiétude, et mettre sur la piste du mal blotti dans les infractuosités nasales.

« Déjà plusieurs de ces signaux ont été mentionnés. Voici le sommaire de l'effrayant et fidèle récit qui résume ce qu'il importe de savoir sur le danger et le traitement de cette insidieuse maladie. C'est l'extrait d'une notice écrite dans ma retraite, pour notre ami Trousseau, dans l'attente d'une de ses affectueuses visites, au moment où

j'avais sous les yeux une atteinte d'intoxication nasale, la plus foudroyante que j'eusse rencontrée.

« Mon ami, à six lieues de Tours, dans la petite ville d'Amboise, habite la famille Saint-B..., que vous connaissez.

« Georges Saint-B..., jeune homme de douze à treize ans, grand, robuste, est arrivé de Paris avec sa mère, l'un et l'autre effrayés du danger de l'angine maligne.

« Depuis son retour, Georges a fait à cheval de longues et continuelles excursions.

« Le samedi 20 mai 1854, et le dimanche 21, douleur d'oreilles, à droite surtout, si légère qu'elle attire à peine l'attention.

« Les symptômes s'aggravent, et le 28 mai les excursions du jeune écuyer sont interrompues, à l'occasion du mal de gorge dont Georges s'est plaint la veille.

« Le pharynx est attentivement exploré, on constate qu'il n'y existe pas la moindre tache blanche.

« Le lundi 29, à cinq heures du soir, je suis enlevé par l'oncle du jeune garçon, que peut-être nous ne trouverons pas vivant, me disait l'envoyé.

« Une demi-heure plus tard, nous étions auprès du malade. Déjà tout ce qu'il y avait à faire avait été fait par notre ami Miquel. Je vois, j'écoute, j'apprends de trois confrères réunis, et de la famille, ce qui se passe et ce qui s'est passé depuis sept jours.

« Le pouls est irrégulier, filiforme, les mains sont glacées, l'extinction des forces continue à faire de rapides progrès.

« Ce que l'oncle de Georges m'avait appris m'est répété. J'entends de nouveau qu'après l'exploration mentionnée du pharynx, au moment de recevoir un lavement, le

malade n'avait pu se tenir sur ses jambes, il s'était affaissé, évanoui, et que jeté sur son lit il y était resté glacé depuis le départ de son oncle.

« Dès le matin, des concrétions blanches enveloppaient les amygdales, et l'enchifrènement de la narine droite, dont le malade se plaignait les jours précédents, avait à peine augmenté. Immédiatement des cautérisations avec la solution nitrique d'argent avaient été pratiquées.

« Le pharynx et les amygdales sont maintenant tapissés de fausses membranes, rendues opaques par deux cautérisations successives. Les ganglions sous-mastoïdiens et cervicaux sont énormément tuméfiés; ils ont le volume, les bosselures et presque la dureté de moyennes pommes de terre; le gonflement latéral du cou, surtout à droite, dépasse de beaucoup le bord de la mâchoire inférieure. Je n'ai pas souvenance d'avoir rien vu de pareil. L'extrême dégoût du malade ajoute à ma consternation, ainsi que sa continuelle somnolence.

« Traitement. — Injection nasale (azotate d'argent, une partie; eau distillée, 7); d'abord au huitième, l'injection est portée au septième et ensuite au sixième, de six en six heures une injection, et trois fois par jour, cautérisation du pharynx; d'heure en heure une dragée de calomel (5 centigrammes) sera donnée le matin. Le docteur Lagarde, à deux heures d'intervalle, avait fait donner alternativement dix centigrammes d'alun, puis dix centigrammes de calomel.

« Insistance incessante pour obtenir une ingestion quelconque, si difficile soit-elle : bouillie claire, préparée avec du lait et de la farine de froment, blanc d'œuf, œuf à la coque, vin de Lunel trempé d'eau, etc. etc.

« Terreur, désolation d'une famille éplorée. « Combien

« vont donc durer ces cruelles souffrances et les transes « de la pauvre mère qui doit assister à cette agonie? « me demande le beau-frère de la pauvre veuve. — Il « faut souhaiter, Monsieur, que cela dure quatre jours au « moins, et nous espérerons la possibilité d'une lente et « pénible convalescence. »

« Pendant trois jours le volume, la rénitence des ganglions sous-mastoïdiens persistent; mais l'ingestion, obtenue non sans peine, a pu être progressivement accrue; sans une vive réaction, le refroidissement a fait place à de la moiteur. Le malade a même pu, sans assistance, changer de position dans son lit.

« Au quatrième jour, une amélioration positive est enfin constatée, reconnue, avouée par la famille, par les trois confrères, et cependant il faut que je consente à revoir le malade, le lundi, dans la soirée de ce même jour.

« Vive appétence, alimentation variée, réclamée, accordée, digérée, puis rapide rétrocession des médications qui déjà ont été atténuées. Surveillance de l'excavation chancreuse de l'amygdale droite. Au besoin cautérisation avec un porte-caustique latéral.

« Subséquence. Avant-hier (31), un bulletin m'annonçait la tendance du malade au retour des habitudes de la vie commune, et avec une gaieté railleuse il disait à ses docteurs qu'il se portait mieux qu'eux, et que depuis longtemps il n'éprouvait d'autres maux que ceux qu'ils lui faisaient subir.

« Trois mois plus tard, le jeune Saint-B... suivait sa mère à Paris. Au moment de son départ, il m'avait été amené, marchant seul, mais regardant à ses pieds pour savoir s'ils touchaient, après trois mois, le sol. Ses pieds

restaient encore si dépourvus de toute faculté tactile, qu'il lui semblait marcher dans l'air.

« Des bains chauds d'eau salée, aussi salée que l'eau de mer, avaient paru secourables.

« Il est évident que les conséquences de cette intoxication nasale ont été bien plus graves que celles éprouvées par M. Herpin, et je crois fermement que sans les soins domestiques de toute une famille et la surveillance assidue de trois docteurs zélés, le malade eût sans doute succombé. Nouvelle preuve que nous devons apporter tous nos soins à conjurer les progrès perfides d'un tel mal, et faire tous nos efforts pour gagner de vitesse un extrême danger. Voici les renseignements commémoratifs qui nous offrent des enseignements d'une haute valeur.

« La mère de Georges apprenant qu'une dame de ses amies, qu'elle recevait chaque jour à Paris, était traitée par le docteur Blache, médecin ordinaire de ces deux dames, d'une affection égyptiaque des gencives, maladie contagieuse, s'était hâtée de se réfugier à Amboise dans sa famille. Là, les progrès du mal de son fils, et surtout la tuméfaction hideuse des ganglions lymphatiques sous-mastoïdiens, ainsi que le gonflement et la rougeur du nez, au moment où le jeune écuyer revenait de ses excursions, avaient frappé une dame qui faisait de fréquentes visites à la famille Saint-B... Bien des fois elle s'était écriée : « Vous ne faites pas assez attention à l'état de Georges ; « ce jeune homme, habituellement joli garçon, change à « vue d'œil; il est méconnaissable, affreux, avec son cou « plus gros que sa tête; certainement il est malade. » Et c'était trois et même quatre jours avant la catastrophe que ces sages avertissements étaient donnés. Quelle différence s'ils eussent été suivis!

« Au moment où le docteur Lagarde vit le malade, il comprit la longue durée que la maladie avait eue avant qu'on y fît attention.

« La préoccupation, l'attente d'une angine croupale, qui ne se manifestait pas, dissipa toute inquiétude. Le mal s'aggravait, mais les symptômes, à mesure qu'ils se prononçaient, s'éloignaient de ceux du croup, seul danger qui fût redouté.

« L'attention était même détournée à ce point, que l'énorme tuméfaction des ganglions lymphatiques fut imputée à une affection épidémique contagieuse qui se montrait dans la banlieue : les oreillons.

« Même méprise, vous le savez, a été commise tout récemment, dans un pensionnat du faubourg Saint-Germain. Le médecin de l'établissement, bien étonné, imputait la perte de deux élèves aux oreillons, compliqués d'angine et de rhume de cerveau, cette affection épidémique ayant une malignité qu'il ne lui avait jamais vue.

« Au printemps de 1855, Georges a eu une légère atteinte d'oreillons. »

LETTRE CCCXLVI[e]

DE LASÈGUE

« Paris, 9 avril 1855.

« Mon bien cher Maître,

« Je vous ai manqué de parole à deux heures, vous avez fui devant moi toute la soirée que je vous ai vainement poursuivi. Voulez-vous que nous soyons quittes ?

« Ce que je ne vous pardonne pas, c'est d'avoir emporté mon manuscrit; car il était devenu mien par nos conventions. J'ai vainement demandé à l'hôtel, vainement fouillé les recoins de votre chambre, le manuscrit fuyait avec vous que je n'ai pu rejoindre. Par grâce, renvoyez-moi-le tout de suite. L'imprimeur m'attend les bras croisés, et me rend responsable de son inaction; on ne peut rien commencer sans vous, et passé quatre ou cinq jours, au grand plus, j'aurais la main absolument forcée et je devrais, à mon grand regret, renvoyer encore à un mois ce dernier article[1]. Ayez donc pitié et ne vous vengez pas trop cruellement de ce que j'ai manqué à mon rendez-vous. J'avais de bien bonnes excuses que je ne vous dirai pas, parce que plus les excuses sont valables, moins on y croit;

[1] On voit que, dans sa vieillesse, Bretonneau n'avait pas modifié les habitudes de sa jeunesse, et qu'il était toujours difficile d'obtenir de lui la communication de ses travaux. — T.

et, de fait, quand on se met en frais pour en inventer, on les choisit toujours parmi les plus convaincantes; surtout n'attendez pas votre prochain voyage à Paris. La poste, grâce au papier pelure d'oignon, s'en chargera sans luxe de dépenses.

« J'ai encore des malades : ma femme est au lit avec une angine phlegmoneuse simple, mais qui la torture de fièvre et de malaise. Décidément vous lui portez malheur, car c'est toujours au moment de votre départ qu'elle est prise de quelque maladie. La bonne conclusion serait que vous feriez mieux de ne pas partir. Je suis peu inquiet et n'y prévois nulle complication. N'oubliez pas de m'envoyer *illico* le manuscrit.

« Vous feriez merveille de songer tout de suite à la deuxième édition ; car j'en suis à me reprocher de vous avoir entraîné aux Archives, et de vous avoir détourné par là du plus important. Je me suis figuré que vous pourriez apporter à votre prochain voyage un chapitre refait et prêt à publier, n'importe lequel. Voyez si je suis un honnête homme de prendre si mal les intérêts de mon journal.

« Trousseau m'a pourtant fait venir l'eau à la bouche en me racontant que vous aviez sur le melœna des magnificences que vous m'avez dissimulées avec votre malveillance habituelle. Quelle engageante monographie ! Et pourtant je sacrifierais le melœna à un bon, et gros, et corsé chapitre de la deuxième, revu, refondu et considérablement augmenté. Ne sentez-vous pas quel honneur ce serait pour Palluau (avec ou sans x) de voir son nom au bas d'une petite préface, avec la date de 1855, sur un gros livre bien imprimé par les soins d'un Alde quelconque, surveillé par votre serviteur, qui ferait la chose

vite et en conscience, j'allais dire *ægri somnia?* Mais, pardonnez-moi le mot, je ne me trouve pas assez aigri pour la citation, surtout quand je pense à vous, que je cause avec vous et vous serre les mains. »

LETTRE CCCXLVIIe

DE TROUSSEAU

« 28 décembre 1855.

« Cher Maître,

« Encore deux croups guéris par la trachéotomie, l'un par moi, l'autre par mon chef de clinique Beylard; ce dernier, malgré une diphthérie nasale fort sévère qui a été vigoureusement traitée par les injections de sulfate de cuivre. Ainsi, en 1854, j'ai fait neuf trachéotomies avec sept guérisons; en 1855, quatre trachéotomies avec trois guérisons. Total en deux ans : treize opérations, dix guérisons. Vous voyez que la trachéotomie s'établira.

« Encore deux ponctions de la poitrine, cette semaine, dans deux pleurésies aiguës. Une jeune fille a été guérie en trois jours, un jeune garçon en huit jours. Cela me rend singulièrement heureux.

« Vous avez la simplicité de lire encore le Forget; il y a quatre ans que la suffisance et l'insuffisance de cet animal me l'ont fait prendre en un tel dégoût que je ferme le journal dès que je vois son nom. Il a un grand mépris pour Sydenham, Torti, Stoll et Graves; mais, en

revanche, il a pour lui une admiration sans bornes [1].

« Il y a des gens qui attendent votre venue et qui viennent chez moi pour que je leur promette de vous mener chez eux. Je ne vous promets pas trop.

« Adieu, cher Maître; nous avons le printemps à Noël, nous patinerons à Pâques.

« Mille tendresses. »

LETTRE CCCXLVIIIe

DE BRETONNEAU A Mlle SOPHIE MOREAU [2]

« 30 décembre 1855.

« . . . . Vous ne pouvez douter de ma confiance en vous. Votre charité et votre bienfaisance, dont j'ai si souvent abusé, sont éclairées par un admirable

[1] Nous avons vu que Trousseau était plus d'une fois fort libre dans ses jugements sur ses contemporains. C'est ainsi que cette appréciation sur Forget n'est, comme tant d'autres, qu'une boutade échappée à sa plume trop facile.

Forget, né à Saintes en 1800, agrégé à Paris en 1829, fut nommé au concours à Strasbourg, en 1836, à la chaire laissée vacante par la mort de Lobstein.

Penseur profond et convaincu, savant ingénieux, également habile à manier la parole et la plume, Forget a laissé dans la science une profonde trace de sa personnalité, et contribué pour une large part à l'illustration de cette célèbre École médicale de Strasbourg, qui compta, jusqu'à sa fin violente et à jamais regrettable, tant d'hommes remarquables.

Forget a laissé de nombreux travaux sur la philosophie médicale, la thérapeutique générale et spéciale, les maladies des divers appareils de l'économie. Un de ses ouvrages les plus originaux est son livre sur les *Principes de thérapeutique générale et spéciale*. — T.

[2] Mlle Sophie Moreau, nièce de Moreau de Tours, l'aliéniste, devint Mme Bretonneau, et est aujourd'hui Mme la comtesse Clary. — T.

discernement. Aussi, pour vous aider dans votre bonne œuvre, ai-je réfléchi au moyen d'atteindre le but.

« Quand l'accoucheur de l'impératrice ne douterait pas de mon aptitude à bien apprécier les qualités d'une nourrice, il penserait que de Tours à Paris je n'ai pas la vue assez longue pour bien juger. Aurait-il tort, mon petit enfant ?

« Voici, ce me semble, un bien meilleur expédient. Le professeur Paul Dubois et le professeur Armand Trousseau s'estiment et s'aiment beaucoup l'un l'autre.

« Vous savez quelle est la piété filiale de mon bon fils pour son vieux maître.

« Je reçois de lui une lettre exquise, je réponds à sa lettre.

« Pour vous épargner des démarches, vous mettrez cette lettre à la petite poste.

« En allant à son hôpital, Armand passera chez vous, vers sept heures et demie du matin. Vous lui demanderez le jour qu'il aura choisi pour examiner la nourrice future; elle l'attendra chez son concierge, excepté le dimanche, et au moment où il sera prêt à monter en voiture, elle lui dira qu'elle lui est adressée par la nièce de M. le docteur Moreau, d'Ivry. »

LETTRE CCCXLIX[e]

DE BÉRANGER

« 6 juin 1856.

« Cher ami,

« Je suis rentré l'autre jour comme vous partiez. Où êtes-vous maintenant, dessus ou dessous les eaux? Avez-vous pu même rentrer chez vous? Le journal d'aujourd'hui vient de redoubler nos craintes.

« Un mot, de grâce, un mot seulement pour nous rassurer et sur vous et sur les pauvres habitants de la Touraine[1].

« A vous de cœur.

« *P.-S.* Je vais un peu mieux et continue de me soigner moi-même; les forces ne reviennent pas. »

[1] La Loire avait subi une de ces effrayantes crues si fréquentes autrefois avant les travaux de canalisation et d'endiguement du fleuve. La campagne et la partie basse de la ville étaient sous l'eau. — T.

LETTRE CCCL[e]

DE TROUSSEAU

« 19 juillet 1856.

« Cher Maître,

« J'ai la grande espérance d'aller vous embrasser à Tours dans huit jours; pourtant je n'ose encore y compter absolument.

« Notre ami de la rue Vendôme va mieux[1]. Il a été pris, il y a dix jours, le matin, d'un accès d'oppression considérable. Il faisait à peine jour. Il a craint de mourir. Il s'est levé à grand'peine, et a été à sa table faire quelques dispositions testamentaires en faveur de Judith, puis il s'est traîné jusque chez elle, et a prié qu'on appelât un médecin. Tout était fini quand celui-ci est arrivé.

« La veille il avait appris la mort de Fortoul, qu'il aimait beaucoup; et, le jour, il avait eu la visite d'un homme qui l'avait vivement contrarié. Il y a quatre jours, il a été pris, comme il l'avait été l'an dernier, d'un saignement de nez qui ne s'arrêtait pas : on a mandé un médecin du voisinage, qui, lui faisant lever le bras du côté où la narine saignait, en même temps que Béranger, avec l'indicateur de la main restée libre, fermait la narine, a rapidement arrêté l'hémorrhagie. Ce petit procédé em-

[1] Béranger.

pirique tant vanté depuis quelques années a fort bien réussi; il est si bête qu'il y faut bien croire [1].

« J'ai revu notre cher malade trois fois cette semaine, il allait hier beaucoup mieux que lorsque vous l'avez vu. L'autre jour, il avait une assez vive douleur dans la région du cœur, il en était préoccupé. L'auscultation ne témoignait de rien. Il était constipé depuis trente-six heures. J'étais à peine sorti qu'il a été à la selle, et la péricardite-colique a passé dans le pot de chambre.

« Vous avez beaucoup dit des frasques du côlon, vous n'avez pas encore dit assez haut.

« Mille et mille tendresses. »

LETTRE CCCLI[e]

DU MÊME

« 6 octobre 1856.

« Mon bien cher Maître, mon père adoptif, je n'ai aujourd'hui rien à approuver, rien à blâmer; j'ai à vous répéter ce que cent fois je vous ai dit, c'est que je n'ai pas oublié que je vous dois peut-être la plus haute, sinon la plus méritée des positions médicales dans notre pays; c'est que je vous ai toujours trouvé bon, affectueux, dévoué; que je suis décidé à entourer de respects la personne de votre choix, et à étouffer par l'éclat de mon

[1] Trousseau oubliait que Bretonneau lui avait enseigné un procédé bien meilleur : les inhalations d'eau très chaude. — T.

approbation les murmures de ceux qui blâmeront ou qui dénigreront [1].

« Il serait injuste et injurieux de ne pas me prendre pour témoin. Adieu, cher Maître, je vous aime et vous embrasse bien tendrement.

« *P.-S.* Merci de ce que vous me dites à propos de Georges. Tant que je vivrai, l'animal ne prévaudra pas contre lui.

« N'est-il pas convenu qu'il vous achètera tout votre blé pour ses semences? Vous a-t-il envoyé son homme? Est-il venu [2] ? »

LETTRE CCCLII^e

DU MÊME

« 1857.

« Cher Maître,

« Quelques personnes à Paris veulent vous voir, et je suis chargé de savoir de vous quand vous venez. Bourlon sort de chez moi, il a aussi une dame à vous montrer; et puis notre pauvre Béranger va pis : le cœur s'embarrasse davantage, et il ne peut plus faire sa promenade accoutu-

[1] Bretonneau épousait Mlle Sophie Moreau, âgée de vingt ans, et venait d'annoncer son mariage à Trousseau. Trousseau répondit par cette charmante et affectueuse lettre, qui peut être considérée comme un modèle de tendresse respectueuse et de piété filiale. (Voir la Biographie, p. 170, t. Ier.) — T.

[2] Georges Trousseau, le fils de Trousseau, avait abandonné l'étude de la médecine et se livrait à l'agriculture dans la terre du Plessis, près Tours. — T.

mée sans un affreux essoufflement. Je ne le vois pas aussi souvent que je le voudrais. Il demeure au diable, et je suis cruellement débordé par la besogne de la Faculté, par la consultation qui croît et se presse dans une proportion qui m'étonne. Pourtant je le vois à peu près deux fois par semaine.

« Je vais essayer la médication de Stockes, de Dublin[1], quelques jours de calomel à doses réparties, puis une infusion assez forte de digitale, en soutenant d'ailleurs par le quinquina et l'alimentation. Je suis bien inquiet de cet excellent homme, et, quand vous viendrez à Paris, il faudra que nous en causions plusieurs fois.

« Travaillez-vous maintenant que vous avez auprès de vous une jeune femme plus jalouse de votre renommée que vous-même, et qu'elle peut fixer la mobilité de vos passions scientifiques? J'espère que vous allez mettre au courant vos idées pratiques; mais je vous demande une seule chose, c'est de l'écouter quand elle dira qu'elle ne comprend pas. Il faut être clair pour tout le monde si l'on veut être utilement lu, et la satire d'Horace est pour moi meilleure que celle de Perse, parce qu'elle est plus lucide et par conséquent plus élégante. La limpidité de la diction et la limpidité de la pensée sont bien capitales, et vous avez pour le lecteur un mépris absurde. *Scribis ad docendum,* par conséquent il faut avoir des lecteurs et des auditeurs.

« Adieu, cher Maître, je vous embrasse mille fois.

« *P.-S.* J'offre à Mme Bretonneau l'hommage de mes respects. »

[1] Collègue de Graves à Meath-Hospital. On lui doit, entre autres travaux qui firent sa grande et légitime réputation, un *Traité des maladies du cœur et de l'aorte.* — T.

LETTRE CCCLIII[e]

DE BRETONNEAU A MOREAU DE TOURS[1]

« 1857.

« Mon cher Moreau de Tours, je ne puis aller à Londres avec mon adorable Sophie sans vous dire qu'elle me parle bien souvent des soins si tendres, si affectueux qu'elle a reçus du bon oncle qui, dans la première enfance de la petite Sophie, la veillait et lui prodiguait les soins de la mère la plus tendre.

« La prodigieuse mémoire de votre aimable nièce, mon jeune vieil ami, n'est pas seulement celle d'une tête d'une rare instruction, c'est celle d'un tendre cœur qui se gonfle au souvenir de la moindre bienveillance, en même temps que ses yeux se remplissent de larmes.

« Hier, chez le cardinal-archevêque de Paris, invitée à déjeuner avec l'évêque d'Orléans, autre vieil ami du mari de Sophie, elle a été louée, admirée et chargée d'une négociation délicate auprès de Béranger. Vous savez que là ma jeune femme est toujours affectueusement reçue.

« Nous avons eu, comme la veille, la douleur de voir que la maladie du grand poète faisait d'un jour à l'autre

[1] Moreau de Tours, l'aliéniste, né à Montrésor (Indre-et-Loire) en 1804, mort à Paris en 1884, avait été l'élève de Bretonneau à l'hôpital de Tours et resta son ami. Il était le père du peintre Moreau de Tours, auquel on doit le beau portrait de Bretonneau que nous avons fait reproduire en tête de l'ouvrage. Entre autres travaux, il est l'auteur d'un *Traité pratique de la folie névropathique.* — T.

de rapides progrès. Cousin et Thiers nous ont recommandé de l'écrire à son Éminence. Mardi nous étions restés pendant quatre heures auprès de lui, bien douloureusement émus par la touchante effusion avec laquelle il parlait à Sophie.

« Depuis les quatre mois qui viennent de s'écouler, nous ne lui avions pas retrouvé autant de lucidité; se laissant aller à la partialité de son amitié, il lui racontait nos quatre années d'intimité à Tours, et lui traçait ma biologie[1]. » . . . .

[1] Cette lettre de Bretonneau, racontant sa dernière visite à Béranger, est malheureusement incomplète. Mais nous savons quel est l'objet de la négociation délicate que le cardinal Morlot avait confiée à la jeune femme, et à laquelle il fait allusion. Le prélat, d'accord avec le gouvernement impérial, qui redoutait que l'enterrement de Béranger ne donnât lieu à une immense manifestation, désirait que le poète reçût la visite d'un prêtre, afin que ses obsèques pussent offrir le caractère religieux, et il avait chargé Mme Bretonneau d'obtenir le consentement de Béranger.

Mme Bretonneau, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, douée d'une intelligence très fine et très délicate, très aimée du poète, qui reportait sur elle l'affection qu'il éprouvait pour son mari, était peut-être la seule femme au monde qui pût mener à bien cette délicate entreprise.

Elle y réussit, et Béranger reçut plusieurs fois la visite du curé de sa paroisse.

Il mourut le 11 juillet 1857, soigné avec sollicitude jusqu'à son dernier soupir par Trousseau et Lasègue, le fils et le petit-fils scientifiques de Bretonneau. — T.

LETTRE CCCLIVe

DE TROUSSEAU

« 17 juin 1857.

« Cher Maître,

« J'ai eu la faiblesse de consentir à faire deux volumes de clinique médicale, et, dans deux mois, je vais commencer à imprimer. Les maladies éruptives ouvriront la marche : scarlatine, rougeole, variole, vaccine, dothinentérie. Il faut, et je commets cela à Mme Bretonneau, il faut que vous revoyiez toutes ces paperasses et que vous biffiez les bêtises; que vous ajoutiez des notes bien et dûment signées de vous. Ce sera un livre très personnel, qui n'ira pas à tout le monde, qui n'en sera peut-être pas plus mauvais. Mais enfin, quelque désireux que je sois d'imiter Graves, encore faut-il l'imiter convenablement, et vous m'y aiderez puissamment [1].

« Ce sera sous forme de leçons, ainsi que l'a fait le clinicien irlandais, et je tâcherai de ne pas faire de pathologie transcendante. Il est bien entendu que je n'ai pas le moins du monde l'intention de parler de tout; ce serait bien long, bien difficile, bien fastidieux, et puis c'est déjà bien difficile de parler de ce que l'on sait, et le

[1] *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.* 1re édition, 2 vol. in-8°. Ce célèbre ouvrage, qui a instruit et charmé plusieurs générations d'élèves et de médecins, et qu'on relit encore aujourd'hui avec autant de fruit que d'intérêt, ne parut qu'en 1861. — T.

bagage n'est jamais si gros qu'on doive en laisser beaucoup en chemin. Je parlerai donc de ce que je sais le moins mal; d'autres viendront qui feront mieux ou autrement, et si je vis, si une seconde édition se fait, j'y ajouterai ce que j'aurai appris, je corrigerai ce que j'aurai mieux appris, et je tâcherai de laisser après moi quelque chose dont vous n'ayez pas à rougir, lorsque dans le jardin de Proserpine nous deviserons, vous et moi, de ce qui se passe dans ce monde sublunaire.

« Le pauvre Béranger ne va pas bien. Son cœur, ses poumons, son foie sont solidairement intéressés, et les jambes s'infiltrent. Il s'irrite contre la médecine et les médecins, et il a peu de philosophie à l'endroit de la douleur. Ne manquez pas de venir lui donner des consolations quand vous viendrez.

« Mille tendresses.

« *P.-S.* Présentez mes respects à M[me] Bretonneau. »

LETTRE CCCLV[e]

DE CRUVEILHIER

« Paris, 11 novembre 1857.

« Mon cher et vénéré confrère,

« Permettez-moi de vous dire combien vivement j'ai été touché du gracieux accueil que M[me] Bretonneau et vous vous m'avez fait dans mon triste voyage de Tours.

« Le souvenir ne s'en effacera jamais de ma mémoire,

et plus particulièrement celui de votre présence à la gare à quatre heures[1] du matin et de la présence de l'ange qui vous accompagnait, et dont le tendre attachement me paraît la digne récompense de votre vie si noblement et si utilement employée pour l'humanité souffrante.

« Veuillez agréer, mon cher confrère, et faire agréer à Mme Bretonneau l'hommage de mes sentiments les plus dévoués. »

LETTRE CCCLVIe

DE TROUSSEAU

« 24 janvier 1858.

« Cher Maître,

« Je ne sais si, heureux dans votre vieillesse, vous avez besoin encore de l'amitié de ceux qui vous aiment depuis si longtemps; mais je sais, moi, qu'il n'est aucun atta-

[1] A soixante-dix-neuf ans, Bretonneau accompagnant, au mois de novembre, Cruveilhier à la gare, à quatre heures du matin; voilà un exemple de déférence confraternelle qu'on ne saurait trop admirer!

Cruveilhier était alors titulaire de cette chaire d'anatomie pathologique fondée par Dupuytren et dans laquelle il fut si bien à sa véritable place. On connaît les progrès qu'il n'a cessé, pendant trente ans, de faire réaliser à cette science, en poursuivant sans relâche la tâche commencée par les Morgagni, les Bayle, les Laënnec, les Dupuytren, les Broussais; et ne se contentant pas de scruter la lésion de l'organe et du tissu, mais inaugurant aussi l'histologie, devenue aujourd'hui une branche si importante de l'anatomie.

Les deux œuvres capitales de Cruveilhier sont son *Anatomie descriptive* (1834-1836) et son *Anatomie pathologique du corps humain* (1828-1842). — T.

chement qui me soit aussi précieux que le vôtre, et que je sens un grand vide dans mon cœur quand je suis resté longtemps sans causer de vous ou avec vous. Je ne crois pas être jamais resté si longtemps sans vous écrire.

« Ma vie s'arrange de plus en plus mal à mesure que les années se pressent, et je suis maintenant lancé dans un tourbillon médical qui m'empêche même d'être médecin. J'ai beau vouloir me soustraire aux exigences du métier, je suis pris dans l'engrenage, et tout y passera. Les compensations d'amour-propre et d'argent sont bien peu de chose en comparaison de l'ennui que cela me cause, et je vois que la rupture n'est possible qu'à la condition d'être complète. La fuite, la paralysie ou la mort, voilà mes trois ports de refuge, et ce n'est pas gai[1].

« On a dû vous envoyer de Bonnevau, adressées à Pillet, de belles et très fortes greffes de Reine-Hortense. J'ai donné l'ordre formel; mais comme je suis loin de Bonnevau, j'ai peur qu'on n'ait pas exécuté mes ordres, je les renouvellerai si Laurent, qui est oublieur, a oublié. La Reine-Hortense, vous le savez mieux que moi, se recommande par une luxuriance de végétation qui ranimerait un arbre mort. Elle fleurit splendidement, mais la luxuriance de la végétation fait couler la fleur, comme de la belle cire rose, et les fruits gros comme de petites prunes, sont malheureusement trop rares.

« Adieu, cher Maître, mettez-moi aux pieds de Mme Bretonneau. »

[1] *La fuite, la paralysie ou la mort,* tel est le dilemme décevant que se posait Trousseau en pleine maturité de l'âge et du talent, arrivé au faîte des honneurs, de la réputation et de la fortune.

Qui reconnaîtrait à ce langage, où percent les désillusions des grandes situations professionnelles, l'ardent et enthousiaste jeune médecin des premières années de la Correspondance? — T.

LETTRE CCCLVII^e

DU MÊME

« 15 juillet 1858.

« Cher Maître,

« Depuis que la fièvre puerpérale n'est plus en question à l'Académie de médecine, nous sommes ici dans un calme plat, médicalement parlant. J'ai essayé de leur parler *spécificité,* et quoique depuis trente ans je sasse et ressasse ces questions tourangelles, il leur a semblé entendre une doctrine aussi nouvelle que celle de l'Évangile en plein siècle de Marc-Aurèle. Personne ne m'a compris, et, si clair que j'ai pu être, la spécificité est restée à l'état de mythe [1]. L'anatomie, même la manie du microscope, qui règne souverainement sur la médecine de notre époque, n'ont pourtant rien qui s'oppose à l'intronisation de la spécificité. C'est l'anatomie pathologique qui vous y a conduit, et le microscope aurait pu le faire si vous aviez jugé convenable de vous en aider; mais, au dehors, ou plutôt au delà de l'anatomie pure, ils ne veulent rien voir, et surtout ils ne veulent rien voir de ce qui se voit avec les yeux dessus. J'aurai occasion d'y revenir à l'Académie; mais ce que j'aime mieux, c'est que cer-

[1] Cette discussion sur la fièvre puerpérale fut une des plus importantes de cette époque et eut un grand retentissement. Trousseau avait soutenu avec son talent habituel la spécificité de l'affection, et Guérin avait exposé et défendu la même doctrine. Mais ces idées étaient à ce moment prématurées, et elles furent combattues par Cazeaux, Bouillaud, Dubois, Depaul, Danyau, Guérard, Bérard, etc., et même par Velpeau.—T.

tains jeunes gens, qui sont destinés à nous remplacer, aient adopté ces idées, qu'ils féconderont plus tard, lorsque, après nous, ils seront chargés à leur tour de l'enseignement. La jeune génération médicale a été serinée avec ces idées-là, et tard ou tôt ces semences, jetées par quelques-uns dans la bonne terre, germeront et fructifieront peut-être mieux que de notre temps.

« Je ne sais quand j'irai à Tours. J'ai quelques motifs pour n'être pas fort attiré vers le Plessis, et il me serait impossible d'aller à Palluau sans pousser au delà de la Membrolle. Tous ces angles s'arrondiront, je l'espère, et je reprendrai mes habitudes de voyage, qui m'étaient si agréables.

« Adieu, cher Maître; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous prie d'offrir à Mme Bretonneau mes affectueux hommages. »

LETTRE CCCLVIIIe

DE BRETONNEAU A M. M***[1]

« Femme âgée de trente à trente-cinq ans, atteinte de fièvre typhoïde grave, et parvenue au cinquantième jour de la maladie; soumise à une sévère abstinence,

[1] Nous publions cette lettre de Bretonneau comme un exemple de certaines de ses consultations. On admirera la franchise et la charitable bonhomie du vieux praticien s'excusant de sa brusquerie auprès des confrères dont il n'a pas partagé la manière de voir, et ne voulant pas que le malade souffrît de cette dissidence. Selon son habitude, sa prescription très simple et qui a suffi à guérir le malade, — il s'agissait d'une question de diététique méconnue par les médecins traitants, — est accompagnée des réflexions les plus fines et les plus originales. — T.

elle est bientôt prise de vomissements attribués à tort à l'existance d'une gastrite, et contre lesquels ses médecins ordinaires épuisent en vain toutes les ressources de leur thérapeutique. Elle dépérit rapidement, ses urines sont chargées d'un dépôt d'acide urique. Elle éprouve, en un mot, tous les symptômes qui caractérisent l'autophagie [1]. Tentatives d'alimentation; elles sont bien supportées, les vomissements cessent, et la guérison ne se fait pas attendre. »

« Retour de Château-Gonthier. Tours, 4 heures du matin.

« Chers confrères,

« Je vous dois des excuses, je me hâte de vous les adresser.

« L'instance de l'heure qui nous pressait et ma pétulance, que l'âge a plutôt accrue que réprimée, ont brouillé notre discussion en y jetant une dissidence plus apparente que réelle. Il ne faut pas que notre malade souffre de cette collision, ni l'*art médical,* qui sera jusqu'à mon dernier souffle l'objet de mon culte un peu fanatique. Nous lui devons tous notre concours le plus unanime, le plus dévoué, concours si nécessaire à ses progrès !

« Ma pétulance si inconvenante était de plus fort injuste, elle a manqué à cet équitable retour qu'on doit faire sur soi-même. Toutes vos croyances ont été les miennes, et, au lieu de vous jeter un gros caillou, je ne

[1] Autophagie (αυτος, φαγω), état d'un malade qui vit aux dépens de sa propre substance. (Note de Bretonneau.) La note ci-dessus est du reste tout entière de Bretonneau et inscrite de sa main en marge de l'original de sa consultation. — T.

vous aurais pas lancé un grain de sable, si, comme je le devais, j'eusse pensé à mes vieux péchés.

« Combien n'ai-je pas cru aux étiologies révélées par les recherches nécroscopiques! Combien n'ai-je pas cru que si l'on ne trouvait pas sous l'altération d'un organe l'explication des altérations subies par sa fonction, c'était que les lésions de l'organe avaient été mal cherchées, ou parce qu'on avait pas su les voir.

« A cette époque, j'ai cherché, tant cherché, que j'ai fini par trouver l'inverse de ce que je cherchais. J'ai vu deux choses que je ne m'attendais pas à voir, celles-ci :

« 1° Quelques névroses, les intoxications virulentes, etc. etc., tuent sans mot dire, ou disent des mots insignifiants au nécrographe attentif qui ne cherche pas à deviner.

« 2° Que l'A B C de l'anatomie pathologique, appliquée à l'étude des lésions ou des altérations organiques laissées par les maladies aiguës, ne nous a pas été enseigné.

« Je reviens au premier chef : erreurs pathologiques. Des écoles de médecine des deux mondes en détrônant la gastrite, ce monstrueux tyran de la pathologie, lui ont substitué une kyrielle de maladies en *ite,* petits tyrans, qui, avec l'apparence de la réalité de quelques droits, exercent un despotisme qui n'est appuyé que sur l'opinion. Or, cette désignation n'est qu'une simple indication de siège et non de nature; tandis que c'est la notion de la nature du mal qui mène à sa cure. Pleurite, pharyngite, conjonctivite, oui, mais laquelle? La conjonctivite que vous avez sous les yeux est-elle contagieuse, catarrhale, épidémique, morbilleuse, etc.? cette distinction indique seule le procédé curatif de l'inflammation que vous devez guérir, car vous le devez, puisque cela est possible.

« Deuxième chef : ignorance abécédaire des premiers principes de l'anatomie pathologique ; car il n'est que trop vrai que ces principes ne nous ont pas été enseignés. Morgagni ne s'en est pas douté.

« Que de soins il faut y apporter pour trier et séparer les altérations cadavériques et les altérations morbides !

« Que de temps il faut dépenser pour suivre les vicissitudes des phénomènes endosmosiques, hypostatiques, qui d'heure en heure, après l'extinction de la vie, s'effectuent et grandissent !

« Que de longues expérimentations qui doivent être multipliées ! Il a fallu poser, placer les cadavres sur le côté, le ventre, le dos, les suspendre par la tête, par les pieds, sacrifier beaucoup d'animaux et voir ce qui, à de plus ou moins longs intervalles, advenait après leur strangulation, pour apprécier la valeur des arborisations vasculaires.

« Ces arborisations vous ont prouvé, m'avez-vous dit, que des vomissements mortels étaient toujours causés par l'inflammation à l'estomac ; que le fait avait été constaté par votre ami Billard, d'Angers.

« Honnête Billard, pauvre garçon, si vivement animé du feu sacré !... si laborieux !

« Botaniste, tu as accordé beaucoup trop de considération aux arborisations entéro-mésentériques, en les plaçant avec tant de soins dans ton herbier.

« Mes bons confrères, je n'ai pas le temps d'abuser de votre temps ; accordez quelque confiance à un homme qui a mieux aimé chercher longtemps et assidûment la vérité que de se hâter de la divulguer avec fracas.

« En vérité on a bien exagéré la fréquence, l'importance et le danger de la gastrite. Quand l'estomac est

enflammé, ce qui arrive bien moins souvent qu'on ne le croit, car il se moque des sinapismes, du curare, du venin de la vipère, du nitrate d'argent (à la dose d'un crayon de deux centimètres, ce sel d'argent purge doucement); enfin, quand il est bien positivement enflammé, ce complaisant viscère, les symptômes de son inflammation ne ressemblent en rien à ceux de cette gastrite directe ou réfléchie rêvée par la cervelle prismatique de Broussais.

« Maintenant à votre malade : admettons qu'il y ait impatience, intolérance de l'estomac, causée par une *irritation inflammatoire;* elle n'est pas si vive, cette inflammation de l'estomac, qu'elle ne lui ait laissé la patience de tolérer un cataplasme alimentaire ; on serait même tenté de croire que c'est quand le cataplasme avait quitté doucement la place que le gaster devenait de mauvaise humeur et qu'alors il expulsait la bile que lui laissait arriver le duodénum, bile superflue, qui, n'ayant plus son emploi physiologique, était vomitive. Bien des études cliniques montrent que cette régurgitation de la bile n'est pas du goût du gaster. Cet afflux antipéristaltique de la bile sans emploi, rien de plus odieux pour le gaster. Peu de vomitifs suscitent des vomissements plus obstinés que ces vomissements successivement de couleur jaunâtre, vert-pomme, vert bouteille, vert poireau, vert pilé, vert bleu, enfin de couleur bleue pur, et cela jusqu'à ce que mort s'ensuive, si un peu d'opium ne vient pas calmer cette colère cholérique, qui n'est ni inflammatoire, ni asiatique; car si un peu d'opium intervient, malgré les fabuleuses évacuations qui ont escamoté le sang et la substance du malade, l'estomac est bientôt pacifié. Je dis escamoté et c'est l'expression obligée, car dans cet énorme

flux *gastro-entérique* le plus souvent on n'a pas aperçu trace de sang.

« Qu'il y ait là autre chose que l'action vomitive de la bile, je ne le nie pas; il n'en restera pas moins vrai que le mouvement antipéristaltique une fois imprimé, il se continue plus ou moins, et que l'influence de la bile sur l'estomac est nauséeuse, témoin le mal de mer prolongé.

« Restons dans le vrai; si après l'avoir cherché nous le trouvons, restons-y quel qu'il soit. Étudions les résultats de quelques prudentes tentatives d'alimentation; elles ne peuvent être périlleuses, on en voit venir les effets. De longtemps nous n'avons à redouter les dangers de la pléthore. L'ingestion d'une petite quantité d'aliments pultacés ne peut avoir de mauvais effets. L'estomac n'a jusqu'ici rejeté que la bile, il a conservé les aliments. Les regards fixés sur ce point de mire, il est bien probable que, n'étant pas résolus à passer outre quand même, nous ne pouvons faire fausse route.

« A vous, chers confrères, sincèrement dévoué et au pauvre malade. Il ne faut pas que mes brutales brusqueries lui portent préjudice.

« Votre vieux confrère. »

FIN DU SECOND VOLUME

TABLE

LETTRE CXXII^e. — Trousseau à Bretonneau. 3
— CXXIII^e. — Du même. 7
— CXXIV^e. — Bretonneau à Trousseau 9
— CXXV^e. — Velpeau à Bretonneau. 13
— CXXVI^e. — Trousseau à Bretonneau. 15
— CXXVII^e. — Velpeau à Bretonneau 18
— CXXVIII^e. — Trousseau à Bretonneau 20
— CXXIX^e. — Du même. 22
— CXXX^e — Du même 24
— CXXXI^e. — Velpeau à Bretonneau 26
— CXXXII^e. — Trousseau à Bretonneau 29
— CXXXIII^e. — Bretonneau à Velpeau. 33
— CXXXIV^e. — Jacquart à Trousseau. 37
— CXXXV^e. — Trousseau à Bretonneau 38
— CXXXVI^e. — Du même. 40
— CXXXVII^e. — Du même 42
— CXXXVIII^e. — Trousseau à Bretonneau et à Jacquart. . . 45
— CXXXIX^e. — Trousseau à Bretonneau. 49
— CXL^e. — Du même 51
— CXLI^e. — Gouraud à Bretonneau 54
— CXLII^e. — Trousseau à Bretonneau 58
— CXLIII^e. — Velpeau à Bretonneau. 66
— CXLIV^e. — Trousseau à Bretonneau 69
— CXLV^e. — Du même 78
— CXLVI^e. — Velpeau à Bretonneau. 84
— CXLVII^e. — Trousseau à Bretonneau 86
— CXLVIII^e. — Bretonneau à Trousseau. 91
— CXLIX^e. — Trousseau à Bretonneau. 92
— CL^e. — Bretonneau à Trousseau. 96
— CLI^e. — Trousseau à Bretonneau 100
— CLII^e. — Bretonneau à Trousseau. 105
— CLIII^e. — Trousseau à Bretonneau 106
— CLIV^e. — Bretonneau à Trousseau. 109
— CLV^e. — Trousseau à Bretonneau. 112
— CLVI^e. — Bretonneau à Trousseau 114
— CLVII^e. — Du même. 119
— CLVIII^e. — Du même. 121
— CLIX^e. — Bretonneau à Duméril 123
— CLX^e. — Trousseau à Bretonneau. 125

Lettre CLXIe. — Bretonneau à Trousseau 126
— CLXIIe. — Bretonneau à Duméril 127
— CLXIIIe. — Bretonneau à Trousseau. 128
— CLXIVe. — Du même. 130
— CLXVe. — Du même 133
— CLXVIe. — Du même. 135
— CLXVIIe. — Trousseau à Bretonneau 138
— CLXVIIIe. — Velpeau à Bretonneau. 141
— CLXIXe. — Trousseau à Bretonneau. 144
— CLXXe. — Du même 148
— CLXXIe. — Du même. 154
— CLXXIIe. — Bretonneau à Trousseau 156
— CLXXIIIe. — Du même. 158
— CLXXIVe. — Du même. 161
— CLXXVe. — Velpeau à Bretonneau 164
— CLXXVIe. — Du même. 167
— CLXXVIIe. — Trousseau à Bretonneau 170
— CLXXVIIIe. — Du même 175
— CLXXIXe. — Cottereau à Bretonneau 179
— CLXXXe. — Trousseau à Bretonneau 181
— CLXXXIe. — Velpeau à Bretonneau. 183
— CLXXXIIe. — Trousseau à Bretonneau 185
— CLXXXIIIe. — Du même. 188
— CLXXXIVe. — Du même 193
— CLXXXVe. — Velpeau à Bretonneau 195
— CLXXXVIe. — Trousseau à Bretonneau. 198
— CLXXXVIIe. — Du même 203
— CLXXXVIIIe. — Velpeau à Bretonneau 209
— CLXXXIXe. — Cottereau à Bretonneau 211
— CXCe — Velpeau à Bretonneau 213
— CXCIe. — Du même. 215
— CXCIIe. — Trousseau à Bretonneau. 216
— CXCIIIe. — Velpeau à Bretonneau. 217
— CXCIVe. — Trousseau à Bretonneau. 219
— CXCVe. — Bretonneau à Trousseau. 222
— CXCVIe. — Du même. 225
— CXCVIIe. — Trousseau à Bretonneau 227
— CXCVIIIe. — Du même. 229
— CXCIXe. — Bretonneau à Trousseau. 232
— CCe. — Trousseau à Bretonneau. 237
— CCIe. — Bretonneau à Trousseau 240
— CCIIe. — Trousseau à Bretonneau. 242
— CCIIIe. — Bretonneau à Trousseau 245
— CCIVe. — Louis à Bretonneau. 248
— CCVe. — Trousseau à Bretonneau. 251
— CCVIe. — Du même. 256
— CCVIIe. — Legallois à Bretonneau. 260
— CCVIIIe. — Trousseau à Bretonneau. 264
— CCIXe. — Du même. 265
— CCXe. — Velpeau à Bretonneau. 268
— CCXIe. — Trousseau à Bretonneau 269
— CCXIIe. — Du même 274
— CCXIIIe. — Bretonneau et Jacquart à Trousseau. 276
— CCXIVe. — Trousseau à Bretonneau 279

LETTRE CCXVe. — Trousseau à Bretonneau 281
— CCXVIe. — Bretonneau à Trousseau. 283
— CCXVIIe. — Trousseau à Bretonneau 286
— CCXVIIIe. — Du même. 287
— CCXIXe — Du même 290
— CCXXe — Du même 291
— CCXXIe. — Bretonneau à Trousseau. 292
— CCXXIIe. — De Trousseau à Bretonneau 296
— CCXXIIIe. — Bretonneau à Duméril. 298
— CCXXIVe. — Trousseau à Bretonneau. 300
— CCXXVe. — Bretonneau à Duméril 304
— CCXXVIe. — Trousseau à Bretonneau. 305
— CCXXVIIe. — Bretonneau à Velpeau 308
— CCXXVIIIe. — Du même au même 310
— CCXXIXe. — Du même au même 311
— CCXXXe. — Bretonneau à Velpeau 313
— CCXXXIe. — Velpeau à Bretonneau. 315
— CCXXXIIe. — Trousseau à Bretonneau 318
— CCXXXIIIe. — Du même. 320
— CCXXXIVe. — Du même. 323
— CCXXXVe. — Bretonneau à Trousseau. . . . . *ibid.*
— CCXXXVIe. — Velpeau à Bretonneau. 326
— CCXXXVIIe. — Du même. 329
— CCXXXVIIIe. — Bretonneau à Velpeau 330
— CCXXXIXe. — Duméril à Bretonneau. 331
— CCXLe. — Bretonneau à Trousseau 334
— CCXLIe. — Bretonneau à Velpeau. 336
— CCXLIIe. — Trousseau à Bretonneau 337
— CCXLIIIe. — Bretonneau à Velpeau 339
— CCXLIVe. — Bretonneau à Trousseau. 341
— CCXLVe. — Bretonneau à Velpeau 343
— CCXLVIe. — Bretonneau à Trousseau. 345
— CCXLVIIe. — Trousseau à Bretonneau 347
— CCXLVIIIe. — Du même 352
— CCXLIXe. — Du même. 354
— CCLe. — Velpeau à Bretonneau 360
— CCLIe. — Bretonneau à Trousseau. 361
— CCLIIe. — Trousseau à Bretonneau 363
— CCLIIIe. — Du même. 365
— CCLIVe. — Béranger à Bretonneau 369
— CCLVe. — Du même 371
— CCLVIe. — Du même. 375
— CCLVIIe. — Du même 377
— CCLVIIIe. — Bretonneau à Velpeau. 380
— CCLIXe. — Trousseau à Velpeau 382
— CCLXe. — Velpeau à Bretonneau 385
— CCLXIe. — Trousseau à Bretonneau. 386
— CCLXIIe. — Béranger à Bretonneau. 387
— CCLXIIIe. — Bretonneau à Velpeau. . . . . *ibid.*
— CCLXIVe. — Béranger à Bretonneau 390
— CCLXVe. — Du même 392
— CCLXVIe. — Velpeau à Bretonneau. 394
— CCLXVIIe. — Bretonneau à Velpeau . . . . *ibid.*
— CCLXVIIIe. — Velpeau à Bretonneau. 398

Lettre CCLXIXe. — Duméril à Bretonneau. 399
— CCLXXe. — Bretonneau à Velpeau 401
— CCLXXIe. — Velpeau à Bretonneau. 403
— CCLXXIIe. — Trousseau à Bretonneau 404
— CCLXXIIIe. — Velpeau à Bretonneau 405
— CCLXXIVe. — Trousseau à Bretonneau 407
— CCLXXVe. — Du même. 409
— CCLXXVIe. — Marjolin à Bretonneau. 411
— CCLXXVIIe. — Trousseau à Bretonneau. 413
— CCLXXVIIIe. — Prosper Mérimée à Bretonneau. 417
— CCLXXIXe. — Béranger à Bretonneau. 423
— CCLXXXe. — Trousseau à Bretonneau 424
— CCLXXXIe. — Du même 428
— CCLXXXIIe. — Du même. 429
— CCLXXXIIIe. — Du même 431
— CCLXXXIVe. — Du même 433
— CCLXXXVe. — Du même. 434
— CCLXXXVIe. — Bretonneau à Trousseau 435
— CCLXXXVIIe. — Trousseau à Bretonneau. 438
— CCLXXXVIIIe. — Gendrin à Bretonneau 439
— CCLXXXIXe. — Velpeau à Bretonneau 441
— CCXCe. — Béranger à Bretonneau. 443
— CCXCIe. — Bretonneau à Velpeau. 444
— CCXCIIe. — Béranger à Bretonneau. 445
— CCXCIIIe. — Du même. 447
— CCXCIVe. — Du même. 448
— CCXCVe. — Du même 450
— CCXCVIe. — Velpeau à Bretonneau. 451
— CCXCVIIe. — Trousseau à Bretonneau. 452
— CCXCVIIIe. — Béranger à Bretonneau. 454
— CCXCIXe. — Mme de Flavigny à Bretonneau. 456
— CCCe. — Béranger à Bretonneau. 458
— CCCIe. — Du même. 459
— CCCIIe. — Trousseau à Bretonneau 461
— CCCIIIe. — Bretonneau à Trousseau. 462
— CCCIVe. — Trousseau à Bretonneau. 465
— CCCVe. — Béranger à Bretonneau. 467
— CCCVIe. — Trousseau à Bretonneau. 468
— CCCVIIe. — Du même . . . . *ibid.*
— CCCVIIIe. — De Villeneuve à Bretonneau. 469
— CCCIXe. — Béranger à Bretonneau 470
— CCCXe. — Trousseau à Bretonneau 471
— CCCXIe. — Du même. 474
— CCCXIIe. — Béranger à Bretonneau. 476
— CCCXIIIe. — Trousseau à Bretonneau 478
— CCCXIVe. — Du même. 480
— CCCXVe. — De Blache à Bretonneau 482
— CCCXVIe. — Béranger à Bretonneau. 484
— CCCXVIIe. — Bretonneau à Trousseau. 486
— CCCXVIIIe. — Trousseau à Bretonneau 487
— CCCXIXe. — Du même 488
— CCCXXe. — Du même 490
— CCCXXIe. — Béranger à Bretonneau. 492
— CCCXXIIe. — Bretonneau à M*** 493

Lettre CCCXXIII^e. — Trousseau à Bretonneau 499
— CCCXXIV^e. — Du même . . . . *ibid.*
— CCCXXV^e. — Du même. 502
— CCCXXVI^e. — Bretonneau à Trousseau 505
— CCCXXVII^e. — Trousseau à Bretonneau. 514
— CCCXXVIII^e. — Du même 519
— CCCXXIX^e. — Du même 521
— CCCXXX^e. — C. Deprez à Bretonneau. 523
— CCCXXXI^e. — Trousseau à Bretonneau 527
— CCCXXXII^e. — Du même. 529
— CCCXXXIII^e. — Bretonneau à Trousseau 531
— CCCXXXIV^e. — Du même au même. 535
— CCCXXXV^e. — Trousseau à Bretonneau. 544
— CCCXXXVI^e. — Du même 546
— CCCXXXVII^e. — Béranger 547
— CCCXXXVIII^e. — Trousseau à Bretonneau 550
— CCCXXXIX^e. — Béranger à Bretonneau. 553
— CCCXL^e. — Trousseau à Bretonneau. 555
— CCCXLI^e. — Bretonneau à Trousseau 558
— CCCXLII^e. — Trousseau à Bretonneau. 563
— CCCXLIII^e. — Du même 565
— CCCXLIV^e. — Lasègue à Bretonneau 567
— CCCXLV^e. — Bretonneau à Blache et à Guersant 570
— CCCXLVI^e. — Lasègue à Bretonneau 621
— CCCXLVII^e. — Trousseau à Bretonneau. 623
— CCCXLVIII^e. — Bretonneau à Mlle Sophie Moreau. 624
— CCCXLIX^e. — Béranger à Bretonneau. 626
— CCCL^e. — Trousseau à Bretonneau 627
— CCCLI^e. — Du même. 628
— CCCLII^e. — Du même. 629
— CCCLIII^e. — Bretonneau à Moreau de Tours 631
— CCCLIV^e. — Trousseau à Bretonneau 633
— CCCLV^e. — Cruveilhier à Bretonneau. 634
— CCCLVI^e. — Trousseau à Bretonneau 635
— CCCLVII^e. — Du même. 637
— CCCLVIII^e. — Bretonneau à M. M***. 638

22172. — Tours, impr. Mame.